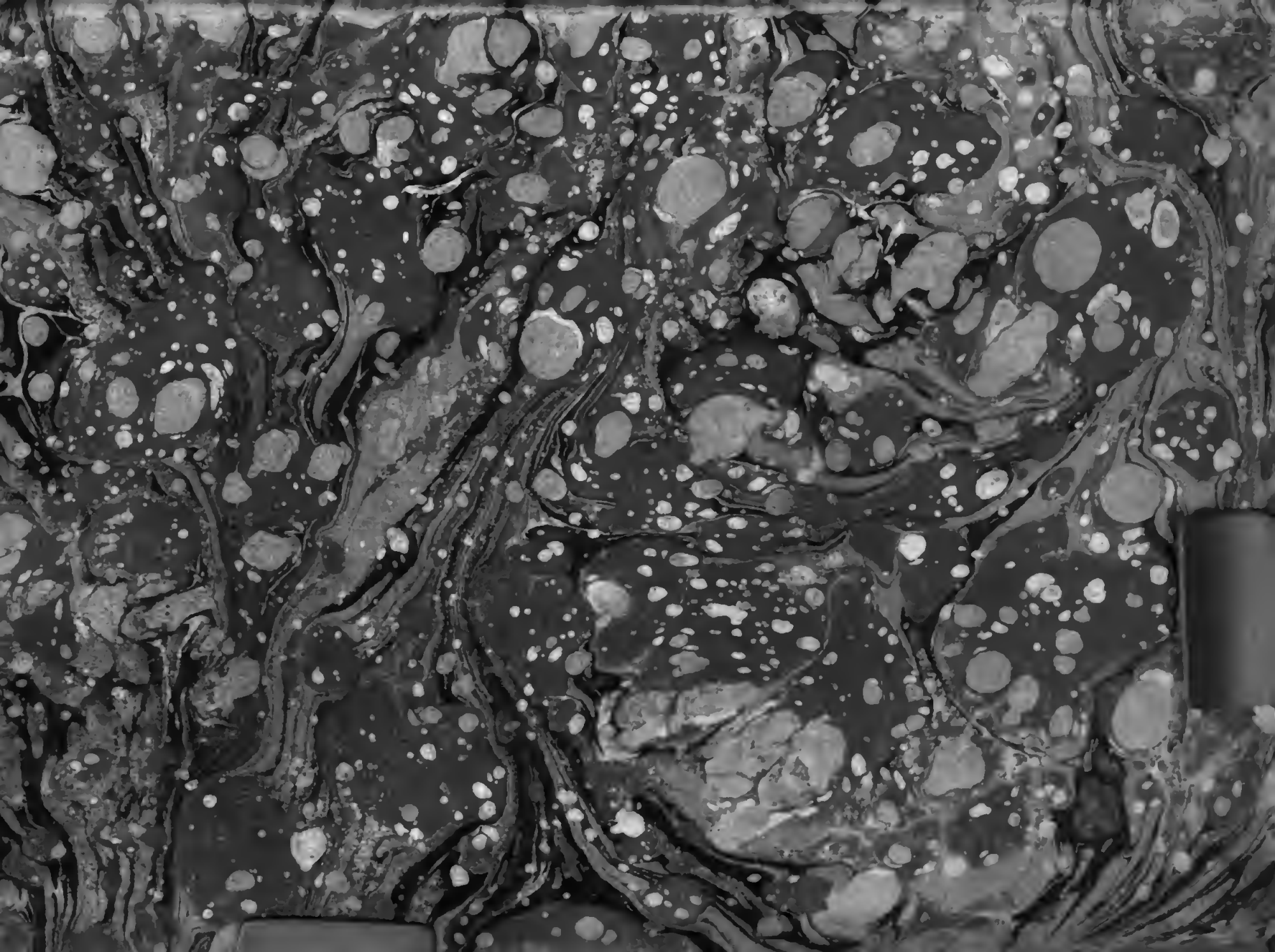

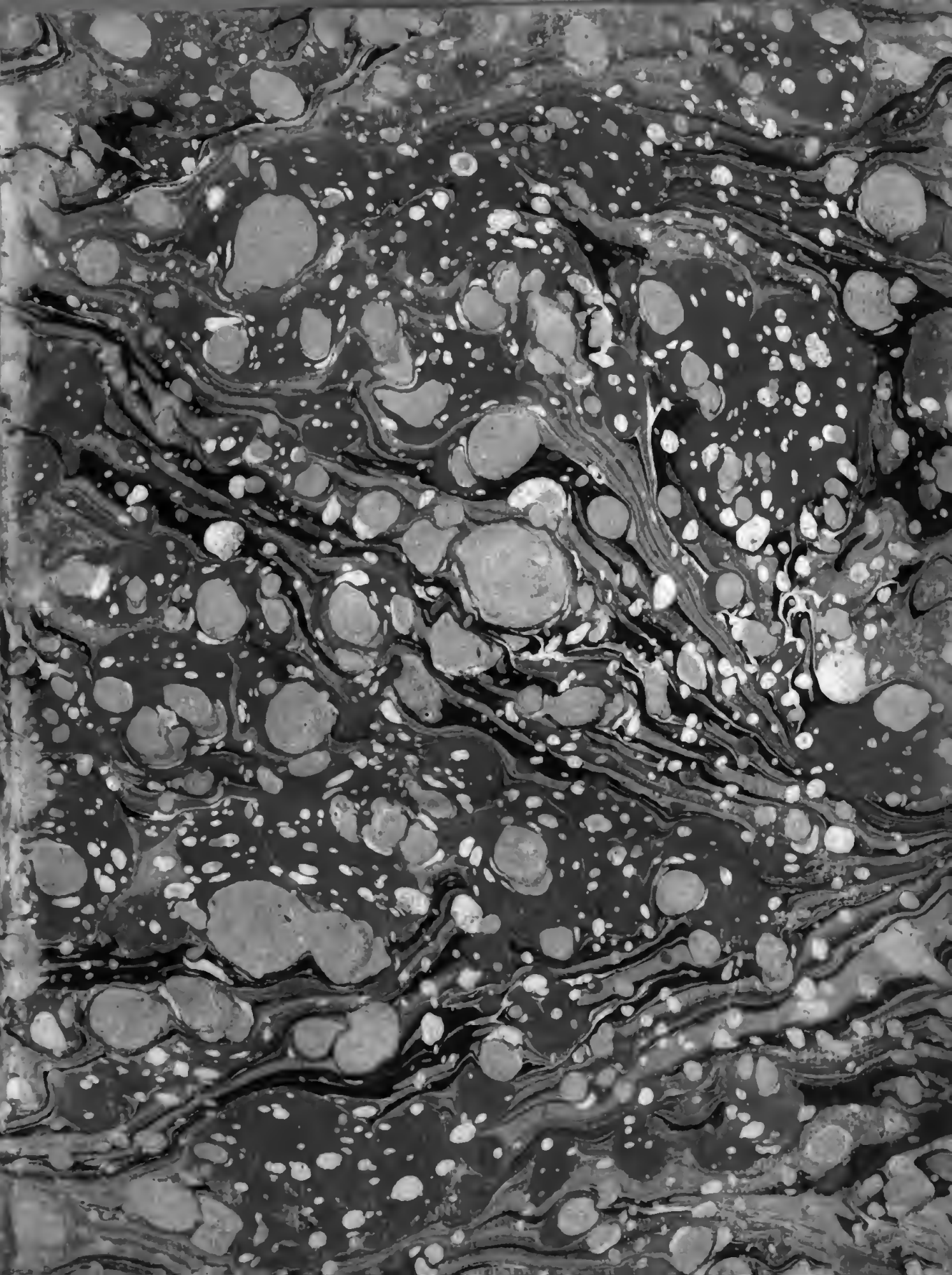

2.3.15

2C.3

VOYAGE
DU JEUNE ANACHARSIS
EN GRÈCE.
TOME TROISIÈME.

VOYAGE

DU JEUNE ANACHARSIS

EN GRÈCE.

TOME TROISIÈME.

VOYAGE

DU JEUNE ANACHARSIS

EN GRÈCE,

DANS LE MILIEU DU QUATRIÈME SIÈCLE AVANT L'ÈRE VULGAIRE.

TOME TROISIÈME.

A PARIS,

Chez De Bure l'aîné, Libraire de Monsieur Frère du Roi, de la Bibliothèque du Roi, et de l'Académie Royale des Inscriptions, hôtel Ferrand, rue Serpente, n°. 6.

M. DCC. LXXXVIII.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILÈGE DU ROI.

VOYAGE
DU JEUNE ANACHARSIS
EN GRÈCE,
Dans le milieu du 4e. siècle avant J. C.

CHAPITRE LI.

Défense des Lois de Lycurgue : Causes de leur décadence.

CHAPITRE LI.

J'AI dit plus haut que Philotas étoit parti pour Athènes le lendemain de notre arrivée à Lacédémone. Il ne revenoit point, j'en étois inquiet ; je ne concevois pas comment il pouvoit supporter pendant si long-temps une séparation si cruelle. Avant de l'aller rejoindre, je voulus avoir un second entretien avec Damonax; dans le premier, il avoit considéré les lois de Lycurgue à l'époque de leur vigueur : je les voyois tous les jours céder avec si peu de résistance à des innovations dangereuses, que je commençois à douter de leur ancienne influence. Je saisis la première occasion de m'en expliquer avec Damonax.

Un soir la conversation nous ramenant insensiblement à Lycurgue, j'affectai moins de considération pour

CHAPITRE L 1.

ce grand homme. Il semble, lui dis-je, que plusieurs de vos lois vous sont venues des Perses et des Egyptiens *(a)*. Il me répondit : L'architecte qui construisit le labyrinthe d'Egypte, ne mérite pas moins d'éloges pour en avoir décoré l'entrée avec ce beau marbre de Paros, qu'on fit venir de si loin *(b)*. Pour juger du génie de Lycurgue, c'est l'ensemble de sa législation qu'il faut considérer. Et c'est cet ensemble, repris-je, qu'on voudroit vous ravir. Les Athéniens *(c)* et les Crétois *(d)* soutiennent que leurs constitutions, quoique différentes entre elles, ont servi de modèles à la vôtre.

Le témoignage des premiers, reprit Damonax, est toujours entaché d'une partialité puérile. Ils ne pensent à nous que pour penser à eux. L'opinion des Crétois est mieux fondée : Lycurgue adopta plusieurs des lois de Minos, il en rejeta d'autres *(e)*; celles qu'il choisit, il les modifia de telle manière, et les assortit si bien à son plan, qu'on peut dire qu'il découvrit ce qu'avoient déja découvert Minos, et peut-être d'autres avant lui. Comparez les deux gouvernemens : vous y verrez tantôt les idées d'un grand homme perfectionnées *(f)* par un plus grand homme encore; tantôt des différences si sensibles que vous aurez de la peine à comprendre comment on a pu les confondre *(g)*. Je vous dois un exemple de cette opposition de vues : les lois de Minos tolèrent l'inégalité des fortunes *(h)*, les nôtres la proscrivent;

(a) Herodot. lib. 6, cap. 59 et 60. Isocr. in Busir. t. 2, p. 162. Plut. in Lyc. t. 1, p. 41 et 42. Diod. Sic. lib. 1, p. 88.

(b) Plin. lib. 36, cap. 13, p. 739.

(c) Isocr. panath. t. 2, p. 260.

(d) Herodot. lib. 1, cap. 65. Plat. in Min. t. 2, p. 318. Id. de leg. lib. 3, p. 683. Xenoph. Ephor. Callisth. ap. Polyb. lib. 6, p. 488. Aristot. de rep. lib. 2, cap. 10, p. 332. Strab. lib. 10, p. 477.

(e) Plut. in Lyc. t. 1, p. 41.

(f) Ephor. ap. Strab. lib. 10, p. 381.

(g) Polyb. lib. 6, p. 489.

(h) Id. ibid.

CHAPITRE LI.

et de là devoit résulter une diversité essentielle dans les constitutions et les mœurs des deux peuples. Cependant, lui dis-je, l'or et l'argent ont forcé parmi vous les barrières que leur opposoient des lois insuffisantes; et vous n'êtes plus, comme autrefois, heureux par les privations, et riches, pour ainsi dire, de votre indigence.

Damonax alloit répondre, lorsque nous entendîmes dans la rue crier à plusieurs reprises : Ouvrez, ouvrez; car il n'est pas permis à Lacédémone de frapper à la porte *(a)*. C'étoit lui, c'étoit Philotas. Je courois me jeter entre ses bras, il étoit déja dans les miens : je le présentai de nouveau à Damonax, qui le moment d'après se retira par discrétion. Philotas s'informa de son caractère. Je répondis : Il est bon, facile; il a la politesse du cœur, bien supérieure à celle des manières : ses mœurs sont simples et ses sentimens honnêtes. Philotas en conclut que Damonax étoit aussi ignorant que le commun des Spartiates. J'ajoutai : Il se passionne pour les lois de Lycurgue. Philotas trouva qu'il saluoit d'une manière plus gauche que lors de notre première entrevue.

Mon ami étoit si prévenu en faveur de sa nation, qu'il méprisoit les autres peuples, et haïssoit souverainement les Lacédémoniens. Il avoit recueilli contre ces derniers, tous les ridicules dont on les accable sur le théâtre d'Athènes, toutes les injures que leur prodiguent les orateurs d'Athènes, toutes les injustices que leur attribuent les historiens d'Athènes, tous les vices que les philosophes d'Athènes reprochent aux lois de Lycurgue : couvert de ces armes, il attaquoit sans cesse

(a) Plut. instit. Lacon. t. 2, p. 239.

CHAPITRE LI.

les partisans de Sparte. J'avois souvent essayé de le corriger de ce travers, et je ne pouvois souffrir que mon ami eût un défaut.

Il étoit revenu par l'Argolide ; de là, jusqu'à Lacédémone, le chemin est si rude, si scabreux, qu'excédé de fatigue, il me dit avant de se coucher : Sans doute que, suivant votre louable coutume, vous me ferez grimper sur quelque rocher, pour admirer à loisir les environs de cette superbe ville ? car on ne manque pas ici de montagnes, pour procurer ce plaisir aux voyageurs. Demain, répondis-je, nous irons au Ménélaion, éminence située au-delà de l'Eurotas ; Damonax aura la complaisance de nous y conduire.

Le jour suivant, nous passâmes le Babyx ; c'est le nom que l'on donne au pont de l'Eurotas *(a)*. Bientôt s'offrirent à nous les débris de plusieurs maisons construites autrefois sur la rive gauche du fleuve, et détruites dans la dernière guerre par les troupes d'Épaminondas *(b)*. Mon ami saisit cette occasion pour faire le plus grand éloge du plus grand ennemi des Lacédémoniens ; et comme Damonax gardoit le silence, il en eut pitié.

En avançant, nous apperçûmes trois ou quatre Lacédémoniens, couverts de manteaux chamarrés de différentes couleurs, et le visage rasé seulement d'un côté *(c)*. Quelle farce jouent ces gens-là, demanda Philotas ? Ce sont, répondit Damonax, des trembleurs *(d)*, ainsi nommés pour avoir pris la fuite dans ce combat où nous repoussâmes les troupes d'Épaminondas. Leur extérieur sert à les faire reconnoître, et les humilie si fort, qu'ils ne fré-

(a) Aristot. ap. Plut. in Lyc. t. 1, p. 43. Hesych. in Βαβύξ.

(b) Xenoph. hist. Græc. lib. 6, p. 608.

(c) Plut. in Ages. t. 1, p. 612.

(d) Mœurs. miscell. Lacon. lib. 3, cap. 7.

Digitized by Google

quentent que les lieux solitaires ; vous voyez qu'ils évitent notre présence *(a)*.

CHAPITRE LI.

Après avoir, du haut de la colline, parcouru des yeux, et ces belles campagnes qui se prolongent vers le midi, et ces monts sourcilleux qui bornent la Laconie au couchant, nous nous assîmes en face de la ville de Sparte. J'avois à ma droite Damonax, à ma gauche Philotas, qui daignoit à peine fixer ses regards sur ces amas de chaumières irrégulièrement rapprochées. Tel est cependant, lui dis-je, l'humble asyle de cette nation, où l'on apprend de si bonne heure l'art de commander, et l'art plus difficile d'obéir *(b)*. Philotas me serroit la main, et me faisoit signe de me taire. J'ajoutai : D'une nation qui ne fut jamais enorgueillie par les succès, ni abattue par les revers *(c)*. Philotas me disoit à l'oreille : Au nom des dieux, ne me forcez pas à parler ; vous avez déja vu que cet homme n'est pas en état de me répondre. Je continuai : Qui a toujours eu l'ascendant sur les autres, qui défit les Perses, battit souvent les généraux d'Athènes, et finit par s'emparer de leur capitale ; qui n'est ni frivole, ni inconséquente, ni gouvernée par des orateurs corrompus ; qui dans toute la Grèce.... Est souverainement détestée pour sa tyrannie, et méprisée pour ses vices, s'écria Philotas ; et tout de suite rougissant de honte : Pardonnez, dit-il à Damonax, ce mouvement de colère à un jeune homme qui adore sa patrie, et qui ne souffrira jamais qu'on l'insulte. Je respecte ce sentiment, répondit le Spartiate ; Lycurgue en a fait le mobile de nos actions. O mon fils ! celui qui aime sa patrie, obéit aux lois, et dès-lors ses

(a) Xenoph. de rep. Laced. p. 684.
(b) Plut. apophth. Lacon. t. 2, p. 212.
(c) Archid. ap. Thucyd. lib. 1, cap. 84.

CHAPITRE LI.

devoirs sont remplis ; la vôtre mérite votre attachement, et je blâmerois Anacharsis d'avoir poussé si loin la plaisanterie, s'il ne nous avoit fourni l'occasion de nous guérir l'un ou l'autre de nos préjugés. La lice vient de s'ouvrir : vous y paroîtrez avec les avantages que vous devez à votre éducation : je ne m'y présenterai qu'avec l'amour de la vérité.

Cependant Philotas me disoit tout bas : Ce Spartiate a du bon sens ; épargnez-moi la douleur de l'affliger ; détournez, s'il est possible, la conversation. Damonax ! dis-je alors, Philotas a fait un portrait des Spartiates d'après les écrivains d'Athènes ; priez-le de vous le montrer. La fureur de mon ami alloit fondre sur moi ; Damonax la prévint de cette manière : Vous avez outragé ma patrie, je dois la défendre : vous êtes coupable, si vous n'avez parlé que d'après vous ; je vous excuse, si ce n'est que d'après quelques Athéniens ; car je ne présume pas qu'ils aient tous conçu une si mauvaise idée de nous. Gardez-vous de le penser, répondit vivement Philotas ; vous avez parmi eux des partisans qui vous regardent comme des demi-dieux *(a)*, et qui cherchent à copier vos manières ; mais, je dois l'avouer, nos sages s'expliquent librement sur vos lois et sur vos mœurs. — Ces personnes sont vraisemblablement instruites. — Comment instruites ! ce sont les plus beaux génies de la Grèce, Platon, Isocrate, Aristote et tant d'autres. Damonax dissimula sa surprise ; et Philotas, après bien des excuses, reprit la parole :

Lycurgue ne connut pas l'ordre des vertus. Il assigna le premier rang à la valeur *(b)* : de là cette foule de maux

(a) Isocr. panath. t. 2, p. 201.
(b) Plat. de leg. lib. 1, t. 1, p. 630 ; lib. 4, p. 705.

que les Lacédémoniens ont éprouvés, et qu'ils ont fait éprouver aux autres.

A peine fut-il mort, qu'ils essayèrent leur ambition sur les peuples voisins *(a)* : ce fait est attesté par un historien que vous ne connoissez pas, et qui s'appelle Hérodote. Dévorés du desir de dominer, leur impuissance les a souvent obligés de recourir à des bassesses humiliantes, à des injustices atroces : ils furent les premiers à corrompre les généraux ennemis *(b)*; les premiers à mendier la protection des Perses, de ces barbares à qui, par la paix d'Antalcidas, ils ont dernièrement vendu la liberté des Grecs de l'Asie *(c)*.

Dissimulés dans leurs démarches, sans foi dans leurs traités *(d)*, ils remplacent dans les combats la valeur par des stratagêmes *(e)*. Les succès d'une nation leur causent des déplaisirs amers; ils lui suscitent des ennemis, ils excitent ou fomentent les divisions qui la déchirent : dans le siècle dernier, ils proposèrent de détruire Athènes qui avoit sauvé la Grèce *(f)*, et allumèrent la guerre du Péloponèse qui détruisit Athènes *(g)*.

En vain Lycurgue s'efforça de les préserver du poison des richesses, Lacédémone en recèle une immense quantité dans son sein *(h)*; mais elles ne sont entre les mains que de quelques particuliers qui ne peuvent s'en rassasier *(i)*. Eux seuls parviennent aux emplois, refusés au mérite qui gémit dans l'indigence *(k)*. Leurs épouses,

---

(a) Herodot. lib. 1, cap. 66.

(b) Pausan. lib. 4, cap. 17, p. 321.

(c) Isocr. panegyr. t. 1, p. 184. Id. panath. t. 2, p. 234. Polyb. lib. 6, p. 492.

(d) Euripid. in Androm. v. 446. Aristoph. in pac. v. 216 et 1067; in Lysistr. v 630.

(e) Pericl. ap. Thucyd. lib. 2, cap. 39.

(f) Ælian. var. hist. lib. 4, cap. 6. Diod. Sic. lib. 15, p. 375.

(g) Dionys. Halic. t. 6, p. 770.

(h) Plat. in Alcib. 1, t. 2, p. 122.

(i) Aristot. de rep. lib. 2, cap. 9, t. 2, p. 331; lib. 5, cap. 7, p. 396.

(k) Pericl. ibid. cap. 37.

CHAPITRE LI.

dont Lycurgue négligea l'éducation, ainsi que des autres Lacédémoniennes, leurs épouses qui les gouvernent en les trahissant, partagent leur avidité, et par la dissolution de leur vie, augmentent la corruption générale *(a)*.

Les Lacédémoniens ont une vertu sombre, austère, et fondée uniquement sur la crainte *(b)*. Leur éducation les rend si cruels, qu'ils voient sans regret couler le sang de leurs enfans, et sans remords celui de leurs eselaves.

Ces accusations sont bien graves, dit Philotas en finissant, et je ne sais comment vous pourriez y répondre. Par le mot de ce lion, dit le Spartiate, qui, à l'aspect d'un groupe, où un animal de son espèce cédoit aux efforts d'un homme, se contenta d'observer que les lions n'avoient point de sculpteurs. Philotas surpris me disoit tout bas : Est-ce qu'il auroit lu les fables d'Ésope ? Je n'en sais rien, lui dis-je ; il tient peut-être ce conte de quelque Athénien. Damonax continua : Croyez qu'on ne s'occupe pas plus ici de ce qui se dit dans la place d'Athènes, que de ce qui se passe au-delà des colonnes d'Hercule *(c)*. Quoi! reprit Philotas, vous laisserez votre nom rouler honteusement de ville en ville et de génération en génération ? Les hommes étrangers à notre pays et à notre siècle, répondit Damonax, n'oseront jamais nous condamner sur la foi d'une nation toujours rivale et souvent ennemie. Qui sait même si nous n'aurons pas des défenseurs ? — Juste ciel ! Et qu'opposeroient-ils au tableau que je viens de vous présenter ? — Un tableau plus fidèle et tracé par des mains également habiles. Le voici.

Ce n'est qu'à Lacédémone et en Crète qu'existe un véritable

(a) Plat. de leg. lib. 7, t. 2, p. 806. Aristot. de rep. lib. 2, cap. 9, t. 2, p. 328.

(b) Pericl. ap. Thucyd. lib. 2, cap. 37.

(c) Isocr. panath. t. 2, p. 312.

CHAPITRE LI.

ritable gouvernement ; on ne trouve ailleurs qu'un assemblage de citoyens, dont les uns sont maitres, et les autres esclaves *(a)*. A Lacédémone, point d'autres distinctions entre le Roi et le particulier, le riche et le pauvre, que celles qui furent réglées par un législateur inspiré des dieux mêmes *(b)*. C'est un dieu encore qui guidoit Lycurgue, lorsqu'il tempéra par un Sénat la trop grande autorité des Rois *(c)*.

Ce gouvernement, où les pouvoirs sont si bien contrebalancés *(d)*, et dont la sagesse est généralement reconnue *(e)*, a subsisté pendant quatre siècles, sans éprouver aucun changement essentiel, sans exciter la moindre division parmi les citoyens *(f)*. Jamais dans ces temps heureux, la république ne fit rien dont elle eût à rougir *(g)* ; jamais dans aucun état, on ne vit une si grande soumission aux lois, tant de désintéressement, de frugalité, de douceur et de magnanimité, de valeur et de modestie *(h)*. Ce fut alors que, malgré les instances de nos alliés, nous refusâmes de détruire cette Athènes *(i)*, qui, depuis..... A ces mots Philotas s'écria : Vous n'avez sans doute consulté que les écrivains de Lacédémone ? Nous n'en avons point, répondit Damonax. — Ils s'étoient donc vendus à Lacédémone ? — Nous n'en achetons jamais. Voulez-vous connoître mes garans ? Les plus beaux

(a) Plat. de leg. lib. 4, t. 2, p. 712.
(b) Id. ibid. lib. 3, p. 696.
(c) Id. ibid. p. 692.
(d) Aristot. de rep. lib. 2, cap. 6, t. 2, p. 321 ; cap. 11, p. 335 ; lib. 4, cap. 9, p. 374.
(e) Xenoph. hist. Græc. lib. 2, p. 466. Isocr. ad Nicocl. t. 1, p. 96. Id. areop. p. 342. Id. in Archid. t. 2, p. 34. Plat. de rep. lib. 10, t. 2, p. 599. Aristot. de rep. lib. 2, p. 335. Demosth. adv. Leptin. p. 556.
(f) Thucyd. lib. 1, cap. 18. Lys. in Olymp. p. 521. Xenoph. in Ages. p. 651. Isocr. panath. t. 2, p. 316.
(g) Xenoph. hist. Græc. lib. 6, p. 611.
(h) Plat. in Alcib. 1, t. 2, p. 122. Xenoph. hist. Græc. lib. 5, p. 552. Id. de rep. Laced. p. 685. Isocr. panath. t. 2, p. 237 et 316.
(i) Andocid. de myst. p. 18. Xenoph. ibid. lib. 2, p. 460 ; lib. 6, p. 609 et 611. Isocr. de pac. t. 1, p. 399 et 414. Polyæn. strateg. lib. 1, cap. 45, §. 5. Justin. lib. 5, cap. 9.

CHAPITRE LI.

génies de la Grèce, Platon, Thucydide, Isocrate, Xénophon, Aristote et tant d'autres. J'eus des liaisons étroites avec quelques-uns d'entre eux, dans les fréquens voyages que je fis autrefois à Athènes par ordre de nos magistrats; je dois à leurs entretiens et à leurs ouvrages, ces foibles connoissances qui vous étonnent dans un Spartiate.

Damonax ne voyoit que de la surprise dans le maintien de Philotas; j'y voyois de plus la crainte d'être accusé d'ignorance ou de mauvaise foi: on ne pouvoit cependant lui reprocher que de la prévention et de la légèreté. Je demandai à Damonax pourquoi les écrivains d'Athènes s'étoient permis tant de variations et de licences en parlant de sa nation. Je pourrois vous répondre, dit-il, qu'ils cédèrent tour-à-tour à la force de la vérité, et à celle de la haîne nationale. Mais ne craignez rien, Philotas, je ménagerai votre délicatesse.

Pendant la guerre, vos orateurs et vos poètes, afin d'animer la populace contre nous, font comme ces peintres, qui, pour se venger de leurs ennemis, les représentent sous un aspect hideux. Vos philosophes et vos historiens, plus sages, nous ont distribué le blâme et la louange, parce que, suivant la différence des temps, nous avons mérité l'un et l'autre. Ils ont fait comme ces artistes habiles qui peignent successivement leur héros dans une situation paisible, dans un accès de fureur, avec les attraits de la jeunesse, avec les rides et les difformités de la vieillesse. Nous venons, vous et moi, de placer ces différens tableaux devant nos yeux: vous en avez emprunté les traits qui pouvoient enlaidir le vôtre; j'aurois saisi tous ceux qui pouvoient embellir le mien, si vous m'aviez permis d'achever; et nous n'aurions tous deux présenté

Digitized by Google

que des copies infidèles. Il faut donc revenir sur nos pas, et fixer nos idées sur des faits incontestables.

J'ai deux assauts à soutenir, puisque vos coups se sont également dirigés sur nos mœurs et sur notre gouvernement. Nos mœurs n'avoient reçu aucune atteinte pendant quatre siècles; vos écrivains l'ont reconnu. Elles commencèrent à s'altérer pendant la guerre du Péloponèse ; nous en convenons: blâmez nos vices actuels, mais respectez nos anciennes vertus.

De deux points que j'avois à défendre, j'ai composé pour le premier ; je ne saurois céder à l'égard du second, et je soutiendrai toujours que parmi les gouvernemens connus, il n'en est pas de plus beau que celui de Lacédémone. Platon, il est vrai, quoique convaincu de son excellence, a cru y découvrir quelques défauts *(a)*, et j'apprends qu'Aristote se propose d'en relever un plus grand nombre.

Si ces défauts ne blessent pas essentiellement la constitution, je dirai à Platon : Vous m'avez appris qu'en formant l'univers, le premier des êtres opéra sur une matière préexistante qui lui opposoit une résistance quelquefois invincible, et qu'il ne fit que le bien dont la nature éternelle des choses étoit susceptible *(b)*. J'ose dire à mon tour : Lycurgue travailloit sur une matière rebelle, et qui participoit de l'imperfection attachée à l'essence des choses ; c'est l'homme, dont il fit tout ce qu'il étoit possible d'en faire.

Si les défauts reprochés à ses lois doivent nécessairement en entraîner la ruine, je rappellerai à Platon ce qui

(a) Plat. de leg. lib. 1, t. 2, p. 628 et 634; lib. 7, p. 806.

(b) Id. in Tim. t. 3.

CHAPITRE LI.

est avoué de tous les écrivains d'Athènes *(a)*, ce qu'en dernier lieu il écrivoit lui-même à Denys roi de Syracuse : La loi seule règne à Lacédémone, et le même gouvernement s'y maintient avec éclat depuis plusieurs siècles *(b)*. Or comment concevoir une constitution qui, avec des vices destructeurs et inhérens à sa nature, seroit toujours inébranlable, toujours inaccessible aux factions qui ont désolé si souvent les autres villes de la Grèce *(c)*?

Cette union est d'autant plus étrange, dis-je alors, que chez vous la moitié des citoyens est asservie aux lois, et l'autre ne l'est pas. C'est du moins ce qu'ont avancé les philosophes d'Athènes ; ils disent que votre législation ne s'étend point jusqu'aux femmes, qui, ayant pris un empire absolu sur leurs époux, accélèrent de jour en jour les progrès de la corruption *(d)*.

Damonax me répondit : Apprenez à ces philosophes, que nos filles sont élevées dans la même discipline, avec la même rigueur que nos fils ; qu'elles s'habituent comme eux aux mêmes exercices ; qu'elles ne doivent porter pour dot à leurs maris qu'un grand fonds de vertus *(e)* ; que devenues mères, elles sont chargées de la longue éducation de leurs enfans, d'abord avec leurs époux, ensuite avec les magistrats ; que des censeurs ont toujours les yeux ouverts sur leur conduite *(f)* ; que les soins des esclaves et du ménage roulent entièrement sur elles *(g)* ; que Lycurgue eut l'attention de leur interdire toute espèce de parure *(h)* ; qu'il n'y a pas 50 ans encore qu'on

(a) Thucyd. lib. 1, cap. 18. Xenoph. in Ages. p. 651, et alii ut suprà.

(b) Plat. epist. 8, t. 3, p. 354.

(c) Lys. in Olymp. p. 521.

(d) Plat. de leg. lib. 7, t. 2, p. 806. Aristot. de rep. lib. 2, cap. 9, t. 2, p. 328 et 329. Id. de rhet. lib. 1, cap. 5, t. 2, p. 523.

(e) Plut. apophth. Lacon. t. 2, p. 227. Justin. lib. 3, cap. 3.

(f) Hesych. in Ἀρμόσυν.

(g) Plat. de leg. lib. 7, t. 2, p. 806.

(h) Heracl. de polit. in antiq. Græc. t. 6, p. 2823.

Digitized by Google

CHAPITRE LI.

étoit persuadé à Sparte qu'un riche vêtement suffisoit pour flétrir leur beauté *(a)*, et qu'avant cette époque, la pureté de leurs mœurs étoit généralement reconnue *(b)*: enfin demandez s'il est possible que dans un état la classe des hommes soit vertueuse, sans que celle des femmes le soit aussi.

Vos filles, repris-je, s'habituent dès leur enfance à des exercices pénibles, et c'est ce que Platon approuve : elles y renoncent après leur mariage, et c'est ce qu'il condamne. En effet, dans un gouvernement tel que le vôtre, il faudroit que les femmes, à l'exemple de celles des Sauromates, fussent toujours en état d'attaquer ou de repousser l'ennemi *(c)*. Nous n'élevons si durement nos filles, me répondit-il, que pour leur former un tempérament robuste; nous n'exigeons de nos femmes que les vertus paisibles de leur sexe. Pourquoi leur donner des armes? Nos bras suffisent pour les défendre.

Ici Philotas rompit le silence, et d'un ton plus modeste il dit à Damonax : Puisque vos lois n'ont que la guerre pour objet, ne seroit-il pas essentiel de multiplier parmi vous le nombre des combattans? La guerre pour objet! s'écria le Spartiate; je reconnois le langage de vos écrivains *(d)*; ils prêtent au plus sage, au plus humain des législateurs, le projet le plus cruel et le plus insensé : le plus cruel, s'il a voulu perpétuer dans la Grèce une milice altérée du sang des nations et de la soif des conquêtes; le plus insensé, puisque pour l'exécuter, il n'auroit proposé que des moyens absolument

(a) Plut. in Lysandr. t. 1, p. 434.

(b) Id. in Lyc. t. 1, p. 49. Id. apophth. Lacon. t. 2, p. 228.

(c) Plat. de leg. lib. 7, t. 2, p. 806.

(d) Id. ibid. lib. 1, t. 2, p. 630; lib. 4, p. 705. Aristot. de rep. lib. 2, cap. 9, t. 2, p. 331.

CHAPITRE I. I.

contraires à ses vues *(a)*. Parcourez notre code militaire ; ses dispositions, prises dans leur sens littéral, ne tendent qu'à nous remplir de sentimens généreux, qu'à réprimer notre ambition. Nous sommes assez malheureux pour les négliger, mais elles ne nous instruisent pas moins des intentions de Lycurgue.

Par quels moyens en effet pourroit s'agrandir une nation dont on enchaîne à chaque pas la valeur ; qui, du côté de la mer, privée par ses lois, de matelots et de vaisseaux *(b)*, n'a pas la liberté d'étendre ses domaines, et du côté de la terre, celle d'assiéger les places dont les frontières de ses voisins sont couvertes *(c)* ; à qui l'on défend de poursuivre l'ennemi dans sa fuite, et de s'enrichir de ses dépouilles *(d)* ; qui, ne pouvant faire souvent la guerre au même peuple *(e)*, est obligée de préférer les voies de la négociation à celle des armes ; qui, ne devant pas se mettre en marche avant la pleine lune, ni combattre en certaines fêtes *(f)*, risque quelquefois de voir échouer ses projets ; et qui, par son extrême pauvreté, ne sauroit, dans aucun temps, former de grandes entreprises *(g)* ? Lycurgue n'a pas voulu établir parmi nous une pépinière de conquérans, mais des guerriers tranquilles, qui ne respireroient que la paix, si l'on respectoit leur repos, que la guerre, si on avoit l'audace de le troubler.

Il semble néanmoins, reprit Philotas, que par la na-

(a) Polyb. lib. 6, p. 491.

(b) Plut. instit. Lacon. t. 2, p. 239.

(c) Herodot. lib. 9, cap. 69. Plut. apophth. Lacon. t. 2, p. 228 et 233.

(d) Thucyd. lib. 5, cap. 73. Pausan. lib. 4, cap. 8, p. 300. Plut. in Lyc. p. 54. Id. apophth. Lacon. t. 2, p. 228. Ælian. var. hist. lib. 6, cap. 6.

(e) Plut. in Lyc. t. 1, p. 47. Polyæn. strateg. lib. 1, cap. 16.

(f) Herodot. lib. 6, cap. 106 ; lib. 7, cap. 206 ; lib. 9, cap. 11. Thucyd. lib. 5, cap. 76.

(g) Polyb. lib. 6, p. 493.

CHAPITRE LI.

ture des choses, un peuple de guerriers dégénère tôt ou tard en un peuple de conquérans; et l'on voit par la suite des faits, que vous avez éprouvé ce changement sans vous en appercevoir. On vous accuse en effet d'avoir conçu de bonne heure, et de n'avoir jamais perdu de vue le dessein d'asservir les Arcadiens *(a)* et les Argiens *(b)*; je ne parle pas de vos guerres avec les Messéniens, parce que vous croyez pouvoir les justifier.

Je vous l'ai déja dit, répondit Damonax, nous n'avons point d'annales; des traditions confuses nous apprennent qu'anciennement nous eûmes plus d'une fois des intérêts à démêler avec les nations voisines. Fûmes-nous les agresseurs? Vous l'ignorez, je l'ignore aussi; mais je sais que dans ces siècles éloignés, un de nos Rois ayant défait les Argiens, nos alliés lui conseillèrent de s'emparer de leur ville. L'occasion étoit favorable, la conquête aisée. Ce seroit une injustice, répondit-il; nous avons fait la guerre pour assurer nos frontières, et non pour usurper un empire, sur lequel nous n'avons aucune espèce de droit *(c)*. Voulez-vous connoître l'esprit de notre institution? Rappelez-vous des faits plus récens, et comparez notre conduite avec celle des Athéniens.

Les Grecs avoient triomphé des Perses; mais la guerre n'étoit pas finie : elle se continuoit avec succès sous la conduite de Pausanias, qui abusa de son pouvoir. Nous le révoquâmes, et convaincus de ses malversations, nous condamnâmes à mort le vainqueur de Platée. Cependant les alliés offensés de sa hauteur, avoient remis aux Athéniens, le commandement général des armées. C'étoit nous

(a) Herodot. lib. 1, cap. 66. Pausan. lib. 3, cap. 3, p. 210.

(b) Herodot. lib. 1, cap. 82. Isocr. panath. t. 2, p. 227 et 231. Pausan. lib. 3, cap. 4, p. 211; cap. 7, p. 219.

(c) Plut. apophth. Lacon. t. 2, p. 231.

CHAPITRE I. I.

dépouiller d'un droit dont nous avions joui jusqu'alors, et qui nous plaçoit à la tête des nations de la Grèce. Nos guerriers bouillonnant de colère, vouloient absolument le retenir par la force des armes ; mais un vieillard leur ayant représenté que ces guerres éloignées n'étoient propres qu'à corompre nos mœurs *(a)*, ils décidèrent sur le champ, qu'il valoit mieux renoncer à nos prérogatives qu'à nos vertus. Est-ce-là le caractère des conquérans?

Athènes, devenue de notre aveu la première puissance de la Grèce, multiplioit de jour en jour ses conquêtes ; rien ne résistoit à ses forces, et ne suffisoit à son ambition : ses flottes, ses armées attaquoient impunément les peuples amis et ennemis. Les plaintes de la Grèce opprimée parvinrent jusqu'à nous *(b)* ; des circonstances critiques nous empêchèrent d'abord de les écouter, et quand nous fûmes plus tranquilles, notre indolence ne nous le permit pas. Le torrent commençoit à se déborder sur nos anciens alliés du Péloponèse ; ils se disposoient à nous abandonner *(c)*, et peut-être même à le diriger sur nos têtes, si nous refusions plus long-temps de l'arrêter dans son cours.

Mon récit n'est pas suspect ; je ne parle que d'après l'historien le plus exact de la Grèce, d'après un Athénien eclairé, impartial, et témoin des faits *(d)*. Lisez dans l'ouvrage de Thucydide le discours de l'ambassadeur de Corinthe *(e)*, et celui du roi de Lacédémone *(f)*. Voyez tout ce que nous fîmes alors pour conserver la paix *(g)*, et jugez vous-même, si c'est à notre ambition et à notre

---

(a) Thucyd. lib. 1, cap. 95. Diod. Sic. lib. 11, p. 38. Plut. in Aristid. t. 1, p. 333.
(b) Thucyd. lib. 1, cap. 101 ; lib. 3, cap. 10.
(c) Id. lib. 1, cap. 71.
(d) Id. ibid. cap. 118 ; lib. 5, cap. 26.
(e) Id. ibid. cap. 68.
(f) Id ibid. cap. 80.
(g) Id. ibid. cap. 139 ; lib. 2, cap. 12.

jalousie

CHAPITRE LI.

jalousie qu'il faut attribuer la guerre du Péloponèse, comme on nous le reprochera peut-être un jour, sur la foi de quelques écrivains prévenus *(a)*.

Un peuple n'est pas ambitieux, quand par caractère et par principe, il est d'une lenteur inconcevable à former des projets et à les suivre *(b)*; quand il n'ose rien hasarder, et qu'il faut le contraindre à prendre les armes *(c)*. Non, nous n'étions pas jaloux, nous serions trop humiliés de l'être; mais nous fûmes indignés de voir prêtes à plier sous le joug d'une ville, ces belles contrées que nous avions soustraites à celui des Perses.

Dans cette longue et malheureuse guerre, les deux partis firent des fautes grossières, et commirent des cruautés horribles. Plus d'une fois les Athéniens dûrent s'appercevoir que, par notre lenteur à profiter de nos avantages, nous n'étions pas les plus dangereux de leurs ennemis *(d)*; plus d'une fois encore, ils dûrent s'étonner de notre empressement à terminer des malheurs qui se prolongeoient au-delà de notre attente *(e)*. A chaque campagne, à chaque expédition, nous regrettions plus vivement le repos qu'on nous avoit ravi. Presque toujours les derniers à prendre les armes, les premiers à les quitter; vainqueurs, nous offrions la paix *(f)*; vaincus, nous la demandions *(g)*.

Telles furent en général nos dispositions; heureux, si les divisions qui commençoient à se former à Sparte *(h)*, et les égards que nous devions à nos alliés, nous avoient

---

(a) Dionys. Halic. epist. ad Pomp. t 6, p. 770.
(b) Thucyd. lib. 1, cap. 70, 118 et 120.
(c) Id. ibid. cap. 118; lib. 8, cap. 96.
(d) Id. lib. 8, cap. 96.
(e) Id. lib. 5, cap. 14.
(f) Id. ibid. cap. 13.
(g) Id. lib. 4, cap. 15 et 17. Diod. Sic. lib. 13, p. 177. Schol. Aristoph. in pac. v. 664.
(h) Thucyd. lib. 5, cap. 36.

CHAPITRE LI.

toujours permis de nous y conformer! Mais elles se manifestèrent sensiblement à la prise d'Athènes. Les Corinthiens, les Thébains, et d'autres peuples encore, proposèrent de la renverser de fond en comble. Nous rejetâmes cet avis *(a)*; et en effet, ce n'étoient ni ses maisons, ni ses temples qu'il falloit ensevelir dans les entrailles de la terre, mais les trésors qu'elle renfermoit dans son sein; mais ces dépouilles précieuses, et ces sommes immenses que Lysander, général de nottre flotte, avoit recueillies dans le cours de ses expéditions, et qu'il introduisit successivement dans notre ville *(b)* *. Je m'en souviens, j'étois jeune encore; les plus sages d'entre nous frémirent à l'aspect de l'ennemi. Réveillé par leurs cris, le tribunal des Éphores proposa d'éloigner pour jamais ces richesses, source féconde des divisions et des désordres dont nous étions menacés *(c)*. Le parti de Lysander prévalut. Il fut décidé que l'or et l'argent seroient convertis en monnoies pour les besoins de la république, et non pour ceux des particuliers *(d)* : résolution insensée et funeste. Dès que le gouvernement attachoit de la valeur à ces métaux, on devoit s'attendre que les particuliers leur donneroient bientôt un prix infini.

Ils vous séduisirent sans peine, dis-je alors, parce que, suivant la remarque de Platon, vos lois vous avoient aguerris contre la douleur, et nullement contre la volupté *(e)*. Quand le poison est dans l'état, répondit Damonax, la philosophie doit nous en garantir; quand il

(a) Andoc. de myst. part. 2, p. 18. Xenoph. hist. Grac. lib. 2, p. 460. Isocr. Justin. et alii ut suprà.

(b) Xenoph. ibid. p. 462. Diod. Sic. lib. 13, p. 225.

* Voyez la note à la fin du volume.

(c) Athen. lib. 6, p. 233. Plut. in Agid t. 1, p. 797. Id. instit. Lacon. t. 2, p. 239.

(d) Plut. in Lys. t. 1, p. 442. Ælian. var. hist. lib. 14, cap. 29.

(e) Plat. de leg. lib. 1, t. 2, p. 634.

CHAPITRE LI.

n'y est pas, le législateur doit se borner à l'écarter; car le meilleur moyen de se soustraire à certains dangers, est de ne les pas connoître. Mais, repris-je, puisque l'assemblée accepta le présent funeste que lui apportoit Lysander, il ne fut donc pas le premier auteur des changemens que vos mœurs ont éprouvés?

Le mal venoit de plus loin, répondit-il *(a)*. La guerre des Perses nous jeta au milieu de ce monde, dont Lycurgue avoit voulu nous séparer. Pendant un demi-siècle, au mépris de nos anciennes maximes, nous conduisîmes nos armées en des pays éloignés; nous y formions des liaisons étroites avec leurs habitans. Nos mœurs, sans cesse mêlées avec celles des nations étrangères, s'altéroient, comme des eaux pures qui traversent un marais infect et contagieux. Nos généraux, vaincus par les présens de ceux dont ils auroient dû triompher par les armes, flétrissoient de jour en jour leur gloire et la nôtre. Nous les punissions à leur retour; mais, par le rang et le mérite des coupables, il arriva que le crime inspira moins d'horreur, et que la loi n'inspira plus que de la crainte. Plus d'une fois Périclès avoit acheté le silence de quelques-uns de nos magistrats, assez accrédités pour fermer nos yeux sur les entreprises des Athéniens *(b)*.

Après cette guerre qui nous couvrit de gloire, et nous communiqua les germes des vices, nous vîmes sans effroi, disons mieux, nous partageâmes les passions violentes de deux puissans génies que notre malheureuse

(a) Dissert. de M. Mathon de la Cour et de M. l'abbé de Gourcy, sur la décadence des lois de Lycurgue.

(b) Aristoph. in pac. v. 621. Theophr. ap. Plut. in Per. t. 1, p. 164.

CHAPITRE LI.

destinée fit paroître au milieu de nous. Lysander et Agésilas entreprirent d'élever Sparte au comble de la puissance, pour dominer, l'un au dessus d'elle, et l'autre avec elle.

Les Athéniens battus plus d'une fois sur mer, une guerre de 27 ans terminée dans une heure *(a)*, Athènes prise, plusieurs villes délivrées d'un joug odieux, d'autres recevant de nos mains des magistrats qui finissoient par les opprimer, la Grèce en silence et forcée de reconnoître la prééminence de Sparte; tels sont les principaux traits qui caractérisent le brillant ministère de Lysander.

Sa politique ne connut que deux principes, la force et la perfidie. A l'occasion de quelques différends, survenus entre nous et les Argiens, au sujet des limites, ces derniers rapportèrent leurs titres. Voici ma réponse, dit Lysander, en mettant la main sur son épée *(b)*. Il avoit pour maxime favorite, qu'on doit tromper les enfans avec des osselets, et les hommes avec des parjures *(c)*.

De là ses vexations et ses injustices, quand il n'avoit rien à craindre; ses ruses et ses dissimulations, quand il n'osoit agir à force ouverte : de là encore, cette facilité avec laquelle il se plioit aux circonstances. A la cour des Satrapes de l'Asie, il supportoit, sans murmurer, le poids de leur grandeur *(d)*; un moment après, il distribuoit à des Grecs, les mépris qu'il venoit d'essuyer de la part des Perses.

(a) Plut. in Lys. t. 1, p. 439.
(b) Id. ibid. p. 445.
(c) Id. ibid. p. 437. Id. apophth. Lacon. t. 2, p. 229.
(d) Id. in Lys. t. 1, p. 434.

Digitized by Google

CHAPITRE LI.

Quand il eut obtenu l'empire des mers, il détruisit par-tout la démocratie ; c'étoit l'usage de Sparte* : il le suivit avec obstination, pour placer à la tête de chaque ville, des hommes qui n'avoient d'autre mérite qu'un entier abandon à ses volontés *(a)*. Ces révolutions ne s'opéroient qu'avec des torrens de larmes et de sang. Rien ne lui coûtoit pour enrichir ses créatures, pour écraser ses ennemis : c'est le nom qu'il donnoit à ceux qui défendoient les intérêts du peuple. Ses haînes étoient implacables, ses vengeances terribles ; et quand l'âge eut aigri son humeur atrabilaire *(b)*, la moindre résistance le rendoit féroce *(c)*. Dans une occasion, il fit égorger 800 habitans de Milet, qui sur la foi de ses sermens, avoient eu l'imprudence de sortir de leurs retraites *(d)*.

Sparte supportoit en silence de si grandes atrocités *(e)* ; il s'étoit fait beaucoup de partisans au milieu de nous par la sévérité de ses mœurs *(f)*, son obéissance aux magistrats, et l'éclat de ses victoires. Lorsque par ses excessives libéralités et la terreur de son nom, il en eut acquis un plus grand nombre encore parmi les nations étrangères, il fut regardé comme l'arbitre souverain de la Grèce *(g)*.

Cependant, quoiqu'il fût de la maison des Héraclides *(h)*, il se trouvoit trop éloigné du trône pour s'en rapprocher ; il y fit monter Agésilas qu'il aimoit tendrement, et dont les droits à la couronne pouvoient être

---

* Rien ne fait peut-être plus d'honneur à Sparte que cet usage. Par l'abus excessif que le peuple faisoit par-tout de son autorité, les divisions régnoient dans chaque ville, et les guerres se multiplioient dans la Grèce.

(a) Plut. in Lys. t. 1, p. 435.

(b) Aristot. probl. §. 30, t. 2, p. 815. Plut. ibid. t. 1, p. 434 et 449.

(c) Plut. ibid. p. 445.

(d) Id. ibid. p. 443.

(e) Id. ibid. p. 444.

(f) Id. ibid. p. 434.

(g) Id. ibid. p. 445.

(h) Id. ibid. p. 434.

CHAPITRE LI.

contestés. Comme il se flattoit de régner sous le nom de ce jeune prince, il lui inspira le desir de la gloire, et l'enivra de l'espérance de détruire le vaste empire des Perses. On vit bientôt arriver les députés de plusieurs villes qu'il avoit sollicitées en secret. Elles demandoient Agésilas pour commander l'armée qu'elles levoient contre les barbares. Ce prince partit aussitôt avec un conseil de trente Spartiates, présidé par Lysander *(a)*.

Ils arrivent en Asie ; tous ces petits despotes que Lysander a placés dans les villes voisines, tyrans mille fois plus cruels que ceux des grands empires, parce que la cruauté croît à raison de la foiblesse, ne connoissent que leur protecteur, rampent servilement à sa porte, et ne rendent au souverain que de foibles hommages de bienséance. Agésilas jaloux de son autorité, s'apperçut bientôt qu'occupant le premier rang, il ne jouoit que le second rôle. Il donna froidement des dégoûts à son ami, qui revint à Sparte, ne respirant que la vengeance *(b)*. Il résolut alors d'exécuter un projet qu'il avoit conçu autrefois, et dont il avoit tracé le plan dans un mémoire *(c)*, trouvé après sa mort parmi ses papiers.

La maison d'Hercule est divisée en plusieurs branches. Deux seules ont des droits à la couronne. Lysander vouloit les étendre sur les autres branches, et même sur tous les Spartiates. L'honneur de régner sur des hommes libres seroit devenu le prix de la vertu, et Lysander par son crédit auroit pu se revêtir un jour du pouvoir suprême. Comme une pareille révolution ne pouvoit s'opérer à force ouverte, il eut recours à l'imposture.

(a) Plut. in Lys. t. 1, p. 446.
(b) Id. ibid. p. 447.
(c) Id. ibid. p. 450.

Digitized by Google

CHAPITRE LI.

Le bruit courut qu'au royaume de Pont une femme étant accouchée d'un fils dont Apollon étoit le père, les principaux de la nation le faisoient élever sous le nom de Silène. Ces vagues rumeurs fournirent à Lysander l'idée d'une intrigue qui dura plusieurs années, et qu'il conduisit, sans y paroître, par des agens subalternes. Les uns rappeloient par intervalles la naissance miraculeuse de l'enfant ; d'autres annonçoient que des prêtres de Delphes conservoient de vieux oracles auxquels il ne leur étoit pas permis de toucher, et qu'ils devoient remettre un jour au fils du Dieu dont ils desservoient les autels ?

On approchoit du dénouement de cette étrange pièce. Silène avoit paru dans la Grèce. Il étoit convenu qu'il se rendroit à Delphes ; que des prêtres dont on s'étoit assuré, examineroient en présence de quantité de témoins, les titres de son origine ; que forcés de le reconnoître pour fils d'Apollon, ils déposeroient dans ses mains les anciennes prophéties ; qu'il les liroit au milieu de cette nombreuse assemblée, et que par l'un de ces oracles, il seroit dit que les Spartiates ne devoient désormais élire pour leurs Rois que les plus vertueux des citoyens.

Au moment de l'exécution, un des principaux acteurs effrayé des suites de l'entreprise n'osa l'achever *(a)* ; et Lysander, au désespoir, se fit donner le commandement de quelques troupes qu'on envoyoit en Béotie. Il périt dans un combat *(b)* ; nous décernâmes des honneurs à sa mémoire *(c)*, nous aurions dû la flétrir. Il contribua plus

(a) Plut. in Lys. t. 1, p. 448.
(b) Id. ibid. p. 449.
(c) Id. ibid. p. 451.

CHAPITRE LI.

que personne à nous dépouiller de notre modération et de notre pauvreté.

Son système d'agrandissement fut suivi avec plus de méthode par Agésilas. Je ne vous parlerai point de ses exploits en Grèce, en Asie, en Egypte. Il fut plus dangereux que Lysander, parce qu'avec les mêmes talens, il eut plus de vertus, et qu'avec la même ambition, il fut toujours exempt de présomption et de vanité. Il ne souffrit jamais qu'on lui élevât une statue *(a)*. Lysander consacra lui-même la sienne au temple de Delphes; il permit qu'on lui dressât des autels, et qu'on lui offrît des sacrifices; il prodiguoit des récompenses aux poètes qui lui prodiguoient des éloges, et en avoit toujours un à sa suite, pour épier et célébrer ses moindres succès *(b)*.

L'un et l'autre, enrichirent leurs créatures, vécurent dans une extrême pauvreté, et furent toujours inaccessibles aux plaisirs *(c)*.

L'un et l'autre pour obtenir le commandement des armées, flattèrent honteusement les Ephores, et achevèrent de faire passer l'autorité entre leurs mains. Lysander après la prise d'Athènes leur mandoit : « J'ai dit « aux Athéniens que vous étiez les maîtres de la guerre « et de la paix *(d)*. » Agésilas se levoit de son trône, dès qu'ils paroissoient *(e)*.

Tous deux assurés de leur protection, nous remplirent d'un esprit de vertige, et par une continuité d'injustices et de violences *(f)*, soulevèrent contre nous cet Épaminondas, qui, après la bataille de Leuctres,

(a) Xenoph. in Ages. p. 673.
(b) Plut. in Lys. t. 1, p. 443.
(c) Id. ibid. p. 434. Id. in Syll. t. 1, p. 476.
(d) Xenoph. hist. Græc. lib. 3, p. 460.
(e) Plut. in Ages. t. 1, p. 597.
(f) Isocr. de pac. t. 1, p. 411. Diod. Sic. lib. 14, p. 234.

et

CHAPITRE LI.

et le rétablissement des Messéniens, nous réduisit à l'état déplorable où nous sommes aujourd'hui. Nous avons vu notre puissance s'écrouler avec nos vertus *(a)*. Ils ne sont plus ces temps où les peuples qui vouloient recouvrer leur liberté, demandoient à Lacédémone un seul de ses guerriers, pour briser leurs fers *(b)*.

Cependant rendez un dernier hommage à nos lois. Ailleurs la corruption auroit commencé par amollir nos ames; parmi nous elle a fait éclater des passions grandes et fortes, l'ambition, la vengeance, la jalousie du pouvoir, et la fureur de la célébrité. Il semble que les vices n'approchent de nous qu'avec circonspection. La soif de l'or ne s'est pas fait encore sentir dans tous les états, et les attraits de la volupté n'ont jusqu'à présent infecté qu'un petit nombre de particuliers. Plus d'une fois nous avons vu les magistrats et les généraux *(c)* maintenir avec vigueur notre ancienne discipline, et de simples citoyens montrer des vertus dignes des plus beaux siècles.

Semblables à ces peuples qui, situés sur les frontières de deux empires, ont fait un mélange des langues et des mœurs de l'un et de l'autre, les Spartiates sont, pour ainsi dire, sur les frontières des vertus et des vices; mais nous ne tiendrons pas long-temps dans ce poste dangereux : chaque instant nous avertit qu'une force invincible nous entraîne au fond de l'abyme. Moi-même, je suis effrayé de l'exemple que je vous donne aujourd'hui. Que diroit Lycurgue, s'il voyoit un

(a) Polyb. lib. 4, p. 344. Plut. in Num. t. 1, p. 78.

(b) Xenoph. de rep. Laced. p. 690. Isocr. in Archid. p. 36. Plut. in Lyc. p. 58.

(c) Xenoph. hist. Græc. lib. 1, p. 443.

CHAPITRE LI.

de ses élèves discourir, discuter, disputer, employer des formes oratoires ? Ah ! j'ai trop vécu avec les Athéniens ; je ne suis plus qu'un Spartiate dégradé.

FIN DU CHAPITRE CINQUANTE-UNIÈME.

CHAPITRE LII.

Voyage d'Arcadie *.

CHAPITRE LII.

QUELQUES jours après cet entretien, nous quittâmes Damonax avec des regrets qu'il daigna partager, et nous prîmes le chemin de l'Arcadie.

Nous trouvâmes d'abord le temple d'Achille, qu'on n'ouvre jamais, et auprès duquel viennent offrir des sacrifices les jeunes gens qui doivent se livrer, dans le Plataniste, les combats dont j'ai parlé; plus loin, sept colonnes qui furent, dit-on, élevées autrefois en l'honneur des sept planètes; plus loin, la ville de Pellana, et ensuite celle de Belmina, située sur les confins de la Laconie et de l'Arcadie *(a)*. Belmina, place forte dont la possession a souvent excité des querelles entre les deux nations, et dont le territoire est arrosé par l'Eurotas et par quantité de sources qui descendent des montagnes voisines *(b)*, est à la tête d'un défilé que l'on traverse pour se rendre à Mégalopolis, éloignée de Belmina de 90 stades *(c)* **, de Lacédémone d'environ 340 ***. Pendant toute la journée, nous eûmes le plaisir de voir couler à nos côtés, tantôt des torrens impétueux et bruyans, tantôt les eaux paisibles de l'Eurotas, du Thiuns et de l'Alphée.

* Voyez la carte de l'Arcadie.
(a) Plut. in Agid. t. 1, p. 806.
(b) Liv. lib. 38, cap. 34. Pausan. lib. 3, cap. 21, p. 263.
(c) Pausan. lib. 8, cap. 35, p. 670.
** Trois lieues et 1005 toises.
*** Près de 13 lieues.

CHAPITRE LII.

L'Arcadie occupe le centre du Péloponèse. Elevée au dessus des régions qui l'entourent *(a)*, elle est hérissée de montagnes *(b)*, quelques-unes d'une hauteur prodigieuse *(c)*, presque toutes peuplées de bêtes fauves *(d)* et couvertes de forêts. Les campagnes sont fréquemment entrecoupées de rivières et de ruisseaux. En certains endroits, leurs eaux trop abondantes ne trouvant point d'issues dans la plaine, se précipitent tout-à-coup dans des gouffres profonds, coulent pendant quelque temps dans l'obscurité, et après bien des efforts, s'élancent et reparoissent sur la terre *(e)*.

On a fait de grands travaux pour les diriger, on n'en a pas fait assez. A côté de campagnes fertiles, nous en avons vu que des inondations fréquentes condamnoient à une perpétuelle stérilité *(f)*. Les premières fournissent du blé et d'autres grains en abondance *(g)*; elles suffisent pour l'entretien de nombreux troupeaux; les pâturages y sont excellens, sur-tout pour les ânes et pour les chevaux, dont les races sont très estimées *(h)*.

Outre quantité de plantes utiles à la médecine *(i)*, ce pays produit presque tous les arbres connus. Les habitans qui en font une étude suivie *(k)*, assignent à la plupart des noms particuliers *(l)*; mais il est aisé d'y distinguer le pin, le sapin *(m)*, le cyprès *(n)*, le thuia,

---

(a) Aristot. probl. §. 26, t. 2, p. 806.
(b) Strab. lib. 8, p. 388.
(c) Pausan. lib. 8, cap. 38, p. 679. Strab. ibid.
(d) Pausan. ibid. cap. 35, p. 671.
(e) Aristot. ibid. Strab. ibid. p. 389. Pausan. ibid. cap. 7, 22, 23, 44 et 54. Diod. Sic. lib. 15, p. 365.
(f) Pausan. ibid. cap. 7, p. 611.
(g) Xenoph. hist. Græc. lib. 5, p. 552.
(h) Strab. ibid. p. 388. Varro, de re rust. lib. 2, cap. 1, §. 14.
(i) Theophr. hist. plant. lib. 4, cap. 6, p. 367.
(k) Id. lib. 3, cap. 6, p. 130; cap. 7, p. 138; cap. 10, p. 159.
(l) Plin lib. 16, cap. 10, t. 2, p. 9.
(m) Theophr. ibid. lib. 3, cap. 10, p. 159.
(n) Pausan. ibid. cap. 41, p. 684.

CHAPITRE LII.

l'andrachné *(a)*, le peuplier *(b)*, une sorte de cèdre dont le fruit ne mûrit que dans la troisième année *(c)*. J'en omets beaucoup d'autres qui sont également communs, ainsi que les arbres qui font l'ornement des jardins. Nous vîmes dans une vallée, des sapins d'une grosseur et d'une hauteur extraordinaires : on nous dit qu'ils devoient leur accroissement à leur heureuse position ; ils ne sont exposés ni aux fureurs des vents, ni aux feux du soleil *(d)*. Dans un bois auprès de Mantinée, on nous fit remarquer trois sortes de chênes *(e)*, celui qui est à larges feuilles, le phagus, et un troisième dont l'écorce est si légère qu'elle surnage sur l'eau ; les pêcheurs s'en servent pour soutenir leurs filets, et les pilotes pour indiquer l'endroit où ils ont jeté leurs ancres *(f)*.

Les Arcadiens se regardent comme les enfans de la terre, parce qu'ils ont toujours habité le même pays, et qu'ils n'ont jamais subi un joug étranger *(g)*. On prétend qu'établis d'abord sur les montagnes *(h)*, ils apprirent par degrés à se construire des cabanes, à se vêtir de la peau des sangliers, à préférer aux herbes sauvages et souvent nuisibles, les glands du phagus dont ils faisoient encore usage dans les derniers siècles *(i)*. Ce qui paroît certain, c'est qu'après avoir connu le besoin de se rapprocher, ils ne connoissoient pas encore les charmes de l'union. Leur climat froid et rigoureux *(k)* donne au corps de la vigueur, à l'ame de l'âpreté. Pour adoucir ces

---

(a) Theophr. hist. plant. lib. 3, cap. 6 p. 130.
(b) Id. ibid. cap. 5, p. 124.
(c) Id. ibid. cap. 12, p. 190. Plin. lib. 13, cap. 5, t. 1, p. 686.
(d) Theophr. ibid. lib. 4, cap. 1, p. 283.
(e) Id. ibid. lib. 3, cap. 9, p. 146.
(f) Pausan. lib. 8, cap. 12, p. 623.
(g) Thucyd. lib. 1, cap 2. Xenoph. hist. Græc. lib. 7, p. 618. Plut. quæst. Roman. t. 2, p. 286.
(h) Strab. lib. 8, p. 333.
(i) Pausan. lib. 8, cap. 1, p. 599.
(k) Aristot. probl. §. 26, t. 2, p. 806.

CHAPITRE LII.

caractères farouches, des sages d'un génie supérieur, résolus de les éclairer par des sensations nouvelles, leur inspirèrent le goût de la poésie, du chant, de la danse et des fêtes. Jamais les lumières de la raison n'opérèrent dans les mœurs une révolution si prompte et si générale. Les effets qu'elle produisit se sont perpétués jusqu'à nos jours, parce que les Arcadiens n'ont jamais cessé de cultiver les arts qui l'avoient procurée à leurs aïeux.

Invités journellement à chanter pendant le repas, ce seroit pour eux une honte d'ignorer ou de négliger la musique qu'ils sont obligés d'apprendre dès leur enfance, et pendant leur jeunesse. Dans les fêtes, dans les armées, les flûtes règlent leurs pas et leurs évolutions *(a)*. Les magistrats, persuadés que ces arts enchanteurs peuvent seuls garantir la nation de l'influence du climat, rassemblent tous les ans les jeunes élèves, et leur font exécuter des danses, pour être en état de juger de leurs progrès. L'exemple des Cynéthéens justifie ces précautions; cette petite peuplade, confinée au nord de l'Arcadie, au milieu des montagnes, sous un ciel d'airain, a toujours refusé de se prêter à la séduction; elle est devenue si féroce et si cruelle, qu'on ne prononce son nom qu'avec frayeur *(b)*.

Les Arcadiens sont humains, bienfaisans, attachés aux lois de l'hospitalité, patiens dans les travaux, obstinés dans leurs entreprises, au mépris des obstacles et des dangers *(c)*. Ils ont souvent combattu avec succès, toujours avec gloire. Dans les intervalles du repos, ils se mettent

---

(a) Polyb. lib. 4, p. 290. Athen. lib. 14, p. 626.

(b) Polyb. ibid. p. 291.

(c) Xenoph. hist. Græc. lib. 7, p. 618.

Digitized by Google

CHAPITRE LII.

à la solde des puissances étrangères, sans choix et sans préférence, de manière qu'on les a vus quelquefois suivre des partis opposés, et porter les armes les uns contre les autres *(a)*. Malgré cet esprit mercenaire, ils sont extrêmement jaloux de la liberté. Après la bataille de Chéronée, gagnée par Philippe roi de Macédoine, ils refusèrent au vainqueur le titre de généralissime des armées de la Grèce *(b)*.

Soumis anciennement à des rois, ils se divisèrent dans la suite en plusieurs républiques, qui toutes ont le droit d'envoyer leurs députés à la diète générale *(c)*. Mantinée et Tégée sont à la tête de cette confédération, qui seroit trop redoutable, si elle réunissoit ses forces; car le pays est très peuplé, et l'on y compte jusqu'à 300,000 esclaves *(d)*; mais la jalousie du pouvoir entretient sans cesse la division dans les grands et dans les petits états. De nos jours, les factions s'étoient si fort multipliées, qu'on mit sous les yeux de la nation assemblée, le plan d'une nouvelle association, qui, entre autres règlemens, confioit à un corps de 10,000 hommes le pouvoir de statuer sur la guerre et sur la paix *(e)*. Ce projet, suspendu par les nouveaux troubles qu'il fit éclore, fut repris avec plus de vigueur après la bataille de Leuctres. Épaminondas, qui, pour contenir les Spartiates de tous côtés, venoit de rappeler les anciens habitans de la Messénie, proposa aux Arcadiens de détruire les petites villes qui restoient sans défense, et d'en transporter les habitans dans une place forte qu'on éleveroit sur les frontières de la

(a) Thucyd. lib. 7, cap. 57. Hermipp. ap. Athen. lib. 1, p. 27.
(b) Diod. Sic. lib. 17, p. 488.
(c) Xenoph. hist. Græc. lib. 6, p. 602.
(d) Theop. ap. Athen. lib. 6, cap. 20, p. 271.
(e) Demosth. de fals. leg. p. 295. Diod. Sic. lib. 15, p. 372.

Digitized by Google

CHAPITRE LII.

MÉGALOPOLIS.

Laconie. Il leur fournit mille hommes pour favoriser l'entreprise, et l'on jeta aussitôt les fondemens de Mégalopolis *(a)*. Ce fut environ 15 ans avant notre arrivée.

Nous fûmes étonnés de la grandeur de son enceinte *(b)*, et de la hauteur de ses murailles flanquées de tours *(c)*. Elle donnoit déja de l'ombrage à Lacédémone. Je m'en étois aperçu dans un de mes entretiens avec le roi Archidamus. Quelques années après il attaqua cette colonie naissante, et finit par signer un traité avec elle *(d)*.

Les soins de la législation l'occupèrent d'abord; dans cette vue elle invita Platon à lui donner un code de lois. Le philosophe fut touché d'une distinction si flatteuse; mais ayant appris et par les députés de la ville, et par un de ses disciples qu'il envoya sur les lieux, que les habitans n'admettroient jamais l'égalité des biens, il prit le parti de se refuser à leur empressement *(e)*.

Une petite rivière nommée Hélisson, sépare la ville en deux parties; dans l'une et dans l'autre on avoit construit, on construisoit encore des maisons et des édifices publics. Celle du nord étoit décorée d'une place renfermée dans une balustrade de pierres, entourée d'édifices sacrés et de portiques. On venoit d'y élever en face du temple de Jupiter, une superbe statue d'Apollon en bronze, haute de 12 pieds. C'étoit un présent des Phigaliens, qui concouroient avec plaisir à l'embellissement de la nouvelle ville *(f)*. De simples particuliers témoignoient le même zèle; l'un des portiques portoit le nom d'Aristandre qui l'avoit fait bâtir à ses frais *(g)*.

(a) Pausan. lib. 4, cap. 27, p. 654; lib. 9 cap. 14, p. 739.
(b) Polyb. lib. 2, p. 140; lib. 5, p. 432.
(c) Pausan. lib. 8, cap. 27, p. 657.
(d) Diod. Sic. lib. 16, p. 437.
(e) Pamphil. ap. Diog. Laert. lib. 3, §. 23. Plut. in Colot. t. 2, p. 1126. Ælian. var. hist. lib. 2, cap. 42.
(f) Pausan. ibid. cap. 30, p. 662.
(g) Id. ibid. p. 663.

Dans

CHAPITRE LII.

Dans la partie du midi nous vîmes un vaste édifice où se tient l'assemblée des 10,000 députés, chargés de veiller aux grands intérêts de la nation *(a)*; et l'on nous montra dans un temple d'Esculape, des os d'une grandeur extraordinaire, et qu'on disoit être ceux d'un géant *(b)*.

La ville se peuploit de statues; nous y connûmes deux artistes Athéniens, Céphisodote et Xénophon, qui exécutoient un groupe représentant Jupiter assis sur un trône, la ville de Mégalopolis à sa droite, et Diane Conservatrice à sa gauche. On avoit tiré le marbre des carrières du mont Pentélique, situé auprès d'Athènes *(c)*.

J'aurois d'autres singularités à rapporter; mais dans la relation de mes voyages, j'ai évité de parler de quantité de temples, d'autels, de statues et de tombeaux que nous offroient à chaque pas les villes, les bourgs, les lieux même les plus solitaires; j'ai cru aussi devoir omettre la plupart des prodiges et des fables absurdes dont on nous faisoit de longs récits: un voyageur condamné à les entendre doit en épargner le supplice à ses lecteurs. Qu'il ne cherche pas à concilier les diverses traditions sur l'histoire des dieux et des premiers héros; ses travaux ne serviroient qu'à augmenter la confusion d'un chaos impénétrable à la lumière. Qu'il observe en général que chez quelques peuples les objets du culte public sont connus sous d'autres noms, les sacrifices qu'on leur offre, accompagnés d'autres rites, leurs statues, caractérisées par d'autres attributs.

Mais il doit s'arrêter sur les monumens qui attestent le goût, les lumières ou l'ignorance d'un siècle; décrire

(a) Xenoph. hist. Græc. lib. 7, p. 621. Pausan. lib. 8, cap. 32, p. 666.
(b) Pausan. ibid. p. 667.
(c) Id. ibid. cap. 30, p. 664.

CHAPITRE LII.

les fêtes, parce qu'on ne peut trop souvent présenter aux malheureux humains des images douces et riantes; rapporter les opinions et les usages qui servent d'exemples ou de leçons, lors même qu'il laisse à ses lecteurs le soin d'en faire l'application. Ainsi quand je me contenterai d'avertir que dans un canton de l'Arcadie, l'être suprême est adoré sous le titre de Bon *(a)*, on sera porté à aimer l'être suprême. Quand je dirai que dans la même province, le fanatisme a immolé des victimes humaines *(b)* *, on frémira de voir le fanatisme porter à de pareilles horreurs une nation qui adoroit le dieu bon par excellence. Je reviens à ma narration.

Nous avions résolu de faire le tour de l'Arcadie. Ce pays n'est qu'une suite de tableaux où la nature a déployé la grandeur et la fécondité de ses idées, et qu'elle a rapprochés négligemment, sans égard à la différence des genres. La main puissante qui fonda sur des bases éternelles tant de roches énormes et arides, se fit un jeu de dessiner à leurs pieds ou dans leurs intervalles des prairies charmantes, asyle de la fraîcheur et du repos: par-tout des sites pittoresques, des contrastes imprévus, des effets admirables.

Combien de fois parvenus au sommet d'un mont sourcilleux, nous avons vu la foudre serpenter au dessous de nous! Combien de fois encore, arrêtés dans la région des nues, nous avons vu tout-à-coup la lumière du jour se changer en clarté ténébreuse, l'air s'épaissir, s'agiter avec violence, et nous offrir un spectacle aussi beau qu'effrayant! Ces torrens de vapeur qui passoient rapidement

(a) Pausan. lib. 8, cap. 36, p. 673.
(b) Id. ibid. lib. 2, p. 600. Porphyr. de abstin. lib. 2, §. 27, p. 150.
* Voyez la note à la fin du volume.

CHAPITRE LII.

sous nos yeux et se précipitoient dans des vallées profondes, ces torrens d'eau qui rouloient en mugissant au fond des abymes, ces grandes masses de montagnes, qui, à travers le fluide épais dont nous étions environnés, paroissoient tendues de noir, les cris funèbres des oiseaux, le murmure plaintif des vents et des arbres: voilà l'enfer d'Empédocle, voilà cet océan d'air louche et blanchâtre qui pousse et repousse les ames coupables, soit à travers les plaines des airs, soit au milieu des globes semés dans l'espace *(a)*.

LYCOSURE.

Nous sortîmes de Mégalopolis; et après avoir passé l'Alphée, nous nous rendîmes à Lycosure, au pied du mont Lycée, autrement dit Olympe *(b)*; ce canton est plein de bois et de bêtes fauves. Le soir nos hôtes voulurent nous entretenir de leur ville qui est la plus ancienne du monde, de leur montagne où Jupiter fut élevé, du temple et des fêtes de ce dieu, de son prêtre surtout, qui, dans un temps de sécheresse, a le pouvoir de faire descendre les eaux du ciel *(c)*; ils nous parlèrent ensuite d'une biche qui vivoit encore deux siècles auparavant, et qui avoit, disoit-on, vécu plus de 700 ans. Elle fut prise quelques années avant la guerre de Troie. La date de la prise étoit tracée sur un collier qu'elle portoit; on l'entretenoit comme un animal sacré, dans l'enceinte d'un temple *(d)*. Aristote à qui je citois un jour ce fait, appuyé de l'autorité d'Hésiode qui attribue à la vie du cerf une durée beaucoup plus longue encore *(e)*, n'en fut point ébranlé, et me fit observer que

(a) Plut. de vitand. ære alien. t. 2, p. 830.
(b) Pausan. lib. 8, cap. 38, p. 678.
(c) Id. ibid.
(d) Id. ibid. cap. 10, p. 620.
(e) Hesiod. ap. Plin. lib. 7, cap. 48, p. 402.

CHAPITRE LII.

le temps de la gestation et celui de l'accroissement du jeune cerf n'indiquoient pas une si longue vie *(a)*.

Le lendemain parvenus au haut du mont Lycée, d'où l'on découvre presque tout le Péloponèse *(b)*, nous assistâmes à des jeux célébrés en l'honneur du dieu Pan, auprès d'un temple et d'un petit bois qui lui sont consacrés *(c)*. Après qu'on eut décerné les prix, nous vîmes des jeunes gens tout nus, poursuivre avec des éclats de rire ceux qu'ils rencontroient sur leur chemin *(d)**; nous en vîmes d'autres frapper avec des fouets la statue du dieu ; ils le punissoient de ce qu'une chasse entreprise sous ses auspices, n'avoit pas fourni assez de gibier pour leur repas *(e)*.

Cependant les Arcadiens n'en sont pas moins attachés au culte de Pan. Ils ont multiplié ses temples, ses statues, ses autels, ses bois sacrés *(f)* ; ils le représentent sur leurs monnoies **. Ce dieu poursuit à la chasse les animaux nuisibles aux moissons ; il erre avec plaisir sur les montagnes *(g)* ; de là, il veille sur les nombreux troupeaux qui paissent dans la plaine *(h)* ; et de l'instrument à sept tuyaux dont il est l'inventeur *(i)*, il tire des sons qui retentissent dans les vallées voisines *(k)*.

Pan jouïssoit autrefois d'une plus brillante fortune ; il prédisoit l'avenir dans un de ses temples où l'on entretient une lampe qui brûle jour et nuit *(l)*. Les Arcadiens

(a) Aristot. hist. animal. lib. 6, cap. 29, t. 1, p. 833. Buffon, hist. natur. t. 6, p. 93.

(b) Pausan. lib. 8, cap. 38, p. 679.

(c) Id. ibid. p. 678.

(d) Liv. lib. 1, cap. 5. Plut. in Romul. t. 1, p. 31.

* Les Lupercales de Rome tiroient leur origine de cette fête.

(e) Theocr. idyll. 7, v. 106. Schol. ibid.

(f) Pausan. passim.

** Voyez la planche des Médailles.

(g) Theocr. idyll. 1, v. 123. Callim. in Dian. v. 88.

(h) Pind. olymp. 6, v. 169. Horat. lib. 4, od. 12. Virgil. eclog. 2, v. 33; georg. 1, v. 17.

(i) Virg. eclog. 2, v. 32; eclog. 8, v. 24.

(k) Pausan. lib. 8, cap. 36, p. 674.

(l) Id. cap. 37, p 677.

Digitized by Google

CHAPITRE LII.

soutiennent encore qu'il distribue aux mortels, pendant leur vie, les peines et les récompenses qu'ils méritent *(a)*: ils le placent, ainsi que les Égyptiens, au rang des principales divinités *(b)*; et le nom qu'ils lui donnent semble signifier qu'il étend son empire sur toute la substance matérielle *(c)*. Malgré de si beaux titres, ils bornent aujourd'hui ses fonctions à protéger les chasseurs et les bergers.

Non loin de son temple est celui de Jupiter, au milieu d'une enceinte où il nous fut impossible de pénétrer *(d)*. Nous trouvâmes bientôt après d'autres lieux sacrés, dont l'entrée est interdite aux hommes, et permise aux femmes *(e)*.

PHIGALÉE.

Nous nous rendîmes ensuite à Phigalée, qu'on voit de loin sur un rocher très-escarpé *(f)*. A la place publique est une statue qui peut servir à l'histoire des arts. Les pieds sont presque joints, et les mains pendantes s'attachent étroitement sur les côtés et sur les cuisses *(g)*. C'est ainsi qu'on disposoit autrefois les statues dans la Grèce *(h)*, et qu'on les figure encore aujourd'hui en Égypte. Celle que nous avions sous les yeux fut élevée pour l'athlète Arrachion, qui remporta l'un des prix aux olympiades 52, 53 et 54 *. On doit conclure de là que, deux siècles avant nous, plusieurs statuaires s'asservissoient encore sans réserve au goût Égyptien.

A droite et à 30 stades de la ville **, est le mont

(a) Pausan. lib. 8, cap. 37, p. 677.
(b) Id. cap. 31, p. 664.
(c) Macrob. Saturn. lib. 1, cap. 22.
(d) Plut. quæst. Græc. t. 2, p. 300. Pausan. lib. 8, cap 38, p. 679. Hygin. poet. astronom. p. 426.
(e) Pausan. ibid. cap. 5, p. 608; cap. 10, p. 618; cap. 31, p. 665; cap. 36, p. 673.
(f) Id. cap. 39, p 681.
(g) Id. cap. 40, p. 682.
(h) Diod. Sic. lib. 4, p. 276.
* Dans les années avant J. C. 572, 568, 564.
** Une lieue 335 toises.

CHAPITRE LII.

Elaïus ; à gauche et à 40 stades *, le mont Cotylius. On voit dans le premier la grotte de Cérès surnommée la Noire, parce que la déesse, désolée de la perte de Proserpine, s'y tint pendant quelque temps renfermée, vêtue d'un habit de deuil *(a)*. Sur l'autel, qui est à l'entrée de la grotte, on offre, non des victimes, mais des fruits, du miel et de la laine crue *(b)*. Dans un bourg placé sur l'autre montagne, nous fûmes frappés d'étonnement à l'aspect du temple d'Apollon, l'un des plus beaux du Péloponèse, tant par le choix des pierres du toit et des murs, que par l'heureuse harmonie qui règne dans toutes ses parties. Le nom de l'architecte suffiroit pour assurer la gloire de cet édifice : c'est le même Ictinus qui, du temps de Périclès, construisit à Athènes le célèbre temple de Minerve *(c)*.

De retour à Phigalée, nous assistâmes à une fête qui se termina par un grand repas ; les esclaves mangèrent avec leurs maîtres : l'on donnoit des éloges excessifs à ceux des convives qui mangeoient le plus *(d)*.

GORTYS.

Le lendemain, étant revenus par Lycosure, nous passâmes l'Alphée, non loin de Trapézonte, et nous allâmes coucher à Gortys, dont les campagnes sont fertilisées par une rivière de même nom. Pendant toute la journée, nous avions rencontré des marchands et des voyageurs qui se rendoient à la petite ville d'Aliphère, que nous laissâmes à gauche, et dans laquelle devoit se tenir une foire *(e)*. Nous négligeâmes de les suivre, parce que nous avions souvent joui d'un pareil spectacle, et que

---

* Environ une lieue et demie.

(a) Pausan. lib. 8, cap. 42, p. 685.
(b) Id. ibid. p. 688.
(c) Id. ibid. cap. 41, p. 684.
(d) Athen. lib. 4, cap. 13, p. 149.
(e) Pausan. ibid. cap. 26, p. 653.

CHAPITRE LII.

de plus, il auroit fallu grimper pendant long-temps sur les flancs d'une montagne entourée de précipices *(a)*. Nos guides oublièrent de nous conduire dans une vallée qui est auprès de Trapézonte : la terre, disoit-on, y vomit des flammes auprès de la fontaine Olympias, qui reste à sec de deux années l'une. On ajoutoit que le combat des géans contre les dieux, s'étoit livré dans cet endroit, et que pour en rappeler le souvenir, les habitans, en certaines occasions, sacrifioient aux tempêtes, aux éclairs et à la foudre *(b)*.

Les poètes ont célébré la fraîcheur des eaux du Cydnus en Cilicie, et du Mélas en Pamphylie ; celles du Gortynius méritoient mieux leurs éloges : les froids les plus rigoureux ne les couvrent jamais de glaçons, et les chaleurs les plus ardentes ne sauroient altérer leur température *(c)* ; soit qu'on s'y baigne, soit qu'on en fasse sa boisson, elles procurent des sensations délicieuses.

Outre cette fraîcheur, qui distingue les eaux de l'Arcadie, celles du Ladon, que nous traversâmes le lendemain, sont si transparentes et si pures, qu'il n'en est pas de plus belles sur la terre *(d)*. Près de ses bords ombragés par de superbes peupliers, nous trouvâmes les filles des contrées voisines, dansant autour d'un laurier, auquel on venoit de suspendre des guirlandes de fleurs. La jeune Clytie s'accompagnant de sa lyre, chantoit les amours de Daphné, fille du Ladon et de Leucippe, fils du roi de Pise *(e)*. Rien de si beau en Arcadie, que

(a) Polyb. lib. 4, p. 340. Pausan. lib. 8, cap. 26, p. 652.
(b) Pausan. lib. 8, cap. 29, p. 660.
(c) Id. ibid. cap. 28, p. 659.
(d) Id. ibid. cap. 25, p. 651.
(e) Id. ibid. cap. 20, p. 638. Philostr. vit. Apoll. lib. 1, cap. 16, p. 19. Schol. Homer. in iliad. 1, v. 14. Geopon. lib. 11, cap. 2. Serv. in Virg. eclog. 3, v. 63.

Digitized by Google

CHAPITRE LII.

Daphné ; en Élide, que Leucippe. Mais comment triompher d'un cœur que Diane asservit à ses lois, qu'Apollon n'a pu soumettre aux siennes ? Leucippe rattache ses cheveux sur sa tête, se revêt d'une légère tunique, charge ses épaules d'un carquois ; et dans ce déguisement, poursuit avec Daphné les daims et les chevreuils dans la plaine. Bientôt elle court et s'égare avec lui dans les forêts. Leurs furtives ardeurs ne peuvent échapper aux regards jaloux d'Apollon : il en instruit les compagnes de Daphné, et le malheureux Leucippe tombe sous leurs traits. Clytie ajouta que la nymphe, ne pouvant supporter ni la présence du dieu qui s'obstinoit à la poursuivre, ni la lumière qu'il distribue aux mortels, supplia la Terre de la recevoir dans son sein, et qu'elle fut métamorphosée en laurier *.

PSOPHIS.

Nous remontâmes le Ladon, et tournant à gauche, nous prîmes le chemin de Psophis *(a)*, à travers plusieurs villages, à travers le bois de Soron où l'on trouve, ainsi que dans les autres forets d'Arcadie, des ours, des sangliers, et de très grandes tortues dont l'écaille pourroit servir à faire des lyres *(b)*.

Psophis, l'une des plus anciennes villes du Péloponèse, est sur les confins de l'Arcadie et de l'Elide. Une colline très élevée la défend contre le vent du nord ; à l'est coule le fleuve Erymanthe, sorti d'une montagne qui porte le même nom, et sur laquelle on va souvent chasser le sanglier et le cerf *(c)* ; au couchant elle est entourée d'un abyme profond où se précipite un torrent, qui va, vers le midi, se perdre dans l'Erymanthe *(d)*.

* Les Thessaliens prétendoient que Daphné étoit fille du Pénée, et qu'elle fut changée en laurier sur les bords de ce fleuve.

(a) Pausan. lib. 8, cap. 23, p. 644.

(b) Id. ibid.

(c) Homer. odyss. lib. 6, v. 103.

(d) Polyb. lib. 4, p. 333.

Deux

CHAPITRE LII.

Deux objets fixèrent notre attention : nous vîmes le tombeau de cet Alcméon, qui, pour obéir aux ordres de son père Amphiaraüs, tua sa mère Eriphile, fut pendant très long-temps poursuivi par les Furies, et termina malheureusement une vie horriblement agitée.

Près de son tombeau, qui n'a pour ornement que des cyprès d'une hauteur extraordinaire *(a)*, on nous montra un petit champ et une petite chaumière. C'est là que vivoit, il y a quelques siècles, un citoyen pauvre et vertueux : il se nommoit Aglaüs. Sans crainte, sans desirs, ignoré des hommes, ignorant ce qui se passoit parmi eux, il cultivoit paisiblement son petit domaine, dont il n'avoit jamais passé les limites. Il étoit parvenu à une extrême vieillesse, lorsque des ambassadeurs du puissant roi de Lydie, Gygès ou Crœsus, furent chargés de demander à l'oracle de Delphes s'il existoit sur la terre entière un mortel plus heureux que ce Prince ? La Pythie répondit : « Aglaüs de Psophis *(b)*. »

PHÉNÉOS.

En allant de Psophis à Phénéos, nous entendîmes parler de plusieurs espèces d'eaux, qui avoient des propriétés singulières. Ceux de Clitor prétendoient qu'une de leurs sources inspire une si grande aversion pour le vin, qu'on ne pouvoit plus en supporter l'odeur *(c)*. Plus loin, vers le nord, entre les montagnes, près de la ville de Nonacris, est un rocher très élevé, d'où découle sans cesse une eau fatale, qui forme le ruisseau du Styx. C'est le Styx, si redoutable pour les dieux et pour les hommes : il serpente dans un vallon où les Arcadiens viennent

(a) Pausan. lib. 8, cap. 24, p. 646.

(b) Id. ibid. p. 647. Plin. lib. 7, cap. 46, t. 1, p. 402. Val. Maxim. lib. 7, cap. 1.

(c) Eudox. ap. Steph. in Ἄζαν. Id. ap. Plin. lib. 31, cap. 2, t. 2, p. 549. Vitruv. lib. 8, cap. 3, p. 164.

CHAPITRE LII.

confirmer leur parole par le plus inviolable des sermens *(a)*; mais ils n'y désaltèrent pas la soif qui les presse, et le berger n'y conduit jamais ses troupeaux. L'eau, quoique limpide et sans odeur, est mortelle pour les animaux, ainsi que pour les hommes; ils tombent sans vie, dès qu'ils en boivent : elle dissout tous les métaux; elle brise tous les vases qui la reçoivent, excepté ceux qui sont faits de la corne du pied de certains animaux *(b)*.

Comme les Cynéthéens ravageoient alors ce canton, nous ne pûmes nous y rendre pour nous assurer de la vérité de ces faits. Mais ayant rencontré en chemin deux députés d'une ville d'Achaïe, qui faisoient route vers Phénéos, et qui avoient plus d'une fois passé le long du ruisseau, nous les interrogeâmes, et nous conclûmes de leurs réponses, que la plupart des merveilles attribuées à cette fameuse source, disparoissoient au moindre examen.

C'étoient des gens instruits : nous leur fîmes plusieurs autres questions. Ils nous montroient, vers le nord-est, le mont Cyllène, qui s'élève avec majesté au dessus des montagnes de l'Arcadie *(c)*, et dont la hauteur perpendiculaire peut s'évaluer à 15 ou 20 stades *(d)*; c'est le seul endroit de la Grèce où se trouve l'espèce des merles blancs *(e)*. Le mont Cyllène touche au mont Stymphale, au dessous duquel on trouve une ville, un lac et une rivière de même nom. La ville étoit autrefois une des plus

---

(a) Herodot. lib. 6, cap. 74.

(b) Vitruv. lib. 8, cap. 3, p. 163. Varr. ap. Solin. cap. 7. Senec. quæst. natur. lib. 3, cap. 25. Plin. lib. 2, cap. 103, t. 1, p. 121; lib. 30, cap. 16, t. 2, p. 543; lib. 31, p. 550. Pausan. lib. 8, cap. 18, p. 635. Eustath. in iliad. t. 1, p. 301; t. 2, p. 718; t. 3, p. 1667.

(c) Pausan. lib. 8, cap. 17, p. 633.

(d) Strab. lib. 8, p. 388.

(e) Aristot. hist. animal. lib. 9, cap. 19, t. 1, p. 934.

florissantes de l'Arcadie *(a)*; la rivière sort du lac, et après avoir commencé sa carrière dans cette province, elle disparoît, et va la terminer, sous un autre nom, dans l'Argolide *(b)*. De nos jours, Iphicrate, à la tête des troupes Athéniennes, entreprit de lui fermer toute issue, afin que ses eaux refoulant dans le lac, et ensuite dans la ville qu'il assiégeoit vainement, elle fut obligée de se rendre à discrétion; mais après de longs travaux, il fut contraint de renoncer à son projet *(c)*.

CHAPITRE LII.

Suivant une ancienne tradition, le lac étoit autrefois couvert d'oiseaux voraces qui infestoient ce canton. Hercule les détruisit à coups de flèches, ou les mit en fuite au bruit de certains instrumens *(d)*. Cet exploit honora le héros, et le lac en devint célèbre. Les oiseaux n'y reviennent plus; mais on les représente encore sur les monnoies de Stymphale *(e)*. Voilà ce que nous disoient nos compagnons de voyage.

La ville de Phénéos, quoiqu'une des principales de l'Arcadie, ne contient rien de remarquable; mais la plaine voisine offrit à nos yeux un des plus beaux ouvrages de l'antiquité. On ne peut en fixer l'époque; on voit seulement que dans des siècles très-reculés, les torrens qui tombent des montagnes dont elle est entourée, l'ayant entièrement submergée, renversèrent de fond en comble l'ancienne Phénéos *(f)*, et que pour prévenir désormais un pareil désastre, on prit le parti de creuser dans la plaine un canal de 50 stades de longueur *, de 30 pieds

(a) Pind. olymp. 6, v. 169.

(b) Herodot. lib. 6, cap. 76. Diod. Sic. lib. 15, p. 365. Pausan. lib. 2, cap. 24, p. 166; lib. 8, cap. 22, p. 640.

(c) Strab. lib. 8, p. 389.

(d) Apollon. Argon. lib. 2, v. 1057. Schol. ibid. Pausan. lib. 8, cap. 22, p. 640. Strab. ibid. p. 371.

(e) Médailles du cabinet du Roi.

(f) Pausan. ibid. cap. 14, p. 627.

* Près de deux lieues.

CHAPITRE LII.

de profondeur *, et d'une largeur proportionnée. Il devoit recevoir et les eaux du fleuve Olbius, et celles des pluies extraordinaires. On le conduisit jusqu'à deux abymes qui subsistent encore au pied de deux montagnes, sous lesquelles des routes secrètes se sont ouvertes naturellement.

Ces travaux, dont on prétend qu'Hercule fut l'auteur, figureroient mieux dans son histoire que son combat contre les fabuleux oiseaux de Stymphale. Quoi qu'il en soit, on négligea insensiblement l'entretien du canal *(a)*; et dans la suite un tremblement de terre obstrua les voies souterraines qui absorboient les eaux des campagnes *(b)*; les habitans réfugiés sur des hauteurs, construisirent des ponts de bois pour communiquer entre eux; et comme l'inondation augmentoit de jour en jour, on fut obligé d'élever successivement d'autres ponts sur les premiers *(c)*.

Quelque temps après *(d)*, les eaux s'ouvrirent sous terre un passage à travers les éboulemens qui les arrêtoient, et sortant avec fureur de ces retraites obscures, portèrent la consternation dans plusieurs provinces. Le Ladon, cette belle et paisible rivière dont j'ai parlé, et qui avoit cessé de couler depuis l'obstruction des canaux souterrains *(e)*, se précipita en torrens impétueux dans l'Alphée qui submergea le territoire d'Olympie *(f)*. A Phénéos, on observa comme une singularité, que le sapin dont on avoit construit les ponts, après l'avoir dépouillé de son écorce, avoit résisté à la pourriture *(g)*.

* Un peu plus de 28 de nos pieds.

(a) Pausan. lib. 8, cap. 14, p. 628.

(b) Strab. lib. 8, p. 389.

(c) Theophr. hist. plant. lib. 5, cap. 5, p. 522.

(d) Id. ibid. lib. 3, cap. 1, p. 117.

(e) Strab. lib. 1, p. 60.

(f) Eratosth. ap. Strab. lib. 8, p. 389.

(g) Theophr. lib. 5, cap. 5, p. 522.

Digitized by Google

CHAPITRE LII. CAPHYES.

De Phénéos, nous allâmes à Caphyes, où l'on nous montra, auprès d'une fontaine, un vieux platane qui porte le nom de Ménélas. On disoit que ce prince l'avoit planté lui-même, avant de se rendre au siége de Troie *(a)*. Dans un village voisin, nous vîmes un bois sacré et un temple en l'honneur de Diane *l'Étranglée (b)*. Un vieillard respectable nous apprit l'origine de cet étrange surnom. Des enfans qui jouoient tout auprès, nous dit-il, attachèrent autour de la statue une corde avec laquelle ils la traînoient, et s'écrioient en riant : » Nous étranglons la Déesse. » Des hommes qui survinrent dans le moment, furent si indignés de ce spectacle, qu'ils les assommèrent à coups de pierres. Ils croyoient venger les dieux, et les dieux vengèrent l'innocence. Nous éprouvâmes leur colère, et l'oracle consulté nous ordonna d'élever un tombeau à ces malheureuses victimes, et de leur rendre tous les ans des honneurs funèbres *(c)*.

ORCHOMÈNE.

Plus loin, nous passâmes à côté d'une grande chaussée que les habitans de Caphyes ont construite, pour se garantir d'un torrent et d'un grand lac qui se trouvent dans le territoire d'Orchomène *(d)*. Cette dernière ville est située sur une montagne : nous la vîmes en courant; on nous y montra des miroirs faits d'une pierre noirâtre qui se trouve aux environs *(e)*; et nous prîmes l'un des deux chemins qui conduisent à Mantinée *(f)*.

Nos guides s'arrêtèrent devant une petite colline qu'ils montrent aux étrangers; et des Mantinéens qui se promenoient aux environs, nous disoient : Vous avez entendu parler de Pénélope, de ses regrets, de ses larmes,

(a) Pausan. lib. 8, cap. 23, p. 643.
(b) Clem. Alex. cohort. ad gent. p. 32.
(c) Pausan. ibid..
(d) Id. ibid. p. 642.
(e) Plin. lib. 37, cap. 7, t. 2, p. 779.
(f) Pausan. ibid. cap. 12, p. 624.

CHAPITRE LII.

et sur-tout de sa fidélité ; apprenez qu'elle se consoloit de l'absence de son époux avec ces amans qu'elle avoit attirés auprès d'elle ; qu'Ulysse à son retour la chassa de sa maison, qu'elle finit ici ses jours; et voilà son tombeau *(a)*. Comme nous parûmes étonnés : Vous ne l'auriez pas moins été, ajoutèrent-ils, si vous aviez choisi l'autre route; vous auriez vu sur le penchant d'une colline un temple de Diane, où l'on célèbre tous les ans la fête de la Déesse. Il est commun aux habitans d'Orchomène et de Mantinée; les uns y entretiennent un prêtre, les autres une prêtresse. Leur sacerdoce est perpétuel. Tous deux sont obligés d'observer le régime le plus austère. Ils ne peuvent faire aucune visite; l'usage du bain et des douceurs les plus innocentes de la vie leur est interdit ; ils sont seuls, ils n'ont point de distraction, et n'en sont pas moins astreints à la plus exacte continence *(b)*.

MANTINÉE.

Mantinée, fondée autrefois par les habitans de quatre ou cinq hameaux des environs *(c)*, se distingue par sa population, ses richesses et les monumens qui la décorent *(d)* : elle possède des campagnes fertiles *(e)* : de son enceinte partent quantité de routes qui conduisent aux principales villes de l'Arcadie *(f)* ; et parmi celles qui mènent en Argolide, il en est une qu'on appelle *le chemin de l'échelle*, parce qu'on a taillé sur une haute montagne, des marches pour la commodité des gens à pied *(g)*.

Ses habitans sont les premiers, dit-on, qui, dans leurs exercices, aient imaginé de combattre corps à corps *(h)* ;

(a) Pausan. lib. 8, cap. 12, p. 624.
(b) Id. ibid. cap. 13, p. 625.
(c) Xenoph. hist. Græc. lib. 5, p. 553. Diod. Sic. lib. 15, p. 331. Strab. lib. 8, p. 337.
(d) Pausan. ibid. cap. 9, p. 616.
(e) Xenoph. ibid. p. 552.
(f) Pausan. ibid. cap. 10, p. 618.
(g) Id. ibid. cap. 6. p. 610.
(h) Hermip. ap. Athen. lib. 4, cap. 13, p. 154.

CHAPITRE LII.

les premiers encore qui se soient revêtus d'un habit militaire et d'une espèce d'armure que l'on désigne par le nom de cette ville *(a)*. On les a toujours regardés comme les plus braves des Arcadiens *(b)*. Lors de la guerre des Perses, n'étant arrivés à Platée qu'après la bataille, ils firent éclater leur douleur, voulurent, pour s'en punir eux-mêmes, poursuivre jusqu'en Thessalie un corps de Perses qui avoient pris la fuite, et de retour chez eux, exilèrent leurs généraux dont la lenteur les avoit privés de l'honneur de combattre *(c)*. Dans les guerres survenues depuis, les Lacédémoniens les redoutoient comme ennemis, se félicitoient de les avoir pour alliés *(d)* : tour-à-tour unis avec Sparte, avec Athènes, avec d'autres puissances étrangères, on les vit étendre leur empire sur presque toute la province *(e)*, et ne pouvoir ensuite défendre leurs propres frontières.

Peu de temps avant la bataille de Leuctres, les Lacédémoniens assiégèrent Mantinée ; et comme le siége traînoit en longueur, ils dirigèrent vers les murs de brique dont elle étoit entourée, le fleuve qui coule aux environs ; les murs s'écroulèrent, la ville fut presque entièrement détruite, et l'on dispersa les habitans dans les hameaux qu'ils occupoient autrefois *(f)*. Bientôt après, Mantinée, sortie de ses ruines avec un nouvel éclat, ne rougit pas de se réunir avec Lacédémone, et de se déclarer contre Epaminondas, à qui elle devoit en partie sa liberté *(g)* : elle n'a cessé depuis d'être agitée par des guerres étrangères

(a) Ephor. ap. Athen. lib. 4, cap. 13, p. 154.
(b) Diod. Sic. lib. 15, p. 336.
(c) Herodot. lib. 9, cap. 76.
(d) Diod. Sic. ibid.
(e) Thucyd. lib. 5, cap. 29.
(f) Xenoph. hist. Græc. lib. 5, p. 552. Diod. Sic. lib. 15, p. 331 et 336. Pausan. lib. 8, cap. 8, p. 615.
(g) Xenoph. ibid. lib. 6, p. 602. Pausan. ibid.

Digitized by Google

CHAPITRE LII.

ou par des factions intérieures. Telle fut en ces derniers temps la destinée des villes de la Grèce, et sur-tout de celles où le peuple exerçoit le pouvoir suprême.

Cette espèce de gouvernement a toujours subsisté à Mantinée ; les premiers législateurs le modifièrent, pour en prévenir les dangers. Tous les citoyens avoient le droit d'opiner dans l'assemblée générale ; un petit nombre, celui de parvenir aux magistratures *(a)* ; les autres parties de la constitution furent réglées avec tant de sagesse, qu'on la cite encore comme un modèle *(b)*. Aujourd'hui les Démiurges, ou tribuns du peuple, exercent les principales fonctions, et apposent leurs noms aux actes publics, avant les Sénateurs et les autres magistrats *(c)*.

Nous connûmes à Mantinée un Arcadien, nommé Antiochus, qui avoit été, quelques années auparavant, du nombre des députés que plusieurs villes de la Grèce envoyèrent au roi de Perse, pour discuter en sa présence leurs mutuels intérêts. Antiochus parla au nom de sa nation, et ne fut pas bien accueilli. Voici ce qu'il dit à son retour devant l'assemblée des Dix-Mille : J'ai vu dans le palais d'Artaxerxès grand nombre de boulangers, de cuisiniers, d'échansons, de portiers. J'ai cherché dans son empire des soldats qu'il pût opposer aux nôtres, et je n'en ai point trouvé. Tout ce qu'on dit de ses richesses n'est que jactance : vous pouvez en juger par ce platane d'or dont on parle tant ; il est si petit, qu'il ne pourroit, de son ombre, couvrir une cigale *(d)*.

En allant de Mantinée à Tégée, nous avions à droite

(a) Aristot. de rep. lib. 6, cap. 4, t. 2, p. 416.

(b) Polyb. lib. 6, p. 487. Ælian. var. hist. lib. 2, cap. 22.

(c) Thucyd. lib. 5, cap. 47.

(d) Xenoph. hist. Græc. lib. 7, p. 621.

le

le mont Ménale, à gauche une grande forêt *(a)*; dans la plaine renfermée entre ces barrières, se donna, il y a quelques années, cette bataille où Épaminondas remporta la victoire, et perdit la vie. On lui éleva deux monumens, un trophée *(b)* et un tombeau *(c)*; ils sont près l'un de l'autre, comme si la philosophie leur avoit assigné leurs places.

CHAPITRE LII.

Le tombeau d'Épaminondas consiste en une simple colonne, à laquelle est suspendu son bouclier; ce bouclier que j'avois vu si souvent dans cette chambre, auprès de ce lit, auprès de ce mur, au dessus de ce siége où le héros se tenoit communément assis. Ces circonstances locales se retraçant tout-à-coup dans mon esprit, avec le souvenir de ses vertus, de ses bontés, d'un mot qu'il m'avoit dit dans telle occasion, d'un sourire qui lui étoit échappé dans telle autre, de mille particularités dont la douleur aime à se repaître; et se joignant avec l'idée insupportable qu'il ne restoit de ce grand homme qu'un tas d'ossemens arides que la terre rongeoit sans cesse, et qu'en ce moment je foulois aux pieds, je fus saisi d'une émotion si déchirante et si forte, qu'il fallut m'arracher d'un objet que je ne pouvois ni voir, ni quitter. J'étois encore sensible alors; je ne le suis plus, je m'en apperçois à la foiblesse de mes expressions.

J'aurai du moins la consolation d'ajouter ici un nouveau rayon à la gloire de ce grand homme. Trois villes se disputent le foible honneur d'avoir donné le jour au soldat qui lui porta le coup mortel. Les Athéniens nomment Gryllus fils de Xénophon, et ont exigé qu'Euphranor,

(a) Pausan. lib. 8, cap. 11, p. 620.
(b) Diod. Sic. lib. 15, p. 396.
(c) Pausan. ibid. p. 622.

CHAPITRE LII.

dans un de ses tableaux se conformât à cette opinion *(a)*. Suivant les Mantinéens, ce fut Machérion, un de leurs concitoyens *(b)*; et suivant les Lacédémoniens, ce fut le Spartiate Anticratès; ils lui ont même accordé des honneurs et des exemptions qui s'étendront à sa postérité *(c)*; distinctions excessives qui décèlent la peur qu'ils avoient d'Épaminondas.

TÉGÉE.

Tégée n'est qu'à 100 stades environ de Mantinée *: ces deux villes, rivales et ennemies par leur voisinage même *(d)*, se sont plus d'une fois livré des combats sanglans *(e)*; et dans les guerres qui ont divisé les nations, elles ont presque toujours suivi des partis différens *(f)*. A la bataille de Platée, qui termina la grande querelle de la Grèce et de la Perse, les Tégéates, qui étoient au nombre de 1500 *(g)*, disputèrent aux Athéniens l'honneur de commander une des ailes de l'armée des Grecs *(h)*; ils ne l'obtinrent pas, mais ils montrèrent par les plus brillantes actions qu'ils en étoient dignes *(i)*.

Chaque ville de la Grèce se met sous la protection spéciale d'une divinité. Tégée a choisi Minerve surnommée Aléa. L'ancien temple ayant été brulé, peu d'années après la guerre du Péloponèse, on en construisit un nouveau sur les dessins et sous la direction de Scopas de Paros, le même dont on a tant de superbes statues. Il employa l'ordre Ionique dans les péristyles qui entourent le temple. Sur le fronton de devant, il représenta la chasse du san-

---

(a) Pausan. lib. 8, cap. 11, p. 621; lib. 9, cap. 15, p. 741.
(b) Id. ibid. p. 621.
(c) Plut. in Ages. t. 1, p. 616.
* Environ trois lieues trois quarts.
(d) Thucyd. lib. 5, cap. 62 et 65.
(e) Id. lib. 4, p. 134.
(f) Diod. Sic. lib. 15, p. 391.
(g) Herodot. lib. 9, cap. 28 et 29.
(h) Id. ibid. cap. 26.
(i) Id. ibid. cap. 70.

CHAPITRE LII.

glier de Calydon ; on y distingue quantité de figures, entre autres celles d'Hercule, de Thésée, de Pirithoüs, de Castor, etc. : le combat d'Achille et de Télèphe décore l'autre fronton. Le temple est divisé en trois nefs par deux rangs de colonnes Doriques, sur lesquelles s'élève un ordre Corinthien qui atteint et soutient le comble *(a)*.

Aux murs sont suspendues des chaînes, que dans une de leurs anciennes expéditions, les Lacédémoniens avoient destinées aux Tégéates, et dont ils furent chargés eux-mêmes *(b)*. On dit que dans le combat, les femmes de Tégée s'étant mises en embuscade, tombèrent sur l'ennemi, et décidèrent la victoire. Une veuve, nommée Marpessa, se distingua tellement en cette occasion, que l'on conserve encore son armure dans le temple *(c)*. Tout auprès on voit les défenses et la peau du sanglier de Calydon, échues en partage à la belle Atalante de Tégée, qui porta le premier coup à cet animal féroce *(d)*. Enfin on nous montra jusqu'à une auge de bronze, que les Tégéates, à la bataille de Platée, enlevèrent des écuries du général des Perses *(e)*. De pareilles dépouilles sont pour un peuple des titres de vanité, et quelquefois des motifs d'émulation.

Ce temple, le plus beau de tous ceux qui existent dans le Péloponèse *(f)*, est desservi par une jeune fille, qui abdique le sacerdoce dès qu'elle parvient à l'âge de puberté *(g)*.

Nous vîmes un autre temple, où le prêtre n'entre qu'une fois l'année *(h)*; et dans la place publique, deux grandes

(a) Pausan. lib. 8, cap. 45, p. 693.
(b) Herodot. lib. 1, cap. 66.
(c) Pausan. ibid. cap. 47, p. 695; cap. 48, p. 697.
(d) Id. ibid. cap. 45, 46 et 47.
(e) Herodot. lib. 9, cap. 70.
(f) Pausan. ibid. cap. 45, p. 693.
(g) Id. ibid. cap. 47, p. 695.
(h) Id. ibid. cap. 48, p. 696.

CHAPITRE LII.

colonnes, l'une soutenant les statues des législateurs de Tégée, l'autre, la statue équestre d'un particulier, qui, dans les jeux Olympiques, avoit obtenu le prix de la course à cheval *(a)*. Les habitans leur ont décerné à tous les mêmes honneurs : il faut croire qu'ils ne leur accordent pas la même estime.

(a) Pausan. lib. 8, cap. 48, p. 696.

FIN DU CHAPITRE CINQUANTE-DEUXIÈME.

Digitized by Google

CHAPITRE LIII.

Voyage d'Argolide *.

CHAPITRE LIII.

DE Tégée nous pénétrâmes dans l'Argolide par un défilé entre des montagnes assez élevées *(a)*. En approchant de la mer, nous vîmes le marais de Lerna, autrefois le séjour de cette hydre monstrueuse dont Hercule triompha. De là, nous prîmes le chemin d'Argos, à travers une belle prairie *(b)*.

L'Argolide, ainsi que l'Arcadie, est entrecoupée de collines et de montagnes qui laissent dans leurs intervalles des vallées et des plaines fertiles. Nous n'étions plus frappés de ces admirables irrégularités ; mais nous éprouvions une autre espèce d'intérêt. Cette province fut le berceau des Grecs, puisqu'elle reçut la première les colonies étrangères qui parvinrent à les policer *(c)*. Elle devint le théâtre de la plupart des événemens qui remplissent les anciennes annales de la Grèce. C'est là que parut Inachus, qui donna son nom au fleuve dont les eaux arrosent le territoire d'Argos ; là vécurent aussi Danaüs, Hypermnestre, Lyncée, Alcméon, Persée, Amphitryon, Pélops, Atrée, Thyeste, Agamemnon, et tant d'autres fameux personnages.

Leurs noms qu'on a vus si souvent figurer dans les écrits des poètes, si souvent entendus retentir au théâtre,

* Voyez la carte de l'Argolide.

(a) Pausan. lib. 8, cap. 6, p. 610.

(b) Fourmont, voyag. mss. de l'Argolide.

(c) Diod. Sic. lib. 1, p. 24.

CHAPITRE LIII.

font une impression plus forte, lorsqu'ils semblent revivre dans les fêtes et dans les monumens consacrés à ces héros. L'aspect des lieux rapproche les temps, réalise les fictions, et donne du mouvement aux objets les plus insensibles. A Argos, au milieu des débris d'un palais souterrain, où l'on disoit que le roi Acrisius avoit enfermé sa fille Danaé *(a)*, je croyois entendre les plaintes de cette malheureuse princesse. Sur le chemin d'Hermione à Trézène, je crus voir Thésée soulever l'énorme rocher sous lequel on avoit déposé l'épée et les autres marques auxquelles son père devoit le reconnoître *(b)*. Ces illusions sont un hommage que l'on rend à la célébrité, et appaisent l'imagination qui a plus souvent besoin d'alimens que la raison.

ARGOS.

Argos est située au pied d'une colline sur laquelle on a construit la citadelle *(c)*; c'est une des plus anciennes villes de la Grèce *(d)*. Dès son origine elle répandit un si grand éclat, qu'on donna quelquefois son nom à la province, au Péloponèse, à la Grèce entière *(e)*. La maison des Pélopides s'étant établie à Mycènes, cette ville éclipsa la gloire de sa rivale *(f)*. Agamemnon régnoit sur la première, Diomède et Sthénélus sur la seconde *(g)*. Quelque temps après, Argos reprit son rang *(h)*, et ne le perdit plus.

Le gouvernement fut d'abord confié à des rois qui opprimèrent leurs sujets, et à qui l'on ne laissa bientôt

---

(a) Pausan. lib. 2, cap. 23, p. 164. Apollod. lib. 2, p. 89.

(b) Plut. in Thes. t. 1, p. 3. Pausan. lib. 1, cap. 27, p. 66; lib. 2, p. 188 et 192.

(c) Strab. lib. 8, p. 370. Liv. lib. 32, c. 25.

(d) Herodot. lib. 1, cap. 1. Diod. Sic. lib. 1, p. 24.

(e) Strab. lib. 8, p. 369. Schol. Pind. isthm. 2, v. 17. Plut. quæst. Roman. t. 2, p. 272. Apollod. lib. 2, p. 75.

(f) Strab ibid. p. 372.

(g) Homer. iliad. lib. 2, v. 564.

(h) Strab. ibid.

CHAPITRE LIII.

que le titre dont ils avoient abusé *(a)*. Le titre même y fut aboli dans la suite, et la démocratie a toujours subsisté *(b)*.

Un Sénat discute les affaires, avant de les soumettre à la décision du peuple *(c)*; mais comme il ne peut pas se charger de l'exécution, quatre-vingt de ses membres veillent continuellement au salut de l'état, et remplissent les mêmes fonctions que les Prytanes d'Athènes *(d)*. Plus d'une fois, et de notre temps encore, les principaux citoyens secondés ou par leurs orateurs, ou par les Lacédémoniens, ont voulu se soustraire à la tyrannie de la multitude, en établissant l'oligarchie; mais leurs efforts n'ont servi qu'à faire couler du sang *(e)*.

Les Argiens sont renommés pour leur bravoure; ils ont eu des démêlés fréquens avec les nations voisines, et n'ont jamais craint de se mesurer avec les Lacédémoniens *(f)* qui ont souvent recherché leur alliance *(g)*.

Nous avons dit que la première époque de leur histoire brille de noms illustres, et de faits éclatans. Dans la dernière, après avoir conçu l'espoir de dominer sur tout le Péloponèse *(h)*, ils se sont affoiblis par des expéditions malheureuses et par des divisions intestines.

Ainsi que les Arcadiens, ils ont négligé les sciences, et cultivé les arts. Avant l'expédition de Xerxès, ils étoient plus versés dans la musique que les autres peuples *(i)*; ils furent pendant quelque temps si fort atta-

---

(a) Plut. in Lyc. t. 1, p. 43. Pausan. lib. 2, cap. 19, p. 152.

(b) Thucyd. lib. 5, cap. 28, 31 et 41.

(c) Herodot. lib. 7, cap. 148. Thucyd. ibid cap. 37.

(d) Thucyd. ibid. cap. 47. Diod. Sic. lib. 19, p. 704.

(e) Thucyd. ibid. cap. 76, 81 et 82. Diod. Sic. lib. 12, p. 127; lib. 15, p. 372.

(f) Herodot. lib. 6, cap. 77.

(g) Thucyd. ibid. cap. 36.

(h) Id. ibid. cap. 28. Diod. Sic. lib. 12, p. 123.

(i) Herodot. lib. 3, cap. 131.

CHAPITRE LIII.

chés à l'ancienne, qu'ils mirent à l'amende un musicien qui osa se présenter au concours avec une lyre enrichie de plus de sept cordes, et parcourir des modes qu'ils n'avoient point adoptés *(a)*. On distingue parmi les musiciens nés dans cette province, Lasus *(b)*, Sacadas *(c)* et Aristonicus *(d)*; parmi les sculpteurs, Agéladas *(e)* et Polyclète *(f)*; parmi les poètes, Télésilla.

Les trois premiers hâtèrent les progrès de la musique; Agéladas et Polyclète, ceux de la sculpture. Ce dernier, qui vivoit vers le temps de Périclès, a rempli de ses ouvrages immortels le Péloponèse et la Grèce. En ajoutant de nouvelles beautés à la nature de l'homme, il surpassa Phidias; mais en nous offrant l'image des dieux, il ne s'éleva point à la sublimité des idées de son rival *(g)*. Il choisissoit ses modèles dans la jeunesse ou dans l'enfance, et l'on eût dit que la vieillesse étonnoit ses mains, accoutumées à représenter les Grâces. Ce genre s'accommode si bien d'une certaine négligence, qu'on doit louer Polyclète de s'être rigoureusement attaché à la correction du dessin; en effet on a de lui une figure où les proportions du corps humain sont tellement observées, que, par un jugement irréfragable, les artistes l'ont eux-mêmes appelée le canon ou la règle *(h)*; ils l'étudient quand ils ont à rendre la même nature dans les mêmes circonstances : car on ne peut imaginer un modèle unique pour tous les âges, tous les sexes, tous les caractères *(i)*.

(a) Plut. de mus. t. 2, p. 1144.
(b) Id. ibid. p. 1141.
(c) Id. ibid. p. 1134.
(d) Athen. lib. 14, p. 637.
(e) Pausan. lib. 6, cap. 8, p. 472; cap. 14, p. 487.
(f) Plat. in Protag. t. 1, p. 311. Anthol. Græc. lib. 4, p. 333.
(g) Quintil. instit. orat. lib. 12, cap. 10, p. 744.
(h) Plin. lib. 34, cap. 8, t. 2, p. 650. Jun. de pict. p. 168.
(i) Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 25, p. 303. Œuvr. de Falconnet, t. 3, p. 87.

Si

CHAPITRE LIII.

Si l'on fait jamais quelque reproche à Polyclète, on répondra que s'il n'atteignit pas la perfection, du moins il en approcha *(a)*. Lui-même sembla se méfier de ses succès : dans un temps où les artistes inscrivoient sur les ouvrages sortis de leurs mains, *un tel l'a fait*, il se contenta d'écrire sur les siens, *Polyclète le faisoit;* comme si, pour les terminer, il attendît le jugement du public *(b)*.

Il écoutoit les avis, et savoit les apprécier. Il fit deux statues pour le même sujet, l'une en secret, ne consultant que son génie et les règles approfondies de l'art; l'autre dans son atelier ouvert à tout le monde, se corrigeant et se réformant au gré de ceux qui lui prodiguoient leurs conseils. Dès qu'il les eut achevées, il les exposa au public. La première excita l'admiration, la seconde des éclats de rire; il dit alors : Voici votre ouvrage, et voilà le mien *(c)*. Encore un trait qui prouve que de son vivant, il jouit de sa réputation. Hipponicus, l'un des premiers citoyens d'Athènes, voulant consacrer une statue à sa patrie, on lui conseilla d'employer le ciseau de Polyclète : Je m'en garderai bien, répondit-il; le mérite de l'offrande ne seroit que pour l'artiste *(d)*. On verra plus bas, que son génie facile ne s'exerça pas avec moins de succès dans l'architecture.

Télésilla, qui florissoit il y a environ 150 ans, illustra sa patrie par ses écrits, et la sauva par son courage. La ville d'Argos alloit tomber entre les mains des Lacédémoniens; elle venoit de perdre 6000 hommes, parmi lesquels se trouvoit l'élite de la jeunesse *(e)*. Dans ce mo-

(a) Cicer. de clar. orat. cap. 18, t. 1, p. 351.
(b) Plin. lib. 1, t. 1, p. 5.
(c) Ælian. var. hist. lib. 14, cap. 8.
(d) Id. ibid. cap. 16.
(e) Herodot. lib. 6, cap. 76; lib. 7, c. 148.

CHAPITRE LIII.

ment fatal, Télésilla rassemble les femmes les plus propres à seconder ses projets, leur remet les armes dont elle a dépouillé les temples et les maisons des particuliers, court avec elles se placer sur les murailles, et repousse l'ennemi, qui, dans la crainte qu'on ne lui reproche ou la victoire ou la défaite, prend le parti de se retirer *(a)*.

On rendit les plus grands honneurs à ces guerrières. Celles qui périrent dans le combat, furent inhumées le long du chemin d'Argos; on permit aux autres d'élever une statue au dieu Mars *(b)*. La figure de Télésilla fut posée sur une colonne, en face du temple de Vénus; loin de porter ses regards sur des volumes représentés et placés à ses pieds, elle les arrête avec complaisance sur un casque qu'elle tient dans sa main, et qu'elle va mettre sur sa tête *(c)*. Enfin, pour perpétuer à jamais un événement si extraordinaire, on institua une fête annuelle, où les femmes sont habillées en hommes, et les hommes en femmes *(d)*.

Il en est de cette ville comme de toutes celles de la Grèce. Les monumens de l'art y sont communs, et les chefs-d'œuvre très rares. Parmi ces derniers, il suffira de nommer plusieurs statues de Polyclète et de Praxitèle *(e)*; les objets suivans nous frappèrent sous d'autres rapports.

Nous vîmes le tombeau d'une fille de Persée, qui, après la mort de son premier mari, épousa Œbalus roi de Sparte. Les Argiennes jusqu'alors n'avoient pas osé contracter un second hymen *(f)*; ce fait remonte à la plus haute antiquité.

(a) Pausan. lib. 2, cap. 20, p. 157. Polyæn. strateg. lib. 7, cap. 33. Lucian. in amor. t. 2, p. 431. Clem. Alex. strom. lib. 4, p. 618. Suid. in Τελεσίλ.

(b) Plut. de virt. mul. t. 2, p. 245.

(c) Pausan. lib. 2, cap. 20, p. 157.

(d) Plut. ibid. Polyæn. strateg. lib. 8, cap. 33.

(e) Pausan ibid. p. 154; cap. 21, p. 160.

(f) Id. ibid. cap. 21, p. 159.

Digitized by Google

CHAPITRE LIII.

Nous vîmes un groupe représentant Périlaüs d'Argos, prêt à donner la mort au Spartiate Othryadas *(a)*. Les Lacédémoniens et les Argiens se disputoient la possession de la ville de Thyrée. On convint de nommer de part et d'autre 300 guerriers dont le combat termineroit le différend. Ils périrent tous, à l'exception de deux Argiens, qui, se croyant assurés de la victoire, en portèrent la nouvelle aux magistrats d'Argos. Cependant Othryadas respiroit encore, et malgré des blessures mortelles, il eut assez de force pour dresser un trophée sur le champ de bataille ; et après y avoir tracé de son sang ce petit nombre de mots : « Les Lacédémoniens vainqueurs des Ar- « giens, » il se donna la mort pour ne pas survivre à ses compagnons *(b)*.

Les Argiens sont persuadés qu'Apollon annonce l'avenir dans un de ses temples. Une fois par mois, la prêtresse, qui est obligée de garder la continence, sacrifie une brebis pendant la nuit ; et dès qu'elle a goûté du sang de la victime, elle est saisie de l'esprit prophétique *(c)*.

Nous vîmes les femmes d'Argos s'assembler pendant plusieurs jours, dans une espèce de chapelle attenante au temple de Jupiter Sauveur *(d)*, pour y pleurer Adonis. J'avois envie de leur dire ce que des sages ont répondu quelquefois en des occasions semblables : Pourquoi le pleurer s'il est dieu, lui offrir des sacrifices s'il ne l'est pas *(e)* ?

A quarante stades d'Argos *(f)* * est le temple de Ju-

(a) Pausan. lib. 2, cap. 20, p. 156.
(b) Id. ibid. Chryserm. ap. Plut. in parall. t. 2, p. 306. Suid. in Ὀθρυάδ. Stat. theb. lib. 4, v. 48. Luctat. ibid. Stob. serm. 7, p. 92.
(c) Pausan. ibid. cap. 24, p. 165.
(d) Id. ibid. cap. 20, p. 156.
(e) Plut. apophth. Lacon. t. 2, p. 228. Id. in Isid. p. 379.
(f) Strab. lib. 8, p. 368.
* Environ une lieue et demie.

CHAPITRE LIII.

non, un des plus célèbres de la Grèce *(a)*, autrefois commun à cette ville et à Mycènes *(b)*. L'ancien fut brûlé, il n'y a pas un siècle, par la négligence de la prêtresse Chrysis, qui oublia d'éteindre une lampe placée au milieu des bandelettes sacrées *(c)*. Le nouveau, construit au pied du mont Eubée, sur les bords d'un petit ruisseau, se ressent du progrès des arts, et perpétuera le nom de l'architecte Eupolémus d'Argos *(d)*.

Celui de Polyclète sera plus fameux encore par les ouvrages dont il a décoré ce temple *(e)*, et sur-tout par la statue de Junon, de grandeur presque colossale. Elle est posée sur un trône; sa tête est ceinte d'une couronne où l'on a gravé les Heures et les Grâces; elle tient de sa droite une grenade, symbole mystérieux qu'on n'explique point aux profanes; de sa gauche, un sceptre surmonté d'un coucou, attribut singulier, qui donne lieu à des contes puériles. Pendant que nous admirions le travail, digne du rival de Phidias, et la richesse de la matière, qui est d'or et d'ivoire, Philotas me montroit en riant, une figure assise, informe, faite d'un trone de poirier sauvage, et couverte de poussière. C'est la plus ancienne des statues de Junon *(f)*; après avoir long-temps reçu l'hommage des mortels, elle éprouve le sort de la vieillesse et de la pauvreté: on l'a reléguée dans un coin du temple, où personne ne lui adresse des vœux.

Sur l'autel, les magistrats d'Argos viennent s'obliger par serment, d'observer les traités de paix; mais il n'est pas permis aux étrangers d'y offrir des sacrifices *(g)*.

(a) Pausan. lib. 2, cap. 17, p. 147.
(b) Strab. lib. 8, p. 372.
(c) Thucyd. lib. 4, cap. 133. Pausan. ibid. p. 148.
(d) Pausan. ibid. p. 147.
(e) Strab. lib. 8, p. 372.
(f) Pausan. ibid. p. 148.
(g) Herodot. lib. 6, cap. 81.

Digitized by Google

CHAPITRE LIII.

Le temple, depuis sa fondation, est desservi par une prêtresse qui doit, entre autres choses, s'abstenir de certains poissons *(a)*; on lui élève pendant sa vie une statue *(b)*, et après sa mort on y grave et son nom et la durée de son sacerdoce. Cette suite de monumens placés en face du temple, et mêlés avec les statues de plusieurs héros *(c)*, donne une suite de dates que les historiens emploient quelquefois pour fixer l'ordre des temps *(d)*.

Dans la liste des prêtresses, on trouve des noms illustres, tels que ceux d'Hypermnestre fille de Danaüs, d'Admète fille du roi Eurysthée *(e)*, de Cydippe qui dut sa gloire encore moins à ses aïeux qu'à ses enfans. On nous raconta son histoire, pendant qu'on célébroit la fête de Junon. Ce jour, qui attire une multitude infinie de spectateurs, est sur-tout remarquable par une pompe solennelle qui se rend d'Argos au temple de la Déesse ; elle est précédée par cent bœufs parés de guirlandes, qu'on doit sacrifier, et distribuer aux assistans *(f)*; elle est protégée par un corps de jeunes Argiens couverts d'armes étincelantes, qu'ils déposent par respect avant que d'approcher de l'autel *(g)*; elle se termine par la prêtresse qui paroît sur un char attelé de deux bœufs dont la blancheur égale la beauté *(h)*. Or, du temps de Cydippe, la procession ayant défilé, et l'attelage n'arrivant point, Biton et Cléobis s'attachèrent au char de leur mère, et pendant 45 stades *, la traînèrent en triomphe dans la

(a) Plut. de solert. animal. t. 2, p. 983.
(b) Pausan. lib. 2, cap. 17, p. 149.
(c) Id ibid. p. 148.
(d) Thucyd. lib. 2, cap. 2. Schol. ibid. Hellan. ap. Dionys. Halic. antiq. Rom. lib. 1, t. 1, p. 181. Polyb. excerpt. p. 50. Meurs. de Archont. Athen. lib. 3, cap. 6.
(e) Marsh. chronic. can. p. 127. Fréret, défens. de la chronol. p. 75.
(f) Schol. Pind. in olymp. 7, v. 152.
(g) Æneas Poliorc. cap. 17, p. 13.
(h) Palæph. de incredib. cap. 51.
* Environ deux lieues moins un quart.

CHAPITRE LIII.

plaine et jusque vers le milieu de la montagne, où le temple étoit alors placé *(a)*: Cydippe arriva au milieu des cris et des applaudissemens; et dans les transports de sa joie, elle supplia la Déesse d'accorder à ses fils le plus grand des bonheurs. Ses vœux furent, dit-on, exaucés: un doux sommeil les saisit dans le temple même, et les fit tranquillement passer de la vie à la mort *(b)*; comme si les dieux n'avoient pas de plus grand bien à nous accorder, que d'abréger nos jours.

Les exemples d'amour filial ne sont pas rares sans doute dans les grandes nations; mais leur souvenir s'y perpétue à peine dans le sein de la famille qui les a produits: au lieu qu'en Grèce, une ville entière se les approprie, et les éternise comme des titres dont elle s'honore autant que d'une victoire remportée sur l'ennemi. Les Argiens envoyèrent à Delphes les statues de ces généreux frères *(c)*; et j'ai vu dans un temple d'Argolide un groupe qui les représente attelés au char de leur mère *(d)*.

MYCÈNES.

Nous venions de voir la noble récompense que les Grecs accordent aux vertus des particuliers; nous vîmes à 15 stades du temple *(e)*, à quel excès ils portent la jalousie du pouvoir. Des décombres, parmi lesquels on a de la peine à distinguer les tombeaux d'Atrée, d'Agamemnon, d'Oreste et d'Électre, voilà tout ce qui reste de l'ancienne et fameuse ville de Mycènes. Les Argiens la détruisirent, il y a près d'un siècle et demi *(f)*. Son crime fut de n'avoir jamais plié sous le joug qu'ils avoient imposé sur

(a) Pausan. lib. 2, cap. 17, p. 148.
(b) Herodot. lib. 1, cap. 31. Axioch. ap. Plat. t. 3, p. 367. Cicer. tuscul. lib. 1, cap. 47, t. 2, p. 273. Valer. Maxim. lib. 5, cap. 4, extern. 4. Stob. serm. 169, p. 603. Serv. et Philarg. in Virg. georg. lib. 3, v. 532.
(c) Herodot. ibid.
(d) Pausan. ibid. cap. 20, p. 155.
(e) Id. ibid. cap. 17, p. 147.
(f) Diod. Sic. lib. 11, p. 49. Strab. lib. 8, p. 372.

Digitized by Google

presque toute l'Argolide, et d'avoir, au mépris de leurs ordres, joint ses troupes à celles que la Grèce rassembloit contre les Perses *(a)*. Ses malheureux habitans errèrent en différens pays, et la plupart ne trouvèrent un asyle qu'en Macédoine *(b)*.

L'histoire Grecque offre plus d'un exemple de ces effrayantes émigrations ; et l'on ne doit pas en être surpris. La plupart des provinces de la Grèce furent d'abord composées de quantité de républiques indépendantes ; les unes attachées à l'aristocratie, les autres à la démocratie ; toutes avec la facilité d'obtenir la protection des puissances voisines, intéressées à les diviser *(c)*. Vainement cherchèrent-elles à se lier par une confédération générale ; les plus puissantes, après avoir assujetti les plus foibles, se disputèrent l'empire : quelquefois même l'une d'entre elles, s'élevant au dessus des autres, exerça un véritable despotisme, sous les formes spécieuses de la liberté. De là ces haînes et ces guerres nationales qui ont désolé, pendant si long-temps, la Thessalie, la Béotie, l'Arcadie et l'Argolide. Elles n'affligèrent jamais l'Attique ni la Laconie : l'Attique, parce que ses habitans vivent sous les mêmes lois, comme citoyens de la même ville ; la Laconie, parce que les siens furent toujours retenus dans la dépendance par la vigilance active des magistrats de Sparte, et la valeur connue des Spartiates.

Je sais que les infractions des traités, et les attentats contre le droit des gens furent quelquefois déférés à l'assemblée des Amphictyons, instituée dès les plus anciens temps, parmi les nations septentrionales de la Grèce : je

(a) Pausan. lib. 2, cap. 16, p. 146.
(b) Id. lib. 7, cap. 25, p. 589.
(c) Thucyd. lib. 1, cap. 35 et 40.

CHAPITRE LIII.

sais aussi que plusieurs villes de l'Argolide établirent chez elles un semblable tribunal *(a)* ; mais ces diètes, qui ne connoissoient que de certaines causes, ou n'étendoient pas leur jurisdiction sur toute la Grèce, ou n'eurent jamais assez de forces pour assurer l'exécution de leurs décrets.

De retour à Argos, nous montâmes à la citadelle, où nous vîmes, dans un temple de Minerve, une statue de Jupiter, conservée autrefois, disoit-on, dans le palais de Priam. Elle a trois yeux, dont l'un est placé au milieu du front, soit pour désigner que ce dieu règne également dans les cieux, sur la mer et dans les enfers *(b)*, soit peut-être pour montrer qu'il voit le passé, le présent et l'avenir.

TIRYNTHE.

Nous partîmes pour Tirynthe, éloignée d'Argos d'environ 50 stades *. Il ne reste de cette ville si ancienne *(c)*, que des murailles épaisses de plus de 20 pieds *(d)*, et hautes à proportion. Elles sont construites d'énormes rochers entassés les uns sur les autres, les moindres si lourds, qu'un attelage de deux mulets auroit de la peine à les traîner. Comme on ne les avoit point taillés, on eut soin de remplir avec des pierres d'un moindre volume les vides que laissoit l'irrégularité de leurs formes *(e)*. Ces murs subsistent depuis une longue suite de siècles, et peut-être exciteront-ils l'admiration et la surprise pendant des milliers d'années encore *(f)*.

Le même genre de travail se fait remarquer dans les anciens monumens de l'Argolide ; plus en particulier dans

---

(a) Strab. lib. 8, p. 374.
(b) Pausan. lib. 2, cap. 24, p. 166.
* Environ deux lieues et demie.
(c) Pausan. ibid. cap. 15, p. 145.
(d) Voyage de Des Mouceaux, p. 473.
(e) Pausan. ibid. cap. 25, p. 169.
(f) Id. lib. 9, cap. 36, p. 983. Des Mouceaux, ibid.

les

CHAPITRE LIII.

les murs à demi détruits de Mycènes *(a)*, et dans de grandes excavations que nous vîmes auprès du port de Nauplie *(b)*, situé à une légère distance de Tirynthe.

On attribue tous ces ouvrages aux Cyclopes *(c)*, dont le nom réveille des idées de grandeur, puisqu'il fut donné par les premiers poètes, tantôt à des géans *(d)*, tantôt à des enfans du ciel et de la terre, chargés de forger les foudres de Jupiter *(e)*. On crut donc que des constructions, pour ainsi dire gigantesques, ne devoient pas avoir pour auteurs des mortels ordinaires. On n'avoit pas sans doute observé que les hommes, dès les plus anciens temps, en se construisant des demeures, songèrent plus à la solidité qu'à l'élégance, et qu'ils employèrent des moyens puissans pour procurer la plus longue durée à des travaux indispensables. Ils creusoient dans le roc de vastes cavernes, pour s'y réfugier pendant leur vie, ou pour y être déposés après leur mort : ils détachoient des quartiers de montagnes, et en entouroient leurs habitations; c'étoit le produit de la force, et le triomphe des obstacles. On travailloit alors sur le plan de la nature, qui ne fait rien que de simple, de nécessaire et de durable. Les proportions exactes, les belles formes introduites depuis dans les monumens, font des impressions plus agréables ; je doute qu'elles soient aussi profondes. Dans ceux même qui ont plus de droit à l'admiration publique et qui s'élèvent majestueusement au dessus de la terre, la main de

(a) Euripid. in Hercul. fur. v. 944. Pausan. lib. 7, cap. 25, p. 589. Hesych. in Κυκλόπ.

(b) Strab. lib. 8, p. 373.

(c) Euripid. in Orest. v. 963 ; in Iphig. in Aul. v. 152 et 1501 ; in Electr. v. 1158 ; in Hercul. fur. v. 15. Strab. ibid. Pausan. ibid. Eustath. in iliad. p. 286. Stat. theb. lib. 1, v. 251.

(d) Homer. odyss. lib. 9. Bochart. geogr. sacr. lib. 1, cap. 30.

(e) Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 23. hist. p. 28.

CHAPITRE LIII.

l'art cache celle de la nature, et l'on n'a substitué que la magnificence à la grandeur.

Pendant qu'à Tirynthe, on nous racontoit que les Argiens, épuisés par de longues guerres, avoient détruit Tirynthe, Midée, Hysies et quelques autres villes, pour en transporter les habitans chez eux *(a)*, Philotas regrettoit de ne pas trouver en ces lieux les anciens Tirynthiens. Je lui en demandai la raison; Ce n'est pas, répondit-il, parce qu'ils aimoient autant le vin que les autres peuples de ce canton *(b)*; mais l'espèce de leur folie m'auroit amusé. Voici ce que m'en a dit un Argien :

Ils s'étoient fait une telle habitude de plaisanter sur tout, qu'ils ne pouvoient plus traiter sérieusement les affaires les plus importantes. Fatigués de leur légèreté, ils eurent recours à l'oracle de Delphes. Il les assura qu'ils guériroient, si, après avoir sacrifié un taureau à Neptune, ils pouvoient, sans rire, le jeter à la mer. Il étoit visible que la contrainte imposée ne permettroit pas d'achever l'épreuve. Cependant ils s'assemblèrent sur le rivage : ils avoient éloigné les enfans ; et comme on vouloit en chasser un qui s'étoit glissé parmi eux : « Est-ce « que vous avez peur, s'écria-t-il, que je n'avale votre « taureau ? » A ces mots, ils éclatèrent de rire ; et persuadés que leur maladie étoit incurable, ils se soumirent à leur destinée *(c)*.

HERMIONE.

Nous sortîmes de Tirynthe, et nous étant rendus vers l'extrémité de l'Argolide, nous visitâmes Hermione et Trézène. Dans la première, nous vîmes, entre autres choses, un petit bois consacré aux Grâces ; un temple de Vénus,

(a) Pausan. lib. 8, cap. 27, p. 653.
(b) Athen. lib. 10, cap. 12, p. 438.
(c) Theophr. ap. Athen. lib. 6, cap. 17 p. 261. Eustath. in odyss. lib. 18, p. 1839, lin. 47.

où toutes les filles, avant de se marier, doivent offrir un sacrifice *(a)*; un temple de Cérès, devant lequel sont les statues de quelques-unes de ses prêtresses. On y célèbre en été, une fête dont je vais décrire en peu de mots la principale cérémonie. CHAPITRE LIII.

A la tête de la procession marchent les prêtres des différentes divinités, et les magistrats en exercice : ils sont suivis des femmes, des hommes, des enfans, tous habillés de blanc, tous couronnés de fleurs, et chantant des cantiques. Paroissent ensuite quatre genisses, que l'on introduit l'une après l'autre dans le temple, et qui sont successivement immolées par quatre matrones. Ces victimes, qu'on avoit auparavant de la peine à retenir, s'adoucissent à leur voix, et se présentent d'elles-mêmes à l'autel. Nous n'en fûmes pas témoins; car on ferme les portes pendant le sacrifice *(b)*.

Derrière cet édifice sont trois places entourées de balustres de pierres. Dans l'une de ces places la terre s'ouvre, et laisse entrevoir un abyme profond : c'est une de ces bouches de l'enfer, dont j'ai parlé dans mon voyage de Laconie. Les habitans disoient que Pluton, ayant enlevé Proserpine, préféra de descendre par ce gouffre, parce que le trajet est plus court. Ils ajoutoient que, dispensés, à cause du voisinage, de payer un tribut à Caron, ils ne mettoient point une pièce de monnoie dans la bouche des morts, comme on fait par-tout ailleurs *(c)*.

A Trézène, nous vîmes avec plaisir les monumens qu'elle renferme; nous écoutâmes avec patience les longs TRÉZÈNE.

(a) Pausan. lib. 2, cap. 34, p. 193.
(b) Id. ibid. cap. 35, p. 195. Ælian. hist. animal. lib. 11, cap. 4.
(c) Strab. lib. 8, p. 373. Callim. ap. Etymol. magn. in Δενάκα.

CHAPITRE LIII.

récits qu'un peuple fier de son origine *(a)*, nous faisoit de l'histoire de ses anciens rois, et des héros qui avoient paru dans cette contrée. On nous montroit le siége où Pitthée, fils de Pélops, rendoit la justice *(b)*; la maison où naquit Thésée, son petit-fils et son élève *(c)*; celle qu'habitoit Hippolyte; *(d)* son temple, où les filles de Trézène déposent leur chevelure avant de se marier *(e)*. Les Trézéniens, qui lui rendent des honneurs divins, ont consacré à Vénus l'endroit où Phèdre se cachoit pour le voir, lorsqu'il poussoit son char dans la carrière. Quelques-uns prétendoient qu'il ne fut pas traîné par ses chevaux, mais placé parmi les constellations : d'autres nous conduisirent au lieu de sa sépulture, placée auprès du tombeau de Phèdre *(f)*.

On nous montroit aussi un édifice en forme de tente, où fut relégué Oreste pendant qu'on le purifioit, et un autel fort ancien, où l'on sacrifie à-la-fois aux Mânes et au Sommeil, à cause de l'union qui règne entre ces divinités *(g)*. Une partie de Trézène est située sur le penchant d'une montagne; l'autre, dans une plaine qui s'étend jusqu'au port, où serpente la rivière Chrysorrhoas, et qu'embrassent, presque de tous côtés, des collines et des montagnes couvertes, jusqu'à une certaine hauteur, de vignes, d'oliviers, de grenadiers et de myrtes, couronnées ensuite par des bois de pins et de sapins, qui semblent s'élever jusqu'aux nues *(h)*.

La beauté de ce spectacle ne suffisoit pas pour nous retenir plus long-temps dans cette ville. En certaines

---

(a) Pausan. lib. 2, cap. 30, p. 181.
(b) Id. ibid. cap. 31, p. 184.
(c) Id. ibid. cap. 32, p. 188.
(d) Id. ibid. p. 187.
(e) Id. ibid. p. 186.
(f) Id. ibid. p 186 et 187.
(g) Id. ibid. cap. 31, p. 184.
(h) Fourmont, voyage mss. de l'Argolide.

CHAPITRE LIII.

ÉPIDAURE.

saisons, l'air y est mal-sain *(a)*; ses vins ne jouïssent pas d'une bonne réputation *(b)*, et les eaux de l'unique fontaine qu'elle possède, sont d'une mauvaise qualité *(c)*.

Nous côtoyâmes la mer, et nous arrivâmes à Épidaure, située au fond d'un golphe *(d)*, en face de l'île d'Égine, qui lui appartenoit anciennement *(e)*. De fortes murailles l'ont autrefois protégée contre les efforts des puissances voisines *(f)*; son territoire, rempli de vignobles *(g)*, est entouré de montagnes couvertes de chênes *(h)*. Hors des murs, à 40 stades de distance *(i)**, sont le temple et le bois sacré d'Esculape *(k)*, où les malades viennent de toutes parts chercher leur guérison. Un conseil, composé de 180 citoyens, est chargé de l'administration de ce petit pays *(l)*.

On ne sait rien de bien positif sur la vie d'Esculape, et c'est ce qui fait qu'on en dit tant de choses. Si l'on s'en rapporte aux récits des habitans, un berger, qui avoit perdu son chien et une de ses chèvres, les trouva sur une montagne voisine, auprès d'un enfant resplendissant de lumière, allaité par la chèvre, et gardé par le chien; c'étoit Esculape, fils d'Apollon et de Coronis *(m)*. Ses jours furent consacrés au soulagement des malheureux. Les blessures et les maladies les plus dangereuses cédoient à ses opérations, à ses remèdes, aux chants harmonieux, aux paroles magiques qu'il employoit *(n)*.

(a) Chandl. trav. in Greece, p. 216.

(b) Theophr. hist. plant. lib. 9, cap. 20. Plin. lib. 14, cap. 18, t. 1, p. 724.

(c) Vitruv. lib. 8, cap. 3, p. 159. Plin. lib. 31, p. 548.

(d) Strab. lib. 8, p. 374.

(e) Herodot. lib. 5, cap. 83.

(f) Thucyd. lib. 2, cap 56; lib. 5, cap. 55 et 56.

(g) Homer. iliad. lib. 2, v. 561.

(h) Strab. ibid. Plin. lib. 4, cap. 5, t. 1, p. 194.

(i) Liv. lib. 45, cap. 48. Val. Max. lib. 1, cap. 8, §. 2.

* Environ une lieue et demie.

(k) Pausan. lib. 2, cap. 26 et 27.

(l) Plut. quæst. Græc. t. 2. p. 291.

(m) Pausan. ibid. cap. 26, p. 170.

(n) Pind. pyth. 3, v. 92.

Digitized by Google

CHAPITRE LIII.

Les dieux lui avoient pardonné ses succès ; mais il osa rappeler les morts à la vie, et sur les représentations de Pluton, il fut écrasé par la foudre *(a)*.

D'autres traditions laissent entrevoir quelques lueurs de vérité, et nous présentent un fil que nous suivrons un moment, sans nous engager dans ses détours. L'instituteur d'Achille, le sage Chiron, avoit acquis de légères connoissances sur les vertus des simples, de plus grandes sur la réduction des fractures et des luxations; il les transmit à ses descendans, qui existent encore en Thessalie, et qui, de tout temps, se sont généreusement dévoués au service des malades *(b)*.

Il paroît qu'Esculape fut son disciple *(c)*, et que, devenu le dépositaire de ses secrets, il en instruisit ses fils Machaon et Podalire *(d)*, qui régnèrent après sa mort sur une petite ville de Thessalie *(e)*. Pendant le siége de Troie, ils signalèrent leur valeur dans les combats *(f)*, et leur habileté dans le traitement des blessés *(g)*; car ils avoient cultivé avec soin la chirurgie, partie essentielle de la médecine, et la seule qui, suivant les apparences, fût connue dans ces siècles éloignés *(h)*. Machaon avoit perdu la vie sous les murs de Troie, ses cendres furent transportées dans le Péloponèse, par les soins de Nestor *(i)*. Ses enfans, attachés à la profession de leur père, s'établirent dans cette contrée; ils élevèrent des autels à leur aïeul, et en

---

(a) Pind. pyth. 3, v. 100. Euripid. in Alcest. v. 125. Plat. de rep. lib. 3, t. 2, p. 408. Diod. Sic. lib. 4, p. 273. Plin. lib. 29, t. 2, p. 493.

(b) Dicæarch. ap. geogr. min. t. 2, p. 30.

(c) Pind. ibid. v. 80. Id. nem. 3, v. 94.

(d) Homer. iliad. lib. 4, v. 219.

(e) Id. ibid. lib. 2, v. 730. Strab. lib. 8, p. 339; lib. 10, p. 448.

(f) Homer. ibid. lib. 11, v. 832.

(g) Id. ibid. lib. 4, v. 219.

(h) Plat. de rep. lib. 3, t. 2, p. 405, 406, etc. Cels. de re med. in præfat.

(i) Pausan. lib. 3, cap. 26, p. 278.

méritèrent par les services qu'ils rendirent à l'humanité *(a)*.

CHAPITRE LIII.

L'auteur d'une famille si respectable devint bientôt l'objet de la vénération publique. Sa promotion au rang des dieux doit être postérieure au temps d'Homère, qui n'en parle que comme d'un simple particulier. Mais aujourd'hui on lui décerne par-tout des honneurs divins. Son culte a passé d'Épidaure dans les autres villes de la Grèce, même en des climats éloignés *(b)*; il s'étendra davantage *(c)*, parceque les malades implореront toujours avec confiance la pitié d'un dieu qui fut sujet à leurs infirmités.

Les Épidauriens ont institué en son honneur des fêtes qui se célèbrent tous les ans, et auxquelles on ajoute de temps en temps de nouveaux spectacles *(d)*. Quoiqu'elles soient très magnifiques, le temple du Dieu, les édifices qui l'environnent et les scènes qui s'y passent, sont plus propres à satisfaire la curiosité du voyageur attentif.

Je ne parle point de ces riches présens que l'espoir et la reconnoissance des malades ont déposés dans cet asyle *(e)*; mais on est d'abord frappé de ces belles paroles tracées au dessus de la porte du temple : « L'en-« trée de ces lieux n'est permise qu'aux ames pures *(f)*. » La statue du Dieu, ouvrage de Thrasymède de Paros, comme on le voit par son nom inscrit au bas, est en or et en ivoire. Esculape, assis sur son trône, ayant un chien à ses pieds, tient d'une main son bâton, pro-

(a) Pausan. lib. 2, cap. 11, p. 136; c. 23, p. 163.

(b) Id. ibid. cap. 26, p. 171 et 172.

(c) Liv. epit. lib. 11. Val. Max. lib. 1, cap. 8, §. 2. Aurel. Vict. de vir. illustr. cap. 22. Ovid. metam. etc.

(d) Plat. in Ion. t. 1, p. 530.

(e) Liv. lib. 45, cap. 28.

(f) Clem. Alex. strom. l. 5, p. 652. Porphyr. de abstin. lib. 2, §. 19, p. 136.

CHAPITRE LIII.

longe l'autre au dessus d'un serpent, qui semble se dresser pour l'atteindre. L'artiste a gravé sur le trône les exploits de quelques héros de l'Argolide : c'est Bellérophon qui triomphe de la Chimère ; c'est Persée qui coupe la tête à Méduse *(a)*.

Polyclète, que personne n'avoit surpassé dans l'art de la sculpture, que peu d'artistes ont égalé dans celui de l'architecture, construisit dans le bois sacré un théâtre élégant et superbe, où se placent les spectateurs en certaines fêtes *(b)* ; il éleva tout auprès une rotonde en marbre, qui attire les regards, et dont le peintre Pausias a, de nos jours, décoré l'intérieur. Dans un de ses tableaux, l'Amour ne se présente plus avec l'appareil menaçant d'un guerrier ; il a laissé tomber son arc et ses flèches : pour triompher, il n'a besoin que de la lyre qu'il tient dans sa main. Dans un autre, Pausias a représenté l'ivresse sous la figure d'une femme dont les traits se distinguent à travers une bouteille de verre qu'elle est sur le point de vider *(c)*.

Aux environs, nous vîmes quantité de colonnes qui contiennent, non-seulement les noms de ceux qui ont été guéris, et des maladies dont ils étoient affligés, mais encore le détail des moyens qui leur ont procuré la santé *(d)*. De pareils monumens, dépositaires de l'expérience des siècles, seroient précieux dans tous les temps ; ils étoient nécessaires avant qu'on eût écrit sur la médécine. On sait qu'en Égypte les prêtres conservent dans leurs temples l'état circonstancié des cures qu'ils ont opérées *(e)*. En Grèce, les ministres d'Escu-

(a) Pausan. lib. 2, cap. 27, p. 172.
(b) Id. ibid. p. 174.
(c) Id. ibid. p. 173.
(d) Id. ibid. Strab. lib. 8, p. 374.
(e) Galen. de compos. med. lib. 5, cap. 2, p. 246.

lape

lape ont introduit cet usage, avec les autres rites, dans presque tous les lieux où ils se sont établis *(a)*. Hippocrate en connut le prix, et puisa une partie de sa doctrine sur le régime, dans une suite d'anciennes inscriptions exposées auprès du temple que les habitans de Cos ont élevé en l'honneur d'Esculape *(b)*.

Cependant, il faut l'avouer, les prêtres de ce dieu, plus flattés d'opérer des prodiges que des guérisons, n'emploient que trop souvent l'imposture pour s'accréditer dans l'esprit du peuple. Il faut les louer de placer leurs temples hors des villes et sur des hauteurs *(c)*. Celui d'Épidaure est entouré d'un bois, dans lequel on ne laisse naître ni mourir personne. Car pour éloigner de ces lieux l'image effrayante de la mort, on en retire les malades qui sont à toute extrémité, et les femmes qui sont au dernier terme de leur grossesse *(d)*. Un air sain, un exercice modéré, un régime convenable, des remèdes appropriés, telles sont les sages précautions qu'on a cru propres à rétablir la santé; mais elles ne suffisent pas aux vues des prêtres, qui, pour attribuer des effets naturels à des causes surnaturelles, ajoutent au traitement quantité de pratiques superstitieuses.

On a construit auprès du temple une grande salle, où ceux qui viennent consulter Esculape, après avoir déposé sur la table sainte, des gâteaux, des fruits et d'autres offrandes, passent la nuit, couchés sur de petits lits *(e)*; un des ministres leur ordonne de s'aban-

(a) Strab. lib. 8, p. 374. Gruter. inscript. t. 1, p. 71.

(b) Strab. lib. 14, p. 657. Plin. lib. 29, cap. 1, t. 2, p. 493.

(c) Plut. quæst. Roman. t. 2, p. 286.

(d) Pausan. lib. 2, cap. 27, p. 172.

(e) Aristoph. in Plut. v. 662. Pausan. ibid. p. 173. Aristid. orat. t. 1, p. 515. Philostr. vit. sophist. lib. 1, p. 535. Plaut. in curcul. act. 1, scen. 1, p. 263. Solin. cap. 7.

CHAPITRE LIII.

donner au sommeil, de garder un profond silence, quand même ils entendroient du bruit, et d'être attentifs aux songes que le Dieu va leur envoyer *(a)*; ensuite il éteint les lumières, et a soin de ramasser les offrandes dont la table est couverte *(b)*. Quelque temps après les malades croient entendre la voix d'Esculape, soit qu'elle leur parvienne par quelque artifice ingénieux, soit que le ministre, revenu sur ses pas, prononce sourdement quelques paroles autour de leur lit, soit enfin que, dans le calme des sens, leur imagination réalise les récits et les objets qui n'ont cessé de les frapper depuis leur arrivée.

La voix divine leur prescrit les remèdes destinés à les guérir, remèdes assez conformes à ceux des autres médecins *(c)*; elle les instruit en même temps des pratiques de dévotion qui doivent en assurer l'effet. Si le malade n'a d'autre mal que de craindre tous les maux, s'il se résout à devenir l'instrument de la fourberie, il lui est ordonné de se présenter le lendemain au temple, de passer d'un côté de l'autel à l'autre, d'y poser la main, de l'appliquer sur la partie souffrante, et de déclarer hautement sa guérison, en présence d'un grand nombre de spectateurs que ce prodige remplit d'un nouvel enthousiasme *(d)*. Quelquefois pour sauver l'honneur d'Esculape, on enjoint aux malades d'aller au loin exécuter ses ordonnances *(e)*. D'autres fois ils reçoivent la visite du Dieu, déguisé sous la forme d'un gros serpent, dont les caresses raniment leur confiance *(f)*.

(a) Cicer. de divin. lib. 2, cap. 59, t. 3, p. 89.
(b) Aristoph. in Plut. v. 662 et 676.
(c) Le Clerc, hist. de la médec. liv. 1, chap. 20, p. 60.
(d) Gruter. inscript. t. 1, p. 71.
(e) Aristid. orat. t. 1, p. 516 et 549.
(f) Aristoph. ibid. v. 688.

CHAPITRE LIII.

Les serpens en général sont consacrés à ce dieu, soit parce que la plupart ont des propriétés dont la médecine fait usage *(a)*, soit pour d'autres raisons qu'il est inutile de rapporter: mais Esculape paroît chérir spécialement ceux qu'on trouve dans le territoire d'Épidaure, et dont la couleur tire sur le jaune *(b)*. Sans venin, d'un caractère doux et paisible, ils aiment à vivre familièrement avec les hommes. Celui que les prêtres entretiennent dans l'intérieur du temple, se replie quelquefois autour de leur corps, ou se redresse sur sa queue pour prendre la nourriture qu'on lui présente dans une assiette *(c)*: on le laisse rarement sortir; quand on lui rend sa liberté, il se promène avec majesté dans les rues; et comme son apparition est d'un heureux présage, elle excite une joie universelle *(d)*. Les uns le respectent, parce qu'il est sous la protection de la divinité tutélaire du lieu; les autres se prosternent en sa présence, parce qu'ils le confondent avec le Dieu lui-même.

On trouve de ces serpens familiers dans les autres temples d'Esculape *(e)*, dans ceux de Bacchus *(f)* et de quelques autres divinités. Ils sont très communs à Pella, capitale de la Macédoine. Les femmes s'y font un plaisir d'en élever. Dans les grandes chaleurs de l'été, elles les entrelacent autour de leur cou, en forme de collier, et dans leurs orgies, elles s'en parent comme d'un ornement, ou les agitent au dessus de leur tête. Pendant mon séjour en Grèce, on disoit qu'Olympias,

---

(a) Plin. lib. 29, cap. 4, t. 2, p. 505.
(b) Pausan. lib. 2, cap. 28, p. 175.
(c) Médailles du cabinet du Roi.
(d) Val. Max. lib. 1, cap. 8, §. 2.
(e) Pausan. lib. 2, cap. 11, p. 137.
(f) Schol. Aristoph. in Plut. v. 692.

CHAPITRE LIII.

femme de Philippe, roi de Macédoine, en faisoit souvent coucher un auprès d'elle : on ajoutoit même que Jupiter avoit pris la forme de cet animal, et qu'Alexandre étoit son fils *(a)*.

Les Épidauriens sont crédules : les malades le sont encore plus. Ils se rendent en foule à Épidaure ; ils s'y soumettent avec une entière résignation aux remèdes dont ils n'avoient jusqu'alors retiré aucun fruit, et que leur extrême confiance rend quelquefois plus efficaces. La plupart me racontoient avec une foi vive les songes dont le Dieu les avoit favorisés ; les uns étoient si bornés, qu'ils s'effarouchoient à la moindre discussion ; les autres si effrayés, que les plus fortes raisons ne pouvoient les distraire du sentiment de leurs maux ; tous citoient des exemples de guérison, qu'ils n'avoient pas constatés, et qui recevoient une nouvelle force, en passant de bouche en bouche,

NÉMÉE.

Nous repassâmes par Argos, et nous prîmes le chemin de Némée, ville fameuse par la solennité des jeux qu'on y célèbre chaque troisième année, en l'honneur de Jupiter. Comme ils offrent à-peu-près les mêmes spectacles que ceux d'Olympie, je n'en parlerai point ; il me suffira d'observer que les Argiens y président *(b)*, et qu'on n'y décerne au vainqueur qu'une couronne d'ache *(c)*. Nous entrâmes ensuite dans des montagnes, et à 15 stades de la ville, nos guides nous montrèrent avec effroi la caverne où se tenoit ce lion qui périt sous la massue d'Hercule *(d)*.

(a) Plut. in Alex. t. 1, p. 665. Lucian. in Alex. cap. 7, t. 2, p. 215.

(b) Pausan. lib. 2, cap. 15, p. 144. Julian. epist. pro Argiv. p. 408.

(c) Pausan. lib. 8, cap. 48, p. 697. Plin. lib. 19, cap. 8, p. 179. Lucian. gymnas. cap. 9, t. 2, p. 888.

(d) Pausan. lib. 2, cap. 15, p. 144.

CHAPITRE LIII.

De là étant revenus à Corinthe, nous reprîmes bientôt le chemin d'Athènes, où, dès mon arrivée, je continuai mes recherches, tant sur les parties de l'administration, que sur les opinions des philosophes, et sur les différentes branches de la littérature.

FIN DU CHAPITRE CINQUANTE-TROISIÈME.

CHAPITRE LIV.

La République de Platon.

CHAPITRE LIV.

DEUX grands objets occupent les philosophes de la Grèce : la manière dont l'univers est gouverné, et celle dont il faut gouverner les hommes. Ces problêmes, peut-être aussi difficiles à résoudre l'un que l'autre, sont le sujet éternel de leurs entretiens et de leurs écrits. Nous verrons dans la suite comment Platon, d'après Timée, concevoit la formation du monde. J'expose ici les moyens qu'il imaginoit, pour former la plus heureuse des sociétés.

Il nous en avoit entretenus plus d'une fois ; mais il les développa avec plus de soin, un jour que, se trouvant à l'Académie, où depuis quelque temps il avoit cessé de donner des leçons, il voulut prouver qu'on est heureux dès qu'on est juste, quand même on n'auroit rien à espérer de la part des dieux, et qu'on auroit tout à craindre de la part des hommes. Pour mieux connoître ce que produiroit la justice dans un simple particulier, il examina quels seroient ses effets dans un gouvernement, où elle se dévoileroit avec une influence plus marquée, et des caractères plus sensibles. Voici à-peu-près l'idée qu'il nous donna de son système. Je vais le faire parler ; mais j'aurai besoin d'indulgence : s'il falloit conserver à ses pensées les charmes dont il sait les embellir, ce seroit aux Grâces de tenir le pinceau.

CHAPITRE LIV.

Ce n'est ni d'une monarchie ni d'une démocratie que je dois tracer le plan ; que l'autorité se trouve entre les mains d'un seul ou de plusieurs, peu m'importe. Je forme un gouvernement où les peuples seroient heureux sous l'empire de la vertu.

J'en divise les citoyens en trois classes : celle des mercenaires ou de la multitude ; celle des guerriers ou des gardiens de l'état ; celle des magistrats ou des sages. Je ne prescris rien à la première ; elle est faite pour suivre aveuglément les impressions des deux autres.

Je veux un corps de guerriers *(a)*, qui aura toujours les armes à la main, et dont l'objet sera d'entretenir dans l'état une tranquillité profonde. Il ne se mêlera pas avec les autres citoyens ; il demeurera dans un camp, et sera toujours prêt à réprimer les factions du dedans, à repousser les attaques du dehors *(b)*.

Mais comme des hommes si redoutables pourroient être infiniment dangereux *(c)*, et qu'avec toutes les forces de l'état, il leur seroit facile d'en usurper la puissance, nous les contiendrons, non par des lois, mais par la vigueur d'une institution qui règlera leurs passions et leurs vertus mêmes. Nous cultiverons leur esprit et leur cœur par les instructions qui sont du ressort de la musique, et nous augmenterons leur courage et leur santé par les exercices de la gymnastique *(d)*.

Que leur éducation commence dès les premières années de leur enfance *(e)* ; que les impressions qu'ils recevront alors ne soient pas contraires à celles qu'ils doivent recevoir dans la suite, et qu'on évite sur-tout

(a) Plat. de rep. t. 2. lib. 2, p. 373.
(b) Id. ibid. lib. 3, p. 415.
(c) Id. ibid. p. 416.
(d) Id. ibid. lib. 2, p. 376.
(e) Id. ibid. p. 377.

CHAPITRE LIV.

de les entretenir de ces vaines fictions déposées dans les écrits d'Homère, d'Hésiode et des autres poètes. Les dissentions et les vengeances faussement attribuées aux dieux, n'offrent que de grands crimes justifiés par de grandes autorités ; et c'est un malheur insigne que de s'accoutumer de bonne heure à ne trouver rien d'extraordinaire dans les actions les plus atroces.

Ne dégradons jamais la divinité par de pareilles images. Que la poésie l'annonce aux enfans des guerriers avec autant de dignité que de charmes ; on leur dira sans cesse, que Dieu ne peut être l'auteur que du bien *(a)* ; qu'il ne fait le malheur de personne ; que ses châtimens sont des bienfaits, et que les méchans sont à plaindre, non quand ils les éprouvent, mais quand ils trouvent le moyen de s'y soustraire *(b)*.

On aura soin de les élever dans le plus parfait mépris de la mort, et de l'appareil menaçant des enfers *(c)*. Ces peintures effrayantes et exagérées du Cocyte et du Styx peuvent être utiles en certaines occasions ; mais elles ne sont pas faites pour des hommes qui ne doivent connoître la crainte que par celle qu'ils inspirent.

Pénétrés de ces vérités, que la mort n'est pas un mal *(d)*, et que le sage se suffit à lui-même, ils verront expirer autour d'eux leurs parens et leurs amis, sans répandre une larme, sans pousser un soupir. Il faudra que leur ame ne se livre jamais aux excès de la douleur, de la joie ou de la colère ; qu'elle ne connoisse ni le vil intérêt, ni le mensonge, plus vil encore s'il est possible ; qu'elle rougisse des foiblesses et des cruautés que

(a) Plat. de rep. lib. 2, p. 379.
(b) Id. ibid. p. 380. Id. in Gorg. t. 1, p. 472, et 509.
(c) Id. de rep. lib. 3, p. 386.
(d) Id. ibid. p. 387.

les

les poètes attribuent aux anciens guerriers *(a)*, et qu'elle fasse consister le véritable héroïsme à maîtriser ses passions, et à obéir aux lois.

CHAPITRE LIV.

C'est dans cette ame qu'on imprimera comme sur l'airain, les idées immortelles de la justice et de la vérité; c'est là qu'on gravera en traits ineffaçables, que les méchans sont malheureux dans la prospérité *(b)*, et que la vertu est heureuse dans la persécution, et même dans l'oubli.

Mais ces vérités ne doivent pas être présentées avec des couleurs qui en altèrent la majesté *(c)*. Loin d'ici ces acteurs qui les dégraderoient sur le théâtre, en y joignant la peinture trop fidelle des petitesses et des vices de l'humanité. Leurs talens inspireroient à nos élèves ce goût d'imitation, dont l'habitude, contractée de bonne heure, passe dans les mœurs, et se réveille dans tous les instans de la vie. Ce n'est point à eux de copier des gestes et des discours qui ne répondroient pas à leur caractère; il faut que leur maintien et leurs récits respirent la sainteté de la vertu, et n'aient pour ornement qu'une simplicité extrême. S'il se glissoit dans notre ville un de ces poètes habiles dans l'art de varier les formes du discours, et de représenter sans choix toutes sortes de personnages, nous répandrions des parfums sur sa tête, et nous le congédierions *(d)*.

Nous bannirons et les accens plaintifs de l'harmonie Lydienne, et la mollesse des chants de l'Ionienne. Nous conserverons le mode Dorien dont l'expression mâle soutiendra le courage de nos guerriers, et le Phrygien dont

(a) Plat. de rep. lib. 3, p. 391.
(b) Id. ibid. p. 392.
(c) Id. ibid. p. 394 etc.
(d) Id. ibid. p. 398 et 399.

CHAPITRE LIV.

le caractère paisible et religieux pourra s'assortir à la tranquillité de leur ame ; mais ces deux modes mêmes, nous les gênerons dans leurs mouvemens, et nous les forcerons à choisir une marche noble, convenable aux circonstances, conforme aux chants qu'elle doit régler, et aux paroles auxquelles on doit toujours l'assujettir *(a)*.

De cet heureux rapport établi entre les paroles, l'harmonie et le nombre, résultera cette décence, et par conséquent cette beauté dont l'idée doit toujours être présente à nos jeunes élèves. Nous exigerons que la peinture, l'architecture et tous les arts l'offrent à leurs yeux, afin que de toutes parts entourés et assaillis des images de la beauté, et vivant au milieu de ces images, comme dans un air pur et serein, ils s'en pénètrent jusqu'au fond de l'ame, et s'accoutument à les reproduire dans leurs actions et dans leurs mœurs *(b)*. Nourris de ces semences divines, ils s'effaroucheront au premier aspect du vice, parce qu'ils n'y reconnoîtront pas l'empreinte auguste qu'ils ont dans le cœur; ils tressailleront à la voix de la raison et de la vertu, parce qu'elles leur apparoîtront sous des traits connus et familiers; ils aimeront la beauté, avec tous les transports, mais sans aucun des excès de l'amour.

Les mêmes principes dirigeront cette partie de leur éducation qui concerne les besoins et les exercices du corps *(c)*. Ici point de règle constante et uniforme dans le régime; des gens destinés à vivre dans un camp, et à suivre les opérations d'une campagne, doivent apprendre à supporter la faim, la soif, le froid, le chaud, tous

---

(a) Plat. de rep. lib. 3, p. 398 et 399.
(b) Id. ibid. p. 401.
(c) Id. ibid. p. 403.

CHAPITRE LIV.

les besoins, toutes les fatigues, toutes les saisons. Ils trouveront dans une nourriture frugale, les trésors de la santé; et dans la continuité des exercices, les moyens d'augmenter leur courage plutôt que leurs forces *(a)*. Ceux qui auront reçu de la nature un tempérament délicat, ne chercheront pas à le fortifier par les ressources de l'art. Tels que ce mercenaire qui n'a pas le loisir de réparer les ruines d'un corps que le travail consume *(b)*, ils rougiroient de prolonger à force de soins une vie mourante et inutile à l'état. On attaquera les maladies accidentelles par des remèdes prompts et simples; on ne connoîtra pas celles qui viennent de l'intempérance et des autres excès; on abandonnera au hasard celles dont on apporte le germe en naissant *(c)*. Par là se trouvera proscrite cette médecine qui ne sait employer ses efforts que pour multiplier nos souffrances, et nous faire mourir plus long-temps.

Je ne dirai rien ici de la chasse, de la danse et des combats du Gymnase *(d)*; je ne parlerai pas du respect inviolable qu'on aura pour les parens et les vieillards *(e)*, non plus que d'une foule d'observances dont le détail me mèneroit trop loin. Je n'établis que des principes généraux; les règles particulières en découleront d'elles-mêmes, et s'appliqueront sans effort aux circonstances. L'essentiel est, que la musique et la gymnastique influent également sur l'éducation, et que les exercices du corps soient dans un juste tempérament avec ceux de l'esprit; car par elle-même la musique amollit un caractère qu'elle adoucit *(f)*,

(a) Plat. de rep. lib. 3, p. 410.
(b) Id. ibid. p. 406
(c) Id. ibid. p. 410.
(d) Id. ibid. p. 412.
(e) Id. ibid. lib. 4, p. 425.
(f) Id. ibid. lib. 3, p. 410.

CHAPITRE LIV.

et la gymnastique le rend dur et féroce en lui donnant de la vigueur. C'est en combinant ces deux arts, en les corrigeant l'un par l'autre, qu'on viendra à bout de tendre ou de relâcher, dans une exacte proportion, les ressorts d'une ame trop foible ou trop impétueuse : c'est par là que nos guerriers, réunissant la force et le courage à la douceur et à l'aménité, paroîtront aux yeux de leurs ennemis, les plus redoutables des hommes, et les plus aimables aux yeux des autres citoyens *(a)*. Mais pour produire cet heureux effet, on évitera de rien innover dans le système de l'institution une fois établie. On a dit que toucher aux règles de la musique, c'étoit ébranler les lois fondamentales du gouvernement *(b)*; j'ajoute qu'on s'exposeroit au même malheur en faisant des changemens dans les jeux, dans les spectacles et dans les moindres usages *(c)*. C'est que chez un peuple qui se conduit plutôt par les mœurs que par les lois, les moindres innovations sont dangereuses, parce que, dès qu'on s'écarte des usages reçus dans un seul point, on perd l'opinion de leur sagesse; il s'est glissé un abus, et le poison est dans l'état.

Tout dans notre république dépendra de l'éducation des guerriers *(d)*. Tout dans cette éducation dépendra de la sévérité de la discipline ; ils regarderont la moindre observance comme un devoir, et la plus petite négligence comme un crime. Et qu'on ne s'étonne pas de la valeur que nous donnons à des pratiques frivoles en apparence; quand elles ne tendroient pas directement au bien général, l'exactitude à les remplir seroit d'un

---

(a) Plat. de rep. lib. 2, p. 376.
(b) Id. ibid. lib. 4, p. 424.
(c) Id. de leg. lib. 7, p. 797.
(d) Id. de rep. lib. 4, p. 423 etc.

Digitized by Google

CHAPITRE LIV.

prix infini, parce qu'elle contrarieroit et forceroit le penchant. Nous voulons pousser les ames au plus haut point de perfection pour elles-mêmes, et d'utilité pour la patrie. Il faut que sous la main des chefs elles deviennent propres aux plus petites choses comme aux plus grandes; il faut qu'elles brisent sans cesse leur volonté, et qu'à force de sacrifices elles parviennent à ne penser, n'agir, ne respirer que pour le bien de la république. Ceux qui ne seront pas capables de ce renoncement à eux-mêmes, ne seront pas admis dans la classe des guerriers, mais relégués dans celle des artisans et des laboureurs *(a)*; car les états ne seront pas réglés par la naissance, ils le seront uniquement par les qualités de l'ame.

Avant que d'aller plus loin, forçons nos élèves à jeter les yeux sur la vie qu'ils doivent mener un jour; ils seront moins étonnés de la sévérité de nos règles, et se prépareront mieux à la haute destinée qui les attend.

Si les guerriers possédoient des terres et des maisons, si l'or et l'argent souilloient une fois leurs mains *(b)*, bientôt l'ambition, la haîne et toutes les passions qu'entraînent les richesses, se glisseroient dans leurs cœurs, et ils ne seroient plus que des hommes ordinaires. Délivrons-les de tous ces petits soins qui les forceroient à se courber vers la terre. Ils seront nourris en commun aux dépens du public; la patrie à laquelle ils consacreront toutes leurs pensées et tous leurs desirs, se chargera de pourvoir à leurs besoins qu'ils réduiront au pur nécessaire: et si l'on nous objecte que par ces privations ils seront moins heureux que les autres citoyens, nous

(a) Plat. de rep. lib. 3, t. 2, p. 415.

(b) Id. ibid. p. 416.

CHAPITRE LIV.

répondrons qu'un législateur doit se proposer le bonheur de toute la société, et non d'une seule des classes qui la composent *(a)*. Quelque moyen qu'il emploie, s'il réussit, il aura fait le bien particulier, qui dépend toujours du bien général. D'ailleurs, je n'établis pas une ville qui regorge de délices : je veux qu'on y règle le travail de manière qu'il bannisse la pauvreté, sans introduire l'opulence *(b)*; si nos guerriers y diffèrent des autres citoyens, ce sera parce qu'avec plus de vertus ils auront moins de besoins.

Nous avons cherché à les dépouiller de cet intérêt sordide qui produit tant de crimes. Il faut encore éteindre ou plutôt perfectionner dans leurs cœurs ces affections que la nature inspire, et les unir entre eux par les moyens mêmes qui contribuent à les diviser. J'entre dans une nouvelle carrière; je n'y marche qu'en tremblant; les idées que je vais proposer paroîtront aussi révoltantes que chimériques; mais après tout je m'en méfie moi-même, et cette disposition d'esprit, si je m'égare, doit me faire absoudre d'avance d'une erreur involontaire.

Ce sexe que nous bornons à des emplois obscurs et domestiques, ne seroit-il pas destiné à des fonctions plus nobles et plus relevées *(c)*? N'a-t-il pas donné des exemples de courage, de sagesse, de progrès dans toutes les vertus et dans tous les arts *(d)*? Peut-être que ses qualités se ressentent de sa foiblesse, et sont inférieures aux nôtres. S'ensuit-il qu'elles doivent être inutiles à la patrie? Non, la nature ne dispense aucun talent pour le rendre stérile : et le grand art du législateur est de remettre en

(a) Plat. de rep. lib. 4, p. 420.
(b) Id. ibid. p. 421.
(c) Id. ibid. lib. 5, p. 452.
(d) Id. ibid. p. 455.

CHAPITRE LIV.

jeu tous les ressorts qu'elle fournit, et que nous laissons en repos. Nos guerriers partageront avec leurs épouses le soin de pourvoir à la tranquillité de la ville, comme le chien fidèle partage avec sa compagne la garde du troupeau confié à sa vigilance *(a)*. Les uns et les autres seront élevés dans les mêmes principes, dans les mêmes lieux, et sous les mêmes maîtres. Ils recevront ensemble, avec les élémens des sciences, les leçons de la sagesse ; et dans le Gymnase, les jeunes filles, dépouillées de leurs habits, et parées de leurs vertus, comme du plus honorable des vêtemens, disputeront le prix des exercices aux jeunes garçons leurs émules *(b)*.

Nous avons trop de décence et de corruption pour n'être pas blessés d'un règlement, qu'une longue habitude et des mœurs plus pures rendroient moins dangereux. Cependant les magisrats seront chargés d'en prévenir les abus *(c)*. Dans des fêtes instituées pour former des unions légitimes et saintes, ils jetteront dans une urne les noms de ceux qui devront donner des gardiens à la république ; ce seront les guerriers depuis l'âge de 30 ans jusqu'à celui de 55, et les guerrières depuis l'âge de 20 jusqu'à celui de 40 ans *(d)*. On règlera le nombre des concurrens sur les pertes qu'elle aura faites ; car nous devons éviter avec le même soin l'excès et le défaut de population. Le hasard, en apparence, assortira les époux ; mais les magistrats, par des pratiques adroites, en corrigeront si bien les caprices, qu'ils choisiront toujours les sujets de l'un et de l'autre sexe les plus propres à conserver dans sa pureté la race de nos guerriers.

(a) Plat. de rep. lib. 5, p. 551 ; lib. 7, p. 537.
(b) Id. ibid. p. 452 et 457.
(c) Id. ibid. p. 458.
(d) Id. ibid. p. 460.

CHAPITRE LIV.

En même temps, les prêtres et les prêtresses répandront le sang des victimes sur l'autel; les airs retentiront du chant des épithalames *(a)*, et le peuple, témoin et garant des nœuds formés par le sort, demandera au ciel des enfans encore plus vertueux que leurs pères.

Ceux qui naîtront de ces mariages, seront aussitôt enlevés à leurs parens, et déposés dans un endroit où leurs mères, sans les reconnoître, iront distribuer, tantôt à l'un et tantôt à l'autre, ce lait qu'elles ne pourront plus réserver exclusivement pour les fruits de leur amour *(b)*.

Dans ce berceau des guerriers ne paroîtront pas les enfans qui auroient apporté en naissant quelque difformité; ils seront écartés au loin, et cachés dans quelque retraite obscure: on n'y admettra pas non plus les enfans dont la naissance n'auroit pas été précédée par les cérémonies augustes dont je viens de parler, ni ceux que leurs parens auroient mis au jour par une union prématurée ou tardive *(c)*.

Dès que les deux époux auront satisfait aux vœux de la patrie, ils se sépareront, et resteront libres jusqu'à ce que les magistrats les appellent à un nouveau concours, et que le sort leur assigne d'autres liens. Cette continuité d'hymens et de divorces, fera que les femmes pourront appartenir successivement à plusieurs guerriers *(d)*.

Mais quand les uns et les autres auront passé l'âge prescrit par la loi aux engagemens qu'elle avoue *(e)*, il leur sera permis d'en contracter d'autres, pourvu toutefois que d'un côté ils ne fassent paroître aucun fruit de leur union, et que d'un autre côté, ils évitent de s'unir

(a) Plat. de rep. lib. 5, p. 459.
(b) Id. ibid. p. 460.
(c) Id. ibid.
(d) Id. ibid. p. 457.
(e) Id. ibid. p. 461.

aux

aux personnes qui leur ont donné ou qui leur doivent la naissance.

CHAPITRE LIV.

Mais comme ils ne pourroient pas les reconnoître, il leur suffira de compter parmi leurs fils et leurs filles tous les enfans nés dans le même temps que ceux dont ils seront véritablement les auteurs; et cette illusion sera le principe d'un accord inconnu aux autres états *(a)*. En effet, chaque guerrier se croira uni par les liens du sang avec tous ses semblables; et par là se multiplieront tellement entre eux les rapports de parenté, qu'on entendra retentir par-tout les noms tendres et sacrés de père et de mère, de fils et de fille, de frère et de sœur. Les sentimens de la nature, au lieu de se concentrer en des objets particuliers, se répandront en abondance sur cette grande famille, qu'ils animeront d'un même esprit: les cœurs rempliront aisément des devoirs qu'ils se feront eux-mêmes; et renonçant à tout avantage personnel, ils se transmettront leurs peines, qu'ils affoibliront, et leurs plaisirs, qu'ils augmenteront en les partageant: tout germe de division sera étouffé par l'autorité des chefs, et toute violence enchaînée par la crainte d'outrager la nature *(b)*.

Cette tendresse précieuse, qui les rapprochera pendant la paix, se réveillera avec plus de force pendant la guerre. Qu'on place sur un champ de bataille un corps de guerriers jeunes, pleins de courage *(c)*, exercés depuis leur enfance aux combats, parvenus enfin au point de déployer les vertus qu'ils ont acquises, et persuadés qu'une lâcheté va les avilir, une belle action les

(a) Plat. de rep. lib. 5, p. 463.
(b) Id. ibid. p. 465.
(c) Id. ibid. p. 471.

CHAPITRE LIV.

élever au comble de l'honneur, et le trépas leur mériter des autels; que dans ce moment la voix puissante de la patrie frappe leurs oreilles, et les appelle à sa défense; qu'à cette voix se joignent les cris plaintifs de l'amitié, qui leur montre de rang en rang tous leurs amis en danger; enfin, pour imprimer dans leur ame les émotions les plus fortes, qu'on jette au milieu d'eux leurs épouses et leurs enfans; leurs épouses, qui viennent combattre auprès d'eux, et les soutenir de leur voix et de leurs regards; leurs enfans, à qui ils doivent des leçons de valeur, et qui vont peut-être périr par le fer barbare de l'ennemi; croira-t-on que cette masse, embrasée par ces puissans intérêts comme par une flamme dévorante, hésite un instant à ramasser ses forces et ses fureurs, à tomber comme la foudre sur les troupes ennemies, et à les écraser par son poids irrésistible?

Tels seront les grands effets de l'union établie entre nos guerriers. Il en est un qu'ils devront uniquement à leur vertu *(a)*, ce sera de s'arrêter, et de redevenir doux, sensibles, humains après la victoire; dans l'ivresse même du succès, ils ne songeront ni à charger de fers un ennemi vaincu, ni à outrager ses morts sur le champ de bataille, ni à suspendre ses armes dans les temples des dieux, peu jaloux d'une pareille offrande, ni à porter le ravage dans les campagnes, ou le feu dans les maisons. Ces cruautés qu'ils se permettroient à peine contre les barbares, ne doivent point s'exercer dans la Grèce, dans cette république de nations amies, dont les divisions ne devroient jamais présenter l'image de la guerre, mais plutôt celle des troubles passagers qui agitent quelquefois les citoyens d'une même ville *(b)*.

(a) Plat. de rep. lib. 5, p. 469 etc. | *(b)* Id. ibid. p. 465.

CHAPITRE LIV.

Nous croyons avoir pourvu suffisamment au bonheur de nos guerriers *(a)*; nous les avons enrichis à force de privations : sans rien posséder, ils jouïront de tout ; il n'y en aura aucun parmi eux, qui ne puisse dire : Tout m'appartient ; Et qui ne doive ajouter, dit Aristote, qui jusqu'alors avoit gardé le silence : Rien ne m'appartient en effet. O Platon ! ce ne sont pas les biens que nous partageons qui nous touchent le plus, ce sont ceux qui nous sont personnels. Dès que vos guerriers n'auront aucune sorte de propriété, n'en attendez qu'un intérêt sans chaleur comme sans objet. Leur tendresse ne pouvant se fixer sur cette foule d'enfans dont ils seront entourés, tombera dans la langueur ; et ils se reposeront les uns sur les autres du soin de leur donner des exemples et des leçons, comme on voit les esclaves d'une maison négliger des devoirs qui leur sont communs à tous *(b)*.

Platon répondit : Nous avons mis dans les cœurs de nos guerriers deux principes, qui, de concert, doivent sans cesse ranimer leur zèle : le sentiment et la vertu. Non-seulement ils exerceront le premier d'une manière générale, en se regardant tous comme les citoyens d'une même patrie ; mais ils s'en pénétreront encore davantage, en se regardant comme les enfans d'une même famille. Ils le seront en effet, et l'obscurité de leur naissance n'obscurcira point les titres de leur affinité. Si l'illusion n'a pas ici autant de force que la réalité, elle aura plus d'étendue, et la république y gagnera ; car il lui importe fort peu qu'entre certains particuliers les affec-

(a) Plat. de rep. lib. 5, p. 465.

(b) Aristot. de polit. lib. 2, cap. 3 et 4, t. 2, p. 314 etc.

CHAPITRE LIV.

tions soient portées à l'excès, pourvu qu'elles passent dans toutes les ames, et qu'elles suffisent pour les lier d'une chaîne commune. Mais si, par hasard, elles étoient trop foibles pour rendre nos guerriers appliqués et vigilans, n'avons-nous pas un autre mobile, cette vertu sublime qui les portera sans cesse à faire au-delà de leurs devoirs?

Aristote alloit répliquer; mais nous l'arrêtâmes, et il se contenta de demander à Platon s'il étoit persuadé que sa république pût exister.

Platon reprit avec douceur : Rappelez-vous l'objet de mes recherches *(a)*. Je veux prouver que le bonheur est inséparable de la justice; et dans cette vue, j'examine quel seroit le meilleur des gouvernemens, pour montrer ensuite qu'il seroit le plus heureux. Si un peintre offroit à nos yeux une figure dont la beauté surpassât toutes nos idées, lui objecteroit-on que la nature n'en produit pas de semblables? Je vous offre de même le tableau de la plus parfaite des républiques; je le propose comme un modèle dont les autres gouvernemens doivent plus ou moins approcher, pour être plus ou moins heureux. Je vais plus loin, et j'ajoute que mon projet, tout chimérique qu'il paroît être, pourroit, en quelque manière, se réaliser, non-seulement parmi nous, mais encore par-tout ailleurs, si l'on avoit soin d'y faire un changement dans l'administration des affaires. Quel seroit ce changement? que les philosophes montassent sur le trône, ou que les souverains devinssent philosophes *(b)*.

Cette idée révoltera sans doute ceux qui ne connois-

(a) Plat. de rep. lib. 5, p. 472.

(b) Id. ibid. p. 473.

sent pas la vraie philosophie. Les autres verront que sans elle il n'est plus de remède aux maux qui affligent l'humanité.

CHAPITRE LIV.

Me voilà parvenu à la troisième et à la plus importante classe de nos citoyens : je vais parler de nos magistrats, de ce petit nombre d'hommes choisis parmi des hommes vertueux, de ces chefs en un mot, qui, tirés de l'ordre des guerriers, seront autant au dessus d'eux par l'excellence de leur mérite, que les guerriers seront au dessus des artisans et des laboureurs.

Quelle précaution ne faudra-t-il pas dans notre république pour choisir des hommes si rares! quelle étude pour les connoître ! quelle attention pour les former! Entrons dans ce sanctuaire où l'on élève les enfans des guerriers, et où les enfans des autres citoyens peuvent mériter d'être admis. Attachons-nous à ceux qui réunissant les avantages de la figure aux grâces naturelles, se distingueront de leurs semblables dans les exercices du corps et de l'esprit *(a)*. Examinons si le desir de savoir, si l'amour du bien, étincellent de bonne heure dans leurs regards et dans leurs discours ; si, à mesure que leurs lumières se développent, ils se pénètrent d'un plus vif intérêt pour leurs devoirs, et si, à proportion de leur âge, ils laissent de plus en plus échapper les traits d'un heureux caractère. Tendons des piéges à leur raison naissante. Si les principes qu'elle a reçus ne peuvent être altérés ni par le temps ni par des principes contraires, attaquons-les par la crainte de la douleur, par l'attrait du plaisir, par toutes les espèces de violence et de séduction *(b)*. Plaçons ensuite ces jeunes

(a) Plat. de rep. lib. 6, p. 485 et 486; lib. 7, p. 585.

(b) Id. ibid. lib. 3, p. 413.

CHAPITRE LIV.

élèves en présence de l'ennemi, non pour qu'ils s'engagent dans la mêlée, mais pour être spectateurs d'un combat ; et remarquons bien l'impression que les travaux et les dangers feront sur leurs organes. Après les avoir vus sortir de ces épreuves aussi purs que l'or qui a passé par le creuset *(a)*; après nous être assurés qu'ils ont naturellement de l'éloignement pour les plaisirs des sens, de l'horreur pour le mensonge *(b)*, qu'ils joignent la justesse de l'esprit à la noblesse des sentimens, et la vivacité de l'imagination à la solidité du caractère *(c)*; soyons plus attentifs que jamais à épier leur conduite, et à suivre les progrès de leur éducation.

Nous avons parlé plus haut des principes qui doivent régler leurs mœurs; il est question à présent des sciences qui peuvent étendre leurs lumières. Telles seront d'abord l'arithmétique et la géométrie *(d)*, toutes deux propres à augmenter les forces et la sagacité de l'esprit, toutes deux utiles au guerrier, pour le diriger dans ses opérations militaires, et absolument nécessaires au philosophe, pour l'accoutumer à fixer ses idées, et à s'élever jusqu'à la vérité. L'astronomie, la musique, toutes les sciences qui produiront le même effet, entreront dans le plan de notre institution *(e)*. Mais il faudra que nos élèves s'appliquent à ces études sans effort, sans contrainte, et en se jouant *(f)*; qu'ils les suspendent à l'âge de 18 ans, pour ne s'occuper, pendant deux ou trois ans, que des exercices du Gymnase, et qu'ils les reprennent ensuite, pour mieux saisir les rapports qu'elles ont

---

(a) Plat. de rep. lib. 6, p. 503.
(b) Id. ibid. p. 485.
(c) Id. ibid. p. 503.
(d) Id. ibid. lib. 7, p. 522 et 526.
(e) Id. ibid. p. 527 et 530.
(f) Id. ibid. p. 536.

CHAPITRE LIV.

entre elles *(a)*. Ceux qui continueront à justifier les espérances qu'ils nous avoient données dans leur enfance, obtiendront des distinctions honorables; et dès qu'ils seront parvenus à l'âge de 30 ans, nous les initierons à la science de la méditation, à cette dialectique sublime qui doit être le terme de leurs premières études, et dont l'objet est de connoître moins l'existence que l'essence des choses *.

Ne nous en prenons qu'à nous mêmes, si cet objet n'a pas été rempli jusqu'à présent. Nos jeunes gens s'occupant trop tôt de la dialectique, et ne pouvant remonter aux principes des vérités qu'elle enseigne, se font un amusement de ses ressources *(b)*, et se livrent des combats, où, tantôt vainqueurs et tantôt vaincus, ils parviennent à n'acquérir que des doutes et des erreurs. De là ces défauts qu'ils conservent toute leur vie, ce goût pour la contradiction, cette indifférence pour des vérités qu'ils n'ont pas su défendre, cette prédilection pour des sophismes qui leur ont valu la victoire.

Des succès si frivoles et si dangereux ne tenteront pas les élèves que nous achevons de former; des lumières toujours plus vives seront le fruit de leurs entretiens, ainsi que de leur application. Dégagés des sens, ensevelis dans la méditation, ils se rempliront peu à peu de l'idée du bien, de ce bien après lequel nous soupirons avec tant d'ardeur, et dont nous nous formons des images si confuses, de ce bien suprême, qui, source de toute vérité et de toute justice, doit animer le sou-

---

(a) Plat. de rep. lib. 7, p. 537.

* Du temps de Platon, sous le nom de dialectique, on comprenoit à la fois la logique, la théologie naturelle et la métaphysique.

(b) Id. ibid. p. 539.

CHAPITRE LIV.

verain magistrat, et le rendre inébranlable dans l'exercice de ses devoirs *(a)*. Mais où réside-t-il ? Où doit-on le chercher ? Est-ce dans ces plaisirs qui nous enivrent ? dans ces connoissances qui nous enorgueillissent ? dans cette décoration brillante qui nous éblouït ? Non, car tout ce qui est changeant et mobile ne sauroit être le vrai bien. Quittons la terre et les ombres qui la couvrent ; élevons nos esprits vers le séjour de la lumière, et annonçons aux mortels les vérités qu'ils ignorent.

Il existe deux mondes, l'un visible et l'autre idéal *(b)*. Le premier, formé sur le modèle de l'autre, est celui que nous habitons ; c'est là que, tout étant sujet à la génération et à la corruption, tout change et s'écoule sans cesse ; c'est là qu'on ne voit que des images et des portions fugitives de l'être. Le second renferme les essences et les exemplaires de tous les objets visibles ; et ces essences sont de véritables êtres, puisqu'elles sont immuables. Deux rois, dont l'un est le ministre et l'esclave de l'autre, répandent leurs clartés dans ces deux mondes. Du haut des airs, le soleil fait éclore et perpétue les objets qu'il rend visibles à nos yeux. Du lieu le plus élevé du monde intellectuel, le bien suprême produit et conserve les essences qu'il rend intelligibles à nos ames *(c)*. Le soleil nous éclaire par sa lumière, le bien suprême par sa vérité ; et comme nos yeux ont une perception distincte, lorsqu'ils se fixent sur des corps où tombe la lumière du jour, de même notre ame acquiert une vraie science, lorsqu'elle considère des êtres où la vérité se réfléchit.

(a) Plat. de rep. lib. 6, p. 505 et 508.
(b) Id. ibid. p. 509.
(c) Id. ibid. p. 508.

Mais

CHAPITRE LIV.

Mais voulez-vous connoître combien les jours qui éclairent ces deux empires diffèrent en éclat et en beauté? Imaginez un antre profond, où des hommes sont, depuis leur enfance, tellement assujettis par des chaînes pesantes, qu'ils ne peuvent ni changer de lieu, ni voir d'autres objets que ceux qu'ils ont en face *(a)*: derrière eux, à une certaine distance, est placé sur une hauteur un feu dont la lueur se répand dans la caverne; entre ce feu et les captifs est un mur, le long duquel des personnes vont et viennent, les unes en silence, les autres s'entretenant ensemble, tenant de leurs mains et élevant au dessus du mur des figures d'hommes ou d'animaux, des meubles de toute espèce, dont les ombres iront se retracer sur le côté de la caverne exposé aux regards des captifs. Frappés de ces images passagères, ils les prendront pour des êtres réels, et leur attribueront le mouvement, la vie et la parole. Choisissons à présent un de ces captifs *(b)*; et pour dissiper son illusion, brisons ses fers; obligeons-le de se lever, et de tourner la tête; étonné des nouveaux objets qui s'offriront à lui, il doutera de leur réalité; ébloui et blessé de l'éclat du feu, il en détournera ses regards pour les porter sur les vains phantômes qui l'occupoient auparavant. Faisons-lui subir une nouvelle épreuve; arrachons-le de sa caverne malgré ses cris, ses efforts et les difficultés d'une marche pénible. Parvenu sur la terre, il se trouvera tout-à-coup accablé de la splendeur du jour; et ce ne sera qu'après bien des essais qu'il pourra discerner les ombres, les corps, les astres de la nuit, fixer le soleil, et le regarder comme l'auteur des saisons, et le

(a) Plat. de rep. lib. 7, p. 514.

(b) Id. ibid. p. 515.

CHAPITRE LIV.

principe fécond de tout ce qui tombe sous nos sens *(a)*.

Quelle idée aura-t-il alors des éloges qu'on donne dans le souterrain à ceux qui les premiers saisissent et reconnoissent les ombres à leur passage ? Que pensera-t-il des prétentions, des haines, des jalousies, que ces découvertes excitent parmi ce peuple de malheureux ? Un sentiment de pitié l'obligera sans doute de voler à leur secours, pour les détromper de leur fausse sagesse, et de leur puéril savoir : mais comme en passant tout-à-coup d'une si grande lumière à une si grande obscurité, il ne pourra d'abord rien discerner, ils s'élèveront contre lui, et ne cessant de lui reprocher son aveuglement, ils le citeront comme un exemple effrayant des dangers que l'on court à passer dans la région supérieure *(b)*.

Voilà précisément le tableau de notre funeste condition : le genre humain est enseveli dans une caverne immense, chargé de fers, et ne pouvant s'occuper que d'ombres vaines et artificielles *(c)* ; c'est là que les plaisirs n'ont qu'un retour amer, les biens qu'un éclat trompeur, les vertus qu'un fondement fragile, les corps mêmes qu'une existence illusoire. Il faut sortir de ce lieu de ténèbres ; il faut briser ses chaînes, s'élever par des efforts redoublés jusqu'au monde intellectuel *(d)*, s'approcher peu à peu de la suprême intelligence, et en contempler la nature divine, dans le silence des sens et des passions. Alors on verra que de son trône découlent dans l'ordre moral, la justice, la science et la vérité ; dans l'ordre physique, la lumière du soleil, les pro-

(a) Plat. de rep. lib. 7, p. 516.
(b) Id. ibid. p. 517.
(c) Id. ibid.
(d) Id. ibid.

Digitized by Google

ductions de la terre, et l'existence de toutes choses. Non; une ame, qui, parvenue à cette grande élévation, a une fois éprouvé les émotions, les élancemens, les transports qu'excite la vue du bien suprême *(a)*, ne daignera pas revenir partager nos travaux et nos honneurs; ou si elle descend parmi nous, et qu'avant d'être familiarisée avec nos ténèbres, elle soit forcée de s'expliquer sur la justice devant des hommes qui n'en connoissent que le phantôme *(b)*, ses principes nouveaux paroîtront si bizarres, si dangereux, qu'on finira par rire de sa folie, ou par la punir de sa témérité.

Tels sont néanmoins les sages qui doivent être à la tête de notre république, et que la dialectique doit former. Pendant cinq ans entiers consacrés à cette étude *(c)*, ils méditeront sur la nature du vrai, du juste, de l'honnête. Peu contens des notions vagues et incertaines qu'on en donne maintenant, ils en rechercheront la vraie origine; ils liront leurs devoirs, non dans les préceptes des hommes, mais dans les instructions qu'ils recevront directement du premier des êtres. C'est dans les entretiens familiers qu'ils auront, pour ainsi dire, avec lui, qu'ils puiseront des lumières infaillibles pour discerner la vérité, une fermeté inébranlable dans l'exercice de la justice, et cette obstination à faire le bien, dont rien ne peut triompher, et qui, à la fin, triomphe de tout.

Mais, pendant qu'étroitement unis avec le bien suprême, et que vivant d'une vie véritable *(d)*, ils oublieront toute la nature, la république qui a des droits sur leurs ver-

(a) Plat. in Phædr. t. 3, p. 250. Id. de rep. lib. 6, p. 485.
(b) Id. de rep. lib. 7, p. 517.
(c) Id. ibid. p. 539.
(d) Id. ibid. lib. 6, p. 490.

CHAPITRE LIV.

tus, les rappellera, pour leur confier des emplois militaires et d'autres fonctions convenables à leur âge *(a)*. Elle les éprouvera de nouveau, jusqu'à ce qu'ils soient parvenus à leur cinquantième année; alors revêtus, malgré eux, de l'autorité souveraine, ils se rapprocheront avec une nouvelle ferveur, de l'être suprême, afin qu'il les dirige dans leur conduite. Ainsi, tenant au ciel par la philosophie, et à la terre par leurs emplois, ils éclaireront les citoyens, et les rendront heureux. Après leur mort, ils revivront en des successeurs formés par leurs leçons et leurs exemples; la patrie reconnoissante leur élèvera des tombeaux, et les invoquera comme des génies tutélaires *(b)*.

Les philosophes que nous placerons à la tête de notre république, ne seront donc point ces déclamateurs oisifs, ces sophistes méprisés de la multitude qu'ils sont incapables de conduire *(c)*. Ce seront des ames fortes, grandes, uniquement occupées du bien de l'état, éclairées sur tous les points de l'administration par une longue expérience et par la plus sublime des théories, devenues par leurs vertus et leurs lumières les images et les interprètes des dieux sur la terre. Comme notre république sera très peu étendue *(d)*, ils pourront d'un coup d'œil en embrasser toutes les parties. Leur autorité, si respectable par elle-même, sera soutenue au besoin, par ce corps de guerriers invincibles et pacifiques, qui n'auront d'autre ambition que de défendre les lois et la patrie *(e)*. Le peuple trouvera son bonheur dans la jouïssance d'une fortune médiocre, mais assurée; les guerriers, dans l'af-

---

(a) Plat. de rep. lib. 7, p. 519 et 540.
(b) Id. ibid. lib. 3, p. 414; lib. 7, p. 540.
(c) Id. ibid. lib. 6, p. 493.
(d) Id. ibid. lib. 4, p. 423.
(e) Id. ibid. lib. 3, p. 395.

franchissement des soins domestiques, et dans les éloges que les hommes donneront à leurs succès *(a)*; les chefs, dans le plaisir de faire le bien, et d'avoir l'être suprême pour témoin.

CHAPITRE LIV.

A ces motifs, Platon en ajouta un autre plus puissant encore : le tableau des biens et des maux réservés dans une autre vie, au vice et à la vertu. Il s'étendit sur l'immortalité et sur les diverses transmigrations de l'ame *(b)*; il parcourut ensuite les défauts essentiels des gouvernemens établis parmi les hommes, et finit par observer qu'il n'avoit rien prescrit sur le culte des dieux, parce que c'étoit à l'oracle de Delphes qu'il appartenoit de le régler.

Quand il eut achevé de parler, ses disciples entraînés par son éloquence, se livroient à leur admiration. Mais d'autres auditeurs plus tranquilles, prétendoient qu'il venoit d'élever un édifice plus imposant que solide *(c)*, et que son système ne devoit être regardé que comme le délire d'une imagination exaltée et d'une ame vertueuse. D'autres le jugeoient avec encore plus de sévérité : Platon, disoient-ils, n'est pas l'auteur de ce projet; il l'a puisé dans les lois de Lycurgue, et dans les écrits de Protagoras, où il se trouve presque en entier *(d)*. Pendant qu'il étoit en Sicile, il voulut le réaliser dans un coin de cette île; le jeune Denys roi de Syracuse, qui lui en avoit d'abord accordé la permission, la lui refusa ensuite *(e)*. Il semble ne le proposer maintenant qu'avec des restrictions, et comme une simple hypothèse; mais en déclarant plus d'une fois, dans son

(a) Plat. de rep. lib. 5, p. 468.
(b) Id. ibid. lib. 10, p. 608.
(c) Aristot. de rep. lib. 4, cap. 4, t. 2, p. 367.
(d) Aristox. ap. Diog. Laert. lib. 3, §. 37.
(e) Diog. Laert. lib. 3, §. 21.

CHAPITRE LIV.

discours, que l'exécution en est possible *(a)*, il a dévoilé ses sentimens secrets.

Autrefois, ajoutoit-on, ceux qui cherchoient à corriger la forme du gouvernement, étoient des sages, qui, éclairés par leur propre expérience, ou par celle des autres, savoient que les maux d'un état s'aigrissent, au lieu de se guérir, par des remèdes trop violens; ce sont aujourd'hui des philosophes qui ont plus d'esprit que de lumières, et qui voudroient former des gouvernemens sans défauts, et des hommes sans foiblesses. Hippodamus, de Milet, fut le premier, qui, sans avoir eu part à l'administration des affaires, conçut un nouveau plan de république *(b)*. Protagoras *(c)* et d'autres auteurs ont suivi son exemple, qui le sera encore dans la suite; car rien n'est si facile que d'imaginer des systêmes, pour procurer le bonheur d'un peuple, comme rien n'est si difficile que de les exécuter. Eh! qui le sait mieux que Platon, lui qui n'a pas osé donner ses projets de réforme à des peuples qui les desiroient, ou qui les a communiqués à d'autres qui n'ont pu en faire usage *(d)*? Il les refusa aux habitans de Mégalopolis, sous prétexte qu'ils ne vouloient pas admettre l'égalité parfaite des biens et des honneurs *(e)*; il les refusa aux habitans de Cyrène, par la raison qu'ils étoient trop opulens, pour obéir à ses lois *(f)*; mais si les uns et les autres avoient été aussi vertueux, aussi détachés des biens et des distinctions qu'il l'exigeoit, ils n'auroient pas eu besoin de ses lumières. Aussi ces prétextes ne l'empêchèrent-ils pas de dire son

(a) Plat. de rep. lib. 5, p. 471 et 472; lib. 6, p. 499; lib. 7, p. 540.
(b) Aristot. de rep. lib. 2, cap. 8, t. 2, p. 325.
(c) Diog. Laert. lib. 9, §. 55.
(d) Plut. de fort. Alex. t. 2, p. 328.
(e) Pamphil. ap. Diog. Laert. lib. 3, §. 23. Ælian. var. hist. lib. 2, cap. 42.
(f) Plut. in Lucull. t. 1, p. 492. Id. ad princip. iner. t. 2, p. 779. Ælian. ibid. lib. 12, cap. 30.

CHAPITRE LIV.

avis à ceux de Syracuse, qui, après la mort de Dion, l'avoient consulté sur la forme de gouvernement qu'ils devoient établir dans leur ville *(a)*. Il est vrai que son plan ne fut pas suivi, quoiqu'il fût d'une plus facile exécution que celui de sa république.

C'est ainsi que, soit à juste titre, soit par jalousie, s'exprimoient sur les projets politiques de ce philosophe, plusieurs de ceux qui venoient de l'entendre.

(a) Plat. epist. 8, t. 3, p. 352.

FIN DU CHAPITRE CINQUANTE-QUATRIÈME.

CHAPITRE LV.

Du Commerce des Athéniens.

CHAPITRE LV.

LE port du Pirée est très fréquenté, non-seulement par les vaisseaux Grecs, mais encore par ceux des nations que les Grecs appellent barbares *(a)*. La république en attireroit un plus grand nombre, si elle profitoit mieux de l'heureuse situation du pays, de la bonté de ses ports, de sa supériorité dans la marine, des mines d'argent et des autres avantages qu'elle possède ; et si elle récompensoit par des honneurs, les négocians dont l'industrie et l'activité augmenteroient la richesse nationale *(b)*. Mais quand les Athéniens sentirent la nécessité de la marine, trop remplis de l'esprit des conquêtes, ils n'aspirèrent à l'empire de la mer, que pour usurper celui du continent ; et depuis, leur commerce s'est borné à tirer des autres pays les denrées et les productions nécessaires à leur subsistance.

Dans toute la Grèce, les lois ont mis des entraves au commerce. Celles de Carthage en ont mis quelquefois à la propriété des colons ; après s'être emparée d'une partie de la Sardaigne, et l'avoir peuplée de nouveaux habitans *(c)*, elle leur défendit d'ensemencer leurs terres, et leur ordonna d'échanger les fruits de leur industrie contre les denrées trop abondantes de la métropole *(d)*. Les colonies Grecques ne se trouvent pas dans la même

(a) Demosth. in Lacrit. p. 948.
(b) Xenoph. rat. redit. p. 922.
(c) Bochart, geogr. sacr. lib. 1, cap. 31.
(d) Aristot. de mirab. auscult. t. 1, p. 1159.

dépendance,

dépendance, et sont en général plus en état de fournir des vivres à leurs métropoles que d'en recevoir.

CHAPITRE LV.

Platon compare l'or et la vertu à deux poids qu'on met dans une balance, et dont l'un ne peut monter sans que l'autre baisse *(a)*. Suivant cette idée, une ville devroit être située loin de la mer, et ne recueillir ni trop ni trop peu de denrées. Outre qu'elle conserveroit ses mœurs, il lui faudroit moitié moins de lois qu'il n'en faut aux autres états ; car plus le commerce est florissant, plus on doit les multiplier *(b)*. Les Athéniens en ont un assez grand nombre relatives aux armateurs, aux marchands, aux douanes, aux intérets usuraires, et aux différentes espèces de conventions qui se renouvellent sans cesse, soit au Pirée, soit chez les banquiers.

Dans plusieurs de ces lois, on s'est proposé d'écarter, autant qu'il est possible, les procès et les obstacles qui troublent les opérations du commerce. Elles infligent une amende de 1000 drachmes *, et quelquefois la peine de la prison à celui qui dénonce un négociant, sans être en état de prouver le délit dont il l'accuse *(c)*. Les vaisseaux marchands ne tenant la mer que depuis le mois de Munychion jusqu'au mois de Boëdromion **, les causes qui regardent le commerce, ne peuvent être jugées que pendant les six mois écoulés depuis le retour des vaisseaux jusqu'à leur nouveau départ *(d)*. A des dispositions si sages, Xénophon proposoit d'ajouter des

(a) Plat. de rep. lib. 8, t. 2, p. 550.

(b) Id. de leg. lib. 8, t. 2, p. 842.

* Neuf cents livres.

(c) Orat. in Theocr. ap. Demosth. p. 850.

** Dans le cycle de Méton, le mois Munychion commençoit au plus tôt, le 28 mars de l'année Julienne ; et le mois Boëdromion, le 23 août. Ainsi les vaisseaux tenoient la mer depuis le commencement d'avril jusqu'à la fin de septembre.

(d) Demosth. in Apat. p. 937. Pet. leg. Att. p. 423.

CHAPITRE LV.

récompenses pour les juges qui termineroient au plus tôt les contestations portées à leur tribunal *(a)*.

Cette jurisdiction, qui ne connoît que de ces sortes d'affaires, veille avec beaucoup de soin sur la conduite des négocians. Le commerce se soutenant mieux par ceux qui prêtent, que par ceux qui empruntent, je vis punir de mort un citoyen, fils d'un Athénien qui avoit commandé les armées, parce que, ayant emprunté de grandes sommes sur la place, il n'avoit pas fourni des hypothèques suffisantes *(b)*.

Comme l'Attique produit peu de blé, il est défendu d'en laisser sortir *(c)*; et ceux qui en vont chercher au loin, ne peuvent, sans s'exposer à des peines rigoureuses, le verser dans aucune autre ville *(d)*. On en tire de l'Égypte et de la Sicile *(e)*, en beaucoup plus grande quantité de Panticapée et de Théodosie, ville de la Chersonèse Taurique, parce que le souverain de ce pays, maître du Bosphore Cimmérien, exempte les vaisseaux Athéniens du droit de trentième qu'il prélève sur l'exportation de cette denrée. A la faveur de ce privilége, ils naviguent par préférence au Bosphore Cimmérien; et Athènes en reçoit tous les ans 400,000 médimnes de blé *(f)*.

On apporte de Panticapée et des différentes côtes du Pont-Euxin, des bois de construction, des esclaves, de la saline, du miel, de la cire, de la laine, des cuirs, et des peaux de chèvre *(g)* *; de Byzance et de quelques au-

(a) Xenoph. rat. redit. p. 922.
(b) Demosth. in Phorm. p. 947.
(c) Ulp. in orat. Demosth. adv. Timocr. p. 822.
(d) Demosth. in Lacrit. p. 956. Id. in Phorm. p. 945. Liban. in Demosth. adv. Theocr. p. 848.
(e) Demosth. in Dionys. p. 1122.
(f) Id. in Leptin. p. 545.
(g) Id. in Lacrit. p. 953 et 954. Id. in Phorm. p. 941. Polyb. lib. 4, p. 306.

* Le même commerce subsiste encore aujourd'hui. On tire tous les ans de Caffa (l'ancienne Théodosie), et des environs, une grande quantité de poisson salé, du blé, des cuirs, de la laine etc. (Voyage de Chardin, t. 1, p. 108 et 117.)

CHAPITRE LV.

tres cantons de la Thrace et de la Macédoine, du poisson salé, des bois de charpente et de construction *(a)*; de la Phrygie et de Milet, des tapis, des couvertures de lit, et de ces belles laines dont on fabrique des draps *(b)*; des îles de la mer Égée, du vin et toutes les espèces de fruits qu'elles produisent; de la Thrace, de la Thessalie, de la Phrygie et de plusieurs autres pays, une assez grande quantité d'esclaves.

L'huile est la seule denrée que Solon ait permis d'échanger contre les marchandises étrangères *(c)*; la sortie de toutes les autres productions de l'Attique est prohibée; et l'on ne peut, sans payer de gros droits *(d)*, exporter des bois de construction, tels que le sapin, le cyprès, le platane et d'autres arbres qui croissent aux environs d'Athènes.

Ses habitans trouvent une grande ressource pour leur commerce dans leurs mines d'argent. Plusieurs villes étant dans l'usage d'altérer leurs monnoies, celles des Athéniens, plus estimées que les autres, procurent des échanges avantageux *(e)*. Pour l'ordinaire ils en achètent du vin dans les îles de la mer Égée, ou sur les côtes de la Thrace; car c'est principalement par le moyen de cette denrée qu'ils trafiquent avec les peuples qui habitent autour du Pont-Euxin *(f)*. Le goût qui brille dans les ouvrages sortis de leurs mains, fait rechercher par-tout les fruits de leur industrie. Ils exportent au loin des épées et

(a) Thucyd. lib. 4, cap. 108. Theophr. hist. plant. lib. 5, cap. 3, p. 106. Athen. lib. 3, p. 117 et 120.

(b) Aristoph. in av. v. 493. Id. in Lysistr. v. 730. Id. in ran. v. 549. Spanh. ibid.

(c) Plut. in Solon. t. 1, p. 91.

(d) Theophr. charact. cap. 23. Casaub. ibid. p. 160.

(e) Demosth. in Timocr. p. 805. Polyb. excerpt. leg. p. 833 et 842. Xenoph. rat. redit. p. 922.

(f) Demosth. in Lacrit. p. 949 et 954. Polyb. lib. 4, p. 306.

CHAPITRE LV.

des armes de différentes sortes, des draps, des lits et d'autres meubles. Les livres mêmes, sont pour eux un objet de commerce *(a)*.

Ils ont des correspondans dans presque tous les lieux où l'espoir du gain les attire. De leur côté, plusieurs peuples de la Grèce en choisissent à Athènes, pour veiller aux intérêts de leur commerce *(b)*.

Parmi les étrangers, les seuls domiciliés peuvent, après avoir payé l'impôt auquel ils sont assujettis, trafiquer au marché public *(c)*; les autres doivent exposer leurs marchandises au Pirée même; et pour tenir le blé à son prix ordinaire, qui est de 5 drachmes par médimne *(d)**, il est défendu, sous peine de mort, à tout citoyen d'en acheter au delà d'une certaine quantité *(e)* **. La même peine est prononcée contre les inspecteurs des blés, lorsqu'ils ne répriment pas le monopole *(f)*, manœuvre toujours interdite aux particuliers, et en certains lieux employée par le gouvernement, lorsqu'il veut augmenter ses revenus *(g)*.

La plupart des Athéniens font valoir leur argent dans le commerce, mais ils ne peuvent le prêter pour une autre place que pour celle d'Athènes *(h)*. Ils en tirent un intérêt qui n'est pas fixé par les lois, et qui dépend des conventions exprimées dans un contrat qu'on dépose entre les mains d'un banquier *(i)*, ou d'un ami commun. S'il

(a) Xenoph. exped. Cyr. lib. 7, p. 412.
(b) Demosth. in Callip. p. 1099.
(c) Id. in Eubul. p. 887.
(d) Id. in Phorm. p. 946.
* Cinq drachmes, 4 liv. 10 s.; le médimne environ quatre de nos boisseaux. (Voyez Goguet, de l'orig. des lois etc. t. 3, p. 260.)
(e) Lys. in Dardan. p. 388. Pet. leg. Att. P. 420.
** Le texte de Lysias porte : πεντήκοντα φορμῶν, qu'on peut rendre par 50 corbeilles; c'est une mesure dont on ne sait pas exactement la valeur.
(f) Lys. in Dardan. p. 392.
(g) Aristot. de rep. lib. 1, cap. 11, t. 2, p. 309.
(h) Demosth. in Lacrit. p. 957.
(i) Id. in Phorm. p. 941.

s'agit, par exemple, d'une navigation au Bosphore Cimmérien, on indique dans l'acte le temps du départ du vaisseau, les ports où il doit relâcher, l'espèce de denrées qu'il doit y prendre, la vente qu'il en doit faire dans le Bosphore, les marchandises qu'il en doit rapporter à Athènes *(a)*; et comme la durée du voyage est incertaine, les uns conviennent que l'intérêt ne sera exigible qu'au retour du vaisseau; d'autres, plus timides, et contens d'un moindre profit, le retirent au Bosphore après la vente des marchandises *(b)*, soit qu'ils s'y rendent eux-mêmes à la suite de leur argent, soit qu'ils y envoient un homme de confiance, muni de leur pouvoir *(c)*.

Le prêteur a son hypothèque ou sur les marchandises, ou sur les biens de l'emprunteur *(d)*; mais le péril de la mer étant en partie sur le compte du premier *(e)*, et le profit du second pouvant être fort considérable, l'intérêt de l'argent prêté peut aller à 30 pour 100, plus ou moins, suivant la longueur et les risques du voyage *(f)*. L'usure dont je parle est connue sous le nom de maritime. L'usure qu'on nomme terrestre est plus criante, et non moins variable.

Ceux qui, sans courir les risques de la mer, veulent tirer quelque profit de leur argent, le placent ou chez des banquiers, ou chez d'autres personnes, à 12 pour 100 par an *(g)*, ou plutôt à 1 pour 100 à chaque nouvelle lune *(h)*; mais comme les lois de Solon ne défendent pas de demander le plus haut intérêt possible *(i)*, on voit des

(a) Demosth. in Lacrit. p. 949.
(b) Id. in Phorm. p. 943.
(c) Id. ibid. p. 944.
(d) Id. in Lacrit. p. 950, 951 etc.
(e) Id. in Phorm. p. 940 et 944.
(f) Id. ibid. p. 943. Id. in Lacrit. p. 949. Id. in Pantæn. p. 988.
(g) Id. in aphob. p. 900. Id. in Pantæn. p. 988. Æschin. in Ctesiph. p. 444.
(h) Aristoph. in nub. v. 17. Schol. ibid. Duport. in Theophr. charact. cap. 10, p. 349.
(i) Lys. in Theomn. p. 179.

CHAPITRE LV.

particuliers *(a)* tirer de leur argent plus de 16 pour 100 par mois *(b)*; et d'autres, sur-tout parmi le peuple, exiger tous les jours le quart du principal *(c)*. Ces excès sont connus, et ne peuvent être punis que par l'opinion publique, qui condamne *(d)* et ne méprise pas assez les coupables.

Le commerce augmente la circulation des richesses, et cette circulation a fait établir des banquiers qui la facilitent encore. Un homme qui part pour un voyage, ou qui n'ose pas garder chez lui une trop grande somme, la remet entre leurs mains tantôt comme un simple dépôt et sans en exiger aucun intérêt, tantôt à condition de partager avec eux le profit qu'ils en retirent *(e)*. Ils font des avances aux généraux qui vont commander les armées *(f)*, ou à des particuliers forcés d'implorer leurs secours.

Dans la plupart des conventions que l'on passe avec eux, on n'appelle aucun témoin *(g)*: ils se contentent, pour l'ordinaire, d'inscrire sur un registre, qu'un tel leur a remis une telle somme, et qu'ils doivent la rendre à un tel, si le premier vient à mourir *(h)*. Il seroit quelquefois très difficile de les convaincre d'avoir reçu un dépôt; mais s'ils s'exposoient plus d'une fois à cette accusation, ils perdroient la confiance publique, de laquelle dépend le succès de leurs opérations *(i)*.

En faisant valoir l'argent dont ils ne sont que les dépositaires, en prêtant à un plus gros intérêt qu'ils n'empruntent *(k)*, ils acquièrent des richesses *(l)*, qui atta-

(a) Plat. de rep lib. 8, t. 2, p. 555.
(b) Pet. leg. Att. p. 403.
(c) Theophr. charact. cap. 6 Casaub. ibid.
(d) Demosth. in Pantæn. p. 994. Aristot. de rep. lib. 1, cap. 10.
(e) Herald. animadv. in Salmas. p. 178 et 182.
(f) Demosth. in Timoth. p. 1074.
(g) Isocr. in Trapez. t. 2, p. 449.
(h) Demosth. in Callip. p. 1098.
(i) Isocr. ibid. p. 458. Demosth. in Phorm. p. 965.
(k) Herald. animadv. in Salmas. p. 182.
(l) Demosth. in Phorm. p. 959 et 965.

chent à leur fortune des amis dont ils achètent la protection par des services assidus *(a)*. Mais tout disparoît, lorsque ne pouvant retirer leurs fonds, ils sont hors d'état de remplir leurs engagemens *(b)*; obligés alors de se cacher *(c)*, ils n'échappent aux rigueurs de la justice, qu'en cédant à leurs créanciers les biens qui leur restent *(d)*.

Quand on veut changer des monnoies étrangères, comme les dariques, les cyzicènes, etc. car ces sortes de monnoies ont cours dans le commerce *(e)*, on s'adresse aux banquiers *(f)*, qui par différens moyens, tels que la pierre de touche et le trébuchet, examinent si elles ne sont pas altérées, tant pour le titre que pour le poids *(g)*.

Les Athéniens en ont de trois espèces. Il paroît qu'ils en frappèrent d'abord en argent, et ensuite en or. Il n'y a guère plus d'un siècle qu'ils ont employé le cuivre à cet usage *(h)*.

Celles en argent sont les plus communes; il a fallu les diversifier, soit pour la solde peu constante des troupes, soit pour les libéralités successivement accordées au peuple, soit pour faciliter de plus en plus le commerce. Au dessus de la drachme *, composée de 6 oboles, est le didrachme ou la double drachme, et le tétradrachme ou la quadruple drachme; au dessous sont des pièces de 4, de 3 et de 2 oboles; viennent ensuite l'obole et la demi obole *(i)* **. Ces dernières, quoique de peu de

(a) Isocr. in Trapez. p. 449.
(b) Demosth. in Timoth. p. 1083.
(c) Id. in Apat. p. 934.
(d) Id. in Phorm. p. 966.
(e) Lys. in Eratosth. p. 194.
(f) Menand. ap. Phrynich. eclog. p. 192. Lys. ap. Poll. lib. 7, cap. 33, §. 170. Theocr. idyll. 12, v. 37. Poll. lib. 3, cap. 9, §. 84. Herald. animadv. in Salmas. p. 176 et 177.
(g) Theocr. ibid. Lys. in Theomn. p. 179. Lucian. in Hermot. t. 1, p. 810. Poll. ibid. Hesych. in Ἀργυρεῖν. et in Ὀβολ.
(h) Corsin. fast. Attic. t. 2, p. 224.
* 18 sols de notre monnoie.
(i) Poll. lib. 9, cap. 6, §. 62.
** 12 sols, 9 sols, 6 sols, 3 sols, 18 deniers.

CHAPITRE LV.

valeur, ne pouvant favoriser les échanges parmi le petit peuple, la monnoie de cuivre s'introduisit vers le temps de la guerre du Péloponèse *(a)*, et l'on fabriqua des pièces qui ne valoient que la huitième partie d'une obole *(b)**.

La plus forte pièce d'or pèse deux drachmes, et vaut 20 drachmes d'argent *(c)* **.

L'or étoit fort rare dans la Grèce, lorsque j'y arrivai. On en tiroit de la Lydie et de quelques autres contrées de l'Asie mineure; de la Macédoine, où les paysans en ramassoient tous les jours des parcelles et des fragmens que les pluies détachoient des montagnes voisines *(d)*; de l'île de Thasos, dont les mines, autrefois découvertes par les Phéniciens, conservent encore dans leur sein les indices des travaux immenses qu'avoit entrepris ce peuple industrieux *(e)*.

Dans certaines villes, une partie de cette matière précieuse étoit destinée à la fabrication de la monnoie; dans presque toutes, on l'employoit à de petits bijoux pour les femmes, ou à des offrandes pour les dieux.

Deux évènemens dont je fus témoin, rendirent ce métal plus commun. Philippe, roi de Macédoine, ayant appris qu'il existoit dans ses états des mines exploitées dans les temps les plus anciens, et de son temps abandonnées, fit fouiller celles qu'on avoit ouvertes auprès du mont Pangée *(f)*. Le succès remplit son attente, et ce prince,

---

(a) Aristoph. in eccles. v. 810. Id. in ran. v. 737. Schol. et Spanh. ibid. Callim. ap. Athen. lib. 15, cap. 3, p. 669. Spanh. in nub. Aristoph. v. 861. Corsin. fast. Attic. t. 5, p. 219, et alii.

(b) Philem. ap. Poll. lib. 9, cap. 6, §. 65.

* 4 deniers et demi.

(c) Hesych. in Χρυσ.

** 18 livres.

(d) Thucyd. lib. 4, cap. 105. Aristot. t. 1, p. 1153. Strab. lib. 7, p. 331.

(e) Herodot. lib. 6, cap. 46 et 47. Thucyd. lib. 1, cap. 100. Plut. in Cim. t. 1, p. 487.

(f) Senec. quæst. nat. lib. 5, p. 773. Strab. lib. 7, p. 331.

qui

qui auparavant ne possédoit en or, qu'une petite phiole qu'il plaçoit la nuit sous son oreiller *(a)*, tira tous les ans de ces souterrains plus de mille talens *(b)**. Dans le même temps, les Phocéens enlevèrent du trésor de Delphes les offrandes en or que les rois de Lydie avoient envoyées au temple d'Apollon *(c)*. Bientôt la masse de ce métal augmenta au point que sa proportion avec l'argent ne fut plus d'un à treize, comme elle l'étoit il y a cent ans *(d)*, ni d'un à douze, comme elle le fut quelque temps après *(e)*, mais seulement d'un à dix *(f)*.

(a) Athen. lib. 6, cap. 4, p. 231.
(b) Diod. Sic. lib. 16, p. 413.
* Plus de cinq millions quatre cents mille liv.
(c) Athen. ibid. p. 232. Diod. Sic. lib. 16, p. 456.
(d) Herodot. lib. 3, cap. 95.
(e) Plat. in Hipparch. t. 2, p. 231.
(f) Menand. ap. Poll. lib. 9, cap. 6, §. 76.

FIN DU CHAPITRE CINQUANTE-CINQUIÈME.

CHAPITRE LVI.

Des Impositions et des Finances chez les Athéniens.

CHAPITRE LVI.

LES revenus de la république ont monté quelquefois jusqu'à la somme de 2000 talens *(a)* *, et ces revenus sont de deux sortes : ceux qu'elle perçoit dans le pays même, et ceux qu'elle tire des peuples tributaires.

Dans la première classe, il faut compter, 1°. le produit des biens-fonds qui lui appartiennent, c'est-à-dire des maisons qu'elle loue, des terres et des bois qu'elle afferme *(b)*; 2°. le vingt-quatrième qu'elle se réserve sur le produit des mines d'argent, lorsqu'elle accorde à des particuliers la permission de les exploiter *(c)*; 3°. le tribut annuel qu'elle exige des affranchis et des dix mille étrangers établis dans l'Attique *(d)*; 4°. les amendes et les confiscations, dont la plus grande partie est destinée au trésor de l'état *(e)*; 5°. le cinquantième prélevé sur le blé et sur les autres marchandises qu'on apporte des pays étrangers *(f)*, de même que sur plusieurs de celles qui sortent du Pirée *(g)* **; 6°. quantité d'autres petits objets *(h)*, tels que les droits établis sur certaines denrées exposées au mar-

(a) Aristoph. in vesp. v. 658.

* Dix millions huit cents mille livres.

(b) Andoc. de myst. p. 12. Xenoph. rat. redit. p 926. Demosth. in Eubulid. p. 891.

(c) Suid. in Ἀργύρ. μισθά.

(d) Harpocr. in Μετοίκ.

(e) Demosth. in Timocr. p. 791. Id. in Macart. p. 1039. Pet. leg. Att. p. 392.

(f) Demosth. in Neær. p. 865. Id. in Lacrit. p. 952. Etymol. magn. in Πεντηκοστ.

(g) Theophr. charact. cap. 23. Casaub. ibid. p. 160. Donat. in Terent. Phorm. v. 100.

** Voyez la note à la fin du volume.

(h) Aristoph. in eccles. v. 809. Poll. lib. 8, cap. 10, §. 132.

CHAPITRE LVI.

ché *(a)*, et l'impôt qu'on exige de ceux qui entretiennent chez eux des courtisanes *(b)*.

On afferme la plupart de ces droits ; l'adjudication s'en fait dans un lieu public, en présence des dix magistrats qui président aux enchères *(c)*. J'eus une fois la curiosité d'épier les menées des traitans. Les uns, pour écarter leurs rivaux, employoient les menaces ou les promesses ; les autres dissimuloient leur union, sous les apparences de la haîne. Après des offres lentement couvertes et recouvertes, on alloit continuer le bail aux anciens fermiers, lorsqu'un homme inconnu renchérit d'un talent. L'alarme se mit parmi eux ; ils demandèrent qu'il fournît des cautions, car c'est une condition nécessaire ; il les donna, et n'ayant plus de moyens de l'éloigner ils négocièrent secrètement avec lui, et finirent par se l'associer *(d)*.

Les fermiers de l'état doivent, avant le neuvième mois de l'année, remettre la somme convenue aux receveurs des finances. Quand ils manquent à leurs engagemens, ils sont traînés en prison, condamnés à payer le double, et privés d'une partie des priviléges des citoyens, jusqu'à ce qu'ils se soient acquittés. Ceux qui répondent pour eux courent les mêmes risques *(e)*.

La seconde et la principale branche des revenus de l'état, consiste dans les tributs que lui paient quantité de villes et d'îles qu'il tient dans sa dépendance *(f)*. Ses titres à cet égard sont fondés sur l'abus du pouvoir. Après

(a) Demosth. in Eubulid. p. 887.

(b) Æschin. in Timarch. p. 278. Poll. lib. 7, cap. 33, §. 202 ; lib. 9, cap. 5, §. 29.

(c) Harpocr. et Suid. in Πωλητ. Poll. lib. 8, cap. 9, §. 99.

(d) Andoc. de myst. p. 17. Plut. in Alcib. t. 1, p. 193.

(e) Ulpian. in orat. Demosth. adv. Timocr. p. 812.

(f) Aristoph. in Vesp. v. 705.

CHAPITRE LVI.

la bataille de Platée *(a)*, les vainqueurs ayant résolu de venger la Grèce des insultes de la Perse, les insulaires qui étoient entrés dans la ligue, consentirent à destiner tous les ans une somme considérable aux frais de la guerre. Les Athéniens, chargés d'en faire la recette, recueillirent en différens endroits 460 talens *, qu'ils respectèrent, tant qu'ils n'eurent pas une supériorité marquée. Leur puissance s'étant accrue, ils changèrent en contributions humiliantes, les dons gratuits des villes alliées, et imposèrent aux unes l'obligation de fournir des vaisseaux, quand elles en seroient requises *(b)*; aux autres, celle de continuer à payer le tribut annuel, auquel elles s'étoient soumises autrefois. Ils taxèrent sur le même pied les nouvelles conquêtes; et la somme totale des contributions étrangères, monta, au commencement de la guerre du Péloponèse, à 600 talens *(c)* **, et vers le milieu de cette guerre à 1200 ou 1300 *(d)*. Pendant mon séjour en Grèce, les conquêtes de Philippe avoient réduit cette somme à 400 talens; mais on se flattoit de la ramener un jour à 1200 *(e)* ***.

Ces revenus, tout considérables qu'ils sont, n'étant pas proportionnés aux dépenses *(f)*, on est souvent obligé de recourir à des moyens extraordinaires, tels que les dons gratuits et les contributions forcées.

Tantôt le Sénat expose à l'assemblée générale, les besoins pressans de l'état. A cette proposition les uns cher-

---

(a) Thucyd. lib. 1, cap. 19 et 96. Plut. in Aristid. t. 1, p. 333. Nep. in Aristid. cap. 3. Pausan. lib. 8, p. 705.

* Deux millions quatre cents quatre-vingt quatre mille livres.

(b) Thucyd. lib. 6, cap. 85; lib. 7, cap. 57.

(c) Thucyd. lib. 2, cap. 13. Plut. in Aristid. t. 1, p. 333.

** Trois millions deux cents quarante mille livres.

(d) Andoc. de pace, p. 24. Plut. ibid.

(e) Plut. t. 2, p. 842.

*** Six millions quatre cents quatre-vingt mille livres. Voyez la note à la fin du volume.

(f) Demosth. in Timocr. p. 788.

chent à s'échapper, les autres gardent le silence, et les reproches du public les font rougir de leur avarice ou de leur pauvreté; d'autres enfin annoncent tout haut la somme qu'ils offrent à la république, et reçoivent tant d'applaudissemens, qu'on peut douter du mérite de leur générosité *(a)*.

Tantôt le gouvernement taxe chacune des dix tribus, et tous les citoyens qui la composent, à proportion de leurs biens, de façon qu'un particulier qui a des possessions dans le district de plusieurs tribus, doit payer en plusieurs endroits *(b)*. La recette est souvent très difficile; après avoir employé la contrainte par corps, on l'a proscrite comme opposée à la nature du gouvernement. Pour l'ordinaire, on accorde des délais; et quand ils sont expirés, on saisit les biens, et on les vend à l'encan *(c)*.

De toutes les charges, la plus onéreuse, sans doute, est l'entretien de la marine. Il n'y a pas long-temps que deux ou trois riches particuliers armoient une galère à frais communs *(d)*; il parut ensuite une loi qui subsistoit encore à mon arrivée en Grèce, et qui, conformément au nombre des tribus, partageoit en 10 classes, de 120 personnes chacune, tous les citoyens qui possèdent des terres, des fabriques, de l'argent placé dans le commerce ou sur la banque. Comme ils tiennent dans leurs mains presque toutes les richesses de l'Attique, on les obligeoit de payer toutes les impositions, et sur-tout d'entretenir et d'augmenter au besoin les forces navales de la république. Chacun d'entre eux ne devant fournir son contin-

---

(a) Theophr. charact. cap. 22. Casaub. ibid. p. 155. Plut. in Alcib. t. 1, p. 195.

(b) Demosth. in Polycl. p. 1085.

(c) Thucyd. lib. 3, cap. 18. Demosth. in Androt. p. 705 et 707. Id. in Timocr. p. 798.

(d) Lys. in Polycuch. p. 327. Demosth. in Mid. p. 628.

CHAPITRE LVI.

gent que de deux années l'une *(a)*, les 1200 contribuables se subdivisoient en deux grandes classes, de 600 chacune, dont 300 des plus riches, et 300 de ceux qui l'étoient moins. Les premiers répondoient pour les seconds, et faisoient les avances dans un cas pressant *(b)*.

Quand il s'agissoit d'un armement, chacune des dix tribus ordonnoit de lever dans son district, la même quantité de talens qu'elle avoit de galères à équiper, et les exigeoit d'un pareil nombre de compagnies composées quelquefois de 16 de ses contribuables *(c)*. Ces sommes perçues étoient distribuées aux Triérarques ; c'est ainsi qu'on appelle les capitaines de vaisseaux *(d)*. On en nommoit deux pour chaque galère ; ils servoient six mois chacun *(e)*, et devoient pourvoir à la subsistance de l'équipage *(f)* ; car pour l'ordinaire la république ne fournissoit que les agrès et les matelots *(g)*.

L'arrangement dont je viens de parler étoit défectueux, en ce qu'il rendoit l'exécution très lente ; en ce que, sans avoir égard à l'inégalité des fortunes, les plus riches ne contribuoient quelquefois que d'un seizième à l'armement d'une galère. Vers les dernières années de mon séjour en Grèce, Démosthène fit passer un décret qui rend la perception de l'impôt plus facile et plus conforme à l'équité ; en voici la substance.

Tout citoyen dont la fortune est de 10 talens, doit au besoin fournir à l'état une galère ; il en fournira deux, s'il a 20 talens ; mais possédât-il des richesses très con-

---

(a) Isæus, de success. Apollod. p. 67. Dem. in Leptin. p. 542. Id. in Polycl. passim. Pet. leg. Att. p. 274.

(b) Demosth. de class. p. 135. Id. in Phænip. p. 1023. Ulpian. in Olynth. 2, p. 33.

(c) Demosth. de cor. p. 490.

(d) Id. in Mid. p. 628. Ulpian. ibid. p. 682.

(e) Id. in Polycl. p. 1089, 1093 etc.

(f) Plut. de glor. Athen. t. 2, p. 349.

(g) Demosth. in Mid. p. 628.

sidérables, on n'exigera de lui que trois galères et une chaloupe. Ceux qui auront moins de 10 talens, se réuniront pour contribuer d'une galère *(a)*.

Cet impôt, dont on n'exempte que les Archontes *(b)*, est proportionné, autant qu'il est possible, aux facultés des citoyens; le poids en retombe toujours sur les plus riches, et c'est une suite de ce principe : que l'on doit asseoir les impositions, non sur les personnes, mais sur les biens *(c)*.

Comme certaines fortunes s'élèvent, tandis que d'autres s'abaissent, Démosthène laissa subsister la loi des échanges. Tous les ans, les magistrats chargés du département de la marine, permettent à chaque contribuable de se pourvoir contre un citoyen qui est moins taxé que lui, quoiqu'il soit devenu plus riche, ou qu'il l'ait toujours été. Si l'accusé convient de l'amélioration et de la supériorité de sa fortune, il est substitué à l'accusateur, sur le rôle des contribuables; s'il n'en convient point, on ordonne les informations, et il se trouve souvent forcé d'échanger ses biens contre ceux de l'accusateur *(d)*.

Les facilités accordées aux commandans des galères, soit par le gouvernement, soit par leur tribu, ne suffiroient pas, si le zèle et l'ambition n'y suppléoient. Comme il est de leur intérêt de se distinguer de leurs rivaux, on en voit qui ne négligent rien pour avoir les bâtimens les plus légers, et les meilleurs équipages *(e)*; d'autres qui augmentent à leurs dépens la paie des matelots, communément fixée à trois oboles par jour *.

(a) Demosth. de cor. p. 490.
(b) Id. in Leptin. p. 545.
(c) Id. in Androt. p. 707.
(d) Id. in Philipp. 1, p. 52. Id. in Phænip p. 1023 et 1027.
(e) Id. in Polycl. p. 1084.
* Neuf sols.

Digitized by Google

CHAPITRE I. VI.

Cette émulation excitée par l'espoir des honneurs et des récompenses *(a)*, est très avantageuse dans un état dont la moindre guerre épuise le trésor et intercepte les revenus. Tant que dure cette guerre, les peuples tributaires, sans cesse menacés ou subjugués par les ennemis, ne peuvent fournir du secours à la république, ou sont contraints de lui en demander. Dans ces circonstances critiques, ses flottes portent la désolation sur les côtes éloignées, et reviennent quelquefois chargées de butin. Lorsqu'elles peuvent s'emparer du détroit de l'Hellespont *(b)*, elles exigent de tous les vaisseaux qui font le commerce du Pont-Euxin, le dixième des marchandises qu'ils transportent ; et cette ressource a plus d'une fois sauvé l'état.

L'obligation de fournir des vaisseaux et des contributions en argent, cesse avec la guerre ; mais il est d'usage que les citoyens riches donnent, à certains jours, des repas à ceux de leur tribu, qu'ils concourent à l'entretien des Gymnases, et procurent aux jeux publics les chœurs qui doivent se disputer le prix de la danse et de la musique *(c)*. Les uns se chargent volontairement de ces dépenses ; les autres y sont condamnés par le choix de leur tribu, et ne peuvent s'y soustraire, à moins qu'ils n'en aient obtenu l'exemption par des services rendus à l'état *(d)* ; tous ont des droits à la faveur du peuple, qui dédommage par des emplois et des honneurs, ceux qui se sont ruinés pour embellir ses fêtes.

Plusieurs compagnies d'officiers élus par le peuple,

(a) Lys. in mun. accept. p. 378.

(b) Xenoph. hist. Gr. l. 1, p. 430. Demosth. in Leptin. p. 549.

(c) Lys. ibid. p. 374. Demosth. in Mid. p. 605 et 628. Argum. ejusd. orat. p. 601. Harpocr. in Ἐσιάτ.

(d) Demosth. in Leptin. p. 545 etc.

sont

CHAPITRE LVI.

sont chargées de veiller à l'administration des finances ; et chacune des dix tribus nomme un officier à la plupart de ces compagnies. Les uns *(a)* donnent à ferme les droits d'entrée ; délivrent, sous certaines redevances, les priviléges pour l'exploitation des mines ; président à la vente des biens confisqués etc. Les autres inscrivent sur un registre la somme dont chaque citoyen doit contribuer dans les besoins pressans *(b)*.

Les diverses espèces de revenus sont déposées tous les ans dans autant de caisses différentes, régies chacune en particulier, par dix receveurs ou trésoriers. Le Sénat en règle avec eux la destination *(c)*, conformément aux décrets du peuple, et en présence de deux contrôleurs qui en tiennent registre, l'un au nom du Sénat, l'autre au nom des administrateurs *(d)*.

Les receveurs chargés de la perception des deniers publics, conservent les rôles des sommes auxquelles sont taxés les citoyens *(e)*. Ils effacent en présence du Sénat, les noms de ceux qui ont satisfait à la dette, et dénoncent à l'un des tribunaux ceux qui ne l'ont pas acquittée. Le tribunal nomme des inquisiteurs *(f)*, chargés de poursuivre ces derniers par les voies ordinaires, qui vont, en cas de refus, jusqu'à la confiscation des biens. Cependant ce recours aux tribunaux n'a lieu que lorsqu'il est question d'un objet important ; quand il ne l'est pas, on laisse aux receveurs le soin de terminer les contestations qui s'élèvent dans leurs départemens *(g)*.

(a) Harpocr. in Πωλητ. Poll. lib. 8, cap. 9, §. 99.

(b) Harpocr. et Etymol. magn. in Εισφ. Poll. ibid. §. 103.

(c) Harpocr. in Αναδοτ. et in Ελληνοτ. Suid. in Αναδοτ. Poll. ibid. §. 97, etc.

(d) Harpocr. in Αντιγρ.

(e) Id. et Suid. in Αναδοτ. Aristot. de rep. lib. 6, cap. 8.

(f) Demosth. in Timocr. p. 775.

(g) Poll. ibid. §. 97.

CHAPITRE LVI.

Ceux d'entre eux qui perçoivent les amendes, ont le droit singulier de revoir les sentences des premiers juges, et de modérer ou de remettre l'amende, s'ils la trouvent trop forte *(a)*.

Les dépenses relatives à la guerre et à toutes les parties de l'administration, sont assignées sur les différentes caisses dont je viens de parler. Ainsi la ferme des droits d'entrée *(b)*, est destinée à l'entretien du corps des chevaliers, au droit de présence pour ceux qui assistent aux assemblées du Sénat et du peuple, aux frais qu'occasionnent les fêtes et les cérémonies religieuses etc. En temps de guerre, les lois ordonnent de verser dans la caisse militaire l'excédant des autres caisses *(c)*; mais il faut un décret du peuple pour intervertir l'ordre des assignations.

Tous les ans on dépose, dans une caisse régie par des officiers particuliers, des fonds considérables, qui doivent être publiquement distribués, pour mettre les citoyens pauvres en état de payer leurs places aux spectacles *(d)*. Le peuple ne veut pas qu'on touche à ce dépôt, et nous l'avons vu de nos jours statuer la peine de mort contre l'orateur qui proposeroit d'employer cet argent au service de l'état épuisé par une longue guerre *(e)*. Les annales des nations n'offrent pas un second exemple d'un pareil délire.

(a) Lys. pro milit. p. 163 et 165. Poll. lib. 8, cap. 9, §. 97.
(b) Demosth. in Timocr. p. 788.
(c) Id. in Neær. p. 861.
(d) Harpocr. in Θεωρ.
(e) Ulpian. in Olynth. 1, p. 13. Liban. argum. ejusd. orat.

FIN DU CHAPITRE CINQUANTE-SIXIÈME.

CHAPITRE LVII.

Suite de la Bibliothèque d'un Athénien. La Logique.

CHAPITRE LVII.

AVANT mon voyage dans les provinces de la Grèce, j'avois passé plusieurs journées dans la bibliothèque d'Euclide : à mon retour, nous reprîmes nos séances.

Il me montra dans un corps de tablettes, les ouvrages qui traitent de la logique et de la rhétorique, placés les uns auprès des autres, parce que ces deux sciences ont beaucoup de rapports entre elles *(a)*. Ils sont en petit nombre, me dit-il ; car ce n'est que depuis un siècle environ qu'on a médité sur l'art de penser et de parler. Nous en avons l'obligation aux Grecs d'Italie et de Sicile, et ce fut une suite de l'essor que la philosophie de Pythagore avoit donné à l'esprit humain.

Nous devons cette justice à Zénon d'Élée, de dire qu'il a publié le premier un essai de dialectique *(b)* ; mais nous devons cet hommage à Aristote, d'ajouter qu'il a tellement perfectionné la méthode du raisonnement, qu'il pourroit en être regardé comme l'inventeur *(c)*.

L'habitude nous apprend à comparer deux ou plusieurs idées, pour en connoître et en montrer aux autres la liaison ou l'opposition. Telle est la logique naturelle ; elle suffiroit à un peuple qui, privé de la faculté de gé-

(a) Aristot. rhet. lib. 1, cap. 1, t. 2, p. 512. Sext. Empir. adv. logic. lib. 7, p. 370.

(b) Diog. Laert. in proœm. §. 18. Aristot. ap. eumd. lib. 8, §. 57 ; lib. 9, §. 25.

(c) Aristot. sophist. elench. cap. 34, t. 1, p. 314.

CHAPITRE LVII.

néraliser ses idées, ne verroit dans la nature et dans la vie civile que des choses individuelles. Il se tromperoit fréquemment dans les principes, parce qu'il seroit fort ignorant ; mais ses conséquences seroient justes, parce que ses notions seroient claires, et toujours exprimées par le mot propre.

Mais chez les nations éclairées, l'esprit humain, à force de s'exercer sur des généralités et sur des abstractions, a fait éclore un monde idéal, peut-être aussi difficile à connoître que le monde physique. A la quantité étonnante de perceptions reçues par les sens, s'est jointe la foule prodigieuse des combinaisons que forme notre esprit, dont la fécondité est telle, qu'il est impossible de lui assigner des bornes.

Si nous considérons ensuite que parmi les objets de nos pensées, un très grand nombre ont entre eux des rapports sensibles qui semblent les identifier, et des différences légères qui les distinguent en effet, nous serons frappés du courage et de la sagacité de ceux qui, les premiers, formèrent et exécutèrent le projet d'établir l'ordre et la subordination dans cette infinité d'idées que les hommes avoient conçues jusqu'alors, et qu'ils pourroient concevoir dans la suite.

Et c'est ici peut-être un des plus grands efforts de l'esprit humain; c'est du moins une des plus grandes découvertes dont les Grecs puissent se glorifier. Nous avons reçu des Égyptiens, des Chaldéens, peut-être encore de quelque nation plus éloignée, les élémens de presque toutes les sciences, de presque tous les arts : la postérité nous devra cette méthode, dont l'heureux artifice assujettit le raisonnement à des règles. Nous allons jeter un coup d'œil rapide sur ses principales parties.

Digitized by Google

CHAPITRE LVII.

Il y a des choses qu'on se contente d'indiquer, sans en rien nier, sans en rien affirmer. C'est ainsi que je dis : *Homme, cheval, animal à deux pieds ;* il en est d'autres qu'on désigne par des mots qui contiennent affirmation ou négation.

DES CATÉGORIES.

Quelque nombreuses que soient les premières, on trouva le moyen de les distribuer en dix classes, dont l'une renferme la substance, et les autres ses modes. Dans la première, on plaça toutes les substances, comme *homme*, *cheval* etc. *(a)* ; dans la seconde, la quantité, de quelque nature qu'elle soit, comme le nombre, le temps, l'étendue etc. *(b)* ; dans la troisième, la qualité, et sous ce nom on comprit, 1°. les habitudes, telles que les vertus, les sciences ; 2°. les dispositions naturelles qui rendent un homme plus propre qu'un autre à certains exercices ; 3°. les qualités sensibles, comme *douceur*, *amertume*, *froid*, *chaud*, *couleur ;* 4°. la forme, la figure, comme *rond*, *quarré* etc. *(c)*.

Les autres classes renferment les différentes sortes de relations, d'actions, de situations, de possessions etc. ; de manière que ces dix ordres de choses contiennent tous les êtres et toutes les manières d'être. Ils sont nommés *catégories* ou *attributs*, parce qu'on ne peut rien attribuer à un sujet, qui ne soit *substance*, ou *qualité*, ou *quantité* etc.

C'étoit beaucoup que d'avoir réduit les objets de nos pensées à un si petit nombre de classes, mais ce n'étoit pas assez encore. Qu'on examine avec attention chaque catégorie, on verra bientôt qu'elle est susceptible d'une multitude de subdivisions que nous concevons comme subordonnées les unes aux autres. Expliquons ceci par un exemple tiré de la première catégorie.

(a) Aristot. categ. cap. 4, t. 1, p. 15.
(b) Id. ibid. cap. 6.
(c) Id. ibid. cap. 8, p. 26.

CHAPITRE LVII.

DES INDIVIDUS.

Dans l'enfance, notre esprit ne voit, ne conçoit que des individus *; nous les appelons encore aujourd'hui premières substances *(a)*, soit parce qu'ils attirent nos premiers regards, soit parce qu'ils sont en effet les substances les plus réelles.

DES ESPÈCES.

Dans la suite, ceux qui ont des ressemblances plus frappantes, se présentant à nous sous une même espèce, c'est-à-dire, sous une même forme, sous une même apparence, nous en avons fait plusieurs classes séparées *(b)*. Ainsi, d'après tel et tel homme, tel et tel cheval, nous avons eu l'idée spécifique de l'homme et du cheval.

DES GENRES.

Comme les différentes branches d'une famille remontent à une origine commune, de même plusieurs espèces rapprochées par de grands traits de conformité, se rangent sous un même genre *(c)*. Ainsi, des idées spécifiques de l'homme, du cheval, du bœuf, de tous les êtres qui ont vie et sentiment, a résulté l'idée générique de l'*animal* ou de l'*être vivant;* car ces expressions, dans notre langue, désignent la même chose. Au dessus de ce genre, on en conçoit de plus universels, tels que la *substance* etc.; et l'on parvient enfin au genre suprême, qui est l'*être*.

Dans cette échelle, dont l'être occupe le sommet, et par laquelle on descend aux individus, chaque degré intermédiaire peut être genre à l'égard du degré inférieur, espèce à l'égard du degré supérieur.

Les philosophes se plaisent à dresser de pareilles filiations pour tous les objets de la nature, pour toutes les perceptions de l'esprit; elles leur facilitent les moyens de

* Les individus s'appellent en grec, *atomes*, indivisibles. (Aristot. categ. cap. 2, p. 15.)

(a) Aristot. ibid. cap. 5, t. 1, p. 16.

(b) Id. topic. lib. 1, cap. 7, t. 1, p. 184.

(c) Id. metaph. lib. 5, cap. 28, t. 2, p. 901.

CHAPITRE LVII.

suivre les générations des idées et d'en parcourir de rang en rang les différentes classes, comme on parcourt une armée en bataille *(a)*. Quelquefois, considérant le genre comme l'*unité* ou le *fini*, les espèces comme *plusieurs*, et les individus comme l'*infini*, ils agitent diverses questions sur le *fini* et l'*infini*, sur le *un* et le *plusieurs*; questions qui ne roulent alors que sur la nature du genre, des espèces et des individus *(b)*.

DE LA DIFFÉRENCE.

Chaque espèce est distinguée de son genre par un attribut essentiel qui la caractérise, et qui se nomme différence *(c)*. La raison étant pour l'homme le plus beau et le plus incommunicable de ses priviléges, elle le sépare des autres animaux *. Joignez donc à l'idée générique de l'animal celle de raisonnable, c'est-à-dire, de sa différence, vous aurez l'idée spécifique de l'homme *(d)*. Il est aussi difficile qu'important de fixer les différences comprises sous un même genre, et celles des espèces subordonnées à des genres qui ont entre eux quelque affinité. En se livrant à ce travail, on démêle bientôt, dans chaque espèce, des propriétés qui lui sont inhérentes, des modifications qui lui sont accidentelles.

DU PROPRE.

Il ne s'agit pas ici de la propriété qui se confond avec l'essence d'une chose, mais de celle qui en est distinguée *(e)*. Sous cet aspect, c'est un attribut qui ne convient qu'à l'espèce, et qui émane de cet attribut principal que nous avons nommé différence. L'homme est capable d'apprendre certaines sciences; c'est une de ses propriétés: elle naît du pouvoir qu'il a de raisonner, et ne convient qu'à

(a) Plat. de rep. lib. 7, t. 2, p. 534.
(b) Id. in Phileb. Id. in Parm.
(c) Aristot. topic. lib. 6, cap. 4, t. 1, p. 245; cap. 6, p. 248.

* Voyez la note à la fin du volume.
(d) Porphyr. isagog. ap. Aristot. t. 1, p. 7.
(e) Aristot. topic. lib. 1, cap. 4 et 5.

CHAPITRE LVII.

ceux de son espèce. La faculté de dormir, de se mouvoir etc., ne sauroit être pour lui une propriété, parce qu'elle lui est commune avec d'autres animaux *(a)*.

DE L'ACCIDENT.

L'accident est un mode, un attribut que l'esprit sépare aiséinent de la chose ; *être assis* est un accident pour l'homme, la *blancheur* pour un corps *(b)*.

Les idées dont nous avons parlé jusqu'ici, n'étant accompagnées ni d'affirmation ni de négation, ne sont ni vraies ni fausses *(c)*. Passons à celles qui peuvent recevoir l'un de ces caractères.

DE L'ÉNONCIATION.

L'énonciation est une proposition qui affirme ou nie quelque chose *(d)*. Il n'y a donc que l'énonciation qui soit susceptible de vérité ou de fausseté. Les autres formes du discours, telles que la prière, le commandement, ne renferment ni fausseté ni vérité.

Dans toute énonciation, on unit ou l'on sépare plusieurs idées. On y distingue le *sujet*, le *verbe*, l'*attribut*. Dans celle-ci, par exemple : *Socrate est sage*, *Socrate* sera le sujet, *est* le verbe, *sage* l'attribut.

Le sujet signifie ce qui est placé au dessous. On l'appelle ainsi, parce qu'il exprime la chose dont on parle et qu'on met sous les yeux ; peut-être aussi, parce qu'étant moins universel que les attributs qu'il doit recevoir, il leur est en quelque façon subordonné *(e)*.

Le sujet exprime, tantôt une idée universelle et qui convient à plusieurs individus, comme celles d'homme, d'animal ; tantôt une idée singulière, et qui ne convient qu'à un individu, comme celles de Callias, de Socrate *(f)* :

(a) Aristot. topic. ibid. et l. 5, cap. 3, p. 230.
(b) Id. ibid. lib. 1, cap. 5, p. 183.
(c) Id. de interpr. cap. 1, t. 1, p. 37.
(d) Id. ibid. cap. 4 et 5.
(e) Id. categ. cap. 5, t. 1, p. 17.
(f) Id. de interpr. cap. 7, t. 1, p. 39.

suivant

CHAPITRE LVII.

suivant qu'il est universel ou singulier, l'énonciation qui le renferme, est universelle ou singulière.

Pour qu'un sujet universel soit pris dans toute son étendue, il faut y joindre ces mots *tout* ou *nul*. Le mot *homme* est un terme universel : si je dis, *tout homme*, *nul homme*, je le prends dans toute son étendue, parce que je n'exclus aucun homme; si je dis simplement, *quelque homme*, je restreins son universalité.

Le verbe est un signe qui annonce qu'un tel attribut convient à tel sujet *(a)*. Il falloit un lien pour les unir, et c'est le verbe *être*, toujours exprimé ou sous-entendu. Je dis sous-entendu, parce qu'il est renfermé dans l'emploi des autres verbes. En effet, ces mots *je vais*, signifient *je suis allant (b)*.

A l'égard de l'attribut, on a déja vu qu'il est pris de l'une des catégories qui contiennent les genres de tous les attributs *(c)*.

Ainsi nos jugemens ne sont que des opérations par lesquelles nous affirmons ou nous nions une chose d'une autre; ou plutôt ce ne sont que des regards de l'esprit, qui découvrent que telle propriété ou telle qualité peut s'attribuer ou non à tel objet; car l'intelligence qui fait cette découverte, est à l'ame ce que la vue est à l'œil *(d)*.

On distingue différentes espèces d'énonciations. Nous dirons un mot de celles qui, roulant sur un même sujet, sont opposées par l'affirmation et par la négation. Il semble que la vérité de l'une doit établir la fausseté de l'autre. Mais cette règle ne sauroit être générale, parce que l'opposition qui règne entre elles, s'opère de plusieurs manières.

(a) Aristot de interpr. cap. 3, p. 37.
(b) Id. ibid. cap. 12, p. 46.
(c) Id. topic. lib. 1, cap 9, t. 1, p. 185.
(d) Id. ibid. cap. 17, p. 192.

CHAPITRE LVII.

Si, dans l'une et dans l'autre, le sujet étant universel, est pris dans toute son étendue, alors les deux énonciations s'appellent contraires, et peuvent être toutes deux fausses *(a)*. Exemple : *Tous les hommes sont blancs, nul homme n'est blanc.* Si son étendue n'a point de limites dans l'une, et en a dans l'autre, alors elles se nomment contradictoires : l'une est vraie, et l'autre fausse. Exemple : *Tous les hommes sont blancs, quelques hommes ne sont pas blancs ;* ou bien : *Nul homme n'est blanc, quelques hommes sont blancs.* Les énonciations singulières éprouvent le même genre d'opposition que les contradictoires; de toute nécessité l'une sera vraie, et l'autre fausse : *Socrate est blanc, Socrate n'est pas blanc (b).*

Deux propositions particulières, l'une affirmative, l'autre négative, ne sont pas, à proprement parler, opposées entre elles; l'opposition n'est que dans les termes. Quand je dis : *Quelques hommes sont justes ; quelques hommes ne sont pas justes*, je ne parle pas des mêmes hommes *(c)*.

Les notions précédentes, celles que je supprime en plus grand nombre, furent le fruit d'une longue suite d'observations. Cependant on n'avoit pas tardé à s'apercevoir que la plupart de nos erreurs tirent leur source de l'incertitude de nos idées et de leurs signes représentatifs. Ne connoissant les objets extérieurs que par nos sens, et ne pouvant, en conséquence, les distinguer que par leurs apparences, nous confondons souvent leur nature avec leurs qualités et leurs accidens. Quant aux objets intellectuels, ils ne réveillent dans le commun des esprits, que des lueurs sombres, que des images vagues et mobiles. La confusion augmente encore par cette quan-

(a) Aristot. de interpr. cap. 7, t. 1, p. 39. | interpr. cap. 7, t. 1, p. 40.
(b) Id. categ. cap. 10, t. 1, p. 33. Id. de | *(c)* Id. analyt. prior. cap. 15, t. 1, p. 117.

CHAPITRE LVII.

tité de mots équivoques et métaphoriques, dont les langues fourmillent, et sur-tout par le grand nombre de termes universels, que nous employons souvent sans les entendre.

La méditation seule peut rapprocher des objets que cette obscurité semble éloigner de nous. Aussi la seule différence qui se trouve entre un esprit éclairé et celui qui ne l'est pas, c'est que l'un voit les choses à une juste distance, et l'autre ne les voit que de loin *(a)*.

Heureusement les hommes n'ont besoin que d'une certaine analogie dans les idées, d'une certaine approximation dans le langage, pour satisfaire aux devoirs de la société. En changeant leurs idées, les esprits justes trafiquent avec une bonne monnoie, dont souvent ils ne connoissent pas le titre; les autres, avec de fausses espèces, qui n'en sont pas moins bien reçues dans le commerce.

Le philosophe doit employer les expressions les plus usitées *(b)*, mais en distinguant leurs acceptions, quand elles en ont plusieurs; il doit ensuite déterminer l'idée qu'il attache à chaque mot.

DE LA DÉFINITION.

Définir une chose, c'est faire connoître sa nature par des caractères qui ne permettent pas de la confondre avec toute autre chose *(c)*. Autrefois on n'avoit point de règles pour parvenir à cette exactitude, ou pour s'en assurer. Avant d'en établir, on observa qu'il n'y a qu'une bonne définition pour chaque chose *(d)*; qu'une telle définition ne doit convenir qu'au défini *(e)*; qu'elle doit embrasser tout ce qui est compris dans l'idée du dé-

(a) Aristot. sophist. elench. lib. 1, cap. 1, t. 1, p. 281.
(b) Id. topic. lib. 2, cap. 2, t. 1, p. 196.
(c) Id. ibid. lib. 1, cap. 5, t. 1, p. 182.
(d) Id. ibid. lib. 6, cap. 14, t. 1, p. 260.
(e) Id. ibid. lib. 7, cap. 5, p. 264.

CHAPITRE LVII.

fini *(a)*; qu'elle doit de plus s'étendre à tous les êtres de même espèce, celle de l'homme, par exemple, à tous les hommes *(b)*; qu'elle doit être précise : tout mot qu'on en peut retrancher est superflu *(c)*; qu'elle doit être claire : il faut donc en exclure les expressions équivoques, figurées, peu familières *(d)*, et que pour l'entendre, on ne soit pas obligé de recourir au défini, sans quoi elle ressembleroit aux figures des anciens tableaux, qui ne sont reconnoissables qu'à leurs noms tracés auprès d'elles *(e)*.

Comment parvint-on à remplir ces conditions ? Nous avons parlé plus haut de ces échelles d'idées qui nous conduisent, depuis les individus jusqu'à l'être général. Nous avons vu que chaque espèce est immédiatement surmontée d'un genre, dont elle est distinguée par la différence. Une définition exacte sera composée du genre immédiat et de la différence de la chose définie *(f)*, et renfermera par conséquent ses deux principaux attributs. Je définis l'homme un animal raisonnable *(g)*; le genre *animal* rapproche l'homme de tous les êtres vivans; la différence *raisonnable* l'en sépare.

Il suit de là qu'une définition indique la ressemblance de plusieurs choses diverses, par son genre, et leur diversité, par sa différence. Or rien n'est si important que de saisir cette ressemblance et cette diversité, quand on s'exerce dans l'art de penser et de raisonner *(h)*.

J'omets quantité de remarques très fines sur la nature

(a) Aristot. topic. lib. 6, cap. 5, p. 247.
(b) Id. ibid. cap. 1, p. 241.
(c) Id. ibid. cap. 3, p. 243.
(d) Id. ibid. cap. 2, p. 242.
(e) Id. ibid. p. 243.
(f) Id. ibid. lib. 1, cap. 8, p. 185; lib. 6, cap. 1, p. 242.
(g) Id. ap. Jamblic. de vit. Pythag. cap. 6, p. 24.
(h) Id. topic. lib. 1, cap. 13, 16 et 17.

Digitized by Google

CHAPITRE LVII.

du genre et de la différence, ainsi que sur les diverses espèces d'assertions qu'on a coutume d'avancer en raisonnant. Comme je ne veux présenter que des essais sur les progrès de l'esprit humain, je ne dois pas recueillir toutes les traces de lumière qu'il a laissées sur sa route; mais la découverte du syllogisme mérite de nous arrêter un instant.

DU SYLLOGISME.

Nous avons dit que dans cette proposition : *Socrate est sage*, *Socrate* est le sujet, *sage* l'attribut; et que par le verbe substantif qui les unit, on affirme que l'idée de la sagesse convient à celle de Socrate.

Mais comment s'assurer de la vérité ou de la fausseté d'une proposition, lorsque le rapport de l'attribut avec le sujet n'est pas assez marqué? C'est en passant du connu à l'inconnu *(a)*; c'est en recourant à une troisième idée, dont le double rapport avec le sujet et l'attribut soit plus sensible.

Pour me faire mieux entendre, je n'examinerai que la proposition affirmative. Je doute si A est égal à B; s'il se trouve que A soit égal à C, et C à B, j'en conclurai, sans hésiter, que A est égal à B *(b)*.

Ainsi, pour prouver que la justice est une habitude, il suffit de montrer que la justice est une vertu, et toute vertu une habitude *(c)*. Mais pour donner à cette preuve la forme du syllogisme, plaçons le mot *Vertu*, entre le sujet et l'attribut de la proposition, et nous aurons ces trois termes : *Justice*, *Vertu*, *Habitude*. Celui du milieu s'appelle *moyen*, soit à cause de sa position, soit parce qu'il sert d'objet intermédiaire pour comparer les deux autres, nommés

(a) Aristot. metaph. lib. 7 cap. 4, t. 2, p. 909.

(b) Id. analyt. prior. cap. 4, t. 1, p. 54.

(c) Id. de mor. lib. 2, cap. 1, t. 2, p. 17; cap 4, p. 21.

CHAPITRE LVII.

les *extrêmes (a)*. Il est démontré que le moyen doit être pris au moins une fois universellement, et qu'une des propositions doit être universelle *(b)*. Je dirai donc d'abord :

Toute vertu est une habitude :

Je dirai ensuite:

Or la justice est une vertu :
Donc la justice est une habitude.

Il suit de là 1°. qu'un syllogisme est composé de trois termes, que le dernier est l'attribut du second, et le second du premier *(c)*. Ici *Habitude* est attribut à l'égard de *Vertu*, et *Vertu* à l'égard de *Justice*.

L'attribut étant toujours pris dans l'une des catégories, ou dans les séries d'êtres qui les composent, les rapports du moyen avec l'un et l'autre des extrêmes, seront des rapports tantôt de substances, de qualités, de quantité etc. tantôt de genres et d'espèces, de propriétés etc. *(d)*. Dans l'exemple précédent, ils sont de genres et d'espèces; car *Habitude* est genre relativement à *Vertu*, et *Vertu* relativement à *Justice*. Or, il est certain que tout ce qui se dit d'un genre supérieur, doit se dire des genres et des espèces qui sont dans la ligne descendante *(e)*.

Il suit, 2°. qu'un syllogisme est composé de trois propositions. Dans les deux premières, on compare le moyen avec chacun des extrêmes; dans la troisième, on conclut que l'un des extrêmes doit être l'attribut de l'autre; et c'étoit ce qu'il falloit prouver.

Il suit, 3°. qu'un syllogisme est un raisonnement par

(a) Aristot. analyt. prior. cap. 4, t. 1, p. 54.
(b) Id. topic. lib. 8, cap. 1, t. 1, p. 267; cap. 14, p. 280.
(c) Id. analyt. prior. cap. 4, t. 1, p. 54.
(d) Id. topic. lib. 1, cap. 9, t. 1, p. 185.
(e) Id. ibid. lib. 4, cap. 1, t. 1, p. 213; lib. 6, cap. 5, p. 247.

Digitized by Google

CHAPITRE LVII.

lequel, en posant certaines assertions, on en dérive une autre, différente des premières *(a)*.

Les diverses combinaisons des trois termes produisent différentes sortes de syllogismes, qui la plupart se réduisent à celle que nous avons proposée pour modèle *(b)*.

Les résultats varient encore suivant que les propositions sont affirmatives ou négatives, suivant qu'on leur donne, ainsi qu'aux termes, plus ou moins d'universalité; et de là sont émanées quantité de règles qui font découvrir, au premier aspect, la justesse ou le défaut d'un raisonnement.

On se sert d'inductions et d'exemples pour persuader la multitude, de syllogismes pour convaincre les philosophes *(c)*. Rien de si pressant, de si impérieux, que la conclusion déduite de deux vérités dont un adversaire a été forcé de convenir *(d)*.

Ce mécanisme ingénieux n'est que le développement des opérations de notre esprit. On avoit observé qu'à l'exception des premiers principes qui persuadent par eux-mêmes *(e)*, toutes nos assertions ne sont que des conclusions, et qu'elles sont fondées sur un raisonnement qui se fait dans notre esprit avec une promptitude surprenante. Quand j'ai dit : *La justice est une habitude*, je faisois mentalement le syllogisme que j'ai étendu plus haut.

On supprime quelquefois une des propositions, facile à suppléer. Le syllogisme s'appelle alors enthymême, et quoiqu'imparfait *(f)*, il n'en est pas moins concluant.

(a) Aristot. topic. lib. 1, cap. 1, t. 1, p. 180. Id. sophist. elench. lib. 1, cap. 1, t. 1, p. 281.

(b) Id. analyt. prior. lib. 1, cap. 7, t. 1, p. 60.

(c) Id. topic. lib. 1, cap. 12, t. 1, p. 188; lib. 8, cap. 2, p. 269.

(d) Plat. in Men. t. 2, p. 75.

(e) Aristot. topic. lib. 1, cap. 1, t. 1, p. 180.

(f) Demetr. Phal. de eloc. cap. 32.

CHAPITRE LVII.

Exemple : *Toute vertu est une habitude ; donc la justice est une habitude :* ou bien, *La justice est une vertu ; donc elle est une habitude.* Je parviendrois aisément à la même conclusion, si je disois simplement : *La justice étant une vertu, est une habitude ;* ou bien, *La justice est une habitude, parce que toute vertu est une habitude*, etc.

Tel est cet autre exemple tiré d'un de nos poètes:

Mortel ne garde pas une haîne immortelle *(a)*.

Veut-on convertir cette sentence en syllogisme ? on dira : *Nul mortel ne doit garder une haîne immortelle ; or, vous êtes mortel : donc*, etc. Voulez-vous en faire un enthymême ? supprimez une des deux premières propositions.

Ainsi toute sentence, toute réflexion, soit qu'elle entraîne sa preuve avec elle, soit qu'elle se montre sans cet appui, est un véritable syllogisme, avec cette différence, que dans le premier cas la preuve est le moyen qui rapproche ou éloigne l'attribut du sujet, et que dans le second il faut substituer le moyen.

C'est en étudiant avec attention l'enchaînement de nos idées, que les philosophes trouvèrent l'art de rendre plus sensibles les preuves de nos raisonnemens, de développer et de classer les syllogismes imparfaits que nous employons sans cesse. On sent bien que le succès exigeoit une constance obstinée, et ce génie observateur qui, à la vérité, n'invente rien parce qu'il n'ajoute rien à la nature, mais qui y découvre ce qui échappe aux esprits ordinaires.

Toute démonstration est un syllogisme ; mais tout syllogisme n'est pas une démonstration *(b)*. Il est démons-

(a) Aristot. rhet. lib. 2, cap. 21, t. 2, p. 571.

(b) Id. analyt. prior. cap. 4, t. 1. p. 54.

tratif,

CHAPITRE LVII.

tratif, lorsqu'il est établi sur les premiers principes, ou sur ceux qui découlent des premiers; dialectique, lorsqu'il est fondé sur des opinions qui paroissent probables à tous les hommes, ou du moins aux sages les plus éclairés *(a)*; contentieux, lorsqu'il conclut d'après des propositions qu'on veut faire passer pour probables, et qui ne le sont pas.

Le premier fournit des armes aux philosophes qui s'attachent au vrai; le second, aux dialecticiens, souvent obligés de s'occuper du vraisemblable; le troisième, aux sophistes, à qui les moindres apparences suffisent *(b)*.

Comme nous raisonnons plus fréquemment d'après des opinions que d'après des principes certains, les jeunes gens s'appliquent de bonne heure à la dialectique; c'est le nom qu'on donne à la logique, quand elle ne conclut que d'après des probabilités *(c)*. En leur proposant des problêmes ou thèses *(d)* sur la physique, sur la morale, sur la logique *(e)*, on les accoutume à essayer leurs forces sur divers sujets, à balancer les conjectures, à soutenir alternativement des opinions opposées *(f)*, à s'engager dans les détours du sophisme pour les reconnoître.

Comme nos disputes viennent souvent de ce que les uns, séduits par quelques exemples, généralisent trop, et les autres, frappés de quelques exemples contraires, ne généralisent pas assez, les premiers apprennent qu'on ne doit pas conclure du particulier au général *(g)*, les seconds qu'une exception ne détruit pas la règle.

La question est quelquefois traitée par demandes et par

(a) Aristot. topic. lib. 1, cap. 1, t. 1, p. 180.
(b) Id. ibid. cap. 14, t. 1, p. 189. Id. sophist. elench. cap. 1, p. 282. Id. metaph. lib. 4, t. 2, p. 871.
(c) Id. topic. lib. 1, cap. 2, t. 1, p. 181.
(d) Id. ibid. cap. 11, p. 187.
(e) Id. ibid. cap. 14, p. 189.
(f) Id. rhet. lib. 1, cap. 1, t. 2, p. 514.
(g) Id. ibid. p. 517.

CHAPITRE LVII.

réponses *(a)*. Son objet étant d'éclaircir un doute, et de diriger la raison naissante, la solution ne doit en être ni trop claire, ni trop difficile *(b)*.

On doit éviter avec soin de soutenir des thèses tellement improbables, qu'on soit bientôt réduit à l'absurde *(c)*, et de traiter des sujets sur lesquels il est dangereux d'hésiter, comme, s'il faut honorer les dieux, aimer ses parens *(d)*.

Quoiqu'il soit à craindre que des esprits ainsi habitués à une précision rigoureuse, n'en conservent le goût, et n'y joignent même celui de la contradiction, il n'en est pas moins vrai qu'ils ont un avantage réel sur les autres. Dans l'acquisition des sciences, ils sont plus disposés à douter; et dans le commerce de la vie, à découvrir le vice d'un raisonnement.

(a) Aristot. topic. lib. 8, cap. 1, t. 1, p. 268.
(b) Id. ibid. lib. 1, cap. 11, t. 1, p. 187.
(c) Id. ibid. lib. 8, cap. 9, t. 1, p. 275.
(d) Id. ibid. lib. 1, cap. 11, t. 1, p. 187.

FIN DU CHAPITRE CINQUANTE-SEPTIÈME.

Digitized by Google

CHAPITRE LVIII.

Suite de la Bibliothèque d'un Athénien. La Rhétorique.

CHAPITRE LVIII.

PENDANT que l'on construisoit avec effort l'édifice de la logique, me dit Euclide, s'élevoit à côté celui de la rhétorique, moins solide, à la vérité, mais plus élégant et plus magnifique.

Le premier, lui dis-je, pouvoit être nécessaire; je ne conçois pas l'utilité du second. L'éloquence n'exerçoit-elle pas auparavant son empire sur les nations de la Grèce? Dans les siècles héroïques, ne disputoit-elle pas le prix à la valeur *(a)*? Toutes les beautés ne se trouvent-elles pas dans les écrits de cet Homère qu'on doit regarder comme le premier des orateurs ainsi que des poètes *(b)*? Ne se montrent-elles pas dans les ouvrages des hommes de génie qui ont suivi ses traces? Quand on a tant d'exemples, pourquoi tant de préceptes? Ces exemples, répondit Euclide, il les falloit choisir; et c'est ce que fait la rhétorique. Je répliquai: Se trompoient-ils dans le choix, les Pisistrates, les Solons, et ces orateurs qui, dans les assemblées de la nation, ou dans les tribunaux de justice, s'abandonnoient aux mouvemens d'une éloquence naturelle? Pourquoi substituer l'art de parler au talent de la parole?

On a voulu seulement, reprit Euclide, arrêter les

(a) Cicer. de clar orat. cap. 10, t. 1, p. 344. *(b)* Hermog. de id. ap. rhet. ant. t. 1, p. 140.

CHAPITRE LVIII.

écarts du génie, et l'obliger, en le contraignant, à réunir ses forces. Vous doutez des avantages de la rhétorique, et vous savez qu'Aristote, quoique prévenu contre l'art oratoire *(a)*, convient néanmoins qu'il peut être utile *(b)*! Vous en doutez, et vous avez entendu Démosthène! Sans les leçons de ses maîtres, répondis-je, Démosthène auroit par-tout maîtrisé les esprits. Peut-être que sans le secours des siens, Eschine ne se seroit pas exprimé avec tant de charmes. Vous avouez donc, reprit Euclide, que l'art peut donner au talent des formes plus agréables? Je ne serai pas moins sincère que vous; et je conviendrai que c'est à-peu-près là tout son mérite.

Alors s'approchant de ses tablettes : Voici, me dit-il, les auteurs qui nous fournissent des préceptes sur l'éloquence, et ceux qui nous en ont laissé des modèles. Presque tous ont vécu dans le siècle dernier ou dans le nôtre. Parmi les premiers sont Corax de Syracuse, Tisias, Thrasymaque, Protagoras, Prodicus, Gorgias, Polus, Lycimnius, Alcidamas, Théodore, Evénus, Callippe etc.; parmi les seconds, ceux qui jouïssent d'une réputation méritée, tels que Lysias, Antiphon, Andocide, Isée, Callistrate, Isocrate; ajoutons y ceux qui ont commencé à se distinguer, tels que Démosthène, Eschine, Hypéride, Lycurgue etc.

J'ai lu les ouvrages des orateurs, lui dis-je; je ne connois point ceux des rhéteurs. Dans nos précédens entretiens vous avez daigné m'instruire des progrès et de l'état actuel de quelques genres de littérature; oserois-je exiger de vous la même complaisance par rapport à la rhétorique?

(a) Cicer. de orat. lib. 2, cap. 38, t. 1, p. 229.

(b) Aristot. rhet. lib. 1, cap. 1, t. 2, p. 514.

CHAPITRE LVIII.

La marche des sciences exactes peut être facilement connue, répondit Euclide, parce que n'ayant qu'une route pour parvenir au terme, on voit d'un coup d'œil le point d'où elles partent, et celui où elles arrivent. Il n'en est pas de même des arts de l'imagination : le goût qui les juge étant arbitraire, l'objet qu'ils se proposent souvent indéterminé *(a)*, et la carrière qu'ils parcourent divisée en plusieurs sentiers voisins les uns des autres, il est impossible, ou du moins très difficile de mesurer exactement leurs efforts et leurs succès. Comment, en effet, découvrir les premiers pas du talent, et, la règle à la main, suivre le génie lorsqu'il franchit des espaces immenses? Comment encore séparer la lumière, des fausses lueurs qui l'environnent, définir ces grâces légères qui disparoissent dès qu'on les analyse, apprécier enfin cette beauté suprême qui fait la perfection de chaque genre *(b)*? Je vais, puisque vous l'exigez, vous donner des mémoires pour servir à l'histoire de la rhétorique ; mais dans une matière si susceptible d'agrémens, n'attendez de moi qu'un petit nombre de faits, et des notions assez communes.

Nos écrivains n'avoient, pendant plusieurs siècles, parlé que le langage de la poésie ; celui de la prose leur paroissoit trop familier et trop borné, pour satisfaire aux besoins de l'esprit, ou plutôt de l'imagination : car c'étoit la faculté que l'on cultivoit alors avec le plus de soin. Le philosophe Phérécyde de Syros, et l'historien Cadmus de Milet commencèrent, il y a deux siècles environ, à s'affranchir des lois sévères qui enchaînoient la diction *(c)*.

(a) Aristot. rhet. lib. 1, cap. 1, t. 2, p. 514.
(b) Cicer. orat. cap. 11, t. 1, p. 428.
(c) Strab. lib. 1, p. 18. Plin. lib. 5, cap. 29, t. 1, p. 278. Suid. in Φερεκ. et in Συγγράφ.

CHAPITRE LVIII.

Quoiqu'ils eussent ouvert une route nouvelle et plus facile, on avoit tant de peine à quitter l'ancienne, qu'on vit Solon entreprendre de traduire ses lois en vers *(a)*; et les philosophes Empédocle et Parménide, parer leurs dogmes des charmes de la poésie.

L'usage de la prose ne servit d'abord qu'à multiplier les historiens *(b)*. Quantité d'écrivains publièrent les annales de différentes nations; et leur style présente des défauts que les révolutions de notre goût rendent extrêmement sensibles. Il est clair et concis *(c)*, mais dénué d'agrémens et d'harmonie. De petites phrases s'y succèdent sans soutien; et l'œil se lasse de les suivre, parce qu'il y cherche vainement les liens qui devroient les unir. D'autres fois, et sur-tout dans les premiers historiens, elles fourmillent de tours poétiques, ou plutôt elles n'offrent plus que les débris des vers dont on a rompu la mesure *(d)*. Par-tout on reconnoît que ces auteurs n'avoient eu que des poètes pour modèles, et qu'il a fallu du temps pour former le style de la prose, ainsi que pour découvrir les préceptes de la rhétorique.

C'est en Sicile qu'on fit les premiers essais de cet art *(e)*. Environ cent ans après la mort de Cadmus, un Syracusain, nommé Corax *(f)*, assembla des disciples, et composa sur la rhétorique un traité encore estimé de nos jours *(g)*, quoiqu'il ne fasse consister le secret de l'éloquence que dans le calcul trompeur de certaines probabilités. Voici, par exemple, comme il procède : Un homme fortement

---

(a) Plut. in Sol. t. 1, p. 80.

(b) Dionys. Halic. in Thucyd. jud. t. 6, p. 818.

(c) Id. ibid. p. 820.

(d) Demetr. Phal. de elocut. cap. 12. Strab. lib. 1, p. 18.

(e) Aristot. ap. Cicer. de clar. orat. cap. 12, t. 1, p. 345. Cicer. de orat. lib. 1, cap. 20, p. 150. Quintil. lib. 3, cap. 1, p. 141.

(f) Proleg. in Hermog. ap. rhet. ant. t. 2, p. 5.

(g) Aristot. rhet. ad. Alexand. cap. 1, t. 2, p. 610.

CHAPITRE LVIII.

soupçonné d'en avoir battu un autre, est traduit en justice; il est plus foible ou plus fort que son accusateur: comment supposer, dit Corax, que dans le premier cas il puisse être coupable, que dans le second il ait pu s'exposer à le paroître *(a)*? Ce moyen, et d'autres semblables, Tisias, élève de Corax, les étendit dans un ouvrage que nous avons encore *(b)*, et s'en servit pour frustrer son maître du salaire qu'il lui devoit *(c)*.

De pareilles ruses s'étoient déja introduites dans la logique, dont on commençoit à rédiger les principes; et de l'art de penser, elles passèrent sans obstacle dans l'art de parler. Ce dernier se ressentit aussi du goût des sophismes et de l'esprit de contradiction, qui dominoient dans les écarts du premier.

Protagoras, disciple de Démocrite, fut témoin, pendant son séjour en Sicile, de la gloire que Corax avoit acquise. Il s'étoit jusqu'alors distingué par de profondes recherches sur la nature des êtres, il le fut bientôt par les ouvrages qu'il publia sur la grammaire et sur les différentes parties de l'art oratoire. On lui fait honneur d'avoir le premier rassemblé ces propositions générales, qu'on appelle *lieux communs (d)*, et qu'emploie un orateur, soit pour multiplier ses preuves *(e)*, soit pour discourir avec facilité sur toutes sortes de matières.

Ces lieux, quoique très abondans, se réduisent à un petit nombre de classes. On examine, par exemple, une action relativement à la cause, à l'effet, aux circonstances, aux personnes etc.; et de ces rapports naissent des

(a) Aristot. rhet. lib. 2, cap. 24, t. 2, p. 581.
(b) Plat. in Phædr. t. 3, p. 273.
(c) Proleg. in Hermog. ap. rhet. ant. t. 2, p. 6. Sext. Empir. adv. rhetor. lib. 2, p. 307.
(d) Cicer. de clar. orat. cap. 12, t. 1, p. 345. Quintil. lib. 3, cap. 1, p. 142.
(e) Aristot. ibid. lib. 1, cap. 2, t. 2, p. 518; cap. 6, 7 etc. Cicer. topic. t. 1, p. 483.

CHAPITRE I. VIII.

séries de maximes et de propositions contradictoires, accompagnées de leurs preuves, et presques toutes exposées par demandes et par réponses *(a)* dans les écrits de Protagoras et des autres rhéteurs qui ont continué son travail.

Après avoir réglé la manière de construire l'exorde, de disposer la narration, et de soulever les passions des juges *(b)*, on étendit le domaine de l'éloquence, renfermé jusqu'alors dans l'enceinte de la place publique et du barreau. Rivale de la poésie, elle célébra d'abord les dieux, les héros, et les citoyens qui avoient péri dans les combats. Ensuite Isocrate composa des éloges pour des particuliers d'un rang distingué *(c)*. Depuis on a loué indifféremment des hommes utiles ou inutiles à leur patrie; l'encens a fumé de toutes parts, et l'on a décidé que la louange ainsi que le blâme, ne devoient garder aucune mesure *(d)*.

Ces diverses tentatives ont à peine rempli l'espace d'un siècle, et dans cet intervalle on s'appliquoit avec le même soin à former le style. Non-seulement on lui conserva les richesses qu'il avoit, dès son origine, empruntées de la poésie, mais on cherchoit encore à les augmenter; on le paroit tous les jours de nouvelles couleurs et de sons mélodieux. Ces brillans matériaux étoient auparavant jetés au hasard les uns auprès des autres, comme ces pierres qu'on rassemble pour construire un édifice *(e)*; l'instinct et le sentiment prirent soin de les assortir et de les exposer dans une belle ordonnance. Au lieu de ces phrases

(a) Aristot. sophist. elench. lib. 2, t. 1, p. 314.
(b) Id. rhet. lib. 1, cap. 1, t. 2, p. 513.
(c) Isocr. in Evag. t. 2, p. 73.
(d) Gorg. ap. Cicer. de clar. orat. cap. 12, t. 1, p. 346.
(e) Demetr. Phaler. de elocut. cap. 13.

isolées

CHAPITRE LVIII.

isolées qui, faute de nerf et d'appui, tomboient presque à chaque mot, des groupes d'expressions choisies formèrent, en se rapprochant, un tout dont les parties se soutenoient sans peine. Les oreilles les plus délicates furent ravies d'entendre l'harmonie de la prose; et les esprits les plus justes, de voir une pensée se développer avec majesté dans une seule période.

Cette forme heureuse, découverte par des rhéteurs estimables, tels que Gorgias, Alcidamas et Thrasymaque, fut perfectionnée par Isocrate, disciple du premier *(a)*. Alors on distribua les périodes d'un discours en des intervalles à peu près égaux; leurs membres s'enchaînèrent et se contrastèrent par l'entrelacement des mots ou des pensées; les mots eux-mêmes, par de fréquentes inversions, semblèrent serpenter dans l'espace qui leur étoit assigné, de manière pourtant que, dès le commencement de la phrase, ils en laissoient entrevoir la fin aux esprits attentifs *(b)*. Cet artifice adroitement ménagé, étoit pour eux une source de plaisirs; mais trop souvent employé, il les fatiguoit au point qu'on a vu quelquefois, dans nos assemblées, des voix s'élever, et achever avant l'orateur la longue période qu'il parcouroit avec complaisance *(c)*.

Des efforts redoublés ayant enfin rendu l'élocution nombreuse, coulante, harmonieuse, propre à tous les sujets, susceptible de toutes les passions, on distingua trois sortes de langages parmi les Grecs : celui de la poésie, noble et magnifique; celui de la conversation, simple et modeste; celui de la prose relevée, tenant plus ou moins de l'un ou de l'autre, suivant la nature des matières auxquelles on l'appliquoit.

(a) Demetr. Phaler. de elocut. cap. 12. Cicer. orat. cap. 52, t. 1, p. 464.
(b) Demetr. Phaler. ibid. cap. 11.
(c) Id. ibid. cap. 15.

CHAPITRE LVIII.

On distingua aussi deux espèces d'orateurs : ceux qui consacroient l'éloquence à éclairer le peuple dans ses assemblées, tels que Périclès ; à défendre les intérêts des particuliers au barreau, comme Antiphon et Lysias ; à répandre sur la philosophie les couleurs brillantes de la poésie, comme Démocrite et Platon *(a)*. Je comprends dans la seconde classe, ceux qui ne cultivant la rhétorique que par un sordide intérêt, ou par une vaine ostentation, déclamoient en public, sur la nature du gouvernement ou des lois, sur les mœurs, les sciences et les arts, des discours superbes, et dans lesquels les pensées étoient offusquées par le langage.

La plupart de ces derniers, connus sous le nom de sophistes, se répandirent dans la Grèce. Ils erroient de ville en ville, par-tout accueillis, par-tout escortés d'un grand nombre de disciples, qui, jaloux de s'élever aux premières places par le secours de l'éloquence, payoient chèrement leurs leçons, et s'approvisionnoient à leur suite, de ces notions générales ou lieux communs, dont je vous ai déja parlé.

Leurs ouvrages que j'ai rassemblés, sont écrits avec tant de symétrie et d'élégance ; on y voit une telle abondance de beautés, qu'on est soi-même fatigué des efforts qu'ils coûtèrent à leurs auteurs. S'ils séduisent quelquefois, ils ne remuent jamais, parce que le paradoxe y tient lieu de la vérité, et la chaleur de l'imagination de celle de l'ame.

Ils considèrent la rhétorique, tantôt comme un instrument de persuasion *(b)*, dont le jeu demande plus d'esprit que de sentiment ; tantôt comme une espèce de tactique,

(a) Cicer. orat. cap. 20, t. 1, p. 436. *(b)* Plat. in Gorg. t. 1, p. 459.

CHAPITRE LVIII.

dont l'objet est de rassembler une grande quantité de mots, de les presser, les étendre, les soutenir les uns par les autres, et les faire marcher fièrement à l'ennemi. Ils ont aussi des ruses et des corps de réserve; mais leur principale ressource est dans le bruit et dans l'éclat des armes *(a)*.

Cet éclat brille sur-tout dans les éloges ou panégyriques d'Hercule et des demi-dieux. Ce sont les sujets qu'ils choisissent par préférence; et la fureur de louer s'est tellement accrue, qu'elle s'étend jusque sur les êtres inanimés *(b)*. J'ai un livre qui a pour titre: *L'éloge du Sel;* toutes les richesses de l'imagination y sont épuisées pour exagérer les services que le sel rend aux mortels *(c)*.

L'impatience que causent la plupart de ces ouvrages, va jusqu'à l'indignation, lorsque leurs auteurs insinuent, ou tâchent de montrer que l'orateur doit être en état de faire triompher le crime et l'innocence, le mensonge et la vérité *(d)*.

Elle va jusqu'au dégoût, lorsqu'ils fondent leurs raisonnemens sur les subtilités de la dialectique. Les meilleurs esprits, dans la vue d'essayer leurs forces, s'engageoient volontiers dans ces détours capticux. Xanthippe, fils de Périclès, se plaisoit à raconter que pendant la célébration de certains jeux, un trait lancé par mégarde ayant tué un cheval, son père et Protagoras passèrent une journée entière à découvrir la cause de cet accident. Etoit-ce le trait? la main qui l'avoit lancé? les ordonnateurs des jeux *(e)*?

(a) Cicer. de orat. lib. 2, cap. 22, t. 1, p. 214.
(b) Aristot. rhet. lib. 1, cap. 9, t. 2, p. 530.
(c) Plat. in conv. t. 3, p. 177. Isocr. Helen. encom. t. 2, p. 119.
(d) Plat. in Phædr. t. 3, p. 261.
(e) Plut. in Pericl. t. 1, p. 172.

CHAPITRE LVIII.

Vous jugerez, par l'exemple suivant, de l'enthousiasme qu'excitoit autrefois l'éloquence factice. Pendant la guerre du Péloponèse, il vint dans cette ville un Sicilien, qui remplit la Grèce d'étonnement et d'admiration *(a)*; c'étoit Gorgias, que les habitans de Léonte, sa patrie, nous avoient envoyé pour implorer notre assistance *(b)*. Il parut à la tribune, et récita une harangue dans laquelle il avoit entassé les figures les plus hardies, et les expressions les plus pompeuses. Ces frivoles ornemens étoient distribués dans des périodes, tantôt assujetties à la même mesure, tantôt distinguées par la même chute *(c)*; et quand ils étincelèrent devant la multitude, ce fut avec un si grand éclat, que les Athéniens éblouis *(d)*, secoururent les Léontins, forcèrent l'orateur à s'établir parmi eux, et s'empressèrent de prendre chez lui des leçons de rhétorique *(e)*. On le combla de louanges, lorsqu'il prononça l'éloge des citoyens morts pour le service de la patrie *(f)*; lorsqu'étant monté sur le théâtre, il déclara qu'il étoit prêt à parler sur toutes sortes de matières *(g)*; lorsque dans les jeux publics, il prononça un discours pour réunir contre les barbares les divers peuples de la Grèce *(h)*.

Une autre fois les Grecs assemblés aux jeux Pythiques, lui décernèrent une statue, qui fut placée, en sa présence, au temple d'Apollon *(i)*. Un succès plus flatteur

(a) Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 15, p. 168.

(b) Plat. in Hipp. maj. t. 3, p. 282. Diod. Sic. lib. 12, p. 106.

(c) Cicer. orat. cap. 49, t. 1, p. 461. Dionys. Halic. epist. ad Amm. cap. 2, t. 6, p. 792; cap. 17, p. 808.

(d) Dionys. Halic. de Lys. t. 5, p. 458.

(e) Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 15, p. 169.

(f) Philostr. de vit. soph. lib. 1, p. 493.

(g) Plat. in Gorg. t. 1, p. 447. Cicer. de fin. lib. 2, cap. 1, t. 2, p. 101. Id. de orat. lib. 1, cap. 22, t. 1, p. 153. Philostr. de vit. soph. p. 482.

(h) Aristot. rhet. lib. 3, cap. 14, t. 2, p. 599. Pausan. lib. 6, p. 495. Philostr. ibid. p. 493.

(i) Cicer. de orat. lib. 3, cap. 32, t. 1, p. 310. Val. Max. lib. 8, cap. 15. Plin. lib. 33, cap. 4, p. 619. Philostr. ibid. Hermip. ap. Athen. lib. 11, cap. 15, p. 505.

CHAPITRE LVIII.

avoit couronné ses talens en Thessalie. Les peuples de ce canton ne connoissoient encore que l'art de dompter un cheval, ou de s'enrichir par le commerce : Gorgias parut au milieu d'eux, et bientôt ils cherchèrent à se distinguer par les qualités de l'esprit *(a)*.

Gorgias acquit une fortune égale à sa réputation *(b)* ; mais la révolution qu'il fit dans les esprits, ne fut qu'une ivresse passagère. Écrivain froid, tendant au sublime par des efforts qui l'en éloignent, la magnificence de ses expressions ne sert bien souvent qu'à manifester la stérilité de ses idées *(c)*. Cependant il étendit les bornes de l'art; et ses défauts mêmes ont servi de leçon.

Euclide, en me montrant plusieurs harangues de Gorgias, et différens ouvrages composés par ses disciples, Polus, Lycimnius, Alcidamas etc., ajoutoit : Je fais moins de cas du fastueux appareil qu'ils étalent dans leurs écrits, que de l'éloquence noble et simple qui caractérise ceux de Prodicus de Céos *(d)*. Cet auteur a un grand attrait pour les esprits justes ; il choisit presque toujours le terme propre, et découvre des distinctions très fines entre les mots qui paroissent synonymes *(e)*.

Cela est vrai, lui dis-je, mais il n'en laisse passer aucun sans le peser avec une exactitude aussi scrupuleuse que fatigante. Vous rappelez-vous ce qu'il disoit un jour à Socrate et à Protagoras dont il vouloit concilier les opinions? « Il s'agit entre vous de *discuter* et non de *disputer ;* « car on *discute* avec ses amis, et l'on *dispute* avec ses en- « nemis. Par là vous obtiendrez notre *estime* et non pas

(a) Plat. in Men. t. 2, p. 70. Philostr. epist. ad Jul. p. 919.
(b) Plat. in Hipp. maj. t. 3, p. 282.
(c) Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 19, p. 210.
(d) Ibid. t. 21, p. 168.
(e) Plat. in Men. t. 2, p. 75. Id. in Lach. t. 2, p. 197.

CHAPITRE LVIII.

« nos *louanges ;* car l'*estime* est dans le cœur, et la *louange* « n'est souvent que sur les lèvres. De notre côté, nous en « ressentirons de la *satisfaction* et non du *plaisir ;* car la *sa-* « *tisfaction* est le partage de l'esprit qui s'éclaire, et le *plai-* « *sir* celui des sens qui jouïssent *(a).* »

Si Prodicus s'étoit exprimé de cette manière, me dit Euclide, qui jamais eût eu la patience de l'écouter et de le lire? Parcourez ses ouvrages *(b)*, et vous serez étonné de la sagesse ainsi que de l'élégance de son style. C'est Platon qui lui prêta la réponse que vous venez de citer. Il s'égayoit de même aux dépens de Protagoras, de Gorgias et des plus célèbres rhéteurs de son temps *(c).* Il les mettoit, dans ses dialogues, aux prises avec son maître ; et de ces prétendues conversations, il tiroit des scènes assez plaisantes.

Est-ce que Platon, lui dis-je, n'a pas rapporté fidèlement les entretiens de Socrate ? Je ne le crois pas, répondit-il ; je pense même que la plupart de ces entretiens n'ont jamais eu lieu *(d).* — Et comment ne se récrioit-on pas contre une pareille supposition ? — Phædon après avoir lu le dialogue qui porte son nom, protesta qu'il ne se reconnoissoit pas aux discours que Platon mettoit dans sa bouche *(e).* Gorgias dit la même chose, en lisant le sien ; il ajouta seulement que le jeune auteur avoit beaucoup de talent pour la satire, et remplaceroit bientôt le poète Archiloque *(f).* — Vous conviendrez du moins que ses portraits sont en général assez ressemblans. — Comme on ne juge pas de Périclès et de So-

(a) Plat. in Protag. t. 1, p. 337. Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 21, p. 169.
(b) Xenoph. memor. lib. 2, p. 737.
(c) Plat. in Protag. in Gorg. in Hipp. etc.
(d) Cicer. de orat. lib. 3, cap. 32, t. 1, p. 310.
(e) Athen. lib. 11, cap. 15, p. 505.
(f) Hermip. ap. Athen. ibid.

CHAPITRE LVIII.

crate d'après les comédies d'Aristophane, on ne doit pas juger des trois sophistes dont j'ai parlé, d'après les dialogues de Platon.

Il eut raison sans doute de s'élever contre leurs dogmes ; mais devoit-il les représenter comme des hommes sans idées, sans lumières, incapables de suivre un raisonnement, toujours près de tomber dans les piéges les plus grossiers, et dont les productions ne méritent que le mépris ? S'ils n'avoient pas eu de grands talens, ils n'auroient pas été si dangereux. Je ne dis pas qu'il fut jaloux de leur réputation, comme quelques-uns l'en soupçonneront peut-être un jour *(a)* ; mais il semble que dans sa jeunesse, il se livra trop au goût des fictions et de la plaisanterie *(b)*.

Quoi qu'il en soit, les abus introduits de son temps dans l'éloquence, occasionnèrent entre la philosophie et la rhétorique, jusqu'alors occupées du même objet, et désignées sous le même nom, une espèce de divorce qui subsiste encore *(c)*, et qui les a souvent privées des secours qu'elles pouvoient mutuellement se prêter *(d)*. La première reproche à la seconde, quelquefois avec un ton de mépris, d'usurper ses droits, et d'oser traiter en détail de la religion, de la politique et de la morale, sans en connoître les principes *(e)*. Mais on peut lui répondre que ne pouvant elle-même terminer nos différends par la sublimité de ses dogmes et la précision de son langage, elle doit souffrir que sa rivale devienne son interprète, la pare de quelques attraits et nous la rende plus fami-

---

(a) Dionys. Halic. epist. ad Pomp. t. 6, p. 756.

(b) Tim. ap. Athen. lib. 11, p. 505.

(c) Cicer. de orat. lib. 3, cap. 16 et 19, t. 1, p. 294 et 296.

(d) Id. orat. cap. 3, p. 422.

(e) Id. de orat. lib. 1, cap. 13, p. 143.

CHAPITRE LVIII.

lière. C'est en effet ce qu'ont exécuté dans ces derniers temps, les orateurs qui, en profitant des progrès et des faveurs de l'une et de l'autre, ont consacré leurs talens à l'utilité publique.

Je place sans hésiter Périclès à leur tête ; il dut aux leçons des rhéteurs et des philosophes, cet ordre et ces lumières, qui, de concert avec la force du génie, portèrent l'art oratoire presque à sa perfection *(a)*. Alcibiade, Critias, Théramène *(b)* marchèrent sur ses traces. Ceux qui sont venus depuis, les ont égalés et quelquefois surpassés, en cherchant à les imiter ; et l'on peut avancer que le goût de la vraie éloquence est maintenant fixé dans tous les genres.

Vous connoissez les auteurs qui s'y distinguent de nos jours, et vous êtes en état de les apprécier. Comme je n'en ai jugé, répondis-je, que par sentiment, je voudrois savoir si les règles justifieroient l'impression que j'en ai reçue. Ces règles, fruits d'une longue expérience, me dit Euclide, se formèrent d'après les ouvrages et les succès des grands poètes et des premiers orateurs *(c)*.

L'empire de cet art est très étendu. Il s'exerce dans les assemblées générales, où l'on délibère sur les intérêts d'une nation; devant les tribunaux, où l'on juge les causes des particuliers ; dans les discours, où l'on doit représenter le vice et la vertu sous leurs véritables couleurs ; enfin dans toutes les occasions où il s'agit d'instruire les hommes *(d)*. De là trois genres d'éloquence, le délibératif, le judiciaire, le démonstratif *(e)* ; ainsi, hâter ou empêcher

(a) Plat. in Phædr. t. 3, p. 269. Cicer. de clar. orat. cap. 11 et 12, t. 1, p. 345.

(b) Cicer. de orat. lib. 2, cap. 22, p. 214. Id. de clar. orat. cap. 7, p. 342.

(c) Id. de orat. lib. 1, cap. 32, p. 161.

(d) Plat. ibid. p. 261.

(e) Aristot. rhet. lib. 1, cap. 3, t. 2, p. 519. Id. rhet. ad Alexand. cap. 2, p. 610.

CHAPITRE LVIII.

pêcher la décision du peuple, défendre l'innocent et poursuivre le coupable, louer la vertu et blâmer le vice, telles sont les fonctions augustes de l'orateur. Comment s'en acquitter ? par la voie de la persuasion. Comment opérer cette persuasion ? par une profonde étude, disent les philosophes; par le secours des règles, disent les rhéteurs *(a)*.

Le mérite de la rhétorique, suivant les premiers, ne consiste pas dans l'heureux enchaînement de l'exorde, de la narration et des autres parties du discours *(b)*, ni dans les artifices du style, de la voix et du geste, avec lesquels on cherche à séduire un peuple corrompu *(c)*. Ce ne sont là que des accessoires quelquefois utiles, presque toujours dangereux. Qu'exigeons-nous de l'orateur ? qu'aux dispositions naturelles il joigne la science et la méditation.

Si la nature vous destine au ministère de l'éloquence, attendez que la philosophie vous y conduise à pas lents *(d)*; qu'elle vous ait démontré que l'art de la parole devant convaincre avant de persuader, il doit tirer sa principale force de l'art du raisonnement *(e)*; qu'elle vous ait appris, en conséquence, à n'avoir que des idées saines, à ne les exprimer que d'une manière claire, à saisir tous les rapports et tous les contrastes de leurs objets, à connoître, à faire connoître aux autres ce que chaque chose est en elle-même *(f)*. En continuant d'agir sur vous, elle vous remplira des lumières qui conviennent à l'homme d'état, au juge intègre, au citoyen excellent *(g)*; vous étudierez sous ses yeux, les différentes espèces de gouvernemens

---

(a) Plat. in Phædr. t. 3, p. 267.
(b) Id. ibid. p. 266. Aristot. rhet. lib. 1, cap. 1, t. 2, p. 512.
(c) Aristot. ibid. lib. 3, cap. 1, p. 583.
(d) Cicer. orat. cap. 4, p. 423.
(e) Aristot. ibid. lib. 1, cap. 1, p. 513.
(f) Plat. ibid. p. 277.
(g) Aristot. ibid. cap. 4, 9 et 10.

CHAPITRE LVIII.

et de lois, les intérêts des nations *(a)*, la nature de l'homme, et le jeu mobile de ses passions *(b)*.

Mais cette science achetée par de longs travaux céderoit facilement au souffle contagieux de l'opinion, si vous ne la souteniez, non-seulement par une probité reconnue, et une prudence consommée *(c)*, mais encore par un zèle ardent pour la justice, et un respect profond pour les dieux, témoins de vos intentions et de vos paroles *(d)*.

Alors votre discours, devenu l'organe de la vérité, aura la simplicité, l'énergie, la chaleur et l'imposante dignité qui la caractérisent; il s'embellira moins de l'éclat de votre éloquence, que de celui de vos vertus *(e)*; et tous vos traits porteront, parce qu'on sera persuadé qu'ils viennent d'une main qui n'a jamais tramé de perfidies.

Alors seulement, vous aurez le droit de nous développer, à la tribune, ce qui est véritablement utile; au barreau, ce qui est véritablement juste; dans les discours consacrés à la mémoire des grands hommes ou au triomphe des mœurs, ce qui est véritablement honnête *(f)*.

Nous venons de voir ce que pensent les philosophes à l'égard de la rhétorique; il faudroit à présent examiner la fin que se proposent les rhéteurs, et les règles qu'ils nous ont prescrites. Mais Aristote a entrepris de les recueillir dans un ouvrage *(g)*, où il traitera son sujet avec cette supériorité qu'on a remarquée dans ses premiers écrits *(h)*.

Ceux qui l'ont précédé s'étoient bornés, tantôt à dis-

(a) Aristot. rhet. lib. 1, cap. 9, t. 2, p. 521.
(b) Plat. in Gorg. t. 1, p. 481.
(c) Aristot. ibid. lib. 2, cap. 1, p. 547.
(d) Plat. in Phædr. t. 3, p. 273.
(e) Aristot. ibid. lib. 1, cap. 2, p. 515.
(f) Plat. ibid. p. 274. Aristot. ibid. cap. 3, t. 2, p. 519. Id. rhet. ad Alexand. cap. 2, p. 610.
(g) Aristot. rhet. t. 2, p. 512. Cicer. de orat. lib. 3, cap. 35, t. 1, p. 313.
(h) Cicer. de orat. lib. 2, cap. 38, t. 1, p. 229.

CHAPITRE LVIII.

tribuer avec intelligence les parties du discours, sans songer à le fortifier par des preuves convainquantes *(a)*; tantôt à rassembler des maximes générales ou lieux communs *(b)*; d'autres fois à nous laisser quelques préceptes sur le style *(c)*, ou sur les moyens d'exciter les passions *(d)*; d'autres fois encore, à multiplier les ruses pour faire prévaloir la vraisemblance sur la vérité, et la mauvaise cause sur la bonne *(e)* : tous avoient négligé des parties essentielles, comme de régler l'action et la voix de celui qui parle *(f)* ; tous s'étoient attachés à former un avocat, sans dire un seul mot de l'orateur public. J'en suis surpris, lui dis-je ; car les fonctions du dernier sont plus utiles, plus nobles et plus difficiles que celles du premier *(g)*. On a sans doute pensé, répondit Euclide, que dans une assemblée où tous les citoyens sont remués par le même intérêt, l'éloquence devoit se contenter d'exposer des faits, et d'ouvrir un avis salutaire ; mais qu'il falloit tous les artifices de la rhétorique, pour passionner des juges indifférens et étrangers à la cause qu'on porte à leur tribunal *(h)*.

Les opinions de ces auteurs seront refondues, souvent attaquées, presque toujours accompagnées de réflexions lumineuses et d'additions importantes dans l'ouvrage d'Aristote. Vous le lirez un jour, et je me crois dispensé de vous en dire davantage.

Je pressois vainement Euclide ; à peine répondoit-il à mes questions. Les rhéteurs adoptent-ils les principes des

(a) Aristot. rhet. lib. 1, cap. 1, t. 2, p. 513.
(b) Id. ibid. cap. 2, p. 518.
(c) Id. ibid. lib. 3, cap. 1, p. 584.
(d) Id. ibid. lib. 1, cap. 2, p. 515.
(e) Id. ibid. lib. 2, cap. 23, p. 577; cap. 24, p. 581.
(f) Id. ibid. lib. 3, cap. 1, p. 584.
(g) Id. ibid. cap. 17, p. 605.
(h) Id. ibid. lib. 1, cap. 1, p. 513.

CHAPITRE LVIII.

philosophes? — Ils s'en écartent souvent, et sur-tout quand ils préfèrent la vraisemblance à la vérité *(a)*. — Quelle est la première qualité de l'orateur? — D'être excellent logicien *(b)*. — Son premier devoir? — De montrer qu'une chose est ou n'est pas *(c)*. — Sa principale attention? — De découvrir dans chaque sujet les moyens propres à persuader *(d)*. — En combien de parties se divise le discours? — Les rhéteurs en admettent un grand nombre *(e)*, qui se réduisent à quatre, l'exorde, la proposition ou le fait, la preuve et la peroraison; on peut même retrancher la première et la dernière *(f)*. J'allois continuer; mais Euclide me demanda grâce, et je ne pus obtenir qu'un petit nombre de remarques sur l'élocution.

Quelque riche que soit la langue Grecque, lui dis-je, vous avez dû vous appercevoir que l'expression ne répond pas toujours à votre idée. Sans doute, reprit-il; mais nous avons le même droit que les premiers instituteurs des langues *(g)*: il nous est permis de hasarder un nouveau mot, soit en le créant nous-mêmes, soit en le dérivant d'un mot déja connu *(h)*. D'autres fois nous ajoutons un sens figuré au sens littéral d'une expression consacrée par l'usage, ou bien nous unissons étroitement deux mots pour en composer un troisième; mais cette dernière licence est communément réservée aux poètes *(i)*, et sur-tout à ceux qui font des dithyrambes *(k)*. Quant aux autres innovations, on doit en user avec sobriété,

---

(a) Plat. in Phædr. t. 3, p. 267.
(b) Aristot. rhet. lib. 1, cap. 1, t. 2, p. 513.
(c) Id. ibid. p. 512.
(d) Id. ibid. cap. 1 et 2.
(e) Plat. ibid. p. 267.
(f) Aristot. ibid. lib. 3, cap. 13.
(g) Quintil. lib. 8, cap. 3, p. 486.
(h) Demetr. Phaler. de elocut. cap. 95, 96 etc.
(i) Id. ibid. cap. 93. Aristot. ibid. lib. 3, cap. 2, p. 585.
(k) Aristot. ibid. cap. 3, p. 587.

CHAPITRE LVIII.

et le publie ne les adopte que lorsqu'elles sont conformes à l'analogie de la langue.

La beauté d'une expression consiste dans le son qu'elle fait entendre, et dans le sens qu'elle renferme; bannissez d'un ouvrage celle qui offense la pudeur, ou qui mécontente le goût. Un de vos auteurs, lui dis-je, n'admet aucune différence entre les signes de nos pensées, et prétend que de quelque manière qu'on exprime une idée, on produit toujours le même effet. Il se trompe, répondit Euclide; de deux mots qui sont à votre choix, l'un est plus honnête et plus décent, parce qu'il ne fait qu'indiquer l'image que l'autre met sous les yeux *(a)*.

Nous avons des mots propres et des mots figurés; nous en avons de simples et de composés, d'indigènes et d'étrangers *(b)*; il en est qui ont plus de noblesse ou d'agrémens que d'autres, parce qu'ils réveillent en nous des idées plus élevées ou plus riantes *(c)*; d'autres enfin qui sont si bas ou si dissonans, qu'on doit les bannir de la prose et des vers *(d)*.

De leurs diverses combinaisons se forment les périodes, dont les unes sont d'un seul membre *(e)*, les autres peuvent acquérir jusqu'à quatre membres, et ne doivent pas en avoir davantage *(f)*.

Que votre discours ne m'offre pas un tissu de périodes complètes et symétriques, comme ceux de Gorgias *(g)* et d'Isocrate, ni une suite de phrases courtes et détachées *(h)*, comme ceux des anciens. Les premiers fati-

---

(a) Aristot. rhet. lib. 3, cap. 2, t. 2, p. 586.
(b) Id. poet. cap. 21 et 22, t. 2, p. 668 et 669.
(c) Demetr. Phaler. de elocut. cap. 175, 176 etc.
(d) Theophr. ap. Dionys. Halic. de compos. verb. cap. 16, t. 5, p. 105. Demetr. Phaler. ibid. cap. 179.
(e) Aristot. rhet. lib. 3, cap. 9, p. 592.
(f) Demetr. Phaler. ibid. cap. 16.
(g) Id. ibid. cap. 15.
(h) Id. ibid. cap. 4.

CHAPITRE LVIII.

guent l'esprit, les seconds blessent l'oreille *(a)*. Variez sans cesse les mesures des périodes, votre style aura tout à-la-fois le mérite de l'art et de la simplicité *(b)*; il acquerra même de la majesté, si le dernier membre de la période a plus d'étendue que les premiers *(c)*, et s'il se termine par une de ces syllabes longues où la voix se repose en finissant *(d)*.

Convenance et clarté, voilà les deux principales qualités de l'élocution *(e)*.

1°. *La convenance.* On reconnut de bonne heure que rendre les grandes idées par des termes abjects, et les petites par des expressions pompeuses, c'étoit revêtir de hâillons les maîtres du monde, et de pourpre les gens de la lie du peuple. On reconnut aussi que l'ame a différens langages, suivant qu'elle est en mouvement et en repos; qu'un vieillard ne s'exprime pas comme un jeune homme, ni les habitans de la campagne comme ceux de la ville. De là il suit que la diction doit varier suivant le caractère de celui qui parle, et de ceux dont il parle, suivant la nature des matières qu'il traite, et des circonstances où il se trouve *(f)*. Il suit encore que le style de la poésie, celui de l'éloquence, de l'histoire et du dialogue, diffèrent essentiellement l'un de l'autre *(g)*, et même que dans chaque genre les mœurs et les talens d'un auteur jettent sur sa diction des différences sensibles *(h)*.

2°. *La clarté.* Un orateur, un écrivain doit avoir fait une étude sérieuse de sa langue. Si vous négligez les rè-

---

(a) Cicer. de orat. lib. 3, cap. 49, t. 1, p. 326.
(b) Demetr. Phaler. de elocut. cap. 15.
(c) Id. ibid. cap. 18.
(d) Aristot. rhet. lib. 3, cap. 8, t. 2, p. 591.
(e) Id. ibid. cap. 2, p. 584.
(f) Id. ibid. cap. 7, p 591.
(g) Id. ibid. cap. 1, t. 2, p. 584. Demetr. Phaler. ibid. cap. 19. Cicer. orat. cap. 20, t. 1, p. 436.
(h) Cicer. ibid. cap. 11, p. 428.

CHAPITRE LVIII.

gles de la grammaire, j'aurai souvent de la peine à pénétrer votre pensée. Employer des mots amphibologiques, ou des circonlocutions inutiles ; placer mal-à-propos les conjonctions qui lient les membres d'une phrase ; confondre le pluriel avec le singulier; n'avoir aucun égard à la distinction établie dans ces derniers temps, entre les noms masculins et les noms féminins; désigner par le même terme les impressions que reçoivent deux de nos sens, et appliquer le verbe *voir* aux objets de la vue et de l'ouïe * ; distribuer au hasard, à l'exemple d'Héraclite, les mots d'une phrase, de manière qu'un lecteur ne puisse pas deviner la ponctuation de l'auteur : tous ces défauts concourent également à l'obscurité du style *(a)*. Elle augmentera, si l'excès des ornemens, et la longueur des périodes égarent l'attention du lecteur, et ne lui permettent pas de respirer *(b)*; si par une marche trop rapide, votre pensée lui échappe, comme ces coureurs de la lice, qui, dans un instant, se dérobent aux yeux du spectateur *(c)*.

Rien ne contribue plus à la clarté que l'emploi des expressions usitées *(d)*; mais si vous ne les détournez jamais de leur acception, votre style ne sera que familier et rampant ; vous le releverez par des tours nouveaux et des expressions figurées *(e)*.

La prose doit régler ses mouvemens sur des rhythmes faciles à reconnoître, et s'abstenir de la cadence affectée à la poésie *(f)*. La plupart en bannissent les vers, et cette proscription est fondée sur un principe qu'il faut toujours

* C'est ce qu'avoit fait Eschyle (in Prom. v. 21.). Vulcain dit que Prométhée ne *verra* plus ni voix, ni figure d'homme.

(a) Aristot. rhet. lib. 3, cap. 5, t. 2, p. 588. Id. rhet. ad Alex. cap. 26, p. 632.

(b) Demetr. Phaler. de elocut. cap. 208.

(c) Id. ibid. cap. 202.

(d) Aristot. rhet. lib. 3, cap. 2, p. 585.

(e) Id. ibid.

(f) Id. ibid. cap. 8, p. 591. Cicer. de clar. orat. cap. 8, t. 1, p. 343. Id. orat. cap. 20, p. 436; cap. 51, p. 463.

CHAPITRE LVIII.

avoir devant les yeux ; c'est que l'art doit se cacher *(a)*, et qu'un auteur qui veut m'émouvoir ou me persuader, ne doit pas avoir la mal-adresse de m'en avertir. Or des vers semés dans la prose annoncent la contrainte et les prétentions. Quoi ! lui dis-je, s'il vous en échappoit quelqu'un dans la chaleur de la composition, faudroit-il le rejeter, au risque d'affoiblir la pensée ? S'il n'a que l'apparence du vers, répondit Euclide, il faut l'adopter, et la diction s'en embellit *(b)*; s'il est régulier, il faut le briser, et en employer les fragmens dans la période qui en devient plus sonore *(c)*. Plusieurs écrivains, et Isocrate lui-même, se sont exposés à la censure, pour avoir négligé cette précaution *(d)*.

Glycère, en formant une couronne, n'est pas plus occupée de l'assortiment des couleurs, que ne l'est de l'harmonie des sons, un auteur dont l'oreille est délicate. Ici les préceptes se multiplient. Je les supprime ; mais il s'élève une question que j'ai vu souvent agiter. Peut-on placer de suite deux mots dont l'un finit, et l'autre commence par la même voyelle ? Isocrate et ses disciples évitent soigneusement ce concours ; Démosthène, en bien des occasions ; Thucydide et Platon, rarement *(e)*. Des critiques le proscrivent avec rigueur *(f)*; d'autres mettent des restrictions à la loi, et soutiennent qu'une défense absolue nuiroit quelquefois à la gravité de la diction *(g)*.

J'ai ouï parler, dis-je alors, de différentes espèces de

(a) Aristot. rhet. lib. 3, cap. 2, t. 2, p. 585. Cicer. de orat. lib. 2, cap. 37, t. 1, p. 228.

(b) Demetr. Phaler. de elocut. cap. 184. Hermog. de form. orat. lib. 2, t. 1, p. 122.

(c) Demetr. Phaler. ibid. cap. 183.

(d) Id. ibid. cap. 118. Hieronym. ap. Cicer. orat. cap. 56, t. 1, p. 468.

(e) Cicer. ibid. cap. 44, p. 457.

(f) Aristot. rhet. ad Alex. cap. 26, t. 2, p. 632.

(g) Demetr. Phaler. ibid. cap. 322 et 323.

styles

CHAPITRE LVIII.

styles, tels que le noble, le grave, le simple, l'agréable etc. *(a)*. Laissons aux rhéteurs, répondit Euclide, le soin d'en tracer les divers caractères. Je les ai tous indiqués en deux mots : si votre diction est *claire* et *convenable*, il s'y trouvera une proportion exacte entre les mots, les pensées et le sujet *(b)*. On ne doit rien exiger de plus.

Méditez ce principe, et vous ne serez point étonné des assertions suivantes. L'éloquence du barreau diffère essentiellement de celle de la tribune. On pardonne à l'orateur des négligences et des répétitions dont on fait un crime à l'écrivain *(c)*. Tel discours applaudi à l'assemblée générale, n'a pas pu se soutenir à la lecture, parce que c'est l'action qui le faisoit valoir ; tel autre, écrit avec beaucoup de soin, tomberoit en public, s'il ne se prêtoit pas à l'action *(d)*. L'élocution, qui cherche à nous éblouir par sa magnificence, devient excessivement froide, lorsqu'elle est sans harmonie, lorsque les prétentions de l'auteur paroissent trop à découvert, et pour me servir de l'expression de Sophocle, lorsqu'il enfle ses joues avec excès, pour souffler dans une petite flûte *(e)*. Le style de quelques orateurs est insoutenable, par la multiplicité des vers et des mots composés qu'ils empruntent de la poésie *(f)*. D'un autre côté, Alcidamas nous dégoûte par une profusion d'épithètes oiseuses, et Gorgias par l'obscurité de ses métaphores tirées de si loin *(g)*.

La plupart des hyperboles répandent un froid mortel dans nos ames. Riez de ces auteurs qui confondent le style forcé avec le style fort, et qui se donnent des con-

(a) Aristot. rhet. lib. 3, cap. 12, t. 2, p. 598. Demetr. Phaler. de elocut. cap. 36.
(b) Aristot. ibid. cap. 7, t. 2, p. 590.
(c) Id. ibid. cap. 12, p. 597.
(d) Id. ibid.
(e) Longin. de subl. §. 3.
(f) Demetr. Phaler. ibid. cap. 117.
(g) Aristot. ibid. cap. 3, t. 2, p. 587.

CHAPITRE LVIII.

torsions pour enfanter des expressions de génie. L'un d'entre eux, en parlant du rocher que Polyphème lança contre le vaisseau d'Ulysse, dit : « On voyoit paître tran-« quillement les chèvres sur ce rocher, pendant qu'il fen-« doit les airs *(a)*. »

Je me suis souvent apperçu, dis-je, de l'abus des figures; et peut-être faudroit-il les bannir de la prose, comme font quelques auteurs modernes *(b)*. Les mots propres, répondit-il, forment le langage de la raison; les expressions figurées, celui de la passion. La raison peut dessiner un tableau, et l'esprit y répandre quelques légers ornemens; il n'appartient qu'à la passion de lui donner le mouvement et la vie. Une ame qui veut nous forcer à partager ses émotions, appelle toute la nature à son secours, et se fait une langue nouvelle. En découvrant parmi les objets qui nous entourent, des traits de ressemblance ou d'opposition, elle accumule rapidement des figures, dont les principales se réduisent à une seule, que j'appelle similitude. Si je dis : *Achille s'élance comme un lion*, je fais une comparaison. Si en parlant d'Achille, je dis simplement : *Ce lion s'élance*, je fais une métaphore *(c)*. *Achille plus léger que le vent*, c'est une hyperbole. Opposez son courage à la lâcheté de Thersite, vous aurez une antithèse. Ainsi la comparaison rapproche deux objets; la métaphore les confond; l'hyperbole et l'antithèse ne les séparent qu'après les avoir rapprochés.

Les comparaisons conviennent à la poésie plutôt qu'à la prose *(d)*; l'hyperbole et l'antithèse, aux oraisons funèbres et aux panégyriques, plutôt qu'aux harangues et

(a) Demetr. Phaler. de elocut. cap. 115.
(b) Id ibid. cap. 67.
(c) Aristot. rhet. lib. 3, cap. 4, t. 2, p. 588.
(d) Id. ibid. Demetr. Phaler. ibid. cap. 90.

aux plaidoyers. Les métaphores sont essentielles à tous les genres et à tous les styles. Elles donnent à la diction un air étranger ; à l'idée la plus commune, un air de nouveauté *(a)*. Le lecteur reste un moment suspendu, et bientôt il saisit, à travers ces voiles légers, les rapports qu'on ne lui cachoit, que pour lui donner la satisfaction de les découvrir. On fut étonné dernièrement de voir un auteur assimiler la vieillesse à la paille *(b)*, à cette paille ci-devant chargée de grains, maintenant stérile et près de se réduire en poudre. Mais on adopta cet emblême, parce qu'il peint d'un seul trait le passage de la jeunesse florissante à l'infructueuse et fragile décrépitude.

Comme les plaisirs de l'esprit ne sont que des plaisirs de surprise, et qu'ils ne durent qu'un instant, vous n'obtiendrez plus le même succès, en employant la même figure ; bientôt elle ira se confondre avec les mots ordinaires, comme tant d'autres métaphores que le besoin a multipliées, dans toutes les langues, et sur-tout dans la nôtre. Ces expressions, *une voix claire*, *des mœurs âpres*, *l'œil de la vigne (c)* ont perdu leur considération en se rendant familières.

Que la métaphore mette, s'il est possible, la chose en action. Voyez comme tout s'anime sous le pinceau d'Homère ; la lance est avide du sang de l'ennemi, le trait impatient de le frapper *(d)*.

Préférez, dans certains cas, les métaphores qui rappellent des idées riantes. Homère a dit : *L'Aurore aux doigts de rose*, parce qu'il s'étoit peut-être apperçu que la nature répand quelquefois sur une belle main des teintes, cou-

(a) Aristot. rhet. lib. 3, cap. 2, t. 2, p. 585.
(b) Id. ibid. cap. 10, t. 2, p. 593.
(c) Demetr. Phaler. de elocut. cap. 87 et 88.
(d) Aristot. ibid. cap. 11, t. 2, p. 595.

CHAPITRE LVIII.

leur de rose, qui l'embellissent encore. Que deviendroit l'image, s'il avoit dit: *L'Aurore aux doigts de pourpre (a)*?

Que chaque figure présente un rapport juste et sensible. Rappelez-vous la consternation des Athéniens, lorsque Périclès leur dit: *Notre jeunesse a péri dans le combat; c'est comme si on avoit dépouillé l'année de son printemps (b)*. Ici l'analogie est parfaite; car la jeunesse est aux différens périodes de la vie, ce que le printemps est aux autres saisons.

On condamne avec raison cette expression d'Euripide: *La rame souveraine des mers*, parce qu'un titre si brillant ne convient pas à un pareil instrument *(c)*. On condamne encore cette autre expression de Gorgias: *Vous moissonnez avec douleur ce que vous avez semé avec honte (d)*, sans doute, parce que les mots *semer et moissonner* n'ont été pris jusqu'à présent dans le sens figuré, que par les poètes. Enfin on désapprouve Platon, lorsque, pour exprimer qu'une ville bien constituée ne doit point avoir de murailles, il dit qu'il faut en laisser *dormir les murailles couchées par terre (e)*.

Euclide s'étendit sur les divers ornemens du discours. Il me cita des réticences heureuses, des allusions fines, des pensées ingénieuses, des réparties pleines de sel *(f)* *. Il convint que la plupart de ces formes n'ajoutent rien à nos connoissances, et montrent seulement avec quelle rapidité l'esprit parvient aux résultats, sans s'arrêter aux idées intermédiaires. Il convint aussi que certaines ma-

---

(a) Aristot. rhet. lib. 3, cap. 2, t. 2, p. 586.
(b) Id. ibid. cap. 10, p. 594.
(c) Id ibid. cap. 2, p. 586.
(d) Id. ibid. cap. 3, p. 587.
(e) Plat. de leg. lib. 6, t. 2, p. 778. Longin. de subl. §. 3.
(f) Aristot. ibid. cap. 11, t. 2, p. 596. Demetr. Phaler. de elocut. cap. 271.
* Voyez la note à la fin du volume.

CHAPITRE LVII.

nières de parler sont tour-à-tour approuvées et rejctées par des critiques également éclairés.

Après avoir dit un mot sur la manière de régler la voix et le geste, après avoir rappelé que Démosthène regarde l'action comme la première, la seconde et la troisième qualité de l'orateur *(a)* : Par-tout, ajouta-t-il, l'éloquence s'assortit au caractère de la nation. Les Grecs de Caric, de Mysie et de Phrygie sont grossiers encore, et ne semblent connoître d'autre mérite que le luxe des Satrapes auxquels ils sont asservis : leurs orateurs déclament avec des intonations forcées, des harangues surchargées d'une abondance fastidieuse *(b)*. Avec des mœurs sévères et le jugement sain, les Spartiates ont une profonde indifférence pour toute espèce de faste : ils ne disent qu'un mot, et quelquefois ce mot renferme un traité de morale ou de politique.

Qu'un étranger écoute nos bons orateurs, qu'il lise nos meilleurs écrivains, il jugera bientôt qu'il se trouve au milieu d'une nation polie, éclairée, sensible, pleine d'esprit et de goût. Il trouvera dans tous, le même empressement à découvrir les beautés convenables à chaque sujet, la même sagesse à les distribuer ; il trouvera presque toujours ces qualités estimables, relevées par des traits qui réveillent l'attention, par des grâces piquantes qui embellissent la raison *(c)*.

Dans les ouvrages même où règne la plus grande simplicité, combien sera-t-il étonné d'entendre une langue que l'on confondroit volontiers avec le langage le plus

---

(a) Cicer. de clar. orat. cap. 38, t. 1, p. 368.

(b) Id. orat. cap. 8, t. 1, p. 425 ; cap. 18, p. 433.

(c) Id. ibid. cap. 9, t. 1, p. 426. Id. de opt. gen. orat. ibid. p. 541. Quintil. lib. 6, cap. 3, p. 373 et 395.

CHAPITRE LVIII.

commun, quoiqu'elle en soit séparée par un intervalle considérable! Combien le sera-t-il d'y découvrir ces charmes ravissans, dont il ne s'appercevra qu'après avoir vainement essayé de les faire passer dans ses écrits *(a)*!

Je lui demandai quel étoit celui des auteurs qu'il proposoit pour modèle du style. Aucun en particulier, me répondit-il, tous en général *(b)*. Je n'en cite aucun personnellement, parce que deux de nos écrivains qui approchent le plus de la perfection, Platon et Démosthène, pèchent quelquefois, l'un par excès d'ornemens *(c)*, l'autre par défaut de noblesse *(d)*. Je dis tous en général, parce qu'en les méditant, en les comparant les uns avec les autres, non-seulement on apprend à colorer sa diction *(e)*, mais on acquiert encore ce goût exquis et pur qui dirige et juge les productions du génie; sentiment rapide, et tellement répandu parmi nous, qu'on le prendroit pour l'instinct de la nation.

Vous savez en effet avec quel mépris elle rejette tout ce qui, dans un discours, manque de correction et d'élégance; avec quelle promptitude elle se récrie, dans ses assemblées, contre une expression impropre, ou une intonation fausse; combien nos orateurs se tourmentent pour contenter des oreilles si délicates et si sévères *(f)*. Elles se révoltent, lui dis-je, quand ils manquent à l'harmonie, nullement quand ils blessent la bienséance. Ne les voit-on pas tous les jours s'accabler de reproches sanglans, d'injures sales et grossières? Quels sont les moyens dont se servent quelques-uns d'entre eux pour exciter

(a) Cicer. orat. cap. 23, t. 1, p. 438.
(b) Id. ibid. cap. 9, p. 426.
(c) Dionys. Halic. epist. ad Pomp. t. 6, p. 758.
(d) Æschin. de fals. leg. p. 412. Cicer. orat. cap. 8, p. 426.
(e) Cicer. de orat. lib. 2, cap. 14, t. 1, p. 205.
(f) Id. orat. cap. 8, t. 1, p. 425.

CHAPITRE LVIII.

l'admiration? le fréquent usage des hyperboles *(a)*; l'éclat de l'antithèse et de tout le faste oratoire *(b)*, des gestes, et des cris forcenés *(c)*.

Euclide répondit que ces excès étoient condamnés par les bons esprits. Mais, lui dis-je, le sont-ils par la nation? Tous les ans au théâtre, ne préfère-t-elle pas des pièces détestables à des pièces excellentes *(d)*? Des succès passagers et obtenus par surprise ou par intrigue, me dit-il, n'assurent pas la réputation d'un auteur. Une preuve, repris-je, que le bon goût n'est pas général parmi vous, c'est que vous avez encore de mauvais écrivains. L'un, à l'exemple de Gorgias, répand avec profusion, dans sa prose, toutes les richesses de la poésie *(e)*. Un autre dresse, arrondit, équarrit, alonge des périodes dont on oublie le commencement, avant que de parvenir à la fin *(f)*. D'autres poussent l'affectation jusqu'au ridicule, témoin celui qui ayant à parler d'un centaure, l'appelle un homme à cheval sur lui-même *(g)*.

Ces auteurs, me dit Euclide, sont comme les abus qui se glissent par-tout; et leurs triomphes, comme les songes qui ne laissent que des regrets. Je les exclus, ainsi que leurs admirateurs, de cette nation dont j'ai vanté le goût, et qui n'est composée que des citoyens éclairés. Ce sont eux qui tôt ou tard fixent les décisions de la multitude *(h)*; et vous conviendrez qu'ils sont en plus grand nombre parmi nous que par-tout ailleurs.

Il me semble que l'éloquence est parvenue à son plus

(a) Aristot. rhet. lib. 3, cap. 11, t. 2, p. 597.
(b) Isocr. panath. t. 2, p. 181.
(c) Æschin. in Timarch. p. 264. Plut. in Nic. t. 1, p. 528.
(d) Aul. Gell. lib. 17, cap. 4.
(e) Aristot. ibid. cap. 1, t. 2, p. 584.
(f) Demetr. Phaler. de elocut. cap. 4.
(g) Id. ibid. cap. 191.
(h) Lucian. in Hermot. t. 1, cap. 2, p. 853.

CHAPITRE LVIII.

haut période *(a)*. Quel sera désormais son destin? Il est aisé de le prévoir, lui dis-je, elle s'amollira, si vous êtes subjugués par quelque puissance étrangère *(b)*; elle s'anéantiroit, si vous l'étiez par la philosophie. Mais heureusement vous êtes à l'abri de ce dernier danger. Euclide entrevit ma pensée, et me pria de l'étendre. A condition, répondis-je, que vous me pardonnerez mes paradoxes et mes écarts.

J'entends par philosophie, une raison souverainement éclairée. Je vous demande si les illusions qui se sont glissées dans le langage ainsi que dans nos passions, ne s'évanouiroient pas à son aspect, comme les fantômes et les ombres à la naissance du jour.

Prenons pour juge un des Génies qui habitent les sphères célestes, et qui ne se nourrissent que de vérités pures. Il est au milieu de nous; je mets sous ses yeux un discours sur la morale; il applaudit à la solidité des principes, à la clarté des idées, à la force des preuves, et à la propriété des termes. Cependant, lui dis-je, ce discours ne réussira point, s'il n'est traduit dans la langue des orateurs. Il faut symétriser les membres de cette période, et déplacer un mot dans cette autre, pour en tirer des sons plus agréables *(c)*. Je ne me suis pas toujours exprimé avec assez de précision. Les assistans ne me pardonneroient pas de m'être méfié de leur intelligence. Mon style est trop simple; j'aurois dû l'éclairer par des points lumineux *(d)*. Qu'est-ce que ces points lumineux, demande le Génie? — Ce sont des hyperboles, des comparaisons,

(a) Theophr. ap. Phot. p. 394.
(b) Cicer. de clar. orat. cap. 9, t. 1, p. 344. Id. de orat. lib. 2, cap. 23, p. 214.
(c) Demetr. Phaler. de elocut. cap. 139.
(d) Cicer. de orat. lib. 3, cap. 25, t. 1, p. 303. Id. orat. cap. 25, p. 440. Id. de clar. orat. cap. 79, p. 402.

des

CHAPITRE LVIII.

des métaphores et d'autres figures destinées à mettre les choses fort au dessus, ou fort au dessous de leur valeur *(a)*.

Ce langage vous étonne sans doute; mais nous autres hommes, sommes faits de manière que pour défendre même la vérité, il nous faut employer le mensonge. Je vais citer quelques-unes de ces figures, empruntées la plupart des écrits des poètes, où elles sont dessinées à grands traits, et d'où quelques orateurs les transportent dans la prose. Elles feront l'ornement d'un éloge dont voici le commencement.

Je vais rendre le nom de mon héros à jamais célèbre parmi tous les hommes (b). Arrêtez, dit le Génie; pouvez-vous assurer que votre ouvrage sera connu et applaudi dans tous les temps et dans tous les lieux? Non, lui dis-je, mais c'est une figure. *Ses aïeux, qui furent l'œil de la Sicile (c), s'établirent auprès du mont Etna, colonne du ciel (d).* J'entends le Génie qui dit tout bas : Le ciel appuyé sur un petit rocher de ce petit globe qu'on appelle la terre! quelle extravagance! *Des paroles plus douces que le miel coulent de ses lèvres (e); elles tombent sans interruption, comme ces flocons de neige qui tombent sur la campagne (f).* Qu'ont de commun les paroles avec le miel et la neige, dit le Génie? *Il a cueilli la fleur de la musique (g), et sa lyre éteint la foudre embrasée (h).* Le Génie me regarde avec étonnement, et je continue : *Il a le regard et la prudence de Jupiter, l'aspect terrible de Mars et la force de Neptune (i); le nombre des beautés dont il a fait la conquête, égale le nombre des feuilles des arbres, et celui des flots qui viennent successivement expirer*

(a) Quintil. lib. 9, cap. 2, p. 547.
(b) Isocr. in Evag. t. 2, p. 71.
(c) Pind. olymp. 2, v. 17.
(d) Id. pyth. 1, v. 36.
(e) Homer. iliad. lib. 1, v. 249.
(f) Id. ibid. lib. 3, v. 222.
(g) Pind. olymp. 1, v. 22.
(h) Id. pyth. 1, v. 8.
(i) Homer. iliad. 2, v. 169 et 478. Eustath. t. 1.

CHAPITRE LVIII.

sur le rivage de la mer (a). A ces mots, le Génie disparoît, et s'envole au séjour de la lumière.

Quoiqu'on pût vous reprocher, me dit Euclide, d'avoir entassé trop de figures dans cet éloge, je conçois que nos exagérations falsifient nos pensées ainsi que nos sentimens, et qu'elles effaroucheroient un esprit qui n'y seroit pas accoutumé. Mais il faut espérer que notre raison ne restera pas dans une éternelle enfance. Ne vous en flattez pas, répondis-je; l'homme n'auroit plus de proportion avec le reste de la nature, s'il pouvoit acquérir les perfections dont on le croit susceptible.

Supposez que nos sens devinssent infiniment exquis, la langue ne pourroit soutenir l'impression du lait et du miel, ni la main s'appuyer sur un corps sans en être blessée; l'odeur de la rose nous feroit tomber en convulsions; le moindre bruit déchireroit nos oreilles, et nos yeux appercevroient des rides affreuses sur le tissu de la plus belle peau. Il en est de même des qualités de l'esprit : donnez-lui la vue la plus perçante, et la justesse la plus rigoureuse, combien seroit-il révolté de l'impuissance et de la fausseté des signes qui représentent nos idées! Il se feroit sans doute une autre langue; mais que deviendroit celle des passions, que deviendroient les passions elles-mêmes sous l'empire absolu d'une raison si pure et si austère? Elles s'éteindroient ainsi que l'imagination, et l'homme ne seroit plus le même.

Dans l'état où il est aujourd'hui, tout ce qui sort de son esprit, de son cœur et de ses mains, n'annonce qu'insuffisance et besoins. Renfermé dans des limites étroites, la nature le punit avec rigueur, dès qu'il veut les fran-

(a) Anacr. od. 32.

CHAPITRE LVIII.

chir. Vous croyez qu'en se civilisant, il a fait un grand pas vers la perfection; qu'a-t-il donc gagné? De substituer dans l'ordre général de la société, des lois faites par des hommes, aux lois naturelles, ouvrage des dieux; dans les mœurs, l'hypocrisie à la vertu; dans les plaisirs, l'illusion à la réalité; dans la politesse, les manières au sentiment. Ses goûts se sont tellement pervertis à force de s'épurer, qu'il s'est trouvé contraint de préférer, dans les arts, ceux qui sont agréables à ceux qui sont utiles; dans l'éloquence, le mérite du style à celui des pensées *(a)*; par-tout, l'artifice à la vérité. J'ose le dire, les peuples éclairés n'ont sur nous d'autre supériorité, que d'avoir perfectionné l'art de feindre, et le secret d'attacher un masque sur tous les visages

Je vois par tout ce que vous m'avez dit, que la rhétorique ne se propose pas d'autre fin, et qu'elle n'y parvient qu'en appliquant aux paroles, des tons et des couleurs agréables. Aussi, loin d'étudier ses préceptes, je m'en tiendrai, comme j'ai fait jusqu'à présent, à cette réflexion d'Aristote; je lui demandois à quels signes on reconnoît un bon ouvrage; il me répondit: S'il est impossible d'y rien ajouter, et d'en retrancher la moindre chose *(b)*.

Après avoir discuté ces idées avec Euclide, nous sortîmes, et nous dirigeâmes notre promenade vers le Lycée. Chemin faisant, il me montra une lettre qu'il venoit de recevoir d'une femme de ses amies, et dont l'orthographe me parut vicieuse; quelquefois l'*é* s'y trouvoit remplacé par un *i*, le *d* par un *z*. J'ai toujours été surpris, lui dis-je, de cette négligence de la part des Athéniennes. Elles

(a) Aristot. rhet. lib. 3, cap. 1, t. 2, p. 584. | *(b)* Id. de mor. lib. 2, cap. 5, t. 2, p. 22.

CHAPITRE LVIII.

écrivent, répondit-il, comme elles parlent, et comme on parloit autrefois *(a)*. Il s'est donc fait, repris-je, des changemens dans la prononciation? En très grand nombre, répondit-il; par exemple, on disoit anciennement *himéra* (jour), après on a dit *héméra*, le premier *é* fermé; ensuite *hèméra*, le premier *è* ouvert.

L'usage, pour rendre certains mots plus sonores ou plus majestueux, retranche des lettres, en ajoute d'autres, et par cette continuité d'altérations, ôte toute espérance de succès à ceux qui voudroient remonter à l'origine de la langue *(b)*. Il fait plus encore : il condamne à l'oubli, des expressions dont on se servoit communément autrefois, et qu'il seroit peut-être bon de rajeunir.

En entrant dans la première cour du Lycée, nous fûmes attirés par des cris perçans qui venoient d'une des salles du Gymnase. Le rhéteur Léon et le sophiste Pythodore s'étoient engagés dans une dispute très vive. Nous eûmes de la peine à percer la foule. Approchez, nous dit le premier; voilà Pythodore qui soutient que son art ne diffère pas du mien, et que notre objet à tous deux est de tromper ceux qui nous écoutent. Quelle prétention de la part d'un homme qui devroit rougir de porter le nom de sophiste!

Ce nom, répondit Pythodore, étoit honorable autrefois: c'est celui dont se paroient tous ceux qui, depuis Solon jusqu'à Périclès, consacrèrent leur temps à l'étude de la sagesse; car au fond, il ne désigne pas autre chose. Platon voulant couvrir de ridicules quelques-uns de ceux qui en abusoient *(c)*, parvint à le rendre méprisable

(a) Plat. in Cratyl. t. 1, p. 418.
(b) Lys. in Theomn. p. 18. Plat. ibid. et p. 414. Sext. Empir. adv. gramm. lib. 1, cap. 1, p. 234.
(c) Plat. in Gorg. in Protag. in Hipp. etc.

CHAPITRE LVIII.

parmi ses disciples. Cependant je le vois tous les jours appliquer à Socrate *(a)*, que vous respectez sans doute, et à l'orateur Antiphon, que vous faites profession d'estimer *(b)*. Mais il n'est pas question ici d'un vain titre. Je le dépose en votre présence, et je vais sans autre intérêt que celui de la vérité, sans autres lumières que celles de la raison, vous prouver que le rhéteur et le sophiste emploient les mêmes moyens pour arriver au même but.

J'ai peine à retenir mon indignation, reprit Léon: quoi! de vils mercenaires, des ouvriers en paroles *(c)*, qui habituent leurs disciples à s'armer d'équivoques et de sophismes, et à soutenir également le pour et le contre, vous osez les comparer à ces hommes respectables qui apprennent à défendre la cause de l'innocence dans les tribunaux, celle de l'état dans l'assemblée générale, celle de la vertu dans les discours qu'ils ont soin de lui consacrer! Je ne compare point les hommes, dit Pythodore; je ne parle que de l'art qu'ils professent. Nous verrons bientôt si ces hommes respectables ne sont pas plus à redouter que les plus dangereux sophistes.

Ne convenez-vous pas que vos disciples et les miens, peu soigneux de parvenir à la vérité, s'arrêtent communément à la vraisemblance *(d)*? — Oui; mais les premiers fondent leurs raisonnemens sur de grandes probabilités, et les seconds sur des apparences frivoles. — Et qu'entendez-vous par le probable? — Ce qui paroît tel à tous les hommes, ou à la plupart des hommes *(e)*. — Prenez garde à votre réponse; car il suivroit de là que ces so-

(a) Æschin. in Timarch. p. 287.
(b) Xenoph. memor. lib. 1, p. 729.
(c) Mnesarch. ap. Cicer. de orat. lib. 1, cap. 18, t. 1, p. 148.
(d) Aristot. rhet. lib. 1, cap. 2, t. 2, p. 514 et 517; lib. 3, cap. 1, p. 584.
(e) Id. topic. lib. 1, cap. 1, t. 1, p. 180.

CHAPITRE LVIII.

phistes dont l'éloquence entraînoit les suffrages d'une nation, n'avançoient que des propositions probables. — Ils n'éblouissoient que la multitude; les sages se garantissoient de l'illusion.

C'est donc au tribunal des sages, demanda Pythodore, qu'il faut s'en rapporter pour savoir si une chose est probable ou non? — Sans doute, répondit Léon; et j'ajoute à ma définition qu'en certains cas, on doit regarder comme probable, ce qui est reconnu pour tel par le plus grand nombre des sages, ou du moins par les plus éclairés d'entre eux *(a)*. Etes-vous content? — Il arrive donc quelquefois que le probable est si difficile à saisir, qu'il échappe même à la plupart des sages, et ne peut être démêlé que par les plus éclairés d'entre eux? — A la bonne heure. — Et quand vous hésitez sur la réalité de ces vraisemblances, imperceptibles presque à tout le monde, allez-vous consulter ce petit nombre de sages éclairés? — Non, je m'en rapporte à moi-même, en présumant leur décision. Mais que prétendez-vous conclure de ces ennuyeuses subtilités?

Le voici, dit Pythodore, que vous ne vous faites aucun scrupule de suivre une opinion, que de votre propre autorité vous avez rendue probable; et que les vraisemblances trompeuses suffisent pour déterminer l'orateur ainsi que le sophiste *(b)* — Mais le premier est de bonne foi, et l'autre ne l'est pas. — Alors ils ne différeroient que par l'intention; c'est en effet ce qu'ont avoué des écrivains philosophes *(c)*: je veux néanmoins vous ôter encore cet avantage.

(a) Aristot. topic. lib. 1, cap. 1, t. 1, p. 180.
(b) Id. rhet. lib. 2, cap. 24, t. 2, p. 581.
(c) Id. ibid. lib. 1, cap. 1, t. 2, p. 514.

CHAPITRE LVIII.

Vous accusez les sophistes de soutenir le pour et le contre : je vous demande si la rhétorique, ainsi que la dialectique, ne donnent pas des règles pour défendre avec succès deux opinions contraires *(a)*. — J'en conviens; mais on exhorte le jeune élève à ne point abuser de cette voie *(b)* : il doit la connoître pour éviter les piéges qu'un ennemi adroit pourroit semer autour de lui *(c)*. — C'est-à-dire, qu'après avoir mis entre les mains d'un jeune homme un poignard et une épée, on lui dit : Lorsque l'ennemi vous serrera de près, et que vous serez fortement remué par l'intérêt, l'ambition et la vengeance, frappez avec un de ces instrumens, et ne vous servez pas de l'autre, quand même il devroit vous assurer la victoire *(d)*. J'admirerois cette modération; mais pour nous assurer s'il peut en effet l'exercer, nous allons le suivre dans le combat, ou plutôt souffrez que je vous y conduise moi-même.

Supposons que vous soyez chargé d'accuser un homme dont le crime n'est pas avéré, et qu'il me soit permis de vous rappeler les leçons que les instituteurs donnent tous les jours à leurs élèves; je vous dirai : Votre premier objet est de persuader *(e)*; et pour opérer cette persuasion, il faut plaire et toucher *(f)*. Vous avez de l'esprit et des talens, vous jouïssez d'une excellente réputation; tirons parti de ces avantages *(g)*. Ils ont déja préparé la confiance *(h)*; vous l'augmenterez en semant dans l'exorde et dans la suite du discours, des maximes de justice et de

---

(a) Aristot. rhet. lib. 1, cap. 1, t. 2, p. 514. Cicer. de orat. lib. 2, cap. 7 et 53, t. 1, p. 199 et 243.

(b) Plat. in Gorg. t. 1, p. 457.

(c) Aristot. ibid.

(d) Cicer. ibid. lib. 3, cap. 14, t. 1, p. 293.

(e) Aristot. ibid. cap. 2, p. 515.

(f) Id. ibid. lib. 3, cap. 1, t. 2, p. 584. Cicer. de opt. gen. orat. cap. 1, t. 1, p. 541. Quintil. lib. 3, cap. 5, p. 154.

(g) Aristot. ibid. lib. 1, cap. 2, p. 515.

(h) Id. ibid. lib. 2, cap. 1, t. 2, p. 547. Id. rhet. ad Alex. p. 650.

Digitized by Google

CHAPITRE LVIII.

probité *(a)*; mais sur-tout en flattant vos juges, dont vous aurez soin de relever les lumières et l'équité *(b)*. Ne négligez pas les suffrages de l'assemblée; il vous sera facile de les obtenir. Rien de si aisé, disoit Socrate, que de louer les Athéniens au milieu d'Athènes; conformez-vous à leur goût, et faites passer pour honnête tout ce qui est honoré *(c)*.

Suivant le besoin de votre cause, rapprochez les qualités des deux parties, des qualités bonnes ou mauvaises qui les avoisinent; exposez dans le plus beau jour le mérite réel ou imaginaire de celui pour qui vous parlez; excusez ses défauts, ou plutôt, annoncez-les comme des excès de vertu; transformez l'insolence en grandeur d'ame, la témérité en courage, la prodigalité en libéralité, les fureurs de la colère en expressions de franchise; vous éblouirez les juges *(d)*.

Comme le plus beau privilége de la rhétorique est d'embellir et de défigurer, d'agrandir et de rapetisser tous les objets *(e)*, ne craignez pas de peindre votre adversaire sous de noires couleurs; trempez votre plume dans le fiel; ayez soin d'aggraver ses moindres fautes, d'empoisonner ses plus belles actions *(f)*, de répandre des ombres sur son caractère: est-il circonspect, et prudent? dites qu'il est suspect, et capable de trahison *(g)*.

Quelques orateurs couronnent la victime avant que de l'abattre à leurs pieds; ils commencent par donner des éloges à la partie adverse; et après avoir écarté loin d'eux

(a) Aristot. rhet. l. 1, cap. 9, t. 2, p. 530 etc.
(b) Id. rhet. ad Alex. cap. 37, t. 2, p. 643.
(c) Id. rhet. lib. 1, cap. 9, t. 2, p. 532.
(d) Id. ibid.
(e) Isocr. panegyr. t. 1, p. 123. Plat. in Phædr. t. 3, p. 267. Aristot. rhet. lib. 2, cap. 18, p. 568. Sext. Empir. adv. rhet. lib. 2, p. 298.
(f) Aristot. rhet. ad Alex. cap. 4 et 7, t. 2, p. 617 et 620.
(g) Id. rhet. lib. 1, cap. 9, t. 2, p. 532.

tout

tout soupçon de mauvaise foi, ils enfoncent à loisir le poignard dans son cœur *(a)*. Si ce raffinement de méchanceté vous arrête, je vais mettre entre vos mains une arme tout aussi redoutable. Quand votre adversaire vous accablera du poids de ses raisons, au lieu de lui répondre, couvrez-le de ridicules, et vous lirez sa défaite dans les yeux des juges *(b)*.

S'il n'a fait que conseiller l'injustice, soutenez qu'il est plus coupable que s'il l'avoit commise; s'il n'a fait que suivre les conseils d'un autre, soutenez que l'exécution est plus criminelle que le conseil. C'est ce que j'ai vu pratiquer, il n'y a pas long-temps, par un de nos orateurs *, chargé de deux causes différentes *(c)*.

Les lois écrites vous sont-elles contraires? ayez recours à la loi naturelle, et montrez qu'elle est plus juste que les lois écrites. Si ces dernières vous sont favorables, représentez fortement aux juges qu'ils ne peuvent, sous aucun prétexte, se dispenser de les suivre *(d)*.

Votre adversaire, en convenant de sa faute, prétendra peut-être que c'est par ignorance ou par hasard qu'il l'a commise; soutenez-lui que c'est de dessein prémédité *(e)*. Offre-t-il le serment pour preuve de son innocence? dites, sans balancer, qu'il n'a d'autre intention que de se soustraire, par un parjure, à la justice qui l'attend. Proposez-vous, de votre côté, de confirmer par un serment ce que vous venez d'avancer? dites qu'il n'y a rien

---

(a) Aristot. rhet. lib. 3, cap. 15, t. 2, p. 602.

(b) Id. ibid. cap. 18, p. 606. Cicer. orat. cap. 26, t. 1, p. 441. Id. de orat. lib. 2, cap. 54, p. 244.

* Léodamas poursuivant l'orateur Callistrate, et ensuite le général Chabrias.

(c) Aristot. ibid. lib. 1, cap. 7, p. 527.

(d) Id. ibid. cap. 15, p. 543. Sext Empir. adv. rhet. lib. 2, p. 296.

(e) Aristot. rhet. ad Alex. cap. 5, t. 2, p. 618.

CHAPITRE LVIII.

de si religieux et de si noble, que de remettre ses intérêts entre les mains des dieux *(a)*.

Si vous n'avez pas de témoins, tâchez de diminuer la force de ce moyen; si vous en avez, n'oubliez rien pour le faire valoir *(b)*.

Vous est-il avantageux de soumettre à la question les esclaves de la partie adverse? dites que c'est la plus forte des preuves. Vous l'est-il que les vôtres n'y soient pas appliqués? dites que c'est la plus incertaine et la plus dangereuse de toutes *(c)*.

Ces moyens facilitent la victoire; mais il faut l'assurer. Pendant toute l'action, perdez plutôt de vue votre cause que vos juges: ce n'est qu'après les avoir terrassés, que vous triompherez de votre adversaire. Remplissez-les d'intérêt et de pitié en faveur de votre partie; que la douleur soit empreinte dans vos regards et dans les accens de votre voix. S'ils versent une larme, si vous voyez la balance s'ébranler entre leurs mains, tombez sur eux avec toutes les fureurs de l'éloquence, associez leurs passions aux vôtres, soulevez contre votre ennemi leur mépris, leur indignation, leur colère *(d)*; et s'il est distingué par ses emplois, et par ses richesses, soulevez aussi leur jalousie, et rapportez-vous-en à la haîne qui la suit de près *(e)*.

Tous ces préceptes, Léon, sont autant de chefs d'accusation contre l'art que vous professez. Jugez des effets

---

(a) Aristot. rhet. lib. 1, cap. 15, t. 2, p. 546. Quintil. lib. 5, cap. 6.

(b) Aristot. ibid. p. 544. Quintil. ibid. cap. 7.

(c) Aristot. ibid. p. 545. Quintil. lib. 5, cap. 4.

(d) Aristot. ibid. lib. 3, cap. 19, p. 607; Id. rhet. ad Alex. cap. 37, p. 646. Cicer. de orat. lib. 2, cap. 44, t. 1, p. 234. Id. orat. cap. 37 et 38, p. 451. Sext. Empir. adv. gramm. lib. 2, p. 250.

(e) Aristot. rhet. lib. 2, cap. 10, t. 2, p. 562. Id. rhet. ad Alex. p. 648. Cicer. de orat. lib. 2, cap. 51, p. 240.

CHAPITRE LVIII.

qu'ils produisent, par la réponse effrayante d'un fameux avocat de Byzance, à qui je demandois dernièrement ce qu'en certains cas ordonnoient les lois de son pays. Ce que je veux, me dit-il *(a)*.

Léon vouloit rejeter uniquement sur les orateurs, les reproches que faisoit Pythodore à la rhétorique. Eh ! non, reprit ce dernier avec chaleur; il s'agit ici des abus inhérens à cet art funeste : je vous rappelle ce qu'on trouve dans tous les traités de rhétorique, ce que pratiquent tous les jours les orateurs les plus accrédités, ce que tous les jours les instituteurs les plus éclairés nous ordonnent de pratiquer, ce que nous avons appris vous et moi dans notre enfance.

Rentrons dans ces lieux où l'on prétend initier la jeunesse à l'art oratoire, comme s'il étoit question de dresser des histrions, des décorateurs et des athlètes. Voyez avec quelle importance on dirige leurs regards, leur voix, leur attitude, leurs gestes *(b)*; avec quels pénibles travaux on leur apprend, tantôt à broyer les fausses couleurs dont ils doivent enluminer leur langage, tantôt à faire un mélange perfide de la trahison et de la force. Que d'impostures ! que de barbarie ! Sont-ce là les ornemens de l'éloquence ? est-ce là le cortége de l'innocence et de la vérité ? Je me croyois dans leur asyle, et je me trouve dans un repaire affreux, où se distillent les poisons les plus subtils, et se forgent les armes les plus meurtrières : et ce qu'il y a d'étrange, c'est que ces armes et ces poisons se vendent sous la protection du gouvernement, et que l'admiration et le crédit sont la récompense de ceux qui en font l'usage le plus cruel.

(a) Sext. Empir. adv. rhet. lib. 2, p. 297.

(b) Aristot. rhet. lib. 3, cap. 1, t. 2, p. 584. Cicer. orat. cap. 18, t. 1, p. 434.

CHAPITRE LVIII.

Je n'ai pas voulu extraire le venin caché dans presque toutes les leçons de nos rhéteurs. Mais dites-moi, quel est donc ce principe dont j'ai déja parlé, et sur lequel porte l'édifice de la rhétorique, qu'il faut émouvoir fortement les juges? eh! pourquoi les émouvoir? juste ciel! eux qu'il faudroit calmer, s'ils étoient émus! eux qui n'eurent jamais tant besoin du repos des sens et de l'esprit! Quoi! tandis qu'il est reconnu sur toute la terre, que les passions pervertissent le jugement, et changent à nos yeux la nature des choses *(a)*, on prescrit à l'orateur de remuer les passions dans son ame, dans celle de ses auditeurs, dans celle de ses juges *(b)*; et l'on a le front de soutenir que de tant de mouvemens impétueux et désordonnés, il peut résulter une décision équitable!

Allons dans les lieux où se discutent les grands intérêts de l'état. Qu'y verrons-nous? des éclairs, des foudres partir du haut de la tribune, pour allumer des passions violentes, et produire des ravages horribles; un peuple imbécille venir chercher des louanges qui le rendent insolent, et des émotions qui le rendent injuste; des orateurs nous avertir sans cesse d'être en garde contre l'éloquence de leurs adversaires. Elle est donc bien dangereuse cette éloquence! Cependant elle seule nous gouverne, et l'état est perdu *(c)*.

Il est un autre genre que cultivent des orateurs dont tout le mérite est d'appareiller les mensonges les plus révoltans, et les hyperboles les plus outrées, pour célébrer des hommes ordinaires et souvent méprisables. Quand cette espèce d'adulation s'introduisit, la vertu dut renon-

(a) Aristot. rhet. lib. 1, cap. 2, t. 2, p. 515; lib. 2. cap. 1, p. 547.

(b) Id. ibid. lib. 3, cap. 7, p. 590. Cicer. orat. cap. 38, t 1, p. 451.

(c) Plat. in Gorg. t. 1, p. 466. Cicer. pro Flacc. cap. 7, t. 5, p. 244.

CHAPITRE LVIII.

cer aux louanges des hommes. Mais je ne parlerai point de ces viles productions; que ceux qui ont le courage de les lire, aient celui de les louer ou de les blâmer.

Il suit de là que la justice est sans cesse outragée dans son sanctuaire, l'état dans nos assemblées générales, la vérité dans les panégyriques et les oraisons funèbres. Certes, on a bien raison de dire que la rhétorique s'est perfectionnée dans ce siècle: car je défie les siècles suivans d'ajouter un degré d'atrocité à ses noirceurs.

A ces mots, un Athénien qui se préparoit depuis longtemps à haranguer quelque jour le peuple, dit avec un sourire dédaigneux : Pythodore condamne donc l'éloquence ? Non, répondit-il ; mais je condamne cette rhétorique qui entraîne nécessairement l'abus de l'éloquence. Vous avez sans doute vos raisons, reprit le premier, pour proscrire les grâces du langage. Cependant on a toujours dit, et l'on dira toujours, que la principale attention de l'orateur doit être de s'insinuer auprès de ceux qui l'écoutent en flattant leurs oreilles *(a)*. Et moi je dirai toujours, répliqua Pythodore, ou plutôt la raison et la probité répondront toujours, que la plus belle fonction, l'unique devoir de l'orateur est d'éclairer les juges.

Et comment voulez-vous qu'on les éclaire, dit avec impatience un autre Athénien, qui devoit à l'adresse des avocats le gain de plusieurs procès ? Comme on les éclaire à l'Aréopage, répartit Pythodore, où l'orateur, sans mouvemens et sans passions, se contente d'exposer les faits, le plus simplement et le plus sèchement qu'il est possible *(b)*; comme on les éclaire en Crète, à Lacédémone,

(a) Cicer. de opt. gen. orat. cap. 1, t. 1, p. 541. Id. de clar. orat. cap. 21, p. 354. Id. orat. cap. 44, p. 456, etc.

(b) Lys. in Simon. p. 88. Aristot. rhet. lib. 1, cap 1, t. 2, p. 512.

CHAPITRE LVIII.

et dans d'autres républiques, où l'on défend à l'avocat d'émouvoir ceux qui l'écoutent *(a)*; comme on les éclairoit parmi nous, il n'y a pas un siècle, lorsque les parties, obligées de défendre elles-mêmes leurs causes, ne pouvoient prononcer des discours composés par des plumes éloquentes *(b)*.

Je reviens à ma première proposition. J'avois avancé que l'art des rhéteurs n'est pas essentiellement distingué de celui des sophistes *(c)*; je l'ai prouvé en montrant que l'un et l'autre, non-seulement dans leurs effets, mais encore dans leurs principes, tendent au même but par des voies également insidieuses. S'il existe entre eux quelque différence, c'est que l'orateur s'attache plus à exciter nos passions, et le sophiste à les calmer *(d)*.

Au reste, j'apperçois Léon prêt à fondre sur moi avec l'attirail pompeux et menaçant de la rhétorique. Je le prie de se renfermer dans la question, et de considérer que les coups qu'il m'adressera, tomberont en même temps sur plusieurs excellens philosophes. J'aurois pu en effet citer en ma faveur les témoignages de Platon et d'Aristote *(e)*; mais de si grandes autorités sont inutiles, quand on a de si solides raisons à produire.

Pythodore eut à peine achevé, que Léon entreprit la défense de la rhétorique; mais comme il étoit tard, nous prîmes le parti de nous retirer.

(a) Aristot. rhet. lib. 1, cap. 1, t. 2, p. 512. Sext. Empir. adv. rhet. lib. 2, p. 292.

(b) Cicer. de clar. orat. cap. 12, t. 1, p. 346. Quintil. lib. 2, cap. 15, p. 123. Sext. Empir. ibid. p. 304.

(c) Plat. in Gorg. t. 1, p. 520.

(d) Cicer. orat. cap. 19, t. 1, p. 434.

(e) Plat. ibid. p. 463 etc. Aristot. ibid. lib. 2, cap. 24, p. 581; lib. 3, cap. 1, p. 584.

FIN DU CHAPITRE CINQUANTE-HUITIÈME.

CHAPITRE LIX.

Voyage de l'Attique. Agriculture. Mines de Sunium. Discours de Platon sur la formation du monde.

CHAPITRE LIX.

J'AVOIS souvent passé des saisons entières en différentes maisons de campagne. J'avois souvent traversé l'Attique. Je rassemble ici les singularités qui m'ont frappé dans mes courses.

Les champs se trouvent séparés les uns des autres par des haies ou par des murailles *(a)*. C'est une sage institution que de désigner, comme on fait, ceux qui sont hypothéqués, par de petites colonnes chargées d'une inscription qui rappelle les obligations contractées avec un premier créancier. De pareilles colonnes, placées devant les maisons, montrent à tous les yeux qu'elles sont engagées *(b)*; et le prêteur n'a point à craindre que des créances obscures fassent tort à la sienne.

Le possesseur d'un champ ne peut y creuser un puits, y construire une maison ou une muraille, qu'à une certaine distance du champ voisin, distance fixée par la loi *(c)*.

Il ne doit pas non plus détourner sur la terre de son voisin, les eaux qui tombent des hauteurs dont la sienne

(a) Lys. de sacr. oliv. p. 144. Demosth. in Calliel. p. 1116 et 1117. Harpocr. et Suid. in Ἄιρατ.

(b) Harpocr. in Ἄσιατ. Id. Hesych. et Suid. in Ὄρος. Poll. lib. 3, cap. 9, §. 85. Duport. in Theophr. charact. cap. 10, p. 360.

(c) Pet. leg. Att. p. 387.

CHAPITRE LIX.

est entourée : mais il peut les conduire dans le chemin public *(a)*, et c'est aux propriétaires limitrophes de s'en garantir. En certains endroits, les pluies sont reçues dans des canaux qui les transportent au loin *(b)*.

Apollodore avoit une possession considérable auprès d'Eleusis. Il m'y mena. C'étoit au temps de la moisson. La campagne étoit couverte d'épis jaunissans, et d'esclaves qui les faisoient tomber sous la faux tranchante. De jeunes enfans les ramassoient, et les présentoient à ceux qui en formoient des gerbes *(c)*.

On s'étoit mis à l'ouvrage au lever de l'aurore *(d)*. Tous ceux de la maison devoient y participer *(e)*. Dans un coin du champ, à l'ombre d'un grand arbre, des hommes préparoient la viande *(f)*, des femmes faisoient cuire des lentilles *(g)*, et versoient de la farine dans des vases pleins d'eau bouillante, pour le dîné des moissonneurs *(h)*, qui s'animoient au travail par des chansons dont la plaine retentissoit.

Courage, amis, point de repos;
Aux champs qu'on se disperse;
Sous la faux de Cérès que l'épi se renverse.
Déesse des moissons, préside à nos travaux.
Veux-tu grossir le grain de tes épis nouveaux?
Rassemble tes moissons dans la plaine étalées,
Et des gerbes amoncelées
Présente à l'Aquilon les frêles chalumeaux.
Travaillons, le jour luit, l'alouette s'éveille.
Il est temps de dormir alors qu'elle sommeille *(i)*.

Dans les autres couplets, on envioit le sort de la gre-

(a) Demosth. in Calliel. p. 1119.
(b) Id. ibid. p. 1118.
(c) Homer. iliad. lib. 18, v. 555.
(d) Hesiod. oper. v. 578.
(e) Eustath. in iliad. lib. 18, p. 1162.
(f) Schol. Theocr. in idyll. 10, v. 54.
(g) Theocr. ibid.
(h) Homer. ibid.
(i) Theocr. idyll. 10, v. 54. Traduct. de M. de Chabanon.

nouille

nouille qui a toujours de quoi boire en abondance; on plaisantoit sur l'économie de l'intendant des esclaves, et l'on exhortoit les ouvriers à fouler le blé à l'heure du midi, parceque le grain se détache alors plus aisément des tuniques qui l'enveloppent *(a)*.

Les gerbes transportées dans l'aire, y sont disposées en rond et par couches. Un des travailleurs se place dans le centre, tenant d'une main un fouet, et de l'autre une longe, avec laquelle il dirige les bœufs, chevaux ou mulets, qu'il fait marcher ou trotter autour de lui. Quelques-uns de ses compagnons retournent la paille, et la repoussent sous les pieds des animaux, jusqu'à ce qu'elle soit entièrement brisée *(b)*; d'autres en jettent des pelletées en l'air *(c)*: un vent frais qui, dans cette saison, se lève communément à la même heure transporte les brins de paille à une légère distance, et laisse tomber à plomb les grains, que l'on renferme dans des vases de terre cuite *(d)*.

Quelques mois après nous retournâmes à la campagne d'Apollodore. Les vendangeurs détachoient les raisins suspendus aux vignes, qui s'élevoient à l'appui des échalas *(e)*. De jeunes garçons et de jeunes filles en remplissoient des paniers d'osier, et les portoient au pressoir *(f)*. Avant de les fouler, quelques fermiers font transporter chez eux les sarmens chargés de grappes *(g)*; ils ont soin de les exposer au soleil pendant dix jours, et de les tenir à l'ombre pendant cinq autres jours *(h)*.

(a) Theocr. idyll. 10, v. 54. Traduct. de M. de Chabanon. Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 9, p. 350.

(b) Homer. iliad. lib. 20, v. 495. Xenoph. memor. lib. 5, p. 863.

(c) Homer. odyss. lib. 11, v. 127. Eustath. ibid. p. 1675, lin. 50.

(d) Hesiod. oper. v. 475 et 600. Procl. ibid.

(e) Homer. iliad. lib. 18, v. 563.

(f) Id. ibid. v 567. Eustath. t. 2, p. 1163, lin. 45. Anacr. od. 52.

(g) Anacr. od. 50. Note de Mr. Dacier.

(h) Hesiod. oper. v. 610. Homer. odyss. lib. 7, v. 123.

CHAPITRE LIX.

Les uns conservent le vin dans des tonneaux *(a)*, les autres dans des outres *(b)*, ou dans des vases de terre *(c)*.

Pendant qu'on fouloit la vendange, nous écoutions avec plaisir les chansons du pressoir *(d)*; c'est ainsi qu'on les appelle. Nous en avions entendu d'autres pendant le dîné des vendangeurs, et dans les différens intervalles de la journée, où la danse se mêloit au chant *(e)*.

La moisson *(f)* et la vendange *(g)* se terminent par des fêtes célébrées avec ces mouvemens rapides que produit l'abondance, et qui se diversifient suivant la nature de l'objet. Le blé étant regardé comme le bienfait d'une déesse qui pourvoit à nos besoins; et le vin, comme le présent d'un dieu qui veille sur nos plaisirs; la reconnoissance pour Cérès s'annonce par une joie vive et tempérée; celle pour Bacchus, par tous les transports du délire.

Au temps des semailles et de la fenaison, on offre également des sacrifices; pendant la récolte des olives et des autres fruits, on pose de même sur les autels, les prémices des présens qu'on a reçus du ciel. Les Grecs ont senti que dans ces occasions le cœur a besoin de se répandre, et d'adresser des hommages aux auteurs du bienfait.

Outre ces fêtes générales, chaque bourg de l'Attique en a de particulières, où l'on voit moins de magnificence, mais plus de gaieté que dans celles de la capitale : car

---

(a) Anacr. od. 52.
(b) Homer. odyss. lib. 9, v. 196.
(c) Id. ibid. v. 204. Herodot. lib. 3, cap. 6.
(d) Anacr. ibid. Oppian. de venat. lib. 1, v. 127. Poll. lib. 4, cap. 7, §. 55.
(e) Homer. iliad. lib. 18, v. 572.
(f) Theocr. idyll. 7, v. 32. Schol. in vers. 1. Schol. Homer. in iliad. 9, v. 530. Etymol. magn. in Θαλύσ. Diod. Sic. l. 5, p. 336. Corsin. fast. Attic. dissert. 13, t. 2, p. 302. Meurs. in Ἀλῶα et in Θαλύσ.
(g) Theophr. charact. cap. 3. Castellan. de fest. Græcor. in Dionys.

CHAPITRE LIX.

les habitans de la campagne ne connoissent guère les joies feintes. Toute leur âme se déploie dans les spectacles rustiques et dans les jeux innocens qui les rassemblent. Je les ai vus souvent autour de quelques outres remplies de vin, et frottées d'huile à l'extérieur. De jeunes gens sautoient dessus à cloche-pied; et par des chutes fréquentes, excitoient un rire universel *(a)*. A côté, des enfans se poursuivoient courant sur un seul pied *(b)*. D'autres jouoient à pair ou non *(c)*; d'autres, à colin-maillard *(d)*. D'autres s'appuyant tour-à-tour sur les pieds et sur les mains, imitoient en courant le mouvement d'une roue *(e)*. Quelquefois une ligne tracée sur le terrain, les divisoit en deux bandes; on jouoit *à jour ou nuit* *; le parti qui avoit perdu prenoit la fuite, l'autre couroit pour l'atteindre et faire des prisonniers *(f)*. Ces amusemens ne sont qu'à l'usage des enfans dans la ville; mais à la campagne, les hommes faits ne rougissent pas de s'y livrer.

Euthymène, un de nos amis, s'étoit toujours reposé, pour la régie de ses biens, sur la vigilance et la fidélité d'un esclave qu'il avoit mis à la tête des autres *(g)*. Convaincu enfin que l'œil du maître vaut mieux que celui d'un intendant *(h)*, il prit le parti de se retirer à sa maison de campagne, située au bourg d'Acharnes, à 60 stades d'Athènes *(i)* **.

Nous allâmes le voir quelques années après. Sa santé,

(a) Hesych. in Ἀσκωλ. Eustath. in odyss. lib. 10, p. 1646, lin. 21; lib. 14, p. 1769, lin. 47. Schol. Aristoph. in Plut. v. 1130. Phurnut. de nat. deor. cap. 30.

(b) Poll. lib. 9, cap. 7, §. 121.

(c) Meurs. de lud. Græc. in Ἀρτιάζ.

(d) Id. ibid. in Μυῖα.

(e) Plat. in conv. t. 3, p. 190.

* Ce jeu ressembloit à celui de croix ou pile.

(f) Meurs. de lud. Græc. in Ὄστρακ.

(g) Xenoph. memor. lib. 5, p. 855.

(h) Id. ibid. p. 854.

(i) Thucyd. lib. 2, cap. 21.

** Environ 2 lieues un quart.

CHAPITRE LIX.

autrefois languissante, s'étoit rétablie. Sa femme et ses enfans partageoient et augmentoient son bonheur. Notre vie est active et n'est point agitée, nous dit-il; nous ne connoissons pas l'ennui, et nous savons jouïr du présent.

Il nous montra sa maison récemment construite. Il l'avoit exposée au midi, afin qu'elle reçût en hiver la chaleur du soleil, et qu'elle en fût garantie en été, lorsque cet astre est dans sa plus grande élévation *(a)*. L'appartement des femmes étoit séparé de celui des hommes par des bains, qui empêchoient toute communication entre les esclaves de l'un et de l'autre sexe. Chaque pièce répondoit à sa destination; on conservoit le blé dans un endroit sec, le vin dans un lieu frais. Nulle recherche dans les meubles, mais par-tout une extrême propreté. Couronnes et encens pour les sacrifices, habits pour les fêtes, armures et vêtemens pour la guerre, couvertures pour les différentes saisons, ustensiles de cuisine, instrumens à moudre le blé, vases à pétrir la farine, provisions pour l'année et pour chaque mois en particulier, tout se trouvoit avec facilité, parce que tout étoit à sa place et rangé avec symétrie *(b)*. Les habitans de la ville, disoit Euthymène, ne verroient qu'avec mépris un arrangement si méthodique. Ils ne savent pas qu'il abrège le temps des recherches, et qu'un sage cultivateur doit dépenser ses momens avec la même économie que ses revenus.

J'ai établi dans ma maison, ajouta-t-il, une femme de charge intelligente et active. Après m'être assuré de ses mœurs, je lui ai remis un mémoire exact de tous les

(a) Xenoph. memor. lib. 3, p. 777; lib. 5, p. 844.

(b) Id. ibid. lib. 5, p. 843.

CHAPITRE LIX.

effets déposés entre ses mains. Et comment récompensez-vous ses services, lui dis-je ? Par l'estime et par la confiance, répondit-il ; depuis que nous l'avons mise dans le secret de nos affaires, elles sont devenues les siennes *(a)*. Nous donnons la même attention à ceux de nos esclaves qui montrent du zèle et de la fidélité. Ils sont mieux chauffés et mieux vêtus. Ces petites distinctions les rendent sensibles à l'honneur *(b)*, et les retiennent dans leur devoir, mieux que ne feroit la crainte des supplices.

Nous nous sommes partagé, ma femme et moi, les soins de l'administration. Sur elle roulent les détails de l'intérieur, sur moi ceux du dehors *(c)*. Je me suis chargé de cultiver et d'améliorer le champ que j'ai reçu de mes pères ; Laodice veille sur la recette et sur la dépense, sur l'emplacement et sur la distribution du blé, du vin, de l'huile et des fruits qu'on remet entre ses mains : c'est elle encore qui entretient la discipline parmi nos domestiques, envoyant les uns aux champs, distribuant aux autres la laine, et leur apprenant à la préparer, pour en faire des vêtemens *(d)*. Son exemple adoucit leurs travaux ; et quand ils sont malades, ses attentions, ainsi que les miennes, diminuent leurs souffrances. Le sort de nos esclaves nous attendrit : ils ont tant de droits et de dédommagemens à réclamer !

Après avoir traversé une basse-cour peuplée de poules, de canards et d'autres oiseaux domestiques *(e)*, nous visitâmes l'écurie, la bergerie, ainsi que le jardin des fleurs, où nous vîmes successivement briller les narcisses, les ja-

---

(a) Xenoph. memor. lib. 5, p. 845.
(b) Id. ibid. p. 855 et 857.
(c) Id. ibid. p. 838.
(d) Id. ibid. p. 839, etc.
(e) Hesych. in Κόκκινοι.

CHAPITRE LIX.

cinthes, les anémones, les iris, les violettes de différentes couleurs *(a)*, les roses de diverses espèces *(b)*, et toutes sortes de plantes odoriférantes *(c)*. Vous ne serez pas surpris, me dit-il, du soin que je prends de les cultiver : vous savez que nous en parons les temples, les autels, les statues de nos dieux *(d)* ; que nous en couronnons nos têtes dans nos repas et dans nos cérémonies saintes; que nous les répandons sur nos tables et sur nos lits ; que nous avons même l'attention d'offrir à nos divinités les fleurs qui leur sont les plus agréables. D'ailleurs un agriculteur ne doit point négliger les petits profits ; toutes les fois que j'envoie au marché d'Athènes, du bois, du charbon *(e)*, des denrées et des fruits, j'y joins quelques corbeilles de fleurs qui sont enlevées à l'instant.

Euthymène nous conduisit ensuite dans son champ qui avoit plus de 40 stades de circuit *(f)* *, et dont il avoit retiré l'année précédente, plus de 1000 médimnes d'orge, et de 800 mesures de vin *(g)*. Il avoit 6 bêtes de somme qui portoient tous les jours au marché, du bois et plusieurs sortes de matériaux, et qui lui rendoient par jour 12 drachmes *(h)* **. Comme il se plaignoit des inondations qui emportoient quelquefois sa récolte, nous lui demandâmes pourquoi il n'avoit pas fixé sa demeure dans un canton moins sujet à de pareils accidens. On m'a souvent proposé des échanges avantageux, répondit-il, et vous allez voir pourquoi je les ai refusés. Il ouvrit dans ce moment la porte d'une enceinte, où nous trouvâmes un

(a) Athen. lib. 15, cap. 9, p. 683.
(b) Theophr. ap. Athen. p. 682.
(c) Theophr. hist. plant. lib. 6, cap. 6, p. 643.
(d) Xenoph. memor. p. 831.
(e) Aristoph. in Acharn. v. 212.
(f) Demosth. in Phœnip. p. 1023.
* Environ une lieue et demie.
(g) Id. ibid. p. 1025.
(h) Id. ibid. p. 1023.
** 10 liv. 10 s. Voyez la note à la fin du vol.

CHAPITRE LIX.

gazon entouré de cyprès. Voici les tombeaux de ma famille *(a)*, nous dit-il. Là même, sous ces pavots, je vis creuser la fosse où mon père fut déposé ; à côté, celle de ma mère. Je viens quelquefois m'entretenir avec eux ; je crois les voir et les entendre. Non, je n'abandonnerai jamais cette terre sacrée. Mon fils, dit-il ensuite à un jeune enfant qui le suivoit, après ma mort, vous me placerez auprès des auteurs de mes jours ; et quand vous aurez le malheur de perdre votre mère, vous la placerez auprès de moi ; souvenez-vous-en. Son fils le promit, et fondit en larmes.

Le bourg d'Acharnes est plein de vignobles *(b)*. Toute l'Attique est couverte d'oliviers ; c'est l'espèce d'arbre qu'on y soigne le plus. Euthymène en avoit planté un très grand nombre, et sur-tout le long des chemins qui bornoient sa terre : il les avoit éloignés de neuf pieds l'un de l'autre ; car il savoit que leurs racines s'étendent au loin *(c)*. Il n'est permis à personne d'en arracher dans son fonds plus de deux par an, à moins que ce ne soit pour quelque usage autorisé par la religion. Celui qui viole la loi, est obligé de payer pour chaque pied d'arbre, cent drachmes* à l'accusateur, et cent autres au fisc. On en prélève le dixième pour le trésor de Minerve *(d)*.

On trouve souvent des bouquets d'oliviers, laissés en réserve, et entourés d'une haie. Ils n'appartiennent pas au propriétaire du champ, mais au temple de cette déesse. On les afferme *(e)*, et le produit en est uniquement destiné au maintien de son culte. Si le propriétaire en cou-

(a) Demosth. in Callicl. p. 1117. Id. in Macart. p. 1040.

(b) Aristoph. in Acharn. v. 511.

(c) Xenoph. memor. p. 865. Plut. in Sol. t. 1, p. 91.

* 90 livres.

(d) Demosth. in Macart. p. 1039. Pet. leg. Att. p. 391.

(e) Lys. in areopag. p. 133.

CHAPITRE LIX.

poit un seul, quand même ce ne seroit qu'un tronc inutile, il seroit puni par l'exil et par la confiscation de ses biens. C'est l'Aréopage qui connoît des délits relatifs aux diverses espèces d'oliviers, et qui envoie de temps en temps des inspecteurs pour veiller à leur conservation *(a)*.

En continuant notre tournée, nous vîmes défiler auprès de nous un nombreux troupeau de moutons, précédés et suivis de chiens destinés à écarter les loups *(b)*. Chaque mouton étoit enveloppé d'une couverture de peau. Cette pratique, empruntée des Mégariens *(c)*, garantit la toison des ordures qui la saliroient, et la défend contre les haies qui pourroient la déchirer. J'ignore si elle contribue à rendre la laine plus fine ; mais je puis dire que celle de l'Attique est très-belle *(d)*, et j'ajoute que l'art de la teinture est parvenu au point de la charger de couleurs qui ne s'effacent jamais *(e)*.

J'appris en cette occasion que les brebis s'engraissent d'autant plus qu'elles boivent davantage ; que pour provoquer leur soif, on mêle souvent du sel dans leur nourriture, et qu'en été sur-tout, on leur en distribue, chaque cinquième jour, une mesure déterminée : c'est un médimne * pour cent brebis. J'appris encore qu'en faisant usage de sel, elles donnent plus de lait *(f)*.

Au pied d'un petit coteau qui terminoit une prairie, on avoit placé, au milieu des romarins et des genets, quantité de ruches à miel. Remarquez, nous disoit Euthymène, avec quel empressement les abeilles exécutent les ordres de

---

(a) Lys. in areopag. p. 136 et 143. Markl. conject. ad cap. 7. Lys. p. 548, ad cal. edit. Taylor.

(b) Xenoph. memor. lib. 2, p. 757 et 759.

(c) Diog. Laert. lib. 6, §. 41.

(d) Varr. de re rustic. lib. 2, cap. 2. Plut. de audit. t. 2, p. 42. Athen. lib. 5, p. 219.

(e) Plat. de rep. lib. 4, t. 2, p. 429.

* Environ 4 boisseaux.

(f) Aristot. hist. animal. lib. 8, cap. 10, t. 1, p. 906.

leur

leur souveraine : car c'est elle qui ne pouvant souffrir qu'elles restent oisives, les envoie dans cette belle prairie, rassembler les riches matériaux dont elle règle l'usage; c'est elle qui veille à la construction des cellules, et à l'éducation des jeunes abeilles; et quand les élèves sont en état de pourvoir à leur subsistance, c'est elle encore qui en forme un essaim *(a)*, et les oblige de s'expatrier sous la conduite d'une abeille qu'elle a choisie *.

Plus loin, entre des collines enrichies de vignobles, s'étendoit une plaine où nous vîmes plusieurs paires de bœufs, dont les uns traînoient des tombereaux de fumier, dont les autres attelés à des charrues, traçoient de pénibles sillons *(b)*. On y sèmera de l'orge, disoit Euthymène; c'est l'espèce de blé qui réussit le mieux dans l'Attique *(c)*. Le froment qu'on y recueille, donne à la vérité un pain très agréable au goût, mais moins nourrissant que celui de la Béotie; et l'on a remarqué plus d'une fois que les Athlètes Béotiens, quand ils séjournent à Athènes, consomment en froment deux cinquièmes de plus qu'ils n'en consomment dans leur pays *(d)*. Cependant ce pays confine à celui que nous habitons; tant il est vrai qu'il faut peu de chose pour modifier l'influence du climat. En voulez-vous une autre preuve? L'île de Salamine touche à l'Attique, et les grains y mûrissent beaucoup plus tôt que chez nous *(e)*.

Les discours d'Euthymène, les objets qui s'offroient à mes regards, commençoient à m'intéresser. J'entrevoyois déja que la science de l'agriculture n'est pas fondée sur

---

(a) Xenoph. memor. lib. 5, p. 837 et 839.
* Voyez la note à la fin du volume.
(b) Ælian. var. hist. lib. 5, cap. 14.
(c) Theophr. hist. plant. lib. 8, cap. 8, p. 947.
(d) Id. ibid. cap. 4, p. 932.
(e) Id. ibid. cap. 3, p. 913.

CHAPITRE LIX.

une aveugle routine, mais sur une longue suite d'observations. Il paroît, disoit notre guide, que les Égyptiens nous en communiquèrent autrefois les principes *(a)*. Nous les fîmes passer aux autres peuples de la Grèce, dont la plupart, en reconnoissance d'un si grand bienfait, nous apportent tous les ans les prémices de leurs moissons *(b)*. Je sais que d'autres villes Grecques ont les mêmes prétentions que nous *(c)*. Mais à quoi serviroit de discuter leurs titres ? Les arts de première nécessité ont pris naissance parmi les plus anciennes nations ; et leur origine est d'autant plus illustre, qu'elle est plus obscure.

Celui du labourage, transmis aux Grecs, s'éclaira par l'expérience ; et quantité d'écrivains en ont recueilli les préceptes. Des philosophes célèbres, tels que Démocrite, Archytas, Epicharme, nous ont laissé des instructions utiles sur les travaux de la campagne *(d)* ; et plusieurs siècles auparavant, Hésiode les avoit chantés dans un de ses poèmes *(e)* : mais un agriculteur ne doit pas tellement se conformer à leurs décisions, qu'il n'ose pas interroger la nature, et lui proposer de nouvelles lois. Ainsi, lui dis-je alors, si j'avois un champ à cultiver, il ne suffiroit pas de consulter les auteurs dont vous venez de faire mention. Non, me répondit-il ; ils indiquent des procédés excellens, mais qui ne conviennent ni à chaque terrain, ni à chaque climat.

Supposons que vous vous destiniez un jour à la noble profession que j'exerce, je tâcherois d'abord de vous con-

---

(a) Diod. Sic. lib. 1, p. 13, 14, 25 ; lib. 5, p. 336.

(b) Isocr. paneg. t. 1, p. 133. Justin. lib. 2, cap. 6.

(c) Goguet, orig des lois, t. 2, p. 177.

(d) Aristot. de rep. lib. 1, cap. 11, t. 2, p. 308. Varr. de re rustic. lib. 1, cap. 1. Colum. de re rustic. lib. 1, cap. 1.

(e) Hesiod. oper. et dies.

Digitized by Google

CHAPITRE LIX.

vaincre que tous vos soins, tous vos momens sont dus à la terre, et que plus vous ferez pour elle, plus elle fera pour vous *(a)*; car elle n'est si bienfaisante, que parce qu'elle est juste *(b)*.

J'ajouterois à ce principe, tantôt les règles qu'a confirmées l'expérience des siècles, tantôt des doutes que vous éclairciriez par vous-même ou par les lumières des autres. Je vous dirois par exemple : Choisissez une exposition favorable *(c)*; étudiez la nature des terrains et des engrais propres à chaque production *(d)*; sachez dans quelle occasion il faudra mêler des terres de différentes espèces *(e)*, dans quelle autre on doit mêler la terre avec le fumier *(f)*, ou le fumier avec la graine *(g)*.

S'il étoit question de la culture du blé en particulier, j'ajouterois : Multipliez les labours ; ne confiez pas à la terre le grain que vous venez de récolter, mais celui de l'année précédente *(h)*; semez plus tôt ou plus tard, suivant la température de la saison *(i)*; plus ou moins clair, suivant que la terre est plus ou moins légère *(k)* : mais semez toujours également *(l)*. Votre blé monte-t-il trop haut ? ayez soin de le tondre, ou plutôt de le faire brouter par des moutons *(m)*; car le premier de ces procédés est quelquefois dangereux : le grain s'alonge et devient maigre. Avez-vous beaucoup de paille ? ne la coupez qu'à moitié ; le chaume que vous laisserez sera brûlé sur la terre, et lui servira d'engrais *(n)*. Serrez votre blé dans

(a) Xenoph. memor. lib. 5, p. 868.
(b) Id. ibid. p. 832.
(c) Theophr. de caus. plant. lib. 3, cap. 1.
(d) Id. hist. plant. lib. 8, cap. 8, p. 946.
(e) Id. de caus. plant. lib. 3, cap. 25.
(f) Id. ibid. cap. 7.
(g) Id. hist. plant. lib. 7, cap. 5, p. 792.
(h) Id. ibid. lib. 8, cap. 11, p. 962. Plin. lib. 18, cap. 24, t. 2, p. 127. Geopon. lib. 2, cap. 16.
(i) Xenoph. ibid. p. 861.
(k) Theophr. ibid. cap. 6, p. 939.
(l) Xenoph. ibid.
(m) Theophr. ibid. cap. 7, p. 942.
(n) Xenoph. ibid. p. 862.

CHAPITRE LIX.

un endroit bien sec *(a)*; et pour le garder long-temps, prenez la précaution, non de l'étendre, mais de l'amonceler, et même de l'arroser *(b)*.

Euthymène nous donna plusieurs autres détails sur la culture du blé, et s'étendit encore plus sur celle de la vigne. C'est lui qui va parler.

Il faut être attentif à la nature du plant que l'on met en terre, aux labours qu'il exige, aux moyens de le rendre fécond. Quantité de pratiques, relatives à ces divers objets, et souvent contradictoires entre elles, se sont introduites dans les différens cantons de la Grèce.

Presque par-tout on soutient les vignes avec des échalas *(c)*. On ne les fume que tous les quatre ans, et plus rarement encore; des engrais plus fréquens finiroient par les brûler *(d)*.

La taille fixe principalement l'attention des vignerons. L'objet qu'on s'y propose est de rendre la vigne plus vigoureuse, plus féconde et plus durable *(e)*.

Dans un terrain nouvellement défriché, vous ne tailleriez un jeune plant qu'à la troisième année, et plus tard, dans un terrain cultivé depuis long-temps *(f)*. A l'égard de la saison, les uns soutiennent que cette opération doit s'exécuter de bonne heure, parce qu'il résulte des inconvéniens de la taille qu'on fait soit en hiver, soit au printemps; de la 1re, que la plaie ne peut se fermer, et que les yeux risquent de se déssécher par le froid; de la 2e, que la sève s'épuise, et inonde les yeux laissés auprès de la plaie *(g)*.

D'autres établissent des distinctions relatives à la na-

(a) Xenoph. memor. lib. 5, p. 844.
(b) Theophr. de caus. plant. lib. 4, cap. 15.
(c) Xenoph. ibid. p. 866. Theophr. ibid. lib. 2, cap. 25.
(d) Theophr. ibid. lib. 3, cap. 13.
(e) Id. ibid. cap. 19.
(f) Id. ibid. cap. 18.
(g) Id. ibid. cap. 20.

CHAPITRE LIX.

ture du sol. Suivant eux, il faut tailler en automne les vignes qui sont dans un terrain maigre et sec ; au printemps, celles qui sont dans une terre humide et froide ; en hiver, celles qui sont dans un terrain ni trop sec, ni trop humide. Par ces divers procédés, les premières conservent la sève qui leur est nécessaire, les secondes perdent celle qui leur est inutile, toutes produisent un vin plus exquis. Une preuve, disent-ils, que dans les terres humides, il faut différer la taille jusqu'au printemps, et laisser couler une partie de la sève, c'est l'usage où l'on est de semer, à travers les vignes, de l'orge et des fèves, qui absorbent l'humidité, et qui empêchent la vigne de s'épuiser en rameaux inutiles.

Une autre question partage les vignerons *(a)* : Faut-il tailler long ou court ? Les uns se règlent sur la nature du plant ou du terrain; d'autres, sur la moëlle des sarmens. Si cette moëlle est abondante, il faut laisser plusieurs jets et fort courts, afin que la vigne produise plus de raisins. Si la moëlle est en petite quantité, on laissera moins de jets, et on taillera plus long.

Les vignes qui portent beaucoup de rameaux et peu de grappes, exigent qu'on taille long les jets qui sont au sommet, et court les jets les plus bas, afin que la vigne se fortifie par le pied, et qu'en même temps les rameaux du sommet produisent beaucoup de fruit.

Il est avantageux de tailler court les jeunes vignes, afin qu'elles se fortifient ; car les vignes que l'on taille long, donnent à la vérité plus de fruit, mais périssent plus tôt *(b)*.

Je ne parlerai pas des différens labours qu'exige la vigne *(c)*, ni de plusieurs pratiques dont on a reconnu

(a) Theophr. de caus. plant. lib. 3, cap. 19.
(b) Id. ibid. cap. 20.
(c) Id. ibid. cap. 21.

CHAPITRE LIX.

l'utilité. On voit souvent les vignerons répandre sur les raisins une poussière légère, pour les garantir des ardeurs du soleil, et pour d'autres raisons qu'il seroit trop long de rapporter *(a)*. On les voit d'autres fois ôter une partie des feuilles, afin que le raisin plus exposé au soleil, mûrisse plus tôt *(b)*.

Voulez-vous rajeunir un sep de vigne près de périr de vétusté? Déchaussez-le d'un côté; épluchez et nettoyez ses racines; jetez dans la fosse diverses espèces d'engrais que vous couvrirez de terre. Il ne vous rendra presque rien la première année; mais au bout de trois ou quatre ans, il aura repris son ancienne vigueur. Si dans la suite vous le voyez s'affoiblir encore, faites la même opération de l'autre côté; et cette précaution, prise tous les dix ans, suffira pour éterniser en quelque façon cette vigne *(c)*.

Pour avoir des raisins sans pepins, il faut prendre un sarment, le fendre légèrement dans la partie qui doit être enterrée, ôter la moëlle de cette partie, réunir les deux branches séparées par la fente, les couvrir de papier mouillé, et les mettre en terre. L'expérience réussit mieux, si avant de planter le sarment, on met sa partie inférieure, ainsi préparée, dans un oignon marin. On connoît d'autres procédés pour parvenir au même but *(d)*.

Desirez-vous tirer du même sep, des raisins, les uns blancs, les autres noirs, d'autres dont les grappes présenteront des grains de l'une et de l'autre couleur *(e)*? Prenez un sarment de chaque espèce; écrasez-les dans

---

(a) Theophr. de caus. plant. lib. 3, cap. 22.
(b) Xenoph. memor. lib. 5, p. 866.
(c) Theophr. hist. plant. lib. 4, cap. 15.
(d) Id. de caus. plant. lib. 5, cap. 5. Democr. geop. lib. 4, cap. 7. Pallad. de re rust. febr. tit. 29. Colum. de arbor. 9. Plin. lib. 17, cap. 21, t. 2, p. 74. Traité de la vigne, t. 1, p. 29.
(e) Theophr. ibid. lib. 5, cap. 5.

CHAPITRE LIX.

leurs parties supérieures, de manière qu'elles s'incorporent, pour ainsi dire, et s'unissent étroitement; liez-les ensemble, et dans cet état, mettez les deux sarmens en terre.

Nous demandâmes ensuite à Euthymène quelques instructions sur les potagers et sur les arbres fruitiers. Les plantes potagères, nous dit-il, lèvent plus tôt, quand on se sert de graines de deux ou trois ans *(a)*. Il en est qu'il est avantageux d'arroser avec l'eau salée *(b)*. Les concombres * ont plus de douceur, quand leurs graines ont été macérées dans du lait pendant deux jours *(c)*. Ils réussissent mieux dans les terrains naturellement un peu humides, que dans les jardins où on les arrose fréquemment *(d)*. Voulez-vous qu'ils viennent plus tôt? semez-les d'abord dans des vases, et arrosez-les avec de l'eau tiède *(e)*; mais je vous préviens qu'ils auront moins de goût que si vous les aviez arrosés avec de l'eau froide *(f)*. Pour qu'ils deviennent plus gros, on a l'attention, quand ils commencent à se former, de les couvrir d'un vase, ou de les introduire dans une espèce de tube. Pour les garder long-temps, vous aurez soin de les couvrir, et de les tenir suspendus dans un puits *(g)*.

C'est en automne, ou plutôt au printemps, qu'on doit planter les arbres *(h)*: il faut creuser la fosse au moins un an auparavant *(i)*; on la laisse long-temps ouverte, comme si l'air devoit la féconder *(k)*. Suivant que le ter-

(a) Aristot. problem. §. 20, quæst. 36, t. 2, p. 773.

(b) Theophr. de caus. plant. lib. 2, cap. 7.

* Voyez la note à la fin du volume.

(c) Theophr. ibid. l. 3, c. 12. Id. hist. plant. lib. 7, cap. 3. Pallad. in mart. lib. 4, cap. 9. Colum. de re rust. lib. 11, cap. 3. Plin. lib. 19, cap. 5, t. 2, p. 165.

(d) Aristot. probl. t. 2, p. 776.

(e) Theophr. de caus. plant. lib. 5, cap. 6.

(f) Aristot. ibid. p. 775. Theophr. ibid. lib. 2, cap 8.

(g) Aristot. ibid. p. 773. Theophr. ibid. l. 5, cap. 6.

(h) Theophr. ibid. lib. 3, cap. 3 et 4.

(i) Id. ibid. cap. 5.

(k) Id. ibid. cap. 18.

Digitized by Google

CHAPITRE LIX.

rain est sec ou humide, les proportions de la fosse varient; communément on lui donne 2 pieds ½ de profondeur, et 2 pieds de largeur *(a)*.

Je ne rapporte, disoit Euthymène, que des pratiques connues et familières aux peuples policés : Et qui n'excitent pas assez leur admiration, repris-je aussitôt. Que de temps, que de réflexions n'a-t-il pas fallu pour épier et connoitre les besoins, les écarts et les ressources de la nature; pour la rendre docile, et varier ou corriger ses productions! Je fus surpris à mon arrivée en Grèce, de voir fumer et émonder les arbres *(b)*; mais ma surprise fut extrême, lorsque je vis des fruits dont on avoit trouvé le secret de diminuer le noyau, pour augmenter le volume de la chair *(c)*; d'autres fruits, et sur-tout des grenades, qu'on faisoit grossir sur l'arbre même, en les enfermant dans un vase de terre cuite *(d)*; des arbres chargés de fruits de différentes espèces *(e)*, et forcés de se couvrir de productions étrangères à leur nature.

C'est par la greffe, me dit Euthymène, qu'on opère ce dernier prodige, et qu'on a trouvé le secret d'adoucir l'amertume et l'âpreté des fruits qui viennent dans les forêts *(f)*. Presque tous les arbres des jardins ont éprouvé cette opération, qui se fait pour l'ordinaire sur les arbres de même espèce. Par exemple, on greffe un figuier sur un autre figuier, un pommier sur un poirier, etc. *(g)*.

Les figues mûrissent plus tôt, quand elles ont été piquées par des moucherons provenus du fruit d'un figuier sauvage, qu'on a soin de planter tout auprès *(h)*; cependant

(a) Xenoph. memor. lib. 5, p. 864.
(b) Theophr. de caus. plant. lib. 3, cap. 2.
(c) Id. ibid. lib. 1, cap. 18.
(d) Aristot. probl. §. 20, t. 2, p. 772.
(e) Theophr. ibid. lib. 5, cap. 5.
(f) Id. ibid. lib. 1, cap. 6 et 7.
(g) Aristot. de plant. lib. 1, cap. 6, t. 2, p. 1016.
(h) Id. ibid. p. 1017. Theophr. ibid. lib. 2, cap. 12. Tournef. voyag. du Levant, t. 1, p. 338.

CHAPITRE LIX.

dant on préfère celles qui mûrissent naturellement, et les gens qui les vendent au marché ne manquent jamais d'avertir de cette différenee *(a)*.

On prétend que les grenades ont plus de douceur, quand on arrose l'arbre avec de l'eau froide, et qu'on jette du fumier de coehon sur ses raeines; que les amandes ont plus de goût, quand on enfonee des elous dans le trone de l'arbre, et qu'on en laisse couler la sève pendant quelque temps *(b)*; que les oliviers ne prospèrent point, quand il sont à plus de 3oo stades de la mer *(c)**. On prétend encore, que certains arbres ont une influence marquée sur d'autres arbres; que les oliviers se plaisent dans le voisinage des grenadiers sauvages *(d)*, et les grenadiers des jardins dans eelui des myrtes *(e)*. On ajoute enfin qu'il faut admettre la différenee des sexes dans les arbres et dans les plantes *(f)*. Cette opinion est d'abord fondée sur l'analogie qu'on suppose entre les animaux et d'autres produetions de la nature; ensuite, sur l'exemple des palmiers, dont les femelles ne sont fécondées que par le duvet ou la poussière qui est dans la fleur du mâle *(g)*. C'est en Égypte et dans les pays voisins, qu'on peut observer eette espèee de phénomène; car en Grèce, les palmiers élevés pour faire l'ornement des jardins, ne produisent point de dattes, ou ne les amènent jamais à une parfaite maturité *(h)*.

En général, les fruits ont dans l'Attique une douceur

(a) Theophr. de caus. plant. lib. 2, cap. 13.
(b) Aristot. de plant. lib. 1, cap. 7, t. 2, p. 1017.
(c) Theophr. hist. plant. lib. 6, cap. 2, p. 550.
* 11 lieues 850 toises.
(d) Aristot. ibid. cap. 6, p. 1017.
(e) Theophr. de caus. plant. lib. 2, cap. 9, p. 243.
(f) Aristot. ibid. cap. 2, p. 1011. Theophr. hist. plant. lib. 3, cap. 9, p. 146.
(g) Theophr. ibid. lib 2, p. 113.
(h) Id. ibid. lib. 3, cap. 5, p. 124.

CHAPITRE LIX.

qu'ils n'ont pas dans les contrées voisines *(a)*. Ils doivent cet avantage moins à l'industrie des hommes qu'à l'influence du climat. Nous ignorons encore si cette influence corrigera l'aigreur de ces beaux fruits suspendus à ce citronnier; c'est un arbre qui a été récemment apporté de Perse à Athènes *(b)*.

Euthymène nous parloit avec plaisir des travaux de la campagne, avec transport des agrémens de la vie champêtre.

Un soir, assis à table devant sa maison, sous de superbes platanes qui se courboient au dessus de nos têtes, il nous disoit : Quand je me promène dans mon champ, tout rit, tout s'embellit à mes yeux. Ces moissons, ces arbres, ces plantes, n'existent que pour moi, ou plutôt que pour les malheureux dont je vais soulager les besoins. Quelquefois je me fais des illusions pour accroître mes jouïssances; il me semble alors que la terre porte son attention jusqu'à la délicatesse, et que les fruits sont annoncés par les fleurs, comme parmi nous les bienfaits doivent l'être par les grâces.

Une émulation sans rivalité, forme les liens qui m'unissent avec mes voisins. Ils viennent souvent se ranger autour de cette table, qui ne fut jamais entourée que de mes amis. La confiance et la franchise règnent dans nos entretiens. Nous nous communiquons nos découvertes; car, bien différens des autres artistes, qui ont des secrets *(c)*, chacun de nous est aussi jaloux d'instruire les autres que de s'instruire soi-même.

S'adressant ensuite à quelques habitans d'Athènes qui

(a) Aristot. problem. t. 2, p. 774.
(b) Antiphon. ap. Athen. lib. 3, cap. 7, p. 84. Salmas. exercit. in Plin. p. 956.
(c) Xenoph. memor. lib. 5, p. 858.

Digitized by Google

CHAPITRE LIX.

venoient d'arriver, il ajoutoit : Vous croyez être libres dans l'enceinte de vos murs; mais cette indépendance que les lois vous accordent, la tyrannie de la société vous la ravit sans pitié : des charges à briguer, et à remplir; des hommes puissans à ménager; des noirceurs à prévoir, et à éviter; des devoirs de bienséance plus rigoureux que ceux de la nature; une contrainte continuelle dans l'habillement, dans la démarche, dans les actions, dans les paroles; le poids insupportable de l'oisiveté; les lentes persécutions des importuns : il n'est aucune sorte d'esclavage qui ne vous tienne enchaînés dans ses fers.

Vos fêtes sont si magnifiques ! et les nôtres si gaies ! Vos plaisirs si superficiels et si passagers ! les nôtres si vrais et si constans ! Les dignités de la république imposent-elles des fonctions plus nobles que l'exercice d'un art sans lequel l'industrie et le commerce tomberoient en décadence *(a)*?

Avez-vous jamais respiré dans vos riches appartemens la fraîcheur de cet air qui se joue sous cette voûte de verdure? et vos repas, quelquefois si somptueux, valent-ils ces jattes de lait qu'on vient de traire, et ces fruits délicieux que nous avons cueillis de nos mains? Et quel goût ne prêtent pas à nos alimens, des travaux qu'il est si doux d'entreprendre, même dans les glaces de l'hiver, et dans les chaleurs de l'été *(b)*; dont il est si doux de se délasser, tantôt dans l'épaisseur des bois, au souffle des zéphyrs, sur un gazon qui invite au sommeil; tantôt auprès d'une flamme étincelante *(c)*, nourrie par des troncs d'arbres que je tire de mon domaine, au milieu de ma

(a) Xenoph. memor. lib. 5, p. 832.
(b) Id. ibid. p. 831.
(c) Id. ibid. p. 832.

CHAPITRE LIX.

femme et de mes enfans, objets toujours nouveaux de l'amour le plus tendre; au mépris de ces vents impétueux qui grondent autour de ma retraite, sans en troubler la tranquillité!

Ah! si le bonheur n'est que la santé de l'âme, ne doit-on pas le trouver dans les lieux où règne une juste proportion entre les besoins et les desirs, où le mouvement est toujours suivi du repos, et l'intérêt toujours accompagné du calme?

Nous eûmes plusieurs entretiens avec Euthymène. Nous lui dîmes que dans quelques-uns de ses écrits *(a)*, Xénophon proposoit d'accorder, non des récompenses en argent, mais quelques distinctions flatteuses à ceux qui cultiveroient le mieux leurs champs. Ce moyen répondit-il, pourroit encourager l'agriculture; mais la république est si occupée à distribuer des grâces à des hommes oisifs et puissans, qu'elle ne peut guère penser à des citoyens utiles et ignorés.

Etant partis d'Acharnes, nous remontâmes vers la Béotie. Nous vîmes en passant quelques châteaux entourés de murailles épaisses et de tours élevées, tels que ceux de Phylé, de Décélie, de Rhamnonte. Les frontières de l'Attique sont garanties de tous côtés par ces places fortes. On y entretient des garnisons; et en cas d'invasions, on ordonne aux habitans de la campagne de s'y réfugier *(b)*.

Rhamnonte est située auprès de la mer. Sur une éminence voisine, s'élève le temple de l'implacable Némésis, déesse de la vengeance. Sa statue haute de 10 coudées *, est de la main de Phidias, et mérite d'en être par la

---

(a) Xenoph. Hier. p. 916.
(b) Demosth. de fals. leg. p. 312. Id. de cor. p. 479.
* Environ 14 de nos pieds.

CHAPITRE LIX.

beauté du travail. Il employa un bloc de marbre de Paros, que les Perses avoient apporté en ces lieux pour dresser un trophée. Phidias n'y fit point inscrire son nom, mais celui de son élève Agoracrite qu'il aimoit beaucoup *(a)*.

De là nous descendîmes au bourg de Marathon. Ses habitans s'empressoient de nous raconter les principales circonstances de la victoire que les Athéniens, sous la conduite de Miltiade, y remportèrent autrefois contre les Perses. Ce célèbre évènement a laissé une telle impression dans leurs esprits, qu'ils croient entendre pendant la nuit, les cris des combattans et les hennissemens des chevaux *(b)*. Ils nous montroient les tombeaux des Grecs qui périrent dans la bataille; ce sont de petites colonnes sur lesquelles on s'est contenté de graver leurs noms. Nous nous prosternâmes devant celle que les Athéniens consacrèrent à la mémoire de Miltiade, après l'avoir laissé mourir dans un cachot. Elle n'est distinguée des autres, que parce qu'elle en est séparée *(c)*.

Pendant que nous approchions de Brauron, l'air retentissoit de cris de joie. On y célébroit la fête de Diane, divinité tutélaire de ce bourg *(d)*. Sa statue nous parut d'une haute antiquité; c'est la même, nous disoit-on, qu'Iphigénie rapporta de la Tauride *(e)*. Toutes les filles des Athéniens doivent être vouées à la Déesse, après qu'elles ont atteint leur cinquième année, avant qu'elles aient passé leur dixième *(f)*. Un grand nombre d'entre elles, amenées par leurs parens, et ayant à leur tête la

(a) Pausan. lib. 1, cap. 32, p. 80. Plin. lib. 36, cap. 5, p. 725. Suid. et Hesych. in Ῥαμν. Meurs. de popul. Attic. in Ῥαμν.

(b) Pausan. ibid. p. 79.

(c) Id. ibid.

(d) Meurs. de popul. Attic. in Βραυρ. Id. in Græc. fer. Castell. de fest. Græc.

(e) Pausan. ibid. cap. 23, p. 55; et cap. 33, p. 80.

(f) Aristoph. in Lysistr. v. 644. Schol. ibid. Harpocr. et Hesych. in Ἄρκ. et in Δεκάζ.

CHAPITRE LIX.

jeune prêtresse de Diane *(a)*, assistèrent aux cérémonies qu'elles embellissoient de leur présence, et pendant lesquelles des rhapsodes chantoient des fragmens de l'iliade *(b)*. Par une suite de leur dévouement, elles viennent, avant que de se marier, offrir des sacrifices à cette Déesse *(c)*.

On nous pressoit d'attendre encore quelques jours, pour être témoins d'une fête qui se renouvelle chaque cinquième année *(d)* en l'honneur de Bacchus, et qui, attirant dans ces lieux, la plupart des courtisanes d'Athènes, se célébroit avec autant d'éclat que de licence *(e)*. Mais la description qu'on nous en fit, ne servit qu'à nous en dégoûter, et nous allâmes voir les carrières du mont Pentélique, d'où l'on tire ce beau marbre blanc si renommé dans la Grèce, et si souvent mis en œuvre par les plus habiles statuaires *(f)*. Il semble que la nature s'est fait un plaisir de multiplier dans le même endroit les grands hommes, les grands artistes, et la matière la plus propre à conserver le souvenir des uns et des autres. Le mont Hymette *(g)*, et d'autres montagnes de l'Attique *(h)*, recèlent dans leur sein de semblables carrières.

Nous allâmes coucher à Prasies, petit bourg situé auprès de la mer. Son port, nommé Panorme, offre aux vaisseaux un asyle sûr et commode. Il est entouré de vallées et de collines charmantes, qui, dès le rivage même, s'élè-

---

(a) Dinarch. in Aristogit. p. 106. Demosth. in Conon. p. 1112.

(b) Hesych. in Βραυρ.

(c) Suid. in Ἀρκ.

(d) Poll. lib. 8, cap. 9, §. 107.

(e) Suid. in Βραυρ. Schol. in Demosth. orat. adv. Conon. p. 1415.

(f) Theophr. de lapid. §. 14. Strab. lib. 9, p. 399. Athen. lib. 13, cap. 6, p. 591. Pausan. lib. 1, cap. 32, p. 78; lib. 5, cap. 10, p. 398; lib. 8, cap. 28, p. 658, etc.

(g) Strab. ibid. Plin. lib. 17, cap. 1, t. 2, p. 48; lib. 36, cap. 3, t. 2, p. 724; et cap. 15, p. 744. Horat. lib. 2, od. 18.

(h) Xenoph. rat. redit. p. 920. Liv. lib. 31, cap. 26.

Digitized by Google

CHAPITRE LIX.

vent en amphithéâtre, et vont s'appuyer sur des montagnes couvertes de pins et d'autres espèces d'arbres *(a)*.

De là nous entrâmes dans une belle plaine qui fait partie d'un canton nommé Paralos* *(b)*. Elle est bordée de chaque côté d'un rang de collines, dont les sommets arrondis et séparés les uns des autres, semblent être l'ouvrage plutôt de l'art que de la nature *(c)*. Elle nous conduisit à Thoricos, place forte située sur les bords de la mer *(d)*. Et quelle fut notre joie, en apprenant que Platon étoit dans le voisinage, chez Théophile, un de ses anciens amis, qui l'avoit pressé pendant long-temps de venir à sa maison de campagne! Quelques-uns de ses disciples l'avoient accompagné dans ces lieux solitaires. Je ne sais quel tendre intérêt la surprise attache à ces rencontres fortuites; mais notre entrevue eut l'air d'une reconnoissance, et Théophile en prolongea la douceur en nous retenant chez lui.

Le lendemain à la pointe du jour, nous nous rendîmes au mont Laurium, où sont des mines d'argent qu'on exploite depuis un temps immémorial *(e)*. Elles sont si riches, qu'on n'y parvient jamais à l'extrémité des filons *(f)*, et qu'on pourroit y creuser un plus grand nombre de puits, si de pareils travaux n'exigeoient de fortes avances. Outre l'achat des instrumens, et la construction des maisons et des fourneaux, on a besoin de beaucoup d'esclaves, dont le prix varie à tout moment. Suivant qu'ils sont plus ou moins forts, plus ou moins âgés, ils coûtent 300 ou 600 drachmes**, et quelquefois davantage *(g)*. Quand

---

(a) Chandl. travels in Greece, p. 157.
* C'est-à-dire, maritime.
(b) Thucyd. lib. 2, cap. 55.
(c) Whel. a journ. p. 447.
(d) Xenoph. rat. redit. p. 928.
(e) Id. ibid. p. 924.
(f) Id. ibid. p. 927.
** 270 livres, ou 540 livres.
(g) Demosth. in Aphob. 1, p. 896.

CHAPITRE LIX.

on n'est pas assez riche pour en acheter, on fait un marché avec des citoyens qui en possèdent un grand nombre, et on leur donne pour chaque esclave une obole par jour *.

Tout particulier qui, par lui-même, ou à la tête d'une compagnie, entreprend une nouvelle fouille, doit en acheter la permission, que la république seule peut accorder *(a)*. Il s'adresse aux magistrats chargés du département des mines. Si sa proposition est acceptée, on l'inscrit dans un registre, et il s'oblige à donner, outre l'achat du privilége, la 24e. partie du profit *(b)*. S'il ne satisfait pas à ses obligations, la concession revient au fisc qui la met à l'encan *(c)*.

Autrefois les sommes provenues, soit de la vente, soit de la rétribution éventuelle des mines, étoient distribuées au peuple. Thémistocle obtint de l'assemblée générale qu'elles seroient destinées à construire des vaisseaux *(d)*. Cette ressource soutint la marine pendant la guerre du Péloponèse. On vit alors des particuliers s'enrichir par l'exploitation des mines. Nicias, si malheureusement célèbre par l'expédition de Sicile, louoit à un entrepreneur 1000 esclaves, dont il retiroit par jour 1000 oboles ou 166 drachmes $\frac{2}{3}$ **. Hipponicus, dans le même temps, en avoit 600 qui, sur le même pied, lui rendoient 600 oboles ou 100 drachmes par jour *** *(e)*. Suivant ce calcul, Xénophon proposoit au gouvernement de faire le commerce des esclaves destinés aux mines. Il eût suffi d'une première mise pour en acquérir 1200, et en aug-

---

* 3 sols.
(a) Demosth. in Pantæn. p. 992.
(b) Suid. in Ἀγράφ.
(c) Demosth. in Phænip. p. 1022.
(d) Plut. in Themist. t. 1, p. 113.
** 150 livres.
*** 90 livres.
(e) Xenoph. rat. redit. p. 925.

menter

menter successivement le nombre jusqu'à 10000. Il en auroit alors résulté tous les ans pour l'état, un bénéfice de 100 talens *(a)* *. Ce projet, qui pouvoit exciter l'émulation des entrepreneurs, ne fut point exécuté ; et vers la fin de cette guerre, on s'apperçut que les mines rendoient moins qu'auparavant *(b)*.

Divers accidens peuvent tromper les espérances des entrepreneurs, et j'en ai vu plusieurs qui s'étoient ruinés, faute de moyens et d'intelligence *(c)*. Cependant les lois n'avoient rien négligé pour les encourager ; le revenu des mines n'est point compté parmi les biens qui obligent un citoyen à contribuer aux charges extraordinaires de l'état *(d)* : des peines sont décernées contre les concessionnaires qui l'empêcheroient d'exploiter sa mine, soit en enlevant ses machines et ses instrumens, soit en mettant le feu à sa fabrique ou aux étais qu'on place dans les souterrains *(e)*, soit en anticipant sur son domaine ; car les concessions faites à chaque particulier, sont circonscrites dans des bornes qu'il n'est pas permis de passer *(f)*.

Nous pénétrâmes dans ces lieux humides et mal-sains *(g)*. Nous fûmes témoins de ce qu'il en coûte de peines, pour arracher, des entrailles de la terre, ces métaux qui sont destinés à n'être découverts et même possédés que par des esclaves.

Sur les flancs de la montagne, auprès des puits *(h)*, on a construit des forges et des fourneaux *(i)*, où l'on

---

(a) Xenoph. rat. redit. p. 926.
* 540000 livres.
(b) Id. memor. lib. 3, p. 773.
(c) Demosth. in Phænip. p. 1022 et 1025.
(d) Id. ibid.
(e) Poll. lib. 7, cap. 23, §. 98. Pet. leg. Att. p. 549.
(f) Demosth. in Pantæn. p. 992.
(g) Xenoph. ibid.
(h) Vitruv. lib. 7, cap. 7.
(i) Demosth. ibid. p. 988. Suid. et Harpocr. Καῖχ.

CHAPITRE LIX.

porte le minérai, pour séparer l'argent des matières avec lesquelles il est combiné *(a)*. Il l'est souvent avec une substance sablonneuse, rouge, brillante, dont on a tiré, pour la première fois, dans ces derniers temps, le cinabre artificiel *(b)* *.

On est frappé, quand on voyage dans l'Attique, du contraste que présentent les deux classes d'ouvriers qui travaillent à la terre. Les uns sans crainte et sans danger, recueillent sur sa surface le blé, le vin, l'huile et les autres fruits auxquels il leur est permis de participer; ils sont en général bien nourris, bien vêtus; ils ont des momens de plaisirs, et au milieu de leurs peines, ils respirent un air libre, et jouïssent de la clarté des cieux. Les autres, enfouis dans les carrières de marbre, ou dans les mines d'argent, toujours près de voir la tombe se fermer sur leurs têtes, ne sont éclairés que par des clartés funèbres, et n'ont autour d'eux qu'une atmosphère grossière et souvent mortelle. Ombres infortunées, à qui il ne reste de sentimens que pour souffrir, et de forces, que pour augmenter le faste des maîtres qui les tyrannisent! Qu'on juge d'après ce rapprochement, quelles sont les vraies richesses que la nature destinoit à l'homme.

Nous n'avions pas averti Platon de notre voyage aux mines; il voulut nous accompagner au cap de Sunium, éloigné d'Athènes d'environ 330 stades *(c)* **. On y voit un superbe temple consacré à Minerve, de marbre blanc, d'ordre dorique, entouré d'un péristyle, ayant, comme

---

(a) Phot. lex. man. in Κισσ.

(b) Theophr. de lapid. §. 104. Plin. lib. 33, cap. 7, t. 2, p. 624. Corsin. fast. Attic. t. 3, p. 262.

* Cette découverte fut faite vers l'an 405 avant J. C.

(c) Strab. lib. 9, p. 399.

** Environ 12 lieues $\frac{1}{2}$.

CHAPITRE LIX.

celui de Thésée, auquel il ressemble par sa disposition générale, 6 colonnes de front, et 13 de retour *(a)*.

Du sommet du promontoire, on distingue au bas de la montagne le port et le bourg de Sunium, qui est une des fortes places de l'Attique *(b)*. Mais un plus grand spectacle excitoit notre admiration. Tantôt nous laissions nos yeux s'égarer sur les vastes plaines de la mer, et se reposer ensuite sur les tableaux que nous offroient les îles voisines ; tantôt d'agréables souvenirs sembloient rapprocher de nous les îles qui se déroboient à nos regards. Nous disions : De ce côté de l'horizon, est Ténos, où l'on trouve des vallées si fertiles ; et Délos, où l'on célèbre des fêtes si ravissantes. Alexis me disoit tout bas : Voilà Céos, où je vis Glycère pour la première fois. Philoxène me montroit en soupirant, l'île qui porte le nom d'Hélène. C'étoit là que dix ans auparavant, ses mains avoient dressé, entre des myrtes et des cyprès, un monument à la tendre Coronis ; c'étoit là que depuis dix ans, il venoit à certains jours arroser de larmes ces cendres éteintes, et encore chères à son cœur. Platon sur qui les grands objets faisoient toujours une forte impression, sembloit attacher son âme sur les gouffres que la nature a creusés au fond des mers.

Cependant l'horizon se chargeoit au loin de vapeurs ardentes et sombres ; le soleil commençoit à pâlir ; la surface des eaux, unie et sans mouvement, se couvroit de couleurs lugubres, dont les teintes varioient sans cesse. Déja le ciel, tendu et fermé de toutes parts, n'offroit à nos yeux qu'une voûte ténébreuse que la flamme péné-

(a) Le Roi, ruines de la Grèce, part. 1, p. 24.

(b) Demosth. de cor. p. 479. Pausan. lib. 1, cap. 1, p. 2.

CHAPITRE LIX.

troit, et qui s'appesantissoit sur la terre. Toute la nature étoit dans le silence, dans l'attente, dans un état d'inquiétude qui se communiquoit jusqu'au fond de nos âmes. Nous cherchâmes un asyle dans le vestibule du temple, et bientôt nous vîmes la foudre briser à coups redoublés cette barrière de ténèbres et de feux suspendue sur nos têtes; des nuages épais rouler par masses dans les airs, et tomber en torrens sur la terre; les vents déchaînés fondre sur la mer, et la bouleverser dans ses abymes. Tout grondoit, le tonnerre, les vents, les flots, les antres, les montagnes; et de tous ces bruits réunis, il se formoit un bruit épouvantable qui sembloit annoncer la dissolution de l'univers. L'aquilon ayant redoublé ses efforts, l'orage alla porter ses fureurs dans les climats brûlans de l'Afrique. Nous le suivîmes des yeux, nous l'entendîmes mugir dans le lointain; le ciel brilla d'une clarté plus pure; et cette mer, dont les vagues écumantes s'étoient élevées jusqu'aux cieux, traînoit à peine ses flots jusque sur le rivage.

A l'aspect de tant de changemens inopinés et rapides, nous restâmes quelque temps immobiles et muets. Mais bientôt ils nous rappelèrent ces questions, sur lesquelles la curiosité des hommes s'exerce depuis tant de siècles: Pourquoi ces écarts et ces révolutions dans la nature? Faut-il les attribuer au hasard? mais d'où vient que sur le point de se briser mille fois, la chaîne intime des êtres se conserve toujours? Est-ce une cause intelligente qui excite et appaise les tempêtes? mais quel but se propose-t-elle? d'où vient qu'elle foudroie les déserts, et qu'elle épargne les nations coupables? De là nous remontions à l'existence des dieux, au débrouillement du chaos, à l'origine de l'univers. Nous nous égarions dans nos idées,

CHAPITRE LIX.

et nous conjurions Platon de les rectifier. Il étoit dans un recueillement profond ; on eût dit que la voix terrible et majestueuse de la nature retentissoit encore autour de lui. A la fin, pressé par nos prières, et par les vérités qui l'agitoient intérieurement, il s'assit sur un siége rustique, et nous ayant fait placer à ses côtés *, il commença par ces mots :

Foibles mortels que nous sommes *(a)* ! est-ce à nous de pénétrer les secrets de la divinité, nous, dont les plus sages ne sont auprès d'elle, que ce qu'un singe est auprès de nous *(b)* ? Prosterné à ses pieds, je lui demande de mettre dans ma bouche des discours qui lui soient agréables, et qui vous paroissent conformes à la raison *(c)*.

Si j'étois obligé de m'expliquer en présence de la multitude, sur le premier auteur de toutes choses, sur l'origine de l'univers et sur la cause du mal, je serois forcé de parler par énigmes *(d)* ; mais dans ces lieux solitaires, n'ayant que Dieu et mes amis pour témoins, j'aurai la douceur de rendre hommage à la vérité.

Le Dieu que je vous annonce, est un Dieu unique, immuable, infini *(e)*. Centre de toutes les perfections, source intarissable de l'intelligence et de l'être *(f)*, avant qu'il eût fait l'univers, avant qu'il eût déployé sa puissance au dehors, il étoit; car il n'a point eu de commencement *(g)* : il étoit en lui-même ; il existoit dans les profondeurs de l'éternité. Non, mes expressions ne répondent

* Voyez la planche relative à ce chapitre.

(a) Plat. in Tim. t. 3, p. 29.

(b) Heracl. ap. Plat. in Hipp. maj. t. 3, p. 289.

(c) Plat. in Tim. t. 3, p. 27.

(d) Id. epist. 2 ad Dionys. t. 3, p. 312. Id. in Tim. t. 3, p. 28.

(e) Id. in Phædon. t. 1, p. 78, etc.

(f) Id. in Cratyl. t. 1, p. 396.

(g) Tim. de anim. mund. ap. Plat. t. 3, p. 96. Plat. in Tim. passim. Id. in Phædon. t. 1, p. 78.

Digitized by Google

CHAPITRE LIX.

pas à la grandeur de mes idées, ni mes idées à la grandeur de mon sujet.

Également éternelle, la matière subsistoit dans une fermentation affreuse, contenant les germes de tous les maux, pleine de mouvemens impétueux, qui cherchoient à réunir ses parties, et de principes destructifs, qui les séparoient à l'instant ; susceptible de toutes les formes, incapable d'en conserver aucune : l'horreur et la discorde erroient sur ses flots bouillonnans *(a)*. La confusion effroyable que vous venez de voir dans la nature, n'est qu'une foible image de celle qui régnoit dans le chaos.

De toute éternité, Dieu par sa bonté infinie, avoit résolu de former l'univers, suivant un modèle toujours présent à ses yeux *(b)*, modèle immuable, incréé, parfait ; idée semblable à celle que conçoit un artiste, lorsqu'il convertit la pierre grossière en un superbe édifice ; monde intellectuel, dont ce monde visible n'est que la copie et l'expression *(c)*. Tout ce qui dans l'univers tombe sous nos sens, tout ce qui se dérobe à leur activité, étoit tracé d'une manière sublime dans ce premier plan ; et comme l'Etre suprême ne conçoit rien que de réel, on peut dire qu'il produisoit le monde, avant qu'il l'eût rendu sensible.

Ainsi existoient de toute éternité, Dieu auteur de tout bien, la matière principe de tout mal, et ce modèle suivant lequel Dieu avoit résolu d'ordonner la matière *(d)* *.

(a) Tim. de anim. mund. ap. Plat. t. 3, p. 94. Plat. in Tim. t. 3, p. 30, 51, etc. Diog. Laert. lib. 3, §. 69. Cicer. academ. lib. 1, t. 2, p. 70.

(b) Tim. ibid. p. 93. Plat. ibid. p. 29. Senec. epist. 65.

(c) Plat. ibid. p. 28.

(d) Tim. ibid. p. 94. Plut. de plac. philos. lib. 1, cap. 11, t. 2, p. 882. Id. de anim. procr. p. 1014. Diog. Laert. ibid. Bruck. hist. philos. t. 1, p. 678 et 691.

* Archytas avant Platon, avoit admis trois principes, Dieu, la matière et la forme. (Arch. ap. Stob. eclog. phys. lib. 1, p. 82).

Digitized by Google

CHAPITRE LIX.

Quand l'instant de cette grande opération fut arrivé, la sagesse éternelle donna ses ordres au chaos, et aussitôt toute la masse fut agitée d'un mouvement fécond et inconnu. Ses parties, qu'une haîne implacable divisoit auparavant, coururent se réunir, s'embrasser et s'enchaîner. Le feu brilla pour la première fois dans les ténèbres; l'air se sépara de la terre et de l'eau *(a)*. Ces quatre élémens furent destinés à la composition de tous les corps *(b)*.

Pour en diriger les mouvemens, Dieu qui avoit préparé une âme*, composée en partie de l'essence divine, et en partie de la substance matérielle *(c)*, la revêtit de la terre, des mers et de l'air grossier, au delà duquel il étendit les déserts des cieux. De ce principe intelligent, attaché au centre de l'univers *(d)*, partent comme des rayons de flamme, qui sont plus ou moins purs, suivant qu'ils sont plus ou moins éloignés de leur centre, qui s'insinuent dans les corps, et animent leurs parties, et qui, parvenus aux limites du monde, se répandent sur sa circonférence, et forment tout autour une couronne de lumière *(e)*.

A peine l'âme universelle eut-elle été plongée dans cet océan de matière qui la dérobe à nos regards *(f)*, qu'elle essaya ses forces, en ébranlant ce grand tout à plusieurs reprises, et que tournant rapidement sur elle-même, elle entraîna tout l'univers docile à ses efforts.

Si cette âme n'eût été qu'une portion pure de la substance divine, son action, toujours simple et constante, n'auroit imprimé qu'un mouvement uniforme à toute la masse.

(a) Plat. in Tim. t. 3, p. 53.
(b) Id. ibid. p. 32.
* Voyez la note à la fin du volume.
(c) Tim. de anim. mund. ap. Plat. t. 3, p. 95. Plat. ibid. p. 34.
(d) Tim. ibid. Plat. ibid. p. 36.
(e) Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 32, p. 19.
(f) Plat. ibid. p. 36.

CHAPITRE LIX.

Mais comme la matière fait partie de son essence, elle jeta de la variété dans la marche de l'univers. Ainsi, pendant qu'une impression générale, produite par la partie divine de l'âme universelle, fait tout rouler d'orient en occident dans l'espace de 24 heures, une impression particulière, produite par la partie matérielle de cette âme, fait avancer d'occident en orient, suivant certains rapports de célérité, cette partie des cieux où nagent les planètes *(a)*.

Pour concevoir la cause de ces deux mouvemens contraires, il faut observer que la partie divine de l'âme universelle est toujours en opposition avec la partie matérielle; que la première se trouve avec plus d'abondance vers les extrémités du monde, et la seconde dans les couches d'air qui environnent la terre *(b)*; et qu'enfin, lorsqu'il fallut mouvoir l'univers, la partie matérielle de l'âme, ne pouvant résister entièrement à la direction générale donnée par la partie divine, ramassa les restes du mouvement irrégulier qui l'agitoit dans le chaos, et parvint à le communiquer aux sphères qui entourent notre globe.

Cependant l'univers étoit plein de vie. Ce fils unique, ce dieu engendré *(c)*, avoit reçu la figure sphérique, la plus parfaite de toutes *(d)*. Il étoit assujetti au mouvement circulaire, le plus simple de tous, le plus convenable à sa forme *(e)*. L'Etre suprême jeta des regards de complaisance sur son ouvrage *(f)*; et l'ayant rapproché du modèle qu'il suivoit dans ses opérations, il reconnut avec plaisir que les traits principaux de l'original se retraçoient dans la copie.

(a) Tim. de anim. mund. ap. Plat. t. 3, p. 96. Plat. in Tim. t. 3, p. 38.
(b) Tim. ibid.
(c) Tim. ibid. p. 94. Bruck. hist. philos. t. 1, p. 705.
(d) Plat. ibid., p. 33.
(e) Id. ibid. p. 34.
(f) Id. ibid. p. 37.

Mais

CHAPITRE LIX.

Mais il en étoit un qu'elle ne pouvoit recevoir, l'éternité, attribut essentiel du monde intellectuel, et dont ce monde visible n'étoit pas susceptible. Ces deux mondes ne pouvant avoir les mêmes perfections, Dieu voulut qu'ils en eussent de semblables. Il fit le temps, cette image mobile *(a)* de l'immobile éternité *; le temps qui, commençant et achevant sans cesse le cercle des jours et des nuits, des mois et des années, semble ne connoître dans sa course ni commencement, ni fin, et mesurer la durée du monde sensible, comme l'éternité mesure celle du monde intellectuel; le temps enfin, qui n'auroit point laissé de traces de sa présence, si des signes visibles n'étoient chargés de distinguer ses parties fugitives, et d'enregistrer, pour ainsi dire, ses mouvemens *(b)*. Dans cette vue, l'Etre suprême alluma le soleil *(c)*, et le lança avec les autres planètes dans la vaste solitude des airs. C'est de là que cet astre inonde le ciel de sa lumière, qu'il éclaire la marche des planètes, et qu'il fixe les limites de l'année, comme la lune détermine celles des mois. L'étoile de Mercure et celle de Vénus, entraînées par la sphère à laquelle il préside, accompagnent toujours ses pas. Mars, Jupiter et Saturne ont aussi des périodes particulières et inconnues au vulgaire *(d)*.

Cependant l'auteur de toutes choses adressa la parole aux Génies à qui il venoit de confier l'administration des astres *(e)*. « Dieux, qui me devez la naissance, écou-
« tez mes ordres souverains. Vous n'avez pas de droits
« à l'immortalité; mais vous y participerez par le pou-

(a) Tim. de anim. mund. ap. Plat. t. 3, p. 97. Plat. in Tim. p. 37.

* Rousseau, dans son ode au prince Eugène, a pris cette expression de Platon.

(b) Plat. ibid. p. 38.

(c) Id. ibid. p 39.

(d) Tim. ibid. p. 96. Plat. ibid.

(e) Plat. ibid. p. 40 et 41.

CHAPITRE LIX.

« voir de ma volonté, plus forte que les liens qui unissent les parties dont vous êtes composés. Il reste, pour « la perfection de ce grand tout, à remplir d'habitans les « mers, la terre et les airs. S'ils me devoient immédiatement le jour, soustraits à l'empire de la mort, ils deviendroient égaux aux dieux mêmes. Je me repose donc « sur vous du soin de les produire. Dépositaires de ma « puissance, unissez à des corps périssables, les germes « d'immortalité que vous allez recevoir de mes mains. « Formez en particulier des êtres qui commandent aux « autres animaux, et vous soient soumis; qu'ils naissent « par vos ordres, qu'ils croissent par vos bienfaits; et « qu'après leur mort, ils se réunissent à vous, et partagent votre bonheur. »

Il dit, et soudain versant dans la coupe où il avoit pétri l'âme du monde, les restes de cette âme tenus en réserve, il en composa les âmes particulières; et joignant à celles des hommes une parcelle de l'essence divine *(a)*, il leur attacha des destinées irrévocables.

Alors il fut réglé qu'il naîtroit des mortels capables de connoître la divinité, et de la servir; que l'homme auroit la prééminence sur la femme; que la justice consisteroit à triompher des passions, et l'injustice à y succomber; que les justes iroient, dans le sein des astres, jouïr d'une félicité inaltérable; que les autres seroient métamorphosés en femmes; que si leur injustice continuoit, ils reparoîtroient sous différentes formes d'animaux, et qu'enfin ils ne seroient rétablis dans la dignité primitive de leur être, que lorqu'ils se seroient rendus dociles à la voix de la raison *(b)*.

(a) Tim. de anim. mund. ap. Plat. t. 3, p. 99.

(b) Plat. in Tim. t. 3, p. 42.

CHAPITRE LIX.

Après ces décrets immuables, l'Etre suprême sema les âmes dans les planètes; et ayant ordonné aux dieux inférieurs de les revêtir successivement de corps mortels, de pourvoir à leurs besoins, et de les gouverner, il rentra dans le repos éternel *(a)*.

Aussitôt les causes secondes ayant emprunté de la matière, des particules des quatre élémens, les attachèrent entre elles par des liens invisibles *(b)*, et arrondirent, autour des âmes, les différentes parties des corps destinés à leur servir de chars, pour les transporter d'un lieu dans un autre *(c)*.

L'âme immortelle et raisonnable fut placée dans le cerveau, dans la partie la plus éminente du corps, pour en régler les mouvemens *(d)*. Mais, outre ce principe divin, les dieux inférieurs formèrent une âme mortelle, privée de raison, où devoient résider la volupté qui attire les maux, la douleur qui fait disparoître les biens, l'audace et la peur qui ne conseillent que des imprudences, la colère si difficile à calmer, l'espérance si facile à séduire, et toutes les passions fortes, apanage nécessaire de notre nature. Elle occupe dans le corps humain, deux régions séparées par une cloison intermédiaire. La partie irascible, revêtue de force et de courage, fut placée dans la poitrine, où, plus voisine de l'âme immortelle, elle est plus à portée d'écouter la voix de la raison; où d'ailleurs tout concourt à modérer ses transports fougueux, l'air que nous respirons, les boissons qui nous désaltèrent, les vaisseaux même qui distribuent les liqueurs dans toutes les parties du corps. En effet, c'est par leur moyen, que

(a) Plat. in Tim. t. 3, p. 42.
(b) Id. ibid. p. 43.
(c) Id. ibid. p. 69.
(d) Tim. de anim. mund. ap. Plat. t. 3, p. 99 et 100. Plat. in Tim. p. 69.

CHAPITRE LIX.

la raison, instruite des efforts naissans de la colère, réveille tous les sens par ses menaces et par ses cris, leur défend de seconder les coupables excès du cœur, et le retient, malgré lui-même, dans la dépendance *(a)*.

Plus loin, et dans la région de l'estomac, fut enchaînée cette autre partie de l'âme mortelle, qui ne s'occupe que des besoins grossiers de la vie; animal avide et féroce, qu'on éloigna du séjour de l'âme immortelle, afin que ses rugissemens et ses cris n'en troublassent point les opérations. Cependant elle conserve toujours ses droits sur lui; et ne pouvant le gouverner par la raison, elle le subjugue par la crainte. Comme il est placé près du foie, elle peint, dans ce viscère brillant et poli, les objets les plus propres à l'épouvanter *(b)*. Alors il ne voit dans ce miroir, que des rides affreuses et menaçantes, que des spectres effrayans qui le remplissent de chagrin et de dégoût. D'autres fois, à ces tableaux funestes, succèdent des peintures plus douces et plus riantes. La paix règne autour de lui; et c'est alors que, pendant le sommeil, il prévoit les événemens éloignés. Car les dieux inférieurs, chargés de nous donner toutes les perfections dont nous étions susceptibles, ont voulu que cette portion aveugle et grossière de notre âme, fût éclairée par un rayon de vérité. Ce privilége ne pouvoit être le partage de l'âme immortelle, puisque l'avenir ne se dévoile jamais à la raison, et ne se manifeste que dans le sommeil, dans la maladie et dans l'enthousiasme *(c)*.

Les qualités de la matière, les phénomènes de la nature, la sagesse qui brille en particulier dans la dispo-

---

(a) Plat. in Tim. t. 3, p. 70.
(b) Id. ibid. p. 71.
(c) Id. ibid.

sition et dans l'usage des parties du corps humain, tant d'autres objets dignes de la plus grande attention, me mèneroient trop loin, et je reviens à celui que je m'étois d'abord proposé.

Dieu n'a pu faire, et n'a fait que le meilleur des mondes possibles *(a)*, parce qu'il travailloit sur une matière brute et désordonnée, qui sans cesse opposoit la plus forte résistance à sa volonté. Cette opposition subsiste encore aujourd'hui *(b)*; et de là les tempêtes, les tremblemens de terre, et tous les bouleversemens qui arrivent dans notre globe. Les dieux inférieurs en nous formant, furent obligés d'employer les mêmes moyens que lui *(c)*; et de là les maladies du corps, et celles de l'âme encore plus dangereuses. Tout ce qui est bien dans l'univers en général, et dans l'homme en particulier, dérive du Dieu suprême; tout ce qui s'y trouve de défectueux, vient du vice inhérent à la matière *(d)*.

(a) Plat. in Tim. t. 3, p. 30 et 56. Senec. epist. 65.

(b) Plat. in Theæt. t. 1, p. 176.

(c) Id. in Tim. t. 3, p. 44.

(d) Id. ibid. p. 47; et in politic. t. 2, p. 273.

FIN DU CHAPITRE CINQUANTE-NEUVIÈME.

Digitized by Google

CHAPITRE LX.

Evénemens remarquables arrivés en Grèce et en Sicile (depuis l'année 357, jusqu'à l'an 354 avant J. C.). Expédition de Dion. Jugement des généraux Timothée et Iphicrate. Commencement de la guerre sacrée.

CHAPITRE LX.

EXPÉDITION DE DION.

J'AI dit plus haut * que Dion, banni de Syracuse par le roi Denys son neveu et son beau-frère, s'étoit enfin déterminé à délivrer sa patrie du joug sous lequel elle gémissoit. En sortant d'Athènes il partit pour l'île de Zacynthe, rendez-vous des troupes qu'il rassembloit depuis quelque temps.

Il y trouva 3000 hommes, levés la plupart dans le Péloponèse, tous d'une valeur éprouvée et d'une hardiesse supérieure aux dangers *(a)*. Ils ignoroient encore leur destination, et quand ils apprirent qu'ils alloient attaquer une puissance défendue par 100000 hommes d'infanterie, 10000 de cavalerie, 400 galères, des places très fortes, des richesses immenses, et des alliances redoutables *(b)*, ils ne virent plus dans l'entreprise projetée, que le désespoir d'un proscrit qui veut tout sacrifier à sa vengeance. Dion leur représenta qu'il ne marchoit point contre le plus puissant empire de l'Europe, mais contre le plus

* Voyez le chapitre xxxiij de cet ouvrage.

(a) Plat. epist. 7, t. 3, p. 333. Aristot. rhet. cap. 9, t. 2, p. 623. Diod. Sic. lib. 16, p. 420.

(b) Diod. Sic. ibid. p. 413. Ælian. var. hist. lib. 6, cap. 12. Nep. in Dion. cap. 5.

mépriſable et le plus foible des souverains *(a)*. « Au reste, « ajouta-t-il, je n'avois pas besoin de soldats ; ceux de De- « nys seront bientôt à mes ordres. Je n'ai choisi que des « chefs, pour leur donner des exemples de courage, et « des leçons de discipline *(b)*. Je suis si certain de la ré- « volution, et de la gloire qui en doit rejaillir sur nous, « que, dussé-je périr à notre arrivée en Sicile, je m'esti- « merois heureux de vous y avoir conduits *(c)*. »

Ces discours avoient déja rassuré les esprits, lorsqu'une éclipse de lune leur causa de nouvelles alarmes * ; mais elles furent dissipées, et par la fermeté de Dion, et par la réponse du devin de l'armée, qui, interrogé sur ce phénomène, déclara que la puissance du roi de Syracuse étoit sur le point de s'éclipser *(d)*. Les soldats s'embarquèrent aussitôt au nombre de 800 *(e)*. Le reste des troupes devoit les suivre sous la conduite d'Héraclide. Dion n'avoit que deux vaisseaux de charge, et trois bâtimens plus légers, tous abondamment pourvus de provisions de guerre et de bouche *(f)*.

Cette petite flotte, qu'une tempête violente poussa vers les côtes d'Afrique, et sur des rochers où elle courut risque de se briser, aborda enfin au port de Minoa, dans la partie méridionale de la Sicile. C'étoit une place forte qui appartenoit aux Carthaginois. Le gouverneur, par amitié pour Dion, peut-être aussi pour fomenter des troubles utiles aux intérêts de Carthage, prévint les besoins des troupes fatiguées d'une pénible navigation. Dion vouloit

---

(a) Aristot. de rep. lib. 5, cap. 10, t. 2, p 404.
(b) Plut. in Dion. t. 1, p. 967.
(c) Aristot. ibid. p. 405.
* Cette éclipse arriva le 9 août de l'an 557 avant J. C. Voyez la note à la fin du volume.
(d) Plut. ibid. p. 968.
(e) Id. ibid. p. 967.
(f) Id. ibid. p. 968.

Digitized by Google

CHAPITRE LX.

leur ménager un repos nécessaire ; mais ayant appris que Denys s'étoit, quelques jours auparavant, embarqué pour l'Italie, elles conjurèrent leur général de les mener au plus tôt à Syracuse *(a)*.

Cependant le bruit de son arrivée se répandant avec rapidité dans toute la Sicile, la remplit de frayeur et d'espérance. Déja ceux d'Agrigente, de Géla, de Camarine, se sont rangés sous ses ordres. Déja ceux de Syracuse et des campagnes voisines accourent en foule. Il distribue à 5000 d'entre eux les armes qu'il avoit apportées du Péloponèse *(b)*. Les principaux habitans de la capitale, revêtus de robes blanches, le reçoivent aux portes de la ville *(c)*. Il entre à la tête de ses troupes qui marchent en silence, suivi de 50000 hommes, qui font retentir les airs de leurs cris *(d)*. Au son bruyant des trompettes, les cris s'appaisent, et le héraut qui le précède, annonce que Syracuse est libre, et la tyrannie détruite. A ces mots, des larmes d'attendrissement coulent de tous les yeux, et l'on n'entend plus qu'un mélange confus de clameurs perçantes, et de vœux adressés au ciel. L'encens des sacrifices brûle dans les temples et dans les rues. Le peuple, égaré par l'excès de ses sentimens, se prosterne devant Dion, l'invoque comme une divinité bienfaisante, répand sur lui des fleurs à pleines mains ; et ne pouvant assouvir sa joie, il se jette avec fureur sur cette race odieuse d'espions et de délateurs dont la ville étoit infectée, les saisit, se baigne dans leur sang, et ces scènes d'horreur ajoutent à l'alégresse générale *(e)*.

Dion continuoit sa marche auguste, au milieu des tables

(a) Plut. in Dion. t. 1, p. 969.
(b) Diod. Sic lib. 16, p. 414.
(c) Plut. ibid. p. 970.
(d) Diod. Sic. ibid. p. 415.
(e) Plut. ibid.

dressées

dressées de chaque côté dans les rues. Parvenu à la place publique, il s'arrête, et d'un endroit élevé, il adresse la parole au peuple, lui présente de nouveau la liberté, l'exhorte à la défendre avec vigueur, et le conjure de ne placer à la tête de la république, que des chefs en état de la conduire dans des circonstances si difficiles. On le nomme, ainsi que son frère Mégaclès : mais quelque brillant que fût le pouvoir dont on vouloit les revêtir, ils ne l'acceptèrent qu'à condition qu'on leur donneroit pour associés vingt des principaux habitans de Syracuse, dont la plupart avoient été proscrits par Denys.

Quelques jours après, ce prince informé trop tard de l'arrivée de Dion *(a)*, se rendit par mer à Syracuse, et entra dans la citadelle, autour de laquelle on avoit construit un mur qui la tenoit bloquée. Il envoya aussitôt des députés à Dion *(b)*, qui leur enjoignit de s'adresser au peuple. Admis à l'assemblée générale, ils cherchent à la gagner par les propositions les plus flatteuses. Diminution dans les impôts, exemption du service militaire dans les guerres entreprises sans son aveu; Denys promettoit tout, mais le peuple exigea l'abolition de la tyrannie pour première condition du traité.

Le Roi, qui méditoit une perfidie, traîna la négociation en longueur, et fit courir le bruit qu'il consentoit à se dépouiller de son autorité *(c)*; en même temps, il manda les députés du peuple, et les ayant retenus pendant toute la nuit, il ordonna une sortie à la pointe du jour. Les barbares qui composoient la garnison, attaquèrent le mur d'enceinte, en démolirent une partie, et repoussèrent les

(a) Plut. in Dion. t. 1, p. 969. Diod. Sic. lib. 16, p. 415.

(b) Plut. ibid. p. 971.

(c) Plut. ibid. Diod. Sic. ibid, p. 416. Polyæn. strateg. lib. 5, cap. 2, §. 7.

CHAPITRE LX.

troupes de Syracuse, qui, sur l'espoir d'un accommodement prochain, s'étoient laissé surprendre.

Dion, convaincu que le sort de l'empire dépend de cette fatale journée, ne voit d'autre ressource pour encourager les troupes intimidées, que de pousser la valeur jusqu'à la témérité. Il les appelle au milieu des ennemis, non de sa voix qu'elles ne sont plus en état d'entendre, mais par son exemple qui les étonne et qu'elles hésitent d'imiter. Il se jette seul à travers les vainqueurs, en terrasse un grand nombre, est blessé, porté à terre, et enlevé par des soldats Syracusains, dont le courage ranimé, prête au sien de nouvelles forces. Il monte aussitôt à cheval, rassemble les fuyards, et de sa main qu'une lance a percée, il leur montre le champ fatal qui, dans l'instant même, va décider de leur esclavage ou de leur liberté; il vole tout de suite au camp des troupes du Péloponèse, et les amène au combat. Les barbares, épuisés de fatigue, ne font bientôt plus qu'une foible résistance, et vont cacher leur honte dans la citadelle. Les Syracusains distribuèrent 100 mines * à chacun des soldats étrangers, qui d'une commune voix, décernèrent une couronne d'or à leur général *(a)*.

Denys comprit alors qu'il ne pouvoit triompher de ses ennemis, qu'en les désunissant, et résolut d'employer, pour rendre Dion suspect au peuple, les mêmes artifices dont on s'étoit autrefois servi pour le noircir auprès de lui. De là ces bruits sourds qu'il faisoit répandre dans Syracuse, ces intrigues et ces défiances dont il agitoit les familles, ces négociations insidieuses et cette correspondance funeste qu'il entretenoit, soit avec Dion, soit avec

* 9000 livres.

(a) Plut. in Dion. t. 1, p. 971.

CHAPITRE LX.

le peuple. Toutes ses lettres étoient communiquées à l'assemblée générale. Un jour il s'en trouva une qui portoit cette adresse : *A mon père.* Les Syracusains, qui la crurent d'Hipparinus fils de Dion, n'osoient en prendre connoissance; mais Dion l'ouvrit lui-même. Denys avoit prévu que s'il refusoit de la lire publiquement, il exciteroit de la défiance; que s'il la lisoit, il inspireroit de la crainte. Elle étoit de la main du Roi. Il en avoit mesuré les expressions; il y développoit tous les motifs qui devoient engager Dion à séparer ses intérêts de ceux du peuple; son épouse, son fils, sa sœur étoient renfermés dans la citadelle; Denys pouvoit en tirer une vengeance éclatante. A ces menaces succédoient des plaintes et des prières également capables d'émouvoir une âme sensible et généreuse. Mais le poison le plus amer étoit caché dans les paroles suivantes : « Rappelez-vous le zèle avec lequel vous « souteniez la tyrannie, quand vous étiez auprès de moi. « Loin de rendre la liberté à des hommes qui vous haïs- « sent, parce qu'ils se souviennent des maux dont vous « avez été l'auteur et l'instrument, gardez le pouvoir qu'ils « vous ont confié, et qui fait seul votre sureté, celle de « votre famille et de vos amis *(a)*. »

Denys n'eût pas retiré plus de fruit du gain d'une bataille que du succès de cette lettre. Dion parut, aux yeux du peuple, dans l'étroite obligation de ménager le tyran ou de le remplacer. Dès ce moment, il dut entrevoir la perte de son crédit; car dès que la confiance est entamée, elle est bientôt détruite.

Sur ces entrefaites arriva, sous la conduite d'Héraclide, la seconde division des troupes du Péloponèse. Héraclide

(a) Plut. in Dion. t. 1, p. 972. Polyæn. strateg. lib. 5, cap. 2, §. 8.

CHAPITRE LX.

qui jouïssoit d'une grande considération à Syracuse *(a)*, ne sembloit destiné qu'à augmenter les troubles d'un état. Son ambition formoit des projets que sa légèreté ne lui permettoit pas de suivre. Il trahissoit tous les partis, sans assurer le triomphe du sien, et il ne réussit qu'à multiplier des intrigues inutiles à ses vues. Sous les tyrans, il avoit rempli avec distinction les premiers emplois de l'armée. Il s'étoit ensuite uni avec Dion, éloigné, rapproché de lui. Il n'avoit ni les vertus, ni les talens de ce grand homme, mais il le surpassoit dans l'art de gagner les cœurs *(b)*. Dion les repoussoit par un froid accueil, par la sévérité de son maintien et de sa raison; ses amis l'exhortoient vainement à se rendre plus liant et plus accessible; c'étoit en vain que Platon lui disoit dans ses lettres, que pour être utile aux hommes il falloit commencer par leur être agréable *(c)*. Héraclide plus facile, plus indulgent, parce que rien n'étoit sacré pour lui, corrompoit les orateurs par ses largesses, et la multitude par ses flatteries. Elle avoit déja résolu de se jeter entre ses bras; et dès la première assemblée, elle lui donna le commandement des armées navales. Dion survint à l'instant; il représenta que la nouvelle charge n'étoit qu'un démembrement de la sienne, obtint la révocation du décret, et le fit ensuite confirmer dans une assemblée plus régulière qu'il avoit eu soin de convoquer. Il voulut de plus qu'on ajoutât quelques prérogatives à la place de son rival, et se contenta de lui faire des reproches en particulier *(d)*.

Héraclide affecta de paroître sensible à ce généreux pro-

(a) Diod. Sic. lib. 16, p. 419.
(b) Plut. in Dion. t. 1, p. 972.
(c) Plat. epist. 4, t. 3, p. 321.
(d) Plut. ibid.

CHAPITRE LX.

cédé. Assidu, rampant auprès de Dion, il prévenoit, épioit, exécutoit ses ordres avec l'empressement de la reconnoissance, tandis que par des brigues secrètes, il opposoit à ses desseins des obstacles invincibles. Dion proposoit-il des voies d'accommodement avec Denys? on le soupçonnoit d'intelligence avec ce prince; cessoit-il d'en proposer? on disoit qu'il vouloit éterniser la guerre, afin de perpétuer son autorité *(a)*.

Ces accusations absurdes éclatèrent avec plus de force, après que la flotte des Syracusains eut mis en fuite celle du Roi, commandée par Philistus *. La galère de ce général ayant échoué sur la côte, il eut le malheur de tomber entre les mains d'une populace irritée, qui fit précéder son supplice de traitemens barbares, jusqu'à le traîner ignominieusement dans les rues *(b)*. Denys eût éprouvé le même sort, s'il n'avoit remis la citadelle à son fils Apollocrate, et trouvé le moyen de se sauver en Italie, avec ses femmes et ses trésors. Enfin Héraclide qui, en qualité d'amiral, auroit dû s'opposer à sa fuite, voyant les habitans de Syracuse animés contre lui, eut l'adresse de détourner l'orage sur Dion, en proposant tout-à-coup le partage des terres *(c)*.

Cette proposition, source éternelle de divisions dans plusieurs états républicains, fut reçue avec avidité de la part de la multitude, qui ne mettoit plus de bornes à ses prétentions. La résistance de Dion excita une révolte, et dans un instant effaça le souvenir de ses services. Il fut décidé qu'on procéderoit au partage des terres, qu'on

---

(a) Plut. in Dion. t. 1, p. 973.

* Sous l'archontat d'Elpinès, l'an $\frac{356}{355}$ avant J. C. (Diod. Sic. lib. 16. p. 419).

(b) Plut. ibid. p. 974. Diod. Sic. ibid. p. 419.

(c) Plut. ibid.

CHAPITRE XL.

réformeroit les troupes du Péloponèse, et que l'administration des affaires seroit confiée à 25 nouveaux magistrats, parmi lesquels on nomma Héraclide *(a)*.

Il ne s'agissoit plus que de déposer et de condamner Dion. Comme on craignoit les troupes étrangères dont il étoit entouré, on tenta de les séduire par les plus magnifiques promesses. Mais ces braves guerriers, qu'on avoit humiliés en les privant de leur solde, qu'on humilioit encore plus en les jugeant capables d'une trahison, placèrent leur général au milieu d'eux, et traversèrent la ville, poursuivis et pressés par tout le peuple; ils ne répondirent à ses outrages que par des reproches d'ingratitude et de perfidie, pendant que Dion employoit, pour le calmer, des prières et des marques de tendresse. Les Syracusains honteux de l'avoir laissé échapper, envoyèrent pour l'inquiéter dans sa retraite, des troupes qui prirent la fuite, dès qu'il eut donné le signal du combat.

Il se retira sur les terres des Léontins *(b)*, qui non-seulement se firent un honneur de l'admettre, ainsi que ses compagnons, au nombre de leurs concitoyens, mais qui, par une noble générosité, voulurent encore lui ménager une satisfaction éclatante. Après avoir envoyé des ambassadeurs à Syracuse, pour se plaindre de l'injustice exercée contre les libérateurs de la Sicile, et reçu les députés de cette ville chargés d'accuser Dion, ils convoquèrent leurs alliés. La cause fut discutée dans la diète, et la conduite des Syracusains, condamnée d'une commune voix.

Loin de souscrire à ce jugement, ils se félicitoient de s'être à-la-fois délivrés des deux tyrans qui les avoient successivement opprimés; et leur joie s'accrut encore par

(a) Plut. in Dion. t. 1, p. 975.

(b) Plut. ibid. Diod. Sic. lib. 16, p. 420.

CHAPITRE LX.

quelques avantages remportés sur les vaisseaux du Roi, qui venoient d'approvisionner la citadelle, et d'y jeter des troupes commandées par Nypsius de Naples *(a)*.

Ce général habile crut s'appercevoir que le moment de subjuguer les rebelles étoit enfin arrivé. Rassurés par leurs foibles succès, et encore plus par leur insolence, les Syracusains avoient brisé tous les liens de la subordination et de la décence. Leurs jours se dissipoient dans les excès de la table, et leurs chefs se livroient à des désordres qu'on ne pouvoit plus arrêter. Nypsius sort de la citadelle, renverse le mur dont on l'avoit une seconde fois entourée, s'empare d'un quartier de la ville, et le met au pillage. Les troupes de Syracuse sont repoussées, les habitans égorgés, leurs femmes et leurs enfans chargés de fers, et menés à la citadelle. On s'assemble, on délibère en tumulte; la terreur a glacé les esprits, et le désespoir ne trouve plus de ressource. Dans ce moment quelques voix s'élèvent, et proposent le rappel de Dion et de son armée. Le peuple aussitôt le demande à grands cris: « Qu'il paroisse; que les dieux nous le ramènent, « qu'il vienne nous enflammer de son courage *(b)*. »

Des députés choisis font une telle diligence, qu'ils arrivent avant la fin du jour chez les Léontins. Ils tombent aux pieds de Dion, le visage baigné de larmes, et l'attendrissent par la peinture des maux qu'éprouve sa patrie. Introduits devant le peuple, les deux principaux ambassadeurs conjurent les assistans de sauver une ville trop digne de leur haine et de leur pitié.

Quand ils eurent achevé, un morne silence régna dans

(a) Plut. in Dion. t. 1, p. 976. Diod. Sic. lib. 16, p. 420.

(b) Plut. ibid. Diod. Sic. ibid. p. 422.

Digitized by Google

CHAPITRE LX.

l'assemblée. Dion voulut le rompre, mais les pleurs lui coupoient la parole. Encouragé par ses troupes qui partageoient sa douleur: « Guerriers du Péloponèse, dit-il, « et vous, fidèles alliés, c'est à vous de délibérer sur ce « qui vous regarde. De mon côté, je n'ai pas la liberté « du choix ; Syracuse va périr, je dois la sauver ou m'en- « sevelir sous ses ruines ; je me range au nombre de ses « députés, et j'ajoute : Nous fûmes les plus imprudens, « et nous sommes les plus infortunés des hommes. Si « vous êtes touchés de nos remords, hâtez-vous de se- « courir une ville que vous avez sauvée une première « fois ; si vous n'êtes frappés que de nos injustices, « puissent du moins les dieux récompenser le zèle et « la fidélité dont vous m'avez donné des preuves si tou- « chantes! et n'oubliez jamais ce Dion, qui ne vous aban- « donna point quand sa patrie fut coupable, et qui ne « l'abandonne pas quand elle est malheureuse. »

Il alloit poursuivre; mais tous les soldats émus s'écrient à-la-fois : « Mettez-vous à notre tête ; allons délivrer Sy- « racuse » ; les ambassadeurs pénétrés de joie et de reconnoissance, se jettent à leur cou, et bénissent mille fois Dion, qui ne donne aux troupes que le temps de prendre un léger repas *(a)*.

A peine est-il en chemin, qu'il rencontre de nouveaux députés, dont les uns le pressent d'accélérer sa marche, les autres de la suspendre. Les premiers parloient au nom de la plus saine partie des citoyens ; les seconds, au nom de la faction opposée. Les ennemis s'étant retirés, les orateurs avoient reparu, et semoient la division dans les esprits. D'un côté le peuple, entraîné par leurs cla-

(a) Plut. in Dion. t. 1, p. 977.

meurs,

meurs, avoit résolu de ne devoir sa liberté qu'à lui-même, et de se rendre maître des portes de la ville, pour exclure tout secours étranger ; d'un autre côté, les gens sages, effrayés d'une si folle présomption, sollicitoient vivement le retour des soldats du Péloponèse *(a)*.

Dion crut ne devoir ni s'arrêter ni se hâter. Il s'avançoit lentement vers Syracuse, et n'en étoit plus qu'à 60 stades *, lorsqu'il vit arriver coup sur coup des courriers de tous les partis, de tous les ordres de citoyens, d'Héraclide même, son plus cruel ennemi. Les assiégés avoient fait une nouvelle sortie ; les uns achevoient de détruire le mur de circonvallation ; les autres, comme des tigres ardens, se jetoient sur les habitans, sans distinction d'âge ni de sexe ; d'autres enfin pour opposer une barrière impénétrable aux troupes étrangères, lançoient des tisons et des dards enflammés sur les maisons voisines de la citadelle *(b)*.

A cette nouvelle, Dion précipite ses pas. Il apperçoit déja les tourbillons de flamme et de fumée qui s'élèvent dans les airs ; il entend les cris insolens des vainqueurs, les cris lamentables des habitans. Il paroît : son nom retentit avec éclat dans tous les quartiers de la ville. Le peuple est à ses genoux, et les ennemis étonnés se rangent en bataille au pied de la citadelle *(c)*. Ils ont choisi ce poste, afin d'être protégés par les débris presque inaccessibles du mur qu'ils viennent de détruire, et encore plus par cette enceinte épouvantable de feux que leur fureur s'est ménagée.

Pendant que les Syracusains prodiguoient à leur géné-

(a) Plut. in Dion. t. 1, p. 977.
* Environ deux lieues et un quart.
(b) Id. ibid.
(c) Id. ibid. p. 978.

CHAPITRE LX.

ral les mêmes acclamations, les mêmes titres de sauveur et de dieu dont ils l'avoient accueilli dans son premier triomphe, ses troupes divisées en colonnes, et entraînées par son exemple, s'avançoient en ordre à travers les cendres brûlantes, les poutres enflammées, le sang et les cadavres dont les places et les rues étoient couvertes; à travers l'affreuse obscurité d'une fumée épaisse, et la lueur, encore plus affreuse, des feux dévorans; parmi les ruines des maisons qui s'écrouloient avec un fracas horrible à leurs côtés ou sur leurs têtes. Parvenues au dernier retranchement, elles le franchirent avec le même courage, malgré la résistance opiniâtre et féroce des soldats de Nypsius, qui furent taillés en pièces, ou contraints de se renfermer dans la citadelle.

Le jour suivant, les habitans, après avoir arrêté les progrès de l'incendie, se trouvèrent dans une tranquillité profonde. Les orateurs et les autres chefs de factions s'étoient exilés d'eux-mêmes, à l'exception d'Héraclide et de Théodote son oncle. Ils connoissoient trop Dion, pour ignorer qu'ils le désarmeroient par l'aveu de leur faute. Ses amis lui représentoient avec chaleur qu'il ne déracineroit jamais du sein de l'état, l'esprit de sédition, pire que la tyrannie, s'il refusoit d'abandonner les deux coupables aux soldats, qui demandoient leur supplice; mais il répondit avec douceur : « Les autres généraux passent « leur vie dans l'exercice des travaux de la guerre, pour « se ménager un jour des succès qu'ils ne doivent sou- « vent qu'au hasard. Élevé dans l'école de Platon, j'ai « appris à dompter mes passions; et pour m'assurer d'une « victoire que je ne puisse attribuer qu'à moi-même, « je dois pardonner et oublier les offenses. Eh quoi! « parce qu'Héraclide a dégradé son âme par sa perfidie

CHAPITRE LX.

« et ses méchancetés, faut-il que la colère et la vengeance « souillent indignement la mienne? Je ne cherche point « à le surpasser par les avantages de l'esprit et du pou- « voir; je veux le vaincre à force de vertus, et le rame- « ner à force de bienfaits *(a)*. »

Cependant il serroit la citadelle de si près, que la garnison, faute de vivres, n'observoit plus aucune discipline. Apollocrate, obligé de capituler, obtint la permission de se retirer avec sa mère, sa sœur et ses effets, qu'on transporta sur cinq galères. Le peuple accourut sur le rivage pour contempler un si doux spectacle, et jouïr paisiblement de ce beau jour, qui éclairoit enfin la liberté de Syracuse, la retraite du rejeton de ses oppresseurs, et l'entière destruction de la plus puissante des tyrannies *(b)*.

Apollocrate alla joindre son père Denys qui étoit alors en Italie. Après son départ, Dion entra dans la citadelle. Aristomaque sa sœur, Hipparinus son fils, vinrent au devant de lui, et reçurent ses premières caresses. Arété les suivoit, tremblante, éperdue, desirant et craignant de lever sur lui ses yeux couverts de larmes. Aristomaque, l'ayant prise par la main : « Comment vous exprimer, dit- « elle à son frère, tout ce que nous avons souffert pen- « dant votre absence? Votre retour et vos victoires nous « permettent enfin de respirer. Mais hélas! ma fille, con- « trainte aux dépens de son bonheur et du mien, de « contracter un nouvel engagement, ma fille est mal- « heureuse au milieu de la joie universelle. De quel œil « regardez-vous la fatale nécessité où la réduisit la cruauté

(a) Plut. in Dion. t. 1, p. 978.

(b) Id. ibid. p. 980. Demosth. in Leptin. p. 565.

CHAPITRE LX.

« du tyran ? Doit-elle vous saluer comme son oncle ou « comme son époux ? » Dion ne pouvant retenir ses pleurs, embrassa tendrement son épouse, et lui ayant remis son fils, il la pria de partager l'humble demeure qu'il s'étoit choisie. Car il ne vouloit pas habiter le palais des rois *(a)*.

Mon dessein n'étoit pas de tracer l'éloge de Dion. Je voulois simplement rapporter quelques-unes de ses actions. Quoique l'intérêt qu'elles m'inspirent m'ait peut-être déja mené trop loin, je ne puis cependant résister au plaisir de suivre, jusqu'à la fin de sa carrière, un homme qui, placé dans tous les états, dans toutes les situations, fut toujours aussi différent des autres, que semblable à lui-même, et dont la vie fourniroit les plus beaux traits à l'histoire de la vertu.

Après tant de triomphes, il voulut s'acquitter en public et en particulier, de ce qu'il devoit aux compagnons de ses travaux et aux citoyens qui avoient hâté la révolution. Il fit part aux uns de sa gloire, aux autres de ses richesses : simple, modeste dans son habillement, à sa table, dans tout ce qui le concernoit, il ne se permettoit d'être magnifique, que dans l'exercice de sa générosité. Tandis qu'il forçoit l'admiration, non-seulement de la Sicile, mais encore de Carthage et de la Grèce entière ; tandis que Platon l'avertissoit dans une de ses lettres, que toute la terre avoit les yeux attachés sur lui *(b)*, il les fixoit sur ce petit nombre de spectateurs éclairés, qui, ne comptant pour rien, ni ses exploits, ni ses succès, l'attendoient au moment de la prospérité, pour lui accorder leur estime ou leur mépris *(c)*.

(a) Plut. in Dion. t. 1, p. 980.
(b) Plat. epist. 4, t. 3, p. 320.
(c) Plut. ibid. p. 981.

Digitized by Google

De son temps, en effet, les philosophes avoient conçu le projet de travailler sérieusement à la réformation du genre humain. Le premier essai devoit se faire en Sicile. Dans cette vue, ils entreprirent d'abord de façonner l'âme du jeune Denys, qui trompa leurs espérances. Dion les avoit depuis relevées, et plusieurs disciples de Platon l'avoient suivi dans son expédition *(a)*. Déja, d'après leurs lumières, d'après les siennes, d'après celles de quelques Corinthiens attirés par ses soins à Syracuse, il traçoit le plan d'une république qui concilieroit tous les pouvoirs et tous les intérêts. Il préféroit un gouvernement mixte, où la classe des principaux citoyens balanceroit la puissance du souverain et celle du peuple. Il vouloit même que le peuple ne fût appelé aux suffrages, que dans certaines occasions, comme on le pratique à Corinthe *(b)*.

Il n'osoit cependant commencer son opération, arrêté par un obstacle presque invincible. Héraclide ne cessoit, depuis leur réconciliation, de le tourmenter par des intrigues ouvertes ou cachées. Comme il étoit adoré de la multitude, il ne devoit pas adopter un projet qui détruisoit la démocratie. Les partisans de Dion lui proposèrent plus d'une fois de se défaire de cet homme inquiet et turbulent. Il avoit toujours résisté ; mais à force d'importunités, on lui arracha son aveu *(c)*. Les Syracusains se soulevèrent, et quoiqu'il parvint à les appaiser, ils lui surent mauvais gré d'un consentement que les circonstances semboient justifier aux yeux de la politique, mais qui remplit son âme de remords, et répandit l'amertume sur le reste de ses jours.

(a) Plut. in Dion. t. 1, p. 967.
(b) Plat. epist. 7, t. 3, p. 335. Plut. in Dion. t. 1, p. 981.
(c) Plut. ibid. Nep. in Dion. cap. 6.

CHAPITRE LX.

Délivré de cet ennemi, il en trouva bientôt un autre, plus perfide et plus dangereux. Dans le séjour qu'il fit à Athènes, un des citoyens de cette ville, nommé Callippe, le reçut dans sa maison, obtint son amitié dont il n'étoit pas digne *(a)*, et le suivit en Sicile. Parvenu aux premiers grades militaires, il justifia le choix du général, et gagna la confiance des troupes.

Après la mort d'Héraclide, il s'apperçut qu'il ne lui en coûteroit qu'un forfait, pour se rendre maître de la Sicile. La multitude avoit besoin d'un chef qui flattât ses caprices. Elle craignoit de plus en plus que Dion ne la dépouillât de son autorité pour s'en revêtir, ou la transporter à la classe des riches. Parmi les gens éclairés, les politiques conjecturoient qu'il ne résisteroit pas toujours à l'attrait d'une couronne *(b)*, et lui faisoient un crime de leurs soupçons. La plupart de ces guerriers qu'il avoit amenés du Péloponèse, et que l'honneur attachoit à sa suite, avoient péri dans les combats *(c)*. Enfin, tous les esprits, fatigués de leur inaction et de ses vertus, regrettoient la licence et les factions qui avoient pendant si longtemps exercé leur activité.

D'après ces notions, Callippe ourdit sa trame insidieuse. Il commença par entretenir Dion des murmures vrais ou supposés que les troupes, disoit-il, laissoient quelquefois échapper; il se fit même autoriser à sonder la disposition des esprits. Alors il s'insinue auprès des soldats ; il les anime, et communique ses vues à ceux qui répondent à ses avances. Ceux qui les rejetoient avec indignation, avoient beau dénoncer à leur général les menées secrètes

(a) Plat. epist. 7, t. 3, p. 333 et 334. Plut. in Dion. t. 1, p. 981.

(b) Plut. in Brut. t. 1, p. 1010.

(c) Id. in Dion. t. 1, p. 981.

de Callippe; il n'en étoit que plus touché des démarches d'un ami si fidèle *(a)*.

CHAPITRE LX.

La conjuration faisoit tous les jours des progrès, sans qu'il daignât y prêter la moindre attention. Il fut ensuite frappé des indices qui lui en venoient de toutes parts, et qui, depuis quelque temps, alarmoient sa famille. Mais tourmenté du souvenir toujours présent de la mort d'Héraclide, il répondit qu'il aimoit mieux périr mille fois, que d'avoir sans cesse à se prémunir contre ses amis et ses ennemis *(b)*.

Il ne médita jamais assez sur le choix des premiers *(c)*; et quand il se convainquit lui-même que la plupart d'entre eux étoient des âmes lâches et corrompues, il ne fit aucun usage de cette découverte, soit qu'il ne les jugeât pas capables d'un excès de scélératesse *(d)*, soit qu'il crût devoir s'abandonner à sa destinée. Il étoit sans doute alors dans un de ces momens où la vertu même est découragée par l'injustice et la méchanceté des hommes.

Comme son épouse et sa sœur suivoient avec ardeur les traces de la conspiration, Callippe se présenta devant elles, fondant en larmes; et pour les convaincre de son innocence, il demanda d'être soumis aux plus rigoureuses épreuves. Elles exigèrent le grand serment.

C'est le seul qui inspire de l'effroi aux scélérats mêmes: il le fit à l'instant. On le conduisit dans les souterrains du temple de Cérès et de Proserpine. Après les sacrifices prescrits, revêtu du manteau de l'une de ces déesses et tenant une torche ardente, il les prit à témoins de son innocence, et prononça des imprécations horribles contre

(a) Plut. in Dion. t. 1, p. 982. Nep. in Dion. cap. 8.
(b) Plut. ibid.
(c) Plat. epist. 7, t. 3. p. 333.
(d) Id. ibid. p 351.

CHAPITRE LX.

les parjures. La cérémonie étant finie, il alla tout préparer pour l'exécution de son projet *(a)*.

Il choisit le jour de la fête de Proserpine; et s'étant assuré que Dion n'étoit pas sorti de chez lui, il se mit à la tête de quelques soldats de l'île de Zacynthe *(b)*: les uns entourèrent la maison; les autres pénétrèrent dans une pièce au rez-de-chaussée, où Dion s'entretenoit avec plusieurs de ses amis, qui n'osèrent exposer leurs jours pour sauver les siens. Les conjurés, qui s'étoient présentés sans armes, se précipitèrent sur lui, et le tourmentèrent long-temps, dans le dessein de l'étouffer. Comme il respiroit encore, on leur jeta par la fenêtre un poignard qu'ils lui plongèrent dans le cœur *(c)*. Quelques-uns prétendent que Callippe avoit tiré son épée, et n'avoit pas osé frapper son ancien bienfaiteur *(d)*. C'est ainsi que mourut Dion, âgé d'environ 55 ans, la 4e. année après son retour en Sicile *(e)* *.

Sa mort produisit un changement soudain à Syracuse. Les habitans, qui commençoient à le détester comme un tyran, le pleurèrent comme l'auteur de leur liberté. On lui fit des funérailles aux dépens du trésor public, et son tombeau fut placé dans le lieu le plus éminent de la ville *(f)*.

Cependant, à l'exception d'une légère émeute, où il y eut du sang répandu, qui ne fut pas celui des coupables, personne n'osa d'abord les attaquer *(g)*, et Callippe recueillit paisiblement le fruit de son crime. Peu de temps après, les amis de Dion se réunirent pour le

(a) Plut. in Dion. t. 1, p. 982. Nep. in Dion. cap. 8.
(b) Diod. Sic. lib. 16, p. 432.
(c) Plut. ibid. p. 983. Nep. ibid. cap. 9.
(d) Plat. epist. 7, t. 3, p. 334.
(e) Nep. ibid. cap. 10.
* L'an 353 avant J. C.
(f) Id. ibid.
(g) Plut. in Brut. t. 1, p. 1011.

venger,

CHAPITRE LX.

venger, et furent vaincus. Callippe, défait à son tour par Hipparinus, frère de Denys *(a)*, Callippe, par-tout haï et repoussé, contraint de se réfugier en Italie, avec un reste de brigands attachés à sa destinée, périt enfin accablé de misère, treize mois après la mort de Dion, et fut, à ce qu'on prétend, percé du même poignard qui avoit arraché la vie à ce grand homme *(b)*.

Pendant qu'on cherchoit à détruire la tyrannie en Sicile, Athènes qui se glorifie tant de sa liberté, s'épuisoit en vains efforts pour remettre sous le joug les peuples qui, depuis quelques années, s'étoient séparés de son alliance *. Elle résolut de s'emparer de Byzance; et dans ce dessein, elle fit partir 120 galères, sous le commandement de Timothée, d'Iphicrate et de Charès. Ils se rendirent à l'Hellespont, où la flotte des ennemis, qui étoit à-peu-près d'égale force, les atteignit bientôt. On se disposoit de part et d'autre au combat, lorsqu'il survint une tempête violente: Charès n'en proposa pas moins d'attaquer; et comme les deux autres généraux, plus habiles et plus sages, s'opposèrent à son avis, il dénonça hautement leur résistance à l'armée, et saisit cette occasion pour les perdre. A la lecture des lettres où il les accusoit de trahison, le peuple, enflammé de colère, les rappela sur le champ, et fit instruire leur procès *(c)*.

JUGEMENT DE TIMOTHÉE ET D'IPHICRATE.

Les victoires de Timothée, 75 villes qu'il avoit réunies à la république *(d)*, les honneurs qu'on lui avoit autrefois déférés, sa veillesse, la bonté de sa cause, rien ne put le dérober à l'iniquité des juges: condamné à une amende

(a) Diod. Sic. lib. 16, p. 436.
(b) Plut. in Dion. t. 1, p. 983.
* Voyez le chapitre xxiij de cet ouvrage.
(c) Diod. Sic. ibid. p. 424.
(d) Æschin. de fals. legat. p. 406.

CHAPITRE LX.

de 100 talens *, qu'il n'étoit pas en état de payer, il se retira dans la ville de Chalcis en Eubée *(a)*, plein d'indignation contre des citoyens qu'il avoit si souvent enrichis par ses conquêtes, et qui, après sa mort, laissèrent éclater un repentir aussi infructueux que tardif *(b)*. Il paya, dans cette circonstance, le salaire du mépris qu'il eut toujours pour Charès. Un jour qu'on procédoit à l'élection des généraux, quelques orateurs mercenaires, pour exclure Iphicrate et Timothée, faisoient valoir Charès : ils lui attribuoient les qualités d'un robuste athlète. Il est dans la vigueur de l'âge, disoient-ils, et d'une force à supporter les plus rudes fatigues. « C'est « un tel homme qu'il faut à l'armée. Sans doute, dit « Timothée, pour porter le bagage *(c)* ».

La condamnation de Timothée n'assouvit pas la fureur des Athéniens, et ne put intimider Iphicrate, qui se défendit avec intrépidité. On remarqua l'expression militaire qu'il employa pour ramener sous les yeux des juges, la conduite du général qui avoit conjuré sa perte : « Mon sujet m'entraîne, dit-il; il vient de m'ouvrir un « chemin à travers les actions de Charès *(d)*. » Dans la suite du discours, il apostropha l'orateur Aristophon, qui l'accusoit de s'être laissé corrompre à prix d'argent. « Répondez-moi, lui dit-il d'un ton d'autorité : auriez-« vous commis une pareille infamie? Non, certes! répon-« dit l'orateur. Et vous voulez, reprit-il, qu'Iphicrate « ait fait ce qu'Aristophon n'auroit pas osé faire *(e)* ! »

Aux ressources de l'éloquence, il en joignit une dont

* Cinq cent quarante mille livres.

(a) Nep. in Timoth. cap. 3.

(b) Id. ibid. cap. 4.

(c) Plut. apophth. t. 2, p. 187. Id. an seni etc. ibid. p. 788.

(d) Aristot. rhet. lib. 3, cap. 10, t. 2, p. 595.

(e) Id. ibid. lib. 2, cap. 23, p. 575.

CHAPITRE LX.

le succès lui parut moins incertain. Le tribunal fut entouré de plusieurs jeunes officiers attachés à ses intérêts; et lui-même laissoit entrevoir aux juges un poignard qu'il tenoit sous sa robe. Il fut absous *(a)*, et ne servit plus. Quand on lui reprocha la violence de ce procédé, il répondit : « J'ai long-temps porté les armes pour le « salut de ma patrie ; je serois bien dupe si je ne les « prenois pas quand il s'agit du mien *(b)*. »

FIN DE LA GUERRE SOCIALE.

Cependant Charès ne se rendit pas à Byzance. Sous prétexte qu'il manquoit de vivres *(c)*, il se mit avec son armée à la solde du satrape Artabaze, qui s'étoit révolté contre Artaxerxès roi de Perse, et qui alloit succomber sous des forces supérieures aux siennes *(d)*. L'arrivée des Athéniens changea la face des affaires. L'armée de ce prince fut battue; et Charès écrivit aussitôt au peuple d'Athènes, qu'il venoit de remporter sur les Perses, une victoire aussi glorieuse que celle de Marathon *(e)* : mais cette nouvelle n'excita qu'une joie passagère. Les Athéniens, effrayés des plaintes et des menaces du roi de Perse, rappelèrent leur général, et se hâtèrent d'offrir la paix et l'indépendance aux villes qui avoient entrepris de secouer leur joug *(f)*. Ainsi finit cette guerre*, également funeste aux deux partis. D'un côté, quelques-uns des peuples ligués, épuisés d'hommes et d'argent, tombèrent sous la domination de Mausole, roi de Carie *(g)*; de l'autre, outre les secours qu'elle tiroit de leur alliance, Athènes perdit trois de ses meilleurs gé-

(a) Nep. in Iphicr. cap. 3. Polyæn. strateg. lib. 3, cap. 9, §. 29.
(b) Polyæn. ibid.
(c) Demosth. Phil. 1, p. 50.
(d) Diod. Sic. lib. 16, p. 434.
(e) Plut. in Arat. t. 1, p. 1034.
(f) Diod. Sic. ibid. p. 424.
* Sous l'archontat d'Elpinès, qui répond aux années 356 et 355 avant J. C.
(g) Demosth. de Rhod. libert. p. 144.

CHAPITRE LX.

néraux, Chabrias, Timothée et Iphicrate *(a)*. Alors commença une autre guerre, qui produisit un embrâsement général, et développa les grands talens de Philippe, pour le malheur de la Grèce.

COMMENCEMENT DE LA GUERRE SACRÉE.*

Les Amphictyons, dont l'objet principal est de veiller aux intérêts du temple d'Apollon à Delphes, s'étant assemblés, les Thébains, qui de concert avec les Thessaliens, dirigeoient les opérations de ce tribunal, accusèrent les Phocéens de s'être emparés de quelques terres consacrées à ce Dieu, et les firent condamner à une forte amende *(b)*. L'esprit de vengeance guidoit les accusateurs. Les Thessaliens rougissoient encore des victoires que les Phocéens avoient autrefois remportées sur eux *(c)*. Outre les motifs de rivalité qui subsistent toujours entre des nations voisines, la ville de Thèbes étoit indignée de n'avoir pu forcer un habitant de la Phocide, à rendre une femme Thébaine qu'il avoit enlevée *(d)*.

Le premier décret fut bientôt suivi d'un second, qui consacroit au Dieu les campagnes des Phocéens; il autorisoit de plus la ligue Amphictyonique à sévir contre les villes qui jusqu'alors avoient négligé d'obéir aux décrets du tribunal. Cette dernière clause regardoit les Lacédémoniens, contre lesquels il existoit depuis plusieurs années une sentence restée sans éxécution *(e)*.

Dans toute autre circonstance, les Phocéens auroient craint d'affronter les maux dont ils étoient menacés. Mais on vit alors, combien les grandes révolutions dé-

---

(a) Nep. in Timoth. cap. 4.

* Sous l'archontat d'Agathocle, l'an 356 avant J. C.

(b) Diod. Sic. lib. 16, p. 425.

(c) Pausan. lib. 10, cap. 1, p. 799.

(d) Duris, ap. Athen. lib. 13, cap. 1, p. 560.

(e) Diod. Sic. ibid. p. 425 et 430.

CHAPITRE LX.

pendent quelquefois de petites causes *(a)*. Peu de temps auparavant, deux particuliers de la Phocide, voulant obtenir, chacun pour son fils, une riche héritière, intéressèrent toute la nation à leur querelle, et formèrent deux partis qui, dans les délibérations publiques, n'écoutoient plus que les conseils de la haîne. Aussi, dès que plusieurs Phocéens eurent proposé de se soumettre aux décrets des Amphictyons, Philomèle, que ses richesses et ses talens avoient placé à la tête de la faction opposée, soutint hautement, que céder à l'injustice étoit la plus grande et la plus dangereuse des lâchetés, que les Phocéens avoient des droits légitimes, non-seulement sur les terres qu'on leur faisoit un crime de cultiver, mais sur le temple de Delphes, et qu'il ne demandoit que leur confiance, pour les soustraire au châtiment honteux décerné par le tribunal des Amphictyons *(b)*.

Son éloquence rapide entraîne les Phocéens. Revêtu d'un pouvoir absolu, il vole à Lacédémone, fait approuver ses projets au roi Archidamus, en obtient 15 talens, qui, joints à 15 autres qu'il fournit lui-même, le mettent en état de soudoyer un grand nombre de mercenaires, de s'emparer du temple, de l'entourer d'un mur, et d'arracher de ses colonnes les décrets infamans que les Amphictyons avoient lancés contre les peuples accusés de sacrilége. Les Locriens accoururent vainement à la défense de l'asyle sacré ; ils furent mis en fuite, et leurs campagnes dévastées enrichirent les vainqueurs *(c)*. La guerre dura dix ans et quelques mois *(d)*. J'en indiquerai dans la suite les principaux événemens.

(a) Aristot. de rep. lib. 5, cap. 4, t. 2, p. 390. Duris, ap. Athen. lib. 13, p. 560.

(b) Diod. Sic. lib. 16, p. 425. Pausan. lib. 10, cap. 2, p. 802.

(c) Diod. Sic ibid. p. 426.

(d) Æschin. de fals. legat. p. 415. Id. in Ctesiph. p 452. Diod. Sic. ibid. p. 418 et 455. Pausan. lib. 9, p. 724 ; lib. 10, p. 802.

FIN DU CHAPITRE SOIXANTIÈME.

CHAPITRE LXI.

Lettres sur les affaires générales de la Grèce, adressées à Anacharsis et à Philotas, pendant leur voyage en Égypte et en Perse.

CHAPITRE LXI.

PENDANT mon séjour en Grèce, j'avois si souvent entendu parler de l'Égypte et de la Perse, que je ne pus résister au desir de parcourir ces deux royaumes. Apollodore me donna Philotas pour m'accompagner : il nous promit de nous instruire de tout ce qui se passeroit pendant notre absence ; d'autres amis nous firent la même promesse. Leurs lettres, que je vais rapporter en entier, ou par fragmens, n'étoient quelquefois qu'un simple journal ; quelquefois elles étoient accompagnées de réflexions.

Nous partîmes à la fin de la 2e. année de la 106e. olympiade *. Le midi de la Grèce jouïssoit alors d'un calme profond ; le nord étoit troublé par la guerre des Phocéens, et par les entreprises de Philippe roi de Macédoine.

Philomèle, chef des Phocéens, s'étoit fortifié à Delphes. Il envoyoit de tous côtés des ambassadeurs ; mais l'on étoit bien loin de présumer que de si légères dissentions entraîneroient la ruine de cette Grèce qui, cent vingt-six ans auparavant, avoit résisté à toutes les forces de la Perse.

* Dans le printemps de l'an 354 avant J. C.

CHAPITRE LXI.

Philippe avoit de fréquens démêlés avec les Thraces, les Illyriens, et d'autres peuples barbares. Il méditoit la conquête des villes Grecques, situées sur les frontières de son royaume, et dont la plupart étoient alliées, ou tributaires des Athéniens. Ceux-ci, offensés de ce qu'il retenoit Amphipolis qui leur avoit appartenu, essayoient des hostilités contre lui, et n'osoient pas en venir à une rupture ouverte.

DIOTIME ÉTANT ARCHONTE A ATHÈNES.

La 3e. année de la 106e. olympiade.

(*Depuis le 26 juin de l'année julienne proleptique 354, jusqu'au 14 juillet de l'année 353 avant J. C.*)

LETTRE D'APOLLODORE.

La Grèce est pleine de divisions *(a)*. Les uns condamnent l'entreprise de Philomèle, les autres la justifient. Les Thébains, avec tout le corps des Béotiens, les Locriens, les différentes nations de la Thessalie, tous ces peuples ayant des injures particulières à venger, menacent de venger l'outrage fait à la divinité de Delphes. Les Athéniens, les Lacédémoniens, et quelques villes du Péloponèse, se déclarent pour les Phocéens en haine des Thébains.....

Philomèle protestoit au commencement, qu'il ne toucheroit pas aux trésors du temple *(b)*. Effrayé des préparatifs des Thébains, il s'est approprié une partie de ces richesses. Elles l'ont mis en état d'augmenter la solde des mercenaires, qui de toutes parts accourent à Delphes.

(a) Diod. Sic. lib. 16, p. 430.

(b) Id. ibid. p. 429 et 431.

CHAPITRE LXI.

Il a battu successivement les Locriens, les Béotiens et les Thessaliens....

Ces jours passés, l'armée des Phocéens s'étant engagée dans un pays couvert, rencontra tout-à-coup celle des Béotiens, supérieure en nombre. Les derniers ont remporté une victoire éclatante. Philomèle couvert de blessures, poussé sur une hauteur, enveloppé de toutes parts, a mieux aimé se précipiter du haut d'un rocher, que de tomber entre les mains de l'ennemi *(a)*....

SOUS L'ARCHONTE EUDÉMUS.

La 4e. année de la 106e. olympiade.

(Depuis le 14 juillet de l'an 353, jusqu'au 3 juillet de l'an 352 avant J. C.)

LETTRE D'APOLLODORE.

Dans la dernière assemblée des Phocéens, les plus sages opinoient pour la paix: mais Onomarque, qui avoit recueilli les débris de l'armée, a si bien fait, par son éloquence et son crédit, qu'on a résolu de continuer la guerre, et de lui confier le même pouvoir qu'à Philomèle. Il lève de nouvelles troupes. L'or et l'argent tirés du trésor sacré, ont été convertis en monnoie, et plusieurs de ces belles statues de bronze qu'on voyoit à Delphes, en casques et en épées *(b)*....

Le bruit a couru que le roi de Perse, Artaxerxès, alloit tourner ses armes contre la Grèce. On ne parloit que de ses immenses préparatifs. Il ne lui faut pas moins, di-

(a) Diod. Sic. lib. 16, p. 432. Pausan. l. 10, cap. 2, p. 802.

(b) Diod. Sic. ibid. p. 433.

soit-on,

CHAPITRE LXI.

soit-on, de 1200 chameaux, pour porter l'or destiné à la solde des troupes *(a)*.

On s'est assemblé en tumulte; au milieu de l'alarme publique, des voix ont proposé d'appeler à la défense de la Grèce toutes les nations qui l'habitent, et même le roi de Macédoine *(b)*, de prévenir Artaxerxès, et de porter la guerre dans ses états. Démosthène, qui, après avoir plaidé avec distinction dans les tribunaux de justice, se mêle, depuis quelque temps, des affaires publiques, s'est élevé contre cet avis; mais il a fortement insisté sur la nécessité de se mettre en état de défense. Combien nous faut-il de galères? combien de fantassins et de cavaliers? quels sont les fonds nécessaires? où les trouver? il a tout prévu, tout réglé d'avance. On a fort applaudi aux vues de l'orateur. En effet, de si sages mesures nous serviroient contre Artaxerxès, s'il attaquoit la Grèce; contre nos ennemis actuels, s'il ne l'attaquoit pas *(c)*. On a su depuis que ce prince ne pensoit point à nous, et nous ne pensons plus à rien.

Je ne saurois m'accoutumer à ces excès périodiques de découragement et de confiance. Nos têtes se renversent et se replacent dans un clin-d'œil. On abandonne à sa légèreté un particulier qui n'acquiert jamais l'expérience de ses fautes: mais que penser d'une nation entière pour qui le présent n'a ni passé ni avenir, et qui oublie ses craintes, comme on oublie un éclair et un coup de tonnerre?....

La plupart ne parlent du roi de Perse qu'avec terreur, du roi de Macédoine qu'avec mépris *(d)*. Ils ne voient

(a) Demosth. de class. p. 136.
(b) Epist. Phil. ap. Demosth. p. 114.
(c) Demosth. de Rhod. libert. p. 144.
(d) Id. ibid. p. 147.

CHAPITRE LXI.

pas que ce dernier prince n'a cessé, depuis quelque temps, de faire des incursions dans nos états; qu'après s'être emparé de nos îles d'Imbros et de Lemnos, il a chargé de fers ceux de nos citoyens établis dans ces contrées; qu'il a pris plusieurs de nos vaisseaux sur les côtes de l'Eubée, et que, dernièrement encore, il a fait une descente chez nous à Marathon, et s'est rendu maître de la galère sacrée *(a)*. Cet affront, reçu dans le lieu même qui fut autrefois le théâtre de notre gloire, nous a fait rougir; mais chez nous, les couleurs de la honte s'effacent bientôt.

Philippe est présent en tout temps, en tous lieux. A peine a-t-il quitté nos rivages, qu'il vole dans la Thrace maritime; il y prend la forte place de Méthone, la détruit, et en distribue les campagnes fertiles à ses soldats, dont il est adoré.

Pendant le siége de cette ville, il passoit une rivière à la nage *(b)*. Une flèche, lancée par un archer ou par une machine, l'atteignit à l'œil droit *(c)*; et malgré les douleurs aiguës qu'il éprouvoit, il regagna tranquillement le rivage d'où il étoit parti. Son médecin Critobule a retiré très habilement la flèche *(d)*; l'œil n'est pas difforme, mais il est privé de la lumière *.

Cet accident n'a point ralenti son ardeur; il assiége maintenant le château d'Hérée, sur lequel nous avons des droits légitimes. Grande rumeur dans Athènes. Il en est résulté un décret de l'assemblée générale : on doit lever une contribution de 60 talens **, armer 40 galères,

---

(a) Demosth. Phil. 1, p. 52.
(b) Callisth. ap. Plut. in parall. t. 2, p. 307.
(c) Strab. lib. 7, p. 330; lib. 8, p. 374. Diod. Sic. lib. 16, p. 434. Justin. lib. 7, cap. 6.
(d) Plin. lib. 7, cap. 37, t. 1, p. 395.

* Un parasite de Philippe, nommé Clidémus, parut, depuis la blessure de ce prince, avec un emplâtre sur l'œil. (Ælian. hist. anim. lib. 9, cap. 7.)

** Trois cent vingt-quatre mille livres.

CHAPITRE LXI.

enrôler ceux qui n'ont pas atteint leur 45e. année *(a)* *. Ces préparatifs demandent du temps ; l'hiver approche, et l'expédition sera remise à l'été prochain.

Pendant qu'on avoit à redouter les projets du roi de Perse, et les entreprises du roi de Macédoine, il nous arrivoit des ambassadeurs du roi de Lacédémone, et d'autres de la part des Mégalopolitains, qu'il tient assiégés. Archidamus proposoit de nous joindre aux Lacédémoniens, pour remettre les villes de la Grèce sur le pied où elles étoient avant les dernières guerres. Toutes les usurpations devoient être restituées, tous les nouveaux établissemens détruits. Les Thébains nous ont enlevé Orope, ils seront forcés de nous la rendre ; ils ont rasé Thespies et Platée, on les rétablira ; ils ont construit Mégalopolis en Arcadie, pour arrêter les incursions des Lacédémoniens, elle sera démolie. Les orateurs, les citoyens étoient partagés. Démosthène *(b)* a montré clairement que l'exécution de ce projet affoibliroit, à la vérité, les Thébains nos ennemis, mais augmenteroit la puissance des Lacédémoniens nos alliés, et que notre sureté dépendoit uniquement de l'équilibre que nous aurions l'art de maintenir entre ces deux républiques. Les suffrages se sont réunis en faveur de son avis.

Cependant les Phocéens ont fourni des troupes aux Lacédémoniens ; les Thébains et d'autres peuples, aux Mégalopolitains ; on a déja livré plusieurs combats ; on conclura bientôt la paix *(c)*, et l'on aura répandu beaucoup de sang.

(a) Demosth. olynth. 3, p. 35.

* C'étoit vers le mois d'octobre de l'an 353 avant J. C.

(b) Demosth. pro Megal. p. 154.

(c) Diod. Sic. lib. 16, p. 438.

CHAPITRE LXI.

On n'en a pas moins versé dans nos provinces septentrionales. Les Phocéens, les Béotiens, les Thessaliens, tour-à-tour vainqueurs et vaincus, perpétuent une guerre que la religion et la jalousie rendent extrêmement cruelle. Un nouvel incident ne laisse entrevoir qu'un avenir déplorable. Lycophron, tyran de Phères en Thessalie, s'est ligué avec les Phocéens, pour assujettir les Thessaliens. Ces derniers ont imploré l'assistance de Philippe, qui est bien vîte accouru à leur secours : après quelques actions peu décisives, deux échecs consécutifs l'ont forcé de se retirer en Macédoine. On le croyoit réduit aux dernières extrémités ; ses soldats commençoient à l'abandonner, quand tout-à-coup on l'a vu reparoître en Thessalie. Ses troupes, et celles des Thessaliens ses alliés, montoient à plus de 23000 fantassins, et à 3000 chevaux. Onomarque à la tête de 20000 hommes de pied et de 300 cavaliers, s'étoit joint à Lycophron. Les Phocéens, après une défense opiniâtre, ont été battus et poussés vers le rivage de la mer, d'où l'on appercevoit, à une certaine distance, la flotte des Athéniens commandée par Charès. La plupart s'étant jetés à la nage, ont péri avec Onomarque leur chef, dont Philippe a fait retirer le corps, pour l'attacher à un gibet. La perte des Phocéens est très considérable : 6000 ont perdu la vie dans le combat ; 3000 s'étant rendus à discrétion, ont été précipités dans la mer, comme des sacriléges *(a)*.

Les Thessaliens, en s'associant avec Philippe, ont détruit les barrières qui s'opposoient à son ambition. Depuis quelques années il laissoit les Grecs s'affoiblir, et du haut de son trône, comme d'une guérite *(b)*, il épioit

(a) Diod. Sic. lib. 16, p. 435. Pausan. lib. 10, cap. 2, p. 802.

(b) Justin. lib. 8, cap. 1.

CHAPITRE LXI.

le moment où l'on viendroit mendier son assistance. Le voilà désormais autorisé à se mêler des affaires de la Grèce. Par-tout le peuple, qui ne pénètre pas ses vues, le croit animé du zèle de la religion; par-tout on s'écrie qu'il doit sa victoire à la sainteté de la cause qu'il soutient, et que les dieux l'ont choisi pour venger leurs autels. Il l'avoit prévu lui-même; avant la bataille, il fit prendre à ses soldats des couronnes de laurier, comme s'ils marchoient au combat, au nom de la divinité de Delphes à qui cet arbre est consacré *(a)*.

Des intentions si pures, des succès si brillans, portent l'admiration des Grecs jusqu'à l'enthousiasme; on ne parle que de ce prince, de ses talens, de ses vertus. Voici un trait qu'on m'a raconté de lui.

Il avoit dans son armée un soldat renommé pour sa bravoure, mais d'une insatiable avidité *(b)*. Le soldat s'embarqua pour une expédition lointaine; et, son vaisseau ayant péri, il fut jeté mourant sur le rivage. A cette nouvelle, un Macédonien, qui cultivoit un petit champ aux environs, accourt à son secours, le rappelle à la vie, le mène dans sa maison, lui cède son lit, lui donne pendant un mois entier, tous les soins et toutes les consolations que la pitié et l'humanité peuvent inspirer, lui fournit enfin l'argent nécessaire pour se rendre auprès de Philippe. Vous entendrez parler de ma reconnoissance, lui dit le soldat en partant : qu'il me soit seulement permis de rejoindre le Roi mon maître. Il arrive, raconte à Philippe son infortune, ne dit pas un mot de celui qui l'a soulagé, et demande, en indemnité, une petite maison voisine des lieux où les flots l'avoient porté. C'étoit

(a) Justin. lib. 8, cap. 2.

(b) Senec. de benef. lib. 4, cap. 37.

CHAPITRE LXI.

celle de son bienfaiteur. Le Roi accorde la demande sur le champ. Mais bientôt instruit de la vérité des faits, par une lettre pleine de noblesse qu'il reçoit du propriétaire, il frémit d'indignation, et ordonne au gouverneur de la province de remettre ce dernier en possession de son bien, et de faire appliquer, avec un fer chaud, une marque déshonorante sur le front du soldat.

On élève cette action jusqu'aux nues : je l'approuve sans l'admirer. Philippe méritoit plus d'être puni qu'un vil mercenaire; car le sujet qui sollicite une injustice est moins coupable, que le prince qui l'accorde sans examen. Que devoit donc faire Philippe après avoir flétri le soldat ? Renoncer à la funeste prérogative d'être si généreux du bien d'autrui, et promettre à tout son empire de n'être plus si léger dans la distribution de ses grâces.

SOUS L'ARCHONTE ARISTODÈME.

La 1re. année de la 107e. olympiade.

(Depuis le 3 juillet de l'an 352, jusqu'au 22 juillet de l'an 351 avant J. C.)

LETTRE D'APOLLODORE.

Je vous ai marqué dans une de mes précédentes lettres, que pour prévenir les excursions de Philippe, et l'arrêter dans ses états, on avoit résolu de lever 60 talens, et d'envoyer en Thrace 40 galères avec une forte armée. Après environ 11 mois de préparatifs, on étoit enfin venu à bout de recueillir 5 talens *, et d'armer 10 galères *(a)*; Charidème les devoit commander. Il étoit prêt

* 27000 livres.

(a) Demosth. olynth. 3, p. 35.

CHAPITRE LXI.

à partir, lorsque le bruit s'est répandu que Philippe étoit malade, qu'il étoit mort. Nous avons désarmé aussitôt, et Philippe a pris sa marche vers les Thermopyles. Il alloit tomber sur la Phocide *(a)* ; il pouvoit de là se rendre ici. Heureusement nous avions sur la côte voisine, une flotte qui conduisoit aux Phocéens un corps de troupes. Nausiclès, qui étoit à leur tête, s'est hâté de les mettre à terre, et de se placer dans le détroit. Philippe a suspendu ses projets, et repris le chemin de la Macédoine *(b)*.

Nous nous sommes enorgueillis de cet événement; nos alliés nous en ont félicités ; nous avons décerné des actions de grâces aux dieux, des éloges aux troupes *(c)*. Misérable ville! où, s'emparer sans obstacle d'un poste, est un acte de bravoure, et n'être pas vaincu, un sujet de triomphe !....

Ces jours passés, l'assemblée générale s'occupa de nos démêlés avec le roi de Macédoine. Démosthène parut à la tribune *(d)* ; il peignit avec les plus fortes couleurs l'indolence et la frivolité des Athéniens, l'ignorance et les fausses mesures de leurs chefs, l'ambition et l'activité de Philippe.

Il proposa d'équiper une flotte, de mettre sur pied un corps de troupes, composé, du moins en partie, de citoyens *(e)*, d'établir le théâtre de la guerre en Macédoine, et de ne la terminer que par un traité avantageux, ou par une victoire décisive *(f)*. Car, disoit-il, si nous n'allons pas au plutôt attaquer Philippe chez lui, il viendra peut-être bientôt nous attaquer chez nous *(g)*. Il fixa

(a) Diod. Sic. lib. 16, p. 437.
(b) Id. ibid. p. 436. Demosth. Phil. 1, p. 49. Oros. lib. 3, cap. 12.
(c) Demosth. de fals. leg. p. 306. Ulp. ibid. p. 365.
(d) Demosth. Phil. 1, p. 47.
(e) Id. ibid. p. 50.
(f) Id. ibid. p. 49.
(g) Id. ibid. p. 54.

CHAPITRE LXI.

le nombre des soldats qu'il falloit enrôler, et s'occupa des moyens de leur subsistance.

Ce projet déconcerteroit les vues de Philippe, et l'empêcheroit de nous combattre aux dépens de nos alliés, dont il enlève impunément les vaisseaux *(a)*. Il réveilleroit en même temps le courage des peuples, qui, obligés de se jeter entre ses bras, portent le joug de son alliance, avec la crainte et la haine qu'inspire l'orgueil d'un prince ambitieux *(b)*.

Démosthène développa ces vues avec autant d'énergie que de clarté. Il a cette éloquence qui force les auditeurs à se reconnoître dans l'humiliante peinture de leurs fautes passées, et de leur situation présente.

« Voyez, s'écrioit-il, jusqu'à quel point d'audace Phi-
« lippe est enfin parvenu *(c)*. Il vous ôte le choix de la
« guerre et de la paix; il vous menace; il tient, à ce
« qu'on dit; des discours insolens: peu satisfait de ses
« premières conquêtes, il en médite de nouvelles; et tan-
« dis que vous êtes ici tranquillement assis, il vous en-
« veloppe et vous enferme de tous côtés. Qu'attendez-
« vous donc pour agir? La nécessité! Eh justes Dieux!
« en fut-il jamais une plus pressante pour des âmes libres,
« que l'instant du déshonneur? Irez-vous toujours dans la
« place publique vous demander s'il y a quelque chose
« de nouveau? Eh! quoi de plus nouveau qu'un homme
« de Macédoine qui gouverne la Grèce et veut subjuguer
« Athènes?.... Philippe est-il mort? Non, mais il est
« malade. Eh! que vous importe? Si celui-ci mouroit,
« vous vous en feriez bientôt un autre par votre négli-
« gence et votre lâcheté.

(a) Demosth. Phil. 1, p. 52.
(b) Id. ibid. p. 48.
(c) Id. ibid.

« Vous

« Vous perdez le temps d'agir, en délibérations frivoles. Vos généraux, au lieu de paroître à la tête des « armées, se traînent pompeusement à la suite de vos « prêtres, pour augmenter l'éclat des cérémonies publiques *(a)*. Les armées ne sont plus composées que « de mercenaires, la lie des nations étrangères, vils brigands qui mènent leurs chefs, tantôt chez vos alliés « dont ils sont la terreur, tantôt chez les barbares qui « vous les enlèvent au moment où leur secours vous est « nécessaire *(b)*. Incertitude et confusion dans vos préparatifs *(c)*; nul plan, nulle prévoyance dans vos projets et dans leur exécution. Les conjonctures vous commandent, et l'occasion vous échappe sans cesse. Athlètes mal-adroits, vous ne pensez à vous garantir des « coups, qu'après les avoir reçus. Vous dit-on que Philippe est dans la Chersonèse? aussitôt un décret pour « la secourir: qu'il est aux Thermopyles? autre décret « pour y marcher. Vous courez à droite, à gauche, partout où il vous conduit lui-même, le suivant toujours, « et n'arrivant jamais que pour être témoins de ses succès *(d)* ».

Toute la harangue est semée de pareils traits. On a reconnu dans le style de l'auteur, celui de Thucydide, qui lui a servi de modèle *(e)*. En sortant j'entendis plusieurs Athéniens lui prodiguer des éloges, et demander des nouvelles des Phocéens.

Vous me ferez peut-être la même question. On les croyoit sans ressource après la victoire de Philippe; mais ils ont le trésor de Delphes à leur disposition; et comme

(a) Demosth. Phil. 1, p. 51.
(b) Id. ibid. p. 50.
(c) Id. ibid. p. 52.
(d) Id. ibid. p. 53.
(e) Dionys. Halic. de Thucyd. jud. cap. 53, t. 6, p. 944.

CHAPITRE LXI.

ils ont augmenté la solde des troupes, ils attirent tous les mercenaires qui courent la Grèce. Cette dernière campagne n'a rien décidé. Ils ont perdu des batailles, ils en ont gagné ; ils ont ravagé les terres des Locriens, et les leurs ont été dévastées par les Thébains *(a)*.

Nos amis, qui vous regrettent sans cesse, continuent à s'assembler de temps en temps chez moi. Hier au soir, on demandoit pourquoi les grands hommes sont si rares, et ne se montrent que par intervalles. La question fut long-temps débattue. Chrysophile nia le fait, et soutint que la nature ne favorise pas plus un siècle et un pays qu'un autre. Parleroit-on de Lycurgue, ajouta-t-il, s'il étoit né dans une condition servile ? d'Homère, s'il avoit vécu dans ces temps où la langue n'étoit pas encore formée ? Qui nous a dit que de nos jours, parmi les nations policées ou barbares, on ne trouveroit pas des Homères et des Lycurgues, occupés des plus viles fonctions ? La nature, toujours libre, toujours riche dans ses productions, jette au hasard les génies sur la terre ; c'est aux circonstances à les développer.

SOUS L'ARCHONTE THESSALUS.

La 2e. année de la 107e. olympiade.

(Depuis le 22 juillet de l'an 351, jusqu'au 11 juillet de l'an 350 avant J. C.)

LETTRE D'APOLLODORE.

Artémise, reine de Carie, est morte. Elle n'a survécu que deux ans à Mausole, son frère et son époux *(b)*. Vous savez que Mausole étoit un de ces Rois que la cour

(a) Diod. Sic. lib. 16, p. 436, etc.

(b) Id. ibid. p. 443.

CHAPITRE LXI.

de Suze tient en garnison sur les frontières de l'empire, pour en défendre les approches. On dit que son épouse, qui le gouvernoit, ayant recueilli ses cendres, les avoit, par un excès de tendresse, mêlées avec la boisson qu'elle prenoit *(a)*. On dit que sa douleur l'a conduite au tombeau *(b)*. Elle n'en a pas suivi avec moins d'ardeur les projets d'ambition qu'elle lui avoit inspirés. Il ajouta la trahison *(c)* au concours de quelques circonstances heureuses, pour s'emparer des îles de Cos, de Rhodes, et de plusieurs villes Grecques; Artémise les a maintenues sous son obéissance *(d)*.

Voyez, je vous prie, combien sont fausses et funestes les idées qui gouvernent ce monde, et sur-tout celles que les souverains se font du pouvoir et de la gloire. Si Artémise avoit connu les véritables intérêts de son époux, elle lui auroit appris à céder la mauvaise foi et les vexations aux grands empires; à fonder sa considération sur le bonheur de sa province, et à se laisser aimer du peuple, qui ne demande au gouvernement que de n'être pas traité en ennemi. Mais elle en voulut faire une espèce de conquérant. L'un et l'autre épuisèrent le sang et les fortunes de leurs sujets *(e)*; dans quelle vue? pour décorer la petite ville d'Halicarnasse, et illustrer la mémoire d'un petit lieutenant du roi de Perse.

Artémise ne négligea aucun moyen pour la perpétuer: elle excita par des récompenses les talens les plus distingués, à s'exercer sur les actions de Mausole. On composa des vers, des tragédies en son honneur. Les ora-

---

(a) Aul. Gell. lib. 10, cap. 18. Val. Max. lib. 4, cap. 6, extran. n°. 1.

(b) Theopomp. ap. Harpocr. in Ἀρτέμ. Strab. lib. 14, p. 656. Cicer. tuscul. lib. 3, cap. 31, t. 2, p. 326.

(c) Demosth. de Rhod. libert. p. 144.

(d) Id. ibid. p. 147.

(e) Theopomp. ibid. in Μαύσωλ.

CHAPITRE LXI.

teurs de la Grèce furent invités à faire son éloge. Plusieurs d'entre eux entrèrent en lice *(a)*; et Isocrate concourut avec quelques-uns de ses disciples. Théopompe, qui travaille à l'histoire de la Grèce, l'emporta sur son maître, et eut la foiblesse de s'en vanter *(b)*. Je lui demandois un jour si, en travaillant au panégyrique d'un homme dont la sordide avarice avoit ruiné tant de familles *(c)*, la plume ne lui tomboit pas souvent des mains? Il me répondit : J'ai parlé en orateur, une autre fois je parlerai en historien. Voilà de ces forfaits que se permet l'éloquence, et que nous avons la lâcheté de pardonner.

Artémise faisoit en même temps construire pour Mausole un tombeau qui, suivant les apparences, n'éternisera que la gloire des artistes. J'en ai vu les plans. C'est un quarré long, dont le pourtour est de 411 pieds. La principale partie de l'édifice, entourée de 36 colonnes, sera décorée, sur ses quatre faces, par quatre des plus fameux sculpteurs de la Grèce, Briaxis, Scopas, Léocharès et Timothée. Au dessus s'élevera une pyramide, surmontée d'un char à quatre chevaux. Ce char doit être de marbre, et de la main de Pythis. La hauteur totale du monument sera de 140 pieds *(d)* *.

Il est déja fort avancé; et comme Idrieus, qui succède à sa sœur Artémise, ne prend pas le même intérêt à cet ouvrage, les artistes ont déclaré qu'ils se feroient un honneur et un devoir de le terminer, sans exiger au-

---

(a) Aul. Gell. lib. 10, cap. 18. Plut. X rhet. vit. t. 2, p. 838. Suid. in Ἰσοκρ. Taylor, lect. Lys. cap. 3.

(b) Theop. ap. Euseb. præp. evang. lib. 10, cap. 3, p. 464.

(c) Theop. ap. Harpocr. et Suid. in Μαύσωλ.

(d) Plin. lib. 36, cap. 4, t. 2, p. 728.

* Si Pline, dans la description de ce monument, emploie des mesures Grecques, les 411 pieds du pourtour se réduirout à 388 de nos pieds, et 2 pouces en sus; les 140 pieds d'élévation, à 132 de nos pieds, plus 2 pouces 8 lignes

CHAPITRE LXI.

cun salaire *(a)*. Les fondemens en ont été jetés au milieu d'une place construite par les soins de Mausole *(b)*, sur un terrain qui, naturellement disposé en forme de théâtre, descend et se prolonge jusqu'à la mer. Quand on entre dans le port, on est frappé de l'aspect imposant des lieux. Vous avez d'un côté le palais du Roi; de l'autre, le temple de Vénus et de Mercure, situé auprès de la fontaine Salmacis. En face, le marché public s'étend le long du rivage; au dessus, est la place, et plus loin, dans la partie supérieure, la vue se porte sur la citadelle et sur le temple de Mars, d'où s'élève une statue colossale. Le tombeau de Mausole, destiné à fixer les regards, après qu'ils se seront reposés un moment sur ces magnifiques édifices, sera sans doute un des plus beaux monumens de l'univers *(c)*; mais il devroit être consacré au bienfaiteur du genre humain.

Idrieus, en montant sur le trône, a reçu ordre d'Artaxerxès d'envoyer un corps d'auxiliaires contre les rois de Chypre, qui se sont révoltés. Phocion les commande, conjointement avec Evagoras, qui régnoit auparavant dans cette île. Leur projet est de commencer par le siége de Salamine *(d)*.

Le roi de Perse a de plus grandes vues; il se prépare à la conquête de l'Égypte. J'espère que vous aurez déja pris des mesures pour vous mettre en sureté. Il nous a demandé des troupes; il en a demandé aux autres peuples de la Grèce. Nous l'avons refusé; les Lacédémoniens ont fait de même. C'est bien assez pour nous de lui avoir cédé Phocion. Les villes Grecques de l'Asie lui avoient

(a) Plin. lib. 36, cap. 4, t. 2, p. 728.
(b) Vitruv. lib. 2, cap. 8.
(c) Id ibid. Strab. lib. 14, p. 656. Plin. ibid.
(d) Diod. Sic. lib. 16, p. 440.

CHAPITRE LXI.

déja promis 6000 hommes ; les Thébains en donnent 1000, et ceux d'Argos 3000, qui seront commandés par Nicostrate. C'est un général habile, et dont la manie est d'imiter Hercule. Il se montre dans les combats avec une peau de lion sur les épaules, et une massue à la main. Artaxerxès lui-même a desiré de l'avoir *(a)*.

Depuis quelque temps nous louons nos généraux, nos soldats, nos matelots aux rois de Perse, toujours jaloux d'avoir à leur service des Grecs qu'ils paient chèrement. Différens motifs forcent nos républiques de se prêter à ce trafic : le besoin de se débarrasser des mercenaires étrangers, que la paix rend inutiles, et qui chargent l'état ; le desir de procurer à des citoyens appauvris par la guerre, une solde qui rétablisse leur fortune ; la crainte de perdre la protection ou l'alliance du grand Roi ; l'espérance enfin d'en obtenir des gratifications qui suppléent à l'épuisement du trésor public. C'est ainsi qu'en dernier lieu *(b)*, les Thébains ont tiré d'Artaxerxès une somme de 300 talens *. Un roi de Macédoine nous outrage ; un roi de Perse nous achète. Sommes-nous assez humiliés ?

SOUS L'ARCHONTE APOLLODORE.

La 3e. année de la 107e. olympiade.

(Depuis le 11 juillet de l'an 350, jusqu'au 30 juin de l'an 349 avant J. C.)

Nous reçûmes les trois lettres suivantes dans le même jour.

LETTRE DE NICÉTAS.

Je ris des craintes qu'on veut nous inspirer. La puissance de Philippe ne sauroit être durable : elle n'est

(a) Diod. Sic. lib. 16, p. 442.
(b) Id. ibid. p. 438.

* 1,620,000 livres.

fondée que sur le parjure, le mensonge et la perfidie *(a)*. Il est détesté de ses alliés, qu'il a souvent trompés ; de ses sujets et de ses soldats, tourmentés par des expéditions qui les épuisent, et dont ils ne retirent aucun fruit ; des principaux officiers de son armée, qui sont punis s'ils ne réussissent pas, humiliés s'ils réussissent : car il est si jaloux, qu'il leur pardonneroit plutôt une défaite honteuse qu'un succès trop brillant. Ils vivent dans des frayeurs mortelles, toujours exposés aux calomnies des courtisans, et aux soupçons ombrageux d'un prince qui s'est reservé toute la gloire qu'on peut recueillir en Macédoine *(b)*.

Ce royaume est dans une situation déplorable. Plus de moissons, plus de commerce. Pauvre et foible de soi-même, il s'affoiblit encore en s'agrandissant *(c)*. Le moindre revers détruira cette prospérité, que Philippe ne doit qu'à l'incapacité de nos généraux, et à la voie de corruption qu'il a honteusement introduite dans toute la Grèce *(d)*.

Ses partisans exaltent ses qualités personnelles ; mais voici ce que m'en ont dit des gens qui l'ont vu de près. La régularité des mœurs n'a point de droits sur son estime ; les vices en ont presque toujours sur son amitié *(e)* : il dédaigne le citoyen qui n'a que des vertus, repousse l'homme éclairé qui lui donne des conseils *(f)*, et court après la flatterie avec autant d'empressement, que la flatterie court après les autres princes. Voulez-vous lui plaire, en obtenir des grâces, être admis à sa société ? ayez assez de santé pour partager ses débauches, assez

(a) Demosth olynth. 2, p. 22. Pausan. lib. 8, cap. 7, p. 612. Justin. lib. 9, cap. 8.

(b) Demosth. ibid. p. 23, et ad Phil. epist. p. 118.

(c) Id. ibid.

(d) Id. de fals. leg. p. 334, 341 etc.

(e) Id. olynth. 2, p. 23. Theop. ap. Athen. lib. 6, p. 260.

(f) Isocr. epist. ad Philip. t. 1, p. 437.

CHAPITRE LXI.

de talens pour l'amuser et le faire rire. Des bons-mots, des traits de satire, des facéties, des vers, quelques couplets bien obscènes, tout cela suffit pour parvenir auprès de lui à la plus haute faveur. Aussi, à l'exception d'Antipater, de Parménion, et de quelques gens de mérite encore, sa cour n'est qu'un amas impur de brigands, de musiciens, de poètes et de bouffons *(a)*, qui l'applaudissent dans le mal et dans le bien. Ils accourent en Macédoine de toutes les parties de la Grèce.

Callias, qui contrefait si bien les ridicules, ce Callias, naguère esclave public de cette ville, dont il a été chassé, est maintenant un de ses principaux courtisans *(b)*: un autre esclave, Agathocle, s'est élevé par les mêmes moyens; Philippe, pour le récompenser, l'a mis à la tête d'un détachement de ses troupes *(c)*; enfin Thrasydée, le plus imbécille et le plus intrépide des flatteurs, vient d'obtenir une souveraineté en Thessalie *(d)*.

Ces hommes sans principes et sans mœurs, sont publiquement appelés les amis du prince, et les fléaux de la Macédoine *(e)*. Leur nombre est excessif, leur crédit sans bornes. Peu contens des trésors qu'il leur prodigue, ils poursuivent les citoyens honnêtes, les dépouillent de leurs biens, ou les immolent à leur vengeance *(f)*. C'est avec eux qu'il se plonge dans la plus horrible crapule, passant les nuits à table, presque toujours ivre, presque toujours furieux, frappant à droite et à gauche, se livrant à des excès qu'on ne peut rappeler sans rougir *(g)*.

Ce n'est pas seulement dans l'intérieur de son palais,

(a) Demosth. olynth. 2, p. 23. Theop. ap. Athen. lib. 10, p. 439. Id. cap. Polyb. in excerpt. Vales. p. 21.
(b) Demosth. ibid. p. 24.
(c) Theop. ap. Athen. lib. 6, cap. 17, p. 259.
(d) Id. ibid. cap. 13, p. 249.
(e) Id. ibid. lib. 4, ap. 19, p. 167.
(f) Id. ibid. lib. 6, p. 260.
(g) Id. ibid. et lib. 10, cap. 10, p. 439.

c'est

CHAPITRE LXI.

c'est à la face des nations qu'il dégrade la majesté du trône. Dernièrement encore, chez les Thessaliens, si renommés pour leur intempérance, ne l'a-t-on pas vu les inviter à des repas fréquens, s'enivrer avec eux, les égayer par ses saillies, sauter, danser, et jouer tour-à-tour le rôle de bouffon et de pantomime *(a)*?

Non, je ne saurois croire, Anacharsis, qu'un tel histrion soit fait pour subjuguer la Grèce.

LETTRE D'APOLLODORE.

Du même jour que la précédente.

Je ne puis me rassurer sur l'état de la Grèce. On a beau me vanter le nombre de ses habitans, la valeur de ses soldats, l'éclat de ses anciennes victoires; on a beau me dire que Philippe bornera ses conquêtes, et que ses entreprises ont été jusqu'à présent colorées de spécieux prétextes; je me méfie de nos moyens, et me défie de ses vues.

Les peuples de la Grèce sont affoiblis et corrompus. Plus de lois, plus de citoyens, nulle idée de la gloire, nul attachement au bien public. Par-tout de vils mercenaires pour soldats, et des brigands pour généraux.

Nos républiques ne se réuniront jamais contre Philippe. Les unes sont engagées dans une guerre qui achève de les détruire; les autres n'ont de commun entre elles, que des jalousies et des prétentions qui les empêchent de se rapprocher *(b)*. L'exemple d'Athènes pourroit peut-être leur faire plus d'impression que leurs propres inté-

(a) Theop. ap. Athen. lib. 6, cap. 17, p. 260.

(b) Demosth. Phil. 4, p. 102. Id. de cor. p. 475.

CHAPITRE LXI.

rêts; mais on ne se distingue plus ici que par des spectacles et des fêtes. Nous supportons les outrages de Philippe avec le même courage que nos pères bravoient les périls. L'éloquence impétueuse de Démosthène ne sauroit nous tirer de notre assoupissement. Quand je le vois à la tribune, je crois l'entendre s'écrier, au milieu des tombeaux qui renferment les restes de nos anciens guerriers : Cendres éteintes, ossemens arides, levez-vous, et venez venger la patrie!

D'un autre côté, observez que Philippe, unique confident de ses secrets, seul dispensateur de ses trésors, le plus habile général de la Grèce, le plus brave soldat de son armée, conçoit, prévoit, exécute tout lui-même, prévient les événemens, en profite quand il le peut, et leur cède quand il le faut *(a)*. Observez que ses troupes sont très bien disciplinées *(b)*, qu'il les exerce sans cesse, qu'en temps de paix, il leur fait faire des marches de 300 stades *, avec armes et bagages *(c)*; que dans tout temps, il est à leur tête; qu'il les transporte avec une célérité effrayante d'une extrémité de son royaume à l'autre; qu'elles ont appris de lui à ne pas mettre plus de différence entre l'hiver et l'été, qu'entre la fatigue et le repos *(d)*. Observez que si l'intérieur de la Macédoine se ressent des malheurs de la guerre, il trouve des ressources abondantes dans les mines d'or qui lui appartiennent, dans les dépouilles des peuples qu'il subjugue, dans le commerce des nations qui commencent à fréquenter les ports dont il s'est emparé en Thessalie. Observez que depuis qu'il est sur le trône, il n'a qu'un objet; qu'il a le

(a) Demosth. olynth. 1, p. 1.
(b) Id. olynth. 2, p. 23.
* Plus de 11 lieues.
(c) Polyæn. strateg. lib. 4, cap. 2, §. 10.
(d) Demosth. Phil. 4, p. 92. Id. epist. ad Phil. p. 119.

courage de le suivre avec lenteur ; qu'il ne fait pas une démarche sans la méditer ; qu'il n'en fait pas une seconde sans s'être assuré du succès de la première ; qu'il est de plus avide, insatiable de gloire ; qu'il va la chercher dans les dangers, dans la mêlée, dans les endroits où elle se vend à plus haut prix *(a)*. Observez enfin que ses opérations sont toujours dirigées suivant les temps et les lieux : il oppose aux fréquentes révoltes des Thraces, Illyriens et autres barbares, des combats et des victoires ; aux nations de la Grèce, des tentatives pour essayer leurs forces ; des apologies, pour justifier ses entreprises ; l'art de les diviser, pour les affoiblir, et celui de les corrompre, pour les soumettre *(b)*.

Il a fait couler au milieu d'elles cette grande et fatale contagion, qui dessèche l'honneur jusque dans ses racines *(c)*. Il y tient à ses gages, et les orateurs publics, et les principaux citoyens, et des villes entières. Quelquefois il cède ses conquêtes à des alliés, qui par là deviennent les instrumens de sa grandeur, jusqu'à ce qu'ils en soient les victimes *(d)*. Comme les gens à talens ont quelque influence sur l'opinion publique, il entretient avec eux une correspondance suivie *(e)*, et leur offre un asyle à sa cour, quand ils ont à se plaindre de leur patrie *(f)*.

Ses partisans sont en si grand nombre, et dans l'occasion, si bien secondés par ses négociations secrètes, que malgré les doutes qu'on peut répandre sur la sainteté de sa parole et de ses sermens, malgré la persuasion où

(a) Demosth. olynth. 2, p. 23.
(b) Id. de cor. p. 475 et 482. Justin. lib. 9, cap. 8. Diod. Sic. lib. 16, p. 451.
(c) Demosth. de Halon. p. 71. Id. de fals. leg. p. 334, 341 etc.
(d) Id. de fals. leg. p. 315.
(e) Isocr. epist. ad Phil.
(f) Æschin. de fals. leg. p. 414.

CHAPITRE LXI.

l'on devroit être que sa haine est moins funeste que son amitié, les Thessaliens n'ont pas hésité à se jeter entre ses bras; et plusieurs autres peuples n'attendent que le moment de suivre leur exemple.

Cependant on attache encore une idée de foiblesse à sa puissance, parce qu'on l'a vue dans son berceau. Vous entendriez dire à des gens même éclairés, que les projets attribués à Philippe, sont trop au dessus des forces de son royaume. Il s'agit bien ici de la Macédoine! il est question d'un empire formé pendant dix ans par des accroissemens progressifs et consolidés; il est question d'un prince dont le génie centuple les ressources de l'état, et dont l'activité, non moins étonnante, multiplie, dans la même proportion, le nombre de ses troupes, et les momens de sa vie.

Nous nous flattons en vain que ces momens s'écoulent dans la débauche et la licence. C'est vainement que la calomnie nous le représente comme le plus méprisable et le plus dissolu des hommes *(a)*. Le temps que les autres souverains perdent à s'ennuyer, il l'accorde aux plaisirs; celui qu'ils donnent aux plaisirs, il le consacre aux soins de son royaume. Eh! plût aux dieux, qu'au lieu des vices qu'on lui attribue, il eût des défauts! qu'il fût borné dans ses vues, obstiné dans ses opinions, sans attention au choix de ses ministres et de ses généraux, sans vigilance et sans suite dans ses entreprises! Philippe a peut-être le défaut d'admirer les gens d'esprit, comme s'il n'en avoit pas plus que tous les autres. Un trait le séduit, mais ne le gouverne pas.

Enfin nos orateurs, pour inspirer de la confiance au

(a) Polyb. in excerpt. Vales. p. 22.

peuple, lui disent sans cesse qu'une puissance fondée sur l'injustice et la perfidie, ne sauroit subsister. Sans doute, si les autres nations n'étoient pas aussi perfides, aussi injustes qu'elle. Mais le règne des vertus est passé, et c'est à la force qu'il appartient maintenant de gouverner les hommes.

Mon cher Anacharsis, quand je réfléchis à l'immense carrière que Philippe a parcourue dans un si petit nombre d'années, quand je pense à cet assemblage de qualités éminentes et de circonstances favorables dont je viens d'esquisser le tableau, je ne puis m'empêcher de conclure que Philippe est fait pour asservir la Grèce.

LETTRE DE CALLIMÉDON.

Du même jour que les deux précédentes.

J'adore Philippe. Il aime la gloire, les talens, les femmes *(a)* et le vin. Sur le trône, le plus grand des Rois *(b)*; dans la société, le plus aimable des hommes. Comme il fait valoir l'esprit des autres! comme les autres sont enchantés du sien! Quelle facilité dans le caractère! quelle politesse dans les manières! que de goût dans tout ce qu'il dit! que de grâces dans tout ce qu'il fait!

Le roi de Macédoine est quelquefois obligé de traiter durement les vaincus; mais Philippe est humain, doux, affable *(c)*, essentiellement bon : j'en suis certain, car il veut être aimé *(d)*; et de plus, j'ai ouï dire à je ne

(a) Athen. lib. 13, p. 578. Plut. conjug. præcept. t. 2, p. 141. Id. apophth. p. 178.
(b) Cicer. de offic. lib. 1, cap. 26, t. 3, p. 203.
(c) Id. ibid.
(d) Justin. lib. 9, cap. 8.

CHAPITRE LXI.

sais qui, c'est peut-être à moi, qu'on n'est pas méchant quand on est si gai.

Sa colère s'allume et s'éteint dans un moment. Sans fiel, sans rancune, il est au dessus de l'offense comme de l'éloge. Nos orateurs l'accablent d'injures à la tribune; ses sujets mêmes lui disent quelquefois des vérités choquantes. Il répond qu'il a des obligations aux premiers, parce qu'ils le corrigent de ses foiblesses *(a)*; aux seconds, parce qu'ils l'instruisent de ses devoirs. Une femme du peuple se présente et le prie de terminer son affaire. « Je n'en ai pas le temps. — Pourquoi donc restez-vous « sur le trône? » Ce mot l'arrête, et sur le champ il se fait rapporter tous les procès qui étoient en souffrance *(b)*. Une autre fois, il s'endort pendant la plaidoierie, et n'en condamne pas moins une des parties à payer une certaine somme. « J'en appelle, s'écrie-t-elle aussitôt. — A « qui donc? — Au Roi plus attentif. » A l'instant il revoit l'affaire, reconnoît son erreur, et paie lui-même l'amende *(c)*.

Voulez-vous savoir s'il oublie les services? Il en avoit reçu de Philon, pendant qu'il étoit en ôtage à Thèbes, il y a dix ans au moins. Dernièrement les Thébains lui envoyèrent des députés. Philon étoit du nombre. Le Roi voulut le combler de biens *(d)*; et n'essuyant que des refus, Pourquoi, lui dit-il, m'enviez-vous la gloire et le plaisir de vous vaincre en bienfaits *(e)*?

A la prise d'une ville, un des prisonniers qu'on exposoit en vente, réclamoit son amitié. Le Roi surpris le

---

(a) Plut. apophth. t. 2, p. 177.
(b) Id. ibid. p. 179.
(c) Id. ibid. p. 178.
(d) Demosth. de fals. leg. p. 314.
(e) Plut. ibid.

CHAPITRE LXI.

fit approcher; il étoit assis. L'inconnu lui dit à l'oreille: Laissez tomber votre robe, vous n'êtes pas dans une position décente. Il a raison, s'écria Philippe, il est de mes amis; qu'on lui ôte ses fers *(a)*.

J'aurois mille traits à vous raconter de sa douceur et de sa modération. Ses courtisans vouloient qu'il sévit contre Nicanor, qui ne cessoit de blâmer son administration et sa conduite. Il leur répondit : « Cet homme n'est pas le « plus méchant des Macédoniens; c'est peut-être moi qui « ai tort de l'avoir négligé. » Il prit des informations; il sut que Nicanor étoit aigri par le besoin, et vint à son secours. Comme Nicanor ne parloit plus de son bienfaiteur qu'avec éloge, Philippe dit aux délateurs : « Vous « voyez bien qu'il dépend d'un Roi d'exciter ou d'arrêter « les plaintes de ses sujets *(b)*. » Un autre se permettoit contre lui des plaisanteries amères et pleines d'esprit. On lui proposoit de l'exiler. « Je n'en ferai rien, répon- « dit-il ; il iroit dire par-tout ce qu'il dit ici *(c)*. »

Au siége d'une place, il eut la clavicule cassée d'un coup de pierre. Son chirurgien le pansoit, et lui demandoit une grâce *(d)*. « Je ne puis pas la refuser, lui dit « Philippe en riant; tu me tiens à la gorge *. «

Sa cour est l'asyle des talens et des plaisirs. La magnificence brille dans ses fêtes, la gaieté dans ses soupers. Voilà des faits. Je me soucie fort peu de son ambition. Croyez-vous qu'on soit bien malheureux de vivre sous un tel prince ? S'il vient nous attaquer, nous nous bat-

(a) Plut. apophth. t. 2, p. 178.
(b) Id. ibid. p. 177.
(c) Id. ibid.
(d) Id. ibid.

* Le texte dit : « Prends tout ce que tu vou- « dras, tu tiens la clef dans ta main. » Le mot grec qui signifie *clavicule*, désigne aussi une *clef*.

CHAPITRE LXI.

trons ; si nous sommes vaincus, nous en serons quittes pour rire et boire avec lui.

SOUS L'ARCHONTE CALLIMAQUE.

Dans la 4e. année de la 107e. olympiade.

(*Depuis le 30 juin de l'an 349, jusqu'au 18 juillet de l'an 348 avant J. C.*)

Pendant que nous étions en Égypte et en Perse, nous profitions de toutes les occasions pour instruire nos amis d'Athènes, des détails de notre voyage. Je n'ai trouvé dans mes papiers, que ce fragment d'une lettre que j'écrivis à Apollodore, quelque temps après notre arrivée à Suze, une des capitales de la Perse.

FRAGMENT D'UNE LETTRE D'ANACHARSIS.

Nous avons parcouru plusieurs provinces de ce vaste empire. A Persépolis, outre des tombeaux creusés dans le roc, à une très grande élévation, le palais des Rois a étonné nos regards, familiarisés, depuis quelques années, avec les monumens de l'Égypte. Il fut construit, dit-on, il y a près de deux siècles, sous le règne de Darius, fils d'Hystaspe, par des ouvriers Égyptiens, que Cambyse avoit amenés en Perse *(a)*. Une triple enceinte de murs, dont l'une a 60 coudées de hauteur *; des portes d'airain; des colonnes sans nombre, quelques-unes hautes de 70 pieds **; de grands quartiers de marbre, chargés d'une infinité de figures en bas-relief *(b)*; des souterrains où sont déposées des sommes immenses : tout y respire la

(a) Diod. Sic. lib. 1, p. 43.
* 85 de nos pieds.
** 66 de nos pieds 1 pouce 4 lignes.
(b) Chardin, Corn. Le Bruyn, etc.

magnificence

magnificence et la crainte ; car ce palais sert en même temps de citadelle *(a)*.

CHAPITRE LXI.

Les rois de Perse en ont fait élever d'autres, moins somptueux, à la vérité, mais d'une beauté surprenante, à Suze, à Ecbatane, dans toutes les villes où ils passent les différentes saisons de l'année.

Ils ont aussi de grands parcs, qu'ils nomment paradis *(b)*, et qui sont divisés en deux parties. Dans l'une, armés de flèches et de javelots, ils poursuivent à cheval, à travers les forêts, les bêtes fauves qu'ils ont soin d'y renfermer *(c)*. Dans l'autre, où l'art du jardinage a épuisé ses efforts, ils cultivent les plus belles fleurs, et recueillent les meilleurs fruits : ils ne sont pas moins jaloux d'y élever des arbres superbes, qu'ils disposent communément en quinconces *(d)*. On trouve en différens endroits, de semblables paradis, appartenans aux Satrapes ou à de grands seigneurs *(e)*.

Cependant nous avons encore été plus frappés de la protection éclatante que le souverain accorde à la culture des terres, non par des volontés passagères, mais par cette vigilance éclairée, qui a plus de pouvoir que les édits et les lois. De district en district, il établit deux intendans, l'un pour le militaire, l'autre pour le civil. Le premier est chargé de maintenir la tranquillité publique ; le second, de hâter les progrès de l'industrie et de l'agriculture. Si l'un ne s'acquitte pas de ses devoirs, l'autre a le droit de s'en plaindre au gouverneur de la province, ou au souverain lui-même, qui, de temps en temps, parcourt une partie de ses états. Ap-

(a) Diod. Sic. lib. 17, p. 544.
(b) Briss. de regn. Pers. lib. 1, p. 109.
(c) Xenoph. de instit. Cyr. lib. 1, p. 11.
(d) Id. memor. lib. 5, p. 829.
(e) Id. de expedit. Cyr. lib. 1, p. 246. Q. Curt. lib. 8, cap. 1.

CHAPITRE LXI.

perçoit-il des campagnes couvertes d'arbres, de moissons, et de toutes les productions dont le sol est susceptible? il comble d'honneur les deux chefs, et augmente leur département. Trouve-t-il des terres incultes? ils sont aussitôt révoqués et remplacés. Des commissaires incorruptibles, et revêtus de son autorité, exercent la même justice dans les cantons où il ne voyage pas *(a)*.

En Égypte, nous entendions souvent parler, avec les plus grands éloges, de cet Arsame que le roi de Perse avoit, depuis plusieurs années, appelé à son conseil. Dans les ports de Phénicie, on nous montroit des citadelles nouvellement construites, quantité de vaisseaux de guerre sur le chantier, des bois et des agrès qu'on apportoit de toutes parts : on devoit ces avantages à la vigilance d'Arsame. Des citoyens utiles nous disoient : Notre commerce étoit menacé d'une ruine prochaine ; le crédit d'Arsame l'a soutenu. On apprenoit en même temps que l'île importante de Chypre, après avoir long-temps éprouvé les maux de l'anarchie *(b)*, venoit de se soumettre à la Perse ; et c'étoit le fruit de la politique d'Arsame. Dans l'intérieur du royaume, de vieux officiers nous disoient, les larmes aux yeux : Nous avions bien servi le Roi ; mais dans la distribution des grâces, on nous avoit oubliés : nous nous sommes adressés à Arsame, sans le connoître ; il nous a procuré une vieillesse heureuse, et ne l'a dit à personne. Un particulier ajoutoit : Arsame, prévenu par mes ennemis, crut devoir employer contre moi la voie de l'autorité ; bientôt convaincu de mon innocence, il m'appela : je le trouvai plus affligé que je ne l'étois moi-même ; il me pria de l'aider à réparer une injustice dont

(a) Xenoph. memor. lib. 5, p. 828.

(b) Diod. Sic. lib. 16, p. 440.

son âme gémissoit, et me fit promettre de recourir à lui toutes les fois que j'aurois besoin de protection. Je ne l'ai jamais implorée en vain.

Par-tout son influence secrète donnoit de l'activité aux esprits ; les militaires se félicitoient de l'émulation qu'il entretenoit parmi eux ; et les peuples, de la paix qu'il leur avoit ménagée, malgré des obstacles presque insurmontables. Enfin la nation étoit remontée, par ses soins, à cette haute considération que des guerres malheureuses lui avoient fait perdre parmi les puissances étrangères.

Arsame n'est plus dans le ministère. Il coule des jours tranquilles dans son paradis, éloigné de Suze d'environ 40 parasanges *. Ses amis lui sont restés ; ceux, dont il faisoit si bien valoir le mérite, se sont souvenus de ses bienfaits ou de ses promesses. Tous se rendent auprès de lui avec plus d'empressement que s'il étoit encore en place.

Le hasard nous a conduits dans sa charmante retraite. Ses bontés nous y retiennent depuis plusieurs mois, et je ne sais si nous pourrons nous arracher d'une société qu'Athènes seule auroit pu rassembler dans le temps que la politesse, la décence et le bon goût régnoient le plus dans cette ville.

Elle fait le bonheur d'Arsame ; il en fait les délices. Sa conversation est animée, facile, intéressante, souvent relevée par des saillies qui lui échappent comme des éclairs, toujours embellie par les grâces, et par une gaieté qui se communique, ainsi que son bonheur, à tout ce qui l'entoure. Jamais aucune prétention dans ce qu'il dit : jamais d'expressions impropres ni recherchées, et cepen-

* Environ 45 lieues et un tiers.

CHAPITRE LXI.

dant la plus parfaite bienséance au milieu du plus grand abandon : c'est le ton d'un homme qui possède, au plus haut degré, le don de plaire, et le sentiment exquis des convenances. Cet heureux accord le frappe vivement, quand il le retrouve ou qu'il le suppose dans les autres. Il écoute avec une attention obligeante ; il applaudit avec transport à un trait d'esprit, pourvu qu'il soit rapide ; à une pensée neuve, pourvu qu'elle soit juste ; à un grand sentiment, dès qu'il n'est pas exagéré.

Dans le commerce de l'amitié, ses agrémens plus développés encore, semblent, à chaque moment, se montrer pour la première fois. Il apporte, dans les liaisons moins étroites, une facilité de mœurs, dont Aristote avoit conçu le modèle. On rencontre souvent, me disoit un jour ce philosophe, des caractères si foibles, qu'ils approuvent tout pour ne blesser personne ; d'autres si difficiles, qu'ils n'approuvent rien, au risque de déplaire à tout le monde *(a)*. Il est un milieu qui n'a point de nom dans notre langue, parce que très peu de gens savent le saisir. C'est une disposition naturelle, qui, sans avoir la réalité de l'amitié, en a les apparences, et en quelque façon les douceurs : celui qui en est doué, évite également de flatter et de choquer l'amour-propre de qui que ce soit ; il pardonne les foiblesses, supporte les défauts, ne se fait pas un mérite de relever les ridicules, n'est point empressé à donner des avis, et sait mettre tant de proportion et de vérité dans les égards et l'intérêt qu'il témoigne *(b)*, que tous les cœurs croient avoir obtenu dans le sien, le degré d'affection ou d'estime qu'ils desirent.

(a) Aristot. de mor. lib. 4, cap. 12, t. 2, p. 54.

(b) Id. ibid. cap. 14, p. 56.

CHAPITRE LXI.

Tel est le charme qui les attire et les fixe auprès d'Arsame ; espèce de bienveillance générale, d'autant plus attrayante chez lui, qu'elle s'unit sans effort à l'éclat de la gloire et à la simplicité de la modestie. Une fois, en sa présence, l'occasion s'offrit d'indiquer quelques-unes de ses grandes qualités ; il se hâta de relever ses défauts. Une autre fois, il s'agissoit des opérations qu'il dirigea pendant son ministère : nous voulûmes lui parler de ses succès ; il nous parla de ses fautes.

Son cœur, aisément ému, s'enflamme au récit d'une belle action, et s'attendrit sur le sort du malheureux, dont il excite la reconnoissance sans l'exiger. Dans sa maison, autour de sa demeure, tout se ressent de cette bonté généreuse qui prévient tous les vœux, et suffit à tous les besoins. Déja des terres abandonnées se sont couvertes de moissons ; déja les pauvres habitans des campagnes voisines, prévenus par ses bienfaits, lui offrent un tribut d'amour qui le touche plus que leur respect.

Mon cher Apollodore, c'est à l'histoire qu'il appartient de mettre à sa place un ministre qui, dépositaire de toute la faveur, et n'ayant aucune espèce de flatteurs à ses gages, n'ambitionna jamais que la gloire et le bonheur de sa nation. Je vous ai fait part des premières impressions que nous avons reçues auprès de lui. Je rappellerai peut-être dans la suite, d'autres traits de son caractère. Vous me le pardonnerez sans doute : des voyageurs ne doivent point négliger de si riches détails ; car enfin la description d'un grand homme vaut bien celle d'un grand édifice.

LETTRE D'APOLLODORE.

Vous savez qu'au voisinage des états de Philippe, dans la Thrace maritime, s'étend, le long de la mer, la Chal-

CHAPITRE LXI.

cidique, où s'établirent autrefois plusieurs colonies Grecques, dont Olynthe est la principale. C'est une ville forte, opulente, très peuplée, et qui, placée en partie sur une hauteur, attire de loin les regards par la beauté de ses édifices et la grandeur de son enceinte *(a)*.

Ses habitans ont donné plus d'une fois des preuves éclatantes de leur valeur. Quand Philippe monta sur le trône, ils étoient sur le point de conclure une alliance avec nous. Il sut la détourner, en nous séduisant par des promesses, eux par des bienfaits *(b)*; il augmenta leurs domaines par la cession d'Anthémonte et de Potidée, dont il s'étoit rendu maître *(c)*. Touchés de ces avances généreuses, ils l'ont laissé, pendant plusieurs années, s'agrandir impunément; et si par hasard ils en concevoient de l'ombrage, il faisoit partir aussitôt des ambassadeurs qui, soutenus des nombreux partisans qu'il avoit eu le temps de se ménager dans la ville, calmoient facilement ces alarmes passagères *(d)*.

Ils avoient enfin ouvert les yeux, et résolu de se jeter entre nos bras *(e)*; d'ailleurs ils refusoient depuis long-temps de livrer au Roi deux de ses frères d'un autre lit, qui s'étoient réfugiés chez eux, et qui pouvoient avoir des prétentions au trône de Macédoine *(f)*. Il se sert aujourd'hui de ces prétextes pour effectuer le dessein, conçu depuis long-temps, d'ajouter la Chalcidique à ses états. Il s'est emparé sans effort de quelques villes de la contrée; les autres tomberont bientôt entre ses mains *(g)*. Olynthe est menacée d'un siége; ses députés ont imploré notre se-

(a) Thucyd. lib. 1, cap. 63. Diod. Sic. lib. 16, p. 412.
(b) Demosth. olynth. 2, p. 22.
(c) Id. Phil. 2, p. 66; Phil. 4, p. 104.
(d) Id. Phil. 3, p. 87 et 93.
(e) Id. olynth. 3, p. 36 etc.
(f) Justin. lib. 8, cap. 3. Oros. lib. 3, cap. 12, p. 172.
(g) Diod. Sic. ibid. p. 450.

cours. Démosthène a parlé pour eux *(a)*; et son avis a prévalu, malgré l'opposition de Démade, orateur éloquent, mais soupçonné d'intelligence avec Philippe *(b)*.

Charès est parti avec 30 galères et 2000 hommes armés à la légère *(c)*; il a trouvé sur la côte voisine d'Olynthe, un petit corps de mercenaires, au service du roi de Macédoine; et content de l'avoir mis en fuite, et d'avoir pris le chef surnommé le Coq, il est venu jouïr de son triomphe au milieu de nous. Les Olynthiens n'ont pas été secourus; mais après des sacrifices en actions de grâces, notre général a donné dans la place publique un repas au peuple *(d)*, qui, dans l'ivresse de sa joie, lui a décerné une couronne d'or.

Cependant Olynthe nous ayant envoyé de nouveaux députés, nous avons fait partir 18 galères, 4000 soldats étrangers armés à la légère, et 150 chevaux *(e)*, sous la conduite de Charidême, qui ne surpasse Charès qu'en scélératesse. Après avoir ravagé la contrée voisine, il est entré dans la ville, où tous les jours il se signale par son intempérance et ses débauches *(f)*.

Quoique bien des gens soutiennent ici que cette guerre nous est étrangère *(g)*, je suis persuadé que rien n'est si essentiel pour les Athéniens, que la conservation d'Olynthe. Si Philippe s'en empare, qui l'empêchera de venir dans l'Attique? Il ne reste plus entre lui et nous, que les Thessaliens qui sont ses alliés, les Thébains qui sont nos ennemis, et les Phocéens trop foibles pour se défendre eux-mêmes *(h)*.

(a) Demosth. olynth. Plut. X rhet. vit. t. 2, p. 845.

(b) Suid. in Δημάδ.

(c) Philoch. ap. Dionys. Halic. epist. ad Amm. cap. 9, t. 6, p. 734.

(d) Theop. et Duris, ap. Athen. lib. 12, cap. 8, p. 532. Argum. olynth. 3, ap. Demosth. p. 34.

(e) Philoch. ibid.

(f) Theop. ap. Athen. lib. 10, p. 436.

(g) Ulpian. in Demosth. olynth. 1, p. 6.

(h) Demosth. olynth. 1, p. 4.

Digitized by Google

CHAPITRE LXI.

LETTRE DE NICÉTAS.

Je n'attendois qu'une imprudence de Philippe : il craignoit et ménageoit les Olynthiens *(a)* ; tout-à-coup on l'a vu s'approcher de leurs murailles, à la distance de 40 stades *. Ils lui ont envoyé des députés. « Il faut que vous « sortiez de la ville, ou moi de la Macédoine. » Voilà sa réponse *(b)*. Il a donc oublié que dans ces derniers temps, ils contraignirent son père Amyntas à leur céder une partie de son royaume, et qu'ils opposèrent ensuite la plus longue résistance à l'effort de ses armes, jointes à celles des Lacédémoniens, dont il avoit imploré l'assistance *(c)*?

On dit qu'en arrivant il les a mis en fuite. Mais comment pourra-t-il franchir ces murs que l'art a fortifiés, et qui sont défendus par une armée entière? Il faut compter d'abord plus de 10000 hommes d'infanterie et 1000 de cavalerie, levés dans la Chalcidique; ensuite quantité de braves guerriers que les assiégés ont reçus de leurs anciens alliés *(d)*; joignez-y les troupes de Charidême, et le nouveau renfort de 2000 hommes pesamment armés, et de 300 cavaliers, tous Athéniens, que nous venons de faire partir *(e)*.

Philippe n'eût jamais entrepris cette expédition, s'il en eût prévu les suites; il a cru tout emporter d'emblée. Une inquiétude le dévore en secret. Les Thessaliens ses alliés seront bientôt au nombre de ses ennemis; il leur avoit enlevé la ville de Pagase, ils la demandent; il comptoit fortifier Magnésie, ils s'y opposent; il perçoit des

(a) Demosth. olynth. 3, p. 36.
* Environ une lieue et demie.
(b) Id. Phil. 3, p. 87.
(c) Xenoph. hist. Græc. lib. 5, p. 559. Diod. Sic. lib. 15, p. 341.
(d) Demosth. de fals. leg. p. 335.
(e) Philoch. ap. Dionys. Halic. ad Amm. cap. 9, t. 6, p. 735.

droits

droits dans leurs ports et dans leurs marchés, ils veulent se les réserver. S'il en est privé, comment paiera-t-il cette armée nombreuse de mercenaires qui fait toute sa force? On présume d'un autre côté, que les Illyriens et les Péoniens, peu façonnés à la servitude, secoueront bientôt le joug d'un prince que ses victoires ont rendu insolent *(a)*.

CHAPITRE LXI.

Que n'eussions-nous pas donné pour susciter les Olynthiens contre lui? L'évènement a surpassé notre attente. Vous apprendrez bientôt que la puissance et la gloire de Philippe se sont brisées contre les remparts d'Olynthe.

LETTRE D'APOLLODORE.

Philippe entretenoit des intelligences dans l'Eubée; il y faisoit passer secrètement des troupes; déja la plupart des villes étoient gagnées. Maître de cette île, il l'eût été bientôt de la Grèce entière. A la prière de Plutarque d'Érétrie, nous fîmes partir Phocion avec un petit nombre de cavaliers et de fantassins *(b)*. Nous comptions sur les partisans de la liberté, et sur les étrangers que Plutarque avoit à sa solde. Mais la corruption avoit fait de si grands progrès, que toute l'île se souleva contre nous, que Phocion courut le plus grand danger, et que nous fîmes marcher le reste de la cavalerie *(c)*.

Phocion occupoit une éminence qu'un ravin profond séparoit de la plaine de Tamynes *(d)*. Les ennemis, qui le tenoient assiégé depuis quelque temps, résolurent enfin de le déposter. Il les vit s'avancer, et resta tranquille.

(a) Demosth. olynth. 1, p. 4.
(b) Plut. in Phoc. t. 1, p. 747.
(c) Demosth. in Mid. p. 629.
(d) Plut. ibid.

CHAPITRE LXI.

Mais Plutarque, au mépris de ses ordres, sortit des retranchemens à la tête des troupes étrangères ; il fut suivi de nos cavaliers ; les uns et les autres attaquèrent en désordre, et furent mis en fuite. Tout le camp frémissoit d'indignation ; mais Phocion contenoit la valeur des soldats, sous prétexte que les sacrifices n'étoient pas favorables. Dès qu'il vit les ennemis abattre l'enceinte du camp, il donna le signal, les repoussa vivement et les poursuivit dans la plaine; le combat fut meurtrier, et la victoire complète. L'orateur Eschine en a apporté la nouvelle. Il s'étoit distingué dans l'action *(a)*.

Phocion a chassé d'Érétrie ce Plutarque qui la tyrannisoit, et de l'Eubée, tous ces petits despotes qui s'étoient vendus à Philippe. Il a mis une garnison dans le fort de Zarétra, pour assurer l'indépendance de l'île; et après une campagne que les connoisseurs admirent, il est venu se confondre avec les citoyens d'Athènes.

Vous jugerez de sa sagesse et de son humanité, par les deux traits suivans. Avant la bataille, il défendit aux officiers d'empêcher la désertion, qui les délivroit d'une foule de lâches et de mutins; après la victoire, il ordonna de relâcher tous les prisonniers Grecs, de peur que le peuple n'exerçât sur eux des actes de vengeance et de cruauté *(b)*....

Dans une de nos dernières conversations, Théodore nous entretint de la nature et du mouvement des astres. Pour tout compliment, Diogène lui demanda s'il y avoit long-temps qu'il étoit descendu du ciel *(c)*. Panthion nous lut ensuite un ouvrage d'une excessive longueur. Diogène, assis auprès de lui, jetoit par intervalles

(a) Æschin. de fals. leg p. 422.
(b) Plut. in Phoc. t. 1, p. 747.
(c) Diog. Laert. lib. 6, §. 39.

CHAPITRE LXI.

les yeux sur le manuscrit, et s'étant apperçu qu'il tendoit à sa fin : Terre, terre ! s'écria-t-il ; mes amis, encore un moment de patience *(a)*.

Un instant après, on demandoit à quelles marques un étranger arrivant dans une ville, reconnoîtroit qu'on y néglige l'éducation. Platon répondit : « Si l'on y a be-« soin de médecins et de juges *(b)*. »

SOUS L'ARCHONTE THÉOPHILE.

La 1re. année de la 108e. olympiade.

(Depuis le 18 juillet de l'an 348, jusqu'au 8 juillet de l'an 347 avant J. C.)

LETTRE D'APOLLODORE.

Ces jours passés, nous promenant hors de la porte de Thrace, nous vîmes un homme à cheval arriver à toute bride. Nous l'arrêtâmes : D'où venez-vous ? Savez-vous quelque chose du siège d'Olynthe ? J'étois allé à Potidée, nous dit-il ; à mon retour, je n'ai plus vu Olynthe *(c)*. A ces mots, il nous quitte et disparoît. Nous rentrâmes ; et quelques momens après, le désastre de cette ville répandit par-tout la consternation.

Olynthe n'est plus ; ses richesses, ses forces, ses alliés, 14000 hommes que nous lui avions envoyés à diverses reprises, rien n'a pu la sauver *(d)*. Philippe, repoussé à tous les assauts, perdoit journellement du monde *(e)*. Mais des traîtres qu'elle renfermoit dans son sein, hâtoient tous les jours l'instant de sa ruine. Il avoit acheté ses magistrats et ses généraux. Les principaux d'entre eux, Eu-

(a) Diog. Laert. lib. 6, §. 38.
(b) Plat. de rep. lib. 3, t. 2, p. 405.
(c) Agath. ap. Phoc. p. 1335.
(d) Demosth. de fals. leg. p. 335. Dionys. Halic. epist. ad Amm. t. 6, p. 736.
(e) Diod. Sic. lib. 16, p. 450.

CHAPITRE LXI.

thycrate et Lasthène, lui livrèrent une fois 500 cavaliers qu'ils commandoient *(a)*, et après d'autres trahisons non moins funestes, l'introduisirent dans la ville, qui fut aussitôt abandonnée au pillage. Maisons, portiques, temples, la flamme et le fer ont tout détruit; et bientôt on se demandera où elle étoit située *(b)*. Philippe a fait vendre les habitans, et mettre à mort deux de ses frères, retirés depuis plusieurs années dans cet asyle *(c)*.

La Grèce est dans l'épouvante; elle craint pour sa puissance et pour sa liberté *(d)*. On se voit par-tout entouré d'espions et d'ennemis. Comment se garantir de la vénalité des âmes? Comment se défendre contre un prince qui dit souvent, et qui prouve par les faits, qu'il n'y a point de murailles qu'une bête de somme, chargée d'or, ne puisse aisément franchir *(e)*? Les autres nations ont applaudi aux décrets foudroyans que nous avons portés contre ceux qui ont trahi les Olynthiens *(f)*. Il faut rendre justice aux vainqueurs: indignés de cette perfidie, ils l'ont reprochée ouvertement aux coupables. Euthycrate et Lasthène s'en sont plaints à Philippe, qui leur a répondu: « Les soldats Macédoniens sont encore bien « grossiers; ils nomment chaque chose par son nom *(g)*. »

Tandis que les Olynthiens, chargés de fers, pleuroient assis sur les cendres de leur patrie, ou se traînoient par troupeaux dans les chemins publics, à la suite de leurs nouveaux maîtres *(h)*, Philippe osoit remercier le ciel des

(a) Demosth de fals. leg. p. 335.
(b) Id. Phil. 3, p. 89. Strab. lib. 2, p. 121. Diod. Sic. lib. 16, p. 450.
(c) Oros. lib. 3, cap. 12. Justin. lib. 8, cap. 3.
(d) Agath. ap. Phoc. p. 1334.
(e) Plut. apophth. t. 2, p. 178. Cicer. ad Attic. lib. 1, epist. 16, t. 8, p. 75.
(f) Demosth. de fals. leg. p. 335.
(g) Plut. ibid.
(h) Demosth. ibid. p. 341.

CHAPITRE LXI.

maux dont il étoit l'auteur, et célébroit des jeux superbes en l'honneur de Jupiter Olympien *(a)*. Il avoit appelé les artistes les plus distingués, les acteurs les plus habiles. Ils furent admis au repas qui termina ces fêtes odieuses. Là, dans l'ivresse de la victoire et des plaisirs, le Roi s'empressoit de prévenir ou de satisfaire les vœux des assistans, de leur prodiguer ses bienfaits ou ses promesses. Satyrus, cet acteur qui excelle dans le comique, gardoit un morne silence. Philippe s'en apperçut, et lui en fit des reproches : « Eh quoi, lui disoit-il ! doutez-vous « de ma générosité, de mon estime ? N'avez-vous point « de grâce à solliciter ? » « Il en est une, répondit Satyrus, qui dépend uniquement de vous ; mais je crains « un refus. » « Parlez, dit Philippe, et soyez sûr d'obtenir « tout ce que vous demanderez. »

« J'avois, reprit l'acteur, des liaisons étroites d'hospitalité et d'amitié avec Apollophane de Pydna. On le « fit mourir sur de fausses imputations. Il ne laissa que « deux filles, très jeunes encore. Leurs parens, pour les « mettre en lieu de sureté, les firent passer à Olynthe. « Elles sont dans les fers ; elles sont à vous, et j'ose les « réclamer. Je n'ai d'autre intérêt que celui de leur hon- « neur. Mon dessein est de leur constituer des dots, de « leur choisir des époux, et d'empêcher qu'elles ne fas- « sent rien qui soit indigne de leur père et de son ami. » Toute la salle retentit des applaudissemens que méritoit Satyrus ; et Philippe, plus ému que les autres, lui fit remettre à l'instant les deux jeunes captives. Ce trait de clémence est d'autant plus beau, qu'Apollophane fut accusé d'avoir, avec d'autres conjurés, privé de la vie et de la couronne Alexandre, frère de Philippe.

(a) Demosth. de fals. leg. p. 322. Æschin. de fals. leg. p. 420. Diod. Sic. lib. 16, p. 451.

CHAPITRE LXI.

Je ne vous parle pas de la guerre des Phocéens. Elle se perpétue sans incidens remarquables. Fasse le ciel qu'elle ne se termine pas comme celle d'Olynthe !

I. LETTRE DE NICÉTAS.

Je ne m'attendois pas au malheur des Olynthiens, parce que je ne devois pas m'attendre à leur aveuglement. S'ils ont péri, c'est pour n'avoir pas étouffé dans son origine le parti de Philippe. Ils avoient à la tête de leur cavalerie, Apollonide, habile général, excellent citoyen : on le bannit tout-à-coup *(a)*, parce que les partisans de Philippe étoient parvenus à le rendre suspect. Lasthène qu'on met à sa place, Euthycrate qu'on lui associe, avoient reçu de la Macédoine des bois de construction, des troupeaux de bœufs et d'autres richesses, qu'ils n'étoient pas en état d'acquérir ; leur liaison avec Philippe étoit avérée, et les Olynthiens ne s'en apperçoivent pas. Pendant le siége, les mesures des chefs sont visiblement concertées avec le Roi, et les Olynthiens persistent dans leur aveuglement. On savoit par-tout qu'il avoit soumis les villes de la Chalcidique, plutôt à force de présens que par la valeur de ses troupes, et cet exemple est perdu pour les Olynthiens *(b)*.

Celui d'Euthycrate et de Lasthène effraiera désormais les lâches qui seroient capables d'une pareille infamie. Ces deux misérables ont péri misérablement *(c)*. Philippe, qui emploie les traîtres, et les méprise, a cru devoir livrer ceux-ci aux outrages de ses soldats, qui ont fini par les mettre en pièces.

(a) Demosth. Phil. 3, p. 93 et 94.
(b) Id. de fals. leg. p. 335.
(c) Id. de Cherson. p. 80.

CHAPITRE LXI.

La prise d'Olynthe, au lieu de détruire nos espérances, ne sert qu'à les relever. Nos orateurs ont enflammé les esprits. Nous avons envoyé un grand nombre d'ambassadeurs *(a)*. Ils iront par-tout chercher des ennemis à Philippe, et indiquer une diète générale, pour y délibérer sur la guerre. Elle doit se tenir ici. Eschine s'est rendu chez les Arcadiens, qui ont promis d'accéder à la ligue. Les autres nations commencent à se remuer ; toute la Grèce sera bientôt sous les armes.

La république ne ménage plus rien. Outre les décrets portés contre ceux qui ont perdu Olynthe, nous avons publiquement accueilli ceux de ses habitans qui avoient échappé aux flammes et à l'esclavage *(b)*. A tant d'actes de vigueur, Philippe reconnoîtra qu'il ne s'agit plus entre nous et lui d'attaques furtives, de plaintes, de négociations et de projets de paix.

LETTRE D'APOLLODORE.

Le 15 de thargélion *.

Vous partagerez notre douleur. Une mort imprévue vient de nous enlever Platon. Ce fut le 7 de ce mois **, le jour même de sa naissance *(c)*. Il n'avoit pu se dispenser de se trouver à un repas de noce *(d)* : j'étois auprès de lui : il ne mangea, comme il faisoit souvent, que

(a) Demosth. de fals. leg. p. 295. Æschin. de fals. leg. p. 404. Id. in Ctesiph. p. 437. Diod. Sic. lib. 16, p. 450.

(b) Senec. in excerpt. controv. t. 3, p. 516.

* Le 25 mai 347 avant J. C.

** Le 17 mai de l'an 347 avant J. C. Je ne donne pas cette date comme certaine ; on sait que les chronologistes se partagent sur l'année et sur le jour où mourut Platon ; mais il paroît que la différence ne peut être que de quelques mois. (Voyez Dodwel. de cycl. dissert. 10, p. 609, ainsi qu'une dissertation du P. Corsini, insérée dans un recueil de pièces, intitulé : *Symbolæ litterariæ*, t. 6, p. 80.)

(c) Diog. Laert. in Plat. lib. 3, §. 2. Senec. epist. 58.

(d) Hermipp. ap. Diog. Laert. ibid.

CHAPITRE LXI.

quelques olives *(a)*. Jamais il ne fut si aimable ; jamais sa santé ne nous avoit donné de si belles espérances. Dans le temps que je l'en félicitois, il se trouve mal, perd connoissance, et tombe entre mes bras. Tous les secours furent inutiles ; nous le fîmes transporter chez lui. Nous vîmes sur sa table les dernières lignes qu'il avoit écrites quelques momens auparavant *(b)*, et les corrections qu'il faisoit par intervalles à son traité de la république *(c)* ; nous les arrosâmes de nos pleurs. Les regrets du public, les larmes de ses amis, l'ont accompagné au tombeau. Il est inhumé auprès de l'Académie *(d)*. Il avoit 81 ans révolus *(e)*.

Son testament contient l'état de ses biens *(f)* : deux maisons de campagne ; trois mines en argent comptant * ; quatre esclaves ; deux vases d'argent, pesant l'un 165 drachmes, l'autre 45 ; un anneau d'or ; la boucle d'oreille de même métal, qu'il portoit dans son enfance *(g)*. Il déclare n'avoir aucune dette *(h)*. Il lègue une de ses maisons de campagne au fils d'Adimante son frère, et donne la liberté à Diane, dont le zèle et les soins méritoient cette marque de reconnoissance. Il règle de plus tout ce qui concerne ses funérailles et son tombeau *(i)*. Speusippe son neveu est nommé parmi les exécuteurs de ses dernières volontés, et doit le remplacer à l'Académie.

Parmi ses papiers, on a trouvé des lettres qui roulent

(a) Diog. Laert. lib. 6, §. 25.

(b) Cicer. de senect. cap. 5, t. 3, p. 298.

(c) Dionys. Halic. de comp. verb. cap. 25, p. 209. Quintil. lib. 8, cap. 6, p. 529. Diog. Laert. lib. 3, §. 37.

(d) Pausan. lib. 1, cap. 30, p. 76.

(e) Diog. Laert. lib. 3, §. 2. Cicer. ibid. Senec. ep. 58, t. 2, p. 207. Censor. de die nat. cap. 14 et 15. Lucian. in Macrob. t. 3, p. 223. Val. Max. lib. 8, cap. 7 etc.

(f) Diog. Laert. ibid. §. 41.

* 270 livres.

(g) Sext. Empir. adv. gramm. lib. 1, c. 12, p. 271.

(h) Diog. Laert. ibid.

(i) Dioscor. ap. Athen. lib. 11, cap. 15, p. 507.

sur

CHAPITRE LXI.

sur des matières de philosophie. Il nous avoit dit plus d'une fois, qu'étant en Sicile, il avoit eu avec le jeune Denys, roi de Syracuse, quelques légers entretiens sur la nature du premier principe et sur l'origine du mal; que Denys, joignant à de si foibles notions, ses propres idées, et celles de quelques autres philosophes, les avoit exposées dans un ouvrage qui ne dévoile que son ignorance *(a)*.

Quelque temps après le retour de Platon, le Roi lui envoya le philosophe Archédémus, pour le prier d'éclaircir des doutes qui l'inquiétoient. Platon, dans sa réponse que je viens de lire, n'ose pas s'expliquer sur le premier principe *(b)*; il craint que sa lettre ne s'égare. Ce qu'il ajoute m'a singulièrement étonné; je vais vous le rapporter en substance :

« Vous me demandez, fils de Denys, quelle est la « cause des maux qui affligent l'univers. Un jour, dans « votre jardin, à l'ombre de ces lauriers *(c)*, vous me « dites que vous l'aviez découverte. Je vous répondis que « je m'étois occupé toute ma vie de ce problême, et que « je n'avois trouvé jusqu'à présent personne qui l'eût « pu résoudre. Je soupçonne que frappé d'un premier « trait de lumière, vous vous êtes depuis livré avec une « nouvelle ardeur à ces recherches; mais que n'ayant pas « de principes fixes, vous avez laissé votre esprit courir « sans frein et sans guide après de fausses apparences. « Vous n'êtes pas le seul à qui cela soit arrivé; tous ceux « à qui j'ai communiqué ma doctrine, ont été dans les « commencemens plus ou moins tourmentés de pareilles

(a) Plat. epist. 7, t. 3, p. 341.
(b) Id. epist. 2, p. 312.
(c) Id. ibid. p. 313.

CHAPITRE LXI.

« incertitudes. Voici le moyen de dissiper les vôtres. Ar-
« chédémus vous porte ma première réponse. Vous la mé-
« diterez à loisir ; vous la comparerez avec celles des autres
« philosophes. Si elle vous présente de nouvelles diffi-
« cultés, Archédémus reviendra, et n'aura pas fait deux
« ou trois voyages, que vous verrez vos doutes dispa-
« roître. »

« Mais gardez-vous de parler de ces matières devant
« tout le monde. Ce qui excite l'admiration et l'enthou-
« siasme des uns, seroit pour les autres un sujet de mé-
« pris et de risée. Mes dogmes, soumis à un long examen,
« en sortent comme l'or purifié dans le creuset. J'ai vu
« de bons esprits qui, après trente ans de méditations,
« ont enfin avoué qu'ils ne trouvoient plus qu'évidence
« et certitude, où ils n'avoient, pendant si long-temps,
« trouvé qu'incertitude et obscurité. Mais je vous l'ai déja
« dit : il ne faut traiter que de vive voix un sujet si re-
« levé. Je n'ai jamais exposé, je n'exposerai jamais par
« écrit, mes vrais sentimens. Je n'ai publié que ceux de
« Socrate. Adieu ; soyez docile à mes conseils, et brûlez
« ma lettre après l'avoir lue plusieurs fois. »

Quoi ! les écrits de Platon ne contiennent pas ses vrais sentimens sur l'origine du mal ? Quoi ! il s'est fait un devoir de les cacher au public, lorsqu'il a développé avec tant d'éloquence le système de Timée de Locres ? Vous savez bien que dans cet ouvrage Socrate n'enseigne point, et ne fait qu'écouter. Quelle est donc cette doctrine mystérieuse dont parle Platon ? à quels disciples l'a-t-il confiée ? vous en a t-il jamais parlé ? Je me perds dans une foule de conjectures....

La perte de Platon m'en occasionne une autre à laquelle je suis très sensible. Aristote nous quitte. C'est pour quel-

CHAPITRE LXI.

ques dégoûts que je vous raconterai à votre retour. Il se retire auprès de l'eunuque Hermias, à qui le roi de Perse a confié le gouvernement de la ville d'Atarnée en Mysie *(a)*. Je regrette son amitié, ses lumières, sa conversation. Il m'a promis de revenir ; mais quelle différence entre jouïr et attendre ! Hélas ! il disoit lui-même, d'après Pindare, que l'espérance n'est que le rêve d'un homme qui veille *(b)*. J'applaudissois alors à sa définition ; je veux la trouver fausse aujourd'hui.

Je suis fâché de n'avoir pas recueilli ses réparties. C'est lui qui dans un entretien sur l'amitié, s'écria tout-à-coup si plaisamment : « Oh mes amis ! il n'y a pas d'a-« mis *(c)*. » On lui demandoit à quoi servoit la philosophie ? « A faire librement, dit-il, ce que la crainte « des lois obligeroit de faire *(d)*. » D'où vient, lui disoit hier quelqu'un, chez moi, qu'on ne peut s'arracher d'auprès des belles personnes ? « Question d'aveugle, « répondit-il *(e)*. » Mais vous avez vécu avec lui, et vous savez que, bien qu'il ait plus de connoissances que personne au monde, il a peut-être encore plus d'esprit que de connoissances.

SOUS L'ARCHONTE THÉMISTOCLE.

La 2e. année de la 108e. olympiade.

(*Depuis le 8 juillet de l'an 347, jusqu'au 27 juin de l'an 346 avant J. C.*)

LETTRE DE CALLIMÉDON.

Philippe, instruit de la gaieté qui règne dans nos

(a) Diog. Laert. in Aristot. lib. 5, §. 9. Dionys. Halic. epist. ad Amm. cap. 5, t. 6, p. 728.

(b) Diog. Laert. ibid. §. 18. Stob. serm. 10, p. 581.

(c) Phavor. ap. Diog. Laert. ibid. §. 21.

(d) Diog. Laert. ibid. §. 20.

(e) Id. ibid.

CHAPITRE LXI.

assemblées *, vient de nous faire remettre un talent. Il nous invite à lui communiquer le résultat de chaque séance *(a)*. La société n'oubliera rien pour exécuter ses ordres. J'ai proposé de lui envoyer le portrait de quelques-uns de nos ministres et de nos généraux. J'en ai fourni sur le champ nombre de traits. Je cherche à me les rappeler.

Démade *(b)* a, pendant quelque temps, brillé dans la chiourme de nos galères *(c)*; il manioit la rame avec la même adresse et la même force, qu'il manie aujourd'hui la parole. Il a retiré de son premier état l'honneur de nous avoir enrichis d'un proverbe. *De la rame à la tribune* désigne à présent le chemin qu'a fait un parvenu *(d)*.

Il a beaucoup d'esprit, et sur-tout le ton de la bonne plaisanterie *(e)*: quoiqu'il vive avec la dernière classe des courtisanes *(f)*, on cite de lui quantité de bons-mots *(g)*. Tout ce qu'il dit semble venir par inspiration; l'idée et l'expression propre lui apparoissent dans un même instant: aussi ne se donne-t-il pas la peine d'écrire ses discours *(h)*, et rarement celle de les méditer. S'agit-il dans l'assemblée générale d'une affaire imprévue, où Démosthène même n'ose pas rompre le silence? on appelle Démade; il parle alors avec tant d'éloquence, qu'on n'hésite pas à le mettre au dessus de tous nos orateurs *(i)*. Il est supérieur dans d'autres genres: il

* Elles étoient composées de gens d'esprit et de goût, au nombre de 60, qui se réunissoient de temps en temps, pour porter des decrets sur les ridicules dont on leur faisoit le rapport. J'en ai parlé plus haut. (Voyez le chapitre XX.)

(a) Athen. lib. 14, cap. 1, p. 614.

(b) Fabr. bibl. Græc. t. 4, p. 418.

(c) Quintil. lib. 2, cap. 17, p. 128. Suid. in Δημάδ. Sext. Emp. adv. gramm. lib. 2, p. 291.

(d) Erasm. adag. chil. 3, cent. 4, p. 670.

(e) Cicer. orat. cap. 26, t. 1, p. 441.

(f) Pyth. ap. Athen. lib. 2, p. 44.

(g) Demetr. Phal. de eloc.

(h) Cicer. de clar. orat. cap. 9, t. 1, p. 343. Quintil. lib. 2, cap. 17, p. 129.

(i) Theoph. ap. Plut. in Demosth. t. 1, p. 850.

Digitized by Google

pourroit défier tous les Athéniens de s'enivrer aussi souvent que lui *(a)*, et tous les Rois de la terre de le rassasier de biens *(b)*. Comme il est très facile dans le commerce, il se vendra, même pour quelques années, à qui voudra l'acheter *(c)*. Il disoit à quelqu'un, que lorsqu'il constituera une dot à sa fille, ce sera aux dépens des puissances étrangères *(d)*.

Philocrate est moins éloquent, aussi voluptueux *(e)*, et beaucoup plus intempérant. A table, tout disparoit devant lui; il semble s'y multiplier; et c'est ce qui fait dire au poète Eubulus, dans une de ses pièces : Nous avons deux convives invincibles, Philocrate et Philocrate *(f)*. C'est encore un de ces hommes sur le front desquels on croit lire, comme sur la porte d'une maison, ces mots tracés en gros caractères : *A louer, à vendre (g)*.

Il n'en est pas de même de Démosthène. Il montre un zèle ardent pour la patrie. Il a besoin de ces dehors pour supplanter ses rivaux, et gagner la confiance du peuple. Il nous trahira peut-être quand il ne pourra plus empêcher les autres de nous trahir *(h)*.

Son éducation fut négligée; il ne connut point ces arts agréables qui pouvoient corriger les disgraces dont il étoit abondamment pourvu *(i)*. Je voudrois pouvoir vous le peindre tel qu'il parut les premières fois à la tribune. Figurez-vous un homme l'air austère et chagrin, se grattant la tête, remuant les épaules, la voix

---

(a) Athen. lib. 2, p. 44.

(b) Plut. in Phoc. t. 1, p. 755. Id. in apophth. t. 2, p. 188.

(c) Dinarch. adv. Demosth. p. 103.

(d) Plut. ibid.

(e) Demosth. de fals. leg. p. 329 et 342. Æschin. de fals. leg. p. 403.

(f) Eubul. ap. Athen. lib. 1, cap. 7, p. 8.

(g) Demosth ibid. p. 310. Id. de cor. p. 476.

(h) Dinarch. adv. Demosth. p. 90. Plut. in Demosth. t. 1, p. 857. Id. X rhet. vit. t. 2, p. 846.

(i) Plut. in Demosth. t. 1, p. 847.

Digitized by Google

CHAPITRE LXI.

aigre et foible *(a)*, la respiration entrecoupée, des tons à déchirer les oreilles, une prononciation barbare, un style plus barbare encore, des périodes intarissables, interminables, inconcevables, hérissées en outre de tous les argumens de l'école *(b)*. Il nous excéda, nous le lui rendîmes : il fut sifflé, hué, obligé de se cacher pendant quelque temps. Mais il usa de son infortune en homme supérieur: des efforts inouïs *(c)* ont fait disparoître une partie de ses défauts; et chaque jour ajoute un nouveau rayon à sa gloire. Elle lui coûte cher; il faut qu'il médite long-temps un sujet, et qu'il retourne son esprit de toutes les manières, pour le forcer à produire *(d)*.

Ses ennemis prétendent que ses ouvrages sentent la lampe *(e)*. Les gens de goût trouvent quelque chose d'ignoble dans son action *(f)*; ils lui reprochent des expressions dures et des métaphores bizarres *(g)*. Pour moi, je le trouve aussi mauvais plaisant *(h)*, que ridiculement jaloux de sa parure : la femme la plus délicate n'a pas de plus beau linge *(i)*; et cette recherche fait un contraste singulier avec l'âpreté de son caractère *(k)*.

Je ne répondrois pas de sa probité. Dans un procès, il écrivit pour les deux parties *(l)*. Je citois ce fait à un de ses amis, homme de beaucoup d'esprit ; il me dit en riant : Il étoit bien jeune alors.

Ses mœurs, sans être pures, ne sont pas indécentes.

(a) Æschin. de fals. leg. p. 420.

(b) Plut. in Demosth. t. 1, p. 848.

(c) Id. ibid. p. 849. Id. X rhet. vit. t. 2, p. 844.

(d) Id. in Demosth. t. 1, p. 849.

(e) Id. ibid. Ælian. var. hist. lib. 7, cap. 7, Lucian. in Demosth. encom. cap. 15, t. 3, p. 502.

(f) Plut. ibid. p. 851.

(g) Æschin. in Ctesiph. p. 439. Longin. de subl. cap. 34.

(h) Æschin. in Timarch. p. 279. Longin. ibid. Quintil. lib. 10, cap. 1, p. 643.

(i) Æschin. ibid. p. 280.

(k) Plut. ibid. p. 847 et 886.

(l) Æschin. de fals. leg. p. 421. Plut. ibid. p. 852 et 887.

Digitized by Google

CHAPITRE LXI.

On dit, à la vérité, qu'il voit des courtisanes, qu'il s'habille quelquefois comme elles *(a)*, et que dans sa jeunesse, un seul rendez-vous lui coûta tout ce que ses plaidoyers lui avoient valu pendant une année entière *(b)*. Tout cela n'est rien. On ajoute qu'il vendit une fois sa femme au jeune Cnosion *(c)*; ceci est plus sérieux; mais ce sont des affaires domestiques dont je ne veux pas me mêler.

Pendant les dernières fêtes de Bacchus *(d)*, en qualité de Chorège de sa tribu, il étoit à la tête d'une troupe de jeunes gens qui disputoient le prix de la danse. Au milieu de la cérémonie, Midias, homme riche et couvert de ridicules, lui en donna un des plus vigoureux, en lui appliquant un soufflet en présence d'un nombre infini de spectateurs. Démosthène porta sa plainte au tribunal; l'affaire s'est terminée à la satisfaction de l'un et de l'autre : Midias a donné de l'argent; Démosthène en a reçu. On sait à présent qu'il n'en coûte que 3000 drachmes *, pour insulter la joue d'un Chorège *(e)*.

Peu de temps après, il accusa un de ses cousins de l'avoir blessé dangereusement; il montroit une incision à la tête, qu'on le soupçonnoit de s'être faite lui-même *(f)*. Comme il vouloit avoir des dommages et intérêts, on disoit que la tête de Démosthène étoit d'un excellent rapport *(g)*.

On peut rire de son amour-propre; on n'en est pas

(a) Plut. X rhet. vit. t. 2, p. 847.
(b) Athen. lib. 13, cap. 7, p. 593.
(c) Æschin. de fals. leg. p. 419.
(d) Demosth in Mid. p. 603.
* 2700 livres.
(e) Æschin. in Ctes. p. 436. Plut. X rhet. vit. t. 2, p. 844.
(f) Æschin. de fals. leg. p. 410. Id. in Ctes. p. 435. Suid. in Δημοσθ.
(g) Herald. animadv. in Salmas. observ. l. 2, cap. 10, p. 136.

CHAPITRE LXI.

choqué, il est trop à découvert. J'étois l'autre jour avec lui dans la rue; une porteuse d'eau, qui l'apperçut, le montroit du doigt à une autre femme : « Tiens, regarde, « voilà Démosthène *(a)*. » Je fis semblant de ne pas l'entendre, mais il me la fit remarquer.

Eschine s'accoutuma dès sa jeunesse à parler en public. Sa mère l'avoit mis de bonne heure dans le monde; il alloit avec elle dans les maisons initier les gens de la lie du peuple aux mystères de Bacchus ; il paroissoit dans les rues à la tête d'un chœur de Bacchants couronnés de fenouil et de branches de peuplier, et faisoit avec eux, mais avec une grâce infinie, toutes les extravagances de leur culte bizarre. Il chantoit, dansoit, hurloit, serrant dans ses mains des serpens qu'il agitoit au dessus de sa tête. La populace le combloit de bénédictions, et les vieilles femmes lui donnoient de petits gâteaux *(b)*.

Ce succès excita son ambition : il s'enrôla dans une troupe de comédiens, mais seulement pour les troisièmes rôles. Malgré la beauté de sa voix, le public lui déclara une guerre éternelle *(c)*. Il quitta sa profession, fut greffier dans un tribunal subalterne, ensuite ministre d'état.

Sa conduite a depuis toujours été régulière et décente. Il apporte dans la société, de l'esprit, du goût, de la politesse, la connoissance des égards. Son éloquence est distinguée par l'heureux choix des mots, par l'abondance et la clarté des idées, par une grande facilité qu'il doit moins à l'art qu'à la nature. Il ne manque pas de vigueur, quoiqu'il n'en ait pas autant que Démosthène. D'abord il

(a) Cicer. tuscul. lib. 5, cap. 36, t. 2, p. 391. Plin. lib. 9, epist. 23. Ælian. var. hist. lib. 9, cap. 17.

(b) Demosth. de cor. p. 516.

(c) Id. ibid. et de fals. leg. p. 346.

éblouit,

éblouit, ensuite il entraîne *(a)*; c'est du moins ce que j'entends dire à gens qui s'y connoissent. Il a la foiblesse de rougir de son premier état, et la mal-adresse de le rappeler aux autres. Lorsqu'il se promène dans la place publique, à pas comptés, la robe traînante, la tête levée, et boursoufflant ses joues *(b)*, on entend de tous côtés: N'est-ce pas là ce petit greffier d'un petit tribunal, ce fils de Tromès le maître d'école, et de Glaucothée, qu'on nommoit auparavant le Lutin *(c)*? N'est-ce pas lui qui frottoit les bancs de l'école, quand nous étions en classe, et qui, pendant les Bacchanales *(d)*, crioit de toutes ses forces dans les rues : EVOÉ, SABOÉ *?

On s'apperçoit aisément de la jalousie qui règne entre Démosthène et lui. Ils ont dû s'en appercevoir les premiers; car ceux qui ont les mêmes prétentions se devinent d'un coup-d'œil. Je ne sais pas si Eschine se laisseroit corrompre; mais on est bien foible quand on est si aimable.

Je dois ajouter qu'il est très brave homme. Il s'est distingué dans plusieurs combats, et Phocion a rendu témoignage à sa valeur *(e)*.

Personne n'a autant de ridicules que ce dernier; c'est de Phocion que je parle. Il n'a jamais su qu'il vivoit dans ce siècle et dans cette ville. Il est pauvre, et n'en est pas humilié; il fait le bien, et ne s'en vante point; il donne des conseils, quoique très persuadé qu'ils ne seront pas suivis. Il a des talens sans ambition, et sert l'état sans intérêt. A la tête de l'armée, il se contente

(a) Dionys. Halic. de veter. script. cens. t. 5, p 434.
(b) Demosth. de fals. leg. p. 343.
(c) Id. de cor. p. 494.
(d) Id. ibid. p. 516.
* Expressions barbares pour invoquer Bacchus.
(e) Æschin. de fals. leg. p. 422.

CHAPITRE LXI.

de rétablir la discipline, et de battre l'ennemi; à la tribune, il n'est ni ébranlé par les cris de la multitude, ni flatté de ses applaudissemens. Dans une de ses harangues, il proposoit un plan de campagne; une voix l'interrompit et l'accabla d'injures *(a)*. Phocion se tut, et quand l'autre eut achevé, il reprit froidement: « Je « vous ai parlé de la cavalerie et de l'infanterie : il me « reste à vous parler etc. etc. » Une autre fois, il s'entendit applaudir. J'étois par hasard auprès de lui; il se tourna et me dit : « Est-ce qu'il m'est échappé quelque « sottise *(b)*? »

Nous rions de ses saillies; mais nous avons trouvé un secret admirable pour nous venger de ses mépris. C'est le seul général qui nous reste, et nous ne l'employons presque jamais; c'est le plus intègre et peut-être le plus éclairé de nos orateurs, et nous l'écoutons encore moins. Il est vrai que nous ne lui ôterons pas ses principes; mais, par les dieux! il ne nous ôtera pas les nôtres; et certes il ne sera pas dit qu'avec ce cortège de vertus surannées, et ces rhapsodies de mœurs antiques, Phocion sera assez fort pour corriger la plus aimable nation de l'univers.

Voyez ce Charès, qui, par ses exemples, apprend à nos jeunes gens à faire profession ouverte de corruption *(c)*: c'est le plus frippon et le plus mal-adroit de nos généraux; mais c'est le plus accrédité *(d)*. Il s'est mis sous la protection de Démosthène et de quelques autres orateurs. Il donne des fêtes au peuple. Est-il question d'équiper une flotte? c'est Charès qui la com-

(a) Plut. præcept reip. gerend. t. 2, p. 810.
(b) Id. in Phoc. t. 1, p. 745.
(c) Aristot. rhet. lib. 1, cap. 15, t. 2, p. 544.
(d) Theopomp. ap. Athen. lib. 12, cap. 8, p. 532.

mande et qui en dispose à son gré. On lui ordonne d'aller d'un côté, il va d'un autre. Au lieu de garantir nos possessions, il se joint aux corsaires, et de concert avec eux, il rançonne les îles, et s'empare de tous les bâtimens qu'il trouve : en peu d'années, il nous a perdu plus de 100 vaisseaux ; il a consumé 1500 talens * dans des expéditions inutiles à l'état, mais fort lucratives pour lui et pour ses principaux officiers. Quelquefois il ne daigne pas nous donner de ses nouvelles : mais nous en avons malgré lui ; et dernièrement nous fîmes partir un bâtiment léger, avec ordre de courir les mers, et de s'informer de ce qu'étoient devenus la flotte et le général *(a)*.

LETTRE DE NICÉTAS.

Les Phocéens, épuisés par une guerre qui dure depuis près de 10 ans, ont imploré notre secours. Ils consentent de nous livrer Thronium, Nicée, Alpénus, places fortes et situées à l'entrée du détroit des Thermopyles. Proxène, qui commande notre flotte aux environs, s'est avancé pour les recevoir de leurs mains. Il y mettra des garnisons, et Philippe doit renoncer désormais au projet de forcer le défilé.

Nous avons résolu en même temps d'équiper une autre flotte de 50 vaisseaux. L'élite de notre jeunesse est prête à marcher : nous avons enrôlé tous ceux qui n'ont pas passé leur 30e. année ; et nous apprenons qu'Archidamus, roi de Lacédémone, vient d'offrir aux Phocéens toutes

* Huit millions cent mille livres

(a) Æschin. de fals. leg. p. 406. Demosth. olynth. 3, p. 38.

CHAPITRE LXI.

les forces de sa république *(a)*. La guerre est inévitable, et la perte de Philippe ne l'est pas moins.

LETTRE D'APOLLODORE.

Nos plus aimables Athéniennes sont jalouses des éloges que vous donnez à l'épouse et à la sœur d'Arsame; nos plus habiles politiques conviennent que nous aurions besoin d'un génie tel que le sien, pour l'opposer à celui de Philippe. Tout retentissoit ici du bruit des armes; un mot de ce prince les a fait tomber de nos mains.

Pendant le siège d'Olynthe, il avoit, à ce qu'on dit, témoigné plus d'une fois le désir de vivre en bonne intelligence avec nous *(b)*. A cette nouvelle, que le peuple reçut avec transport, il fut résolu d'entamer une négociation que divers obstacles suspendirent. Il prit Olynthe, et nous ne respirâmes que la guerre. Bientôt après, deux de nos acteurs, Aristodème et Néoptolème, que le Roi traite avec beaucoup de bonté, nous assurèrent à leur retour, qu'il persistoit dans ses premières dispositions *(c)*, et nous ne respirons que la paix.

Nous venons d'envoyer en Macédoine dix députés, tous distingués par leurs talens, Ctésiphon, Aristodème, Iatrocle, Cimon et Nausiclès, qui se sont associé Dercyllus, Phrynon, Philocrate, Eschine et Démosthène *(d)*; il faut y joindre Aglaocréon de Ténédos, qui se charge des intérêts de nos alliés. Ils doivent convenir avec Philippe des principaux articles de la paix, et l'engager à nous envoyer des plénipotentiaires pour la terminer ici.

(a) Æschin. de fals. leg. p. 416.
(b) Id. ibid. p. 397.
(c) Argum. orat. de fals. leg. p. 291. Demosth. ibid. p. 295.
(d) Æschin. ibid. p. 398. Argum. ib. p. 291.

CHAPITRE LXI.

Je ne connois plus rien à notre conduite. Ce prince laisse échapper quelques protestations d'amitié, vagues et peut-être insidieuses; aussitôt, sans écouter les gens sages qui se défient de ses intentions, sans attendre le retour des députés envoyés aux peuples de la Grèce, pour les réunir contre l'ennemi commun, nous interrompons nos préparatifs, et nous faisons des avances dont il abusera, s'il les accepte; qui nous aviliront, s'il les refuse. Il faut, pour obtenir sa bienveillance, que nos députés aient le bonheur de lui plaire. L'acteur Aristodème avoit pris des engagemens avec quelques villes qui devoient donner des spectacles; on va chez elles de la part du Sénat, les prier à mains jointes de ne pas condamner Aristodème à l'amende, parce que la république a besoin de lui en Macédoine. Et c'est Démosthène qui est l'auteur de ce décret, lui qui, dans ses harangues, traitoit ce prince avec tant de hauteur et de mépris *(a)*!

LETTRE DE CALLIMÉDON.

Nos ambassadeurs ont fait une diligence incroyable *(b)* : les voilà de retour. Ils paroissent agir de concert; mais Démosthène n'est pas content de ses collègues, qui de leur côté se plaignent de lui. Je vais vous raconter quelques anecdotes sur leur voyage; je les appris hier dans un souper où se trouvèrent les principaux d'entre eux, Ctésiphon, Eschine, Aristodème et Philocrate.

Il faut vous dire d'abord que pendant tout le voyage, ils eurent infiniment à souffrir de la vanité de Démosthène *(c)*; mais ils prenoient patience : on supporte si

(a) Æschin. de fals. leg. p. 398.
(b) Demosth. ibid. p. 318.
(c) Æschin. ibid.

CHAPITRE LXI.

aisément dans la société les gens insupportables ! Ce qui les inquiétoit le plus, c'étoit le génie et l'ascendant de Philippe. Ils sentoient bien qu'ils n'étoient pas aussi forts que lui en politique. Tous les jours ils se distribuoient les rôles. On disposa les attaques. Il fut réglé que les plus âgés monteroient les premiers à l'assaut ; Démosthène, comme le plus jeune, devoit s'y présenter le dernier. Il leur promettoit d'ouvrir les sources intarissables de son éloquence. Ne craignez point Philippe, ajoutoit-il; je lui *coudrai* si bien la bouche *(a)*, qu'il sera forcé de nous rendre Amphipolis.

Quand ils furent à l'audience du prince, Ctésiphon et les autres s'exprimèrent en peu de mots *(b)* ; Eschine, éloquemment et longuement ; Démosthène ... vous l'allez voir. Il se leva, mourant de peur. Ce n'étoit point ici la tribune d'Athènes, ni cette multitude d'ouvriers qui composent nos assemblées. Philippe étoit environné de ses courtisans, la plupart gens d'esprit : on y voyoit, entre autres, Python de Byzance, qui se pique de bien écrire, et Léosthène, que nous avons banni, et qui, dit-on, est un des plus grands orateurs de la Grèce *(c)*. Tous avoient entendu parler des magnifiques promesses de Démosthène; tous en attendoient l'effet avec une impatience qui acheva de le déconcerter *(d)*. Il bégaie, en tremblant, un exorde obscur ; il s'en apperçoit, se trouble, s'égare et se tait. Le Roi cherchoit vainement à l'encourager ; il ne se releva que pour retomber plus vite. Quand on eut joui pendant quelques momens de son silence, le héraut fit retirer nos députés *(e)*.

(a) Æschin. de fals. leg. p 398.
(b) Id. ibid. p. 399.
(c) Id. ibid. p. 415.
(d) Id. ibid. p. 400.
(e) Id. ibid. p. 401.

CHAPITRE LXI.

Démosthène auroit dû rire le premier de cet accident; il n'en fit rien, et s'en prit à Eschine. Il lui reprochoit avec amertume d'avoir parlé au Roi avec trop de liberté, et d'attirer à la république une guerre qu'elle n'est pas en état de soutenir. Eschine alloit se justifier, lorsqu'on les fit rentrer. Quand ils furent assis, Philippe discuta par ordre leurs prétentions, répondit à leurs plaintes, s'arrêta au discours d'Eschine, et lui adressa plusieurs fois la parole; ensuite prenant un ton de douceur et de bonté, il témoigna le desir le plus sincère de conclure la paix.

Pendant tout ce temps, Démosthène, avec l'inquiétude d'un courtisan menacé de sa disgrace, s'agitoit, pour attirer l'attention du prince; mais il n'obtint pas un seul mot, pas même un regard.

Il sortit de la conférence avec un dépit qui produisit les scènes les plus extravagantes. Il étoit comme un enfant gâté par les caresses de ses parens, et tout-à-coup humilié par les succès de ses collègues. L'orage dura plusieurs jours. Il s'apperçut enfin que l'humeur ne réussit jamais. Il voulut se rapprocher des autres députés. Ils étoient alors en chemin pour revenir. Il les prenoit séparément, leur promettoit sa protection auprès du peuple. Il disoit à l'un: Je rétablirai votre fortune; à l'autre: Je vous ferai commander l'armée. Il jouoit tout son jeu à l'égard d'Eschine, et soulageoit sa jalousie en exagérant le mérite de son rival. Ses louanges devoient être bien outrées; Eschine prétend qu'il en étoit importuné.

Un soir, dans je ne sais quelle ville de Thessalie, le voilà qui plaisante, pour la première fois, de son aventure; il ajoute que, sous le ciel, personne ne possède comme Philippe le talent de la parole. Ce qui m'a le plus

CHAPITRE LXI.

étonné, répond Eschine, est cette exactitude avec laquelle il a récapitulé tous nos discours ; et moi, reprend Ctésiphon, quoique je sois bien vieux, je n'ai jamais vu un homme si aimable et si gai. Démosthène battoit des mains, applaudissoit. Fort bien, disoit-il ; mais vous n'oseriez pas vous en expliquer de même en présence du peuple ; et pourquoi pas, répondirent les autres ? Il en douta, ils insistèrent ; il exigea leur parole, ils la donnèrent *(a)*.

On ne sait pas l'usage qu'il en veut faire ; nous le verrons à la première assemblée. Toute notre société compte y assister ; car il nous doit revenir de tout ceci quelque scène ridicule. Si Démosthène réservoit ses folies pour la Macédoine, je ne le lui pardonnerois de la vie.

Ce qui m'alarme, c'est qu'il s'est bien conduit à l'assemblée du Sénat. La lettre de Philippe ayant été remise à la compagnie, Démosthène a félicité la république d'avoir confié ses intérêts à des députés aussi recommandables pour leur éloquence que pour leur probité : il a proposé de leur décerner une couronne d'olivier, et de les inviter le lendemain à souper au Prytanée. Le Sénatus-consulte est conforme à ses conclusions *(b)*.

Je ne cacheterai ma lettre qu'après l'assemblée générale.

J'en sors à l'instant ; Démosthène a fait des merveilles. Les députés venoient de rapporter, chacun à leur tour, différentes circonstances de l'ambassade. Eschine avoit dit un mot de l'éloquence de Philippe, et de son heureuse mémoire ; Ctésiphon, de la beauté de sa figure, des agrémens de son esprit et de sa gaieté quand il a le verre à la main. Ils avoient eu des applaudissemens. Démosthène

(a) Æschin. de fals. leg. p. 402. *(b)* Id. ibid.

est

est monté à la tribune, le maintien plus imposant qu'à l'ordinaire. Après s'être long-temps gratté le front, car il commence toujours par là : « J'admire, a-t-il dit, et ceux « qui parlent, et ceux qui écoutent. Comment peut-on « s'entretenir de pareilles minuties dans une affaire si « importante? Je vais de mon côté vous rendre compte « de l'ambassade. Qu'on lise le décret du peuple qui nous « a fait partir, et la lettre que le Roi nous a remise. » Cette lecture achevée : « Voilà nos instructions, a-t-il dit ; « nous les avons remplies. Voilà ce qu'a répondu Phi- « lippe ; il ne reste plus qu'à délibérer *(a)*. »

Ces mots ont excité une espèce de murmure dans l'assemblée. Quelle précision, quelle adresse ! disoient les uns. Quelle envie, quelle méchanceté ! disoient les autres. Pour moi, je riois de la contenance embarrassée de Ctésiphon et d'Eschine. Sans leur donner le temps de respirer, il a repris : « On vous a parlé de l'éloquence et de la « mémoire de Philippe ; tout autre, revêtu du même pou- « voir, obtiendroit les mêmes éloges. On a relevé ses au- « tres qualités ; mais il n'est pas plus beau que l'acteur « Aristodème, et ne boit pas mieux que Philocrate. Es- « chine vous a dit qu'il m'avoit réservé, du moins en par- « tie, la discussion de nos droits sur Amphipolis ; mais cet « orateur ne laissera jamais ni à vous, ni à moi, la liberté « de parler. Au surplus, ce ne sont là que des misères. « Je vais proposer un décret. Le héraut de Philippe est « arrivé, ses ambassadeurs le suivront de près. Je demande « qu'il soit permis de traiter avec eux, et que les Pryta- « nes convoquent une assemblée qui se tiendra deux jours « de suite, et dans laquelle on délibérera sur la paix et

(a) Æschin. de fals. leg. p. 403.

CHAPITRE LXI.

« sur l'alliance. Je demande encore qu'on donne des éloges aux députés, s'ils en méritent, et qu'on les invite « pour demain à souper au Prytanée *(a)*. » Ce décret a passé presque tout d'une voix, et l'orateur a repris sa supériorité.

Je fais grand cas de Démosthène; mais ce n'est pas assez d'avoir des talens, il ne faut pas être ridicule. Il subsiste entre les hommes célèbres et notre société, une convention tacite: nous leur payons notre estime; ils doivent nous payer leurs sottises.

LETTRE D'APOLLODORE.

Je vous envoie le journal de ce qui s'est passé dans nos assemblées, jusqu'à la conclusion de la paix.

Le 8 d'élaphébolion, jour de la fête d'Esculape *. Les Prytanes se sont assemblés; et conformément au décret du peuple, ils ont indiqué deux assemblées générales, pour délibérer sur la paix. Elles se tiendront le 18 et le 19 *(b)*.

Le 12 d'élaphébolion, premier jour des fêtes de Bacchus **. Antipater, Parménion, Euryloque sont arrivés. Ils viennent de la part de Philippe, pour conclure le traité, et recevoir le serment qui en doit garantir l'exécution *(c)*.

Antipater est, après Philippe, le plus habile politique de la Grèce; actif, infatigable, il étend ses soins sur presque toutes les parties de l'administration. Le Roi dit souvent: « Nous pouvons nous livrer au repos ou aux plaisirs; « Antipater veille pour nous *(d)*. »

(a) Æschin. de fals. leg. p. 403.

* Le 8 de ce mois répondoit, pour l'année dont il s'agit, au 8 mars 346 avant J. C.

(b) Id. ibid. p. 403 et 404. Id. in Ctesiph. p. 438.

** Le 12 mars même année.

(c) Argum. orat. de fals. leg. ap. Demosth. p. 291. Demosth. de fals. leg. p. 304.

(d) Plut. apophth. t. 2, p. 179.

CHAPITRE LXI.

Parménion, chéri du souverain, plus encore des soldats *(a)*, s'est déja signalé par un grand nombre d'exploits : il seroit le premier général de la Grèce, si Philippe n'existoit pas. On peut juger par les talens de ces deux députés, du mérite d'Euryloque leur associé.

Le 15 d'élaphébolion *. Les ambassadeurs de Philippe assistent régulièrement aux spectacles que nous donnons dans ces fêtes. Démosthène leur avoit fait décerner par le Sénat une place distinguée *(b)*. Il a soin qu'on leur apporte des coussins et des tapis de pourpre. Dès le point du jour, il les conduit lui-même au théâtre ; il les loge chez lui. Bien des gens murmurent de ces attentions, qu'ils regardent comme des bassesses *(c)*. Ils prétendent que n'ayant pu gagner en Macédoine la bienveillance de Philippe, il veut aujourd'hui lui montrer qu'il en étoit digne.

Le 18 d'élaphébolion **. Le peuple s'est assemblé. Avant de vous faire part de la délibération, je dois vous en rappeler les principaux objets.

La possession d'Amphipolis est la première source de nos différends avec Philippe *(d)*. Cette ville nous appartient ; il s'en est emparé ; nous demandons qu'il nous la restitue.

Il a déclaré la guerre à quelques-uns de nos alliés ; il seroit honteux et dangereux pour nous de les abandonner. De ce nombre sont les villes de la Chersonèse de Thrace, et celles de la Phocide. Le roi Cotys nous avoit enlevé les premières *(e)* ; Cersoblepte son fils nous les a

(a) Quint. Curt. lib. 4, cap. 13.

* Le 15 mars 346 avant J. C.

(b) Æschin. de fals. leg. p. 403 et 412. Demosth. de cor. p. 477.

(c) Æschin. in Ctesiph. p. 440.

** Le 18 mars 346 avant J. C.

(d) Id. de fals. leg. p. 406.

(e) Demosth. adv. Aristocr. p. 742, 746 etc. Diod. Sic. lib. 16, p. 434.

CHAPITRE LXI.

rendues depuis quelques mois *(a)*; mais nous n'en avons pas encore pris possession; il est de notre intérêt de les conserver, parce qu'elles assurent notre navigation dans l'Hellespont, et notre commerce dans le Pont-Euxin. Nous devons protéger les secondes, parce qu'elles défendent le pas des Thermopyles, et sont le boulevard de l'Attique par terre, comme celles de la Thrace le sont du côté de la mer *(b)*.

Lorsque nos députés prirent congé du Roi, il s'acheminoit vers la Thrace; mais il leur promit de ne pas attaquer Cersoblepte, pendant les négociations de la paix *(c)*. Nous ne sommes pas aussi tranquilles à l'égard des Phocéens. Ses ambassadeurs ont annoncé qu'il refuse de les comprendre dans le traité: mais ses partisans assurent que s'il ne se déclare pas ouvertement pour eux, c'est pour ménager encore les Thébains et les Thessaliens leurs ennemis *(d)*.

Il prétend aussi exclure les habitans de Hale en Thessalie, qui sont dans notre alliance, et qu'il assiège maintenant, pour venger de leurs incursions ceux de Pharsale qui sont dans la sienne *(e)*.

Je supprime d'autres articles moins importans.

Dans l'assemblée d'aujourd'hui, on a commencé par lire le décret que les agens de nos alliés avoient eu la précaution de dresser *(f)*. Il porte en substance, « que le « peuple d'Athènes délibérant sur la paix avec Philippe, « ses alliés ont statué qu'après que les ambassadeurs, « envoyés par les Athéniens aux différentes nations de la

---

(a) Demosth. de fals. leg. p. 305. Id. adv. Aristocr. p. 742. Æschin. de fals. leg. p. 406.
(b) Demosth. de fals. leg. p. 321.
(c) Æschin. ibid. p. 408.
(d) Demosth. ibid. p. 344.
(e) Id. ibid. p. 299. Ulpian. ibid. p. 356.
(f) Æschin. ibid. p. 404. Id. in Ctesiph. p. 438.

« Grèce, seroient de retour, et auroient fait leur rapport en présence des Athéniens et des alliés, les Prytanes convoqueroient deux assemblées pour y traiter de la paix; que les alliés ratifioient d'avance tout ce qu'on y décideroit, et qu'on accorderoit trois mois aux autres peuples qui voudroient accéder au traité. »

Après cette lecture, Philocrate a proposé un décret, dont un des articles excluoit formellement du traité les habitans de Hale et de la Phocide. Le peuple en a rougi de honte *(a)*. Les esprits se sont échauffés. Des orateurs rejetoient toute voie de conciliation. Ils nous exhortoient à porter nos regards sur les monumens de nos victoires, et sur les tombeaux de nos pères. « Imitons nos ancêtres, « répondoit Eschine, lorsqu'ils défendirent leur patrie « contre les troupes innombrables des Perses; mais ne « les imitons pas, lorsqu'au mépris de ses intérêts, ils « eurent l'imprudence d'envoyer leurs armées en Sicile, « pour secourir les Léontins leurs alliés *(b)*. » Il a conclu pour la paix; les autres orateurs ont fait de même, et l'avis a passé.

Pendant qu'on discutoit les conditions, on a présenté des lettres de notre général Proxène. Nous l'avions chargé de prendre possession de quelques places fortes qui sont à l'entrée des Thermopyles. Les Phocéens nous les avoient offertes. Dans l'intervalle il est survenu des divisions entre eux. Le parti dominant a refusé de remettre les places à Proxène. C'est ce que contenoient ses lettres *(c)*.

Nous avons plaint l'aveuglement des Phocéens, sans néanmoins les abandonner. L'on a supprimé, dans le dé-

---

(a) Demosth. de fals. leg. p. 296 et 317.
(b) Id. ibid. p. 296 et 342. Æschin. de fals. leg. p. 406.
(c) Æschin. ibid. p. 416.

CHAPITRE LXI.

cret de Philocrate, la clause qui les excluoit du traité, et l'on a mis qu'Athènes stipuloit en son nom et au nom de tous ses alliés *(a)*.

Tout le monde disoit en sortant, que nos différends avec Philippe seroient bientôt terminés ; mais que, suivant les apparences, nous ne songerions à contracter une alliance avec lui, qu'après en avoir conféré avec les députés de la Grèce qui doivent se rendre ici *(b)*.

Le 19 d'élaphébolion *. Démosthène s'étant emparé de la tribune, a dit que la république prendroit en vain des arrangemens, si ce n'étoit de concert avec les ambassadeurs de Macédoine ; qu'on ne devoit pas *arracher* l'alliance de la paix, c'est l'expression dont il s'est servi ; qu'il ne falloit pas attendre les lenteurs des peuples de la Grèce ; que c'étoit à eux de se déterminer, chacun en particulier, pour la paix ou pour la guerre. Les ambassadeurs de Macédoine étoient présens. Antipater a répondu conformément à l'avis de Démosthène qui lui avoit adressé la parole *(c)*. La matière n'a point été approfondie. Un décret précédent ordonnoit que dans la première assemblée, chaque citoyen pourroit s'expliquer sur les objets de la délibération, mais que le lendemain, les présidens prendroient tout de suite les suffrages. Ils les ont recueillis. Nous faisons à la fois un traité de paix et un traité d'alliance *(d)*.

En voici les principaux articles. Nous cédons à Philippe nos droits sur Amphipolis *(e)* : mais on nous fait espérer en dédommagement, ou l'île d'Eubée, dont il peut, en

(a) Demosth. de fals. leg. p. 317.
(b) Æschin. in Ctesiph. p. 439.
* Le 19 mars 346 avant J. C.
(c) Id. ibid.
(d) Id. de fals. leg. p. 405.
(e) Demosth. de pace, p. 63. Epist. Phil. ap. Demosth. p. 117.

CHAPITRE LXI.

quelque manière, disposer, ou la ville d'Orope que les Thébains nous ont enlevée *(a)*. Nous nous flattons aussi qu'il nous laissera jouïr de la Chersonèse de Thrace *(b)*. Nous avons compris tous nos alliés dans le traité, et par là nous sauvons le roi de Thrace, les habitans de Hale, et les Phocéens. Nous garantissons à Philippe tout ce qu'il possède actuellement, et nous regarderons comme ennemis ceux qui voudroient l'en dépouiller *(c)*.

Des objets si importans auroient dû se régler dans une diète générale de la Grèce *(d)*. Nous l'avions convoquée, et nos alliés la desiroient *(e)*; mais l'affaire a pris tout-à-coup un mouvement si rapide, qu'on a tout précipité, tout conclu. Philippe nous avoit écrit que si nous nous joignions à lui, il s'expliqueroit plus clairement sur les cessions qu'il pourroit nous faire *(f)*. Cette promesse vague a séduit le peuple, et le desir de lui plaire, nos orateurs. Quoique ses ambassadeurs n'aient rien promis *(g)*, nous nous sommes hâtés de prêter serment entre leurs mains, et de nommer des députés pour aller au plus tôt recevoir le sien *(h)*.

Ils sont au nombre de dix, sans compter celui de nos alliés *(i)*. Quelques-uns avoient été de la première ambassade, tels que Démosthène et Eschine. Leurs instructions portent, entre autres choses, que le traité s'étend sur les alliés d'Athènes et sur ceux de Philippe; que les députés se rendront auprès de ce prince, pour en exiger la ratification; qu'ils éviteront toute conférence particu-

---

(a) Demosth. de fals. leg. p. 297 et 326. Id. de pace, p. 61.
(b) Id. de fals. leg. p. 305.
(c) Id. ibid. p. 315.
(d) Æschin. in Ctesiph. p. 437.
(e) Id. ibid. p. 438.
(f) Demosth. de fals. leg. p. 300.
(g) Id. ibid. p. 304.
(h) Id. de cor. p. 477.
(i) Æschin. de fals. leg. p. 410.

CHAPITRE LXI.

lière avec lui ; qu'ils demanderont la liberté des Athéniens qu'il retient dans ses fers ; que dans chacune des villes qui lui sont alliées, ils prendront le serment de ceux qui se trouvent à la tête de l'administration ; qu'au surplus les députés feront, suivant les circonstances, ce qu'ils jugeront de plus convenable aux intérêts de la république *(a)*. Le Sénat est chargé de presser leur départ *(b)*.

Le 25 d'élaphébolion *. Les agens, ou représentans de quelques-uns de nos alliés, ont aujourd'hui prêté leur serment entre les mains des ambassadeurs de Philippe *(c)*.

Le 3 de munychion **. L'intérêt de Philippe est de différer la ratification du traité ; le nôtre, de la hâter : car nos préparatifs sont suspendus, et lui n'a jamais été si actif. Il présume avec raison qu'on ne lui disputera pas les conquêtes qu'il aura faites dans l'intervalle. Démosthène a prévu ses desseins. Il a fait passer dans le Sénat, dont il est membre, un décret qui ordonne à nos députés de partir au plus tôt *(d)*. Ils ne tarderont pas à se mettre en chemin.

Le 15 de targélion ***. Philippe n'a pas encore signé le traité ; nos députés ne se hâtent pas de le joindre : ils sont en Macédoine ; il est en Thrace. Malgré la parole qu'il avoit donnée de ne pas toucher aux états du roi Cersoblepte, il en a pris une partie, et se dispose à prendre l'autre. Ils augmenteront considérablement ses forces et son revenu. Outre que le pays est riche et peuplé, les droits que le roi de Thrace lève tous les ans dans ses ports *(e)*, se

---

(a) Demosth. de fals. leg. p. 337. Æschin. in Ctesiph. p. 411.

(b) Demosth. ibid. p. 317.

* Le 25 mars 346 avant J. C.

(c) Æschin. de fals. leg. p. 488. Id. in Ctesiph. p. 439.

** Le premier avril même année.

(d) Demosth. ibid. p. 316 et 317.

*** Le 13 mai même année.

(e) Demosth. in Aristocr. p. 743.

montent

montent à 200 talens *. Il nous étoit aisé de prévenir cette conquête. Nos députés pouvoient se rendre à l'Hellespont en moins de dix jours, peut-être en moins de trois ou quatre *(a)*. Ils auroient trouvé Philippe aux environs, et lui auroient offert l'alternative, ou de se soumettre aux conditions de la paix, ou de les rejeter. Dans le premier cas, il s'engageoit à ménager les possessions de nos alliés, et par conséquent celles du roi de Thrace; dans le second, notre armée, jointe à celle des Phocéens, l'arrêtoit aux Thermopyles *(b)*; nos flottes, maîtresses de la mer, empêchoient les siennes de faire une descente dans l'Attique; nous lui fermions nos ports; et plutôt que de laisser ruiner son commerce, il auroit respecté nos prétentions et nos droits.

Tel étoit le plan de Démosthène. Il vouloit aller par mer; Eschine, Philocrate, et la plupart des députés ont préféré la route par terre, et marchant à petites journées, ils en ont mis 23 pour arriver à Pella, capitale de la Macédoine *(c)*. Ils auroient pu se rendre tout de suite au camp de Philippe, ou du moins aller de côté et d'autre recevoir le serment de ses alliés; ils ont pris le parti d'attendre tranquillement, dans cette ville, que son expédition fût achevée.

A son retour, il comprendra ses nouvelles acquisitions parmi les possessions que nous lui avons garanties; et si nous lui reprochons, comme une infraction au traité, l'usurpation des états de Cersoblepte, il répondra que lors de la conquête, il n'avoit pas encore vu nos am-

* Un million quatre-vingt mille livres.

(a) Demosth. de cor. p. 477.

(b) Id. de fals. leg. p. 316.

(c) Id. ibid. p. 317.

CHAPITRE LXI.

bassadeurs, ni ratifié le traité qui pouvoit borner le cours de ses exploits *(a)*.

Cependant les Thébains ayant imploré son secours contre les Phocéens, peu content de leur envoyer des troupes *(b)*, il a saisi cette occasion pour rassembler dans sa capitale les députés des principales villes de la Grèce. Le prétexte de cette espèce de diète, est de terminer la guerre des Phocéens et des Thébains; et l'objet de Philippe est de tenir la Grèce dans l'inaction, jusqu'à ce qu'il ait éxécuté les projets qu'il médite.

Le 13 de scirophorion *. Nos députés viennent enfin d'arriver. Ils rendront compte de leur mission au Sénat après-demain; dans l'assemblée du peuple, le jour d'après *(c)*.

Le 15 de scirophorion **. Rien de plus criminel et de plus révoltant que la conduite de nos députés, si l'on en croit Démosthène. Il les accuse de s'être vendus à Philippe, d'avoir trahi la république et ses alliés. Il les pressoit vivement de se rendre auprès de ce prince; ils se sont obstinés à l'attendre pendant 27 jours à Pella, et ne l'ont vu que 50 jours après leur départ d'Athènes *(d)*.

Il a trouvé les députés des premières villes de la Grèce, réunis dans sa capitale, alarmés de ses nouvelles victoires, plus inquiets encore du dessein qu'il a de s'approcher incessamment des Thermopyles *(e)*. Tous ignoroient ses vues, et cherchoient à les pénétrer. Les courtisans du prince disoient à quelques-uns de nos députés, que les villes de Béotie seroient rétablies; et l'on en devoit

---

(a) Demosth. de fals. leg. p. 318. Ulpian. ib. p. 377.

(b) Diod. Sic. lib. 16, p. 455. Æschin. de fals. leg. p. 411.

* Le 9 juin 346 avant J. C.

(c) Demosth. ibid. p. 296 et 302.

** Le 11 juin même année.

(d) Id. ibid. p. 317.

(e) Æschin. ibid. p. 416.

CHAPITRE LXI.

conclure que celle de Thèbes étoit menacée. Les ambassadeurs de Lacédémone accréditoient ce bruit, et se joignant aux nôtres, pressoient Philippe de le réaliser. Ceux de Thessalie disoient que l'expédition les regardoit uniquement.

Pendant qu'ils se consumoient en craintes et en espérances, Philippe employoit, pour se les attirer, tantôt des présens *(a)*, qui ne sembloient être que des témoignages d'estime, tantôt des caresses qu'on eût prises pour des épanchemens d'amitié. On soupçonne Eschine et Philocrate de n'avoir pas été insensibles à ces deux genres de séduction.

Le jour de l'audience publique, il se fit attendre. Il étoit encore au lit. Les ambassadeurs murmuroient. « Ne « soyez pas surpris, leur dit Parménion, que Philippe « dorme pendant que vous veillez; il veilloit pendant « que vous dormiez *(b)*. » Il parut enfin; et ils exposèrent, chacun à leur tour, l'objet de leur mission *(c)*. Eschine s'étendit sur la résolution, prise par le Roi, de terminer la guerre des Phocéens. Il le conjura, quand il seroit à Delphes, de rendre la liberté aux villes de Béotie, et de rétablir celles que les Thébains avoient détruites; de ne pas livrer à ces derniers indistinctement les malheureux habitans de la Phocide, mais de soumettre le jugement de ceux qui avoient profané le temple et le trésor d'Apollon, à la décision des peuples Amphictyoniques, de tous temps chargés de poursuivre ces sortes de crimes.

Philippe ne s'expliqua pas ouvertement sur ces deman-

(a) Demosth. de fals. leg. p. 318.
(b) Plut. apophth. t. 2, p. 179.
(c) Æschin. de fals. leg. p. 412.

CHAPITRE LXI.

des. Il congédia les autres députés, partit avec les nôtres pour la Thessalie; et ce ne fut que dans une auberge de la ville de Phères, qu'il signa le traité dont il jura l'observation *(a)*. Il refusa d'y comprendre les Phocéens, pour ne pas violer le serment qu'il avoit prêté aux Thessaliens et aux Thébains *(b)*; mais il donna des promesses et une lettre. Nos députés prirent congé de lui, et les troupes du Roi s'avancèrent vers les Thermopyles.

Le Sénat s'est assemblé ce matin. La salle étoit pleine de monde *(c)*. Démosthène a tâché de prouver que ses collègues ont agi contre leurs instructions, qu'ils sont d'intelligence avec Philippe, et que notre unique ressource est de voler au secours des Phocéens, et de nous emparer du pas des Thermopyles *(d)*.

La lettre du Roi n'étoit pas capable de calmer les esprits. « J'ai prêté le serment, dit-il, entre les mains de vos « députés. Vous y verrez inscrits les noms de ceux de mes « alliés qui étoient présens. Je vous enverrai à mesure le « serment des autres *(e)*. » Et plus bas : « Vos députés au- « roient été le prendre sur les lieux; je les ai retenus au- « près de moi; j'en avois besoin pour réconcilier ceux de « Hale avec ceux de Pharsale *(f)*. »

La lettre ne dit pas un mot des Phocéens, ni des espérances qu'on nous avoit données de sa part, et qu'il nous laissoit entrevoir quand nous conclûmes la paix. Il nous mandoit alors, que si nous consentions à nous allier avec lui, il s'expliqueroit plus clairement sur les services qu'il pourroit nous rendre; mais dans sa dernière lettre, il dit

---

(a) Demosth. de fals. leg. p. 317.
(b) Id. ibid. p. 300 et 343. Ulpian. p. 357.
(c) Demosth. ibid. p. 296.
(d) Id. Phil. 2, p. 67.
(e) Æschin. de fals. leg. p. 415.
(f) Demosth. de fals. leg. p. 299.

froidement qu'il ne sait en quoi il peut nous obliger *(a)*. Le Sénat indigné a porté un décret conforme à l'avis de Démosthène. Il n'a point décerné d'éloges aux députés, et ne les a point invités au repas du Prytanée ; sévérité qu'il n'avoit jamais exercée contre des ambassadeurs *(b)*, et qui sans doute préviendra le peuple contre Eschine et ses adhérens.

CHAPITRE LXI.

LETTRE DE CALLIMÉDON.

Le 16 de scirophorion * *(c)*. Me voilà chez le grave Apollodore. Je venois le voir ; il alloit vous écrire : je lui arrache la plume des mains, et je continue son journal.

Je sais à présent mon Démosthène par cœur. Voulez-vous un génie vigoureux et sublime ? faites-le monter à la tribune ; un homme lourd, gauche, de mauvais ton ? vous n'avez qu'à le transporter à la cour de Macédoine. Il s'est hâté de parler le premier, quand nos députés ont reparu devant Philippe. D'abord des invectives contre ses collègues ; ensuite un long étalage des services qu'il avoit rendus à ce prince ; la lecture ennuyeuse des décrets qu'il avoit portés pour accélérer la paix ; son attention à loger chez lui les ambassadeurs de Macédoine, à leur procurer de bons coussins aux spectacles, à leur choisir trois attelages de mulets quand ils sont partis, à les accompagner lui-même à cheval, et tout cela en dépit des envieux, à découvert, dans l'unique intention de plaire au monarque. Ses collègues se couvroient le visage pour cacher leur honte : il continuoit toujours. « Je n'ai pas parlé de « votre beauté, c'est le mérite d'une femme ; ni de votre « mémoire, c'est celui d'un rhéteur ; ni de votre talent

(a) Demosth. de fals. leg. p. 300.
(b) Id. ibid. p. 298.

* Le 12 juin 346 avant J. C.
(c) Id. ibid. p. 302.

CHAPITRE LXI.

« pour boire, c'est celui d'une éponge. » Enfin il en a tant dit, que tout le monde a fini par éclater de rire *(a)*.

J'ai une autre scène à vous raconter. Je viens de l'assemblée générale. On s'attendoit qu'elle seroit orageuse et piquante. Nos députés ne s'accordent point sur la réponse de Philippe. Ce n'étoit pourtant que l'objet principal de leur ambassade. Eschine a parlé des avantages sans nombre que le Roi veut nous accorder *(b)*; il en a détaillé quelques-uns; il s'est expliqué sur les autres en fin politique, à demi-mot, comme un homme honoré de la confiance du prince, et l'unique dépositaire de ses secrets. Après avoir donné une haute idée de sa capacité, il est descendu gravement de la tribune. Démosthène l'a remplacé; il a nié tout ce que l'autre avoit avancé. Eschine et Philocrate s'étoient mis auprès de lui, à droite et à gauche; ils l'interrompoient à chaque phrase, par des cris ou par des plaisanteries. La multitude en faisoit autant. « Puisque vous craignez, a-t-il ajouté, que je ne détruise vos espérances, je proteste contre ces vaines promesses, et je me retire. Pas si vîte, a repris Eschine; encore un moment: affirmez du moins, que dans la suite vous ne vous attribuerez pas les succès de vos collègues. Non, non, a répondu Démosthène avec un sourire amer, je ne vous ferai jamais cette injustice. » Alors Philocrate prenant la parole, a commencé ainsi: « Athéniens, ne soyez pas surpris que Démosthène et moi ne soyons pas du même avis. Il ne boit que de l'eau, et moi que du vin. » Ces mots ont excité un rire excessif *(c)*; et Philocrate est resté maître du champ de bataille.

(a) Æschin. de fals. leg. p. 412.
(b) Demosth. de fals. leg. p. 297.
(c) Id. ibid. p. 300.

CHAPITRE LXI.

Apollodore vous instruira du dénouement de cette farce ; car notre tribune n'est plus qu'une scène de comédie ; et nos orateurs que des histrions qui détonnent dans leurs discours ou dans leur conduite. On dit qu'en cette occasion, quelques-uns d'entre eux ont porté ce privilége un peu loin. Je l'ignore, mais je vois clairement que Philippe s'est moqué d'eux, qu'ils se moquent du peuple, et que le meilleur parti est de se moquer du peuple et de ceux qui le gouvernent.

LETTRE D'APOLLODORE.

Je vais ajouter ce qui manque au récit de ce fou de Callimédon.

Le peuple étoit alarmé de l'arrivée de Philippe aux Thermopyles *(a)*. Si ce prince alloit se joindre aux Thébains nos ennemis, et détruire les Phocéens nos alliés, quel seroit l'espoir de la république ? Eschine a répondu des dispositions favorables du Roi, et du salut de la Phocide. Dans deux ou trois jours, a-t-il dit, sans sortir de chez nous, sans être obligés de recourir aux armes, nous apprendrons que la ville de Thèbes est assiégée, que la Béotie est libre, qu'on travaille au rétablissement de Platée et de Thespies démolies par les Thébains. Le sacrilége commis contre le temple d'Apollon, sera jugé par le tribunal des Amphictyons ; le crime de quelques particuliers ne retombera plus sur la nation entière des Phocéens. Nous cédons Amphipolis, mais nous aurons un dédommagement qui nous consolera de ce sacrifice *(b)*.

Après ce discours, le peuple, ivre d'espérance et de

(a) Demosth. de cor. p. 478.
(b) Id. ibid. Id. de fals. leg. p. 297. Id. de pace, p. 60.

CHAPITRE LXI.

joie, a refusé d'entendre Démosthène ; et Philocrate a proposé un décret qui a passé sans contradiction. Il contient des éloges pour Philippe, une alliance étroite avec sa postérité, plusieurs autres articles dont celui-ci est le plus important : « Si les Phocéens ne livrent pas le tem-« ple de Delphes aux Amphictyons, les Athéniens fe-« ront marcher des troupes contre eux *(a)*. »

Cette résolution prise, on a choisi de nouveaux députés qui se rendront auprès de Philippe, et veilleront à l'exécution de ses promesses. Démosthène s'est excusé ; Eschine a prétexté une maladie ; on les a remplacés tout de suite. Étienne, Dercyllus et les autres partent à l'instant *(b)*. Encore quelques jours, et nous saurons si l'orage est tombé sur nos amis ou sur nos ennemis, sur les Phocéens ou sur les Thébains.

Le 27 de scirophorion *. C'en est fait de la Phocide et de ses habitans. L'assemblée générale se tenoit aujourd'hui au Pirée ; c'étoit au sujet de nos arsenaux *(c)*. Dercyllus, un de nos députés, a paru tout-à-coup. Il avoit appris à Chalcis en Eubée, que peu de jours auparavant les Phocéens s'étoient livrés à Philippe, qui va les livrer aux Thébains. Je ne saurois vous peindre la douleur, la consternation et l'épouvante qui se sont emparées de tous les esprits.

Le 28 de scirophorion **. Nous sommes dans une agitation que le sentiment de notre foiblesse rend insupportable. Les généraux, de l'avis du Sénat, ont convoqué une assemblée extraordinaire. Elle ordonne de transporter au plus tôt de la campagne, les femmes, les enfans, les

(a) Demosth. de fals. leg. p. 301.
(b) Id. ibid. p. 312. Æschin. ibid. p. 417.
* Le 23 juin 346 avant J. C.
(c) Demosth. ibid. p. 302 et 312.
** Le 24 juin même année.

meubles,

meubles, tous les effets; ceux qui sont en deça de 120 stades *, dans la ville et au Pirée; ceux qui sont au delà, dans Éleusis, Phylé, Aphidné, Rhamnonte et Sunium; de réparer les murs d'Athènes et des autres places fortes, et d'offrir des sacrifices en l'honneur d'Hercule, comme c'est notre usage dans les calamités publiques *(a)*.

Le 30 de scirophorion **. Voici quelques détails sur les malheurs des Phocéens. Dans le temps qu'Eschine et Philocrate nous faisoient de si magnifiques promesses de la part de Philippe, il avoit déja passé les Thermopyles *(b)*. Les Phocéens, incertains de ses vues, et flottant entre la crainte et l'espérance, n'avoient pas cru devoir se saisir de ce poste important; ils occupoient les places qui sont à l'entrée du détroit; le Roi cherchoit à traiter avec eux; ils se défioient de ses intentions, et vouloient connoître les nôtres. Bientôt, instruits par les députés qu'ils nous avoient envoyés récemment *(c)*, de ce qui s'étoit passé dans notre assemblée du 16 de ce mois ***, ils furent persuadés que Philippe, d'intelligence avec nous, n'en vouloit qu'aux Thébains, et ne crurent pas devoir se défendre *(d)*. Phalécus leur général lui remit Nicée, et les forts qui sont aux environs des Thermopyles. Il obtint la permission de se retirer de la Phocide avec les 8000 hommes qu'il avoit sous ses ordres *(e)*. A cette nouvelle, les Lacédémoniens, qui venoient sous la conduite d'Archidamus au secours des Phocéens, reprirent tranquillement le chemin du Péloponèse *(f)*; et Philippe, sans le moindre

* Environ 4 lieues et demie.
(a) Demosth. de fals. leg. p. 312. Id. de cor. p. 478.
** Le 26 juin 346 avant J. C.
(b) Id. de cor. ibid.
(c) Id. de fals. leg. p. 302.
*** Du 12 juin même année.
(d) Id. ibid. p. 305.
(e) Æschin. de fals. leg. p. 417. Diod. Sic. lib. 16, p. 455.
(f) Demosth. ibid. p. 301 et 305.

CHAPITRE LXI.

obstacle, sans efforts, sans avoir perdu un seul homme, tient entre ses mains la destinée d'un peuple qui, depuis dix ans, résistoit aux attaques des Théhains et des Thessaliens acharnés à sa perte. Elle est résolue sans doute ; Philippe la doit et l'a promise à ses alliés ; il croira se la devoir à lui-même. Il va poursuivre les Phocéens comme sacriléges. S'il exerce contre eux des cruautés, il sera partout condamné par un petit nombre de sages, mais partout adoré de la multitude.

Comme il nous a trompés ! ou plutôt comme nous avons voulu l'être ! Quand il faisoit attendre si long-temps nos députés à Pella, n'étoit-il pas visible qu'il vouloit paisiblement achever son expédition de Thrace ? quand il les retenoit chez lui, après avoir congédié les autres, n'étoit-il pas clair que son intention étoit de finir ses préparatifs, et de suspendre les nôtres ? quand il nous les renvoyoit avec des paroles qui promettoient tout, et une lettre qui ne promettoit rien, n'étoit-il pas démontré qu'il n'avoit pris aucun engagement avec nous ?

J'ai oublié de vous dire que dans cette lettre, il nous proposoit de faire avancer nos troupes, et de terminer, de concert avec lui, la guerre des Phocéens *(a)* ; mais il savoit bien que la lettre ne nous seroit remise, que lorsqu'il seroit maître de la Phocide.

Nous n'avons à présent d'autre ressource que l'indulgence ou la pitié de ce prince. La pitié ! Mânes de Thémistocle et d'Aristide !... En nous alliant avec lui, en concluant tout-à-coup la paix, dans le temps que nous invitions les autres peuples à prendre les armes, nous avons perdu nos possessions et nos alliés *(b)*. A qui nous adres-

(a) Demosth. de fals. leg p. 301. Æschin. de fals. leg p. 416.

(b) Demosth. ibid. p. 315.

CHAPITRE LXI.

ser maintenant? Toute la Grèce septentrionale est devouée à Philippe. Dans le Péloponèse, l'Élide, l'Arcadie et l'Argolide, pleines de ses partisans *(a)*, ne sauroient, non plus que les autres peuples de ces cantons, nous pardonner notre alliance avec les Lacédémoniens *(b)*. Ces derniers, malgré l'ardeur bouillante d'Archidamus leur Roi, préfèrent la paix à la guerre. De notre côté, quand je jette les yeux sur l'état de la marine, de l'armée et des finances, je n'y vois que les débris d'une puissance autrefois si redoutable.

Un cri général s'est élevé contre nos deputés; ils sont bien coupables, s'ils nous ont trahis; bien malheureux, s'ils sont innocens. Je demandois à Eschine, pourquoi ils s'étoient arrêtés en Macédoine? Il répondit: Nous n'avions pas ordre d'aller plus loin *(c)*. — Pourquoi il nous avoit bercés de si belles espérances? — J'ai rapporté ce qu'on m'a dit et ce que j'ai vu, comme on me l'a dit et comme je l'ai vu *(d)*. Cet orateur, instruit des succès de Philippe, est parti subitement pour se joindre à la troisième députation que nous envoyons à ce prince, et dont il avoit refusé d'être quelques jours auparavant *(e)*.

SOUS L'ARCHONTE ARCHIAS.

La 3e. année de la 108e. olympiade.

(Depuis le 27 juin de l'an 346, jusqu'au 15 juillet de l'an 345 avant J. C.)

LETTRE D'APOLLODORE.

Le 7 de métagéitnion *. Il nous est encore permis d'être

(a) Demosth. de fals. leg. p. 334.
(b) Id. de pace, p. 62.
(c) Æschin. de fals. leg. p. 410.
(d) Id. ibid. p. 407.
(e) Demosth. ibid. p. 312.
* Le 1er août 346 avant J. C.

CHAPITRE LXI.

libres. Philippe ne tournera point ses armes contre nous. Les affaires de la Phocide l'ont occupé jusqu'à présent, et bientôt d'autres intérêts le rappelleront en Macédoine.

Dès qu'il fut à Delphes, il assembla les Amphictyons. C'étoit pour décerner une peine éclatante à ceux qui s'étoient emparés du temple et du trésor sacré. La forme étoit légale; nous l'avions indiquée nous-mêmes par notre décret du 16 de scirophorion * : cependant comme les Thébains et les Thessaliens, par le nombre de leurs suffrages, entraînent à leur gré les décisions de ce tribunal, la haîne et la cruauté devoient nécessairement influer sur le jugement *(a)*. Les principaux auteurs du sacrilége sont dévoués à l'exécration publique; il est permis de les poursuivre en tous lieux *(b)*. La nation, comme complice de leur crime, puisqu'elle en a pris la défense, perd le double suffrage qu'elle avoit dans l'assemblée des Amphictyons, et ce privilége est à jamais dévolu aux rois de Macédoine. A l'exception de trois villes, dont on se contente de détruire les fortifications, toutes seront rasées et réduites en des hameaux de cinquante petites maisons, placés à une certaine distance l'un de l'autre *(c)*. Les habitans de la Phocide, privés du droit d'offrir des sacrifices dans le temple, et d'y participer aux cérémonies saintes, cultiveront leurs terres, déposeront tous les ans, dans le trésor sacré, 60 talens **, jusqu'à ce qu'ils aient restitué en entier les sommes qu'ils en ont enlevées; ils livreront leurs armes et leurs chevaux, et n'en pourront avoir d'autres, jusqu'à ce que le trésor soit indemnisé. Philippe, de concert avec les Béotiens et les Thessaliens,

* Le 12 juin 346 avant J. C.
(a) Demosth. de fals. leg. p. 301.
(b) Diod. Sic. lib. 16, p. 455.
(c) Id. ibid. Pausan. lib. 10, cap. 3, p. 804.
** 324,000 livres.

présidera aux jeux Pythiques, à la place des Corinthiens, accusés d'avoir favorisé les Phocéens. D'autres articles ont pour objet de rétablir l'union parmi les peuples de la Grèce, et la majesté du culte dans le temple d'Apollon *(a)*.

L'avis des Œtéens de Thessalie fut cruel, parce qu'il fut conforme aux lois portées contre les sacriléges ; ils proposèrent d'exterminer la race impie des Phocéens, en précipitant leurs enfans du haut d'un rocher. Eschine prit hautement leur défense, et sauva l'espérance de tant de malheureuses familles *(b)*.

Philippe a fait exécuter le décret, suivant les uns, avec une rigueur barbare *(c)*; suivant d'autres, avec plus de modération que n'en ont montré les Thébains et les Thessaliens *(d)*. Vingt-deux villes entourées de murailles, faisoient l'ornement de la Phocide *(e)*; la plupart ne présentent que des amas de cendres et de décombres *(f)*. On ne voit dans les campagnes que des vieillards, des femmes, des enfans, des hommes infirmes, dont les mains foibles et tremblantes arrachent à peine de la terre quelques alimens grossiers. Leurs fils, leurs époux, leurs pères ont été forcés de les abandonner. Les uns, vendus à l'encan, gémissent dans les fers *(g)*: les autres, proscrits ou fugitifs, ne trouvent point d'asyle dans la Grèce. Nous en avons reçu quelques-uns, et déja les Thessaliens nous en font un crime *(h)*. Quand même des circonstances plus heureuses les ramèneroient dans leur patrie, quel temps ne leur faudra-t-il pas, pour restituer au

---

(a) Diod. Sic lib. 16, p. 455. Pausan. lib. 10, cap. 3 p. 804.
(b) Æschin. de fals. leg. p. 417.
(c) Justin. lib. 8, cap. 5. Oros. lib. 3, c. 12.
(d) Æschin. ibid. Diod. Sic. ibid. p. 456.
(e) Demosth. de fals. leg. p. 312.
(f) Id. ibid. p. 303 et 344.
(g) Id. de cor. p. 479.
(h) Id. de pace, p. 62.

CHAPITRE LXI.

temple de Delphes, l'or et l'argent dont leurs généraux l'ont dépouillé pendant le cours de la guerre? On en fait monter la valeur à plus de 10,000 talens *(a)* *.

Après l'assemblée, Philippe offrit des sacrifices en actions de grâces; et dans un repas splendide, où se trouvèrent 200 convives, y compris les députés de la Grèce, et les nôtres en particulier, on n'entendit que des hymnes en l'honneur des dieux, des chants de victoire en l'honneur du prince *(b)*.

Le 1er. de puanepsion **. Philippe, avant de retourner dans ses états, a rempli les engagemens qu'il avoit contractés avec les Thébains et les Thessaliens *(c)*. Il a donné aux premiers Orchomène, Coronée, et d'autres villes de la Béotie, qu'ils ont démantelées *(d)*; aux seconds, Nicée, et les places qui sont à l'issue des Thermopyles *(e)*, et que les Phocéens avoient enlevées aux Locriens. Ainsi les Thessaliens restent maîtres du détroit; mais ils sont si faciles à tromper *(f)*, que Philippe ne risque rien à leur en confier la garde. Pour lui, il a retiré de son expédition le fruit qu'il en attendoit, la liberté de passer les Thermopyles quand il le jugeroit à propos *(g)*, l'honneur d'avoir terminé une guerre de religion, le droit de présider aux jeux Pythiques, et le droit plus important de séance et de suffrage dans l'assemblée des Amphictyons.

Comme cette dernière prérogative peut lui donner une très grande prépondérance sur les affaires de la Grèce, il est très jaloux de se la conserver. Il ne la tient jusqu'à

(a) Diod. Sic. lib. 16, p. 453.

* Plus de 54 millions.

(b) Demosth. de fals. leg. p. 313. Æschin. de fals. leg. p. 421.

** Le 23 octobre 346 avant J. C.

(c) Demosth. ibid. p. 343.

(d) Id. de pace, p. 62. Id. de fals. leg. p. 315 et 344.

(e) Id. Phil. 2, p. 66. Æschin. in Ctesiph. p. 450.

(f) Ulpian. in olynth. 2, p. 28.

(g) Demosth. de pace, p. 62.

présent que des Théhains et des Thessaliens ; pour la rendre légitime, le consentement des autres peuples de la ligue est nécessaire. Ses ambassadeurs et ceux des Thessaliens, sont venus dernièrement solliciter le nôtre *(a)* ; ils ne l'ont pas obtenu *(b)*, quoique Démosthène fût d'avis de l'accorder : il craignoit qu'un refus n'irritât les nations Amphictyoniques, et ne fît de l'Attique une seconde Phocide *(c)*.

Nous sommes si mécontens de la dernière paix, que nous avons été bien aises de donner ce dégoût à Philippe. S'il est blessé de notre opposition, nous devons l'être de ses procédés. En effet, nous lui avons tout cédé, et il ne s'est relâché que sur l'article des villes de Thrace qui nous appartenoient *(d)*. On va rester de part et d'autre dans un état de défiance ; et de là résulteront des infractions et des racommodemens qui se termineront par quelque éclat funeste.

Vous êtes étonné de notre audace. Le peuple ne craint plus Philippe, depuis qu'il est éloigné ; nous l'avons trop redouté, quand il étoit dans les contrées voisines. La manière dont il a conduit et terminé la guerre des Phocéens, son désintéressement dans le partage de leurs dépouilles, enfin ses démarches mieux approfondies, nous doivent autant rassurer sur le présent, que nous effrayer pour un avenir qui n'est peut-être pas éloigné. Les autres conquérans se hâtent de s'emparer d'un pays, sans songer à ceux qui l'habitent, et n'ont pour nouveaux sujets que des esclaves prêts à se révolter : Philippe veut conquérir les Grecs avant la Grèce ; il veut nous attirer, gagner notre confiance, nous accoutumer aux fers, nous forcer peut-

(a) Demosth. de fals. leg. p. 310.
(b) Id. Phil. 1, p. 62.
(c) Id. de pace. Liban. argum. p. 59.
(d) Demosth. de fals. leg. p. 305.

CHAPITRE LXI.

être à lui en demander, et par des voies lentes et douces, devenir insensiblement notre arbitre, notre défenseur et notre maître.

Je finis par deux traits qu'on m'a racontés de lui. Pendant qu'il étoit à Delphes, il apprit qu'un Achéen, nommé Arcadion, homme d'esprit, et prompt à la répartie, le haïssoit, et affectoit d'éviter sa présence; il le rencontra par hasard. « Jusqu'à quand me fuirez-vous, lui dit-il avec « bonté. Jusqu'à ce que, répondit Arcadion, je parvienne « en des lieux où votre nom n'est pas connu. » Le Roi se prit à rire, et l'engagea, par ses caresses, à venir souper avec lui *(a)*.

Ce prince est si grand, que j'attendois de lui quelque foiblesse. Mon attente n'a point été trompée : il vient de défendre l'usage des chars dans ses états *(b)*. Savez-vous pourquoi ? Un devin lui a prédit qu'il périroit par un char *.

SOUS L'ARCHONTE EUBULUS.

La 4e. année de la 108e. olympiade.

(*Depuis le 15 juillet de l'an 345, jusqu'au 4 juillet de l'an 344 avant J. C.*)

LETTRE D'APOLLODORE.

Timonide de Leucade est arrivé depuis quelques jours. Vous le connûtes à l'Académie. Vous savez qu'il accompagna Dion en Sicile, il y a treize ans, et qu'il combattit

(a) Theop. Dur. Phil. ap. Athen. lib. 6, cap. 13, p. 249.

(b) Cicer. de fat. cap. 3. Val. Max. lib. 1, cap. 8. extern. n°. 9. Ælian. var. hist. lib. 3, cap. 45.

* Les auteurs qui rappportent cette anecdote, ajoutent qu'on avoit gravé un char sur le manche du poignard dont ce prince fut assassiné.

toujours

toujours à ses côtés. L'histoire à laquelle il travaille, contiendra les détails de cette célèbre expédition *(a)*.

Rien de plus déplorable que l'état où il a laissé cette île, autrefois si florissante. Il semble que la fortune ait choisi ce théâtre pour y montrer en un petit nombre d'années toutes les vicissitudes des choses humaines. Elle y fait d'abord paroître deux tyrans qui l'oppriment pendant un demi-siècle. Elle soulève contre le dernier de ces princes, Dion son oncle; contre Dion, Callippe son ami; contre cet infâme assassin, Hipparinus qu'elle fait périr deux ans après, d'une mort violente *(b)*; elle le remplace par une succession rapide de despotes moins puissans, mais aussi cruels que les premiers *(c)*.

Ces différentes éruptions de la tyrannie, précédées, accompagnées et suivies de terribles secousses, se distinguent toutes comme celles de l'Etna, par des traces effrayantes. Les mêmes scènes se renouvellent à chaque instant dans les principales villes de la Sicile. La plupart ont brisé les liens qui faisoient leur force, en les attachant à la capitale, et se sont livrées à des chefs qui les ont asservies en leur promettant la liberté. Hippon s'est rendu maître de Messine; Mamercus, de Catane; Icétas, de Léonte; Niséus, de Syracuse; Leptine, d'Apollonie *(d)*: d'autres villes gémissent sous le joug de Nicodème, d'Apolloniade, etc. *(e)*. Ces révolutions ne se sont opérées qu'avec des torrens de sang, qu'avec des haînes implacables et des crimes atroces.

Les Carthaginois qui occupent plusieurs places en Sicile, étendent leurs conquêtes, et font journellement des

(a) Plut. in Dion. t. 1, p. 967, 971 et 972.
(b) Plat. epist. 8, t. 3, p. 356. Polyæn. strateg. lib. 5, cap. 4. Diod. Sic. lib. 16, p. 436. Theop. ap. Athen. lib. 10, p. 436.
(c) Plut. in Timol. t. 1, p. 236.
(d) Id. ibid. p. 236 et 247.
(e) Diod. Sic. ibid. p. 472.

CHAPITRE LXI.

incursions sur les domaines des villes Grecques, dont les habitans éprouvent, sans la moindre interruption, les horreurs d'une guerre étrangère et d'une guerre civile; sans cesse exposés aux attaques des Barbares, aux entreprises du tyran de Syracuse, aux attentats de leurs tyrans particuliers, à la rage des partis, parvenue au point d'armer les gens de bien les uns contre les autres.

Tant de calamités n'ont fait de la Sicile qu'une solitude profonde, qu'un vaste tombeau. Les hameaux, les bourgs ont disparu *(a)*. Les campagnes incultes, les villes à demi détruites et désertes, sont glacées d'effroi à l'aspect menaçant de ces citadelles *(b)* qui renferment leurs tyrans, entourés des ministres de la mort.

Vous le voyez, Anacharsis, rien n'est si funeste pour une nation qui n'a plus de mœurs, que d'entreprendre de briser ses fers. Les Grecs de Sicile étoient trop corrompus pour conserver leur liberté, trop vains pour supporter la servitude. Leurs divisions, leurs guerres ne viennent que de l'alliance monstrueuse qu'ils ont voulu faire de l'amour de l'indépendance avec le goût excessif des plaisirs. A force de se tourmenter, ils sont devenus les plus infortunés des hommes, et les plus vils des esclaves.

Timonide sort d'ici dans le moment : il a reçu des lettres de Syracuse. Denys est remonté sur le trône; il en a chassé Niséus, fils du même père que lui, mais d'une autre mère *(c)*. Niséus régnoit depuis quelques années, et perpétuoit avec éclat la tyrannie de ses prédécesseurs. Trahi des siens *(d)*, jeté dans un cachot, condamné à

(a) Plut. in Timol. t. 1, p. 236 et 247. Diod. Sic. lib. 16, p. 473.
(b) Nep. in Timol. cap. 3.
(c) Plut. ibid. p. 236.
(d) Justin. lib. 21, cap. 3.

perdre la vie, il en a passé les derniers jours dans une ivresse continuelle *(a)*; il est mort comme son frère Hipparinus, qui avoit régné avant lui *(b)*, comme vécut un autre de ses frères, nommé Apollocrate *(c)*.

Denys a de grandes vengeances à exercer contre ses sujets. Ils l'avoient dépouillé du pouvoir suprême; il a traîné, pendant plusieurs années, en Italie, le poids de l'ignominie et du mépris *(d)*. On craint l'altière impétuosité de son caractère; on craint un esprit effarouché par le malheur : c'est une nouvelle intrigue pour la grande tragédie que la fortune représente en Sicile.

LETTRE D'APOLLODORE.

On vient de recevoir des nouvelles de Sicile. Denys se croyoit heureux sur un trône plusieurs fois souillé du sang de sa famille. C'étoit le moment fatal où l'attendoit sa destinée : son épouse, ses filles, le plus jeune de ses fils viennent de périr tous ensemble de la mort la plus lente et la plus douloureuse. Lorsqu'il partit d'Italie pour la Sicile, il les laissa dans la capitale des Locriens Épizéphyriens, qui profitèrent de son absence pour les assiéger dans la citadelle. S'en étant rendus maîtres, ils les dépouillèrent de leurs vêtemens, et les exposèrent à la brutalité des desirs d'une populace effrénée, dont la fureur ne fut pas assouvie par cet excès d'indignité. On les fit expirer, en leur enfonçant des aiguilles sous les ongles; on brisa leurs os dans un mortier; les restes de leurs corps, mis en morceaux, furent jetés dans les

---

(a) Theop. ap. Athen. lib. 10, p. 437.
(b) Id. ibid.
(c) Ælian. var. hist. lib. 2, cap. 41.
(d) Plat. epist. 7, t. 3, p. 334.

CHAPITRE LXI.

flammes ou dans la mer, après que chaque citoyen eut été forcé d'en goûter *(a)*.

Denys étoit accusé d'avoir, de concert avec les médecins, abrégé par le poison la vie de son père *(b)*; il l'étoit d'avoir fait périr quelques-uns de ses frères et de ses parens, qui faisoient ombrage à son autorité *(c)*. Il a fini par être le bourreau de son épouse et de ses enfans. Lorsque les peuples se portent à de si étranges barbaries, il faut remonter plus haut pour trouver le coupable. Examinez la conduite des Locriens; ils vivoient tranquillement sous des lois qui maintenoient l'ordre et la décence dans leur ville *(d)*. Denys, chassé de Syracuse, leur demande un asyle; ils l'accueillent avec d'autant plus d'égards, qu'ils avoient un traité d'alliance avec lui, et que sa mère avoit reçu le jour parmi eux. Leurs pères, en permettant, contre les lois d'une sage politique *(e)*, qu'une famille particulière donnât une Reine à la Sicile, n'avoient pas prévu que la Sicile leur rendroit un tyran. Denys, par le secours de ses parens et de ses troupes, s'empare de la citadelle, saisit les biens des riches citoyens, presque tous massacrés par ses ordres, expose leurs épouses et leurs filles à la plus infâme prostitution, et dans un petit nombre d'années, détruit pour jamais les lois, les mœurs, le repos et le bonheur d'une nation que tant d'outrages ont rendue féroce *(f)*.

Le malheur affreux qu'il vient d'essuyer, a répandu la terreur dans tout l'empire. Il n'en faut pas douter, Denys

(a) Clearch. ap. Athen. lib. 12, p. 541. Plut. in Timol. t. 1, p. 242. Strab. lib. 6, p. 260. Ælian. var. hist. lib. 9, cap. 8.

(b) Plut. in Dion. t. 1, p. 960.

(c) Justin. lib. 21, cap. 1. Ælian. ibid. lib. 6, cap. 12.

(d) Strab. ibid. p. 259.

(e) Aristot. de rep. lib. 5, cap. 7, t. 2, p. 396.

(f) Justin. lib. 21, cap. 2 et 3. Clearch. ap. Athen. lib. 12, p. 541. Ælian. var. hist. lib. 9, cap. 8. Strab. lib. 6, p. 259.

va renchérir sur les cruautés de son père, et réaliser une prédiction qu'un Sicilien m'a racontée ces jours passés.

CHAPITRE LXI.

Pendant que tous les sujets de Denys l'Ancien faisoient des imprécations contre lui, il apprit avec surprise, qu'une femme de Syracuse, extrêmement âgée, demandoit tous les matins aux dieux de ne pas survivre à ce prince. Il la fit venir, et voulut savoir la raison d'un si tendre intérêt. « Je vais vous la dire, répondit-elle : Dans mon enfance, il y a bien long-temps de cela, j'entendois tout le monde se plaindre de celui qui nous gouvernoit, et je desirois sa mort avec tout le monde ; il fut massacré. Il en vint un second qui, s'étant rendu maître de la citadelle, fit regretter le premier; nous conjurions les dieux de nous en délivrer ; ils nous exaucèrent. Vous parûtes, et vous nous avez fait plus de mal que les deux autres. Comme je pense que le quatrième seroit encore plus cruel que vous, j'adresse tous les jours des vœux au ciel pour votre conservation. » Denys, frappé de la franchise de cette femme, la traita fort bien; il ne la fit pas mourir *(a)*.

SOUS L'ARCHONTE LYCISCUS.

La 1re. année de la 109e. olympiade.

(Depuis le 4 juillet de l'an 344, jusqu'au 23 juillet de l'an 343 avant J. C.)

LETTRE D'APOLLODORE.

Les rois de Macédoine haïssoient les Illyriens, qui les avoient souvent battus ; Philippe ne hait aucun peuple, parce qu'il n'en craint aucun. Il veut simplement les subjuguer tous.

(a) Val. Max. lib. 6, cap. 2, extern. nº. 2.

CHAPITRE LXI.

Suivez, si vous le pouvez, les opérations rapides de sa dernière campagne. Il rassemble une forte armée, tombe sur l'Illyrie, s'empare de plusieurs villes, fait un butin immense, revient en Macédoine, pénètre en Thessalie où l'appellent ses partisans, la délivre de tous les petits tyrans qui l'opprimoient, la partage en quatre grands districts, place à leur tête les chefs qu'elle desire et qui lui sont dévoués, s'attache par de nouveaux liens les peuples qui l'habitent, se fait confirmer les droits qu'il percevoit dans leurs ports, et retourne paisiblement dans ses états *(a)*. Qu'arrive-t-il de là ? Tandis que les barbares traînent, en frémissant de rage, les fers qu'il leur a donnés, les Grecs aveuglés courent au devant de la servitude. Ils le regardent comme l'ennemi de la tyrannie, comme leur ami, leur bienfaiteur, leur sauveur *(b)*. Les uns briguent son alliance *(c)* ; les autres implorent sa protection. Actuellement même il prend avec hauteur la défense des Messéniens et des Argiens ; il leur fournit des troupes et de l'argent ; il fait dire aux Lacédémoniens, que s'ils s'avisent de les attaquer, il entrera dans le Péloponèse *(d)*. Démosthène est allé en Messénie et dans l'Argolide ; il a vainement tâché d'éclairer ces nations sur leurs intérêts....

DU MÊME.

Il nous est arrivé des ambassadeurs de Philippe. Il se plaint des calomnies que nous semons contre lui, au sujet de la dernière paix. Il soutient qu'il n'avoit pris au-

---

(a) Demosth. Phil. 2, p. 66 ; Phil. 3, p. 89. Diod. Sic. lib. 16, p. 463.
(b) Demosth. de cor. p. 479.
(c) Diod. Sic. lib. 16, p. 463.
(d) Demosth. Phil. 2, p. 65.

cun engagement, qu'il n'avoit fait aucune promesse : il nous défie de prouver le contraire *(a)*. Nos députés nous ont donc indignement trompés; il faut donc qu'ils se justifient, ou qu'ils soient punis. C'est ce que Démosthène avoit proposé *(b)*.

Ils le seront bientôt. L'orateur Hypéride dénonça dernièrement Philocrate, et dévoila ses indignes manœuvres. Tous les esprits étoient soulevés contre l'accusé, qui demeuroit tranquille. Il attendoit que la fureur de la multitude fût calmée. « Défendez-vous donc, lui dit quel- « qu'un ; — Il n'est pas temps. — Et qu'attendez-vous ? — « Que le peuple ait condamné quelque autre orateur *(c)*. » A la fin pourtant, convaincu d'avoir reçu de riches présens de Philippe *(d)*, il a pris la fuite pour se dérober au supplice.

LETTRE DE CALLIMÉDON.

Vous avez ouï dire que du temps de nos pères, il y a dix à douze siècles, les dieux, pour se délasser de leur bonheur, venoient quelquefois sur la terre s'amuser avec les filles des mortels. Vous croyez qu'ils se sont depuis dégoûtés de ce commerce ; vous vous trompez.

Il n'y a pas long-temps que je vis un athlète, nommé Attalus *(e)*, né à Magnésie, ville située sur le Méandre en Phrygie. Il arrivoit des jeux Olympiques, et n'avoit remporté du combat que des blessures assez considérables. J'en témoignai ma surprise, parce qu'il me paroissoit d'une force invincible. Son père, qui étoit avec lui, me dit :

(a) Liban. argum. in Phil. 2, p. 63.
(b) Demosth. Phil. 2, p. 67.
(c) Aristot. rhet. lib. 2, cap. 3, t. 2, p. 551.
(d) Demosth. de fals. leg. p. 310 et 311.
(e) Æschin. epist. 10, p. 211.

Digitized by Google

CHAPITRE LXI.

On ne doit attribuer sa défaite qu'à son ingratitude; en se faisant inscrire, il n'a pas déclaré son véritable père, qui s'en est vengé, en le privant de la victoire. — Il n'est donc pas votre fils? — Non, c'est le Méandre qui lui a donné le jour. — Il est fils d'un fleuve? — Sans doute; ma femme me l'a dit, et tout Magnésie en fut témoin. Suivant un usage très ancien, nos filles, avant de se marier, se baignent dans les eaux du Méandre, et ne manquent pas d'offrir au Dieu leurs premières faveurs : il les dédaigne souvent; il accepta celles de ma femme. Nous vîmes de loin cette divinité, sous la figure d'un beau jeune homme, la conduire dans des buissons épais, dont le rivage est couvert. — Et comment savez-vous que c'étoit le fleuve? — Il le falloit bien; il avoit la tête couronnée de roseaux. — Je me rends à cette preuve.

Je fis part à plusieurs de mes amis de cette étrange conversation; ils me citèrent un musicien d'Épidamne, nommé Carion, qui prétend qu'un de ses enfans est fils d'Hercule. Eschine me raconta le fait suivant *. Je rapporte ses paroles :

J'étois dans la Troade avec le jeune Cimon. J'étudiois l'Iliade sur les lieux mêmes; Cimon étudioit toute autre chose. On devoit marier un certain nombre de filles. Callirhoé, la plus belle de toutes, alla se baigner dans le Scamandre. Sa nourrice se tenoit sur le rivage, à une certaine distance. Callirhoé fut à peine dans le fleuve, qu'elle dit à haute voix : Scamandre, recevez l'hommage que nous vous devons. Je le reçois, répondit un jeune homme, qui se leva du milieu de quelques arbrisseaux.

* Ce fait n'arriva que quelques années après; mais comme il s'agit ici des mœurs, j'ai cru qu'on me pardonneroit l'anachronisme, et qu'il suffiroit d'en avertir.

J'étois

CHAPITRE LXI.

J'étois avec tout le peuple, dans un si grand éloignement, que nous ne pûmes distinguer les traits de son visage; d'ailleurs sa tête étoit couverte de roseaux. Le soir, je riois avec Cimon, de la simplicité de ces gens-là.

Quatre jours après, les nouvelles mariées parurent avec tous leurs ornemens, dans une procession que l'on faisoit en l'honneur de Vénus. Pendant qu'elle défiloit, Callirhoé appercevant Cimon à mes côtés, tombe tout-à-coup à ses pieds, et s'écrie avec une joie naïve : Oh ma nourrice, voilà le dieu Scamandre, mon premier époux! La nourrice jette les hauts cris; l'imposture est découverte; Cimon disparoît; je le suis de près : arrivé à la maison, je le traite d'imprudent, de scélérat. Mais lui de me rire au nez. Il me cite l'exemple de l'athlète Attalus, du musicien Carion. Après tout, ajoute-t-il, Homère a mis le Scamandre en tragédie, et je l'ai mis en comédie. J'irai plus loin encore : je veux donner un enfant à Bacchus, un autre à Apollon. Fort bien, répondis-je; mais en attendant, nous allons être brûlés vifs, car je vois le peuple s'avancer avec des tisons ardens. Nous n'eûmes que le temps de nous sauver par une porte de derrière, et de nous rembarquer au plus vite *(a)*.

Mon cher Anacharsis, quand on dit qu'un siècle est éclairé, cela signifie qu'on trouve plus de lumières dans certaines villes que dans d'autres; et que dans les premières, la principale classe des citoyens est plus instruite qu'elle ne l'étoit autrefois. La multitude, je n'en excepte pas celle d'Athènes, tient d'autant plus à ses superstitions, qu'on fait plus d'efforts pour l'en arracher. Pendant les dernières fêtes d'Éleusis, la jeune et charmante Phryné,

(a) Æschin. epist. 10, p. 211.

CHAPITRE LXI

s'étant dépouillée de ses habits, et laissant tomber ses beaux cheveux sur ses épaules, entra dans la mer, et se joua long-temps au milieu des flots. Un nombre infini de spectateurs couvroit le rivage; quand elle sortit, ils s'écrièrent tous : C'est Vénus qui sort des eaux. Le peuple l'auroit prise pour la Déesse, si elle n'étoit pas si connue, et peut-être même, si les gens éclairés avoient voulu favoriser une pareille illusion.

N'en doutez pas, les hommes ont deux passions favorites, que la philosophie ne détruira jamais; celle de l'erreur, et celle de l'esclavage. Mais laissons la philosophie, et revenons à Phryné. La scène qu'elle nous donna et qui fut trop applaudie pour ne pas se réitérer, tournera sans doute à l'avantage des arts. Le peintre Apelle, et le sculpteur Praxitèle étoient sur le rivage. L'un et l'autre ont résolu de représenter la naissance de Vénus, d'après le modèle qu'ils avoient sous les yeux *(a)*.

Vous la verrez à votre retour, cette Phryné, et vous conviendrez qu'aucune des beautés de l'Asie n'a offert à vos yeux tant de grâces à-la-fois. Praxitèle en est éperdument amoureux. Il se connoît en beauté; il avoue qu'il n'a jamais rien trouvé de si parfait. Elle vouloit avoir le plus bel ouvrage de cet artiste. Je vous le donne avec plaisir, lui dit-il, à condition que vous le choisirez vous-même. Mais comment se déterminer au milieu de tant de chefs-d'œuvre? Pendant qu'elle hésitoit, un esclave secrètement gagné, vint en courant annoncer à son maître, que le feu avoit pris à l'atelier, que la plupart des statues étoient détruites, que les autres étoient sur le point de l'être. Ah! c'en est fait de moi, s'écrie Praxitèle, si l'on ne sauve pas

(a) Athen. lib. 12, p. 590.

CHAPITRE LXI.

l'Amour et le Satyre ! Rassurez-vous, lui dit Phryné en riant; j'ai voulu, par cette fausse nouvelle, vous forcer à m'éclairer sur mon choix. Elle prit la figure de l'Amour, et son projet est d'en enrichir la ville de Thespies, lieu de sa naissance *(a)*. On dit aussi que cette ville veut lui consacrer une statue dans l'enceinte du temple de Delphes, et la placer à côté de celle de Philippe *(b)*. Il convient en effet qu'une courtisane soit auprès d'un conquérant.

Je pardonne à Phryné de ruiner ses amans ; mais je ne lui pardonne pas de les renvoyer ensuite *(c)*. Nos lois plus indulgentes fermoient les yeux sur ses fréquentes infidélités, et sur la licence de ses mœurs : mais on la soupçonna d'avoir, à l'exemple d'Alcibiade, profané les mystères d'Éleusis. Elle fut déférée au tribunal des Héliastes ; elle y comparut, et à mesure que les juges entroient, elle arrosoit leurs mains de ses larmes *(d)*. Euthias, qui la poursuivoit, conclut à la mort. Hypéride parla pour elle. Ce célèbre orateur, qui l'avoit aimée, qui l'aimoit encore, s'appercevant que son éloquence ne faisoit aucune impression, s'abandonna tout-à-coup au sentiment qui l'animoit. Il fait approcher Phryné, déchire les voiles qui couvroient son sein, et représente fortement que ce seroit une impiété de condamner à mort la prêtresse de Vénus. Les juges, frappés d'une crainte religieuse, et plus éblouis encore des charmes exposés à leurs yeux, reconnurent l'innocence de Phryné *(e)*.

Depuis quelque temps la solde des troupes étrangères nous a coûté plus de mille talens *(f)* * ; nous avons per-

(a) Pausan. lib. 1, cap. 20, p. 46.
(b) Athen. lib. 12, p. 590.
(c) Timocl. ap. Athen. lib. 13, cap. 3, p. 567.
(d) Posidip. ibid. p. 591.
(e) Athen. lib. 13, p. 590. Plut. X rhet. vit. t. 2, p. 849. Quintil. lib. 2, cap. 15, p. 120.
(f) Isocr. areop. t. 1, p. 315.
* Plus de cinq millions quatre cent mille liv.

CHAPITRE LXI.

du soixante-quinze villes qui étoient dans notre dépendance *(a)*: mais nous avons peut-être acquis autant de beautés plus aimables les unes que les autres. Elles augmentent sans doute les agrémens de la société ; mais elles en multiplient les ridicules. Nos orateurs, nos philosophes, les personnages les plus graves se piquent de galanterie *(b)*. Nos petites-maîtresses apprennent les mathématiques *(c)*. Gnathène n'a pas besoin de cette ressource pour plaire. Diphilus, qui l'aime beaucoup, donna dernièrement une comédie dont il ne put attribuer la chute à la cabale. J'arrivai un moment après chez son amie : il y vint pénétré de douleur ; en entrant, il la pria de lui laver les pieds *. Vous n'en avez pas besoin, lui dit-elle, tout le monde vous a porté sur les épaules *(d)*.

Le même, dînant un jour chez elle, lui demandoit comment elle faisoit pour avoir du vin si frais. Je le fais rafraîchir, répondit-elle, dans un puits où j'ai jeté les prologues de vos pièces *(e)*.

Avant de finir, je veux vous rapporter un jugement que Philippe vient de prononcer. On lui avoit présenté deux scélérats également coupables; ils méritoient la mort: mais il n'aime pas à verser le sang. Il a banni l'un de ses états, et condamné l'autre à poursuivre le premier, jusqu'à ce qu'il le ramène en Macédoine *(f)*.

LETTRE D'APOLLODORE.

Isocrate vient de me montrer une lettre qu'il écrit à Philippe *(g)*. Un vieux courtisan ne seroit pas plus adroit

(a) Æschin. de fals. leg. p. 406.
(b) Athen. lib. 13, p. 588 etc.
(c) Id. ibid. p. 583.
* Plusieurs Athéniens alloient pieds nus.
(d) Id. ibid.
(e) Id ibid. p. 580.
(f) Plut. apophth. t. 2, p. 178.
(g) Isocr. epist. 2 ad Phil. t. 1, p. 442.

à flatter un prince. Il s'excuse d'oser lui donner des conseils; mais il s'y trouve contraint; l'intérêt d'Athènes et de la Grèce l'exige: il s'agit d'un objet important, du soin que le roi de Macédoine devroit prendre de sa conservation. Tout le monde vous blâme, dit-il, de vous précipiter dans le danger avec moins de précaution qu'un simple soldat. Il est beau de mourir pour sa patrie, pour ses enfans, pour ceux qui nous ont donné le jour; mais rien de si condamnable, que d'exposer une vie d'où dépend le sort d'un empire, et de ternir, par une funeste témérité, le cours brillant de tant d'exploits. Il lui cite l'exemple des rois de Lacédémone, entourés dans la mêlée de plusieurs guerriers qui veillent sur leurs jours; de Xerxès, roi de Perse, qui, malgré sa défaite, sauva son royaume en veillant sur les siens; de tant de généraux qui, pour ne s'être pas ménagés, ont entraîné la perte de leurs armées *(a)*.

Il voudroit établir entre Philippe et les Athéniens, une amitié sincère, et diriger leurs forces contre l'empire des Perses. Il fait les honneurs de la république: il convient que nous avons des torts, mais les dieux mêmes ne sont pas irréprochables à nos yeux *(b)*.

Je m'arrête, et ne suis point surpris qu'un homme âgé de plus de quatre-vingt-dix ans, rampe encore, après avoir rampé toute sa vie. Ce qui m'afflige, c'est que beaucoup d'Athéniens pensent comme lui; et vous devez en conclure que, depuis votre départ, nos idées sont bien changées.

(a) Isocr. epist. 2 ad Phil. t. 1, p. 445. | *(b)* Id. ibid. p. 450.

FIN DU CHAPITRE SOIXANTE-UNIÈME.

CHAPITRE LXII.

De la nature des Gouvernemens, suivant Aristote et d'autres Philosophes.

CHAPITRE LXII.

CE fut à Smyrne, à notre retour de Perse *, qu'on nous remit les dernières lettres que j'ai rapportées. Nous apprîmes dans cette ville, qu'Aristote, après avoir passé trois ans auprès d'Hermias, gouverneur d'Atarnée, s'étoit établi à Mytilène, capitale de Lesbos *(a)*.

Nous étions si près de lui, et nous avions été si longtemps sans le voir, que nous résolûmes de l'aller surprendre; cette attention le transporta de joie. Il se disposoit à partir pour la Macédoine; Philippe avoit enfin obtenu de lui qu'il se chargeroit de l'éducation d'Alexandre son fils. Je sacrifie ma liberté, nous dit-il, mais voici mon excuse: il nous montra une lettre du Roi; elle étoit conçue en ces termes *(b)*: « J'ai un fils, et je rends grâces « aux dieux, moins encore de me l'avoir donné, que de « l'avoir fait naître de votre temps. J'espère que vos « soins et vos lumières le rendront digne de moi et « de cet empire. »

Nous passions des journées entières avec Aristote; nous lui rendîmes un compte exact de notre voyage; les détails suivans parurent l'intéresser. Nous étions, lui dis-je, en Phénicie; nous fûmes priés à dîner avec quelques

* Au printemps de l'année 343 avant J. C.
(a) Diog. Laert. lib. 5, §. 3 et 9 Dionys. Halic. epist. ad Amm. cap. 5, t. 6, p. 728.
(b) Aul. Gell. lib. 9, cap. 3.

seigneurs Perses, chez le Satrape de la province : la conversation, suivant l'usage, ne roula que sur le grand Roi. Vous savez que son autorité est moins respectée dans les pays éloignés de la capitale. Ils citèrent plusieurs exemples de son orgueil et de son despotisme : Il faut convenir, dit le Satrape, que les Rois se croient d'une autre espèce que nous *(a)*. Quelques jours après, nous trouvant avec plusieurs officiers subalternes employés dans cette province, ils racontèrent les injustices qu'ils essuyoient de la part du Satrape : Tout ce que j'en conclus, dit l'un d'eux, c'est qu'un Satrape se croit d'une nature différente de la nôtre. J'interrogeai leurs esclaves; tous se plaignirent de la rigueur de leur sort, et convinrent que leurs maîtres se croyoient d'une espèce supérieure à la leur *(b)*. De notre côté, nous reconnûmes avec Platon, que la plupart des hommes, tour-à-tour esclaves et tyrans, se révoltent contre l'injustice, moins par la haîne qu'elle mérite, que par la crainte qu'elle inspire *(c)*.

Etant à Suze, dans une conversation que nous eûmes avec un Perse, nous lui dîmes que la condition des despotes est si malheureuse, qu'ils ont assez de puissance pour opérer les plus grands maux. Nous déplorions en conséquence l'esclavage où son pays étoit réduit *(d)*, et nous l'opposions à la liberté dont on jouït dans la Grèce. Il nous répondit en souriant : Vous avez parcouru plusieurs de nos provinces; comment les avez-vous trouvées? Très florissantes, lui dis-je; une nombreuse population, un grand commerce, l'agriculture honorée et hautement

---

(a) Lib. de mund. ap. Aristot. cap. 6, t. 1, p. 611. Ælian. var. hist. lib. 8, cap. 15; lib. 9, cap. 41. Quint. Curt. lib. 7, cap. 8.

(b) Philem. ap. Stob. serm. 60, p. 384.
(c) Plat. de rep. lib. 1, t. 2, p. 344.
(d) Id. de leg. lib. 3, t. 2, p. 698.

Digitized by Google

CHAPITRE LXII.

protégée par le souverain *(a)*, des manufactures en activité, une tranquillité profonde, quelques vexations de la part des gouverneurs.

Ne vous fiez donc pas, reprit-il, aux vaines déclamations de vos écrivains. Je la connois cette Grèce dont vous parlez; j'y ai passé plusieurs années; j'ai étudié ses institutions, et j'ai été témoin des troubles qui la déchirent: citez-moi, je ne dis pas une nation entière, mais une seule ville qui n'éprouve à tous momens les cruautés du despotisme, ou les convulsions de l'anarchie. Vos lois sont excellentes, et ne sont pas mieux observées que les nôtres; car nous en avons de très sages, et qui restent sans effet, parce que l'empire est trop riche et trop vaste. Quand le souverain les respecte, nous ne changerions pas notre destinée pour la vôtre; quand il les viole, le peuple a du moins la consolation d'espérer que la foudre ne frappera que les principaux citoyens, et qu'elle retombera sur celui qui l'a lancée. En un mot, nous sommes quelquefois malheureux par l'abus du pouvoir; vous l'êtes presque toujours par l'excès de la liberté.

Ces réflexions engagèrent insensiblement Aristote à nous parler des différentes formes de gouvernemens; il s'en étoit occupé depuis notre départ: il avoit commencé par recueillir les lois et les institutions de presque toutes les nations Grecques et barbares *(b)*; il nous les fit voir rangées par ordre, et accompagnées de remarques, dans autant de traités particuliers, au nombre de plus de 150 *(c)**; il se flattoit de pouvoir un jour compléter ce

(a) Xenoph. memor. lib. 5, p. 828.
(b) Cicer. de fin. lib. 5, cap. 4, t. 2, p. 200.
(c) Diog. Laert. lib. 5, §. 27.

* Diogène Laerce dit que le nombre de ces traités étoit de 158. Ammonius, dans la vie d'Aristote, le porte à 255.

recueil.

recueil. Là, se trouvent la constitution d'Athènes, celles de Lacédémone, des Thessaliens, des Arcadiens, de Syracuse, de Marseille, jusqu'à celle de la petite île d'Ithaque *(a)*.

Cette immense collection pouvoit par elle-même assurer la gloire de l'auteur; mais il ne la regardoit que comme un échafaud pour élever un monument plus précieux encore. Les faits étoient rassemblés; ils présentoient des différences et des contradictions frappantes: pour en tirer des résultats utiles au genre humain, il falloit faire ce qu'on n'avoit pas fait encore, remonter à l'esprit des lois, et les suivre dans leurs effets; examiner, d'après l'expérience de plusieurs siècles, les causes qui conservent ou détruisent les états; proposer des remèdes contre les vices qui sont inhérens à la constitution, et contre les principes d'altération qui lui sont étrangers; dresser enfin pour chaque législateur un code lumineux, à la faveur duquel il puisse choisir le gouvernement qui conviendra le mieux au caractère de la nation, ainsi qu'aux circonstances des temps et des lieux *(b)*.

Ce grand ouvrage *(c)* étoit presque achevé, quand nous arrivâmes à Mytilène, et parut quelques années après *(d)*. Aristote nous permit de le lire et d'en faire l'extrait que je joins ici *. Je le divise en deux parties.

PREMIÈRE PARTIE.

Sur les différentes espèces de gouvernemens.

Il faut d'abord distinguer deux sortes de gouvernemens;

(a) Fabr. bibl. Græc. t. 2, p. 197.
(b) Aristot. de mor. lib. 10, t. 2, p. 144.
(c) Id. de rep. lib. 8, t. 2, p. 296.
(d) Id. ibid. lib. 5, cap. 10, p. 404.
* Voyez la note à la fin du volume.

CHAPITRE LXII.

ceux où l'utilité publique est comptée pour tout, et ceux où elle n'est comptée pour rien *(a)*. Dans la première classe, nous placerons la monarchie tempérée, le gouvernement aristocratique, et le républicain proprement dit: ainsi la constitution peut être excellente, soit que l'autorité se trouve entre les mains d'un seul, soit qu'elle se trouve entre les mains de plusieurs, soit qu'elle réside dans celles du peuple *(b)*.

La seconde classe comprend la tyrannie, l'oligarchie et la démocratie, qui ne sont que des corruptions des trois premières formes de gouvernement; car la monarchie tempérée dégénère en tyrannie ou despotisme, lorsque le souverain, rapportant tout à lui, ne met plus de bornes à son pouvoir *(c)*; l'aristocratie en oligarchie, lorsque la puissance suprême n'est plus le partage d'un certain nombre de personnes vertueuses, mais d'un petit nombre de gens uniquement distingués par leurs richesses; le gouvernement républicain en démocratique, lorsque les plus pauvres ont trop d'influence dans les délibérations publiques *(d)*.

Comme le nom de Monarque désigne également un Roi et un tyran, et qu'il peut se faire que la puissance de l'un soit aussi absolue que celle de l'autre, nous les distinguerons par deux principales différences *, l'une tirée de l'usage qu'ils font de leur pouvoir, l'autre des dispositions qu'ils trouvent dans leurs sujets. Quant à la première, nous avons déja dit que le Roi rapporte tout à son peuple, et le tyran à lui seul. Quant à la seconde, nous disons que l'autorité la plus absolue devient légi-

(a) Aristot. de rep. lib. 3, cap. 6, t. 2, p. 345.
(b) Id. ibid. lib. 3, cap. 7, p. 346.
(c) Id. rhet. lib. 1, cap. 8, p. 530.
(d) Id. de rep. lib. 3, cap. 7, p. 346.
* Voyez la note à la fin du volume.

time, si les sujets consentent à l'établir ou à la supporter *(a)*.

CHAPITRE LXII.

DE LA ROYAUTÉ.

D'après ces notions préliminaires, nous découvrirons dans l'histoire des peuples, cinq espèces de royautés.

La première est celle qu'on trouve fréquemment dans les temps héroïques : le souverain avoit le droit de commander les armées, d'infliger la peine de mort pendant qu'il les commandoit, de présider aux sacrifices, de juger les causes des particuliers, et de transmettre sa puissance à ses enfans *(b)*. La seconde s'établissoit, lorsque des dissentions interminables forçoient une ville à déposer son autorité entre les mains d'un particulier, ou pour toute sa vie, ou pour un certain nombre d'années. La troisième est celle des nations barbares de l'Asie : le souverain y jouït d'un pouvoir immense, qu'il a néanmoins reçu de ses pères, et contre lequel les peuples n'ont pas réclamé. La quatrième est celle de Lacédémone : elle paroît la plus conforme aux lois, qui l'ont bornée au commandement des armées, et à des fonctions relatives au culte divin. La cinquième enfin, que je nommerai royauté ou monarchie tempérée, est celle où le souverain exerce dans ses états la même autorité qu'un père de famille dans l'intérieur de sa maison *(c)*.

C'est la seule dont je dois m'occuper ici. Je ne parlerai pas de la première, parce qu'elle est presque par-tout abolie depuis long-temps ; ni de la seconde, parce qu'elle n'étoit qu'une commission passagère ; ni de la troisième, parce qu'elle ne convient qu'à des Asiatiques, plus accoutumés à la servitude, que les Grecs et les Européens *(d)* ;

(a) Aristot. de rep. lib. 3, cap. 14, t. 2, p. 357 ; lib. 4, cap. 10, p. 374.
(b) Id. ibid. p. 356 et 357.
(c) Id. ibid. lib. 1, cap. 12, p. 310 ; lib. 3, cap. 14, p. 356.
(d) Id. ibid. p. 356.

CHAPITRE LXII.

ni de celle de Lacédémone, parce que, resserrée dans des limites très étroites, elle ne fait que partie de la constitution, et n'est pas par elle-même un gouvernement particulier.

Voici donc l'idée que nous nous formons d'une véritable royauté : le souverain jouït de l'autorité suprême *(a)*, et veille sur toutes les parties de l'administration, ainsi que sur la tranquillité de l'état.

C'est à lui de faire exécuter les lois ; et comme d'un côté, il ne peut les maintenir contre ceux qui les violent, s'il n'a pas un corps de troupes à sa disposition, et que d'un autre côté, il pourroit abuser de ce moyen, nous établirons pour règle générale, qu'il doit avoir assez de force pour réprimer les particuliers, et point assez pour opprimer la nation *(b)*.

Il pourra statuer sur les cas que les lois n'ont pas prévus *(c)*. Le soin de rendre la justice et de punir les coupables, sera confié à des magistrats *(d)*. Ne pouvant ni tout voir, ni tout régler par lui-même, il aura un conseil qui l'éclairera de ses lumières, et le soulagera dans les détails de l'administration *(e)*.

Les impôts ne seront établis qu'à l'occasion d'une guerre, ou de quelque autre besoin de l'état. Il n'insultera point à la misère des peuples, en prodiguant leurs biens à des étrangers, des histrions et des courtisanes *(f)*. Il faut de plus que, méditant sur la nature du pouvoir dont il est revêtu, il se rende accessible à ses sujets *(g)*, et vive au milieu d'eux comme un père au milieu de ses enfans *(h)*;

(a) Aristot. de rep. lib. 3, cap. 14, p. 357, D; cap. 15, p. 359, C; cap. 16 et 17.
(b) Id. ibid. lib. 3, cap. 15, p. 359, C.
(c) Id. ibid. cap. 11, p. 351, E.
(d) Id. ibid. lib. 5, cap. 11, p. 410, A.
(e) Id. ibid. lib. 3, cap. 16, p. 361.
(f) Id. ibid. lib. 5, cap. 11, p. 409.
(g) Id. ibid. p. 410.
(h) Id. ibid. lib. 1, cap. 12, p. 310.

CHAPITRE LXII.

il faut qu'il soit plus occupé de leurs intérêts que des siens *(a)*; que l'éclat qui l'environne inspire le respect et non la terreur *(b)*; que l'honneur soit le mobile de toutes ses entreprises *(c)*, et que l'amour de son peuple en soit le prix *(d)*; qu'il discerne et récompense le mérite *(e)*, et que sous son empire, les riches, maintenus dans la possession de leurs biens, et les pauvres, protégés contre les entreprises des riches, apprennent à s'estimer eux-mêmes, et à chérir une des belles constitutions établies parmi les hommes *(f)*.

Cependant comme son excellence dépend uniquement de la modération du prince, il est visible que la sureté et la liberté des sujets doivent en dépendre aussi; et c'est ce qui fait que dans les villes de la Grèce, les citoyens, s'estimant tous égaux, et pouvant tous participer à l'autorité souveraine, sont plus frappés des inconvéniens que des avantages d'un gouvernement qui peut tour-à-tour faire le bonheur ou le malheur d'un peuple *.

La royauté n'étant fondée que sur la confiance qu'elle inspire, elle se détruit lorsque le souverain se rend odieux par son despotisme, ou méprisable par ses vices *(g)*.

DE LA TYRANNIE.

Sous un tyran, toutes les forces de la nation sont tournées contre elle-même. Le gouvernement fait une guerre continuelle aux sujets; il les attaque dans leurs lois, dans

(a) Aristot. de rep. lib. 5, cap. 11, p. 410.
(b) Id. ibid. p. 409.
(c) Id. ibid. cap. 10, p. 403.
(d) Id. ibid. lib. 1, cap. 12, p. 310.
(e) Id. ibid. lib. 5, cap. 11, p. 409.
(f) Id. ibid. cap. 10, p. 403; cap. 11, p. 410; lib. 3, cap. 14, p. 356.

* Aristote n'a presque rien dit sur les anciennes monarchies, telles que celles de Perse et d'Égypte; il ne s'est pas expliqué non plus sur le gouvernement de Macédoine, quoiqu'il dût bien le connoître. Il n'avoit en vue que l'espèce de royauté qui s'étoit quelquefois établie en certaines villes de la Grèce, et qui étoit d'une autre nature que les monarchies modernes. (Voyez Montesquieu, Esprit des lois, liv. 2, chap. 9, t. 1, p. 224.)

(g) Aristot. de rep. lib. 5, cap. 10, p. 406, et cap. 11, p. 408.

CHAPITRE LXII.

leurs biens, dans leur honneur; et il ne leur laisse que le sentiment profond de leur misère.

Au lieu qu'un Roi se propose la gloire de son règne et le bien de son peuple, un tyran n'a d'autre vue que d'attirer à lui toutes les richesses de l'état, et de les faire servir à ses sales voluptés *(a)*. Denys, roi de Syracuse, avoit tellement multiplié les impôts, que, dans l'espace de cinq ans, les biens de tous les particuliers étoient entrés dans son trésor *(b)*. Comme le tyran ne règne que par la crainte qu'il inspire, sa sureté doit être l'unique objet de son attention *(c)*. Ainsi, tandis que la garde d'un Roi est composée de citoyens intéressés à la chose publique, celle d'un tyran ne l'est que d'étrangers, qui servent d'instrument à ses fureurs ou à ses caprices *(d)*.

Une telle constitution, si toutefois elle mérite ce nom, renferme tous les vices des gouvernemens les plus corrompus. Elle ne peut donc naturellement se soutenir que par les moyens les plus violens ou les plus honteux; elle doit donc renfermer toutes les causes possibles de destruction.

La tyrannie se maintient lorsque le prince a l'attention d'anéantir les citoyens qui s'élèvent trop au dessus des autres *(e)*; lorsqu'il ne permet ni les progrès des connoissances qui peuvent éclairer les sujets, ni les repas publics et les assemblées qui peuvent les réunir; lorsqu'à l'exemple des rois de Syracuse, il les assiége par des espions qui les tiennent, à tous momens, dans l'inquiétude et dans l'épouvante; lorsque, par des pratiques adroites, il sème le trouble dans les familles, la division dans les

(a) Aristot. de rep. lib. 5, cap. 10, p. 403.
(b) Id. ibid. cap. 11, p. 407.
(c) Id. rhet. lib. 1, cap. 8, p. 530.
(d) Id. de rep. lib. 5, cap. 10, p. 403.
(e) Id. ibid. cap. 11, p. 407. Euripid. in supplic. v. 445.

différens ordres de l'état, la méfiance jusque dans les liaisons les plus intimes ; lorsque le peuple, écrasé par des travaux publics, accablé d'impôts, entraîné à des guerres excitées à dessein, réduit au point de n'avoir ni élévation dans les idées, ni noblesse dans les sentimens, a perdu le courage et les moyens de secouer le joug qui l'opprime ; lorsque le trône n'est environné que de vils flatteurs *(a)*, et de tyrans subalternes, d'autant plus utiles au despote, qu'ils ne sont arrêtés ni par la honte, ni par le remords.

Il est cependant un moyen plus propre à perpétuer son autorité *(b)* : c'est lorsqu'en conservant toute la plénitude de la puissance, il veut bien s'assujettir à des formes qui en adoucissent la rigueur, et se montrer à ses peuples plutôt sous les traits d'un père dont ils sont l'héritage, que sous l'aspect d'un animal féroce *(c)*, dont ils deviennent les victimes.

Comme ils doivent être persuadés que leur fortune est sacrifiée au bien de l'état, et non au sien particulier, il faut que par son application il établisse l'opinion de son habileté dans la science du gouvernement *(d)*. Il sera très avantageux pour lui, qu'il ait les qualités qui inspirent le respect, et les apparences des vertus qui attirent l'amour. Il ne le sera pas moins qu'il paroisse attaché, mais sans bassesse, au culte religieux ; car le peuple le croira retenu par la crainte des dieux, et n'osera s'élever contre un prince qu'ils protègent *(e)*.

Ce qu'il doit éviter, c'est d'élever un de ses sujets à un point de grandeur dont ce dernier puisse abuser *(f)* ; mais il doit encore plus s'abstenir d'outrager des parti-

(a) Aristot. de rep lib. 5, cap. 11, p. 407.
(b) Id. ibid. p. 408.
(c) Id. ibid. lib. 3, cap. 16, p. 360.
(d) Id. ibid. lib. 5, cap. 11, p. 409.
(e) Id. ibid.
(f) Id. ibid. p. 410.

Digitized by Google

CHAPITRE LXII.

culiers, et de porter le déshonneur dans les familles. Parmi cette foule de princes que l'abus du pouvoir a précipités du trône, plusieurs ont péri pour expier des injures personnelles dont ils s'étoient rendus coupables, ou qu'ils avoient autorisées *(a)*.

C'est avec de pareils ménagemens que le despotisme s'est maintenu à Sicyone pendant un siècle entier ; à Corinthe, pendant près d'un siècle *(b)*. Ceux qui gouvernèrent ces deux états, obtinrent l'estime ou la confiance publique, les uns par leurs talens militaires, les autres par leur affabilité, d'autres par les égards qu'en certaines occasions, ils eurent pour les lois. Par-tout ailleurs la tyrannie a plus ou moins subsisté, suivant qu'elle a plus ou moins négligé de se cacher. On l'a vu quelquefois désarmer la multitude irritée ; d'autres fois briser les fers des esclaves, et les appeler à son secours *(c)* : mais il faut de toute nécessité, qu'un gouvernement si monstrueux finisse tôt ou tard, parce que la haîne ou le mépris qu'il inspire *(d)*, doit tôt ou tard venger la majesté des nations outragées.

DE L'ARISTOCRATIE.

Lorsqu'après l'extinction de la royauté, l'autorité revint aux sociétés dont elle étoit émanée, les unes prirent le parti de l'exercer en corps de nation, les autres de la confier à un certain nombre de citoyens.

Alors se ranimèrent deux puissantes factions, celle des grands et celle du peuple, toutes deux réprimées auparavant par l'autorité d'un seul, et depuis, beaucoup plus occupées à se détruire qu'à se balancer. Leurs divisions ont presque par-tout dénaturé la constitution primi-

(a) Aristot. de rep. lib. 5, cap. 10, p. 403.
(b) Id. ibid. cap. 12, p. 411.
(c) Id. ibid. cap. 11, p. 410.
(d) Id. ibid. cap. 10, p. 406.

tive,

tive ; et d'autres causes ont contribué à l'altérer : telles sont les imperfections que l'expérience a fait découvrir dans les différens systêmes des législateurs, les abus attachés à l'exercice du pouvoir même le plus légitime, les variations que les peuples ont éprouvées dans leur puissance, dans leurs mœurs, dans leurs rapports avec les autres nations. Ainsi, chez ces Grecs également enflammés de l'amour de la liberté, vous ne trouverez pas deux nations ou deux villes, quelque voisines qu'elles soient, qui aient précisément la même législation et la même forme de gouvernement ; mais vous verrez par-tout la constitution incliner vers le despotisme des grands, ou vers celui de la multitude.

Il résulte de là qu'il faut distinguer plusieurs espèces d'aristocraties : les unes approchant plus ou moins de la perfection dont ce gouvernement est susceptible ; les autres tendant plus ou moins vers l'oligarchie, qui en est la corruption.

La véritable aristocratie seroit celle où l'autorité se trouveroit entre les mains d'un certain nombre de magistrats éclairés et vertueux *(a)*. Par vertu, j'entends la vertu politique, qui n'est autre chose que l'amour du bien public ou de la patrie *(b)* ; comme on lui déféreroit tous les honneurs, elle seroit le principe de ce gouvernement *(c)*.

Pour assurer cette constitution, il faudroit la tempérer de manière, que les principaux citoyens y trouvassent les avantages de l'oligarchie ; et le peuple, ceux de la démocratie *(d)*. Deux lois contribueroient à produire ce double

(a) Aristot. de rep. lib. 4, cap. 7, p. 371 ; cap. 15, p. 382.
(b) Id. ibid. lib. 3, cap. 7, p. 371.
(c) Id. ibid. lib. 4, cap. 8, p. 372.
(d) Id. ibid. lib. 5, cap. 7, p. 396.

CHAPITRE LXII.

effet : l'une, qui dérive du principe de ce gouvernement, conféreroit les magistratures suprêmes aux qualités personnelles, sans avoir égard aux fortunes *(a)*; l'autre, pour empêcher que les magistrats ne pussent s'enrichir dans leurs emplois, les obligeroit de rendre compte au public de l'administration des finances *(b)*.

Par la première, tous les citoyens pourroient aspirer aux principales dignités ; par la seconde, ceux des dernières classes renonceroient à un droit qu'ils n'ambitionnent que parce qu'ils le croient utile *(c)*.

Comme il seroit à craindre qu'à la longue une vertu revêtue de toute l'autorité, ne s'affoiblît ou n'excitât la jalousie, on a soin, dans plusieurs aristocraties, de limiter le pouvoir des magistratures, et d'ordonner qu'elles passent en de nouvelles mains, de six en six mois *(d)*.

S'il est important que les juges de certains tribunaux soient tirés de la classe des citoyens distingués, il faudra du moins qu'on trouve en d'autres tribunaux, des juges choisis dans tous les états *(e)*.

Il n'appartient qu'à ce gouvernement d'établir des magistrats qui veillent sur l'éducation des enfans, et sur la conduite des femmes. Une telle censure seroit sans effet dans la démocratie et dans l'oligarchie ; dans la première, parce que le petit peuple y veut jouïr d'une liberté excessive ; dans la seconde, parce que les gens en place y sont les premiers à donner l'exemple de la corruption et de l'impunité *(f)*.

Ce système de gouvernement, où l'homme de bien ne

(a) Aristot. de rep. lib. 4, cap. 9, p. 373.
(b) Id. ibid. lib. 5, cap. 8, p. 399.
(c) Id. ibid.
(d) Id. ibid. p. 398.
(e) Id. ibid. lib. 4, cap. 16, p. 385.
(f) Id. ibid. cap. 15, p. 383, 8.

CHAPITRE LXII.

seroit jamais distingué du citoyen *(a)*, ne subsiste nulle part. S'il étoit question de le développer, il faudroit d'autres lois et d'autres règlemens. Contentons-nous, pour juger des différentes aristocraties, de remonter au principe; car c'est de là sur-tout que dépend la bonté du gouvernement. Celui de l'aristocratie pure seroit la vertu politique ou l'amour du bien public. Si dans les aristocraties actuelles, cet amour influe plus ou moins sur le choix des magistrats, concluez-en que la constitution est plus ou moins avantageuse. C'est ainsi que le gouvernement de Lacédémone approche plus de la véritable aristocratie que celui de Carthage, quoiqu'ils aient d'ailleurs beaucoup de conformité entre eux *(b)*. Il faut à Lacédémone, que le magistrat choisi soit animé de l'amour de la patrie, et dans la disposition de favoriser le peuple; à Carthage, il faut de plus qu'il jouïsse d'une fortune aisée *(c)*, et de là vient que ce gouvernement incline plus vers l'oligarchie.

La constitution est en danger dans l'aristocratie, lorsque les intérêts des principaux citoyens ne sont pas assez bien combinés avec ceux du peuple, pour que chacune de ces classes n'en ait pas un infiniment grand à s'emparer de l'autorité *(d)*; lorsque les lois permettent que toutes les richesses passent insensiblement entre les mains de quelques particuliers; lorsqu'on ferme les yeux sur les premières innovations qui attaquent la constitution *(e)*; lorsque les magistrats, jaloux ou négligens, persécutent des citoyens illustres, ou les excluent des magistratures,

(a) Aristot. de rep. lib. 4, cap. 7, p. 371.
(b) Id. ibid. lib. 2, cap. 11, p. 334.
(c) Id. ibid. lib. 4, cap. 7, p. 371.
(d) Id. ibid. lib. 5, cap. 7, p. 396.
(e) Id. ibid. cap. 8, p. 397.

CHAPITRE LXII.

ou les laissent devenir assez puissans pour asservir leur patrie *(a)*.

L'aristocratie imparfaite a tant de rapports avec l'oligarchie, qu'il faut nécessairement les envisager ensemble, lorsqu'on veut détailler les causes qui détruisent, et celles qui maintiennent l'une ou l'autre.

DE L'OLIGARCHIE.

Dans l'oligarchie, l'autorité est entre les mains d'un petit nombre de gens riches *(b)*. Comme il est de l'essence de ce gouvernement qu'au moins les principales magistratures soient électives *(c)*, et qu'en les conférant on se règle sur le cens, c'est-à-dire, sur la fortune des particuliers, les richesses y doivent être préférées à tout. Elles établissent une très grande inégalité entre les citoyens *(d)*, et le désir d'en acquérir est le principe du gouvernement *(e)*.

Quantité de villes ont choisi d'elles-mêmes ce système d'administration. Les Lacédémoniens cherchent à l'introduire chez les autres peuples, avec le même zèle que les Athéniens veulent y établir la démocratie *(f)*; mais partout il se diversifie, suivant la nature du cens exigé pour parvenir aux premiers emplois, suivant les différentes manières dont ils sont conférés, suivant que la puissance du magistrat est plus ou moins restreinte. Par-tout encore le petit nombre de citoyens qui gouverne, cherche à se maintenir contre le grand nombre de citoyens qui obéit *(g)*.

Le moyen que l'on emploie dans plusieurs états, est d'accorder à tous les citoyens le droit d'assister aux as-

---

(a) Aristot. de rep. lib. 5, cap. 8, p. 396.
(b) Id. ibid. lib. 3, cap. 7, p. 346; lib. 4, cap. 4, p. 366; cap. 15, p. 382.
(c) Id. ibid. p. 384. Id. rhet. p. 614.
(d) Id. de rep. lib 5, cap. 1, p. 385.
(e) Id. ibid. lib. 4, cap. 8, p. 372.
(f) Id. ibid. lib. 5, cap. 7, p. 397.
(g) Id. ibid. lib. 4, cap. 5, p. 369.

semblées générales de la nation, de remplir les magistratures, de donner leurs suffrages dans les tribunaux de justice, d'avoir des armes dans leurs maisons, d'augmenter leurs forces par les exercices du Gymnase *(a)*. Mais nulle peine n'est décernée contre les pauvres qui négligent ces avantages, tandis que les riches ne peuvent y renoncer sans être assujettis à une amende *(b)*. L'indulgence qu'on a pour les premiers, fondée en apparence sur la multiplicité de leurs travaux et de leurs besoins, les éloigne des affaires, et les accoutume à regarder les délibérations publiques, les soins de rendre la justice, et les autres détails de l'administration, comme un fardeau pénible que les riches seuls peuvent et doivent supporter.

Pour constituer la meilleure des oligarchies, il faut que le cens qui fixe la classe des premiers citoyens, ne soit pas trop fort; car plus cette classe est nombreuse, plus on doit présumer que ce sont les lois qui gouvernent, et non pas les hommes *(c)*.

Il faut que plusieurs magistratures ne tombent pas à-la-fois dans la même famille, parce qu'elle deviendroit trop puissante. Dans quelques villes, le fils est exclus par son père, le frère par son frère aîné *(d)*.

Il faut, pour éviter que les fortunes soient trop inégalement distribuées, que l'on ne puisse disposer de la sienne au préjudice des héritiers légitimes, et que, d'un autre côté, deux hérédités ne puissent s'accumuler sur la même tête *(e)*.

Il faut que le peuple soit sous la protection immédiate du gouvernement, qu'il soit plus favorisé que les riches

(a) Aristot. de rep. lib. 4, cap. 13, p. 378.
(b) Id. ibid. cap. 9, p. 373.
(c) Id. ibid. cap. 6, p. 371.
(d) Id. ibid. lib. 5, cap. 6, p. 393.
(e) Id. ibid. cap. 8, p. 400.

CHAPITRE LXII.

dans la poursuite des insultes qu'il éprouve, et que nulle loi, nul crédit ne mette obtacle à sa subsistance ou à sa fortune. Peu jaloux des dignités qui ne procurent que l'honneur de servir la patrie, il les verra passer avec plaisir en d'autres mains, si l'on n'arrache pas des siennes le fruit de ses travaux *(a)*.

Pour l'attacher de plus en plus au gouvernement, il faut lui conférer un certain nombre de petits emplois lucratifs *(b)*, et lui laisser même l'espérance de pouvoir, à force de mérite, s'élever à certaines magistratures importantes, comme on le pratique à Marseille *(c)*.

La loi qui, dans plusieurs oligarchies, interdit le commerce aux magistrats *(d)*, produit deux excellens effets; elle les empêche de sacrifier à l'intérêt de leur fortune, des momens qu'ils doivent à l'état, et d'exercer un monopole qui ruineroit les autres commerçans *.

Quand les magistrats consacrent, à l'envi, une partie de leurs biens à décorer la capitale, à donner des fêtes, des spectacles, des repas publics, une pareille émulation est une ressource pour le trésor de l'état. Elle réduit à de justes bornes les richesses excessives de quelques particuliers ; le peuple pardonne aisément une autorité qui s'annonce par de tels bienfaits; il est alors moins frappé de l'éclat des dignités, que des devoirs accablans qu'elles entraînent, et des avantages réels qu'il en retire *(e)*.

Mais quand le cens qui fixe la classe des citoyens destinés à gouverner, est trop fort, cette classe est trop peu

---

(a) Aristot. de rep. lib. 5, cap. 8, p. 400. Id. rhet. t. 2, p. 614.

(b) Id. de rep. lib. 6, cap. 6, p. 420.

(c) Id. ibid. cap 7, p. 421.

(d) Id. ibid. lib. 5, cap. 12, p. 412; cap. 8, p. 399.

* A Venise le commerce est interdit aux nobles (Amelot, hist. du gouv. de Ven. p. 24. Esprit des Lois, liv. 5, chap. 8).

(e) Id. ibid. lib. 6, cap. 7, p. 421.

nombreuse. Bientôt ceux qui, par leurs intrigues ou par leurs talens, se seront mis à la tête des affaires, chercheront à s'y maintenir par les mêmes voies : on les verra étendre insensiblement leurs droits, se faire autoriser à se choisir des associés, et à laisser leurs places à leurs enfans *(a)*, supprimer enfin toutes les formes, et substituer impunément leurs volontés aux lois. Le gouvernement se trouvera au dernier degré de la corruption, et l'oligarchie sera dans l'oligarchie comme cela est arrivé dans la ville d'Élis *(b)*.

La tyrannie d'un petit nombre de citoyens ne subsistera pas plus long-temps que celle d'un seul *(c)*; elle s'affoiblira par l'excès de son pouvoir. Les riches, exclus du gouvernement, se mêleront avec la multitude pour le détruire : c'est ainsi qu'à Cnide, l'oligarchie fut tout-à-coup changée en démocratie *(d)*.

On doit s'attendre à la même révolution, lorsque la classe des riches s'unit étroitement pour traiter les autres citoyens en esclaves *(e)*. Dans quelques endroits, ils osent prononcer ce serment aussi barbare qu'insensé : « Je ferai au peuple tout le mal qui dépendra de moi *(f)*. » Cependant, comme le peuple est également dangereux, soit qu'il rampe devant les autres, soit qu'on rampe devant lui, il ne faut pas qu'il possède exclusivement le droit de juger, et qu'il confère toutes les magistratures : car alors, la classe des gens riches étant obligée de mendier bassement ses suffrages, il ne tardera pas à se convaincre qu'il lui est aussi facile de retenir l'autorité que d'en disposer *(g)*.

(a) Aristot. de rep. lib. 4, cap. 14, p. 380.
(b) Id. ibid. lib. 5, cap. 6, p. 394.
(c) Id. ibid. cap. 12, p. 411.
(d) Id. ibid. cap. 6, p. 393.
(e) Id. ibid. p. 395.
(f) Id. ibid. cap. 9, p. 401.
(g) Id. ibid. cap. 6, p. 394.

CHAPITRE LXII.

Les mœurs peuvent rendre populaire un gouvernement qui ne l'est pas, ou substituer l'oligarchie à la démocratie *(a)*. Quoique ces changemens mettent le gouvernement en opposition avec la constitution, ils peuvent n'être pas dangereux, parce qu'ils s'opèrent avec lenteur, du consentement de tous les ordres de l'état. Mais rien n'est si essentiel que d'arrêter, dès le principe, les innovations qui attaquent violemment la constitution; et en effet, dans un gouvernement qui se propose de maintenir une sorte d'équilibre entre les volontés de deux puissantes classes de citoyens, le moindre avantage remporté sur les lois établies, en prépare la ruine. A Thurium, la loi ne permettoit de remplir pour la seconde fois un emploi militaire, qu'après un intervalle de cinq ans. De jeunes gens, assurés de la confiance des troupes et des suffrages du peuple, firent révoquer la loi malgré l'opposition des magistrats; et bientôt, par des entreprises plus hardies, ils changèrent le gouvernement sage et modéré de ce peuple en une affreuse tyrannie *(b)*.

DE LA DÉMOCRATIE.

La liberté ne peut se trouver que dans la démocratie, disent les fanatiques partisans du pouvoir populaire *(c)*: elle est le principe de ce gouvernement; elle donne à chaque citoyen la volonté d'obéir, le pouvoir de commander; elle le rend maître de lui-même, égal aux autres, et précieux à l'état dont il fait partie.

Il est donc essentiel à ce gouvernement, que toutes les magistratures, ou du moins la plupart, puissent être conférées, par la voie du sort, à chaque particulier *(d)*; que les emplois, à l'exception des militaires, soient très

(a) Aristot. de rep. lib. 4, cap. 5, p. 370.
(b) Id. ibid. lib. 5, cap. 7, p. 397.
(c) Id. ibid. lib. 6, cap. 2, p. 414.
(d) Id. ibid. lib. 4, cap. 9, p. 373.

rarement

CHAPITRE LXII.

rarement accordés à celui qui les a déja remplis une fois; que tous les citoyens soient alternativement distribués dans les cours de justice; qu'on établisse un Sénat pour préparer les affaires qui doivent se terminer dans l'assemblée nationale et souveraine, où tous les citoyens puissent assister; qu'on accorde un droit de présence à ceux qui se rendent assidus à cette assemblée, ainsi qu'au Sénat et aux tribunaux de justice *(a)*.

Cette forme de gouvernement est sujette aux mêmes révolutions que l'aristocratie; elle est tempérée dans les lieux où, pour écarter une populace ignorante et inquiète, on exige un cens modique de la part de ceux qui veulent participer à l'administration *(b)*; dans les lieux où, par de sages règlemens, la première classe des citoyens n'est pas victime de la haîne et de la jalousie des dernières classes *(c)*; dans tous les lieux enfin où, au milieu des mouvemens les plus tumultueux, les lois ont la force de parler et de se faire entendre *(d)*. Mais elle est tyrannique *(e)*, par-tout où les pauvres influent trop dans les délibérations publiques.

Plusieurs causes leur ont valu cet excès de pouvoir: la première est la suppression du cens, suivant lequel on devoit régler la distribution des charges *(f)*; par là, les moindres citoyens ont obtenu le droit de se mêler des affaires publiques: la seconde est la gratification accordée aux pauvres, et refusée aux riches qui portent leurs suffrages, soit dans les assemblées générales, soit dans les tribunaux de justice *(g)*; trop légère pour engager les

(a) Aristot. de rep. lib. 4, cap. 14, p. 380; lib. 6, cap. 2, p. 414.
(b) Id. ibid. lib. 4, cap. 4, p. 368; cap. 9, p. 373; lib. 6, cap. 2, p. 414.
(c) Id. ibid. lib. 5, cap. 9, p. 401; lib. 6, cap. 5, p. 419.
(d) Id. ibid. lib. 4, cap. 4, p. 368.
(e) Id. ibid. p. 405.
(f) Id. ibid. lib. 5, cap. 5, p. 393.
(g) Id. ibid. lib. 4, cap. 13, p. 378.

CHAPITRE LXII.

seconds à une sorte d'assiduité, elle suffit pour dédommager les premiers de l'interruption de leurs travaux; et de là cette foule d'ouvriers et de mercenaires qui élèvent une voix impérieuse dans les lieux augustes où se discutent les intérêts de la patrie : la troisième est le pouvoir que les orateurs de l'état ont acquis sur la multitude.

Elle étoit autrefois conduite par des militaires qui abusèrent plus d'une fois de sa confiance, pour la subjuguer *(a)*; et comme son destin est d'être asservie, il s'est élevé, dans ces derniers temps, des hommes ambitieux qui emploient leurs talens à flatter ses passions et ses vices, à l'enivrer de l'opinion de son pouvoir et de sa gloire, à ranimer sa haine contre les riches, son mépris pour les règles, son amour de l'indépendance. Leur triomphe est celui de l'éloquence, qui semble ne s'être perfectionnée de nos jours *(b)*, que pour introduire le despotisme dans le sein de la liberté même. Les républiques sagement administrées ne se livrent point à ces hommes dangereux; mais par-tout où ils ont du crédit, le gouvernement parvient avec rapidité au plus haut point de la corruption, et le peuple contracte les vices et la férocité des tyrans *(c)*.

Presque tous nos gouvernemens, sous quelque forme qu'ils soient établis, portent en eux-mêmes plusieurs germes de destruction. Comme la plupart des républiques Grecques sont renfermées dans l'enceinte étroite d'une ville ou d'un canton, les divisions des particuliers devenues divisions de l'état, les malheurs d'une guerre

---

(a) Aristot. de rep. lib. 5, cap. 5, p. 392.
(b) Id. ibid.
(c) Id. ibid. lib. 4, cap. 4, p. 369.

CHAPITRE LXII.

qui semble ne laisser aucune ressource, la jalousie invétérée et toujours renaissante des diverses classes de citoyens, une succession rapide d'événemens imprévus, y peuvent, dans un instant, ébranler ou renverser la constitution. On a vu la démocratie abolie dans la ville de Thèbes, par la perte d'une bataille *(a)*; dans celles d'Héraclée, de Cumes et de Mégare, par le retour des principaux citoyens, que le peuple avoit proscrits pour enrichir le trésor public de leurs dépouilles *(b)*. On a vu la forme du gouvernement changer à Syracuse, par une intrigue d'amour *(c)*; dans la ville d'Érétrie, par une insulte faite à un particulier *(d)*; à Épidaure, par une amende infligée à un autre particulier *(e)*; et combien de séditions qui n'avoient pas de causes plus importantes, et qui, se communiquant par degrés, ont fini par exciter des guerres sanglantes!

Tandis que ces calamités affligent la plus grande partie de la Grèce, trois nations, les Crétois, les Lacédémoniens et les Carthaginois, jouissent en paix, depuis plusieurs siècles, d'un gouvernement qui diffère de tous les autres, quoiqu'il en réunisse les avantages. Les Crétois conçurent, dans les plus anciens temps, l'idée de tempérer la puissance des grands par celle du peuple *(f)*; les Lacédémoniens, et les Carthaginois sans doute à leur exemple, celle de concilier la royauté avec l'aristocratie et la démocratie *(g)*.

Ici Aristote expose succinctement les systêmes adoptés en Crète, à Lacédémone, à Carthage; je vais rapporter ce

(a) Aristot. de rep. lib. 5, cap. 3, p. 388.
(b) Id. ibid. cap. 5, p. 392.
(c) Id. ibid. cap. 4, p. 390.
(d) Id. ibid. cap. 6, p. 395.
(e) Id. ibid. cap. 4, p. 391.
(f) Id. ibid. lib. 2, cap. 10, p. 332.
(g) Id. ibid. cap. 9, p. 328; cap. 11, p. 334.

CHAPITRE LXII.

qu'il pense du dernier, en ajoutant quelques traits légers à son esquisse.

A Carthage, la puissance souveraine est partagée entre deux Rois *, un sénat, et l'assemblée du peuple *(a)*.

Les deux Rois ne sont pas tirés de deux seules familles, comme à Lacédémone ; mais ils sont choisis tous les ans *(b)*, tantôt dans une maison, tantôt dans une autre : on exige qu'ils aient de la naissance, des richesses et des vertus *(c)*.

Le Sénat est très nombreux. C'est aux Rois à le convoquer *(d)*. Ils y président ; il y discutent la guerre, la paix, les affaires les plus importantes de l'état *(e)*. Un corps de magistrats, au nombre de cent quatre, est chargé d'y soutenir les intérêts du peuple *(f)*. On peut se dispenser de renvoyer l'affaire à la nation, si les avis sont uniformes ; on doit la communiquer, s'ils ne le sont pas.

Dans l'assemblée générale, les Rois et les Sénateurs exposent les raisons qui ont réuni ou partagé les suffrages. Le moindre citoyen peut s'élever contre leur décret ou contre les diverses opinions qui l'ont suspendu ; le peuple décide en dernier ressort *(g)*.

Toutes les magistratures, celle des Rois, celle des Sénateurs, des Juges, des Stratèges ou gouverneurs de provinces, sont conférées par voie d'élection, et renfermées dans des bornes prescrites par les lois. Le général des armées seul n'en connoît aucune *(h)*. Il est absolu

* Les auteurs Latins donnent à ces deux magistrats suprêmes le nom de Suffètes, qui est leur véritable nom. Les auteurs Grecs leur donnent celui de Rois.

(a) Aristot. de rep. lib. 2, cap. 11, p. 334. Polyb. lib. 6, p. 493.

(b) Nep. in Hannib. cap. 7.

(c) Aristot. ibid.

(d) Liv. lib. 30, cap. 7.

(e) Polyb. lib. 1, p. 33 ; lib. 3, p. 175 et 187.

(f) Aristot. ibid.

(g) Id. ibid.

(h) Isocr. in Nicocl. t. 1, p. 96. Ubbo Emm. in rep. Carthag.

Digitized by Google

CHAPITRE LXII.

quand il est à la tête des troupes; mais à son retour, il doit rendre compte de ses opérations devant un tribunal qui est composé de cent Sénateurs, et dont les jugemens sont accompagnés d'une extrême sévérité *(a)*.

C'est par la distribution éclairée et le sage exercice de ces différens pouvoirs, qu'un peuple nombreux, puissant, actif, aussi jaloux de sa liberté que fier de son opulence, a toujours repoussé les efforts de la tyrannie, et jouït depuis très long-temps d'une tranquillité à peine troublée par quelques orages passagers, qui n'ont pas détruit sa constitution primitive *(b)*.

Cependant, malgré son excellence, cette constitution a des défauts. C'en est un de regarder comme une distinction glorieuse, la réunion de plusieurs magistratures sur une même tête *(c)* *, parce qu'alors il est plus avantageux de multiplier ses devoirs que de les remplir, et qu'on s'accoutume à croire qu'obtenir des places c'est les mériter. C'est encore un défaut de considérer autant la fortune que la vertu, quand il est question de choisir des magistrats *(d)*; dès que dans un état, l'argent devient un moyen pour s'élever, bientôt on n'en connoît plus d'autre; accumuler des richesses est la seule ambition du citoyen, et le gouvernement incline fortement vers l'oligarchie *(e)*.

Pour le retenir dans son équilibre, on a pensé à Carthage, qu'il falloit accorder quelques avantages au peuple, et envoyer par intervalles les principaux de cette classe

---

(a) Diod. Sic. lib. 20, p. 753. Justin. lib. 19, cap. 2.

(b) Aristot. de rep. lib. 2, cap. 11, p. 334.

(c) Id. ibid. p. 335.

* A Venise, dit Amelot, les nobles ne sauroient tenir plusieurs magistratures à-la-fois, quelque petites qu'elles soient. (Hist. du gouv. de Venise, p. 25.)

(d) Aristot. ibid. p. 334.

(e) Id. ibid. p. 335.

CHAPITRE LXII.

dans des villes particulières, avec des commissions qui leur donnent la facilité de s'enrichir. Cette ressource a, jusqu'à présent, maintenu la république : mais comme elle ne tient pas immédiatement à la législation, et qu'elle renferme en elle-même un vice secret, on ne doit en attribuer le succès qu'au hasard ; et si jamais, devenu trop riche et trop puissant, le peuple sépare ses intérêts de ceux des autres citoyens, les lois actuelles ne suffiront pas pour arrêter ses prétentions, et la constitution sera détruite *(a)* *.

D'après ce que nous avons dit, il est aisé de découvrir l'objet que doit se proposer le magistrat souverain dans l'exercice de son pouvoir, ou, si l'on veut, quel est dans chaque constitution le principe du gouvernement. Dans la monarchie, c'est le beau, l'honnête ; car le prince doit desirer la gloire de son règne, et ne l'acquérir que par des voies honorables *(b)*. Dans la tyrannie, c'est la sureté du tyran ; car il ne se maintient sur le trône que par la terreur qu'il inspire *(c)*. Dans l'aristocratie, la vertu ; puisque les chefs ne peuvent s'y distinguer que par l'amour de la patrie *(d)*. Dans l'oligarchie, les richesses ; puisque ce n'est que parmi les riches qu'on choisit les administrateurs de l'état *(e)*. Dans la démocratie, la liberté de chaque citoyen *(f)* ; mais ce principe dégénère presque partout en licence, et ne pourroit subsister que dans le gouvernement dont la seconde partie de cet extrait présente une idée succincte.

(a) Aristot. de rep. lib. 2, cap. 11, p. 335.

* La prédiction d'Aristote ne tarda pas à se vérifier. Au temps de la 2e. guerre Punique, environ 100 ans après ce philosophe, la république de Carthage penchoit vers sa ruine, et Polybe regarde l'autorité que le peuple avoit usurpée, comme la principale cause de sa décadence. (Polyb. lib. 6. p. 493.)

(b) Aristot. ibid. lib. 5, cap. 10, p. 403.
(c) Id. rhet. lib. 1, cap. 8, t. 2, p. 530.
(d) Id. de rep. lib. 4, cap. 8, p. 372.
(e) Id. ibid.
(f) Id. ibid.

Digitized by Google

CHAPITRE LXII.

SECONDE PARTIE.

De la meilleure des constitutions.

Si j'étois chargé d'instruire un chef de colonie, je remonterois d'abord aux principes.

Toute société est une agrégation de familles, qui n'ont d'autre but, en se réunissant, que de travailler à leur bonheur commun *(a)*. Si elles ne sont pas assez nombreuses, comment les défendre contre les attaques du dehors? Si elles le sont trop, comment les contenir par des lois qui assurent leur repos? Ne cherchez pas à fonder un empire, mais une cité, moins puissante par la multitude des habitans, que par les qualités des citoyens. Tant que l'ordre ou la loi pourra diriger son action sur toutes les parties de ce corps, ne songez pas à le réduire; mais dès que ceux qui obéissent ne sont plus sous les yeux, ni sous la main de ceux qui commandent, songez que le gouvernement a perdu une partie de son influence, et l'état une partie de sa force *(b)*.

Que votre capitale, située auprès de la mer *(c)*, ne soit ni trop grande, ni trop petite; qu'une exposition favorable, un air pur, des eaux salubres, contribuent de concert à la conservation des habitans *(d)*; que son territoire suffise à ses besoins, et présente à-la-fois un accès difficile à l'ennemi, et des communications aisées à vos troupes *(e)*; qu'elle soit commandée par une citadelle, si l'on préfère le gouvernement monarchique; que divers

(a) Aristot. de rep. lib. 1, cap. 1, p. 296; lib. 3, cap. 9, p. 349.
(b) Id. ibid. lib. 7, cap. 4, p. 430.
(c) Id. ibid. cap. 5, p. 431; ibid. cap. 6.
(d) Id. ibid. cap. 11, p. 438.
(e) Id. ibid. cap. 5, p. 431.

CHAPITRE LXII.

postes fortifiés la garantissent des premières fureurs de la populace, si l'on choisit l'aristocratie ; qu'elle n'ait d'autre défense que ses remparts, si l'on établit une démocratie *(a)* ; que ses murailles soient fortes et capables de résister aux nouvelles machines dont on se sert depuis quelque temps dans les siéges ; que les rues soient en partie larges et tirées au cordeau, en partie étroites et tortueuses : les premières serviront à son embellissement ; les secondes, à sa défense, en cas de surprise *(b)*.

Construisez, à quelque distance, un port qui soit joint à la ville par de longues murailles, comme on le pratique en plusieurs endroits de la Grèce : pendant la guerre, il facilitera les secours de vos alliés ; pendant la paix, vous y retiendrez cette foule de matelots étrangers ou régnicoles, dont la licence et l'avidité corromproient les mœurs de vos citoyens, si vous les receviez dans la ville. Mais que votre commerce se borne à échanger le superflu que votre territoire vous accorde, contre le nécessaire qu'il vous refuse, et votre marine, à vous faire redouter ou rechercher des nations voisines *(c)*.

Votre colonie est établie ; il faut lui donner des lois : il en faut de fondamentales pour former sa constitution, et de civiles pour assurer sa tranquillité.

Vous vous instruirez des différentes formes de gouvernemens adoptées par nos législateurs, ou imaginées par nos philosophes. Quelques-uns de ces systêmes sont trop imparfaits, les autres exigent trop de perfection. Ayez le courage de comparer les principes des premiers avec leurs effets, et le courage encore plus grand de résister à l'at-

(a) Aristot. de rep. lib. 7, cap. 11, p. 438.
(b) Id. ibid.
(c) Id. ibid. cap. 6, p. 432.

trait

trait des seconds. Si, par la force de votre génie, vous pouvez concevoir le plan d'une constitution sans défaut, il faudra qu'une raison supérieure vous persuade qu'un tel plan n'est pas susceptible d'exécution, ou s'il l'étoit par hasard, qu'il ne conviendroit peut-être pas à toutes les nations *(a)*.

Le meilleur gouvernement pour un peuple, est celui qui s'assortit à son caractère, à ses intérêts, au climat qu'il habite, à une foule de circonstances qui lui sont particulières.

La nature a distingué, par des traits frappans et variés, les sociétés répandues sur notre globe *(b)*. Celles du nord et de l'Europe ont de la valeur, mais peu de lumières et d'industrie; il faut donc qu'elles soient libres, indociles au joug des lois, incapables de gouverner les nations voisines. Celles de l'Asie possèdent tous les talens de l'esprit, toutes les ressources des arts; mais leur extrême lâcheté les condamne à la servitude. Les Grecs, placés entre les unes et les autres, enrichis de tous les avantages dont elles se glorifient, réunissent tellement la valeur aux lumières, l'amour des lois à celui de la liberté, qu'ils seroient en état de conquérir et de gouverner l'univers. Et par combien de nuances la nature ne se plaît-elle pas à diversifier ces caractères principaux dans une même contrée! Parmi les peuples de la Grèce, les uns ont plus d'esprit, les autres plus de bravoure; il en est chez qui ces qualités brillantes sont dans un juste équilibre *(c)*.

C'est en étudiant les hommes soumis à sa conduite,

(a) Aristot. de rep. lib. 4, cap. 1, p. 363.
(b) Hippocr. de aer. §. 39, t. 1, p. 350. Aristot. ibid. lib. 7, cap. 7, p. 433. Plat. de rep. lib. 4, p. 435. Anonym. ap. Phot. p. 1320.
(c) Aristot. ibid.

CHAPITRE LXII.

qu'un législateur verra s'ils ont reçu de la nature, ou s'ils peuvent recevoir de ses institutions, assez de lumières pour sentir le prix de la vertu, assez de force et de chaleur pour la préférer à tout : plus il se propose un grand objet, plus il doit réfléchir, s'instruire et douter : une circonstance locale suffira quelquefois pour fixer ses irrésolutions. Si, par exemple, le sol que sa colonie doit occuper, est susceptible d'une grande culture, et que des obstacles insurmontables ne lui permettent pas de proposer une autre constitution, qu'il n'hésite pas à établir le gouvernement populaire *(a)*. Un peuple agriculteur est le meilleur de tous les peuples ; il n'abandonnera point des travaux qui exigent sa présence, pour venir sur la place publique, s'occuper des dissentions que fomente l'oisiveté, et disputer des honneurs dont il n'est point avide *(b)*. Les magistrats, plus respectés, ne seront pas exposés aux caprices d'une multitude d'ouvriers et de mercenaires aussi audacieux qu'insatiables.

D'un autre côté, l'oligarchie s'établit naturellement dans les lieux où il est nécessaire et possible d'avoir une nombreuse cavalerie : comme elle y fait la principale force de l'état, il faut qu'un grand nombre de citoyens y puissent entretenir un cheval, et supporter la dépense qu'exige leur profession : alors le parti des riches domine sur celui des pauvres *(c)*.

Avant que d'aller plus loin, examinons quels sont les droits, quelles doivent être les dispositions du citoyen.

Dans certains endroits, pour être citoyen, il suffit d'être né d'un père et d'une mère qui l'étoient ; ailleurs on exige

---

(a) Aristot. de rep. lib. 4, cap. 6, p. 370 ; lib. 6, cap. 4, p. 416.

(b) Id. ibid. p. 417.

(c) Id. ibid. lib. 6. cap. 7, p. 420.

CHAPITRE LXII.

un plus grand nombre de degrés; mais il suit de là que les premiers qui ont pris cette qualité, n'en avoient pas le droit; et s'ils ne l'avoient pas, comment ont-ils pu le transmettre à leurs enfans *(a)*?

Ce n'est pas l'enceinte d'une ville ou d'un état qui donne ce privilége à celui qui l'habite; si cela étoit, il conviendroit à l'esclave ainsi qu'à l'homme libre *(b)*: si l'esclave ne peut pas être citoyen, tous ceux qui sont au service de leurs semblables, ou qui, en exerçant des arts mécaniques, se mettent dans une étroite dépendance du public, ne sauroient l'être non plus *(c)*. Je sais qu'on les regarde comme tels dans la plupart des républiques, et sur-tout dans l'extrême démocratie; mais dans un état bien constitué, on ne doit pas leur accorder une si belle prérogative.

Quel est donc le véritable citoyen? Celui qui, libre de tout autre soin, se consacre uniquement au service de la patrie, et peut participer aux charges, aux dignités, aux honneurs *(d)*, en un mot, à l'autorité souveraine.

De là il suit que ce nom ne convient qu'imparfaitement aux enfans, aux vieillards décrépits, et ne sauroit convenir aux artisans, aux laboureurs, aux affranchis *(e)*; il suit encore qu'on n'est citoyen que dans une république *(f)*, quoiqu'on y partage ce droit avec des gens à qui, suivant nos principes, il faudroit le refuser.

Dans votre cité, tout travail qui détournera l'attention que l'on doit exclusivement aux intérêts de la patrie, sera interdit au citoyen; et vous ne donnerez ce titre qu'à

(a) Aristot. de rep. lib. 3, cap. 2, p. 340.
(b) Id. ibid. cap. 1.
(c) Id. ibid. cap. 5, p. 343.
(d) Id. ibid. cap. 1, p. 338 et 339; cap. 4, p. 341.
(e) Id. ibid. lib. 3, cap. 1 et 5; lib. 7, cap. 9, p. 435.
(f) Id. ibid. lib. 3, cap. 1, p. 339.

CHAPITRE LXII.

ceux qui, dans leur jeunesse, porteront les armes pour la défense de l'état, et qui, dans un âge plus avancé, l'éclaireront de leurs lumières *(a)*.

Ainsi vos citoyens feront véritablement partie de la cité: leur prérogative essentielle sera de parvenir aux magistratures, de juger les affaires des particuliers, de voter dans le sénat ou dans l'assemblée générale *(b)*; ils la tiendront de la loi fondamentale, parce que la loi est un contrat *(c)* qui assure les droits des citoyens. Le premier de leurs devoirs sera de se mettre en état de commander et d'obéir *(d)*; ils le rempliront en vertu de leur institution, parce qu'elle peut seule leur inspirer les vertus du citoyen, ou l'amour de la patrie.

Ces réflexions nous feront connoître l'espèce d'égalité, que le législateur doit introduire dans la cité.

On n'en admet aucune dans l'oligarchie; on y suppose au contraire que la différence dans les fortunes, en établit une dans l'état des citoyens, et qu'en conséquence, les préférences et les distinctions ne doivent être accordées qu'aux richesses *(e)*. Dans la démocratie, les citoyens se croient tous égaux, parce qu'ils sont tous libres; mais comme ils n'ont qu'une fausse idée de la liberté, l'égalité qu'ils affectent, détruit toute subordination. De là les séditions qui fermentent sans cesse dans le premier de ces gouvernemens, parce que la multitude y regarde l'inégalité comme une injustice *(f)*; et dans le second, parce que les riches y sont blessés d'une égalité qui les humilie.

(a) Aristot. de rep. lib. 7, cap. 9, p. 435.
(b) Id. ibid. lib. 3, cap. 1, p. 339.
(c) Id. ibid. cap. 9, p. 348.
(d) Id. ibid. cap. 4, p. 342.
(e) Id. ibid. cap. 9, p. 348; lib. 5, cap. 1, p. 385.
(f) Id. ibid. lib. 5, cap. 3, p. 389.

Digitized by Google

CHAPITRE LXII.

Parmi les avantages qui établissent ou détruisent l'égalité entre les citoyens, il en est trois qui méritent quelques réflexions : la liberté, la vertu et les richesses. Je ne parle pas de la noblesse, parce qu'elle rentre dans cette division générale, en ce qu'elle n'est que l'ancienneté des richesses et de la vertu dans une famille *(a)*.

Rien n'est si opposé à la licence, que la liberté. Dans tous les gouvernemens, les particuliers sont et doivent être asservis ; avec cette différence pourtant qu'en certains endroits, ils ne sont esclaves que des hommes ; et que dans d'autres, ils ne doivent l'être que des lois. En effet, la liberté ne consiste pas à faire tout ce que l'on veut, comme on le soutient dans certaines démocraties *(b)*; mais à ne faire que ce que veulent les lois qui assurent l'indépendance de chaque particulier; et sous cet aspect, tous vos citoyens peuvent être aussi libres les uns que les autres.

Je ne m'étendrai pas davantage sur la vertu : comme nos citoyens participeront à l'autorité souveraine, ils seront tous également intéressés à la maintenir, et à se pénétrer d'un même amour pour la patrie : j'ajoute qu'ils seront plus ou moins libres, à proportion qu'ils seront plus ou moins vertueux.

Quant aux richesses, la plupart des philosophes n'ont pu se garantir d'une illusion trop naturelle, c'est de porter leur attention sur l'abus qui choque le plus leur goût ou leurs intérêts, et de croire qu'en le déracinant, l'état ira de lui-même. D'anciens législateurs avoient jugé convenable, dans un commencement de réforme, de répartir également les biens entre tous les citoyens ; et de là quelques

(a) Aristot. de rep. lib. 4, cap. 8, p. 373. | *(b)* Id. ibid. lib. 5, cap. 9, p. 402.

CHAPITRE LXII.

législateurs modernes, entre autres, Phaléas de Chalcédoine, ont proposé l'égalité constante des fortunes, pour base de leurs systêmes. Les uns veulent que les riches ne puissent s'allier qu'avec les pauvres, et que les filles des premiers soient dotées, tandis que celles des derniers ne le seront pas ; d'autres, qu'il ne soit permis d'augmenter son bien que jusqu'à un taux fixé par la loi. Mais en limitant les facultés de chaque famille, il faudroit donc limiter le nombre des enfans qu'elle doit avoir *(a)*. Ce n'est point par des lois prohibitives que l'on tiendra dans une sorte d'équilibre, les fortunes des particuliers : il faut, autant qu'il est possible, introduire parmi eux l'esprit de désintéressement, et régler les choses de manière que les gens de bien ne veuillent pas augmenter leurs possessions, et que les méchans ne le puissent pas *(b)*.

Ainsi vos citoyens pourront différer les uns des autres par les richesses. Mais comme cette différence n'en occasionnera aucune dans la distribution des emplois et des honneurs, elle ne détruira pas l'égalité qui doit subsister entre eux. Ils seront égaux, parce qu'ils ne dépendront que des lois, et qu'ils seront tous également chargés du glorieux emploi de contribuer au repos et au bonheur de la patrie *(c)*.

Vous voyez déja que le gouvernement dont je veux vous donner l'idée, approcheroit de la démocratie, mais il tiendroit aussi de l'oligarchie ; car ce seroit un gouvernement mixte tellement combiné, qu'on hésiteroit sur le nom dont il faudroit l'appeler, et dans lequel néanmoins les partisans de la démocratie et ceux de l'oligarchie trou-

---

(a) Aristot. de rep. lib. 2, cap. 7, p. 322.
(b) Id. ibid. p. 323 et 324.
(c) Id. ibid. lib. 3, cap. 4, p. 341 ; cap. 9, p. 349.

veroient les avantages de la constitution qu'ils préfèrent, sans y trouver les inconvéniens de celles qu'ils rejettent *(a)*.

Cet heureux mélange seroit sur-tout sensible dans la distribution des trois pouvoirs qui constituent un état républicain. Le premier, qui est le législatif, résidera dans l'assemblée générale de la nation ; le second, qui concerne l'exécution, appartiendra aux magistrats ; le troisième, qui est le pouvoir de juger, sera confié aux tribunaux de justice *(b)*.

1°. La paix, la guerre, les alliances, les lois, le choix des magistrats, la punition des crimes contre l'état, la reddition des comptes de la part de ceux qui ont rempli des fonctions importantes ; sur tous ces objets, on doit s'en rapporter au jugement du peuple, qui se trompe rarement, lorsqu'il n'est point agité par des factions. Dans ces circonstances ses suffrages sont libres, et ne sont point souillés par un vil intérêt, car il seroit impossible de corrompre tout un peuple ; ils sont éclairés, car les moindres citoyens ont un singulier talent pour discerner les hommes distingués par leurs lumières et leurs vertus, et une singulière facilité à combiner, à suivre, et même à rectifier leurs avis *(c)*.

Les décrets de l'assemblée générale, ne pourront être réformés, à moins qu'il ne soit question d'affaires criminelles : dans ce cas, si l'assemblée absout l'accusé, la cause est finie ; si elle le condamne, son jugement doit être confirmé, ou peut être cassé par un des tribunaux de justice *(d)*.

(a) Aristot. de rep. lib. 4, cap. 9, p. 373.
(b) Id. ibid. cap. 14, p. 379.
(c) Id. ibid. lib. 3, cap. 11, p. 350 et 351 ; cap. 15, p. 356 ; lib. 4, cap. 14, p. 381.
(d) Id. ibid. lib. 4, p. 381.

CHAPITRE LXII.

Pour éloigner de l'assemblée générale des gens de la lie du peuple, qui ne possédant rien, et n'exerçant aucune profession mécanique, seroient, en qualité de citoyens, en droit d'y assister, on aura recours au cens, ou à l'état connu des biens des particuliers. Dans l'oligarchie, le cens est si fort, qu'il n'admet à l'assemblée de la nation que es gens les plus riches. Il n'existe pas dans certaines démocraties, et dans d'autres il est si foible, qu'il n'exclut presque personne. Vous établirez un cens, en vertu duquel la plus grande et la plus saine partie des citoyens aura le droit de voter dans les délibérations publiques *(a)*.

Et, comme le cens n'est pas une mesure fixe, qu'il varie suivant le prix des denrées, et que ces variations ont quelquefois suffi pour changer la nature du gouvernement, vous aurez l'attention de le renouveler de temps en temps, et de le proportionner, suivant les occurences, aux facultés des particuliers, et à l'objet que vous vous proposez *(b)*.

2°. Les décrets de l'assemblée générale doivent être exécutés par des magistrats, dont il faut que le choix, le nombre, les fonctions et la durée de leur exercice soient assortis à l'étendue de la république, ainsi qu'à la forme du gouvernement.

Ici, comme dans presque tous les objets que nous traitons, il s'élève une foule de questions *(c)*, que nous passons sous silence, pour nous attacher à deux points importans, qui sont le choix et le nombre de ces magistrats. Il est de l'essence de l'oligarchie, qu'ils soient élus relativement au cens; de la démocratie, qu'on les tire au sort, sans aucun égard aux facultés des particuliers *(d)*. Vous

(a) Aristot. de rep. lib. 4, cap. 9, p. 373.
(b) Id. ibid. lib. 5, cap. 6, p. 395; cap. 8, p. 398.
(c) Id. ibid. lib. 4, cap. 15, p. 381.
(d) Id. ibid. cap. 9, p. 373.

emprunterez

emprunterez de la première la voie de l'élection, parce qu'elle est la plus propre à vous donner des magistrats vertueux et éclairés ; à l'exemple de la seconde, vous ne vous réglerez pas sur le cens, parce que vous ne craindrez point qu'on élève aux magistratures, des gens obscurs et incapables de les remplir : quant au nombre des magistrats, il vaut mieux multiplier les places, que de surcharger chaque département *(a)*.

3°. Le même mélange de formes s'observera dans les règlemens relatifs aux tribunaux de justice. Dans le gouvernement oligarchique, on prononce une amende contre les riches qui ne s'acquittent pas des fonctions de la judicature, et on n'assigne aucun salaire aux pauvres qui les remplissent ; on fait le contraire dans les démocraties. Vous engagerez tous les juges à être assidus, en condamnant les premiers à une peine pécuniaire quand ils s'absenteront, en accordant un droit de présence aux seconds *(b)*.

Après avoir intéressé ces deux classes de citoyens au bien de l'état, il s'agit d'étouffer dans leurs cœurs cette rivalité odieuse qui a perdu la plupart des républiques de la Grèce ; et c'est encore ici un des points les plus importans de notre législation.

Ne cherchez pas à concilier des prétentions que l'ambition et les vices des deux partis ne feroient qu'éterniser. L'unique moyen de les détruire est de favoriser, par préférence, l'état mitoyen *, et de le rendre aussi puissant qu'il peut l'être *(c)* : c'est dans cet état que vous trou-

(a) Aristot. de rep. lib. 4, cap. 15, p. 382.

(b) Id. ibid. cap. 9, p. 373.

* Par cet état mitoyen, Aristote entend ceux qui jouissent d'une fortune médiocre. Comparez ce qu'il en dit avec le commencement de la vie de Solon par Plutarque.

(c) Id. ibid. cap. 11, p. 376. Euripid. in supplic. v. 238.

CHAPITRE LXII.

verez le plus de mœurs, et d'honnêteté. Content de son sort, il n'éprouve, et ne fait éprouver aux autres, ni l'orgueil méprisant qu'inspirent les richesses, ni la basse envie que fait naître le besoin. Les grandes villes, où il est plus nombreux, lui doivent d'être moins sujettes à des séditions que les petites; la démocratie, où il est honoré, d'être plus durable que l'oligarchie, qui lui accorde à peine quelques égards *(a)*.

Que la principale partie de vos colons soit formée de cet ordre respectable; que vos lois les rendent susceptibles de toutes les distinctions; qu'une sage institution entretienne à jamais parmi eux l'esprit et l'amour de la médiocrité; et laissez-les dominer dans la place publique. Leur prépondérance garantira l'état du despotisme réfléchi des riches, toujours incapables d'obéir; du despotisme aveugle des pauvres, toujours incapables de commander; et il résultera de là, que la plus grande partie de la nation, fortement attachée au gouvernement, fera tous ses efforts pour en maintenir la durée; ce qui est le premier élément et la meilleure preuve d'une bonne constitution *(b)*.

Dans toute république, un citoyen se rend coupable, dès qu'il devient trop puissant. Si vos lois ne peuvent empêcher que des particuliers n'acquièrent trop de richesses, et ne rassemblent autour d'eux une assez grande quantité de partisans pour se faire redouter, vous aurez recours à l'ostracisme ou l'exil, et vous les tiendrez éloignés pendant un certain nombre d'années.

L'ostracisme est un remède violent, peut-être injuste, trop souvent employé pour servir des vengeances per-

(a) Aristot. de rep. lib. 4, cap. 11, p. 376.

(b) Id. ibid. cap. 12, p. 377; lib. 5, cap. 9, p. 400.

sonnelles, mais justifié par de grands exemples et de grandes autorités, et le seul qui, dans ces occasions, puisse sauver l'état. Si néanmoins il s'élevoit un homme qui, seulement par la sublimité de ses vertus, entraînât tous les cœurs après lui, j'avoue qu'au lieu de le proscrire, il seroit plus conforme aux vrais principes, de le placer sur le trône *(a)*.

Nous avons dit que vos citoyens seront, ou de jeunes gens qui serviront la patrie par leur valeur, ou des vieillards qui, après l'avoir servie, la dirigeront par leurs conseils. C'est dans cette dernière classe que vous choisirez les prêtres; car il ne seroit pas décent que l'hommage d'un peuple libre fût offert aux dieux par des mains accoutumées à un travail mécanique et servile *(b)*.

Vous établirez les repas publics, parce que rien ne contribue plus à maintenir l'union *(c)*.

Vous diviserez les biens en deux portions, l'une destinée aux besoins de l'état, l'autre à ceux des particuliers: la première sera consacrée à l'entretien du culte religieux et des repas publics; la seconde ne sera possédée que par ceux que j'ai désignés sous le nom de citoyens. L'une et l'autre seront cultivées par des esclaves tirés de différentes nations *(d)*.

Après avoir réglé la forme du gouvernement, vous rédigerez un corps de lois civiles, qui toutes se rapportent aux lois fondamentales, et servent à les cimenter.

L'une des plus essentielles doit regarder les mariages. Que les époux ne soient pas d'un âge trop disproportionné *(e)*; rien ne seroit plus propre à semer entre eux

---

(a) Aristot. de rep. lib. 3, cap. 13, p. 354; cap. 17, p. 361.
(b) Id. ibid. lib. 7, cap. 9, p. 436.
(c) Id. ibid. cap. 10, p. 436.
(d) Id. ibid. p. 437.
(e) Id. ibid. cap. 16, p. 445.

CHAPITRE LXII.

la division et les dégoûts : qu'ils ne soient ni trop jeunes ni trop vieux ; rien ne fait plus dégénérer l'espèce humaine : que les filles se marient à l'âge d'environ 18 ans, les hommes à celui de 37, ou environ *(a)* ; que leur mariage se célèbre vers le solstice d'hiver *(b)* * ; qu'il soit permis d'exposer les enfans, quand ils apportent en naissant une constitution trop foible, ou des défauts trop sensibles ; qu'il soit encore permis de les exposer, pour éviter l'excès de la population. Si cette idée choque le caractère de la nation, fixez du moins le nombre des enfans dans chaque famille, et si deux époux transgressent la loi, qu'il soit ordonné à la mère de détruire le fruit de son amour, avant qu'il ait reçu les principes de la vie et du sentiment. Proscrivez sévèrement l'adultère, et que les peines les plus graves flétrissent celui qui déshonore une si belle union *(c)*.

Aristote s'étend ensuite sur la manière dont on doit élever le citoyen. Il le prend au berceau ; il le suit dans les différens âges de la vie, dans les différens emplois de la république, dans ses différens rapports avec la société. Il traite des connoissances dont il faut éclairer son esprit, et des vertus dont il faut pénétrer son âme ; et développant insensiblement à ses yeux la chaîne de ses devoirs, il lui fait remarquer en même temps la chaîne des lois qui l'obligeront à les remplir **.

Je viens d'exposer quelques-unes des réflexions d'Aris-

(a) Aristot. de rep. lib. 7, cap. 16, p. 446.
(b) Id. ibid.
* En 1772, M. Vargentin, dans un mémoire présenté à l'Académie des Sciences de Stokholm, prouva, d'après des observations faites pendant quatorze ans, que le mois de l'année où il naît le plus d'enfans, est le mois de septembre. (Gazette de France du 28 août 1772.)
(c) Aristot. ibid. p. 447.
** Nous n'avons plus ces détails ; mais il est aisé de juger, par les premiers chapitres du liv. 8 de la république, de la marche qu'avoit suivie Aristote dans le reste de l'ouvrage.

Digitized by Google

tote sur le meilleur des gouvernemens. J'ai rapporté plus haut celles de Platon *, ainsi que les constitutions établies par Lycurgue ** et par Solon ***. D'autres écrivains, législateurs, philosophes, orateurs, poètes, ont publié leurs idées sur cet important sujet. Qui pourroit, sans un mortel ennui, analyser leurs différens systêmes, et cette prodigieuse quantité de maximes ou de questions qu'ils ont avancées ou discutées ? Bornons-nous au petit nombre de principes qui leur sont communs à tous, ou qui, par leur singularité, méritent d'être recueillis.

Aristote n'est pas le seul qui ait fait l'éloge de la royauté. La plupart des philosophes ont reconnu l'excellence de ce gouvernement, qu'ils ont considéré, les uns relativement à la société, les autres par rapport au systême général de la nature.

La plus belle des constitutions, disent les premiers, seroit celle où l'autorité déposée entre les mains d'un seul homme, ne s'exerceroit que suivant des lois sagement établies *(a)*; où le souverain, élevé au dessus de ses sujets autant par ses lumières et ses vertus, que par sa puissance *(b)*, seroit persuadé qu'il est lui-même comme la loi, qui n'existe que pour le bonheur des peuples *(c)*; où le gouvernement inspireroit la crainte et le respect au dedans et au dehors, non-seulement par l'uniformité des principes, le secret des entreprises, et la célérité dans l'exécution *(d)*, mais encore par la droiture et la bonne foi: car on compteroit plus sur la parole du prince, que sur les sermens des autres hommes *(e)*.

* Voyez le chapitre LIV de cet ouvrage.
** Voyez le chapitre XLV.
*** Voyez l'introduction, p. 67, et le chapitre XIV.
(a) Plat. in polit. t. 2, p. 301 et 302.
(b) Isocr. ad Nicocl. t. 1, p. 56.
(c) Archyt. ap. Stob. serm. 44, p. 314.
(d) Demosth. de fals. leg. p. 321. Isocr. ad Nicocl. t. 1, p. 93.
(e) Isocr. ibid. p. 63.

Digitized by Google

CHAPITRE LXII.

Tout dans la nature nous ramène à l'unité, disent les seconds: l'univers est présidé par l'être suprême *(a)*; les sphères célestes le sont par autant de Génies; les royaumes de la terre le doivent être par autant de souverains établis sur le trône, pour entretenir dans leurs états l'harmonie qui règne dans l'univers. Mais pour remplir une si haute destinée, ils doivent retracer en eux-mêmes les vertus de ce dieu dont ils sont les images *(b)*, et gouverner leurs sujets avec la tendresse d'un père, les soins vigilans d'un pasteur, et l'impartiale équité de la loi *(c)*.

Tels sont en partie les devoirs que les Grecs attachent à la royauté; et comme ils ont vu presque par-tout les princes s'en écarter, ils ne considèrent ce gouvernement que comme un modèle que doit se proposer un législateur, pour ne faire qu'une volonté générale de toutes les volontés des particuliers *(d)*. Si tous les gouvernemens étoient tempérés, disoit Platon, il faudroit chercher son bonheur dans le monarchique; mais puisqu'ils sont tous corrompus, il faut vivre dans une démocratie *(e)*.

Quelle est donc la constitution qui convient le mieux à des peuples extrêmement jaloux de leur liberté? le gouvernement mixte, celui où se trouvent la royauté, l'aristocratie et la démocratie, combinées par des lois qui redressent la balance du pouvoir, toutes les fois qu'elle incline trop vers une de ces formes *(f)*. Comme on peut opérer ce tempérament d'une infinité de manières, de là cette prodigieuse variété qui se trouve dans les constitu-

---

(a) Ecphant. ap. Stob. serm. 46, p. 333.
(b) Id. ibid. et p. 324. Diotogen. ibid. p. 330.
(c) Ecphant. ibid. p. 334.
(d) Plat. in polit. t. 2, p. 301. Hippod. ap. Stob. serm. 41, p. 251.
(e) Plat. ibid. p. 303.
(f) Archyt. ap. Stob. serm. 41, p. 268. Hippod. ibid. p. 251. Plat. de leg. lib. 3, t. 2, p. 693. Aristot. de rep. lib. 2, cap. 6, p. 321; lib. 4, cap. 9, p. 373.

tions des peuples, et dans les opinions des philosophes.

CHAPITRE LXII.

On s'accorde beaucoup mieux sur la nécessité d'établir de bonnes lois, sur l'obéissance qu'elles exigent, sur les changemens qu'elles doivent quelquefois éprouver.

Comme il n'est pas donné à un simple mortel d'entretenir l'ordre par ses seules volontés passagères, il faut des lois dans une monarchie *(a)*; sans ce frein, tout gouvernement devient tyrannique.

On a présenté une bien juste image, quand on a dit que la loi étoit l'âme d'un état. En effet, si on détruit la loi, l'état n'est plus qu'un corps sans vie *(b)*.

Les lois doivent être claires, précises, générales, relatives au climat *(c)*, toutes en faveur de la vertu *(d)*; il faut qu'elles laissent le moins de choses qu'il est possible, à la décision des juges *(e)*; elles seront sévères, mais les juges ne le doivent jamais être *(f)*, parce qu'il vaut mieux risquer d'absoudre un criminel, que de condamner un innocent. Dans le premier cas, le jugement est une erreur; dans le second, c'est une impiété *(g)*.

On a vu des peuples perdre dans l'inaction la supériorité qu'ils avoient acquise par des victoires. Ce fut la faute de leurs lois, qui les ont endurcis contre les travaux de la guerre, et non contre les douceurs du repos. Un législateur s'occupera moins de l'état de guerre, qui doit être passager, que des vertus qui apprennent au citoyen tranquille à ne pas craindre la guerre, à ne pas abuser de la paix *(h)*.

(a) Archyt. ap. Stob. serm. 41, p. 268. Xenoph. memor. lib. 4, p. 813. Plat. in polit. t. 2, p. 276. Bias ap. Plut. in sept. sapient. conv. t. 2, p. 152.

(b) Demosth. ap. Stob. serm. 41, p. 270.

(c) Archyt. ibid.

(d) Demosth. epist. p. 198. Id. in Timocr. p. 784. Stob. p. 270.

(e) Aristot. rhet. lib. 1, cap. 1, t. 2, p. 513.

(f) Isæus ap. Stob. serm. 46, p. 327.

(g) Antiph. ap. Stob. p. 308.

(h) Aristot. de rep. lib. 7, cap. 14, p. 444; cap. 15, p. 445.

Digitized by Google

CHAPITRE LXII.

La multiplicité des lois dans un état, est une preuve de sa corruption et de sa décadence, par la raison qu'une société seroit heureuse, si elle pouvoit se passer de lois *(a)*.

Quelques-uns souhaiteroient qu'à la tête de la plupart des lois, un préambule en exposât les motifs et l'esprit; rien ne seroit plus utile, disent-ils, que d'éclairer l'obéissance des peuples, et de les soumettre par la persuasion, avant que de les intimider par des menaces *(b)*.

D'autres regardent l'ignominie, comme la peine qui produit le plus d'effet. Quand les fautes sont rachetées par de l'argent, on accoutume les hommes à donner une très grande valeur à l'argent, une très petite aux fautes *(c)*.

Plus les lois sont excellentes, plus il est dangereux d'en secouer le joug. Il vaudroit mieux en avoir de mauvaises et les observer, que d'en avoir de bonnes et les enfreindre *(d)*.

Rien n'est si dangereux encore que d'y faire de fréquens changemens. Parmi les Locriens d'Italie *(e)*, celui qui propose d'en abolir ou d'en modifier quelqu'une, doit avoir autour de son cou un nœud coulant, qu'on resserre si l'on n'approuve pas sa proposition *. Chez les mêmes Locriens, il n'est pas permis de tourmenter et d'éluder les lois à force d'interprétations. Si elles sont équivoques, et qu'une des parties murmure contre l'explication qu'en a donnée le magistrat, elle peut le citer devant un tribunal composé de mille juges. Ils paroissent tous deux la corde au cou, et la mort est la peine de celui dont l'in-

---

(a) Arcesil. ap. Stob. serm. 41, p. 248. Isocr. areop. t. 1, p. 331. Tacit. annal. lib. 3, cap. 27.

(b) Plat. de leg. lib. 4, t. 2, p. 719.

(c) Archyt. ap. Stob. serm. 41, p. 269.

(d) Thucyd. lib. 3, cap. 37. Aristot. de rep. lib. 4, cap. 8, p. 372.

(e) Zaleuc. ap. Stob. serm. 42, p. 280. Demosth. in Timocr. p. 794.

* Voyez la note à la fin du volume.

terprétation

terprétation est rejetée *(a)*. Les autres législateurs ont tous déclaré qu'il ne falloit toucher aux lois qu'avec une extrême circonspection, et dans une extrême nécessité.

CHAPITRE LXII.

Mais quel est le fondement solide du repos et du bonheur des peuples? Ce ne sont point les lois qui règlent leur constitution, ou qui augmentent leur puissance; mais les institutions qui forment les citoyens, et qui donnent du ressort à leurs âmes; non les lois qui dispensent les peines et les récompenses, mais la voix du public, lorsqu'elle fait une exacte répartition du mépris et de l'estime *(b)*. Telle est la décision unanime des législateurs, des philosophes, de tous les Grecs, peut-être de toutes les nations. Quand on approfondit la nature, les avantages et les inconvéniens des diverses espèces de gouvernemens, on trouve pour dernier résultat, que la différence des mœurs suffit pour détruire la meilleure des constitutions, pour rectifier la plus défectueuse.

Les lois, impuissantes par elles-mêmes, empruntent leurs forces uniquement des mœurs, qui sont autant au dessus d'elles, que la vertu est au dessus de la probité. C'est par les mœurs qu'on préfère ce qui est honnête à ce qui n'est que juste, et ce qui est juste à ce qui n'est qu'utile. Elles arrêtent le citoyen par la crainte de l'opinion, tandis que les lois ne l'effraient que par la crainte des peines *(c)*.

Sous l'empire des mœurs, les âmes montreront beaucoup d'élévation dans leurs sentimens, de méfiance pour leurs lumières, de décence et de simplicité dans leurs actions. Une certaine pudeur les pénétrera d'un saint respect

(a) Polyb. lib 12, p. 661.
(b) Plat. de leg. lib. 3, t. 2, p. 697. Isocr. areop. t. 1. p. 331.
(c) Hippod. ap. Stob. p. 249.

CHAPITRE LXII.

pour les dieux, pour les lois, pour les magistrats, pour la puissance paternelle, pour la sagesse des vieillards *(a)*, pour elles-mêmes encore plus que pour tout le reste *(b)*.

De là résulte, pour tout gouvernement, l'indispensable nécessité de s'occuper de l'éducation des enfans *(c)*, comme de l'affaire la plus essentielle, de les élever dans l'esprit et l'amour de la constitution, dans la simplicité des anciens temps, en un mot, dans les principes qui doivent à jamais régler leurs vertus, leurs opinions, leurs sentimens et leurs manières. Tous ceux qui ont médité sur l'art de gouverner les hommes, ont reconnu que c'étoit de l'institution de la jeunesse que dépendoit le sort des empires *(d)*; et d'après leurs réflexions, on peut poser ce principe lumineux: Que l'éducation, les lois et les mœurs ne doivent jamais être en contradiction *(e)*. Autre principe non moins certain: Dans tous les états, les mœurs du peuple se conforment à celles des chefs *(f)*.

Zaleucus et Charondas, peu contens de diriger au maintien des mœurs la plupart des lois qu'ils ont données, le premier aux Locriens d'Italie *, le second à divers peuples de Sicile, ont mis à la tête de leurs codes *(g)* une suite de maximes qu'on peut regarder comme les fondemens de la morale. J'en rapporterai quelques-unes pour achever de montrer sous quel point de vue on envisageoit autrefois la législation.

Tous les citoyens, dit Zaleucus *(h)*, doivent être per-

(a) Plat. de leg. lib. 3, t. 2, p. 698 et 701.
(b) Democr. ap. Stob. serm. 44, p. 310.
(c) Plat. in Euthyphr. t. 1, p. 2. Aristot. de leg. lib. 8, cap. 1, t. 2, p. 449.
(d) Diotogen. ap. Stob. p. 251.
(e) Hippod. ap. Stob. p. 249.
(f) Isocr. ad Nicocl. t. 1, p. 68. Æschin. in Tim. p. 290.

* Suivant Timée, Zaleucus n'avoit pas donné des lois aux Locriens (Cicer. de leg. lib. 2, cap. 6, t. 3, p. 141. Id. ad Attic. lib. 6, ep. 1, t. 8, p. 261); mais il contredisoit toute l'antiquité.
(g) Cicer. de leg. lib. 2, cap. 6, t. 3, p. 141.
(h) Zaleuc. ap. Stob. serm. 42, p. 279; et ap. Diod. Sic. lib. 12, p. 84.

Digitized by Google

suadés de l'existence des dieux. L'ordre et la beauté de l'univers les convaincront aisément qu'il n'est pas l'effet du hasard, ni l'ouvrage de la main des hommes. Il faut adorer les dieux, parce qu'ils sont les auteurs des vrais biens. Il faut préparer et purifier son âme; car la divinité n'est point honorée par l'hommage du méchant; elle n'est point flattée des sacrifices pompeux, et des magnifiques spectacles dont on embellit ses fêtes; on ne peut lui plaire que par les bonnes œuvres, que par une vertu constante dans ses principes et dans ses effets, que par une ferme résolution de préférer la justice et la pauvreté à l'injustice et à l'ignominie.

Si parmi les habitans de cette ville, hommes, femmes, citoyens, étrangers, il s'en trouve qui ne goûtent pas ces vérités, et qui soient naturellement portés au mal, qu'ils sachent que rien ne pourra soustraire le coupable à la vengeance des dieux; qu'ils aient toujours devant les yeux le moment qui doit terminer leur vie, ce moment où l'on se rappelle, avec tant de regrets et de remords, le mal qu'on a fait, et le bien qu'on a négligé de faire.

Ainsi, que chaque citoyen ait dans toutes ses actions l'heure de la mort présente à son esprit; et toutes les fois qu'un Génie malfaisant l'entraînera vers le crime, qu'il se réfugie dans les temples, aux pieds des autels, dans tous les lieux sacrés, pour demander l'assistance divine; qu'il se sauve auprès des gens de bien, qui soutiendront sa foiblesse, par le tableau des récompenses destinées à la vertu, et des malheurs attachés à l'injustice.

Respectez vos parens, vos lois, vos magistrats; chérissez votre patrie, n'en desirez pas d'autre; ce desir seroit un commencement de trahison. Ne dites du mal de personne; c'est aux gardiens des lois à veiller sur les cou-

CHAPITRE LXII.

pables; mais avant de les punir, ils doivent tâcher de les ramener par leurs conseils.

Que les magistrats, dans leurs jugemens, ne se souviennent ni de leurs liaisons, ni de leurs haînes particulières. Des esclaves peuvent être soumis par la crainte, mais des hommes libres ne doivent obéir qu'à la justice.

Dans vos projets et dans vos actions, dit Charondas *(a)*, commencez par implorer le secours des dieux, qui sont les auteurs de toutes choses : pour l'obtenir, abstenez-vous du mal; car il n'y a point de société entre dieu et l'homme injuste.

Qu'il règne entre les simples citoyens et ceux qui sont à la tête du gouvernement, la même tendresse qu'entre les enfans et les pères.

Sacrifiez vos jours pour la patrie, et songez qu'il vaut mieux mourir avec honneur, que de vivre dans l'opprobre.

Que les époux se gardent mutuellement la foi qu'ils se sont promise.

Vous ne devez pas honorer les morts par des larmes et par une douleur immodérée ; mais par le souvenir de leurs vertus et par les offrandes que vous porterez tous les ans sur leurs tombeaux.

Que les jeunes gens défèrent aux avis des vieillards, attentifs à s'attirer le respect par la régularité de leur vie. Si ces derniers se dépouilloient de la pudeur, ils introduiroient dans l'état, le mépris de la honte, et tous les vices qui en sont la suite.

Détestez l'infamie et le mensonge ; aimez la vertu, fréquentez ceux qui la cultivent, et parvenez à la plus haute perfection, en devenant véritablement honnête

(a) Charond. ap. Stob. serm. 42. p. 289.

homme. Volez au secours du citoyen opprimé; soulagez la misère du pauvre, pourvu qu'elle ne soit pas le fruit de l'oisiveté. Méprisez celui qui se rend l'esclave de ses richesses, et décernez l'ignominie à celui qui se construit une maison plus magnifique que les édifices publics. Mettez de la décence dans vos expressions; réprimez votre colère, et ne faites pas d'imprécations contre ceux mêmes qui vous ont fait du tort.

Que tous les citoyens aient toujours ces préceptes devant les yeux, et qu'aux jours de fêtes, on les récite à haute voix dans les repas, afin qu'ils se gravent encore mieux dans les esprits.

FIN DU CHAPITRE SOIXANTE-DEUXIÈME.

CHAPITRE LXIII.

Denys roi de Syracuse à Corinthe. Exploits de Timoléon.

CHAPITRE LXIII.

De retour à Athènes après dix ans d'absence, nous crûmes, pour ainsi dire, y venir pour la première fois. La mort nous avoit privés de plusieurs de nos amis et de nos connoissances; des familles entières avoient disparu; d'autres s'étoient élevées à leur place : on nous recevoit comme étrangers dans des maisons que nous fréquentions auparavant; c'étoit par-tout la même scène et d'autres acteurs.

La tribune aux harangues retentissoit sans cesse de plaintes contre Philippe. Les uns en étoient alarmés, les autres les écoutoient avec indifférence *(a)*. Démosthène avoit récemment accusé Eschine de s'être vendu à ce prince, lorsqu'il fut envoyé en Macédoine pour conclure la dernière paix; et comme Eschine avoit relevé la modestie des anciens orateurs, qui, en haranguant le peuple, ne se livroient pas à des gestes outrés : Non, non, s'écria Démosthène, ce n'est point à la tribune, mais dans une ambassade, qu'il faut cacher ses mains sous son manteau *(b)*. Ce trait réussit, et cependant l'accusation n'eut pas de suite.

Nous fûmes pendant quelque temps accablés de ques-

(a) Demosth. de fals. leg. p. 321 et 327. | *(b)* Id. ibid. p. 332.

CHAPITRE LXIII.

tions sur l'Égypte et sur la Perse : je repris ensuite mes anciennes recherches. Un jour que je traversois la place publique, je vis un grand nombre de nouvellistes, qui alloient, venoient, s'agitoient en tumulte, et ne savoient comment exprimer leur surprise. Qu'est-il donc arrivé, dis-je en m'approchant? — Denys est à Corinthe, répondit-on. — Quel Denys? — Ce roi de Syracuse, si puissant et si redouté. Timoléon l'a chassé du trône, et l'a fait jeter sur une galère qui vient de le mener à Corinthe *(a)*. Il est arrivé * sans escorte, sans amis, sans parens; il a tout perdu, excepté le souvenir de ce qu'il étoit.

Cette nouvelle me fut bientôt confirmée par Euryale, que je trouvai chez Apollodore. C'étoit un Corinthien avec qui j'avois des liaisons, et qui en avoit eu autrefois avec Denys : il devoit retourner quelques mois après à Corinthe; je résolus de l'accompagner, et de contempler à loisir un des plus singuliers phénomènes de la fortune.

En arrivant dans cette ville, nous trouvâmes, à la porte d'un cabaret, un gros homme *(b)*, enveloppé d'un méchant habit, à qui le maître de la maison sembloit accorder, par pitié, les restes de quelques bouteilles de vin. Il recevoit et repoussoit, en riant, les plaisanteries grossières de quelques femmes de mauvaise vie, et ses bons-mots amusoient la populace assemblée autour de lui *(c)*.

Euryale me proposa, je ne sais sous quel prétexte, de descendre de voiture, et de ne pas quitter cet homme. Nous le suivîmes en un endroit où l'on exerçoit des femmes

(a) Plut. in Timol. t. 1, p. 242. Justin. lib. 21, cap. 5. Diod. Sic. lib. 16, p. 464.
* L'an 343 avant J. C.

(b) Justin. lib. 21, cap. 2.
(c) Plut. ibid.

CHAPITRE LXIII.

qui devoient, à la prochaine fête, chanter dans les chœurs: il leur faisoit répéter leurs rôles, dirigeoit leurs voix, et disputoit avec elles sur la manière de rendre certains passages *(a)*. Il fut ensuite chez un parfumeur, où s'offrirent d'abord à nos yeux, le philosophe Diogène et le musicien Aristoxène *, qui, depuis quelques jours, étoient arrivés à Corinthe. Le premier, s'approchant de l'inconnu, lui dit : « Tu ne méritois pas le sort que tu éprouves. Tu « compatis donc à mes maux? répondit cet infortuné; je « t'en remercie. Moi, compatir à tes maux reprit Diogène! « tu te trompes, vil esclave; tu devois vivre et mourir, « comme ton père, dans l'effroi des tyrans, et je suis in- « digné de te voir dans une ville où tu peux sans crainte « goûter encore quelques plaisirs *(b)*. »

Euryale, dis-je alors tout étonné, c'est donc là le roi de Syracuse! C'est lui-même, répondit-il : il ne me reconnoît pas; sa vue est affoiblie par les excès du vin *(c)*: écoutons la suite de la conversation. Denys la soutint avec autant d'esprit que de modération. Aristoxène lui demanda la cause de la disgrace de Platon. « Tous les maux « assiégent un tyran, répondit-il; le plus dangereux est « d'avoir des amis qui lui cachent la vérité. Je suivis leurs « avis, j'éloignai Platon. Qu'en arriva-t-il ? J'étois roi à « Syracuse, je suis maître d'école à Corinthe *(d)*. » En effet, nous le vîmes plus d'une fois dans un carrefour, expliquer à des enfans les principes de la grammaire *(e)*.

(a) Plut. in Timol. t. 1, p. 242.

* C'est le même, sans doute, dont il nous reste un traité de musique, inséré dans le recueil de Meibomius.

(b) Plut. ibid. p. 243.

(c) Aristot. et Theopomp. ap. Athen. lib. 10, p. 439. Justin. lib. 21, cap. 2.

(d) Plut. ibid. p. 243.

(e) Cicer. tuscul. lib. 3, cap. 12, t. 2, p. 310. Id. ad Fmil. lib. 9, epist. 18, t. 7, p. 317. Justin. lib. 21, cap. 5. Lucian. somn. cap. 23, t. 2, p. 737. Val. Max. lib. 6, cap. 9, extern. n°. 6.

Le

CHAPITRE LXIII.

Le même motif qui m'avoit conduit à Corinthe, y attiroit journellement quantité d'étrangers. Les uns, à l'aspect de ce malheureux prince, laissoient échapper des mouvemens de pitié *(a)*; la plupart se repaissoient avec délices d'un spectacle que les circonstances rendoient plus intéressant. Comme Philippe étoit sur le point de donner des fers à la Grèce, ils assouvissoient sur le roi de Syracuse, la haîne que leur inspiroit le roi de Macédoine. L'exemple instructif d'un tyran plongé tout-à-coup dans la plus profonde humiliation, fut bientôt l'unique consolation de ces fiers républicains; quelque temps après, les Lacédémoniens ne répondirent aux menaces de Philippe, que par ces mots énergiques: *Denys à Corinthe (b).*

Nous eûmes plusieurs conversations avec ce dernier; il faisoit sans peine l'aveu de ses fautes, apparemment parce qu'elles ne lui avoient guère coûté. Euryale voulut savoir ce qu'il pensoit des hommages qu'on lui rendoit à Syracuse. J'entretenois, répondit-il, quantité de sophistes et de poètes dans mon palais; je ne les estimois point, cependant ils me faisoient une réputation *(c)*. Mes courtisans s'apperçurent que ma vue commençoit à s'affoiblir; ils devinrent, pour ainsi dire, tous aveugles; ils ne discernoient plus rien; s'ils se rencontroient en ma présence, ils se heurtoient les uns contre les autres; dans nos soupers, j'étois obligé de diriger leurs mains, qui sembloient errer sur la table *(d)*. Et n'étiez-vous pas offensé de cette bassesse, lui dit Euryale? Quelquefois, reprit Denys; mais il est si doux de pardonner!

(a) Plut. in Timol. t. 1, p. 242.
(b) Demetr. Phal. de eloc. cap. 8.
(c) Plut. apophth. t. 2, p. 176.
(d) Theophr. ap. Athen. lib. 10, p. 439. Plut. de adul. t. 2, p. 53.

CHAPITRE LXIII.

Dans ce moment, un Corinthien, qui vouloit être plaisant, et dont on soupçonnoit la probité, parut sur le seuil de la porte; il s'arrêta, et, pour montrer qu'il n'avoit point de poignard sous sa robe, il affecta de la secouer à plusieurs reprises, comme font ceux qui abordent les tyrans. Cette épreuve seroit mieux placée, lui dit le prince, quand vous sortirez d'ici *(a)*.

Quelques momens après, un autre particulier entra, et l'excédoit par ses importunités. Denys nous dit tout bas, en soupirant : « Heureux ceux qui ont appris à souf-« frir dès leur enfance *(b)*! »

De pareils outrages se renouveloient à tous momens : il cherchoit lui-même à se les attirer ; couvert de haillons, il passoit sa vie dans les cabarets, dans les rues, avec des gens du peuple, devenus les compagnons de ses plaisirs. On discernoit encore dans son âme, ce fonds d'inclinations basses qu'il reçut de la nature, et ces sentimens élevés qu'il devoit à son premier état ; il parloit comme un sage, il agissoit comme un fou ; je ne pouvois expliquer le mystère de sa conduite. Un Syracusain, qui l'avoit étudié avec attention, me dit : Outre que son esprit est trop foible et trop léger, pour avoir plus de mesure dans l'adversité que dans la prospérité, il s'est apperçu que la vue d'un tyran, même détrôné, répand la défiance et l'effroi parmi des hommes libres. S'il préféroit l'obscurité à l'avilissement, sa tranquillité seroit suspecte aux Corinthiens, qui favorisent la révolte de la Sicile. Il craint qu'ils ne parviennent à le craindre, et se sauve de leur haîne par leur mépris *(c)*.

Il l'avoit obtenu tout entier pendant mon séjour à Co-

(a) Ælian. var. hist. lib. 4, cap. 18. Plut. in Timol. t. 1, p. 243.

(b) Stob. serm. 110, p. 582.

(c) Justin. lib. 21, cap. 5. Plut. in Timol. t. 1, p. 242.

CHAPITRE LXIII.

rinthe ; et dans la suite il mérita celui de toute la Grèce. Soit misère, soit dérangement d'esprit, il s'enrôla dans une troupe de prêtres de Cybèle ; il parcouroit avec eux les villes et les bourgs, un tympanon à la main, chantant, dansant autour de la figure de la Déesse, et tendant la main pour recevoir quelques foibles aumônes *(a)*.

Avant de donner ces scènes humiliantes, il avoit eu la permission de s'absenter de Corinthe, et de voyager dans la Grèce. Le roi de Macédoine le reçut avec distinction : dans leur premier entretien, Philippe lui demanda comment il avoit pu perdre cet empire que son père avoit conservé pendant si long-temps : « C'est, répondit-il, que « j'héritai de sa puissance et non de sa fortune *(b)*. » Un Corinthien lui ayant déja fait la même question, il avoit répondu : « Quand mon père monta sur le trône, les Sy- « racusains étoient las de la démocratie ; quand on m'a « forcé d'en descendre, ils l'étoient de la tyrannie *(c)*. » Un jour qu'à la table du roi de Macédoine, on s'entretenoit des poésies de Denys l'Ancien : « Mais quel temps « choisissoit votre père, lui dit Philippe, pour compo- « ser un si grand nombre d'ouvrages ? Celui, répondit-il, « que vous et moi passons ici à boire *(d)*. »

Ses vices le précipitèrent deux fois dans l'infortune, et sa destinée lui opposa chaque fois un des plus grands hommes que ce siècle ait produits : Dion en premier lieu, et Timoléon ensuite. Je vais parler de ce dernier, et je raconterai ce que j'en appris dans les dernières années de mon séjour en Grèce.

(a) Ælian. var. hist. lib. 9, cap. 8. Athen. lib. 12, cap. 11, p. 541. Eustath. in odyss. lib. 10, p. 1824.

(b) Ælian. ibid. lib. 12, cap. 60.
(c) Plut. apophth. t. 2, p. 176.
(d) Id. in Timol. t. 1, p. 243.

CHAPITRE LXIII.

On a vu plus haut *, qu'après la mort de son frère, Timoléon s'étoit éloigné, pendant quelque temps, de Corinthe, et, pour toujours, des affaires publiques. Il avoit passé près de vingt ans dans cet exil volontaire *(a)*, lorsque ceux de Syracuse ne pouvant plus résister à leurs tyrans, implorèrent l'assistance des Corinthiens, dont ils tirent leur origine. Ces derniers résolurent de lever des troupes; mais comme ils balançoient sur le choix du général, une voix nomma par hasard Timoléon, et fut suivie à l'instant d'une acclamation universelle *(b)*. L'accusation, autrefois intentée contre lui, n'avoit été que suspendue; les juges lui en remirent la décision: Timoléon, lui dirent-ils, suivant la manière dont vous vous conduirez en Sicile, nous conclurons que vous avez fait mourir un frère ou un tyran *(c)*.

Les Syracusains se croyoient alors sans ressources. Icétas, chef des Léontins, dont ils avoient demandé l'appui, ne songeoit qu'à les asservir; il venoit de se liguer avec les Carthaginois. Maître de Syracuse, il tenoit Denys assiégé dans la citadelle. La flotte de Carthage croisoit aux environs, pour intercepter celle de Corinthe. Dans l'intérieur de l'île, une fatale expérience avoit appris aux villes Grecques, à se défier de tous ceux qui s'empressoient de les secourir *(d)*.

Timoléon part avec dix galères et un petit nombre de soldats *(e)*; malgré la flotte des Carthaginois, il aborde en Italie, et se rend bientôt après à Tauroménium en Sicile. Entre cette ville et celle de Syracuse, est la ville

---

* Voyez le chapitre IX de cet ouvrage.

(a) Plut. in Timol. t. 1, p. 238.

(b) Id. ibid. p. 237.

(c) Id. ibid. p. 238. Diod. Sic. lib. 16, p. 459.

(d) Plut. ibid. p. 241. Diod. Sic. lib. 16, p. 461.

(e) Plut. ibid. p. 239. Diod. Sic. ibid. p. 462.

CHAPITRE LXIII.

d'Adranum, dont les habitans avoient appelé, les uns Icétas, et les autres Timoléon. Ils marchent tous deux en même temps, le premier à la tête de 5000 hommes, le second avec 1200. A trente stades * d'Adranum, Timoléon apprend que les troupes d'Icétas viennent d'arriver, et sont occupées à se loger autour de la ville; il précipite ses pas, et fond sur elles avec tant d'ordre et d'impétuosité, qu'elles abandonnent, sans résistance, le camp, le bagage et beaucoup de prisonniers.

Ce succès changea tout-à-coup la disposition des esprits, et la face des affaires : la révolution fut si prompte, que cinquante jours après son arrivée en Sicile, Timoléon vit les peuples de cette île briguer son alliance, quelques-uns des tyrans joindre leurs forces aux siennes *(a)*, Denys lui-même se rendre à discrétion, et lui remettre la citadelle de Syracuse avec les trésors et les troupes qu'il avoit pris soin d'y rassembler.

Mon objet n'est pas de tracer ici les détails d'une si glorieuse expédition. Je dirai seulement que si Timoléon, jeune encore, avoit montré dans les combats, la maturité d'un âge avancé, il montra, sur le déclin de sa vie, la chaleur et l'activité de la jeunesse *(b)*; je dirai qu'il développa tous les talens, toutes les qualités d'un grand général; qu'à la tête d'un petit nombre de troupes, il délivra la Sicile des tyrans qui l'opprimoient, et la défendit contre une puissance encore plus formidable qui vouloit l'assujettir; qu'avec 6000 hommes, il mit en fuite une armée de 70000 Carthaginois *(c)*; et qu'enfin ses pro-

* Une lieue 335 toises.

(a) Plut. in Timol. t. 1, p. 241 et 243. Diod. Sic. lib. 16, p. 463.

(b) Plut. ibid. p. 237.

(c) Plut. ibid. p. 248. Diod. Sic. ibid. p. 471.

CHAPITRE LXIII.

jets étoient médités avec tant de sagesse, qu'il parut maîtriser les hasards, et disposer des événemens.

Mais la gloire de Timoléon ne consiste pas dans cette continuité rapide de succès, qu'il attribuoit lui-même à la fortune, et dont il faisoit rejaillir l'éclat sur sa patrie *(a)*; elle est établie sur une suite de conquêtes plus dignes de la reconnoissance des hommes.

Le fer avoit moissonné une partie des habitans de la Sicile; d'autres, en grand nombre, s'étant dérobés par la fuite à l'oppression de leurs despotes, s'étoient dispersés dans la Grèce, dans les îles de la mer Égée, sur les côtes de l'Asie. Corinthe, remplie du même esprit que son général, les engagea, par ses députés, à retourner dans leur patrie; elle leur donna des vaisseaux, des chefs, une escorte, et, à leur arrivée en Sicile, des terres à partager. En même temps des hérauts déclarèrent, de sa part, aux jeux solennels de la Grèce, qu'elle reconnoissoit l'indépendance de Syracuse et de toute la Sicile *(b)*.

A ces cris de liberté qui retentirent aussi dans toute l'Italie, 60000 hommes se rendirent à Syracuse, les uns pour y jouïr des droits de citoyens, les autres pour être distribués dans l'intérieur de l'île *(c)*.

La forme de gouvernement avoit récemment essuyé de fréquentes révolutions *(d)*, et les lois étoient sans vigueur. Elles avoient été rédigées, pendant la guerre du Péloponèse, par une assemblée d'hommes éclairés, à la tête desquels étoit ce Dioclès, dont la mémoire fut consacrée par un temple que l'ancien Denys fit démolir. Ce

---

(a) Plut. in Timol. t. 1, p. 250 et 253.

(b) Id. ibid. p. 247. Diod. Sic. lib. 16, p. 472.

(c) Plut. ibid. Diod. Sic. ibid. p. 473; l. 19, p. 652.

(d) Aristot. de rep. lib. 5, cap. 4, t. 2, p. 390.

législateur sévère avoit défendu, sous peine de mort, de paroître avec des armes dans la place publique. Quelque temps après, les ennemis ayant fait une irruption aux environs de Syracuse, il sort de chez lui, l'épée à la main; il apprend au même instant qu'il s'est élevé une émeute dans la place; il y court; un particulier s'écrie : « Vous « venez d'abroger votre loi. Dites plutôt que je l'ai con- « firmée, » répondit-il, en se plongeant l'épée dans le sein *(a)*.

Ses lois établissoient la démocratie, mais pour corriger les vices de ce gouvernement, elles poursuivoient avec vigueur toutes les espèces d'injustices; et pour ne rien laisser aux caprices des juges, elles attachoient, autant qu'il est possible, une décision à chaque contestation, une peine à chaque délit. Cependant, outre qu'elles sont écrites en ancien langage, leur extrême précision nuit à leur clarté. Timoléon les revit avec Céphalus et Denys, deux Corinthiens qu'il avoit attirés auprès de lui *(b)*. Celles qui concernent les particuliers, furent conservées avec des interprétations qui en déterminent le sens; on réforma celles qui regardent la constitution, et l'on réprima la licence du peuple, sans nuire à sa liberté. Pour lui assurer à jamais la jouïssance de cette liberté, Timoléon l'invita à détruire toutes ces citadelles, qui servoient de repaires aux tyrans *(c)*.

La puissante république de Carthage forcée de demander la paix aux Syracusains, les oppresseurs de la Sicile successivement détruits, les villes rétablies dans leur splendeur, les campagnes couvertes de moissons, un com-

(a) Diod. Sic. lib. 13, p. 162.
(b) Plut. in Timol. p. 248. Diod. Sic. lib. 13, p. 263; lib. 16, p. 473.
(c) Nep. in Timol. cap. 3.

CHAPITRE LXIII.

merce florissant, partout l'image de l'union et du bonheur, voilà les bienfaits que Timoléon répandit sur cette belle contrée *(a)* : voici les fruits qu'il en recueillit lui-même.

Réduit volontairement à l'état de simple particulier, il vit sa considération s'accroître de jour en jour. Ceux de Syracuse le forcèrent d'accepter dans leur ville une maison distinguée, et aux environs une retraite agréable, où il couloit des jours tranquilles, avec sa femme et ses enfans, qu'il avoit fait venir de Corinthe. Il y recevoit sans cesse les tributs d'estime et de reconnoissance que lui offroient les peuples qui le regardoient comme leur second fondateur. Tous les traités, tous les règlemens qui se faisoient en Sicile, on venoit de près, de loin, les soumettre à ses lumières, et rien ne s'exécutoit qu'avec son approbation *(b)*.

Il perdit la vue dans un âge assez avancé *(c)*. Les Syracusains, plus touchés de son malheur qu'il ne le fut lui-même, redoublèrent d'attentions à son égard. Ils lui amenoient les étrangers qui venoient chez eux. Voilà, disoient-ils, notre bienfaiteur, notre père ; il a préféré au triomphe brillant qui l'attendoit à Corinthe, à la gloire qu'il auroit acquise dans la Grèce, le plaisir de vivre au milieu de ses enfans *(d)*. Timoléon n'opposoit aux louanges qu'on lui prodiguoit, que cette réponse modeste : « Les dieux vouloient sauver la Sicile ; je leur rends « grâces de m'avoir choisi pour l'instrument de leurs « bontés *(e)*. »

L'amour des Syracusains éclatoit encore plus, lorsque dans l'assemblée générale, on agitoit quelque question

(a) Diod. Sic lib. 16, p. 473.
(b) Plut. in Timol. t. 1, p. 253.
(c) Nep. in Timol. cap. 4.
(d) Plut. ibid. p. 254.
(e) Nep. ibid.

importante.

importante. Des députés l'invitoient à s'y rendre ; il montoit sur un char ; dès qu'il paroissoit, tout le peuple le saluoit à grands cris ; Timoléon saluoit le peuple à son tour, et après que les transports de joie et d'amour avoient cessé, il s'informoit du sujet de la délibération, et donnoit son avis, qui entraînoit tous les suffrages. A son retour, il traversoit de nouveau la place, et les mêmes acclamations le suivoient, jusqu'à ce qu'on l'eût perdu de vue *(a)*.

La reconnoissance des Syracusains ne pouvoit s'épuiser. Ils décidèrent que le jour de sa naissance seroit regardé comme un jour de fête, et qu'ils demanderoient un général à Corinthe, toutes les fois qu'ils auroient une guerre à soutenir contre quelque nation étrangère *(b)*.

A sa mort, la douleur publique ne trouva de soulagement que dans les honneurs accordés à sa mémoire. On donna le temps aux habitans des villes voisines, de se rendre à Syracuse pour assister au convoi. De jeunes gens, choisis par le sort, portèrent le corps sur leurs épaules. Il étoit étendu sur un lit richement paré. Un nombre infini d'hommes et de femmes l'accompagnoient, couronnés de fleurs, vêtus de robes blanches, et faisant retentir les airs du nom et des louanges de Timoléon : mais leurs gémissemens et leurs larmes attestoient encore mieux leur tendresse et leur douleur.

Quand le corps fut mis sur le bucher, un héraut lut à haute voix le décret suivant : « Le peuple de Syracuse, en « reconnoissance de ce que Timoléon a détruit les tyrans, « vaincu les barbares, rétabli plusieurs grandes villes, « et donné des lois aux Siciliens, a résolu de consacrer

(a) Plut. in Timol. p. 254. *(b)* Id. ibid. Nep. in Timol. cap. 5.

CHAPITRE LXIII.

« deux cents mines * à ses funérailles, et d'honorer tous « les ans sa mémoire par des combats de musique, des « courses de chevaux, et des jeux gymniques *(a)*. »

D'autres généraux se sont signalés par des conquêtes plus brillantes; aucun n'a fait de si grandes choses. Il entreprit la guerre pour travailler au bonheur de la Sicile; et quand il l'eut terminée, il ne lui resta plus d'autre ambition que d'être aimé.

Il fit respecter et chérir l'autorité pendant qu'il en étoit revêtu; lorsqu'il s'en fut dépouillé, il la respecta et la chérit plus que les autres citoyens. Un jour, en pleine assemblée, deux orateurs osèrent l'accuser d'avoir malversé dans les places qu'il avoit remplies. Il arrêta le peuple soulevé contre eux: « Je n'ai affronté, dit-il, tant de travaux « et de dangers, que pour mettre le moindre des citoyens « en état de défendre les lois, et de dire librement sa « pensée *(b)*. »

Il exerça sur les cœurs un empire absolu, parce qu'il fut doux, modeste, simple, désintéressé, et sur-tout infiniment juste. Tant de vertus désarmoient ceux qui étoient accablés de l'éclat de ses actions, et de la supériorité de ses lumières. Timoléon éprouva qu'après avoir rendu de grands services à une nation, il suffit de la laisser faire, pour en être adoré.

---

* 18000 livres.

(a) Plut. in Timol. t. 1, p. 255.

(b) Id. ibid. p. 253. Nep. in Timol. cap. 5.

FIN DU CHAPITRE SOIXANTE-TROISIÈME.

CHAPITRE LXIV.

Suite de la Bibliothèque. Physique. Histoire naturelle. Génies.

CHAPITRE LXIV.

A MON arrivée de Perse, je retournai chez Euclide : il me restoit à parcourir une partie de sa bibliothèque ; je l'y trouvai avec Méton et Anaxarque. Le premier étoit d'Agrigente en Sicile, et de la même famille que le célèbre Empédocle; le second étoit d'Abdère en Thrace, et de l'école de Démocrite : tous deux, un livre à la main, paroissoient ensevelis dans une méditation profonde.

Euclide me montra quelques traités sur les animaux, sur les plantes, sur les fossiles. Je ne suis pas fort riche en ce genre, me dit-il ; le goût de l'histoire naturelle et de la physique proprement dite, ne s'est introduit parmi nous que depuis quelques années. Ce n'est pas que plusieurs hommes de génie ne se soient anciennement occupés de la nature; je vous ai montré autrefois leurs ouvrages, et vous vous rappelez sans doute ce discours où le grand-prêtre de Cérès vous donna une idée succincte de leurs systêmes *. Vous apprîtes alors qu'ils cherchèrent à connoître les causes plutôt que les effets, la matière des êtres plutôt que leurs formes *(a)*.

Socrate dirigea la philosophie vers l'utilité publique; et ses disciples, à son exemple, consacrèrent leurs veilles

* Voyez le chapitre XXX de cet ouvrage.
(a) Aristot. de nat. auscult. lib. 2, cap. 2, t. 1, p. 329. Id. de part. anim. lib. 1, cap. 1, t. 1, p. 967 et 968.

CHAPITRE LXIV.

à l'étude de l'homme *(a)*. Celle du reste de l'univers, suspendue pendant près d'un siècle, et renouvelée de nos jours, procède avec plus de lumières et de sagesse. On agite, à la vérité, ces questions générales qui avoient divisé les anciens philosophes; mais on tâche en même temps de remonter des effets aux causes, du connu à l'inconnu *(b)*. En conséquence on s'occupe des détails avec un soin particulier, et l'on commence à recueillir les faits et à les comparer.

Un défaut essentiel arrêtoit autrefois les progrès de la science; on n'étoit pas assez attentif à expliquer l'essence de chaque corps *(c)*, ni à définir les termes dont on se servoit; cette négligence avoit fini par inspirer tant de dégoût, que l'étude de la physique fut abandonnée au moment précis où commença l'art des définitions. Ce fut au temps de Socrate *(d)*.

A ces mots, Anaxarque et Méton s'approchèrent de nous. Est-ce que Démocrite, dit le premier, n'a pas donné des définitions exactes? Est-ce qu'Empédocle, dit le second, ne s'est pas attaché à l'analyse des corps? Plus fréquemment que les autres philosophes, répondit Euclide, mais pas aussi souvent qu'ils l'auroient dû *(e)*. La conversation devint alors plus animée: Euclide défendoit avec vivacité la doctrine d'Aristote son ami; Anaxarque et Méton, celle de leurs compatriotes: ils accusèrent plus d'une fois Aristote d'avoir altéré, dans ses ouvrages, les systêmes des anciens, pour les combattre avec avantage *(f)*.

(a) Aristot. de part. anim. t. 1, p. 971.

(b) Id. ibid. p. 967. Id. de nat. auscult. lib. 1, cap. 1, p. 315.

(c) Id. de nat. auscult. lib. 2, cap. 2, p. 329.

(d) Id. de part. anim. lib. 1, cap. 1, p. 971. Id. metaph. lib. 1, cap. 6, t. 2, p. 848.

(e) Id. de part. anim. lib. 1, cap. 1, t. 1, p. 970.

(f) Porphyr. vit. Pyth. §. 53, p. 49. Bruck. hist. philos. dissert. prælim. p. 14; lib. 2, cap. 1, p. 464. Moshem. ad Cudw. c. 1, §. 7, not. y.

CHAPITRE LXIV.

Méton alla plus loin ; il prétendit qu'Aristote, Platon, Socrate même, avoient puisé dans les écrits des Pythagoriciens d'Italie et de Sicile, presque tout ce qu'ils ont enseigné sur la nature, la politique et la morale. C'est dans ces heureuses contrées, ajouta-t-il, que la vraie philosophie a pris naissance, et c'est à Pythagore que l'on doit ce bienfait *(a)*.

J'ai une profonde vénération pour ce grand homme, reprit Euclide ; mais puisque lui et d'autres philosophes se sont approprié, sans en avertir, les richesses de l'Égypte, de l'Orient et de tous les peuples que nous nommons Barbares *(b)*, n'avions-nous pas le même droit de les transporter dans la Grèce ? Ayons le courage de nous pardonner mutuellement nos larcins ; ayez celui de rendre à mon ami la justice qu'il mérite. Je lui ai souvent ouï dire qu'il faut discuter les opinions avec l'équité d'un arbitre impartial *(c)* ; s'il s'est écarté de cette règle, je le condamne. Il ne cite pas toujours les auteurs dont il emprunte des lumières, parce qu'il a déclaré en général que son dessein étoit d'en profiter *(d)*. Il les cite plus souvent, quand il les réfute, parce que la célébrité de leur nom n'étoit que trop capable d'accréditer les erreurs qu'il vouloit détruire.

Aristote s'est emparé du dépôt des connoissances, accru par vos soins et par les nôtres ; il l'augmentera par ses travaux, et, en le faisant passer à la postérité, il élèvera le plus superbe des monumens, non à la vanité

(a) Porphyr. vit. Pyth. p. 49. Anonym. ap. Phot. p. 1316.

(b) Tatian. orat. ad Græc. p. 2. Clem. Alexandr. strom. lib. 1, p. 355. Bruck. hist. philos. lib. 2, cap. 1, p. 47.

(c) Aristot. de cœl. lib. 1, cap. 10, t. 1, p. 446.

(d) Id. de mor. lib. 10, cap. 10, t. 2, p. 144.

CHAPITRE LXIV.

d'une école en particulier, mais à la gloire de toutes nos écoles.

Je le connus à l'Académie: nos liens se fortifièrent avec les années, et, depuis qu'il est sorti d'Athènes, j'entretiens avec lui une correspondance suivie. Vous, qui ne pouvez le juger que d'après le petit nombre d'ouvrages qu'il a publiés, apprenez quelle est l'étendue de ses projets, et reprochez-lui, si vous l'osez, des erreurs et des omissions.

La nature, qui ne dit rien à la plupart des hommes, l'avertit de bonne heure qu'elle l'avoit choisi pour son confident et son interprète. Je ne vous dirai pas que, né avec les plus heureuses dispositions, il fit les plus rapides progrès dans la carrière des sciences et des arts; qu'on le vit, dès sa tendre jeunesse, dévorer les ouvrages des philosophes, se délasser dans ceux des poètes, s'approprier les connoissances de tous les pays et de tous les temps *(a)*: ce seroit le louer comme on loue le commun des grands hommes. Ce qui le distingue, c'est le goût et le génie de l'observation; c'est d'allier, dans les recherches, l'activité la plus surprenante, avec la constance la plus opiniâtre; c'est encore cette vue perçante, cette sagacité extraordinaire, qui le conduit, dans un instant, aux résultats, et qui feroit croire souvent que son esprit agit plutôt par instinct que par réflexion; c'est enfin d'avoir conçu que tout ce que la nature et l'art présentent à nos yeux, n'est qu'une suite immense de faits, tenant tous à une chaîne commune, souvent trop semblables pour n'être pas facilement confondus, et trop différens pour ne devoir pas être distingués. De là le parti qu'il

(a) Ammon. vit. Aristot.

a pris d'assurer sa marche par le doute *(a)*, de l'éclairer par l'usage fréquent des définitions, des divisions et subdivisions, et de ne s'avancer vers le séjour de la vérité, qu'après avoir reconnu les dehors de l'enceinte qui la tient renfermée.

Telle est la méthode qu'il suivra dans l'exécution d'un projet qui effraieroit tout autre que lui; c'est l'histoire générale et particulière de la nature. Il prendra d'abord les grandes masses; l'origine ou l'éternité du monde *(b)*; les causes, les principes et l'essence des êtres *(c)*; la nature et l'action réciproque des élémens; la composition et la décomposition des corps *(d)*. Là seront rappelées et discutées les questions sur l'infini, sur le mouvement, le vide, l'espace et le temps *(e)*.

Il décrira, en tout ou en partie, ce qui existe et ce qui s'opère dans les cieux, dans l'intérieur et sur la surface de notre globe : dans les cieux, les météores *(f)*, les distances et les révolutions des planètes, la nature des astres et des sphères auxquelles ils sont attachés *(g)*; dans le sein de la terre, les fossiles, les minéraux *(h)*, les secousses violentes qui bouleversent le globe *(i)*; sur sa surface, les mers, les fleuves *(k)*, les plantes *(l)*, les animaux *(m)*.

Comme l'homme est sujet à une infinité de besoins et de devoirs, il sera suivi dans tous ses rapports. L'anato-

---

(a) Aristot. metaph. lib. 3, cap. 1, t. 2, p. 858.

(b) Id. de cœl. lib. 1, cap. 2, t. 1, p. 432.

(c) Id. de nat. auscult. lib. 1 et 2, t. 1, p. 315 etc. Id. metaph. t. 2, p. 838.

(d) Id. de gener. et corrupt. t. 1, p. 493 etc. Diog. Laert. lib. 5, §. 25.

(e) Aristot. de nat. auscult. lib. 3, 4 etc.

(f) Id. meteor. t. 1, p. 528.

(g) Id. de cœl. lib. 2, t. 1, p. 452. Id. astronom. ap. Diog. Laert. lib. 5, §. 26.

(h) Aristot. meteor. lib. 3, cap. 6, t. 1, p. 583.

(i) Id. ibid. lib. 2, cap. 8, p. 566.

(k) Id. ibid. cap. 2, p. 551 etc.

(l) Diog. Laert. lib. 5, §. 25.

(m) Aristot. hist. anim. Id. de animal. incess. part. gener. t. 1. Diog. Laert. ibid.

CHAPITRE LXIV.

mie du corps humain *(a)*, la nature et les facultés de l'âme *(b)*, les objets et les organes des sensations *(c)*, les règles propres à diriger les plus fines opérations de l'esprit *(d)* et les plus secrets mouvemens du cœur *(e)*, les lois *(f)*, les gouvernemens *(g)*, les sciences, les arts *(h)*; sur tous ces objets intéressans, l'historien joindra ses lumières à celles des siècles qui l'ont précédé; et, conformément à la méthode de plusieurs philosophes, appliquant toujours la physique à la morale, il nous rendra plus éclairés pour nous rendre plus heureux.

Voilà le plan d'Aristote, autant que je l'ai pu comprendre par ses conversations et par ses lettres : je ne sais s'il pourra s'assujettir à l'ordre que je viens d'indiquer. Et pourquoi ne le suivroit-il pas, lui dis-je? C'est, répondit-il, que certaines matières exigent des éclaircissemens préliminaires. Sans sortir de son cabinet, où il a rassemblé une bibliothèque précieuse *(i)*, il est en état de traiter quantité de sujets; mais quand il faudra tracer l'histoire et les mœurs de tous les animaux répandus sur la terre, de quelle longue et pénible suite d'observations n'aura-t-il pas besoin! Cependant son courage s'enflamme par les obstacles; outre les matériaux qui sont entre ses mains, il fonde de justes espérances sur la protection de Philippe, dont il a mérité l'estime *(k)*, et sur celle

(a) Aristot. hist. anim. lib. 1, cap. 7, p. 768 etc. Diog. Laert. lib. 5, §. 25.

(b) Aristot. de anim. t. 1, p. 616. Id. de mem. t. 1, p. 678.

(c) Id. de sens. t. 1, p. 662.

(d) Id. categ. analyt. topic. t. 1, p. 14 etc. Diog. Laert. ibid. §. 23 et 24.

(e) Aristot. de mor; magn. mor; eudem; de virt. et vit. t. 2, p. 3 etc.

(f) Diog. Laert. ibid. §. 26.

(g) Aristot. de rep. t. 2, p. 296.

(h) Diog. Laert. ibid. Fabric. bibl. Græc. lib. 3, cap. 6 et 7, t. 2, p. 107 etc.

(i) Strab. lib. 13, p. 608. Aul. Gell. lib. 3, cap. 17.

(k) Aul. Gell. lib. 9, cap. 3, Ammon. vit. Aristot. Ælian. var. hist. lib. 4, cap. 19.

d'Alexandre,

d'Alexandre, dont il va diriger l'éducation. S'il est vrai, comme on le dit, que ce jeune prince montre un goût très vif pour les sciences *(a)*, j'espère que, parvenu au trône, il mettra son instituteur à portée d'en hâter les progrès *(b)*.

A peine Euclide eut achevé, qu'Anarxarque prenant la parole : Je pourrois, dit-il, attribuer à Démocrite le même projet que vous prêtez à Aristote. Je vois ici les ouvrages sans nombre qu'il a publiés sur la nature et les différentes parties de l'univers ; sur les animaux et les plantes ; sur notre âme, nos sens, nos devoirs, nos vertus ; sur la médecine, l'anatomie, l'agriculture, la logique, la géométrie, l'astronomie, la géographie ; j'ajoute sur la musique et la poésie *(c)* : et je ne parle pas de ce style enchanteur qui répand des grâces sur les matières les plus abstraites *(d)*. L'estime publique l'a placé au premier rang des physiciens qui ont appliqué les effets aux causes. On admire dans ses écrits une suite d'idées neuves, quelquefois trop hardies, souvent heureuses. Vous savez qu'à l'exemple de Leucippe son maître, dont il perfectionna le système *(e)*, il admit le vide, les atômes, les tourbillons ; qu'il regarda la lune comme une terre couverte d'habitans *(f)* ; qu'il prit la voie lactée pour une multitude de petites étoiles *(g)* ; qu'il réduisit toutes nos sensations à celle du toucher *(h)*, et qu'il nia toujours que les couleurs et les autres qualités sensibles fussent inhérentes aux corps *(i)*.

(a) Plut. de fort. Alex. t. 2, p. 327, 328 etc.
(b) Plin. lib. 8, cap. 16, t. 1, p. 443.
(c) Diog. Laert. lib. 9, §. 46. Fabric. bibl. Græc. t. 1, p. 803.
(d) Cicer. de orat. lib. 1, cap. 11, t. 1, p. 141.
(e) Bruck. hist. philos. t. 1, p. 1187.
(f) Plut. de plac. philos. lib. 2, cap. 25, t. 2, p. 891.
(g) Aristot. meteor. lib. 1, cap. 8, t. 1, p. 538. Plut. ibid. p. 893.
(h) Aristot. de sens. cap. 4, t. 1, p. 669.
(i) Id. de anim. lib. 3, cap. 1, t. 1, p. 649. Sext. Empir. adv. logic. lib. 7, p. 399.

CHAPITRE LXIV.

Quelques-unes de ces vues avoient été proposées *(a)*; mais il eut le mérite de les adopter et de les étendre. Il fut le premier à concevoir les autres, et la postérité jugera si ce sont des traits de génie, ou des écarts de l'esprit : peut-être même découvrira-t-elle ce qu'il n'a pu que deviner. Si je pouvois soupçonner vos philosophes de jalousie, je dirois que, dans leurs ouvrages, Platon affecte de ne le point nommer, et Aristote de l'attaquer sans cesse.

Euclide se récria contre ce reproche ; on reprit les questions déja traitées. Tantôt chaque athlète combattoit sans second ; tantôt le troisième avoit à soutenir les efforts des deux autres. En supprimant les discussions, pour m'en tenir aux résultats, je vais exposer en peu de mots l'opinion d'Aristote et celle d'Empédocle, sur l'origine et l'administration de l'univers. J'ai rapporté dans un autre endroit celle de Démocrite sur le même sujet *.

PHYSIQUE GÉNÉRALE. SYSTÊME D'ARISTOTE.

Tous les philosophes, dit Euclide, ont avancé que le monde avoit été fait pour toujours subsister, suivant les uns; pour finir un jour, suivant les autres; pour finir et se reproduire dans des intervalles périodiques, suivant les troisièmes. Aristote soutient que le monde a toujours été et sera toujours *(b)*. Permettez que je vous interrompe, dit Méton. Avant Aristote, plusieurs de nos Pythagoriciens, et entre autres Ocellus de Lucanie, avoient admis l'éternité du monde *(c)*. Je l'avoue, répondit Euclide ; mais Aristote a fortifié ce sentiment par de nouvelles preuves. Je me borne à celles qu'il tire du mou-

(a) Aristot. de sens. cap. 4, t. 1, p. 669.

* Voyez le chapitre XXX de cet ouvrage, t. 2, p. 195.

(b) Aristot. de nat. auscult. lib. 8, cap. 1, t. 1, p. 409. Id. de cœl. lib. 1, cap. 10, p. 447.

(c) Ocell. Lucan. cap. 2.

CHAPITRE LXIV.

vement. En effet, dit-il, si le mouvement a commencé, il fut dans l'origine imprimé à des êtres préexistans; ces êtres avoient été produits, ou existoient de toute éternité. Dans le premier cas, ils ne purent être produits que par un mouvement antérieur à celui que nous supposons être le premier; dans le second cas, il faut dire que les êtres, avant d'être mus, étoient en repos; or, l'idée du repos entraîne toujours celle d'un mouvement suspendu, dont il est la privation *(a)*. Le mouvement est donc éternel.

Quelques-uns admettent l'éternité de la matière, et donnent une origine à l'univers: les parties de la matière, disent-ils, furent agitées sans ordre dans le chaos, jusqu'au moment où elles se réunirent pour former les corps. Nous répondons que leur mouvement devoit être conforme ou contraire aux lois de la nature *(b)*, puisque nous n'en connoissons pas d'autres. S'il leur étoit conforme, le monde a toujours été; s'il leur étoit contraire, il n'a jamais pu être; car, dans la première supposition, les parties de la matière auroient pris d'elles-mêmes, et de toute éternité, l'arrangement qu'elles conservent aujourd'hui; dans la seconde, elles n'auroient jamais pu le prendre, puisque le mouvement contre nature sépare et détruit, au lieu de réunir et de construire *(c)*. Et qui concevra jamais que des mouvemens irréguliers aient pu composer des substances telles que les os, la chair et les autres parties de notre corps *(d)*?

Nous appercevons par-tout une suite de forces mo-

(a) Aristot. de nat. auscult. lib. 8, cap. 1, t. 1, p. 408.
(b) Id. de cœl. lib. 3, cap. 2, t. 1, p. 475.
(c) Id. ibid. lib. 1, cap. 2, t. 1, p. 433.
(d) Id. ibid. lib. 3, cap. 2, p. 475.

CHAPITRE LXIV.

trices qui, en opérant les unes sur les autres, produisent une continuité de causes et d'effets. Ainsi la pierre est remuée par le bâton *(a)*, le bâton par le bras, le bras par la volonté, etc. La série de ces forces ne pouvant se prolonger à l'infini *(b)*, s'arrête à des moteurs, ou plutôt à un moteur unique qui existe de toute éternité : c'est l'être nécessaire *(c)*, le premier et le plus excellent des êtres : c'est dieu lui-même ; il est immuable, intelligent, indivisible, sans étendue *(d)* ; il réside au dessus de l'enceinte du monde ; il y trouve son bonheur dans la contemplation de lui-même *(e)*.

Comme sa puissance est toujours en action, il communique et communiquera, sans interruption, le mouvement au premier mobile *(f)*, à la sphère des cieux où sont les étoiles fixes ; il l'a communiqué de toute éternité. Et en effet quelle force auroit enchaîné son bras, ou pourroit l'enchaîner dans la suite ? Pourquoi le mouvement auroit-il commencé dans une époque plutôt que dans une autre ? Pourquoi finiroit-il un jour *(g)* ?

Le mouvement du premier mobile se communique aux sphères inférieures, et les fait rouler tous les jours d'orient en occident : mais chacune d'elles a de plus un ou plusieurs mouvemens dirigés par des substances éternelles et immatérielles *(h)*.

(a) Aristot. de nat. auscult. lib. 8, cap. 5, t. 1, p. 415.

(b) Id. ibid. Id. metaph. lib. 14, cap. 8, t. 2, p. 1003.

(c) Id. metaph. lib. 4, cap. 8, p. 882, E ; lib. 14, cap. 7, t. 2, p. 1000, D.

(d) Id. de nat. auscult. lib. 8, cap. 6 et 7, t. 1, p. 418 ; cap. 15, p. 430. Id. metaph. l. 14, cap. 7 et 8, t. 2, p. 1001.

(e) Id. metaph. lib. 14, cap. 9, t. 2, p. 1004. Id. de mor. lib. 10, cap. 8, t. 2, p. 139, E. Id. magn. mor. lib. 2, cap. 15, p. 193.

(f) Id. metaph. lib. 14, cap. 6, p. 999 ; cap. 7, t. 2, p. 1001. Id. de nat. auscult. lib. 8, cap. 15, t. 1, p. 430.

(g) Id. de nat. auscult. lib. 8, cap. 1, p. 409 et 410.

(h) Id. metaph. lib. 14, cap. 8, t. 2, p. 1002. Bruck. t. 1, p. 831.

Ces agens secondaires sont subordonnés au premier moteur *(a)*, à-peu-près comme dans une armée, les officiers le sont au général *(b)*. Ce dogme n'est pas nouveau. Suivant les traditions antiques, la divinité embrasse la nature entière. Quoiqu'on les ait altérées par des fables monstrueuses, elles n'en conservent pas moins les débris de la vraie doctrine *(c)*.

Le premier mobile étant mu par l'action immédiate du premier moteur, action toujours simple, toujours la même, n'éprouve point de changement, point de génération ni de corruption *(d)*. C'est dans cette uniformité constante et paisible que brille le caractère de l'immortalité.

Il en est de même des sphères inférieures; mais la diversité de leurs mouvemens produit sur la terre et dans la région sublunaire, des révolutions continuelles, telles que la destruction et la reproduction des corps *(e)*.

Euclide, après avoir tâché de montrer la liaison de ces effets aux causes qu'il venoit de leur assigner, continua de cette manière:

L'excellence et la beauté de l'univers consistent dans l'ordre qui le perpétue *(f)*; ordre qui éclate plus dans les cieux que sur la terre *(g)*; ordre auquel tous les êtres tendent plus ou moins directement. Comme dans une maison bien réglée *(h)*, les hommes libres, les esclaves, les bêtes de somme concourent au maintien de la com-

---

(a) Aristot. de gener. lib. 2, cap. 10, t. 1, p. 525.
(b) Id. metaph. l. 14, cap. 10, t. 2, p. 1004.
(c) Id. ibid. cap. 8, t. 2, p. 1003, D.
(d) Id. de gener. lib. 2, cap. 10, t. 1, p. 524.
(e) Id. ibid. et p. 525.
(f) Id. metaph. lib. 14, cap. 10, t. 2, p. 1004.
(g) Id. de part. anim. lib. 1, cap. 1, t. 1, p. 970, A.
(h) Id. metaph. lib. 14, cap. 10, t. 2, p. 1005.

Digitized by Google

CHAPITRE LXIV.

munauté, avec plus ou moins de zèle et de succès, suivant qu'ils approchent plus ou moins de la personne du chef; de même dans le système général des choses, tous les efforts sont dirigés à la conservation du tout, avec plus de promptitude et de concert dans les cieux, où l'influence du premier moteur se fait mieux sentir; avec plus de négligence et de confusion dans les espaces sublunaires, parce qu'ils sont plus éloignés de ses regards *(a)*.

De cette tendance universelle des êtres à un même but, il résulte que la nature, loin de rien faire d'inutile, cherche toujours le mieux possible *(b)*, et se propose une fin dans toutes ses opérations *(c)*.

A ces mots, les deux étrangers s'écrièrent à-la-fois: Eh! pourquoi recourir à des causes finales? qui vous a dit que la nature choisit ce qui convient le mieux à chaque espèce d'êtres? Il pleut sur nos campagnes; est-ce pour les fertiliser? non sans doute; c'est parce que les vapeurs attirées par le soleil, et condensées par le froid, acquièrent par leur réunion, une gravité qui les précipite sur la terre. C'est par accident qu'elles font croître votre blé, et le pourrissent quand il est amoncelé dans votre aire. C'est par accident que vous avez des dents propres à diviser les alimens, et d'autres propres à les broyer *(d)*. Dans l'origine des choses, ajouta Méton, quand le hasard ébauchoit les animaux, il forma des têtes qui n'étoient point attachées à des cous *(e)*. Bientôt il parut des hom-

---

(a) Aristot. de gener. lib. 2, cap. 10, t. 1, p. 524. Id. de part. anim. lib. 1, cap. 1, t. 1, p. 970.

(b) Id. de cœl. lib. 2, cap. 5, t. 1, p. 458; cap. 11, p. 463. Id. de gener. ibid. p. 525.

(c) Id. de nat. auscult. lib. 2, cap. 8, t. 1, p. 336. Id. de anim. incess. cap. 2, p. 734.

(d) Id. de nat. auscult. lib. 2, cap. 8, t. 1, p. 336.

(e) Emped. ap. Aristot. de anim. lib. 3, cap. 7, t. 1, p. 654. Id. de cœl. lib. 3, cap. 2, t. 1, p. 476.

Digitized by Google

CHAPITRE LXIV.

mes à tête de taureau, des taureaux à face humaine *(a)*. Ces faits sont confirmés par la tradition, qui place, après le débrouillement du chaos, des géans, des corps armés de quantité de bras, des hommes qui n'avoient qu'un œil *(b)*. Ces races périrent par quelque vice de conformation ; d'autres ont subsisté. Au lieu de dire que ces dernières étoient mieux organisées, on a supposé une proportion entre leurs actions et leur fin prétendue.

Presqu'aucun des anciens philosophes, répondit Euclide, n'a cru devoir admettre comme principe, ce qu'on appelle hasard ou fortune *(c)*. Ces mots vagues n'ont été employés que pour expliquer des effets qu'on n'avoit pas prévus, et ceux qui tiennent à des causes éloignées, ou jusqu'à présent ignorées *(d)*. A proprement parler, la fortune et le hasard ne produisent rien par eux-mêmes, et si pour nous conformer au langage vulgaire, nous les regardons comme des causes accidentelles, nous n'en admettons pas moins l'intelligence et la nature pour causes premières *(e)*.

Vous n'ignorez pas, dit alors Anaxarque, que le mot nature a diverses acceptions. Dans quel sens le prenez-vous ici ? J'entends par ce mot, répondit Euclide, le principe du mouvement subsistant par lui-même dans les élémens du feu, de l'air, de la terre et de l'eau *(f)*. Son action est toujours uniforme dans les cieux ; elle est souvent contrariée par des obstacles dans la région sublunaire. Par exemple, la propriété naturelle du feu est de

(a) Id. de nat. auscult. lib. 2, cap. 8, t. 1, p. 336. Plut. adv. Colot. t. 2, p. 1123. Ælian. hist. anim. lib. 16, cap. 29.

(b) Hom. Hesiod. Æschyl. ap. Strab. lib. 1, p. 43 ; lib. 7, p. 299.

(c) Aristot. de nat. auscult. lib. 2, cap. 4, t. 1, p. 332.

(d) Id. ibid. cap. 5, p. 333.

(e) Id. ibid. cap. 6, p. 335.

(f) Id. ibid. cap. 1, p. 327 ; lib. 3, cap. 1, p. 339.

CHAPITRE LXIV.

s'élever ; cependant une force étrangère l'oblige souvent à prendre une direction opposée *(a)*. Aussi, quand il s'agit de cette région, la nature est non-seulement le principe du mouvement, mais elle l'est encore, par accident, du repos et du changement *(b)*.

Elle nous présente des révolutions constantes et régulières, des effets qui sont invariables, ou presque toujours les mêmes. Permettez que je ne m'arrête qu'à ceux-là. Oseriez-vous les regarder comme des cas fortuits *(c)*? Sans m'étendre sur l'ordre admirable qui brille dans les sphères supérieures, direz-vous que c'est par hasard que les pluies sont constamment plus fréquentes en hiver qu'en été, les chaleurs plus fortes en été qu'en hiver *(d)*? Jetez les yeux sur les plantes, et principalement sur les animaux, où la nature s'exprime avec des traits plus marqués. Quoique les derniers agissent sans recherche et sans délibération, leurs actions néanmoins sont tellement combinées, qu'on a douté si les araignées et les fourmis ne sont pas douées d'intelligence. Or, si l'hirondelle a un objet en construisant son nid, et l'araignée en ourdissant sa toile ; si les plantes se couvrent de feuilles pour garantir leurs fruits, et si leurs racines, au lieu de s'élever, s'enfoncent dans la terre, pour y puiser des sucs nourriciers, ne reconnoîtrez-vous pas que la cause finale se montre clairement dans ces effets toujours reproduits de la même manière *(e)*?

L'art s'écarte quelquefois de son but, même lorsqu'il délibère ; il l'atteint quelquefois, même sans délibérer. Il n'en est pas moins vrai qu'il a toujours une fin. On peut

(a) Aristot. de gener. lib. 2, cap. 6, t. 1, p. 521.
(b) Id. de nat. auscult. lib. 2, cap. 1, t. 1, p. 327.
(c) Id. ibid. cap. 5, p. 333.
(d) Id. ibid. cap. 8, p. 336 et 337.
(e) Id. ibid.

dire

CHAPITRE LXIV.

dire la même chose de la nature. D'un côté, des obstacles l'arrêtent dans ses opérations, et les monstres sont ses écarts *(a)*; d'un autre côté, en forçant des êtres incapables de délibération, à se reproduire, elle les conduit à l'objet qu'elle se propose. Quel est cet objet? la perpétuité des espèces. Quel est le plus grand bien de ces espèces? leur existence et leur conservation *(b)*.

Pendant qu'Euclide exposoit ainsi les idées d'Aristote, Anaxarque et Méton lui arrachoient des aveux qu'ils tournèrent bientôt contre lui.

Vous reconnoissez, lui dirent-ils, un dieu, un premier moteur, dont l'action immédiate entretient éternellement l'ordre dans les cieux; mais vous nous laissez ignorer jusqu'à quel point son influence agit sur la terre. Pressé par nos instances, vous avez d'abord avancé que le ciel et la nature sont dans sa dépendance *(c)*; vous avez dit ensuite avec restriction, que tous les mouvemens lui sont, *en quelque façon*, subordonnés *(d)*; qu'il *paroît* être la cause et le principe de tout *(e)*; qu'il *paroît* prendre quelque soin des choses humaines *(f)*; vous avez enfin ajouté qu'il ne peut voir dans l'univers que lui-même; que l'aspect du crime et du désordre souilleroit ses regards *(g)*; qu'il ne sauroit être l'auteur, ni de la prospérité des méchans, ni de l'infortune des gens de bien *(h)*. Pourquoi ces doutes, ces restrictions? Expliquez-vous nettement. Sa vigilance s'étend-elle sur les hommes?

Comme celle d'un chef de famille, répondit Euclide,

(a) Aristot. de nat. auscult. lib. 2, cap. 8, t. 1, p. 337.
(b) Id. de gener. lib. 2, cap. 10, p. 525, B.
(c) Id. metaph. lib. 14, cap. 7, t. 2, p. 1000, E.
(d) Id. de gener. lib. 2, cap. 10, t. 1, p. 525, E.
(e) Id. metaph. lib. 1, cap. 2, p. 841, D.
(f) Id. de mor. lib. 10, c. 9, t. 2, p. 140, E.
(g) Id. metaph. lib. 14, cap. 9, t. 2, p. 1004. Du Val, synops. analyt. ibid. p. 122.
(h) Aristot. magn. mor. lib. 2, cap. 8, t. 2, p. 185.

CHAPITRE LXIV.

s'étend sur ses derniers esclaves *(a)*. La règle établie chez lui pour le maintien de la maison, et non pour leur bien particulier, n'en subsiste pas moins, quoiqu'ils s'en écartent souvent; il ferme les yeux sur les divisions et sur les vices inséparables de leur nature: si des maladies les épuisent, s'ils se détruisent entre eux, ils sont bientôt remplacés. Ainsi dans ce petit coin du monde, où les hommes sont relégués, l'ordre se soutient par l'impression générale de la volonté de l'être suprême. Les bouleversemens qu'éprouve ce globe, et les maux qui affligent l'humanité, n'arrêtent point la marche de l'univers; la terre subsiste, les générations se renouvellent, et le grand objet du premier moteur est rempli *(b)*.

Vous m'excuserez, dit Euclide, si je n'entre pas dans de plus grands détails: Aristote n'a pas encore développé ce point de doctrine, et peut-être le négligera-t-il; car il s'attache plus aux principes de la physique qu'à ceux de la théologie *(c)*. Je ne sais même si j'ai bien saisi ses idées; le récit d'une opinion que l'on ne connoît que par de courts entretiens, sans suite et sans liaison, ressemble souvent à ces ouvrages défigurés par l'inattention et l'ignorance des copistes.

SYSTÈME D'EMPÉDOCLE.

Euclide cessa de parler, et Méton prenant la parole: Empédocle, disoit-il, illustra sa patrie par ses lois *(d)*, et la philosophie par ses écrits: son poème sur la nature *(e)*, et tous ses ouvrages en vers fourmillent de beautés qu'Homère n'auroit pas désavouées *(f)*. Je conviens néanmoins que ses métaphores, quelque heureuses qu'elles

---

(a) Aristot. metaph. lib. 14, cap. 10, t. 2, p. 1004.
(b) Id. de gener. lib. 2, cap. 10, t. 1, p. 525.
(c) Procl. in Tim. p. 90.
(d) Diog. Laert. lib. 8, §. 66.
(e) Id. ibid. §. 77.
(f) Id. ibid. §. 57.

CHAPITRE LXIV.

soient, nuisent à la précision de ses idées, et ne servent quelquefois qu'à jeter un voile brillant sur les opérations de la nature *(a)*. Quant aux dogmes, il suivit Pythagore, non avec la déférence aveugle d'un soldat, mais avec la noble audace d'un chef de parti, et l'indépendance d'un homme qui avoit mieux aimé vivre en simple particulier dans une ville libre, que de régner sur des esclaves *(b)*. Quoiqu'il se soit principalement occupé des phénomènes de la nature, il n'en expose pas moins son opinion sur les premières causes.

Dans ce monde, qui n'est qu'une petite portion du tout, et au-delà duquel il n'y a ni mouvement, ni vie *(c)*, nous distinguons deux principes, l'un actif qui est dieu, l'autre passif qui est la matière *(d)*.

Dieu, intelligence suprême, source de vérité, ne peut être conçu que par l'esprit *(e)* ; la matière n'étoit qu'un assemblage de parties subtiles, similaires, rondes *(f)*, immobiles, possédant par essence deux propriétés, que nous désignons sous le nom d'amour et de haîne, destinées, l'une à joindre ces parties, l'autre à les séparer *(g)*. Pour former le monde, dieu se contenta de donner de l'activité à ces deux forces motrices, jusqu'alors enchaînées : aussitôt elles s'agitèrent, et le chaos fut en proie aux horreurs de la haîne et de l'amour. Dans son sein bouleversé de fond en comble, des torrens de matière rouloient avec impétuosité, et se brisoient les uns contre les autres : les parties similaires, tour-à-tour attirées et

---

(a) Aristot. meteor. lib. 2, c. 3, t. 1, p. 555.

(b) Xanth. et Aristot. ap. Diog. Laert. lib. 8, §. 63.

(c) Plut. de plac. philos. lib. 1, cap. 5, t. 2, p. 879. Stob. eclog. phys. lib. 1, p. 52.

(d) Bruck. hist. philos. t. 1, p. 1112.

(e) Onat. ap. Stob. eclog. phys. p. 1 et 4.

(f) Plut. de plac. phil. lib. 1, cap. 13 et 17, t. 2, p. 883. Stob. eclog. phys. lib. 1, p. 33.

(g) Aristot. de nat. auscult. lib. 1, cap. 6, t. 1, p. 322. Id. metaph. lib. 1, cap. 4, t. 2, p. 844.

CHAPITRE LXIV.

repoussées, se réunirent enfin, et formèrent les quatre élémens *(a)*, qui, après de nouveaux combats, produisirent des natures informes, des êtres monstrueux *(b)*, remplacés dans la suite par des corps dont l'organisation étoit plus parfaite.

C'est ainsi que le monde sortit du chaos; c'est ainsi qu'il y rentrera; car ce qui est composé a un commencement, un milieu et une fin. Tout se meut et subsiste, tant que l'amour fait une seule chose de plusieurs, et que la haîne en fait plusieurs d'une seule *(c)*; tout s'arrête et se décompose, quand ces deux principes contraires ne se balancent plus. Ces passages réciproques du mouvement au repos, de l'existence des corps à leur dissolution, reviennent dans des intervalles périodiques *(d)*.

Des dieux et des Génies dans les cieux *(e)*, des âmes particulières dans les animaux et dans les plantes, une âme universelle dans le monde *(f)*, entretiennent par-tout le mouvement et la vie. Ces intelligences, dont un feu très pur et très subtil compose l'essence, sont subordonnées à l'être suprême, de même qu'un chœur de musique l'est à son coryphée, une armée à son général *(g)*: mais comme elles émanent de cet être, l'école de Pythagore leur donne le nom de substances divines *(h)*; et delà viennent ces expressions qui lui sont familières: « Que le sage est « un dieu *(i)*; que la divinité est l'esprit et l'âme du

(a) Bruck. hist. phil. t. 1, p. 1115. Moshem. in Cudw. cap. 1, §. 13, t. 1, p. 24 et 210.

(b) Aristot. de nat. auscult. lib. 2, cap. 8, t. 1, p. 336.

(c) Id. ibid. lib. 8, cap. 1, p. 408.

(d) Id. ibid. lib. 1, cap. 5, t. 1, p. 319; lib. 8, cap. 1, p. 409. Id. de cœl. lib. 1, cap. 10, t. 1, p. 447.

(e) Diog. Laert. lib. 8, §. 32. Pythag. aur. carm. v. 3. Hierocl. ibid. p. 16. Plut. de plac. philos. lib. 1, cap. 8, t. 2, p. 882.

(f) Bruck. hist. philos. t. 1, p. 1113.

(g) Onat. ap. Stob. eclog. phys. p. 4. Plut. ap. Stob. ibid. p. 1.

(h) Onat. ibid. p. 5.

(i) Pythag. aur. carm. v. ultim. Diog. Laert. lib. 8, §. 62. Bruck. p. 1107.

« monde *(a)*; qu'elle pénètre la matière, s'incorpore avec « elle et la vivifie *(b)*. » Gardez-vous d'en conclure que la nature divine est divisée en une infinité de parcelles. Dieu est l'unité même *(c)*; il se communique, mais il ne se partage point.

CHAPITRE LXIV.

Il réside dans la partie la plus élevée des cieux; ministres de ses volontés, les dieux inférieurs président aux astres, et les Génies à la terre, ainsi qu'à l'espace dont elle est immédiatement entourée. Dans les sphères voisines du séjour qu'il habite, tout est bien, tout est dans l'ordre, parce que les êtres les plus parfaits ont été placés auprès de son trône, et qu'ils obéissent aveuglément au destin, je veux dire aux lois qu'il a lui-même établies *(d)*. Le désordre commence à se faire sentir dans les espaces intermédiaires, et le mal prévaut totalement sur le bien *(e)* dans la région sublunaire, parce que c'est là que se déposèrent le sédiment et la lie de toutes ces substances que les chocs multipliés de la haîne et de l'amour ne purent conduire à leur perfection *(f)*. C'est là que quatre causes principales influent sur nos actions; dieu, notre volonté, le destin et la fortune *(g)* : dieu, parce qu'il prend soin de nous *(h)*; notre volonté, parce que nous délibérons avant que d'agir; le destin et la fortune *(i)*, parce que nos projets sont souvent renversés par des événemens conformes ou contraires en apparence aux lois établies.

(a) Onat. ap. Stob. eclog. phys. p. 4.
(b) Cicer. de nat. deor. lib. 1, cap. 11, t. 2, p. 405. Id. de senect. cap. 21, t. 3, p. 319.
(c) Beausobr. hist. du manich. liv. 5, t. 2, p. 170.
(d) Bruck. hist. philos. t. 1, p. 1084.
(e) Ocell. Lucan. cap. 2.
(f) Anonym. ap. Phot. p. 1316.
(g) Id. ibid. Bruck. ibid.
(h) Diog. Laert. lib. 8, §. 27. Ammon. ap. Bruck. t. 1, p. 1115.
(i) Aristot. de nat. auscult. lib. 2, cap. 4, t. 1, p. 332 etc. Anonym. ap. Phot. p. 1317.

CHAPITRE LXIV.

Nous avons deux âmes, l'une sensitive, grossière, corruptible, périssable, composée des quatre élémens; l'autre intelligente, indissoluble, émanée de la divinité même *(a)*. Je ne parlerai que de cette dernière; elle établit les rapports les plus intimes entre nous, les dieux, les Génies, les animaux, les plantes, tous les êtres dont les âmes ont une commune origine avec la nôtre *(b)*. Ainsi la nature animée et vivante, n'est qu'une seule famille, dont dieu est le chef.

C'est sur cette affinité qu'est fondé le dogme de la métempsychose, que nous avons emprunté des Égyptiens *(c)*, que quelques-uns admettent avec différentes modifications, et auquel Empédocle s'est cru permis de mêler les fictions qui parent la poésie.

Cette opinion suppose la chute *(d)*, la punition et le rétablissement des âmes. Leur nombre est limité *(e)*; leur destinée, de vivre heureuses dans quelqu'une des planètes. Si elles se rendent coupables, elles sont proscrites et exilées sur la terre. Alors, condamnées à s'envelopper d'une matière grossière, elles passent continuellement d'un corps dans un autre, épuisant les calamités attachées à toutes les conditions de la vie, ne pouvant supporter leur nouvel état, assez infortunées pour oublier leur dignité primitive *(f)*. Dès que la mort brise les liens qui les enchaînent à la matière, un des Génies célestes s'empare d'elles; il conduit aux enfers et livre pour un temps aux Furies, celles qui se sont souillées par des crimes atro-

(a) Bruck. hist. philos. t. 1, p. 1117.
(b) Id. ibid. p. 1118.
(c) Herodot. lib. 2, cap. 123.
(d) Bruck. ibid. p. 1091. Mosheim. in Cudw. cap. 1, §. 31, p. 64.
(e) Bruck. ibid. p. 1092.
(f) Plut. de exil. t. 2, p. 607. Id. de esu carn. p. 996. Stob. eclog. phys. p. 112. Bruck. ibid. p. 1118.

Digitized by Google

ces *(a)*; il transporte dans les astres, celles qui ont marché dans la voie de la justice. Mais souvent les décrets immuables des dieux, soumettent les unes et les autres à de plus rudes épreuves; leur exil et leurs courses durent des milliers d'années *(b)*; il finit lorsque, par une conduite plus régulière, elles ont mérité de se rejoindre à leur auteur, et de partager en quelque façon avec lui les honneurs de la divinité *(c)*.

Empédocle décrit ainsi les tourmens qu'il prétendoit avoir éprouvés lui-même. « J'ai paru successivement sous « la forme d'un jeune homme, d'une jeune fille, d'une « plante, d'un oiseau, d'un poisson *(d)*: dans une de ces « transmigrations, j'errai pendant quelque temps comme « un fantôme léger dans le vague des cieux; mais bien- « tôt je fus précipité dans la mer, rejeté sur la terre, « lancé dans le soleil, relancé dans les tourbillons des « airs *(e)*. En horreur aux autres et à moi-même, tous « les élémens me repoussoient comme un esclave qui « s'étoit dérobé aux regards de son maître *(f)*. »

Méton, en finissant, observa que la plupart de ces idées étoient communes aux disciples de Pythagore, mais qu'Empédocle avoit le premier supposé la destruction et la reproduction alternative du monde, établi les quatre élémens comme principes *(g)*, et mis en action les élémens par le secours de l'amour et de la haîne.

Convenez, me dit alors Anaxarque en riant, que Démo-

(a) Diog. Laert. lib. 8, §. 31. Bruck. hist. philos. t. 1, p. 1092.

(b) Herodot. lib. 2, cap. 123. Emped. ap. Plut. de exil. t. 2, p. 607.

(c) Hierocl. aur. carm. v. ult. Bruck. ibid. p. 1094.

(d) Diog. Laert. ibid. §. 77. Anthol. lib. 1, p. 127. Ælian. de anim. lib. 12, cap. 7.

(e) Emped. ap. Plut de vit. ære alien. t. 2, p. 830.

(f) Id. ap. Plut. de exil. t. 2, p. 607.

(g) Aristot. metaph. lib. 1, cap. 4, t. 2, p. 845.

CHAPITRE LXIV.

crite avoit raison de prétendre que la vérité est reléguée dans un puits d'une profondeur immense *(a)*. Convenez aussi, lui répondis-je, qu'elle seroit bien étonnée si elle venoit sur la terre, et principalement dans la Grèce. Elle s'en retourneroit bien vîte, reprit Euclide ; nous la prendrions pour l'erreur.

Les systêmes précédens concernent l'origine du monde. On ne s'est pas moins partagé sur l'état de notre globe après sa formation, et sur les révolutions qu'il a éprouvées jusqu'à présent. Il fut long-tems enseveli sous les eaux de la mer, disoit Anaxarque ; la chaleur du soleil en fit évaporer une partie, et la terre se manifesta *(b)* ; du limon resté sur sa surface, et mis en fermentation par la même chaleur, tirèrent leur origine les diverses espèces d'animaux et de plantes. Nous en avons encore un exemple frappant en Égypte ; après l'inondation du Nil, les matières déposées sur les campagnes produisent un nombre infini de petits animaux *(c)*. Je doute de ce fait, dis-je alors ; on me l'avoit raconté dans la Thébaïde, et je ne pus jamais le vérifier. Nous ne ferions aucune difficulté de l'admettre, répondit Euclide, nous qui n'attribuons d'autre origine à certaines espèces de poissons, que la vase et les sables de la mer *(d)*.

Anaxarque continua : J'ai dit que dans la suite des siècles, le volume des eaux qui couvroient la terre, diminua par l'action du soleil. La même cause subsistant toujours, il viendra un temps où la mer sera totalement épuisée *(e)*. Je crois, en vérité, reprit Euclide, entendre

(a) Cicer. quæst. acad. lib. 1, cap. 12, t. 2, p. 75.

(b) Aristot. meteor. lib. 2, cap. 1, t. 1, p. 549. Anaxim. ap. Plut. de plac. philos. lib. 3, t. 2, p. 896.

(c) Diod. Sic. lib. 1, p. 7 et 8.

(d) Aristot. hist. anim. lib. 6, cap. 15, t. 1, p. 871.

(e) Democr. ap. Aristot. meteor. lib. 2, cap. 3, t. 1, p. 554.

Ésope

CHAPITRE LXIV.

Esope raconter à son pilote la fable suivante : Charybde a deux fois ouvert sa bouche énorme, et deux fois les eaux qui couvroient la terre se sont précipitées dans son sein : à la première, les montagnes parurent ; à la seconde, les îles ; à la troisième, la mer disparoîtra *(a)*. Comment Démocrite a-t-il pu ignorer que si une immense quantité de vapeurs est attirée par la chaleur du soleil, elles se convertissent bientôt en pluies, retombent sur la terre, et vont rapidement restituer à la mer ce qu'elle avoit perdu *(b)* ? N'avouez-vous pas, dit Anaxarque, que des champs aujourd'hui chargés de moissons étoient autrefois cachés sous ses eaux ? Or, puisqu'elle a été forcée d'abandonner ces lieux-là, elle doit avoir diminué de volume. Si en certains endroits, répondit Euclide, la terre a gagné sur la mer, en d'autres la mer a gagné sur la terre *(c)*.

Anaxarque alloit insister ; mais, prenant aussitôt la parole : Je comprends à présent, dis-je à Euclide, pourquoi on trouve des coquilles dans les montagnes et dans le sein de la terre, des poissons pétrifiés dans les carrières de Syracuse *(d)*. La mer a une marche lente et réglée qui lui fait parcourir successivement toutes les régions de notre globe ; elle ensevelira sans doute un jour Athènes, Lacédémone et les plus grandes villes de la Grèce. Si cette idée n'est pas flatteuse pour les nations qui comptent sur l'éternité de leur renommée, elle rappelle du moins ces étonnantes révolutions des corps célestes, dont me parloient les prêtres Égyptiens. A-t-on fixé la durée de celles de la mer ?

(a) Democr. ap. Aristot. meteor. lib. 2, cap. 3, t. 1, p. 554.
(b) Aristot. ibid. cap. 2, p. 552.
(c) Id. ibid. lib. 1, cap. 14, p. 546 et 548.
(d) Xenophan. ap. Origen. philos. cap. 14, t. 1, p. 893.

CHAPITRE LXIV.

Votre imagination s'échauffe, me répondit Euclide : calmez-vous; la mer et le continent, suivant nous, sont comme deux grands empires qui ne changent jamais de place, et qui se disputent souvent la possession de quelques petits pays limitrophes. Tantôt la mer est forcée de retirer ses bornes par le limon et les sables que les fleuves entraînent dans son sein; tantôt elle les recule par l'action de ses flots, et par d'autres causes qui lui sont étrangères. Dans l'Acarnanie, dans la plaine d'Ilion, auprès d'Éphèse et de Milet, les atterrissemens formés à l'embouchure des rivières, ont prolongé le continent *(a)*.

Quand je passai, lui dis-je, aux Palus-Méotides, on m'apprit que les dépôts qu'y laisse journellement le Tanaïs, avoient tellement exhaussé le fond de ce lac, que depuis quelque années les vaisseaux qui venoient y trafiquer, étoient plus petits que ceux d'autrefois *(b)*. J'ai un exemple plus frappant à vous citer, répondit-il : cette partie de l'Égypte qui s'étend du nord au midi depuis la mer jusqu'à la Thébaïde, est l'ouvrage et un présent du Nil. C'est là qu'existoit dans les plus anciens temps, un golphe qui s'étendoit dans une direction à-peu-près parallèle à celle de la mer Rouge *(c)*; le Nil l'a comblé par les couches de limon qu'il y dépose tous les ans. Il est aisé de s'en convaincre, non-seulement par les traditions des Égyptiens, par la nature du terrain, par les coquilles que l'on trouve dans les montagnes situées au dessus de

(a) Herodot. lib. 2, cap. 10. Strab. lib. 1, p. 58; lib. 13, p. 595 et 598. Diod. Sic. lib. 1, p. 37.

(b) Aristot. meteor. lib. 1, cap. 14, t. 1, p. 549. Polyb. lib. 4, p. 308.

(c) Herodot. ibid. cap. 11. Aristot. meteor. ibid. p. 548. Strab. lib. 1, p. 50; lib. 12, p. 536. Ephor. ap. Diod. Sic. lib. 1, p. 37. Diod. Sic. lib. 3, p. 144.

Memphis *(a)* * ; mais encore par une observation qui prouve que malgré son exhaussement actuel, le sol de l'Égypte n'a pas encore atteint le niveau des régions voisines. Sésostris, Nécos, Darius, et d'autres princes, ayant essayé d'établir des canaux de communication entre la mer Rouge et le Nil, s'apperçurent que la surface de cette mer étoit plus haute que celle du sol de l'Égypte *(b)*.

Pendant que la mer se laisse ravir sur ses frontières quelques portions de ses domaines, elle s'en dédommage de temps à autre par ses usurpations sur la terre. Ses efforts continuels lui ouvrent tout-à-coup des passages à travers des terrains qu'elle minoit sourdement ; c'est elle qui, suivant les apparences, a séparé de l'Italie, la Sicile *(c)*; de la Béotie, l'Eubée *(d)*; du continent voisin, quantité d'autres îles : de vastes régions ont été englouties par une soudaine irruption de ses flots. Ces révolutions effrayantes n'ont point été décrites par nos historiens, parce que l'histoire n'embrasse que quelques momens de la vie des nations ; mais elles ont laissé quelquefois des traces ineffaçables dans le souvenir des peuples.

Allez à Samothrace, vous apprendrez que les eaux du Pont-Euxin, long-temps resserrées dans un bassin fermé de tous côtés, et sans cesse accrues par celles de l'Europe et de l'Asie, forcèrent les passages du Bosphore et de l'Hellespont, et, se précipitant avec impétuosité dans la mer Egée, étendirent ses bornes aux dépens des

(a) Herodot. lib. 2, cap. 12.

* Les anciens croyoient qu'une grande partie de l'Égypte étoit l'ouvrage du Nil. Les modernes se sont partagés sur cette question. (Voyez Bochard, geogr. sacr. lib. 4, cap. 24, col. 261. Frér. mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 16, p. 333. Wood, an essay on the orig. gen. of Homer. p. 103, etc. etc.).

(b) Herodot. ibid. cap. 158. Aristot. meteor. lib. 1, cap. 14, t. 1, p. 548. Diod. Sic. lib. 1, p. 29.

(c) Æschyl. ap. Strab. lib. 6, p. 258. Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 37, p. 66.

(d) Strab. lib. 1, p. 60.

CHAPITRE LXIV.

rivages dont elle étoit entourée. Des fêtes établies dans l'île, attestent encore le malheur dont les anciens habitans furent menacés, et le bienfait des dieux qui les en garantirent *(a)*. Consultez la mythologie : Hercule, dont on s'est plu à confondre les travaux avec ceux de la nature, cet Hercule, séparant l'Europe de l'Afrique, ne désigne-t-il pas que la mer Atlantique détruisit l'isthme qui unissoit ces deux parties de la terre, et se répandit dans la mer intérieure *(b)*?

D'autres causes ont multiplié ces funestes et prodigieux effets. Au-delà du détroit dont je viens de parler, existoit, suivant les traditions anciennes, une île aussi grande que l'Asie et l'Afrique; un tremblement de terre l'engloutit, avec ses malheureux habitans, dans les gouffres profonds de la mer Atlantique *(c)*. Combien de régions ont été submergées par les eaux du ciel! Combien de fois des vents impétueux ont transporté des montagnes de sable, sur des plaines fertiles ! L'air, l'eau et le feu semblent conjurés contre la terre : cependant ces terribles catastrophes, qui menacent le monde entier d'une ruine prochaine, affectent à peine quelques points de la surface d'un globe qui n'est qu'un point de l'univers *(d)*.

Nous venons de voir la mer et le continent, anticiper l'un sur l'autre par droit de conquête, et par conséquent aux dépens des malheureux mortels. Les eaux qui coulent ou restent stagnantes sur la terre, n'altèrent pas moins sa surface. Sans parler de ces fleuves qui portent tour-à-tour l'abondance et la désolation dans un pays,

---

(a) Diod. Sic. lib. 5, p. 322.

(b) Strat. ap. Strab. lib 1, p. 49. Plin. lib. 3, cap. 1, t. 1, p. 135.

(c) Plat. in Tim. t. 3, p. 25; in Crit. p. 112 etc.

(d) Aristot. meteor. lib. 1, cap. 14, t. 1, p. 548.

CHAPITRE LXIV.

nous devons observer que sous différentes époques, la même contrée est surchargée, suffisamment fournie, absolument dépourvue des eaux dont elle a besoin. Du temps de la guerre de Troie, on voyoit aux environs d'Argos un terrain marécageux, et peu de mains pour le cultiver ; tandis que le territoire de Mycènes, renfermant encore tous les principes de la végétation, offroit de riches moissons et une nombreuse population : la chaleur du soleil ayant, pendant huit siècles, absorbé l'humidité superflue du premier de ces cantons, et l'humidité nécessaire au second, a rendu stériles les champs de Mycènes, et fécondé ceux d'Argos *(a)*.

Ce que la nature a fait ici en petit, elle l'opère en grand sur toute la terre; elle la dépouille sans cesse par le ministère du soleil, des sucs qui la fertilisent : mais, comme elle finiroit par les épuiser, elle ramène de temps à autre des déluges qui, semblables à de grands hivers, réparent en peu de temps les pertes que certaines régions ont essuyées pendant une longue suite de siècles *(b)*. C'est ce qui est indiqué par nos annales, où nous voyons les hommes, sans doute échappés au naufrage de leur nation, s'établir sur des hauteurs *(c)*, construire des digues, et donner un écoulement aux eaux restées dans les plaines. C'est ainsi que, dans les plus anciens temps, un roi de Lacédémone asservit dans un canal celles dont la Laconie étoit couverte, et fit couler l'Eurotas *(d)*.

D'après ces remarques, nous pouvons présumer que le Nil, le Tanaïs et tous les fleuves qu'on nomme éternels, ne furent d'abord que des lacs formés, dans des

(a) Aristot. meteor. lib. 1, cap. 14, t. 1, p. 547.
(b) Id. ibid. p. 548.
(c) Id. ibid. p. 547. Plat. ap. Strab. lib. 13, p. 592.
(d) Pausan. lib. 3, cap. 1, p. 204.

CHAPITRE LXIV.

plaines stériles, par des inondations subites, et contraints ensuite, par l'industrie des hommes, ou par quelque autre cause, à se frayer une route à travers les terres *(a)*. Nous devons présumer encore qu'ils abandonnèrent leur lit, lorsque de nouvelles révolutions les forcèrent à se répandre dans des lieux qui sont aujourd'hui arides et déserts. Telle est, suivant Aristote, la distribution des eaux que la nature accorde aux différentes régions de la terre.

Mais où les tient-elle en réserve, avant que de les montrer à nos yeux? Où a-t-elle placé l'origine des fontaines et des rivières? Elle a creusé, disent les uns, d'immenses réservoirs dans les entrailles de la terre; c'est là que se rendent, en grande partie, les eaux du ciel; c'est de là qu'elles coulent avec plus ou moins d'abondance et de continuité, suivant la capacité du vase qui les renferme *(b)*. Mais, répondent les autres, quel espace pourroit jamais contenir le volume d'eau que les grands fleuves entraînent pendant toute une année? Admettons, si l'on veut, des cavités souterraines pour l'excédant des pluies; mais, comme elles ne suffiroient pas à la dépense journalière des fleuves et des fontaines, reconnoissons qu'en tout temps, en tout lieu, l'air, ou plutôt les vapeurs dont il est chargé, condensées par le froid, se convertissent en eau dans le sein de la terre et sur sa surface, comme elles se changent en pluie dans l'atmosphère. Cette opération se fait encore plus aisément sur les montagnes, parce que leur superficie arrête une quantité prodigieuse de vapeurs; aussi a-t-on remarqué que les plus grandes

(a) Aristot. meteor. lib. 1, cap. 14, t. 1, p. 549.

(b) Id. ibid. cap. 13 t. 1, p. 544.

montagnes donnent naissance aux plus grands fleuves (a).

CHAPITRE LXIV.

PHYSIQUE PARTICULIÈRE.

Anaxarque et Méton ayant pris congé d'Euclide, je restai, et je le priai de me communiquer quelques-unes de ses idées sur cette branche de la physique, qui considère en particulier, l'essence, les propriétés et l'action réciproque des corps. Cette science, répondit Euclide, a quelque rapport avec la divination : l'une doit manifester l'intention de la nature, dans les cas ordinaires ; l'autre, la volonté des dieux dans les évènemens extraordinaires. Mais les lumières de la première dissiperont tôt ou tard les impostures de sa rivale; il viendra un temps où les prodiges qui alarment le peuple, seront rangés dans la classe des choses naturelles, où son aveuglement actuel sera seul regardé comme une sorte de prodige.

Les effets de la nature étant infiniment variés, et leurs causes infiniment obscures, la physique n'a jusqu'à présent hasardé que des opinions : point de vérité peut-être qu'elle n'ait entrevue; point d'absurdité qu'elle n'ait avancée. Elle devroit donc, quant à présent, se borner à l'observation, et renvoyer la décision aux siècles suivans. Cependant, à peine sortie de l'enfance, elle montre déja l'indiscrétion et la présomption d'un âge plus avancé; elle court dans la carrière, au lieu de s'y traîner; et malgré les règles sévères qu'elle s'est prescrites, on la voit tous les jours élever des systêmes sur de simples probabilités, ou sur de frivoles apparences.

Je ne rapporterai point ce qu'ont dit les différentes écoles sur chacun des phénomènes qui frappent nos sens. Si je m'arrête sur la théorie des élémens, et sur l'appli-

(a) Aristot. meteor. lib. 1, cap. 13, t. 1, p. 545.

CHAPITRE LXIV.

cation qu'on a faite de cette théorie, c'est que rien ne me paroît donner une plus juste idée de la sagacité des philosophes Grecs. Peu importe que leurs principes soient bien ou mal fondés : on leur reprochera peut-être un jour de n'avoir pas eu des notions exactes sur la physique, mais on conviendra du moins qu'ils se sont égarés en hommes d'esprit.

Pouvoient-ils se flatter du succès, les premiers physiciens qui voulurent connoître les principes constitutifs des êtres sensibles ? L'art ne fournissoit aucun moyen pour décomposer ces êtres; la division, à quelque terme qu'on puisse la conduire, ne présente à l'œil ou à l'imagination de l'observateur, que des surfaces plus ou moins étendues : cependant, on crut s'appercevoir, après bien des tentatives, que certaines substances se réduisoient en d'autres substances ; et de là on conclut successivement qu'il y avoit, dans la nature, des corps simples et des corps mixtes ; que les derniers n'étoient que les résultats des combinaisons des premiers ; enfin que les coprs simples conservoient, dans les mixtes, les mêmes affections, les mêmes propriétés qu'ils avoient auparavant. La route fut dès-lors ouverte, et il parut essentiel d'étudier d'abord la nature des corps simples. Voici quelques-unes des observations qu'on a faites sur ce sujet; je les tiens d'Aristote.

La terre, l'eau, l'air et le feu, sont les élémens de tous les corps ; ainsi chaque corps peut se résoudre en quelques-uns de ces élémens *(a)*.

Les élémens étant des corps simples, ne peuvent se diviser en des corps d'une autre nature; mais ils s'en-

(a) Aristot. de cœl. lib. 3, cap. 3, t. 1, p. 477.

gendrent

gendrent mutuellement, et se changent sans cesse l'un dans l'autre *(a)*.

Il n'est pas possible de fixer d'une manière précise quelle est la combinaison de ces principes constitutifs dans chaque corps; ce n'est donc que par conjecture, qu'Empédocle a dit qu'un os est composé de deux parties d'eau, deux de terre, quatre de feu *(b)*.

Nous ne connoissons pas mieux la forme des parties intégrantes des élémens: ceux qui ont entrepris de la déterminer, ont fait de vains efforts. Pour expliquer les propriétés du feu, les uns ont dit: Ses parties doivent être de forme pyramidale; les autres ont dit: Elles doivent être de forme sphérique. La solidité du globe que nous habitons a fait donner aux parties de l'élément terrestre, la forme cubique *(c)*.

Les élémens ont en eux-mêmes un principe de mouvement et de repos qui leur est inhérent *(d)*: ce principe oblige l'élément terrestre à se réunir vers le centre de l'univers; l'eau, à s'élever au dessus de la terre; l'air, au dessus de l'eau; le feu, au dessus de l'air *(e)*: ainsi la pesanteur positive et sans mélange de légèreté, n'appartient qu'à la terre; la légèreté positive, et sans mélange de pesanteur, qu'au feu: les deux intermédiaires, l'air et l'eau n'ont, par rapport aux deux extrêmes, qu'une pesanteur et une légèreté relatives, puisqu'ils sont plus légers que la terre, et plus pesans que le feu. La pesanteur relative s'évanouït, quand l'élément qui la possède, descend dans une région

(a) Aristot. de cœl. lib. 3, cap. 4, p. 479. Id. de gener. lib. 2, cap. 10, t. 1, p. 525. Moshem. in Cudw. t. 1, p. 24.

(b) Aristot. de anim. lib. 1, cap. 7, t. 1, p. 627.

(c) Id. de cœl. lib. 3, cap. 8, p. 483.

(d) Id. de nat. auscult. lib. 2, cap. 1, t. 1, p. 327. Id. de cœl. lib. 1, cap. 2, t. 1, p. 432.

(e) Id. de cœl. lib. 4, cap 4, p. 489.

CHAPITRE LXIV.

inférieure à la sienne : c'est ainsi que l'air perd sa pesanteur dans l'eau, et l'eau dans la terre *(a)*.

Vous croyez donc, dis-je à Euclide, que l'air est pesant? On n'en sauroit douter, répondit-il? un ballon enflé pèse plus que s'il étoit vide *(b)*.

Aux quatre élémens sont attachées quatre propriétés essentielles : froideur, chaleur, sécheresse et humidité. Les deux premières sont actives, les deux secondes passives *(c)*; chaque élément en possède deux : la terre est froide et sèche; l'eau, froide et humide; l'air, chaud et humide; le feu, sec et chaud *(d)*. L'opposition de ces qualités seconde les vues de la nature, qui agit toujours par les contraires; aussi sont-elles les seuls agens qu'elle emploie pour produire tous ses effets *(e)*.

Les élémens qui ont une propriété commune, se changent facilement l'un dans l'autre; il suffit pour cela de détruire, dans l'un ou dans l'autre, la propriété qui les différencie *(f)*. Qu'une cause étrangère dépouille l'eau de sa froideur, et lui communique la chaleur, l'eau sera chaude et humide; elle aura donc les deux propriétés caractéristiques de l'air, et ne sera plus distinguée de cet élément; et voilà ce qui fait que par l'ébullition, l'eau s'évapore, et monte à la région de l'air. Que dans ces lieux élevés, une autre cause la prive de sa chaleur, et lui rende sa froideur naturelle, elle reprendra sa première forme, et retombera sur la terre; et c'est ce qui arrive dans les pluies. De même, ôtez à la terre sa froi-

---

(a) Aristot. de cœl. lib. 4, cap. 4, p. 490.
(b) Id. ibid.
(c) Id. meteor. lib. 4, cap. 1, t. 1, p. 583.
(d) Id. de gener. lib. 2, cap. 3, p. 516.
(e) Id. de nat. auscult. lib. 1, cap. 6, t. 1, p. 321. Plut. adv. Col. t. 2, p. 1111.
(f) Aristot. de gener. lib. 2, cap. 4, p. 517.

CHAPITRE LXIV.

deur naturelle, vous la convertirez en feu; ôtez-lui la sécheresse, vous la changerez en eau *(a)*.

Les élémens, qui n'ont aucune qualité commune, se métamorphosent aussi réciproquement; mais ces permutations sont plus rares et plus lentes *(b)*.

D'après ces assertions établies sur des faits ou sur des inductions *(c)*, on conçoit aisément que les corps mixtes doivent être plus ou moins pesans, suivant qu'ils contiennent plus ou moins de parties des élémens qui ont la pesanteur positive ou relative *(d)*. Prenez deux corps d'un volume égal : si l'un est plus pesant que l'autre, concluez que l'élément terrestre domine dans le premier, et l'eau ou l'air dans le second.

L'eau s'évapore par la chaleur, et se gèle par le froid; ainsi les liquides sujets aux mêmes vicissitudes, seront en grande partie composés de cet élément *(e)*. La chaleur sèche et durcit la terre; ainsi tous les corps sur lesquels elle agit de même, seront principalement composés de l'élément terrestre.

De la nature des quatre élémens, de leurs propriétés essentielles, qui sont, comme je l'ai dit, la chaleur et la froideur, la sécheresse et l'humidité, dérivent non-seulement la pesanteur et la légèreté, mais encore la densité et la rareté, la mollesse et la dureté, la fragilité, la flexibilité, et toutes les autres qualités des corps mixtes *(f)*. C'est par là qu'on peut rendre raison de leurs changemens continuels; c'est par là qu'on explique les

(a) Aristot. meteor. lib. 2, cap. 4, t. 1, p. 558.
(b) Id de gener. lib. 2, cap. 4, p. 517.
(c) Id. meteor. lib. 4, cap. 1, t. 1, p. 583.
(d) Id. de cœl. lib. 4, cap. 4, p. 490.
(e) Id. meteor. lib. 4, cap. 10, t. 1, p. 597.
(f) Id. de part. anim. lib. 2, cap. 1, t. 1, p. 976. Id. meteor. lib. 4, cap. 2, 3, etc. t. 1, p. 585.

CHAPITRE LXIV.

phénomènes du ciel, et les productions de la terre. Dans le ciel, les météores *(a)*; dans le sein de notre globe, les fossiles, les métaux, etc. ne sont que le produit des exhalaisons sèches, ou des vapeurs humides *(b)*.

L'exemple suivant montrera, d'une manière plus claire, l'usage que l'on fait des notions précédentes. Les physiciens s'étoient partagés sur la cause des tremblemens de terre : Démocrite entre autres les attribuoit aux pluies abondantes qui pénétroient la terre, et qui, en certaines occasions, ne pouvant être contenues dans les vastes réservoirs d'eau qu'il supposoit dans l'intérieur du globe, faisoient des efforts pour s'échapper *(c)*. Aristote, conformément aux principes que je viens d'établir, prétend au contraire que l'eau des pluies, raréfiée par la chaleur interne de la terre, ou par celle du soleil, se convertit en un volume d'air, qui, ne trouvant pas d'issue, ébranle et soulève les couches supérieures du globe *(d)*.

HISTOIRE NATURELLE.

Les anciens philosophes vouloient savoir comment les choses avoient été faites, avant que de savoir comment elles sont *(e)*. Le livre de la nature étoit ouvert devant leurs yeux; au lieu de le lire, ils entreprirent de le commenter. Après de longs et inutiles détours, on comprit enfin que pour connoître les animaux, les plantes et les différentes productions de la nature, il falloit les étudier avec une constance opiniâtre. Il est résulté de là un corps d'observations, une nouvelle science, plus curieuse, plus féconde, plus intéressante que l'ancienne physique. Si celui qui s'en occupe veut me faire part de ses veilles long-temps consacrées à l'étude des animaux,

---

(a) Aristot. meteor. lib. 2, cap. 4, p. 558.
(b) Id. ibid. lib. 3, cap. 6, p. 583.
(c) Id. ibid. lib. 2, cap. 7, t. 1, p. 566.
(d) Id. ibid. cap. 8.
(e) Id. de part. anim. lib. 1, cap. 1, t. 1, p. 967 et 968.

CHAPITRE LXIV.

il doit remplir deux devoirs essentiels ; d'abord celui d'historien, ensuite celui d'interprète.

Comme historien, il traitera de leur génération, de leur grandeur, de leur forme, de leur couleur, de leur nourriture, de leur caractère, de leurs mœurs. Il aura soin de donner l'exposition anatomique de leurs corps, dont les parties lui seront connues par la voie de la dissection *(a)*.

Comme interprète, il doit me faire admirer la sagesse de la nature *(b)*, dans les rapports de leur organisation avec les fonctions qu'ils ont à remplir, avec l'élément où ils doivent subsister, avec le principe de vie qui les anime *(c)* ; il doit me la montrer dans le jeu des divers ressorts qui produisent le mouvement *(d)*, ainsi que dans les moyens employés pour conserver et perpétuer chaque espèce *(e)*.

Quelque bornée que soit l'étude des corps célestes et éternels, elle excite plus nos transports que celle des substances terrestres et périssables. On diroit que le spectacle des cieux fait sur un physicien la même impression que feroit la beauté sur un homme qui, pour avoir l'objet dont il est épris, consentiroit à fermer les yeux sur le reste du monde *(f)*. Mais si la physique, en montant dans les régions supérieures, nous étonne par la sublimité de ses découvertes, du moins en restant sur la terre, elle nous attire par l'abondance des lumières qu'elle nous procure, et nous dédommage avec usure

---

(a) Aristot. de anim. incess. cap. 7, t. 1, p. 738. Id. hist. anim. lib. 2, cap. 11, t. 1, p. 785.

(b) Id. de part. anim. passim.

(c) Id. ibid. lib. 1, cap. 5, t. 1, p. 976.

(d) Id. de anim. incess. t. 1, p. 733.

(e) Id. de gener. t. 1, p. 493.

(f) Id. de part. anim. lib. 1, cap. 5, t. 1, p. 974.

Digitized by Google

CHAPITRE LXIV.

des peines qu'elle nous coûte. Quels charmes en effet la nature ne répand-elle pas sur les travaux du philosophe qui, persuadé qu'elle ne fait rien en vain *(a)*, parvient à surprendre le secret de ses opérations, trouve par-tout l'empreinte de sa grandeur, et n'imite pas ces esprits puérilement superbes, qui n'osent abaisser leurs regards sur un insecte! Des étrangers étoient venus pour consulter Héraclite; ils le trouvèrent assis auprès d'un four, où la rigueur de la saison l'avoit obligé de se réfugier. Comme une sorte de honte les arrêtoit sur le seuil de la porte: « Entrez, leur dit-il; les dieux immortels ne dédaignent « pas d'honorer ces lieux de leur présence. » La majesté de la nature ennoblit de même les êtres les plus vils à nos yeux; par-tout cette mère commune agit avec une sagesse profonde, et par des voies sûres, qui la conduisent à ses fins *(b)*.

Quand on parcourt d'un premier coup d'œil le nombre infini de ses productions, on sent aisément que, pour les étudier avec fruit, saisir leurs rapports, et les décrire avec exactitude, il faut les ranger dans un certain ordre, et les distribuer d'abord en un petit nombre de classes, telles que celles des animaux, des plantes, et des minéraux. Si l'on examine ensuite chacune de ces classes, on trouve que les êtres dont elles sont composées, ayant entre eux des ressemblances et des différences plus ou moins sensibles, doivent être divisés et subdivisés en plusieurs espèces, jusqu'à ce qu'on parvienne aux individus.

Ces sortes d'échelles seroient faciles à dresser, s'il étoit

(a) Id. de cœl. lib. 2, cap. 11, t. 1, p. 463. Id. de anim. incess. cap. 2, t. 1, p. 734.

(b) Id. de part. anim. lib. 1, cap. 5, t. 1, p. 975.

Digitized by Google

possible de reconnoître le passage d'une espèce à l'autre. Mais de telles transitions se faisant d'une manière imperceptible *(a)*, on risque à tout moment de confondre ce qui doit être distingué, et de distinguer ce qui doit être confondu. C'est le défaut des méthodes publiées jusqu'à présent *(b)*. Dans quelques-uns de ces tableaux de distribution, on voit avec surprise certains oiseaux rangés parmi les animaux aquatiques, ou dans une espèce qui leur est également étrangère. Les auteurs de ces tableaux se sont trompés dans le principe; ils ont jugé du tout par une partie : en prenant les ailes pour une différence spécifique, ils ont divisé tous les animaux en deux grandes familles, l'une, de ceux qui sont ailés, l'autre, de ceux qui ne le sont pas; sans s'appercevoir que parmi les individus d'une même espèce, les fourmis, par exemple, il en est qui sont doués de cet organe, d'autres qui en sont privés *(c)*.

La division en animaux domestiques et sauvages, quoique adoptée par quelques naturalistes, est également défectueuse; car l'homme et les animaux dont il a su adoucir les mœurs, ne diffèrent pas spécifiquement de l'homme, du cheval et du chien qui vivent dans les bois *(d)*.

Toute division, pour être exacte, doit établir une distinction réelle entre les objets qu'elle sépare; toute différence, pour être spécifique, doit réunir, dans une seule et même espèce, tous les individus qui lui appartiennent *(e)*; c'est-à-dire, tous ceux qui sont absolument semblables, ou qui ne diffèrent que du plus au moins.

(a) Aristot. hist. anim. lib. 8, cap. 1, t. 1, p. 897.
(b) Id. de part. anim. lib. 1, cap. 2, t. 1, p. 971.
(c) Id. ibid. cap. 3, t. 1, p. 971.
(d) Id. ibid. p. 972.
(e) Id. ibid. p. 971.

Digitized by Google

CHAPITRE LXIV.

Comme ces conditions sont très difficiles à remplir *(a)*, Aristote a conçu un plan de distribution qui réunit tous les avantages sans aucun des inconvéniens des méthodes précédentes. Il l'exposera dans un de ses traités *(b)*; et ce traité sera certainement l'ouvrage d'un homme laborieux qui ne néglige rien, et d'un homme de génie qui voit tout *.

Parmi les observations dont il enrichira son histoire des animaux, il en est quelques-unes qu'il m'a communiquées, et que je vais rapporter pour vous instruire de la manière dont on étudie à présent la nature.

1°. En envisageant les animaux par rapport au climat, on a trouvé que les sauvages sont plus farouches en Asie, plus forts en Europe, plus variés dans leurs formes en Afrique, où, suivant le proverbe, il paroît sans cesse quelque nouveau monstre *(c)*. Ceux qui vivent sur les montagnes, sont plus méchans que ceux des plaines *(d)*; je ne sais pourtant si cette différence vient des lieux qu'ils habitent, plutôt que du défaut de vivres; car en Égypte, où l'on pourvoit à la subsistance de plusieurs sortes d'animaux, les plus féroces et les plus doux vivent paisiblement ensemble, et le crocodile flatte la main du prêtre qui le nourrit *(e)*.

Le climat influe puissamment sur leurs mœurs *(f)*. L'excès du froid et de la chaleur, les rend agrestes et cruelles *(g)*; les vents, les eaux, les alimens suffisent

---

(a) Aristot. de part. anim. lib. 1, cap. 4, p. 974.

(b) Id. hist. anim. t. 1, p. 761.

* M. de Buffon a très bien développé ce plan dans la préface du premier volume de l'histoire naturelle.

(c) Aristot. ibid. lib. 8, cap. 28, t. 1, p. 920, A.

(d) Id. ibid. cap. 20, p. 920, C.

(e) Id. ibid. lib. 9, cap. 1, p. 923.

(f) Plat. de leg. lib. 5, t. 2, p. 747.

(g) Aristot. problem. sect. 14, t. 2, p. 750.

quelquefois

CHAPITRE LXIV.

quelquefois pour les altérer *(a)*. Les nations du midi sont timides et lâches; celles du nord, courageuses et confiantes : mais les premières sont plus éclairées, peut-être parce qu'elles sont plus anciennes, peut-être aussi parce qu'elles sont plus amollies. En effet, les âmes fortes sont rarement tourmentées du desir inquiet de s'instruire *(b)*.

La même cause qui produit ces différences morales parmi les hommes, influe encore sur leur organisation. Entre autres preuves, les yeux sont communément bleus dans les pays froids, et noirs dans les pays chauds *(c)*.

2°. Les oiseaux sont très sensibles aux rigueurs des saisons *(d)*. A l'approche de l'hiver ou de l'été, les uns descendent dans la plaine ou se retirent sur les montagnes; d'autres quittent leur demeure, et vont au loin respirer un air plus tempéré. C'est ainsi que, pour éviter l'excès du froid et de la chaleur, le roi de Perse transporte successivement sa cour au nord et au midi de son empire *(e)*.

Le temps du départ et du retour des oiseaux est fixé vers les équinoxes. Les plus foibles ouvrent la marche; presque tous voyagent ensemble, et comme par tribus ; ils ont quelquefois un long chemin à faire, avant que de parvenir à leur destination; les grues viennent de Scythie, et se rendent vers des marais qui sont au dessus de l'Égypte, et d'où le Nil tire son origine : c'est là qu'habitent les Pygmées. Quoi ! repris-je, vous croyez aux Pygmées ? sont-ils encore en guerre avec les grues, comme

(a) Plat. de leg. lib. 5, t. 2, p. 747.
(b) Aristot. problem. sect. 14, t. 2, p. 752.
(c) Id. ibid. p. 751.
(d) Id. hist. anim. lib. 8, cap. 12, t. 1, p. 908.
(e) Xenoph. instit. Cyr. lib. 8, p. 233. Plut. de exil. t. 2, p. 604. Athen. lib. 12, p. 513. Ælian. de anim. lib. 3, cap. 13.

CHAPITRE LXIV.

ils l'étoient du temps d'Homère *(a)*? Cette guerre, répondit-il, est une fiction du poète, qui ne sera point adoptée par l'historien de la nature *; mais les Pygmées existent; c'est une race d'hommes très petits, ainsi que leurs chevaux; ils sont noirs, et passent leur vie dans des cavernes, à la manière des Troglodytes *(b)*.

La même cause, ajouta Euclide, qui oblige certains oiseaux à s'expatrier tous les ans, agit dans le sein des eaux *(c)*. Quand on est à Byzance, on voit, à des époques marquées, plusieurs espèces de poissons, tantôt remonter vers le Pont-Euxin, tantôt descendre dans la mer Égée : ils vont en corps de nation, comme les oiseaux; et leur route, comme notre vie, est marquée par des piéges qui les attendent au passage.

3°. On a fait des recherches sur la durée de la vie des animaux, et l'on croit s'être apperçu que dans plusieurs espèces, les femelles vivent plus long-temps que les mâles. Mais sans nous attacher à cette différence, nous pouvons avancer que les chiens vont pour l'ordinaire jusqu'à 14 ou 15 ans, et quelquefois jusqu'à 20 *(d)*; les bœufs, à-peu-près au même terme *(e)*; les chevaux, communément à 18 ou 20, quelquefois à 30 et même à 50 *(f)*; les ânes, à plus de 30 *(g)* **; les chameaux, à plus de 50 *(h)* ***, quelques-uns jusques à 100 *(i)*; les

(a) Homer. iliad. lib. 3, v. 4.

* Aristote n'a point rapporté cette fable, quoique des auteurs l'en aient accusé sur la foi de la traduction latine.

(b) Aristot. hist. anim. lib. 8, cap. 12, t. 1, p. 907. Herodot. lib. 2, cap. 32. Nonnos. ap. Phot. p. 8. Ctesias, ap. eumd. p. 144. Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 28, p. 306.

(c) Aristot. ibid. cap. 13, p. 909.

(d) Id. ibid. lib. 6, cap. 20, p. 878. Buff. hist. nat. t. 5, p. 223.

(e) Aristot. ibid. cap. 21, p. 879.

(f) Id. ibid. cap. 22, p. 880.

(g) Id. ibid. cap. 23, p. 881.

** Suivant M. de Buffon, les ânes, comme les chevaux, vivent 25 ou 30 ans. (Hist. nat. t. 4, p. 226.)

(h) Aristot. ibid. cap. 26, p. 882.

*** Suivant M. de Buffon, 40 ou 50 ans. (t. 2, p. 239).

(i) Aristot. ibid. lib. 8, cap. 9, p. 906.

Digitized by Google

éléphans parviennent, suivant les uns, à 200 ans, suivant les autres, à 300 *(a)*. On prétendoit anciennement que le cerf vivoit quatre fois l'âge de la corneille, et cette dernière neuf fois l'âge de l'homme *(b)*. Tout ce qu'on sait de certain aujourd'hui à l'égard des cerfs, c'est que le temps de la gestation, et leur rapide accroissement, ne permettent pas de leur attribuer une très longue vie *(c)*.

La nature fait quelquefois des exceptions à ses lois générales. Les Athéniens vous citeront l'exemple d'un mulet qui mourut à l'âge de 80 ans. Lors de la construction du temple de Minerve, on lui rendit sa liberté, parce qu'il étoit extrêmement vieux; mais il continua de marcher à la tête des autres, les animant par son exemple, et cherchant à partager leurs peines. Un décret du peuple défendit aux marchands de l'écarter, quand il s'approcheroit des corbeilles de grains ou de fruits exposés en vente *(d)*.

4°. On a remarqué, ainsi que je vous l'ai dit, que la nature passe d'un genre et d'une espèce à l'autre par des gradations imperceptibles *(e)*, et que depuis l'homme jusqu'aux êtres les plus insensibles, toutes ses productions semblent se tenir par une liaison continue. Prenons les minéraux, qui forment le premier anneau de la chaîne.

Je ne vois qu'une matière passive, stérile, sans organes, et par conséquent sans besoins et sans fonctions. Bientôt je crois distinguer dans quelques plantes une sorte de mouvement, des sensations obscures, une étincelle de vie; dans toutes une reproduction constante, mais pri-

(a) Aristot. hist. anim. lib. 8, cap. 9, p. 906.
(b) Hesiod. ap. Plut. de orac. def. t. 2, p. 415.
(c) Aristot. ibid. lib. 6, cap. 29, p. 883.
(d) Id. ibid. cap. 24, p. 882. Plin. lib. 8, cap. 44, t. 1, p. 470. Plut. de solert. anim. t. 2, p. 970.
(e) Aristot. ibid. lib. 8, cap. 1, p. 897.

CHAPITRE LXIV.

vée de soins maternels qui la favorisent. Je vais sur les bords de la mer; et je douterois volontiers, si ses coquillages appartiennent au genre des animaux, ou à celui des végétaux. Je retourne sur mes pas, et les signes de vie se multiplient à mes yeux. Voici des êtres qui se meuvent, qui respirent, qui ont des affections et des devoirs. S'il en est qui, de même que les plantes dont je viens de parler, furent dès leur enfance abandonnés au hasard, il en est aussi dont l'éducation fut plus ou moins soignée. Ceux-ci vivent en société avec le fruit de leurs amours; ceux-là sont devenus étrangers à leurs familles. Plusieurs offrent à mes regards l'esquisse de nos mœurs; je trouve parmi eux des caractères faciles; j'en trouve d'indomptables; j'y vois des traits de douceur, de courage, d'audace, de barbarie, de crainte, de lâcheté, quelquefois même l'image de la prudence et de la raison. Nous avons l'intelligence, la sagesse et les arts; ils ont des facultés qui suppléent à ces avantages *(a)*.

Cette suite d'analogies nous conduit enfin à l'extrémité de la chaîne, où l'homme est placé. Parmi les qualités qui lui assignent le rang suprême, j'en remarque deux essentielles: la première est cette intelligence qui, pendant sa vie, l'élève à la contemplation des choses célestes *(b)*; la seconde est son heureuse organisation, et sur-tout ce tact, le premier, le plus nécessaire et le plus exquis de nos sens *(c)*, la source de l'industrie et l'instrument le plus propre à seconder les opérations de l'esprit.

(a) Aristot. hist. anim. lib. 8, cap. 1, t. 1, p. 897; lib. 9, cap. 7, p. 928.
(b) Id. de mor. lib. 10, cap. 9, t. 2, p. 140.
(c) Id. de part. anim. lib. 2, cap. 8, t. 1, p. 987. De sens. cap. 4, t. 1, p. 668. Hist. anim. lib. 1, cap. 15, t. 1, p. 773. De anim. lib. 2, cap. 9, t. 1, p. 642; lib. 3, cap. 12, p. 661. Anonym. ap. Phot. p. 1316.

C'est à la main, disoit le philosophe Anaxagore, que l'homme doit une partie de sa supériorité *(a)*.

Pourquoi, dis-je alors, placez-vous l'homme à l'extrémité de la chaîne? L'espace immense qui le sépare de la divinité, ne seroit-il qu'un vaste désert? Les Égyptiens, les mages de Chaldée, les Phrygiens, les Thraces, le remplissent d'habitans aussi supérieurs à nous, que nous le sommes aux brutes *(b)*.

Je ne parlois, répondit Euclide, que des êtres visibles. Il est à présumer qu'il en existe au dessus de nous une infinité d'autres qui se dérobent à nos yeux. De l'être le plus grossier, nous sommes remontés par des degrés imperceptibles, jusqu'à notre espèce; pour parvenir de ce terme jusqu'à la divinité, il faut sans doute passer par divers ordres d'intelligences, d'autant plus brillantes et plus pures, qu'elles approchent plus du trône de l'Éternel.

Cette opinion, conforme à la marche de la nature, est aussi ancienne que générale parmi les nations; c'est d'elles que nous l'avons empruntée. Nous peuplons la terre et les cieux de Génies auxquels l'être suprême a confié l'administration de l'univers *(c)*; nous en distribuons par-tout où la nature paroît animée, mais principalement dans ces régions qui s'étendent autour et au dessus de nous, depuis la terre jusqu'à la sphère de la lune. C'est là qu'exerçant une immense autorité, ils dispensent la vie et la mort, les biens et les maux, la lumière et les ténèbres.

(a) Plut. de frat. amor. t. 2, p. 478.

(b) Aristot. metaph. lib. 14, cap. 4, t. 2, p. 1003. Plut. de orac. def. t. 2, p. 415.

(c) Pythag. ap. Diog. Laert. lib 8, §. 32. Thales ap. eumd. lib. 1, §. 27. Id. ap. Aristot. de anim. lib. 1, cap. 8, t. 1, p. 628. Id. ap. Cicer. de leg. lib. 2, cap. 11, t. 3, p. 145. Plat. de leg. lib. 10, t. 2, p. 899.

Digitized by Google

CHAPITRE LXIV.

Chaque peuple, chaque particulier trouve dans ces agens invisibles, un ami ardent à le protéger, un ennemi non moins ardent à le poursuivre. Ils sont revêtus d'un corps aérien *(a)*; leur essence tient le milieu entre la nature divine et la nôtre *(b)*; ils nous surpassent en intelligence; quelques-uns sont sujets à nos passions *(c)*, la plupart à des changemens qui les font passer à un rang supérieur. Car le peuple innombrable des esprits est divisé en 4 classes principales; la 1re. est celle des dieux, que le peuple adore, et qui résident dans les astres; la 2e. celle des Génies proprement dits; la 3e. celle des héros qui, pendant leur vie, ont rendu de grands services à l'humanité; la 4e. celle de nos âmes après qu'elles sont séparées de leurs corps. Nous décernons aux trois premières classes, des honneurs qui deviendront un jour le partage de la nôtre, et qui nous élèveront successivement à la dignité des héros, des Génies et des dieux *(d)*.

Euclide, qui ne comprenoit pas mieux que moi les motifs de ces promotions, ajouta que certains Génies étoient, comme nous, dévorés de chagrin, comme nous, destinés à la mort *(e)*. Je demandai quel terme on assignoit à leur vie. Suivant Hésiode, répondit-il, les Nymphes vivent des milliers d'années; suivant Pindare, une Hamadryade meurt avec l'arbre qui la renferme dans son sein *(f)*.

On ne s'est pas assez occupé, repris-je, d'un objet si intéressant : il seroit pourtant essentiel de connoître l'espèce d'autorité que ces intelligences exercent sur

(a) Plut. de orac. def. t. 2, p. 431.
(b) Id. ibid. p. 415.
(c) Id. ibid. p. 416.
(d) Hesiod. ap. Plut. de orac. def. t. 2, p. 415. Pythag. ap. Diog. Laert. lib. 8, §. 23.
(e) Plut. ibid. p. 419.
(f) Id. ibid. p. 415.

nous : peut-être doit-on leur attribuer plusieurs effets dont nous ignorons la cause ; ce sont elles peut-être qui amènent les évènemens imprévus, soit dans les jeux de hasard, soit dans ceux de la politique. Je vous l'avouerai ; je suis dégoûté de l'histoire des hommes ; je voudrois qu'on écrivît celle des êtres invisibles. Voici quelqu'un, répondit Euclide, qui pourra vous fournir d'excellens mémoires.

Le pythagoricien Télésiclès étant entré dans ce moment, s'informa du sujet de notre entretien, et parut surpris de ce que nous n'avions jamais vu de Génies *(a)*. Il est vrai, dit-il, qu'ils ne se communiquent qu'aux âmes depuis long-temps préparées par la méditation et par la prière. Il convint ensuite que le sien l'honoroit quelquefois de sa présence, et que, cédant un jour à ses instances réitérées, il le transporta dans l'empire des esprits. Daignez, lui dis-je, nous raconter votre voyage, je vous en conjure *au nom de celui qui vous enseigna la vertu des nombres* 1, 2, 3, 4 *(b)* *. Télésiclès ne fit plus de résistance, et commença par ces mots :

Le moment du départ étant arrivé, je sentis mon âme se dégager des liens qui l'attachoient au corps, et je me trouvai au milieu d'un nouveau monde de substances animées, bonnes ou malfaisantes *(c)*, gaies ou tristes, prudentes ou étourdies ; nous les suivîmes pendant quelque temps, et je crus reconnoître qu'elles dirigent

---

(a) Aristot. ap. Apul. de deo Socr. t. 2, p. 83.

(b) Jamblic. cap. 28, p. 127 ; cap. 29, p. 138. Pythag. aur. carm. v. 47. Hierocl. ibid. p. 170.

* C'est-à-dire, *au nom de Pythagore.* J'ai rapporté la formule du serment usité parmi les disciples de ce grand homme, qui avoit découvert les proportions harmoniques dans ces nombres.

(c) Thal. Pythag. Plat. ap. Plut. de plac. philos. lib. 1, cap. 8, t. 2, p. 882.

CHAPITRE LXIV.

les intérêts des états et ceux des particuliers, les recherches des sages et les opinions de la multitude *(a)*.

Bientôt une femme de taille gigantesque, étendit ses crêpes noirs sous la voûte des cieux, et, étant descendue lentement sur la terre, elle donna ses ordres au cortége dont elle étoit accompagnée. Nous nous glissâmes dans plusieurs maisons; le sommeil et ses ministres y répandoient des pavots à pleines mains; et, tandis que le silence et la paix s'asseyoient doucement auprès de l'homme vertueux, les remords et les spectres effrayans secouoient avec violence le lit du scélérat. Platon écrivoit sous la dictée du Génie d'Homère, et des songes agréables voltigeoient autour de la jeune Lycoris.

L'aurore et les heures ouvrent les barrières du jour, me dit mon conducteur; il est temps de nous élever dans les airs. Voyez les Génies tutélaires d'Athènes, de Corinthe, de Lacédémone, planer circulairement au dessus de ces villes *(b)*; ils en écartent, autant qu'il est possible, les maux dont elles sont menacées: cependant leurs campagnes vont être dévastées; car les Génies du midi, enveloppés de nuages sombres, s'avancent en grondant contre ceux du nord. Les guerres sont aussi fréquentes dans ces régions que dans les vôtres, et le combat des Titans et des Typhons ne fut que celui de deux peuplades de Génies *(c)*.

Observez maintenant ces agens empressés, qui, d'un vol aussi rapide, aussi inquiet que celui de l'hirondelle, rasent la terre, et portent de tous côtés des regards avides et perçans; ce sont les inspecteurs des choses

(a) Moshem. in Cudw. cap. 4, §. 34, p. 798. Bruck. hist. philos. t. 1, p. 1113.
(b) Pausan. lib. 8, cap. 10, p. 620. Clem. Alex. cohort. ad gent. p. 35.
(c) Plut. de Isid. t. 2, p. 360. Id. de orac. def. p. 421.

humaines;

CHAPITRE LXIV.

humaines ; les uns répandent leurs douces influences sur les mortels qu'ils protègent *(a)*; les autres détachent contre les forfaits l'implacable Némésis *(b)*. Voyez ces médiateurs, ces interprètes, qui montent et descendent sans cesse ; ils portent aux dieux vos vœux et vos offrandes ; ils vous rapportent les songes heureux ou funestes, et les secrets de l'avenir *(c)*, qui vous sont ensuite révélés par la bouche des oracles.

O mon protecteur ! m'écriai-je tout-à-coup, voici des êtres dont la taille et l'air sinistre inspirent la terreur ; ils viennent à nous. Fuyons, me dit-il ; ils sont malheureux, le bonheur des autres les irrite, et ils n'épargnent que ceux qui passent leur vie dans les souffrances et dans les pleurs *(d)*.

Échappés à leur fureur, nous trouvâmes d'autres objets non moins affligeans : Até, la détestable Até, source éternelle des dissentions qui tourmentent les hommes, marchoit fièrement au dessus de leur tête, et souffloit dans leur cœur l'outrage et la vengeance *(e)*. D'un pas timide, et les yeux baissés, les prières se traînoient sur ses traces, et tâchoient de ramener le calme par-tout où la discorde venoit de se montrer *(f)*. La gloire étoit poursuivie par l'envie, qui se déchiroit elle-même les flancs ; la vérité, par l'imposture, qui changeoit à chaque instant de masque ; chaque vertu, par plusieurs vices, qui portoient des filets ou des poignards.

La fortune parut tout-à-coup ; je la félicitai des dons qu'elle distribuoit aux mortels. Je ne donne point, me

---

(a) Plut. de orac. def. t. 2, p. 417. Hesiod. ib. Diog. Laert. lib. 8, §. 32.
(b) Tim. Locr. ap. Plat. t. 3, p. 105.
(c) Plat. in conviv. t. 3, p. 202 et 203. Plut. de Isid. t. 2, p. 361. Id. de orac. def. p. 416.
(d) Xenocr. ap. Plut. de Isid. t. 2, p. 361.
(e) Homer. iliad. lib. 19, v. 91.
(f) Id. ibid. lib. 9 v. 500.

CHAPITRE LXIV.

dit-elle d'un ton sévère ; mais je prête à grosse usure *(a)*. En proférant ces paroles, elle trempoit les fleurs et les fruits qu'elle tenoit d'une main, dans une coupe empoisonnée qu'elle soutenoit de l'autre.

Alors passèrent auprès de nous deux puissantes divinités qui laissoient après elles de longs sillons de lumière. C'est l'impétueux Mars et la sage Minerve, me dit mon conducteur : deux armées se rapprochent en Béotie ; la déesse va se placer auprès d'Épaminondas, chef des Thébains ; et le dieu court se joindre aux Lacédémoniens, qui seront vaincus ; car la sagesse doit triompher de la valeur.

Voyez en même temps se précipiter sur la terre ce couple de Génies, l'un bon, l'autre mauvais ; ils doivent s'emparer d'un enfant qui vient de naître ; ils l'accompagneront jusqu'au tombeau : dans ce premier moment, ils chercheront à l'envi, à le douer de tous les avantages ou de toutes les difformités du cœur et de l'esprit ; dans le cours de sa vie, à le porter au bien ou au mal, suivant que l'influence de l'un prévaudra sur celle de l'autre *(b)*.

Cependant je voyois monter et descendre des êtres, dont les traits me paroissoient plus grossiers que ceux des Génies. J'appris que c'étoient les âmes qui alloient s'unir à des corps mortels, ou qui venoient de les quitter. Il en parut tout-à-coup de nombreux essaims ; ils se suivoient par intervalles, et se répandoient dans les plaines des airs, comme ces amas de poussière blanchâtre, qui tourbillonnent dans nos campagnes. La ba-

---

(a) Bion. ap. Stob. serm. 103, p. 563.

(b) Empedocl. ap. Plut. de anim. tranquil. t. 2, p. 474. Xenocr. et Plat. ap. eumd. de orac. def. p. 419. Van-Dale de orac. p. 6.

CHAPITRE LXIV.

taille a commencé, me dit le Génie; le sang coule à gros bouillons. Aveugles et malheureux mortels! Voilà les âmes des Lacédémoniens et des Thébains, qui viennent de périr dans les champs de Leuctres. Où vont-elles? lui dis-je. Suivez-moi, répondit-il, et vous en serez instruit.

Nous franchîmes les limites de l'empire des ténèbres et de la mort; et, nous étant élancés au-dessus de la sphère de la lune, nous parvînmes aux régions qu'éclaire un jour éternel. Arrêtons-nous un instant, me dit le guide; jetez les yeux sur le magnifique spectacle qui vous entoure; écoutez l'harmonie divine qui produit la marche régulière des corps célestes *(a)*; voyez comme à chaque planète, à chaque étoile, est attaché un Génie qui dirige sa course. Ces astres sont peuplés d'intelligences sublimes et d'une nature supérieure à la nôtre.

Pendant que, les yeux fixés sur le soleil, je contemplois avec ravissement le Génie dont le bras vigoureux poussoit ce globe étincelant dans la carrière qu'il décrit *(b)*, je le vis écarter avec fureur la plupart des âmes que nous avions rencontrées, et ne permettre qu'au plus petit nombre de se plonger dans les flots bouillonnans de cet astre *(c)*. Ces dernières, moins coupables que les autres, disoit mon conducteur, seront purifiées par la flamme; elles s'envoleront ensuite dans les différens astres, où elles furent distribuées lors de la formation de l'univers. Elles y resteront en dépôt jusqu'à ce que les lois de la nature les rappellent sur la terre pour animer d'autres corps *(d)*. Mais celles que le Génie vient

(a) Jamblic. de vit. Pythag. cap. 15, p. 52. Empedocl. ap. Porphyr. de vit. Pythag. p. 35.
(b) Plat. de leg. lib. 10, t. 2, p. 819.
(c) Porphyr. de abstin. lib. 4, §. 10, p. 329. Bruck. hist. philos. t. 1, p. 296.
(d) Plat. in Tim. t. 3, p. 42.

CHAPITRE LXIV.

de repousser, lui dis-je, quelle sera leur destinée? Elles vont se rendre au champ de la vérité, répondit-il; des juges intègres condamneront les plus criminelles aux tourmens du Tartare *(a)*; les autres, à des courses longues et désespérantes. Alors, dirigeant mes regards, il me montra des millions d'âmes, qui, depuis des milliers d'années, erroient tristement dans les airs, et s'épuisoient en vains efforts pour obtenir un asyle dans un des globes célestes *(b)*. Ce ne sera, me dit-il, qu'après ces rigoureuses épreuves qu'elles parviendront, ainsi que les premières, au lieu de leur origine *(c)*.

Touché de leur infortune, je le priai de m'en dérober la vue, et de me conduire au loin, vers une enceinte d'où s'échappoient les rayons d'une lumière plus éclatante. J'espérois entrevoir le souverain de l'univers, entouré des assistans de son trône, de ces êtres purs que nos philosophes appellent nombres, idées éternelles, Génies immortels *(d)*. Il habite des lieux inaccessibles aux mortels, me dit le Génie : offrez-lui votre hommage, et descendons sur la terre.

Après que Télésiclès se fut retiré, je dis à Euclide : Quel nom donner au récit que nous venons d'entendre? Est-ce un songe? est-ce une fiction? L'un ou l'autre, répondit-il; mais enfin, Télésiclès n'a presque rien avancé qui ne soit conforme aux opinions des philosophes. Il faut lui rendre justice : il pouvoit, en adoptant celles de la multitude, augmenter considérablement la population des airs; nous parler de ces ombres que l'art des

(a) Axioch ap. Plat. t. 3, p. 371.

(b) Empedocl. ap. Plut. de vitand. ære alien. t. 2, p. 830. Diog. Laert. lib. 8, §. 77.

(c) Plat. in Tim. t. 3, p. 42.

(d) Anonym. de vit. Pythagor. ap. Phot. p. 1316. Beausobre, hist. du manich. t. 1, p. 576.

devins ou des sorciers attire du fond des tombeaux *(a)*; de ces âmes infortunées qui s'agitent tumultueusement autour de leurs corps privés de sépulture; de ces dieux et de ces phantômes qui rôdent la nuit dans les rues, pour effrayer les enfans ou pour les dévorer *(b)*.

CHAPITRE LXIV.

Je lui sais gré de cette modération, repris-je, mais j'aurois souhaité qu'il se fût un peu plus étendu sur la nature de cet être bienfaisant auquel j'appartiens. Dieu l'a commis, à ce qu'on prétend, pour veiller sur mes sentimens et sur mes actions *(c)*; pourquoi ne m'est-il pas permis de le connoître et de l'aimer? Télésiclès vous a répondu d'avance, dit Euclide : Le bonheur de voir les Génies n'est réservé qu'aux âmes pures. — J'ai ouï cependant citer des apparitions dont tout un peuple avoit été témoin. — Sans doute, et telle est celle dont la tradition s'est conservée en Italie, et qu'on eut autrefois l'attention de représenter dans un tableau que j'ai vu. Attendez-vous à un tissu d'absurdités; elles vous montreront du moins, jusqu'à quel excès on a porté quelquefois l'imposture et la crédulité.

Ulysse ayant abordé à Témèse, ville des Brutiens, un de ses compagnons, nommé Polités, fut massacré par les habitans, qui, bientôt après, éprouvèrent tous les fléaux de la vengeance céleste. L'oracle, interrogé, leur ordonna d'appaiser le Génie de Polités, d'élever en son honneur un édifice sacré, et de lui offrir tous les ans la plus belle fille de la contrée. Ils obéirent, et jouïrent d'un calme profond. Vers la 66e. olympiade, un fameux athlète nommé Euthyme, arriva au moment qu'on venoit d'introduire

(a) Homer. odyss. lib. 11, v. 37.
(b) Plat. de rep. lib. 2, t. 2, p. 381. Theocr. idyl. 15, v. 40.
(c) Plat. de leg. lib. 10, t. 2, p. 903 et 906.

CHAPITRE LXIV.

dans le temple une de ces malheureuses victimes. Il obtint la permission de la suivre, et, frappé de ses attraits, il lui demanda si elle consentiroit à l'épouser, dès qu'il auroit brisé ses chaînes. Elle y consentit; le Génie parut, et, ayant succombé sous les coups de l'athlète, il renonça au tribut qu'on lui avoit offert pendant sept à huit siècles, et alla se précipiter dans la mer voisine *(a)*.

(a) Strab. lib. 6, p. 255. Pausan. lib. 6, cap. 6, p. 419.

FIN DU CHAPITRE SOIXANTE-QUATRIÈME.

Digitized by Google

CHAPITRE LXV.

Suite de la Bibliothéque. L'Histoire.

CHAPITRE LXV.

Le lendemain, Euclide me voyant arriver de bonne heure : Vous me rassurez, me dit-il ; je craignois que vous ne fussiez dégoûté de la longueur de notre dernière séance : nous allons aujourd'hui nous occuper des historiens, et nous ne serons point arrêtés par des opinions et par des préceptes. Plusieurs auteurs ont écrit l'histoire ; aucun ne s'est expliqué sur la manière de l'écrire, ni sur le style qui lui convient *(a)*.

Nous placerons à leur tête Cadmus, qui vivoit il y a environ deux siècles, et qui se proposa d'éclaircir les antiquités de Milet sa patrie *(b)* ; son ouvrage fut abrégé par Bion de Proconnèse *(c)*.

Depuis Cadmus, nous avons une suite non interrompue d'historiens. Je cite parmi les plus anciens, Eugéon de Samos, Deïochus de Proconnèse, Eudémus de Paros, Démoclès de Pygèle *(d)*. Quand je lus ces auteurs, dis-je alors, non-seulement je fus révolté des fables absurdes qu'ils rapportent ; mais, à l'exception des faits dont ils ont été les témoins, je les rejetai tous. Car enfin, dès qu'ils ont été les premiers à nous les transmettre, dans quelles sources les avoient-il puisés ?

(a) Cicer. de orat. lib. 2, cap. 15, t. 1, p. 206.
(b) Suid. in Κάδμ.
(c) Clem. Alex. strom. lib. 6, p. 752.
(d) Dionys. Halic. de Thucyd. jud. t. 6, p. 818.

CHAPITRE LXV.

Euclide me répondit : Ils subsistoient dans la tradition qui perpétue d'âge en âge le souvenir des révolutions qui ont affligé l'humanité ; dans les écrits des poètes qui avoient conservé la gloire des héros, les généalogies des souverains, l'origine et les émigrations de plusieurs peuples *(a)* ; dans ces longues inscriptions qui contenoient des traités entre les nations *(b)*, et l'ordre successif des ministres attachés aux principaux temples de la Grèce *(c)* ; dans les fêtes, les autels, les statues, les édifices, consacrés à l'occasion de certains événemens que l'aspect continuel des lieux et des cérémonies sembloit renouveler tous les ans.

Il est vrai que le récit de ces évènemens s'étoit, peu-à-peu, chargé de circonstances merveilleuses, et que nos premiers historiens adoptèrent sans examen cet amas confus de vérités et d'erreurs. Mais bientôt, Acusilaüs, Phérécide, Hécatée, Xanthus, Hellanicus, et d'autres encore, montrèrent plus de critique ; et s'ils ne débrouillèrent pas entièrement le chaos, ils donnèrent au moins l'exemple du mépris que méritent les fictions des premiers siècles.

Voici l'ouvrage dans lequel Acusilaüs, en rapportant les généalogies des anciennes familles royales *(d)*, remonte aux siècles antérieurs à la guerre de Troie, et jusqu'à Phoronée roi d'Argos. Je le sais, répondis-je, et j'ai bien ri quand j'ai vu cet auteur et ceux qui l'ont suivi, nommer Phoronée le premier des humains *(e)*. Cependant Acusilaüs mérite de l'indulgence ; s'il rapproche trop de

(a) Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 6, p. 165.

(b) Tacit. ann. 4, cap. 43.

(c) Thucyd. lib. 2, cap. 2. Schol. ibid. Dionys Halic. antiq. Roman. lib. 1, t. 1, p. 181. Polyb. excerpt. p. 50. Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 23, p. 394.

(d) Suid. in Ἀκουσίλ.

(e) Sol. ap. Plat. t. 3, p. 22. Clem. Alex. strom. lib. 1, p. 380.

nous

CHAPITRE LXV.

nous l'origine du genre humain, il relève celle de l'Amour, qu'il regarde comme un des dieux les plus anciens, et qu'il fait naître avec le monde *(a)*.

Peu de temps après Acusilaüs, dit Euclide, florissoit Phérécyde d'Athènes, ou plutôt de Léros, une des îles Sporades *(b)*; il a recueilli les traditions relatives à l'ancienne histoire d'Athènes, et par occasion à celle des peuples voisins *(c)*. Son ouvrage contient des détails intéressans, tels que la fondation de plusieurs villes, et les émigrations des premiers habitans de la Grèce *(d)*. Ses généalogies ont un défaut qui, dans l'origine des sociétés, assuroit la gloire d'une maison : après être parvenues aux siècles les plus reculés, elles se dénouent par l'intervention de quelque divinité. On y voit, par exemple, qu'Orion étoit fils de Neptune et d'Euryalé; Triptolème, fils de l'Océan et de la Terre *(e)*.

Vers le même temps, parurent Hécatée de Milet et Xanthus de Lydie. Ils jouïrent l'un et l'autre d'une réputation affoiblie et non détruite par les travaux de leurs successeurs. Le premier, dans son histoire et dans ses généalogies, se proposa de même d'éclaircir les antiquités des Grecs. Il a quelquefois l'attention de les discuter et d'en écarter le merveilleux. « Voici, dit-il au commencement de son histoire, ce que raconte Hécatée de Milet : « j'écris ce qui me paroît vrai. Les Grecs, à mon avis, « ont rapporté beaucoup de choses contradictoires et « ridicules *(f)*. » Croiroit-on qu'après cette promesse, il

(a) Plat. in conv. t. 3, p. 178.
(b) Salm. in Plin. p. 846. Voss. de hist Græc. lib. 4, p. 445. Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 29, p. 67.
(c) Suid. in Φερ. Schol. Apoll. Rhod. passim.
(d) Dionys. Halic. antiq. Roman. lib. 1, t. 1, p. 35.
(e) Apollod. biblioth. lib. 1, p. 15 et 17.
(f) Demetr. Phal. de eloc. cap. 12.

CHAPITRE LXV.

accorde le don de la parole au bélier qui transporta Phrixus en Colchide *(a)*?

L'histoire ne s'étoit encore occupée que de la Grèce. Hécatée étendit son domaine ; il parcourut l'Égypte et d'autres contrées jusqu'alors inconnues *(b)*. Sa description de la terre ajouta de nouvelles lumières à la géographie *(c)*, et fournit des matériaux aux historiens qui l'ont suivi *(d)*.

Voici l'histoire de Lydie par Xanthus, écrivain exact, et très instruit des antiquités de son pays *(e)*; elle est accompagnée de plusieurs ouvrages qu'Hellanicus de Lesbos a publiés sur les différentes nations de la Grèce *(f)*. Cet auteur, qui mourut dans la vingt-unième année de la guerre du Péloponèse *(g)* *, manque quelquefois d'ordre et d'étendue *(h)*; mais il termine avec honneur la classe de nos premiers historiens.

Tous s'étoient bornés à tracer l'histoire d'une ville ou d'une nation ; tous ignoroient l'art de lier à la même chaîne les événemens qui intéressent les divers peuples de la terre, et de faire un tout régulier, de tant de parties détachées. Hérodote eut le mérite de concevoir cette grande idée, et de l'exécuter. Il ouvrit aux yeux des Grecs les annales de l'univers connu, et leur offrit sous un même point de vue, tout ce qui s'étoit passé de mémorable dans l'espace d'environ 240 ans *(i)*. On vit alors,

---

(a) Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 6, p. 478.

(b) Herodot. lib. 2, p. 143. Agathem. de geogr. lib. 1, cap. 1.

(c) Strab. lib. 1, p. 1 et 7; lib. 6, p. 271; lib. 12, p. 550.

(d) Porph. ap. Euseb. præp. evang. lib. 10, cap. 3, p. 466.

(e) Dionys. Halic. antiq. Rom. lib 1, t. 1, p. 73.

(f) Voss. de hist. Græc. lib. 1, cap. 1, p. 7; lib. 4, cap. 5, p. 448.

(g) Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 29, p. 70.

* Vers l'an 410 avant J. C.

(h) Thucyd. lib. 1, cap. 97.

(i) Dionys. Halic. de Thucyd. judic. t. 6, p. 820.

CHAPITRE LXV.

pour la première fois, une suite de tableaux qui, placés les uns auprès des autres, n'en devenoient que plus effrayans : les nations, toujours inquiètes et en mouvement, quoique jalouses de leur repos, désunies par l'intérêt, et rapprochées par la guerre, soupirant pour la liberté, et gémissant sous la tyrannie ; par-tout le crime triomphant, la vertu poursuivie, la terre abreuvée de sang, et l'empire de la destruction établi d'un bout du monde à l'autre. Mais la main qui peignit ces tableaux, sut tellement en adoucir l'horreur par les charmes du coloris et par des images agréables ; aux beautés de l'ordonnance, elle joignit tant de grâces, d'harmonie et de variété ; elle excita si souvent cette douce sensibilité, qui se réjouït du bien, et s'afflige du mal *(a)*, que son ouvrage fut regardé comme une des plus belles productions de l'esprit humain.

Permettez-moi de hasarder une réflexion. Il semble que dans les lettres, ainsi que dans les arts, les talens entrent d'abord dans la carrière, et luttent pendant quelque temps contre les difficultés. Après qu'ils ont épuisé leurs efforts, il paroit un homme de génie qui va poser le modèle au-delà des bornes connues. C'est ce que fit Homère pour le poème épique ; c'est ce qu'a fait Hérodote pour l'histoire générale. Ceux qui viendront après lui, pourront se distinguer par des beautés de détail, et par une critique plus éclairée : mais pour la conduite de l'ouvrage et l'enchaînement des faits, ils chercheront sans doute moins à le surpasser qu'à l'égaler.

Quant à sa vie, il suffira d'observer qu'il naquit dans la ville d'Halicarnasse en Carie, vers la 4e. année de la 73e.

(a) Dionys. Halic. epist. ad Pomp. t. 6, p. 774.

CHAPITRE LXV.

olympiade *(a)* *; qu'il voyagea dans la plupart des pays dont il vouloit écrire l'histoire; que son ouvrage lu dans l'assemblée des jeux Olympiques, et ensuite dans celle des Athéniens, y reçut des applaudissemens universels *(b)*; et que, forcé de quitter sa patrie, déchirée par des factions, il alla finir ses jours dans une ville de la grande Grèce *(c)*.

Dans le même siècle vivoit Thucydide, plus jeune qu'Hérodote, d'environ 13 ans *(d)*. Il étoit d'une des premières familles d'Athènes *(e)*: placé à la tête d'un corps de troupes, il tint pour quelque temps en respect celles de Brasidas, le plus habile général de Lacédémone *(f)*; mais ce dernier ayant surpris la ville d'Amphipolis, Athènes se vengea sur Thucydide, d'un revers qu'il n'avoit pu prévenir.

Pendant son exil, qui dura 20 ans *(g)*, il rassembla des matériaux pour l'histoire de la guerre du Péloponèse, et n'épargna ni soins ni dépenses, pour connoître non seulement les causes qui la produisirent, mais encore les intérêts particuliers qui la perpétuèrent *(h)*. Il se rendit chez les différentes nations ennemies, consulta par-tout les chefs de l'administration, les généraux, les soldats, et fut lui-même témoin de la plupart des événemens qu'il avoit à décrire. Son histoire, qui comprend les 21 premières années de cette fatale guerre, se ressent de son amour extrême pour la vérité, et de son caractère qui le portoit à la réflexion. Des Athéniens, qui

(a) Scalig. ad Euseb. p. 102. Corsin. fast. Att. t. 3, p. 157.

* Vers l'an 484 avant J. C.

(b) Lucian. in Herodot. t. 1, p. 833. Euseb. chron. p. 169. Plut. de Herod. malign. t. 2, p. 862.

(c) Suid. in Ἡρόδ.

(d) Pamph. ap. Aul. Gell. lib. 15, cap. 23.

(e) Marcell. vit. Thucyd.

(f) Thucyd. lib. 4, cap. 107.

(g) Id. lib. 5, cap. 26.

(h) Marcell. ibid.

Digitized by Google

CHAPITRE LXV.

l'avoient vu après son retour de l'exil, m'ont assuré qu'il étoit assez sérieux, pensant beaucoup et parlant peu *(a)*.

Il étoit plus jaloux d'instruire que de plaire, d'arriver à son but que de s'en écarter par des digressions *(b)*. Aussi son ouvrage n'est point, comme celui d'Hérodote, une espèce de poème, où l'on trouve les traditions des peuples sur leur origine, l'analyse de leurs usages et de leurs mœurs, la description des pays qu'ils habitent, et des traits d'un merveilleux qui réveille presque toujours l'imagination ; ce sont des annales, ou si l'on veut, les mémoires d'un militaire, qui, tout à-la-fois homme d'état et philosophe, a mêlé dans ses récits et dans ses harangues, les principes de sagesse qu'il avoit reçus d'Anaxagore, et les leçons d'éloquence qu'il tenoit de l'orateur Antiphon *(c)*. Ses réflexions sont souvent profondes, toujours justes : son style, énergique, conçis, et par là même quelquefois obscur *(d)*, offense l'oreille par intervalles; mais il fixe sans cesse l'attention, et l'on diroit que sa dureté fait sa majesté *(e)*. Si cet auteur estimable emploie des expressions surannées, ou des mots nouveaux, c'est qu'un esprit tel que le sien, s'accommode rarement de la langue que tout le monde parle. On prétend qu'Hérodote, pour des raisons personnelles, a rapporté des traditions injurieuses à certains peuples de la Grèce *(f)*. Thucydide n'a dit qu'un mot de son exil, sans se défendre, sans se plaindre *(g)*, et a représenté, comme un grand homme, Bra-

---

(a) Marcell. vit. Thucyd.

(b) Thucyd. lib. 1, cap. 22. Quintil. lib. 10, cap. 1, p. 634.

(c) Marcell. ibid.

(d) Cicer. de orat. lib. 2, cap. 13 et 22, t. 1, p. 204 et 214. Id. de clar. orat. cap. 83, t. 1, p. 406. Id. orat. cap. 9, p. 426. Dionys. Halic. de Thucyd. jud. t. 6, p. 867.

(e) Demetr. Phal. de eloc. cap. 48 et 49.

(f) Plut. de Herod. malign. t 2, p. 854.

(g) Thucyd. lib. 5, cap. 26.

CHAPITRE LXV.

sidas, dont la gloire éclipsa la sienne, et dont les succès causèrent sa disgrace. L'histoire de Thucydide fut continuée avec succès par Xénophon, que vous avez connu *(a)*.

Hérodote, Thucydide et Xénophon seront sans doute regardés, à l'avenir, comme les principaux de nos historiens, quoiqu'ils diffèrent essentiellement par le style; et sur-tout dis-je alors, par la manière dont ils envisagent communément les objets. Hérodote voit par-tout une divinité jalouse, qui attend les hommes et les empires au point de leur élévation, pour les précipiter dans l'abyme *(b)*: Thucydide ne découvre dans les revers que les fautes des chefs de l'administration ou de l'armée : Xénophon attribue presque toujours à la faveur ou à la colère des dieux, les bons ou les mauvais succès. Ainsi tout dans le monde dépend de la fatalité, suivant le premier; de la prudence, suivant le second; de la piété envers les dieux, suivant le troisième. Tant il est vrai que nous sommes naturellement disposés à tout rapporter à un petit nombre de principes favoris.

Euclide poursuivit : Hérodote avoit ébauché l'histoire des Assyriens et des Perses; ses erreurs ont été relevées par un auteur qui connoissoit mieux que lui ces deux célèbres nations. C'est Ctésias de Cnide, qui a vécu de notre temps. Il fut médecin du roi Artaxerxès, et fit un long séjour à la cour de Suze *(c)*: il nous a communiqué ce qu'il avoit trouvé dans les archives de l'empire *(d)*, ce qu'il avoit vu, ce que lui avoient transmis des témoins oculaires *(e)*; mais, s'il est plus exact qu'Hérodote *(f)*, il lui est inférieur quant au style,

(a) Xenoph. hist. Græc. p. 428.
(b) Herodot lib. 1, cap. 32; lib. 3, cap. 40 etc.
(c) Phot. biblioth. p. 105.
(d) Diod. Sic. lib. 2, p. 118.
(e) Phot. ibid. p. 108.
(f) Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 6, p. 176; t. 14, p. 247.

quoique le sien ait beaucoup d'agrémens *(a)*, et se distingue sur-tout par une extrême clarté *(b)*. Entre plusieurs autres ouvrages *(c)*, Ctésias nous a laissé une histoire des Indes, où il traite des animaux et des productions naturelles de ces climats éloignés ; mais comme il n'eut pas d'assez bons mémoires, on commence à douter de la vérité de ses récits *(d)*.

Voici les antiquités de la Sicile, la vie de Denys l'Ancien et celle de son fils, par Philistus *(e)*, mort il y a quelques années, après avoir vu dissiper la flotte qu'il commandoit au nom du plus jeune de ces princes. Philistus avoit des talens qui l'ont, en quelque façon, rapproché de Thucydide *(f)* ; mais il n'avoit pas les vertus de Thucydide. C'est un esclave qui n'écrit que pour flatter les tyrans *(g)*, et qui montre, à chaque instant, qu'il est encore plus ami de la tyrannie que des tyrans mêmes.

Je termine ici cette énumération déja trop longue. Vous ne trouverez peut-être pas un peuple, une ville, un temple célèbre, qui n'ait son historien. Quantité d'écrivains s'exercent actuellement dans ce genre : je vous citerai Éphore et Théopompe qui s'y sont déja signalés ; deux Béotiens, nommés Anaxis et Dionysiodore, qui viennent de publier l'histoire de la Grèce *(h)* ; Anaximène de Lampsaque qui nous a donné celle des

---

(a) Dionys. Halic. de compos. verb. t. 5, p. 53.

(b) Demetr. Phal. de eloc. cap. 218.

(c) Fabr. bibl. Græc. t. 1, p. 881.

(d) Aristot. hist. anim. lib. 8, cap. 28, t. 1, p. 919. Id. de gener. anim. lib. 2, cap. 2, p. 1076. Lucian. ver. hist. lib. 1, t. 2, p. 71.

(e) Suid. in Φιλίσ. Diod. Sic. lib. 15, p. 397.

(f) Cicer. de orat. lib. 2, cap. 13, t. 1, p. 205.

(g) Dionys. Halic. de prisc. script. t. 5, p. 427. Tim. et Ephor. ap. Plut. in Dion. t. 1, p. 974.

(h) Diod. Sic. lib. 15, p. 403.

Digitized by Google

CHAPITRE LXV.

Grecs et des Barbares, depuis la naissance du genre humain, jusqu'à la mort d'Épaminondas *(a)*.

Un titre si pompeux, lui dis-je, me préviendroit contre l'ouvrage : votre chronologie se traîne avec peine à cinq ou six siècles au-delà de la guerre de Troie ; après quoi les temps finissent pour vous : à l'exception d'un petit nombre de peuples étrangers, le reste de la terre vous est inconnu. Vous n'appercevez qu'un point dans la durée ainsi que dans l'espace, et votre auteur prétend nous instruire de ce qui s'est fait dans les siècles et les pays les plus éloignés !

Quand on connoît les titres d'ancienneté que les Égyptiens et les Chaldéens produisent en leur faveur, de quel œil de pitié regarde-t-on l'imperfection et la nouveauté des vôtres ! Combien furent surpris les prêtres de Saïs, lorsqu'ils entendirent Solon leur étaler vos traditions, leur parler du règne de Phoronée, du déluge de Deucalion et de tant d'époques si récentes pour eux, si anciennes pour lui ! « Solon, Solon ! lui dit un de ces « prêtres, vos Grecs ne sont que des enfans *(b)*. »

Ils n'ont pas cessé de l'être depuis. Les uns ne cherchent, dans un historien, que les charmes du style ; les autres, que des aventures surnaturelles et puériles *(c)* : d'autres dévorent avec intérêt ces fatiguantes listes de noms inconnus, et de faits stériles, qui, étayés d'un long amas de fables et de prodiges, remplissent presque entièrement votre ancienne histoire ; cette histoire, sur laquelle Homère avoit répandu un éclat immortel, à laquelle vos chroniqueurs n'ont ajouté que l'ennui le plus excessif.

(a) Diod. Sic. lib. 15, p. 397.
(b) Plat. in Crit. t. 3, p. 22.
(c) Isocr. panathen. t. 2, p. 180.

Je

CHAPITRE LXV.

Je voudrois que désormais vos auteurs ne s'occupassent que des deux ou trois derniers siècles, et que les temps antérieurs restassent en proie aux poètes. Vous avez interprêté la pensée d'Isocrate, me dit Euclide; il engagea deux de ses disciples, Éphore et Théopompe, à se consacrer uniquement à l'histoire *(a)*. Éphore est lent et incapable de pénibles recherches; Théopompe, actif, ardent, et propre aux discussions *(b)* : que fit Isocrate? il lâcha le premier sur l'histoire ancienne, et destina le second à l'histoire moderne.

Éphore et Théopompe arrivèrent dans ce moment. Euclide, qui les attendoit, me dit tout bas, qu'ils devoient nous lire quelques fragmens des ouvrages dont ils s'occupoient alors. Ils amenoient avec eux deux ou trois de leurs amis; Euclide en avoit invité quelques-uns des siens. Avant qu'ils fussent tous réunis, les deux historiens déclarèrent qu'ils n'avoient pas consumé leur temps à éclaircir les fictions des siècles antérieurs à la guerre de Troie *(c)*, et, faisant profession d'un vif amour pour la vérité, ils ajoutèrent qu'il seroit à désirer qu'un auteur eût été présent à tous les faits qu'il raconte *(d)*.

Je me suis proposé, dit ensuite Éphore, d'écrire tout ce qui s'est passé parmi les Grecs et les Barbares, depuis le retour des Héraclides jusqu'à nos jours, pendant l'espace de 850 ans. Dans cet ouvrage, divisé en 30 livres, précédés chacun d'un avant-propos *(e)*, on trouvera l'origine des différens peuples, la fondation des principales villes, leurs colonies, leurs lois, leurs mœurs, la nature

(a) Cicer. de orat. lib. 2, cap. 13, t. 1, p. 205. Senec. de tranquill. anim. cap. 6. Phot. biblioth. p. 1456.

(b) Cicer. de clar. orat. cap. 56, t. 1, p. 383.

(c) Diod. Sic. lib. 4, p. 209.

(d) Polyb. lib. 12, p. 669. Strab. lib. 9, p. 422.

(e) Diod. Sic. ibid. lib. 16, p. 468.

CHAPITRE LXV.

de leurs climats, et les grands hommes qu'elles ont produits *(a)*. Éphore finit par reconnoître que les nations barbares étoient plus anciennes que celles de la Grèce *(b)*, et cet aveu me prévint en sa faveur.

Ce préambule fut suivi de la lecture d'un morceau tiré du onzième livre de son histoire, et contenant une description de l'Égypte. C'est là qu'aux diverses opinions hasardées sur le débordement du Nil *(c)*, il en substitue une qui ne s'accorde, ni avec les lois de la physique, ni avec les circonstances de ce phénomène *(d)*. J'étois auprès d'Euclide; je lui dis : Éphore ne connoît pas l'Égypte, et n'a point consulté ceux qui la connoissent *(e)*.

Je me convainquis bientôt que l'auteur ne se piquoit pas d'exactitude, et que trop fidèle imitateur de la plupart de ceux qui l'ont précédé, il affectoit d'assaisonner sa narration, de fables consignées dans les traditions des peuples, et dans les récits des voyageurs *(f)*. Il me parut s'abandonner volontiers à des formes oratoires. Comme plusieurs écrivains placent l'orateur au dessus de l'historien, Éphore crut ne pouvoir mieux leur répondre, qu'en s'efforçant de réussir dans les deux genres *(g)*.

Malgré ces défauts, son ouvrage sera toujours regardé comme un trésor d'autant plus précieux, que chaque nation y trouvera, séparément et dans un bel ordre, tout ce qui peut l'intéresser : le style en est pur, élégant, fleuri *(h)*, quoique trop souvent assujetti à certaines har-

---

(a) Polyb. lib. 6, p. 488; lib. 9, p. 540. Strab. lib. 1, p. 33; lib. 10, p. 465.
(b) Diod. Sic. lib. 1, p. 9.
(c) Theon. progymn. p. 13.
(d) Diod. Sic. ibid. p. 36.
(e) Id. ibid. p. 37.
(f) Id. ibid. Strab. lib. 5, p. 244; lib. 9, p. 422. Senec. quæst. natur. lib. 7, cap. 16.
(g) Polyb. lib. 12, p. 670.
(h) Dionys. Halic. de compos. verb. t. 5, p. 173.

monies *(a)*, et presque toujours dénué d'élévation et de chaleur *(b)*.

CHAPITRE LXV.

Après cette lecture, tous les yeux se tournèrent vers Théopompe *(c)*, qui commença par nous parler de lui. Mon père Damostrate, nous dit-il, ayant été banni de l'île de Chio, sa patrie, pour avoir montré trop d'attachement aux Lacédémoniens, m'amena dans la Grèce, et quelque temps après, je vins dans cette ville, où je m'appliquai sans relâche à l'étude de la philosophie et de l'éloquence *(d)*.

Je composai plusieurs discours; je voyageai chez différens peuples; je parlai dans leurs assemblées, et, après une longue suite de succès, je crois pouvoir me placer parmi les hommes les plus éloquens de ce siècle, au dessus des plus éloquens du siècle dernier : car tel qui jouïssoit alors du premier rang, n'obtiendroit pas le second aujourd'hui *(e)*.

Isocrate me fit passer, de la carrière brillante où je m'étois signalé, dans celle qu'avoient illustrée les talens d'Hérodote et de Thucydide; j'ai continué l'ouvrage de ce dernier *(f)* : je travaille maintenant à la vie de Philippe de Macédoine *(g)*; mais, loin de me borner à décrire les actions de ce prince, j'ai soin de les lier avec l'histoire de presque tous les peuples, dont je rapporte les mœurs et les lois. J'embrasse un objet aussi vaste que celui d'Éphore; mon plan diffère du sien.

A l'exemple de Thucydide, je n'ai rien épargné pour m'instruire des faits : plusieurs des évènemens que je

(a) Cicer. orat. cap. 57, t. 1, p. 469.

(b) Suid. in Ἔφορ. Dio Chrysost. orat. 18, p. 256.

(c) Voss. de hist. Græc. lib. 1, cap. 7. Bayle, art. Théopompe.

(d) Phot. biblioth. p. 392.

(e) Id. ibid. p. 393.

(f) Polyb. excerpt. p. 26. Marcell. vit. Thucyd.

(g) Dionys. Halic. ep. ad Pomp. t. 6, p. 783.

CHAPITRE LXV.

raconte se sont passés sous mes yeux; j'ai consulté, sur les autres, ceux qui en ont été les acteurs ou les témoins *(a)*; il n'est point de canton dans la Grèce que je n'aie parcouru *(b)*; il n'en est point, où je n'aie contracté des liaisons avec ceux qui ont dirigé les opérations politiques ou militaires. Je suis assez riche pour ne pas craindre la dépense, et trop ami de la vérité pour redouter la fatigue *(c)*.

Une si sotte vanité nous indisposa contre l'auteur; mais il s'engagea tout-à-coup dans une route si lumineuse, il développa de si grandes connoissances sur les affaires de la Grèce et des autres peuples, tant d'intelligence dans la distribution des faits *(d)*, tant de simplicité, de clarté, de noblesse et d'harmonie dans son style *(e)*, que nous fûmes forcés d'accabler d'éloges, l'homme du monde qui méritoit le plus d'être humilié.

Cependant il continuoit de lire, et notre admiration commençoit à se refroidir; nous vîmes reparoître des fables; nous entendîmes des récits incroyables *(f)*. Il nous dit qu'un homme qui, malgré la défense des dieux, peut entrer dans un temple de Jupiter en Arcadie, jouït pendant toute sa vie d'un privilége singulier : son corps, frappé des rayons du soleil, ne projette plus d'ombre *(g)*. Il nous dit encore que dans les premières années du règne de Philippe, on vit tout-à-coup, en quelques villes de Macédoine, les figuiers, les vignes et les oliviers, porter des fruits mûrs au milieu du printemps, et que depuis

---

(a) Dionys. Halic. epist. ad Pomp. t. 6, p. 783.
(b) Phot. biblioth. p. 392.
(c) Athen. lib. 3, cap. 7, p. 85.
(d) Dionys. ibid. p. 782, etc.
(e) Id. ibid. p. 786.
(f) Cicer. de leg. lib. 1, cap. 1, t. 3, p. 116. Ælian. var. hist. lib. 3, cap. 18.
(g) Polyb. lib. 16, p. 732.

Digitized by Google

CHAPITRE LXV.

cette époque, les affaires de ce prince ne cessèrent de prospérer *(a)*.

Ses digressions sont si fréquentes qu'elles remplissent près des trois quarts de son ouvrage *(b)*, et quelquefois si longues, qu'on oublie à la fin l'occasion qui les a fait naître *(c)*. Les harangues qu'il met dans la bouche des généraux, au moment du combat, impatientent le lecteur, comme elles auroient lassé les soldats *(d)*.

Son style, plus convenable à l'orateur qu'à l'historien, a de grandes beautés et de grands défauts *(e)* : il n'est pas assez négligé quand il s'agit de l'arrangement des mots; il l'est trop quand il est question de leur choix. Vous voyez l'auteur quelquefois tourmenter ses périodes pour les arrondir, ou pour en écarter le choc des voyelles *(f)*; d'autres fois les défigurer par des expressions ignobles et des ornemens déplacés *(g)*.

Pendant le cours de ces lectures, je me convainquis souvent du mépris ou de l'ignorance des Grecs, à l'égard des peuples éloignés. Éphore avoit pris l'Ibérie * pour une ville *(h)*, et cette erreur ne fut point relevée; j'avois appris par un marchand Phénicien, dont le commerce s'étendoit jusqu'à Gadir, que l'Ibérie est une région vaste et peuplée. Quelques momens après, Théopompe ayant cité la ville de Rome, on lui demanda quelques détails sur cette ville. Elle est en Italie, répondit-il; tout ce que j'en sais, c'est qu'elle fut prise une fois par un peuple des Gaules *(i)*.

(a) Theop. ap. Athen. lib. 3, cap. 4, p. 77.
(b) Phot. biblioth. p. 393.
(c) Theon. progymn. p. 34.
(d) Plut. præcept. reip. ger. t. 2, p. 803.
(e) Quintil. instit. lib. 10, cap. 1, p. 634.
(f) Dionys. Halic. ep. ad Pomp. t. 6, p. 786. Quintil. lib. 9, p. 593.
(g) Longin. de subl. cap. 42. Demetr. Phal. de eloc. cap. 75.
* L'Espagne.
(h) Joseph. in App. lib. 1, t. 2, p. 444.
(i) Plin. lib 3, cap. 5, t. 1, p. 152.

CHAPITRE LXV.

Ces deux auteurs s'étant retirés, on leur donna les éloges qu'ils méritoient à bien des égards. Un des assistans qui étoit couvert d'un manteau de philosophe, s'écria d'un ton d'autorité : Théopompe est le premier qui ait cité le cœur humain au tribunal de l'histoire : voyez avec quelle supériorité de lumières, il creuse dans cet abyme profond ; avec quelle impétuosité d'éloquence, il met sous nos yeux ses affreuses découvertes. Toujours en garde contre les belles actions, il tâche de surprendre les secrets du vice déguisé sous le masque de la vertu *(a)*.

Je crains bien, lui dis-je, qu'on ne démêle un jour dans ses écrits le poison de la malignité caché sous les dehors de la franchise et de la probité *(b)*. Je ne puis souffrir ces esprits chagrins qui ne trouvent rien de pur et d'innocent parmi les hommes. Celui qui se défie sans cesse des intentions des autres, m'apprend à me défier des siennes.

Un historien ordinaire, me répondit-on, se contente d'exposer les faits ; un historien philosophe remonte à leurs causes. Pour moi, je hais le crime, et je veux connoître le coupable, pour l'accabler de ma haîne. Mais il faut du moins, lui dis-je, qu'il soit convaincu. Il est coupable, répondit mon adversaire, s'il avoit intérêt de l'être. Qu'on me donne un ambitieux, je dois reconnoître dans toutes ses démarches, non ce qu'il a fait, mais ce qu'il a voulu faire, et je saurai gré à l'historien de me révéler les odieux mystères de cette passion. Comment, lui lui dis-je ! de simples présomptions qu'on ne risque devant les juges, que pour étayer des preuves plus fortes

(a) Dionys. Halic. epist. ad Pomp. t. 6, p. 785.

(b) Nep. in Alcib. cap. 11. Plut. in Lysand. t. 1, p. 450. Joseph. in App. lib. 1, t. 2, p. 459.

CHAPITRE LXV.

et qu'en les exposant à la contradiction, suffiront dans l'histoire pour imprimer, sur la mémoire d'un homme, un opprobre éternel!

Théopompe paroît assez exact dans ses récits; mais il n'est plus qu'un déclamateur, quand il distribue à son gré le blâme et la louange. Traite-il d'une passion? elle doit être atroce et conséquente. S'agit-il d'un homme contre lequel il est prévenu *(a)*? il juge de son caractère par quelques actions, et du reste de sa vie par son caractère. Il seroit bien malheureux que de pareils imposteurs pussent disposer des réputations.

Il le seroit bien plus, répliqua-t-on avec chaleur, qu'il ne fût pas permis d'attaquer les réputations usurpées. Théopompe est comme ces juges de l'enfer qui lisent clairement dans le cœur des coupables; comme ces médecins qui appliquent le fer et le feu sur le mal, sans offenser les parties saines *(b)*. Il ne s'arrête à la source des vices, qu'après s'être assuré qu'elle est empoisonnée.

Et pourquoi donc, répondis-je, se contredit-il lui-même? Il nous annonce au commencement de son ouvrage, qu'il ne l'entreprend que pour rendre à Philippe l'hommage dû au plus grand homme qui ait paru en Europe; et bientôt il le représente comme le plus dissolu, le plus injuste et le plus perfide des hommes *(c)*. Si ce prince daignoit jeter un regard sur lui, il le verroit se traîner honteusement à ses pieds. On se récria; j'ajoutai: Apprenez donc qu'à présent même, Théopompe compose en l'honneur de Philippe un éloge rempli d'adula-

(a) Lucian. quom. hist. conscrib. t. 2, p. 67.
(b) Dionys. Halic. ep. ad Pomp. t. 6, p. 785.
(c) Polyb. excerpt. p. 21 et 22. Athen. lib. 6, p. 260; lib. 10, p. 439, etc.

Digitized by Google

CHAPITRE LXV.

tions *(a)*. Qui croire sur ce point? l'historien, ou le philosophe?

Ni l'un ni l'autre, répondit Léocrate, ami d'Euclide. C'étoit un homme de lettres qui s'étant appliqué à l'étude de la politique et de la morale, méprisoit celle de l'histoire. Acusilaüs, disoit-il, est convaincu de mensonge par Hellanicus, et ce dernier par Éphore, qui le sera bientôt par d'autres. On découvre tous les jours de nouvelles erreurs dans Hérodote, et Thucydide même n'en est pas exempt *(b)*. Des écrivains ignorans ou prévenus, des faits incertains dans leur cause et dans leurs circonstances, voilà quelques-uns des vices inhérens à ce genre.

En voici les avantages, répondit Euclide : de grandes autorités pour la politique, de grands exemples pour la morale. C'est à l'histoire que les nations de la Grèce sont à tout moment forcées de recourir, pour connoître leurs droits respectifs, et terminer leurs différends; c'est là que chaque république trouve les titres de sa puissance et de sa gloire; c'est enfin à son témoignage que remontent sans cesse nos orateurs pour nous éclairer sur nos intérêts. Quant à la morale, ses préceptes nombreux sur la justice, sur la sagesse, sur l'amour de la patrie, valent-ils les exemples éclatans d'Aristide, de Socrate et de Léonidas?

Nos auteurs varient quelquefois, lorsqu'il s'agit de notre ancienne chronologie, ou lorsqu'ils parlent des nations étrangères : nous les abandonnerons, si vous voulez, sur ces articles; mais, depuis nos guerres avec les Perses, où commence proprement notre histoire,

(a) Theon. progymn. p. 15 et 77.

(b) Joseph. in App. lib. 1, t. 2, p. 439.

elle

elle est devenue le dépôt précieux des expériences que chaque siècle laisse aux siècles suivans *(a)*. La paix, la guerre, les impositions, toutes les branches de l'administration sont discutées dans des assemblées générales; ces délibérations se trouvent consignées dans des registres publics; le récit des grands évènemens est dans tous les écrits, dans toutes les bouches; nos succès, nos traités sont gravés sur des monumens exposés à nos yeux. Quel écrivain seroit assez hardi pour contredire des témoins si visibles et si authentiques?

Direz-vous qu'on se partage quelquefois sur les circonstances d'un fait? Et qu'importe qu'à la bataille de Salamine, les Corinthiens se soient bien ou mal comportés *(b)*? Il n'en est pas moins vrai qu'à Salamine, à Platée et aux Thermopyles, quelques milliers de Grecs résistèrent à des millions de Perses, et qu'alors fut dévoilée, pour la première fois peut-être, cette grande et insigne vérité, que l'amour de la patrie est capable d'opérer des actions qui semblent être au dessus des forces humaines.

L'histoire est un théâtre où la politique et la morale sont mises en action; les jeunes gens y reçoivent ces premières impressions, qui décident quelquefois de leur destinée; il faut donc qu'on leur présente de beaux modèles à suivre, et qu'on ne leur inspire que de l'horreur pour le faux héroïsme. Les souverains et les nations peuvent y puiser des leçons importantes; il faut donc que l'historien soit impassible comme la justice dont il doit soutenir les droits, et sincère comme la vérité

(a) Thucyd. lib. 1, cap. 22.
(b) Herodot. lib. 8, cap. 94. Dion. Chrysost. orat. 37, p. 456.

CHAPITRE LXV.

dont il prétend être l'organe. Ses fonctions sont si augustes, qu'elles devroient être exercées par des hommes d'une probité reconnue, et sous les yeux d'un tribunal aussi sévère que celui de l'Aréopage. En un mot, dit Euclide en finissant, l'utilité de l'histoire n'est affoiblie que par ceux qui ne savent pas l'écrire, et n'est méconnue que de ceux qui ne savent pas la lire.

FIN DU CHAPITRE SOIXANTE-CINQUIÈME.

Digitized by Google

CHAPITRE LXVI.

Sur les noms propres usités parmi les Grecs.

CHAPITRE LXVI.

PLATON a fait un traité dans lequel il hasarde plusieurs étymologies sur les noms des héros, des Génies et des dieux *(a)*. Il y prend des licences dont cette espèce de travail n'est que trop susceptible. Encouragé par son exemple, et moins hardi que lui, je place ici quelques remarques touchant les noms propres usités chez les Grecs; le hasard les avoit amenées pendant les deux entretiens que je viens de rapporter. Des écarts d'un autre genre, ayant dans ces mêmes séances arrêté plus d'une fois notre attention sur la philosophie et sur la mort de Socrate, j'appris des détails dont je ferai usage dans le chapitre suivant.

On distingue deux sortes de noms; les uns simples, les autres composés. Parmi les premiers, il en est qui tirent leur origine de certains rapports qu'on avoit trouvés entre un tel homme et un tel animal. Par exemple, Léo, *le lion*; Lycos, *le loup*; Moschos, *le veau*; Corax, *le corbeau*; Sauros, *le lézard*; Batrachos, *la grenouille (b)*; Alectryon, *le coq*; *(c)* etc. Il en est encore qui paroissent tirés de la couleur du visage; Argos, *le blanc*; Mélas, *le noir*; Xanthos, *le blond*; Pyrrhos, *le roux* *.

(a) Plat. in Cratyl. t. 1, p. 383.
(b) Plin. lib. 36, cap. 5, t. 2, p. 731.
(c) Homer. iliad. lib. 17, v. 602.
* Argos est la même chose qu'Argus; Pyrrhos que Pyrrhus, etc. les Latins ayant terminé en *us*, les noms propres qui, parmi les Grecs, finissoient en *os*.

Digitized by Google

CHAPITRE LXVI.

Quelquefois un enfant reçoit le nom d'une divinité, auquel on donne une légère inflexion. C'est ainsi qu'Apollonios vient d'Apollon; Poséïdonios, de Poséïdon ou Neptune; Démétrios de Déméter ou Cérès; Athénée, d'Athéné ou Minerve.

Les noms composés sont en plus grand nombre que les simples. Si des époux croient avoir obtenu par leurs prières la naissance d'un fils, l'espoir de leur famille, alors, par reconnoissance, on ajoute, avec un très léger changement, au nom de la divinité protectrice, le mot dôron, qui signifie *présent*. Et de là les noms de Théodore, Diodore, Olympiodore, Hypatodore, Hérodore, Athénodore, Hermodore, Héphestiodore, Héliodore, Asclépiodore, Céphisodore, etc. c'est-à-dire, *présent* des dieux, de Jupiter, du dieu d'Olympie, du très haut, de Junon, de Minerve, de Mercure, de Vulcain, du Soleil, d'Esculape, du fleuve Céphise, etc.

Quelques familles prétendent descendre des dieux: et de là les noms de Théogène ou Théagène *né des dieux*; Diogène, *né de Jupiter*; Hermogène, *né de Mercure*, etc.

C'est une remarque digne d'attention, que la plupart des noms rapportés par Homère, sont des marques de distinction. Elles furent accordées comme récompense, aux qualités qu'on estimoit le plus dans les siècles héroïques; telles que la valeur, la force, la légèreté à la course, la prudence, et d'autres vertus. Du mot polémos, qui désigne *la guerre*, on fit Tlépolème *(a)*, c'est-à-dire, *propre à soutenir les travaux de la guerre (b)*; Archéptolème *(c)*, *propre à diriger les travaux de la guerre.*

En joignant au mot maqué, *combat*, des prépositions,

(a) Homer. iliad. lib. 2, v. 657.
(b) Etymol. magn. in Τλά.
(c) Homer. ibid. lib. 8, v. 128.

et diverses parties d'oraison qui en modifient le sens d'une manière toujours honorable, on composa les noms d'Amphimaque, d'Antimaque, de Promaque, de Télémaque. En procédant de la même manière sur le mot hénoréa, *force*, *intrépidité*, on eut Agapénor, *celui qui estime la valeur (a)*; Agénor, *celui qui la dirige*; Prothoénor, *le premier par son courage (b)* : quantité d'autres encore, tels que Alégénor, Anténor, Eléphénor, Euchénor, Pésénor, Hypsénor, Hypérénor, etc. Du mot damaô, *je dompte*, *je soumets*, on fit Damastor, Amphidamas, Chersidamas, Iphidamas, Polydamas, etc.

De thoos, *léger à la course*, dérivèrent les noms d'Aréithoos, d'Alcathoos, de Panthoos, de Pirithoos, etc. De noos, *esprit*, *intelligence*, ceux d'Astynoos, Arsinoos, Autonoos, Iphinoos, etc. De mèdos, *conseil*, ceux d'Agamède, Eumède, Lycomède, Périmède, Thrasymède. De cléos, *gloire*, ceux d'Amphiclès, Agaclès, Bathyclès, Doriclos, Echéclos, Iphiclos, Patrocle, Cléobule, etc.

Il suit de là que plusieurs particuliers avoient alors deux noms *(c)*, celui que leur avoient donné leurs parens, et celui qu'ils méritèrent par leurs actions; mais le second fit bientôt oublier le premier.

Les titres d'honneur que je viens de rapporter, et d'autres en grand nombre que je supprime, tels que celui d'Orménos *(d)*, *l'impétueux*; d'Astéropéos *(e)*, *le foudroyant*, se transmettoient aux enfans, pour leur rappeler les actions de leurs pères, et les engager à les imiter *(f)*.

(a) Homer. iliad. lib. 2, v. 609. Schol. in lib. 8, v. 114.

(b) Schol. Hom. in iliad. lib. 2, v. 495.

(c) Eustath. in lib. 1. iliad. t. 1, p. 124. Id. in lib 2, p. 351.

(d) Homer. iliad. lib. 8, v. 274.

(e) Id. ibid. lib. 17, v. 217.

(f) Eustath. in iliad. t. 2, p. 650, lin. 35. Schol. Hom. in lib. 2, v. 495.

Digitized by Google

CHAPITRE LXVI.

Ils subsistent encore aujourd'hui ; et comme ils ont passé dans les différentes classes des citoyens, ils n'imposent aucune obligation. Quelquefois même il en résulte un singulier contraste avec l'état ou le caractère de ceux qui les ont reçus dans leur enfance.

Un Perse, qui fondoit tout son mérite sur l'éclat de son nom, vint à Athènes. Je l'avois connu à Suze ; je le menai à la place publique. Nous nous assîmes auprès de plusieurs Athéniens qui conversoient ensemble. Il me demanda leurs noms, et me pria de les lui expliquer. Le premier, lui dis-je, s'appelle Eudoxe, c'est-à-dire, *illustre, honorable :* et voilà mon Perse qui s'incline devant Eudoxe. Le second, repris-je, se nomme Polyclète, ce qui signifie *fort célèbre* : autre révérence plus profonde. Sans doute, me dit-il, ces deux personnages sont à la tête de la république. Point du tout, répondis-je ; ce sont des gens du peuple à peine connus. Le troisième qui paroît si foible, se nomme Agasthène, ou peut-être, Mégasthène, ce qui signifie *le fort*, ou même *le très fort*. Le quatrième qui est si gros et si pesant, s'appelle Prothoos, mot qui désigne *le léger, celui qui devance les autres à la course.* Le cinquième qui vous paroît si triste, se nomme Epicharès, *le gai.* Et le sixième, me dit le Perse avec impatience? Le sixième, c'est Sostrate, c'est-à-dire, *le sauveur de l'armée.* — Il a donc commandé ? — Non, il n'a jamais servi. Le septième, qui s'appelle Clitomaque, *illustre guerrier*, a toujours pris la fuite, et on l'a déclaré infâme. Le huitième s'appelle Dicæus *(a)*, *le juste*, — Eh bien ? — Eh bien, c'est le plus insigne fripon qui existe. J'allois lui citer encore le neuvième qui s'ap-

(a) Herodot. lib. 8, cap. 65. Marmor. Nointel.

peloit Evelthon, *le bien-venu (a)*, lorsque l'étranger se leva, et me dit : Voilà des gens qui déshonorent leurs noms. Mais du moins, repris-je, ces noms ne leur inspirent point de vanité.

On ne trouve presque aucune dénomination flétrissante dans Homère. Elles sont plus fréquentes aujourd'hui, mais beaucoup moins qu'on n'auroit dû l'attendre d'un peuple qui est si aisément frappé des ridicules et des défauts.

(a) Herodot. lib. 4, cap. 162.

FIN DU CHAPITRE SOIXANTE-SIXIÈME.

CHAPITRE LXVII.

Socrate.

CHAPITRE LXVII.

SOCRATE étoit fils d'un sculpteur nommé Sophronisque *(a)*; il quitta la profession de son père, après l'avoir suivie pendant quelque temps *(b)*. Phénarète, sa mère, exerçoit celle de sage-femme *(c)*.

Ces belles proportions, ces formes élégantes que le marbre reçoit du ciseau, lui donnèrent la première idée de la perfection; et cette idée s'élevant par degrés, il sentit qu'il devoit régner dans l'univers une harmonie générale entre ses parties, et dans l'homme, un rapport exact entre ses actions et ses devoirs.

Pour développer ces premières notions, il porta dans tous les genres d'études l'ardeur et l'obstination d'une âme forte et avide d'instruction. L'examen de la nature *(d)*, les sciences exactes *(e)* et les arts agréables, fixèrent tour-à-tour son attention.

Il parut dans un temps où l'esprit humain sembloit tous les jours s'ouvrir de nouvelles sources de lumières. Deux classes d'hommes se chargeoient du soin de les recueillir ou de les répandre: les philosophes, dont la plupart passoient leur vie à méditer sur la formation de l'univers et sur l'essence des êtres; les sophistes qui, à

(a) Plat. in Alcib. 1, t. 2, p. 131. Diog. Laert. lib. 2, §. 18.

(b) Diog. Laert. lib. 2, §. 19. Pausan. lib. 1, cap. 22, p. 53; lib. 9, cap. 35, p. 782. Suid. in Σωκράτ.

(c) Plat. in Theæt. t. 1, p. 149.

(d) Id. in Phædon. t. 1, p. 96.

(e) Xenoph. memor. lib. 4, p. 814.

la

CHAPITRE LXVII.

la faveur de quelques notions légères et d'une éloquence fastueuse, se faisoient un jeu de discourir sur tous les objets de la morale et de la politique, sans en éclaircir aucun.

Socrate fréquenta les uns et les autres *(a)*; il admira leurs talens, et s'instruisit par leurs écarts. A la suite des premiers, il s'apperçut que plus il avançoit dans la carrière, plus les ténèbres s'épaississoient autour de lui: alors il reconnut que la nature, en nous accordant sans peine les connoissances de première nécessité, se fait arracher celles qui sont moins utiles, et nous refuse avec rigueur toutes celles qui ne satisferoient qu'une curiosité inquiète. Ainsi, jugeant de leur importance par le degré d'évidence ou d'obscurité dont elles sont accompagnées, il prit le parti de renoncer à l'étude des premières causes, et de rejeter ces théories abstraites qui ne servent qu'à tourmenter ou égarer l'esprit *(b)*.

S'il regarda comme inutiles les méditations des philosophes, les sophistes lui parurent d'autant plus dangereux que, soutenant toutes les doctrines, sans en adopter aucune, ils introduisoient la licence du doute dans les vérités les plus essentielles au repos des sociétés.

De ses recherches infructueuses, il conclut que la seule connoissance nécessaire aux hommes, étoit celle de leurs devoirs; la seule occupation digne du philosophe, celle de les en instruire; et soumettant à l'examen de sa raison les rapports que nous avons avec les dieux et nos semblables, il s'en tint à cette théologie simple dont les nations avoient tranquillement écouté la voix depuis une longue suite de siècles.

(a) Plat. in Men. t. 2, p. 96. Diog. Laert. lib. 2, §. 19.

(b) Xenoph. memor. lib. 1, p. 710; lib. 4, p. 815. Diog. Laert. lib. 2, §. 21.

CHAPITRE LXVII.

PRINCIPES DE SOCRATE.

La sagesse suprême conserve dans une éternelle jeunesse, l'univers qu'elle a formé *(a)* ; invisible en elle-même, les merveilles qu'elle produit l'annoncent avec éclat ; les dieux étendent leur providence sur la nature entière ; présens en tous lieux, ils voient tout, ils entendent tout *(b)*. Parmi cette infinité d'êtres sortis de leurs mains, l'homme distingué des autres animaux par des qualités éminentes, et sur-tout par une intelligence capable de concevoir l'idée de la divinité, l'homme fut toujours l'objet de leur amour et de leur prédilection *(c)* ; ils lui parlent sans cesse par ces lois souveraines qu'ils ont gravées dans son cœur : « Prosternez-vous devant les « dieux ; honorez vos parens ; faites du bien à ceux qui « vous en font *(d)*. » Ils lui parlent aussi par leurs oracles répandus sur la terre, et par une foule de prodiges et de présages, indices de leurs volontés *(e)*.

Qu'on ne se plaigne donc plus de leur silence ; qu'on ne dise point qu'ils sont trop grands pour s'abaisser jusqu'à notre foiblesse *(f)*. Si leur puissance les élève au-dessus de nous, leur bonté nous rapproche d'eux. Mais qu'exigent-ils ? le culte établi dans chaque contrée *(g)* ; des prières qui se borneront à solliciter en général leur protection ; des sacrifices où la pureté du cœur est plus essentielle que la magnificence des offrandes *(h)*. Ils exigent encore plus : ce'st les honorer, que de leur obéir *(i)* ; c'est leur obéir, que d'être utile à la société. L'homme d'état qui travaille au bonheur du peuple, le laboureur

---

(a) Xenoph. instit. Cyr. lib. 8, p. 287. Id. memor. lib. 4, p. 802.

(b) Id. memor. lib. 1, p. 711 et 728.

(c) Id. ibid. p. 727 ; lib. 4, p. 800 et 802. Plat. in Phædon. t. 1, p. 62.

(d) Xenoph. memor. lib. 4, p. 807 et 808.

(e) Id. ibid. lib. 1, p. 708 et 709 ; lib. 4, p. 802.

(f) Id. ibid. lib. 1, p. 728.

(g) Id. ibid. lib. 4, p. 803.

(h) Id. ibid. lib. 1, p. 722.

(i) Id. ibid. lib. 4, p. 803.

CHAPITRE LXVII.

qui rend la terre plus fertile, tous ceux qui s'acquittent exactement de leurs devoirs, rendent aux dieux le plus beau des hommages *(a)* ; mais il faut qu'il soit continuel : leurs faveurs sont le prix d'une piété fervente, et accompagnée d'espoir et de confiance *(b)*. N'entreprenons rien d'essentiel sans les consulter, n'exécutons rien contre leurs ordres *(c)*, et souvenons-nous que la présence des dieux éclaire et remplit les lieux les plus obscurs et les plus solitaires *(d)*.

Socrate ne s'expliqua point sur la nature de la divinité; mais il s'énonça toujours clairement sur son existence et sur sa providence : vérités dont il étoit intimement convaincu, et les seules auxquelles il lui fût possible et important de parvenir. Il reconnut un dieu unique, auteur et conservateur de l'univers *(e)*; au dessous de lui, des dieux inférieurs, formés de ses mains, revêtus d'une partie de son autorité, et dignes de notre vénération. Pénétré du plus profond respect pour le souverain, par-tout il se fût prosterné devant lui, par-tout il eût honoré ses ministres, sous quelque nom qu'on les invoquât, pourvu qu'on ne leur attribuât aucune de nos foiblesses, et qu'on écartât de leur culte les superstitions qui le défigurent. Les cérémonies pouvoient varier chez les différens peuples ; mais elles devoient être autorisées par les lois, et accompagnées de la pureté d'intention *(f)*.

Il ne rechercha point l'origine du mal qui règne dans le moral, ainsi que dans le physique ; mais il connut les biens et les maux qui font le bonheur et le malheur de

(a) Xenoph. memor. lib. 3, p. 780.
(b) Id. ibid. lib. 4, p. 803.
(c) Id. ibid. lib. 1, p. 709.
(d) Id. ibid. lib. 1, p. 728.
(e) Cudw. syst. intellect. cap. 4, §. 23. Bruck. hist. philos. t. 1, p. 560, etc.
(f) Xenoph. ibid. lib. 4, p. 803.

CHAPITRE LXVII.

l'homme, et c'est sur cette connoissance qu'il fonda sa morale.

Le vrai bien est permanent et inaltérable ; il remplit l'âme sans l'épuiser, et l'établit dans une tranquillité profonde pour le présent, dans une entière sécurité pour l'avenir. Il ne consiste donc point dans la jouïssance des plaisirs, du pouvoir, de la santé, des richesses et des honneurs. Ces avantages et tous ceux qui irritent le plus nos desirs, ne sont pas des biens par eux-mêmes, puisqu'ils peuvent être utiles ou nuisibles par l'usage qu'on en fait *(a)*, ou par les effets qu'ils produisent naturellement : les uns sont accompagnés de tourmens, les autres suivis de dégoûts et de remords ; tous sont détruits, dès qu'on en abuse ; et l'on cesse d'en jouir, dès qu'on craint de les perdre.

Nous n'avons pas de plus justes idées des maux que nous redoutons : il en est, comme la disgrâce, la maladie, la pauvreté, qui, malgré la terreur qu'ils inspirent, procurent quelquefois plus d'avantages que le crédit, les richesses et la santé *(b)*.

Ainsi, placé entre des objets dont nous ignorons la nature, notre esprit flottant et incertain ne discerne qu'à la faveur de quelques lueurs sombres, le bon et le mauvais, le juste et l'injuste, l'honnête et le malhonnête *(c)* ; et, comme toutes nos actions sont des choix, et que ces choix sont d'autant plus aveugles qu'ils sont plus importans, nous risquons sans cesse de tomber dans les piéges qui nous entourent. De là tant de contradictions

(a) Plat. in Men. t. 2, p. 88. Xenoph. memor. lib 3, p. 777 ; lib. 4, p. 798.

(b) Xenoph. memor. lib. 4, p. 798 et 799.

(c) Plat. in Alcib. 1, t. 1, p. 117. Id. in Protag. t. 1, p. 357.

CHAPITRE LXVII.

dans notre conduite, tant de vertus fragiles, tant de systêmes de bonheur renversés.

Cependant les dieux nous ont accordé un guide pour nous diriger au milieu de ces routes incertaines : ce guide est la sagesse, qui est le plus grand des biens, comme l'ignorance est le plus grand des maux *(a)*. La sagesse est une raison éclairée *(b)*, qui, dépouillant de leurs fausses couleurs les objets de nos craintes et de nos espérances, nous les montre tels qu'ils sont en eux-mêmes, fixe l'instabilité de nos jugemens, et détermine notre volonté par la seule force de l'évidence.

A la faveur de cette lumière vive et pure, l'homme est juste, parce qu'il est intimement persuadé que son intérêt est d'obéir aux lois, et de ne faire tort à personne *(c)*; il est frugal et tempérant, parce qu'il voit clairement que l'excès des plaisirs entraine, avec la perte de la santé, celle de la fortune et de la réputation *(d)*; il a le courage de l'âme, parce qu'il connoit le danger, et la nécessité de le braver *(e)*. Ses autres vertus émanent du même principe, ou plutôt elles ne sont toutes que la sagesse appliquée aux différentes circonstances de la vie *(f)*.

Il suit de là que toute vertu est une science qui s'augmente par l'exercice et la méditation *(g)*; tout vice, une erreur qui, par sa nature, doit produire tous les autres vices *(h)*.

Ce principe, discuté encore aujourd'hui par les philo-

(a) Plat. in Euthyd. t. 1, p. 281. Diog. Laert. lib. 2, §. 31.
(b) Xenoph. memor. lib. 4, p. 812.
(c) Id. ibid. p. 803, 805 et 806.
(d) Plat. in Protag. t. 1, p. 353.
(e) Xenoph. ibid. p. 812.
(f) Id ibid. lib. 3, p. 778; lib. 4, p. 812.
(g) Id. ibid. lib. 2, p. 754. Aristot. de mor. lib. 6, cap. 13, t. 2, p. 82. Id. magn. moral. lib. 1, cap. 1, t. 2, p. 145.
(h) Plat. in Euthyd. t. 1, p. 281. Id. in Protag. p. 357.

Digitized by Google

CHAPITRE LXVII.

sophes, trouvoit des contradicteurs du temps de Socrate. On lui disoit : Nous devons nous plaindre de notre foiblesse, et non de notre ignorance ; et si nous faisons le mal, ce n'est pas faute de le connoître *(a)*. Vous ne le connoissez pas, répondoit-il ; vous le rejeteriez loin de vous, si vous le regardiez comme un mal *(b)* ; mais vous le préférez au bien, parce qu'il vous paroît un bien plus grand encore.

On insistoit : Cette préférence, nous la condamnons avant et après nos chutes *(c)* ; mais il est des momens où l'attrait de la volupté nous fait oublier nos principes, et nous ferme les yeux sur l'avenir *(d)*. Et pouvons-nous, après tout, éteindre les passions qui nous asservissent malgré nous ?

Si vous êtes des esclaves, répliquoit Socrate, vous ne devez plus compter sur votre vertu, et par conséquent sur le bonheur. La sagesse qui peut seule le procurer, ne fait entendre sa voix qu'à des hommes libres, ou qui s'efforcent de le devenir *(e)*. Pour vous rendre votre liberté, elle n'exige que le sacrifice des besoins que la nature n'a pas donnés ; à mesure qu'on goûte et qu'on médite ses leçons, on secoue aisément toutes ces servitudes qui troublent et obscurcissent l'esprit ; car ce n'est pas la tyrannie des passions qu'il faut craindre, c'est celle de l'ignorance qui vous livre entre leurs mains, en exagérant leur puissance : détruisez son empire, et vous verrez disparoître ces illusions qui vous éblouïssent, ces opinions confuses et mobiles que vous prenez pour des principes. C'est alors que l'éclat et la beauté

(a) Plat. in Protag. t. 1, p. 352.
(b) Id. ibid. p. 358. Id. in Men t. 2, p. 77.
(c) Aristot. de mor. lib. 7, cap. 3, t. 2, p. 86.
(d) Plat. in Protag. p. 352 et 356.
(e) Xenoph. memor. lib. 4, p. 808.

CHAPITRE LXVII.

de la vertu font une telle impression sur nos âmes, qu'elles ne résistent plus à l'attrait impérieux qui les entraîne. Alors on peut dire que nous n'avons pas le pouvoir d'être méchans *(a)*, parce que nous n'aurons jamais celui de préférer avec connoissance de cause le mal au bien, ni même un plus petit avantage à un plus grand *(b)*.

Pénétré de cette doctrine, Socrate conçut le dessein aussi extraordinaire qu'intéressant, de détruire, s'il en étoit temps encore, les erreurs et les préjugés qui font le malheur et la honte de l'humanité. On vit donc un simple particulier, sans naissance, sans crédit, sans aucune vue d'intérêt, sans aucun desir de la gloire, se charger du soin pénible et dangereux d'instruire les hommes, et de les conduire à la vertu par la vérité; on le vit consacrer sa vie, tous les momens de sa vie à ce glorieux ministère, l'exercer avec la chaleur et la modération qu'inspire l'amour éclairé du bien public, et soutenir, autant qu'il lui étoit possible, l'empire chancelant des lois et des mœurs.

Socrate ne chercha point à se mêler de l'administration; il avoit de plus nobles fonctions à remplir. En formant de bons citoyens, disoit-il, je multiplie les services que je dois à ma patrie *(c)*.

Comme il ne devoit, ni annoncer ses projets de réforme, ni en accélérer l'éxécution, il ne composa point d'ouvrages; il n'affecta point de réunir à des heures marquées, ses auditeurs auprès de lui *(d)*. Mais dans les places et les promenades publiques, dans les sociétés choi-

(a) Aristot. magn. mor. lib. 1, t. 2, cap. 9, p. 153.
(b) Plat. in Protag. t. 1. p. 358. Id. in Men. t. 2, p. 77.
(c) Xenoph. memor. lib. 1, p. 732.
(d) Plut. an seni etc. t. 2, p. 796.

CHAPITRE LXVII.

sies, parmi le peuple *(a)*, il profitoit de la moindre occasion pour éclairer sur leurs vrais intérêts, le magistrat, l'artisan, le laboureur, tous ses frères en un mot; car c'étoit sous ce point de vue qu'il envisageoit tous les hommes *(b)* *. La conversation ne rouloit d'abord que sur des choses indifférentes; mais par degrés, et sans s'en appercevoir, ils lui rendoient compte de leur conduite, et la plupart apprenoient, avec surprise, que dans chaque état, le bonheur consiste à être bon parent, bon ami, bon citoyen *(c)*.

Socrate ne se flattoit pas que sa doctrine seroit goûtée des Athéniens, pendant que la guerre du Péloponèse agitoit les esprits, et portoit la licence à son comble; mais il présumoit que leurs enfans, plus dociles, la transmettroient à la génération suivante.

DISCIPLES DE SOCRATE.

Il les attiroit par les charmes de sa conversation, quelquefois en s'associant à leurs plaisirs, sans participer à leurs excès; un d'entre eux, nommé Eschine, après l'avoir entendu, s'écria : « Socrate, je suis pauvre; mais je me « donne entièrement à vous, c'est tout ce que je puis « vous offrir. Vous ignorez, lui répondit Socrate, la beau- « té du présent que vous me faites *(d)*. » Son premier soin étoit de démêler leur caractère; il les aidoit, par ses questions, à mettre au jour leurs idées, et les forçoit, par ses réponses, à les rejeter. Des définitions plus exactes dissipoient par degrés les fausses lumières qu'on leur avoit données dans une première institution; et des dou-

(a) Xenoph. memor. lib. 1, p. 709. Plat. in apol. t. 1, p. 17.

(b) Plut. de exil. t. 2, p. 600. Cicer. tuscul. lib. 5, cap. 37, t. 2, p. 392.

* Socrate disoit : Je suis citoyen de l'univers (Cicer. ibid.). Aristippe : Je suis étranger partout (Xenoph. memor. lib. 2, p. 736.). Ces deux mots suffisent pour caractériser le maître et le disciple.

(c) Plat. in Lach. t. 2, p. 187.

(d) Diog. Laert. lib. 2, §. 34.

tes,

CHAPITRE LXVII.

tes, adroitement exposés, redoubloient leur inquiétude et leur curiosité *(a)* : car son grand art fut toujours de les amener au point où ils ne pouvoient supporter ni leur ignorance, ni leurs foiblesses.

Plusieurs ne purent soutenir cette épreuve ; et, rougissant de leur état, sans avoir la force d'en sortir, ils abandonnèrent Socrate, qui ne s'empressa pas de les rappeler *(b)*. Les autres apprirent, par leur humiliation, à se méfier d'eux-mêmes, et dès cet instant il cessa de tendre des piéges à leur vanité *(c)*. Il ne leur parloit point avec la rigidité d'un censeur, ni avec la hauteur d'un sophiste ; point de reproches amers, point de plaintes importunes ; c'étoit le langage de la raison et de l'amitié, dans la bouche de la vertu.

Il s'attachoit à former leur esprit, parce que chaque précepte devoit avoir son principe ; il les exerçoit dans la dialectique, parce qu'ils auroient à combattre contre les sophismes de la volupté et des autres passions *(d)*.

Jamais homme ne fut moins susceptible de jalousie. Vouloient-ils prendre une légère teinture des sciences exactes ? il leur indiquoit les maîtres qu'il croyoit plus éclairés que lui *(e)*. Desiroient-ils de fréquenter d'autres écoles ? il les recommandoit lui-même aux philosophes qu'ils lui préféroient *(f)*.

Ses leçons n'étoient que des entretiens familiers, dont les circonstances amenoient le sujet : tantôt il lisoit avec eux les écrits des sages qui l'avoient précédé *(g)* ; il les

---

(a) Xenoph. memor. lib. 4, p. 795.
(b) Id. ibid. p. 799.
(c) Id. ibid. p 800.
(d) Id. ibid. p. 810.
(e) Id. ibid. p. 814.
(f) Plat. in Theæt. t. 1, p. 151. Epict. enchir. cap. 46. Arrian. in Epict. lib. 3, cap. 5. Simpl. in Epict. p. 311.
(g) Xenoph. ibid. lib. 1, p. 731.

CHAPITRE LXVII.

relisoit, parce qu'il savoit que pour persévérer dans l'amour du bien, il faut souvent se convaincre de nouveau des vérités dont on est convaincu : tantôt il discutoit la nature de la justice, de la science et du vrai bien *(a)*. Périsse, s'écrioit-il alors, la mémoire de celui qui osa le premier, établir une distinction entre ce qui est juste et ce qui est utile *(b)* ! D'autres fois il leur montroit plus en détail les rapports qui lient les hommes entre eux, et ceux qu'ils ont avec les objets qui les entourent *(c)*. Soumission aux volontés des parens, quelque dures qu'elles soient; soumission plus entière aux ordres de la patrie, quelque sévères qu'ils puissent être *(d)*; égalité d'âme dans l'une et l'autre fortune *(e)* ; obligation de se rendre utile aux hommes ; nécessité de se tenir dans un état de guerre contre ses passions, dans un état de paix contre les passions des autres : ces points de doctrine, Socrate les exposoit avec autant de clarté que de précision.

De là ce développement d'une foule d'idées nouvelles pour eux ; de là ces maximes prises au hasard parmi celles qui nous restent de lui : que moins on a de besoins, plus on approche de la divinité *(f)* ; que l'oisiveté avilit, et non le travail *(g)* ; qu'un regard, arrêté avec complaisance sur la beauté, introduit un poison mortel dans le cœur *(h)* ; que la gloire du sage consiste à être vertueux, sans affecter de le paroître, et sa volupté à l'être tous les jours de plus en plus *(i)* ; qu'il vaut mieux mourir

(a) Xenoph. memor. Plat. passim.
(b) Cicer. de leg. lib. 1, cap. 12, t. 3, p. 126. Id. de offic. lib. 3, cap. 3, p. 259.
(c) Xenoph. memor. lib. 4, p. 794.
(d) Plat. in Crit. t. 1, p. 51. Id. in Protag. p. 346. Xenoph. ibid. lib. 2, p. 741.
(e) Stob. serm. 147, p. 234.
(f) Xenoph. ibid. lib. 1, p. 731.
(g) Id. ibid. p. 720.
(h) Id. ibid. p. 724.
(i) Id. ibid. p. 730 et 732.

Digitized by Google

avec honneur, que de vivre avec ignominie ; qu'il ne faut jamais rendre le mal pour le mal *(a)* ; enfin, et c'étoit une de ces vérités effrayantes sur lesquelles il insistoit davantage, que la plus grande des impostures est de prétendre gouverner et conduire les hommes, sans en avoir le talent *(b)*.

Eh ! comment en effet la présomption de l'ignorance ne l'auroit-elle pas révolté, lui qui, à force de connoissances et de travaux, croyoit à peine avoir acquis le droit d'avouer qu'il ne savoit rien *(c)* ; lui qui voyoit dans l'état, les places les plus importantes obtenues par l'intrigue, et confiées à des gens sans lumières ou sans probité ; dans la société et dans l'intérieur des familles, tous les principes obscurcis, tous les devoirs méconnus ; parmi la jeunesse d'Athènes, des esprits altiers et frivoles, dont les prétentions n'avoient point de bornes, et dont l'incapacité égaloit l'orgueil ?

Socrate, toujours attentif à détruire la haute opinion qu'ils avoient d'eux-mêmes *(d)*, lisoit dans le cœur d'Alcibiade, le desir d'être bientôt à la tête de la république ; et dans celui de Critias, l'ambition de la subjuguer un jour : l'un et l'autre, distingués par leur naissance et par leurs richesses, cherchoient à s'instruire pour étaler dans la suite leurs connoissances aux yeux du peuple *(e)*. Mais le premier étoit plus dangereux, parce qu'il joignoit à ces avantages les qualités les plus aimables. Socrate, après avoir obtenu sa confiance, le forçoit à pleurer, tantôt sur son ignorance, tantôt sur sa vanité, et, dans cette

(a) Plat. in Crit. t. 1, p. 49.
(b) Xenoph. memor. lib. 1, p. 732.
(c) Plat. in apol. t. 1, p. 21. Id. in Theæt. t. 1, p. 157.
(d) Xenoph. ibid. lib. 4, p. 791.
(e) Id. ibid. lib. 1, p. 713.

CHAPITRE LXVII.

confusion de sentimens, le disciple avouoit qu'il ne pouvoit être heureux ni avec un tel maître, ni sans un tel ami. Pour échapper à sa séduction, Alcibiade et Critias prirent enfin le parti d'éviter sa présence *(a)*.

Des succès moins brillans et plus durables, sans le consoler de cette perte, le dédommageoient de ses travaux. Écarter des emplois publics, ceux de ses élèves qui n'avoient pas encore assez d'expérience *(b)*; en rapprocher d'autres qui s'en éloignoient par indifférence ou par modestie *(c)*; les réunir quand ils étoient divisés *(d)*; rétablir le calme dans leurs familles, et l'ordre dans leurs affaires *(e)*; les rendre plus religieux, plus justes, plus tempérans *(f)*: tels étoient les effets de cette persuasion douce qu'il faisoit couler dans les âmes *(g)*; tels étoient les plaisirs qui transportoient la sienne.

CARACTÈRE ET MŒURS DE SOCRATE.

Il les dut encore moins à ses leçons qu'à ses exemples *(h)*: les traits suivans montreront qu'il étoit difficile de le fréquenter, sans devenir meilleur *(i)*. Né avec un extrême penchant pour le vice, sa vie entière fut le modèle de toutes les vertus. Il eut de la peine à réprimer la violence de son caractère, soit que ce défaut paroisse le plus difficile à corriger, soit qu'on se le pardonne plus aisément: dans la suite, sa patience devint invincible. L'humeur difficile de Xanthippe, son épouse, ne troubla plus le calme de son âme *(k)*, ni la sérénité qui régnoit sur son

---

(a) Xenoph. memor. lib. 1, p. 713. Plat. in conv. t. 3, p. 215 et 216.
(b) Xenoph. ibid. lib. 3, p. 772.
(c) Id. ibid. p. 774. Diog. Laert. lib. 2, §. 29.
(d) Xenoph. ibid. lib. 2, p. 743.
(e) Id. ibid. p. 741 et 755.
(f) Id. ibid. lib. 1, p. 711; lib. 4, p. 803 et 808.
(g) Id. ibid. lib. 1, p. 713; lib. 4, p. 814. Lucian. in Damonact. t. 2, p. 379.
(h) Xenoph. ibid. lib. 1, p. 712.
(i) Id. ibid. lib. 1, p. 721.
(k) Id. in conv. p. 876. Diog. Laert. lib. 2, §. 36.

front *(a)*. Il leva le bras sur son esclave : Ah ! si je n'étois en colère, lui dit-il ! et il ne le frappa point *(b)*. Il avoit prié ses amis de l'avertir quand ils appercevroient de l'altération dans ses traits ou dans sa voix *(c)*.

Quoiqu'il fût très pauvre, il ne retira aucun salaire de ses instructions *(d)*, et n'accepta jamais les offres de ses disciples. Quelques riches particuliers de la Grèce voulurent l'attirer chez eux *(e)*, il les refusa ; et quand Archélaüs, roi de Macédoine, lui proposa un établissement à sa cour, il le refusa encore, sous prétexte qu'il n'étoit pas en état de lui rendre bienfait pour bienfait *(f)*.

Cependant son extérieur n'étoit point négligé, quoiqu'il se ressentit de la médiocrité de sa fortune. Cette propreté tenoit aux idées d'ordre et de décence qui dirigeoient ses actions, et le soin qu'il prenoit de sa santé, au desir qu'il avoit de conserver son esprit libre et tranquille *(g)*.

Dans ces repas où le plaisir va quelquefois jusqu'à la licence, ses amis admirèrent sa frugalité *(h)* ; et dans sa conduite, ses ennemis respectèrent la pureté de ses mœurs *(i)*.

Il fit plusieurs campagnes ; dans toutes il donna l'exemple de la valeur et de l'obéissance : comme il s'étoit endurci depuis long-temps, contre les besoins de la vie et contre l'intempérie des saisons *(k)*, on le vit au siège de Potidée, pendant qu'un froid rigoureux retenoit les troupes sous

(a) Cicer. de offic. lib. 1, cap. 26, t. 3, p. 203. Ælian. var. hist. lib. 9, cap. 7.
(b) Senec. de irâ, lib. 1, cap. 15.
(c) Id. ibid. lib. 3, cap. 13.
(d) Xenoph. memor. lib. 1, p. 712 et 729. Plat. in apol. t. 1, p. 19. Diog. Laert. lib. 2, §. 27.
(e) Diog. Laert. ibid. §. 25.
(f) Senec. de benef. lib. 5, cap. 6. Diog. Laert. lib. 2, §. 25.
(g) Xenoph. ibid. p. 712. Diog. Laert. ibid. §. 22.
(h) Xenoph. ibid. p. 723. Diog. Laert. ibid. §. 27.
(i) Xenoph. ibid. p. 724.
(k) Id. ibid. p. 711, 729.

Digitized by Google

CHAPITRE LXVII.

les tentes, sortir de la sienne avec l'habit qu'il portoit en tout temps, ne prendre aucune précaution, et marcher pieds nus sur la glace *(a)*. Les soldats lui supposèrent le projet d'insulter à leur mollesse ; mais il en auroit agi de même s'il n'avoit pas eu de témoins.

Au même siège, pendant une sortie que fit la garnison, ayant trouvé Alcibiade couvert de blessures, il l'arracha des mains de l'ennemi, et quelque temps après, lui fit décerner le prix de la bravoure, qu'il avoit mérité lui-même *(b)*.

A la bataille de Délium, il se retira des derniers, à côté du général, qu'il aidoit de ses conseils, marchant à petits pas, et toujours combattant, jusqu'à ce qu'ayant apperçu le jeune Xénophon, épuisé de fatigue et renversé de cheval, il le prit sur ses épaules et le mit en lieu de sureté *(c)*. Lachès, c'étoit le nom du général, avoua depuis, qu'il auroit pu compter sur la victoire, si tout le monde s'étoit comporté comme Socrate *(d)*.

Ce courage ne l'abandonnoit pas dans des occasions peut-être plus périlleuses. Le sort l'avoit élevé au rang de Sénateur ; en cette qualité, il présidoit avec quelques autres membres du Sénat, à l'assemblée du peuple. Il s'agissoit d'une accusation contre des généraux qui venoient de remporter une victoire signalée : on proposoit une forme de jugement aussi vicieuse par son irrégularité, que funeste à la cause de l'innocence. La multitude se soulevoit à la moindre contradiction, et demandoit qu'on mît les opposans au nombre des accusés. Les autres pré-

---

(a) Plat. in conv. t. 3, p. 220.
(b) Id. ibid. Plut. in Alcib. t. 1, p. 194. Diog. Laert. lib. 2, §. 23.
(c) Plat. ibid. p. 221. Strab. lib. 9, p. 403. Diog. Laert. ibid. §. 22.
(d) Plat. in Lach. t. 2, p. 181.

Digitized by Google

sidens, effrayés, approuvèrent le décret ; Socrate seul, intrépide au milieu des clameurs et des menaces, protesta qu'ayant fait le serment de juger conformément aux lois, rien ne le forceroit à le violer, et il ne le viola point *(a)*.

CHAPITRE LXVII.

Socrate plaisantoit souvent de la ressemblance de ses traits, avec ceux auxquels on reconnoît le dieu Silène *(b)*. Il avoit beaucoup d'agrémens et de gaieté dans l'esprit, autant de force que de solidité dans le caractère, un talent particulier pour rendre la vérité sensible et intéressante ; point d'ornemens dans ses discours, souvent de l'élevation, toujours la propriété du terme, ainsi que l'enchaînement et la justesse des idées. Il disoit qu'Aspasie lui avoit donné des leçons de rhétorique *(c)* ; ce qui signifioit sans doute, qu'il avoit appris auprès d'elle à s'exprimer avec plus de grâces : il eut des liaisons avec cette femme célèbre, avec Périclès, Euripide, et les hommes les plus distingués de son siècle ; mais ses disciples furent toujours ses véritables amis ; il en étoit adoré *(d)*, et j'en ai vu qui, long-temps après sa mort, s'attendrissoient à son souvenir.

GÉNIE DE SOCRATE.

Pendant qu'il conversoit avec eux, il leur parloit fréquemment d'un Génie qui l'accompagnoit depuis son enfance *(e)*, et dont les inspirations ne l'engageoient jamais à rien entreprendre, mais l'arrêtoient souvent sur le point de l'exécution *(f)*. Si on le consultoit sur un projet dont l'issue dût être funeste, la voix secrète se faisoit entendre ; s'il devoit réussir, elle gardoit le silence. Un de ses disciples, étonné d'un langage si nouveau, le

(a) Xenoph. hist. Græc. t. 1, lib. 1, p. 449. Id. memor. lib. 1, p. 711 ; lib. 4, p. 803.

(b) Id. in conv. p. 883. Plat. in Theæt. t. 1, p. 143. Id. in conv. t. 3, p. 215.

(c) Plat. in Menex. t. 2, p. 235.

(d) Xenoph. memor. lib. 1, p. 731 ; lib. 2, p. 746 et 752 ; lib. 4, p. 817. Lucian. in Damonact. t. 2, p. 379.

(e) Plat. in Theag. t. 1, p. 128.

(f) Id. ibid. Id. in Phædr. t. 3, p. 242. Cicer. de divin. lib. 1, cap. 54, t. 3, p. 45.

CHAPITRE LXVII.

pressa de s'expliquer sur la nature de cette voix céleste, et n'obtint aucune réponse *(a)*; un autre s'adressa pour le même sujet à l'oracle de Trophonius, et sa curiosité ne fut pas mieux satisfaite *(b)*. Les auroit-il laissés dans le doute, si, par ce Génie, il prétendoit désigner cette prudence rare que son expérience lui avoit acquise? Vouloit-il les engager dans l'erreur, et s'accréditer dans leur esprit, en se montrant à leurs yeux comme un homme inspiré? Non, me répondit Xénophon, à qui je proposois un jour ces questions: jamais Socrate ne déguisa la vérité; jamais il ne fut capable d'une imposture: il n'étoit ni assez vain, ni assez imbécile pour donner de simples conjectures, comme de véritables prédictions; mais il étoit convaincu lui-même; et quand il nous parloit au nom de son Génie, c'est qu'il en ressentoit intérieurement l'influence *(c)*.

Un autre disciple de Socrate, nommé Simmias, que je connus à Thèbes, attestoit que son maître, persuadé que les dieux ne se rendent pas visibles aux mortels, rejetoit les apparitions dont on lui faisoit le récit; mais qu'il écoutoit et interrogeoit avec l'intérêt le plus vif, ceux qui croyoient entendre au dedans d'eux-mêmes les accens d'une voix divine *(d)*.

Si l'on ajoute à ces témoignages formels, que Socrate a protesté jusqu'à sa mort que les dieux daignoient quelquefois lui communiquer une portion de leur prescience *(e)*; qu'il racontoit, ainsi que ses disciples, plusieurs de ses prédictions que l'évènement avoit justi-

---

(a) Plut. de gen. Socr. t. 2, p. 588.
(b) Id. ibid. p. 590.
(c) Xenoph. memor. lib. 1, p. 708.
(d) Plut. ibid. p. 588.
(e) Plat. in apol. t. 1, p. 31. Diog. Laert. lib. 2, §. 32.

fiées

fiées *(a)*; que quelques-unes firent beaucoup de bruit parmi les Athéniens, et qu'il ne songea point à les démentir *(b)*; on verra clairement qu'il étoit de bonne foi, lorsqu'en parlant de son Génie, il disoit, qu'il éprouvoit en lui-même ce qui n'étoit peut-être jamais arrivé à personne *(c)*.

En examinant ses principes et sa conduite, on entrevoit par quels degrés il parvint à s'attribuer une pareille prérogative. Attaché à la religion dominante, il pensoit, conformément aux traditions anciennes, adoptées par des philosophes *(d)*, que les dieux, touchés des besoins, et fléchis par les prières de l'homme de bien, lui dévoilent quelquefois l'avenir par différens signes *(e)*. En conséquence il exhortoit ses disciples, tantôt à consulter les oracles, tantôt à s'appliquer à l'étude de la divination *(f)*. Lui-même, docile à l'opinion du plus grand nombre *(g)*, étoit attentif aux songes, et leur obéissoit comme à des avertissemens du ciel *(h)*. Ce n'est pas tout encore; souvent plongée pendant des heures entières dans la contemplation, son âme, pure et dégagée des sens, remontoit insensiblement à la source des devoirs et des vertus : or, il est difficile de se tenir long-temps sous les yeux de la divinité, sans oser l'interroger, sans écouter sa réponse, sans se familiariser avec les illusions que produit quelquefois la contention d'esprit. D'après ces notions, doit-on s'étonner que Socrate prît quelquefois ses pressentimens pour des inspirations divines, et rap-

(a) Xenoph. apol. p. 703. Plut. de gen. Socr. t. 2, p. 581. Ælian. var. hist. lib. 8, cap. 1.
(b) Plut. ibid.
(c) Plat. de rep. lib. 6, t. 2, p. 496.
(d) Cicer. de divin. lib. 1, cap. 3 et 43.
(e) Xenoph. memor. lib. 1, p. 723.
(f) Id. ibid. lib. 4, p. 815.
(g) Aristot. de divin. cap. 1, t. 1, p. 697.
(h) Plat. in Crit. t. 1, p. 44. Id. in Phædon. p. 61. Cicer. de divin. lib. 1, cap. 25, t. 3, p. 22.

CHAPITRE LXVII.

portât à une cause surnaturelle, les effets de la prudence ou du hasard?

Cependant on trouve dans l'histoire de sa vie, des faits qui porteroient à soupçonner la droiture de ses intentions. Que penser en effet d'un homme qui, suivi de ses disciples, s'arrête tout-à-coup, se recueille long-temps en lui-même, écoute la voix de son Génie, et leur ordonne de prendre un autre chemin, quoiqu'ils n'eussent rien à risquer en suivant le premier *(a)**?

Je cite un second exemple. Au siège de Potidée, on s'apperçut que depuis le lever de l'aurore, il étoit hors de sa tente, immobile, enseveli dans une méditation profonde, exposé à l'ardeur brûlante du soleil; car c'étoit en été. Les soldats s'assemblèrent autour de lui, et dans leur admiration, se le montroient l'un à l'autre. Le soir, quelques-uns d'entre eux résolurent de passer la nuit à l'observer. Il resta dans la même position jusqu'au jour suivant. Alors il rendit son hommage au soleil, et se retira tranquillement dans sa tente *(b)*.

Vouloit-il se donner en spectacle à l'armée? Son esprit pouvoit-il suivre pendant si long-temps le fil d'une vérité? Ses disciples, en nous transmettant ces faits, en ont-ils altéré les circonstances? Convenons plutôt que la conduite des hommes les plus sages et les plus vertueux présente quelquefois des obscurités impénétrables.

PRÉVENTIONS CONTRE SOCRATE.

Quoi qu'il en soit, malgré les prédictions qu'on attribuoit à Socrate, les Athéniens n'eurent jamais pour lui

(a) Plut. de gen. Socr. t. 2, p. 580.

* Quelques-uns de ses disciples continuèrent leur chemin, malgré l'avis du Génie, et rencontrèrent un troupeau de cochons qui les couvrirent de bone. C'est Théocrite, disciple de Socrate, qui raconte ce fait dans Plutarque, et qui prend à témoin Simmias, autre disciple de Socrate.

(b) Plat. in conv. t. 1, p. 220. Phavor. ap. Aul. Gell. lib. 2, cap. 1. Diog. Laert. lib. 2, §. 23.

Digitized by Google

la considération qu'il méritoit à tant de titres. Sa méthode devoit les aliéner ou les offenser. Les uns ne pouvoient lui pardonner l'ennui d'une discussion qu'ils n'étoient pas en état de suivre; les autres, l'aveu qu'il leur arrachoit de leur ignorance.

Comme il vouloit que dans la recherche de la vérité, on commençât par hésiter et se méfier des lumières qu'on avoit acquises ; et que, pour dégoûter ses nouveaux élèves des fausses idées qu'ils avoient reçues, il les amenoit de conséquences en conséquences, au point de convenir que, suivant leurs principes, la sagesse même pourroit devenir nuisible ; les assistans, qui ne pénétroient pas ses vues, l'accusoient de jeter ses disciples dans le doute, de soutenir le pour et le contre, de tout détruire, et de ne rien édifier *(a)*.

Comme auprès de ceux dont il n'étoit pas connu, il affectoit de ne rien savoir, et dissimuloit d'abord ses forces, pour les employer ensuite avec plus de succès, on disoit que par une ironie insultante, il ne cherchoit qu'à tendre des pièges à la simplicité des autres *(b)* *.

Comme la jeunesse d'Athènes, qui voyoit les combats des gens d'esprit avec le même plaisir qu'elle auroit vu ceux des animaux féroces, applaudissoit à ses victoires, et se servoit, à la moindre occasion, des armes qui les lui avoient procurées, on inféroit de là qu'elle ne puisoit à sa suite, que le goût de la dispute et de la contradiction *(c)*. Les plus indulgens observoient seulement qu'il avoit assez de talens pour inspirer à ses élèves

(a) Plat. in Men. t. 2, p. 80 et 84. Xenoph. memor. lib. 4, p. 805.

(b) Tim. ap. Diog. Laert. lib. 2, §. 19. Xenoph. memor. lib. 4, p. 805.

* Voyez la note à la fin du volume.

(c) Plat. in apol. t. 1, p. 23.

CHAPITRE LXVII.

l'amour de la sagesse; et point assez pour leur en faciliter la pratique *(a)*.

Il assistoit rarement aux spectacles, et en blâmant l'extrême licence qui régnoit alors dans les comédies, il s'attira la haîne de leurs auteurs *(b)*.

De ce qu'il ne paroissoit presque jamais à l'assemblée du peuple, et qu'il n'avoit ni crédit ni aucun moyen d'acheter ou de vendre des suffrages, plusieurs se contentèrent de le regarder comme un homme oisif, inutile, qui n'annonçoit que des réformes, et ne promettoit que des vertus.

De cette foule de préjugés et de sentimens réunis, il résulta l'opinion presque générale, que Socrate n'étoit qu'un sophiste plus habile, plus honnête, mais peut-être plus vain que les autres *(c)*. J'ai vu des Athéniens éclairés lui donner cette qualification long-temps après sa mort *(d)*; et de son vivant, quelques auteurs l'employèrent avec adresse, pour se venger de ses mépris.

Aristophane, Eupolis, Amipsias le jouèrent sur le théâtre *(e)*, comme ils se permirent de jouer Périclès, Alcibiade, et presque tous ceux qui furent à la tête du gouvernement; comme d'autres auteurs dramatiques y jouèrent d'autres philosophes *(f)*: car il régnoit alors de la division entre ces deux classes de gens de lettres *(g)*.

Il falloit jeter du ridicule sur le prétendu Génie de Socrate, et sur ses longues méditations; Aristophane le représente suspendu au dessus de la terre, assimilant ses

---

(a) Xenoph. memor. lib. 1, p. 725.
(b) Ælian var. hist. lib. 2, cap. 13.
(c) Ameips. ap. Diog. Laert. lib. 2, §. 28.
(d) Æschin. in Timarch. p. 287.
(e) Schol. Aristoph. in nub. v. 96. Diog. Laert. lib. 2, §. 28. Senec. de vit. beat. cap. 27.
(f) Senec. ibid.
(g) Plat. de rep. lib. 10, t. 2, p. 607. Argum. nub. p. 50.

CHAPITRE LXVII.

pensées à l'air subtil et léger qu'il respire *(a)*, invoquant les déesses tutelaires des sophistes, les Nuées, dont il croit entendre la voix au milieu des brouillards et des ténèbres qui l'environnent *(b)*. Il falloit le perdre dans l'esprit du peuple; il l'accuse d'apprendre aux jeunes gens à mépriser les dieux, à tromper les hommes *(c)*.

Aristophane présenta sa pièce au concours; elle reçut des applaudissemens, et ne fut pas couronnée *(d)*: il la remit au théâtre l'année d'après, et elle n'eut pas un meilleur succès; il la retoucha de nouveau, mais des circonstances l'empêchèrent d'en donner une troisième représentation *(e)*. Socrate, à ce qu'on prétend, ne dédaigna pas d'assister à la première, et de se montrer à des étrangers qui le cherchoient des yeux dans l'assemblée *(f)*. De pareilles attaques n'ébranloient pas plus sa constance que les autres évènemens de la vie *(g)*. « Je dois me corri-« ger, disoit-il, si les reproches de ces auteurs sont fon-« dés; les mépriser, s'ils ne le sont pas. » On lui rapportoit un jour qu'un homme disoit du mal de lui : « C'est, « répondit-il, qu'il n'a pas appris à bien parler *(h)*. »

ACCUSATION CONTRE SOCRATE.

Depuis la représentation des Nuées, il s'étoit écoulé environ 24 ans. Il sembloit que le temps de la persécution étoit passé pour lui, lorsque tout-à-coup, il apprit qu'un jeune homme venoit de présenter au second des Archontes *(i)*, une dénonciation conçue en ces termes: « Mélitus, fils de Mélitus, du bourg de Pithos, intente « une accusation criminelle contre Socrate, fils de So-

(a) Aristoph. in nub. v. 229.
(b) Id. ibid. v. 291 et 329.
(c) Id. ibid. v. 112 et 246.
(d) Id. ibid. v. 525.
(e) Schol. Aristoph. p. 51. Sam. Pet. miscell. lib. 1, cap. 6. Palmer. exercit. p. 729.
(f) Ælian. var. hist. lib. 2, cap. 13.
(g) Senec. de const. sap. cap. 18.
(h) Diog. Laert. lib. 2, §. 36.
(i) Plat. in Euthyphr. t. 1, p. 2.

CHAPITRE LXVII.

« phronisque, du bourg d'Alopèce. Socrate est coupable « en ce qu'il n'admet pas nos dieux, et qu'il introduit « parmi nous des divinités nouvelles sous le nom de « Génies; Socrate est coupable en ce qu'il corrompt la « jeunesse d'Athènes : pour peine, la mort *(a)*. »

Mélitus étoit un poète froid, et sans talens; il composa quelques tragédies, dont le souvenir ne se perpétuera que par les plaisanteries d'Aristophane *(b)*. Deux accusateurs plus puissans que lui, Anytus et Lycon, le firent servir d'instrument à leur haine *(c)*. Ce dernier étoit un de ces orateurs publics qui, dans les assemblées du Sénat et du peuple, discutent les intérêts de la patrie, et disposent de l'opinion de la multitude, comme la multitude dispose de tout *(d)*. Ce fut lui qui dirigea les procédures *(e)*.

Des richesses considérables et des services signalés rendus à l'état, plaçoient Anytus parmi les citoyens qui avoient le plus de crédit *(f)*. Il remplit successivement les premières dignités de la république *(g)*. Zélé partisan de la démocratie, persécuté par les 30 tyrans, il fut un de ceux qui contribuèrent le plus à leur expulsion et au rétablissement de la liberté *(h)*.

Anytus avoit long-temps vécu en bonne intelligence avec Socrate; il le pria même une fois de donner quelques instructions à son fils, qu'il avoit chargé des détails d'une manufacture dont il tiroit un gros revenu.

(a) Plat. in apol. t. 1, p. 24. Xenoph. memor. lib. 1, p. 708. Phavor. ap. Diog. Laert. lib. 2, §. 40.

(b) Aristoph. in ran. v. 1337. Schol. ibid. Suid. in Μέλητ.

(c) Plat. ibid. p. 23. Antisth. ap. Diog. Laert. lib. 2, §. 39.

(d) Aristot. de rep. lib. 4, cap. 4, t. 2, p. 369.

(e) Diog. Laert. lib. 2, §. 38.

(f) Isocr. in Callimach. t. 2, p. 495.

(g) Lys. in Agorat. p. 261. Id. in Dardan. p. 388.

(h) Xenoph. hist. Græc. lib. 2, p. 468.

CHAPITRE LXVII.

Mais Socrate lui ayant représenté que ces fonctions avilissantes ne convenoient ni à la dignité du père, ni aux dispositions du fils *(a)*, Anytus, blessé de cet avis, défendit au jeune homme tout commerce avec son Maître.

Quelque temps après Socrate examinoit avec Ménon, un de ses amis, si l'éducation pouvoit donner les qualités de l'esprit et du cœur, refusées par la nature. Anytus survint et se mêla de la conversation. La conduite de son fils, dont il négligeoit l'éducation, commençoit à lui donner de l'inquiétude. Dans la suite du discours, Socrate observa que les enfans de Thémistocle, d'Aristide et de Périclès, entourés de maîtres de musique, d'équitation et de gymnastique, se distinguèrent dans ces différens genres; mais qu'ils ne furent jamais aussi vertueux que leurs pères, preuve certaine, ajoutoit-il, que ces derniers ne trouvèrent aucun instituteur en état de donner à leurs fils le mérite qu'ils avoient eux-mêmes. Anytus, qui se plaçoit à côté de ces grands hommes, sentit, ou supposa l'allusion. Il répondit avec colère : « Vous parlez des autres avec une licence intolérable. « Croyez-moi, soyez plus reservé; ici plus qu'ailleurs, « il est aisé de faire du bien ou du mal à qui l'on veut, « et vous devez le savoir *(b)*. »

A ces griefs personnels s'en joignoient d'autres qui aigrissoient Anytus, et qui lui étoient communs avec la plus grande partie de la nation. Il faut les développer pour faire connoître la principale cause de l'accusation contre Socrate *(c)*.

Deux factions ont toujours subsisté parmi les Athé-

(a) Xenoph. in apol. p. 706 et 707.
(b) Plat. in Men. t. 2, p. 94.
(c) Observ. manuscrites de M. Fréret sur la condamnation de Socrate.

CHAPITRE LXVII.

niens, les partisans de l'aristocratie, et ceux de la démocratie. Les premiers, presque toujours asservis, se contentoient, dans les temps heureux, de murmurer en secret; dans les malheurs de l'état, et sur-tout vers la fin de la guerre du Péloponèse, ils firent quelques tentatives pour détruire la puissance excessive du peuple. Après la prise d'Athènes, les Lacédémoniens en confièrent le gouvernement à trente magistrats, la plupart tirés de cette classe. Critias, un des disciples de Socrate, étoit à leur tête. Dans l'espace de huit mois ils exercèrent plus de cruautés que le peuple n'en avoit exercé pendant plusieurs siècles. Quantité de citoyens, obligés d'abord de prendre la fuite, se réunirent enfin sous la conduite de Thrasybule et d'Anytus. L'oligarchie fut détruite, l'ancienne forme de gouvernement rétablie; et pour prévenir désormais toute dissention, une amnistie presque générale accorda le pardon, et ordonna l'oubli du passé. Elle fut publiée et garantie sous la foi du serment, trois ans avant la mort de Socrate *(a)*.

Le peuple prêta le serment; mais il se rappeloit avec frayeur qu'il avoit été dépouillé de son autorité, qu'il pouvoit à tout moment la perdre encore, qu'il étoit dans la dépendance de cette Lacédémone si jalouse d'établir par-tout l'oligarchie, que les principaux citoyens d'Athènes entretenoient des intelligences avec elle, et se trouvoient animés des mêmes sentimens. Et que ne feroit pas cette faction cruelle dans d'autres circonstances, puisqu'au milieu des ruines de la république, il avoit fallu tant de sang pour assouvir sa fureur ?

Les flatteurs du peuple redoubloient ses alarmes, en

(a) Andoc. de myst. p. 12.

lui

lui représentant que des esprits ardens s'expliquoient tous les jours avec une témérité révoltante contre la nature du gouvernement populaire; que Socrate, le plus dangereux de tous, parce qu'il étoit le plus éclairé, ne cessoit d'infecter la jeunesse d'Athènes par des maximes contraires à la constitution établie; qu'on lui avoit entendu dire plus d'une fois, qu'il falloit être insensé pour confier les emplois et la conduite de l'état à des magistrats qu'un sort aveugle choisissoit parmi le plus grand nombre des citoyens *(a)*; que docile à ses leçons, Alcibiade, outre les maux dont il avoit accablé la république *(b)*, avoit en dernier lieu conspiré contre sa liberté; que dans le même temps Critias et Théramène, deux autres de ses disciples, n'avoient pas rougi de se placer à la tête des trente tyrans; qu'il falloit enfin réprimer une licence dont les suites, difficiles à prévoir, seroient impossibles à éviter.

Mais quelle action intenter contre Socrate? On n'avoit à lui reprocher que des discours sur lesquels les lois n'avoient rien statué, et qui par eux-mêmes ne formoient pas un corps de délit, puisqu'ils n'avoient pas une liaison nécessaire avec les malheurs dont on avoit à se plaindre: d'ailleurs, en les établissant comme l'unique base de l'accusation, on risquoit de réveiller l'animosité des partis, et l'on étoit obligé de remonter à des évènemens sur lesquels l'amnistie imposoit un silence absolu.

La trame ourdie par Anytus paroit à ces inconvéniens, et servoit à-la-fois sa haîne personnelle et la vengeance du parti populaire. L'accusateur, en poursuivant Socrate comme un impie, devoit se flatter de le perdre, parce

(a) Xenoph. memor. lib. 1, p. 712. *(b)* Id. ibid. p. 713.

CHAPITRE LXVII.

que le peuple recevoit toujours avec ardeur ces sortes d'accusations *(a)*, et qu'en confondant Socrate avec les autres philosophes, il étoit persuadé qu'ils ne pouvoient s'occuper de la nature, sans nier l'existence des dieux *(b)*. D'ailleurs la plupart des juges, ayant autrefois assisté à la représentation des Nuées d'Aristophane, avoient conservé contre Socrate ces impressions sourdes, que dans une grande ville il est si facile de recevoir, et si difficile de détruire *(c)*.

D'un autre côté, Mélitus, en le poursuivant comme le corrupteur de la jeunesse, pouvoit, à la faveur d'une allégation si vague, rappeler incidemment et sans risque, des faits capables de soulever les juges, et d'effrayer les partisans du gouvernement populaire.

Le secret de cette marche n'a pas échappé à la postérité; environ 54 ans après la mort de Socrate, l'orateur Eschine, avec qui j'étois fort lié, disoit, en présence du même tribunal où fut plaidée la cause de ce philosophe: « Vous qui avez mis à mort le sophiste Socrate, convaincu « d'avoir donné des leçons à Critias, l'un de ces trente « magistrats qui détruisirent la démocratie *(d)*. »

Pendant les premières procédures, Socrate se tenoit tranquille; ses disciples dans l'effroi s'empressoient de conjurer l'orage: le célèbre Lysias fit pour lui un discours touchant, et capable d'émouvoir les juges; Socrate y reconnut les talens de l'orateur, mais il n'y trouva point le langage vigoureux de l'innocence *(e)*.

Un de ses amis, nommé Hermogène, le prioit un jour

(a) Plat. in Euthyphr. t. 1, p. 3.
(b) Id. in apol. t. 1, p. 18.
(c) Id. ibid. p. 19.
(d) Æschin. in Timarch. p. 287.
(e) Cicer. de orat. lib. 1, cap. 54, t. 1, p. 182. Diog. Laert. lib. 2, §. 40. Val. Max. lib. 6, cap. 4, extern. n°. 2.

Digitized by Google

CHAPITRE LXVII.

de travailler à sa défense *(a)*. « Je m'en suis occupé de-
« puis que je respire, répondit Socrate ; qu'on examine
« ma vie entière : voilà mon apologie. »

« Cependant, reprit Hermogène, la vérité a besoin de
« soutien, et vous n'ignorez pas combien, dans nos tribu-
« naux, l'éloquence a perdu de citoyens, et sauvé de cou-
« pables. Je le sais répliqua Socrate ; j'ai même deux fois
« entrepris de mettre en ordre mes moyens de défense ;
« deux fois le Génie qui m'éclaire m'en a détourné, et j'ai
« reconnu la sagesse de ses conseils.

« J'ai vécu jusqu'à présent le plus heureux des mortels ;
« j'ai comparé souvent mon état à celui des autres hom-
« mes, et je n'ai envié le sort de personne. Dois-je at-
« tendre que les infirmités de la vieillesse me privent de
« l'usage de mes sens, et qu'en affoiblissant mon esprit,
« elles ne me laissent que des jours inutiles ou destinés à
« l'amertume *(b)* ? Les dieux, suivant les apparences, me
« préparent une mort paisible, exempte de douleur, la
« seule que j'eusse pu desirer. Mes amis, témoins de mon
« trépas, ne seront frappés ni de l'horreur du spectacle,
« ni des foiblesses de l'humanité ; et dans mes derniers
« momens, j'aurai encore assez de force pour lever mes
« regards sur eux, et leur faire entendre les sentimens
« de mon cœur *(c)*.

« La postérité prononcera entre mes juges et moi : tan-
« dis qu'elle attachera l'opprobre à leur mémoire, elle
« prendra quelque soin de la mienne, et me rendra cette
« justice, que loin de songer à corrompre mes compa-
« triotes, je n'ai travaillé qu'à les rendre meilleurs *(d)*. »

(a) Xenoph. in apol. p. 701. Id. memor. lib. 4, p. 816.
(b) Xenoph. memor. lib. 4, p. 817.
(c) Id. in apol. p. 702.
(d) Id. ibid. p. 706. Id. memor. lib. 4, p. 817.

CHAPITRE LXVII.

Telles étoient ses dispositions, lorsqu'il fut assigné pour comparoître devant le tribunal des Héliastes auquel l'Archonte-roi venoit de renvoyer l'affaire, et qui dans cette occasion, fut composé d'environ cinq cents juges *(a)*.

Mélitus et les autres accusateurs, avoient concerté leurs attaques à loisir; dans leurs plaidoyers, soutenus de tout le prestige de l'éloquence *(b)*, ils avoient rassemblé avec un art infini, beaucoup de circonstances propres à prévenir les juges. Je vais rapporter quelques-unes de leurs allégations, et les réponses qu'elles occasionnèrent.

Premier délit de Socrate. *Il n'admet pas les divinités d'Athènes, quoique, suivant la loi de Dracon, chaque citoyen soit obligé de les honorer (c).*

La réponse étoit facile : Socrate offroit souvent des sacrifices devant sa maison; souvent il en offroit pendant les fêtes, sur les autels publics; tout le monde en avoit été témoin, et Mélitus lui-même, s'il avoit daigné y faire attention *(d)*. Mais, comme l'accusé s'élevoit contre les pratiques superstitieuses qui s'étoient introduites dans la religion *(e)*, et qu'il ne pouvoit souffrir les haînes, et toutes ces passions honteuses qu'on attribuoit aux dieux *(f)*, il étoit aisé de le noircir aux yeux de ceux à qui une piété éclairée est toujours suspecte.

Mélitus ajoutoit que, sous le nom de Génies, Socrate prétendoit introduire parmi les Athéniens, des divinités étrangères, et qu'une telle audace méritoit d'être punie, conformément aux lois : dans cet endroit, l'orateur se per-

---

(a) Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 18, p. 83. Observ. manuscrites de M. Fréret sur la condamn. de Socrate.

(b) Plat. in apol t. 1, p. 17.

(c) Porphyr. de abstin lib. 4, p. 380.

(d) Xenoph. in apol. p. 703. Id. memor. lib. 1, p. 708. Theodect. ap. Aristot. rhet. lib. 2, cap. 23, t. 2, p. 577.

(e) Plut. de gen. Socr. t. 2, p. 580.

(f) Plat. in Euthyphr. t. 1, p. 6.

Digitized by Google

mit des plaisanteries sur cet Esprit dont le Philosophe se glorifioit de ressentir l'inspiration secrète *(a)*.

Cette voix, répondit Socrate, n'est pas celle d'une divinité nouvelle, c'est celle des dieux que nous adorons. Vous convenez tous qu'ils prévoient l'avenir, et qu'ils peuvent nous en instruire; il s'expliquent aux uns, par la bouche de la Pythie; aux autres, par différens signes; à moi, par un interprète dont les oracles sont préférables aux indications que l'on tire du vol des oiseaux; car mes disciples témoigneront que je ne leur ai rien prédit qui ne leur soit arrivé.

A ces mots, les juges firent entendre des murmures de mécontentement *(b)*; Mélitus l'auroit augmenté, s'il avoit observé qu'en autorisant les révélations de Socrate, on introduiroit tôt ou tard le fanatisme dans un pays où les imaginations sont si faciles à ébranler, et que plusieurs se feroient un devoir d'obéir plutôt aux ordres d'un Esprit particulier, qu'à ceux des magistrats. Il paroît que Mélitus n'entrevit pas ce danger *(c)*.

Second délit de Socrate. *Il corrompt la jeunesse d'Athènes.* Il ne s'agissoit pas des mœurs de l'accusé, mais de sa doctrine; on disoit que ses disciples n'apprenoient à sa suite qu'à briser les liens du sang et de l'amitié *(d)*. Ce reproche, uniquement fondé sur quelques expressions malignement interprétées, ne servit qu'à déceler la mauvaise foi de l'accusateur. Mais Mélitus reprit ses avantages, quand il insinua que Socrate étoit ennemi du peuple; il parla des liaisons de ce philosophe avec Alcibiade et Critias *(e)*. On répondit qu'ils montrèrent des vertus, tant qu'ils furent

(a) Plat. in apol. t. 1, p. 31.
(b) Xenoph. in apol. p. 703.
(c) Fréret, observ. manuscr.
(d) Xenoph. in apol. p. 704. Id. memor. lib. 1, p. 719.
(e) Id. memor. lib. 1, p. 713.

CHAPITRE LXVII.

sous sa conduite ; que leur maître avoit, dans tous les temps, condamné les excès du premier, et que, pendant la tyrannie du second, il fut le seul qui osa s'opposer à ses volontés.

Enfin, disoit Mélitus aux juges, c'est par la voie du sort que vous avez été établis pour rendre la justice, et que plusieurs d'entre vous ont rempli des magistratures importantes. Cette forme, d'autant plus essentielle qu'elle peut seule conserver entre les citoyens une sorte d'égalité, Socrate la soumet à la censure ; et la jeunesse d'Athènes, à son exemple, cesse de respecter ce principe fondamental de la constitution *(a)*.

Socrate, en s'expliquant sur un abus qui confioit au hasard la fortune des particuliers et la destinée de l'état, n'avoit dit que ce que pensoient les Athéniens les plus éclairés *(b)*. D'ailleurs de pareils discours, ainsi que je l'ai observé plus haut, ne pouvoient pas entrainer la peine de mort, spécifiée dans les conclusions de l'accusateur.

Plusieurs des amis de Socrate prirent hautement sa défense *(c)*, d'autres écrivirent en sa faveur *(d)* ; et Mélitus auroit succombé, si Anytus et Lycon n'étoient venus à son secours *(e)*. On se souvient que le premier ôsa représenter aux juges, ou qu'on n'auroit pas dû renvoyer l'accusé à leur tribunal, ou qu'ils devoient le faire mourir, attendu que s'il étoit absous, leurs enfans n'en seroient que plus attachés à sa doctrine *(f)*.

Socrate se défendit pour obéir à la loi *(g)* ; mais ce fut avec la fermeté de l'innocence, et la dignité de la vertu,

---

(a) Xenoph. memor. lib. 1, p. 712.
(b) Isocr. areop. t. 1, p. 322.
(c) Xenoph. in apol. p. 705.
(d) Id. ibid. p. 701.
(e) Plat. in apol. t. 1, p. 36.
(f) Id. ibid. p. 29.
(g) Id. ibid. p. 19.

Digitized by Google

CHAPITRE LXVII.

Je vais ajouter ici quelques traits du discours que ses apologistes, et Platon sur-tout, mettent dans sa bouche; ils serviront à développer son caractère.

« Je comparois devant ce tribunal pour la première « fois de ma vie, quoiqu'âgé de plus de 70 ans : ici le style, « les formes, tout est nouveau pour moi. Je vais parler « une langue étrangère; et l'unique grâce que je vous de- « mande, c'est d'être attentifs plutôt à mes raisons qu'à « mes paroles : car votre devoir est de discerner la justice, « le mien de vous dire la vérité *(a)*. »

Après s'être lavé du crime d'impiété *(b)*, il passoit au second chef de l'accusation. « On prétend que je corromps « la jeunesse d'Athènes : qu'on cite donc un de mes disci- « ples que j'aie entraîné dans le vice *(c)*. J'en vois plu- « sieurs dans cette assemblée : qu'ils se lèvent, qu'ils dé- « posent contre leur corrupteur *(d)*. S'ils sont retenus par « un reste de considération, d'où vient que leurs pères, « leurs frères, leurs parens, n'invoquent pas dans ce mo- « ment, la sévérité des lois ? d'où vient que Mélitus a « négligé leur témoignage ? C'est que, loin de me pour- « suivre, ils sont eux-mêmes accourus à ma défense.

« Ce ne sont pas les calomnies de Mélitus et d'Anytus « qui me coûteront la vie *(e)*; c'est la haîne de ces hom- « mes vains ou injustes, dont j'ai démasqué l'ignorance « ou les vices : haîne qui a déja fait périr tant de gens de « bien, qui en fera périr tant d'autres; car je ne dois « pas me flatter qu'elle s'épuise par mon supplice.

« Je me la suis attirée en voulant pénétrer le sens d'une

(a) Plat. in apol. t. 1, p. 17.
(b) Xenoph. in apol. p. 703.
(c) Id. ibid. p. 704.
(d) Plat. ibid. p. 33.
(e) Id. ibid. p. 28.

CHAPITRE LXVII.

« réponse de la Pythie *(a)*, qui m'avoit déclaré le plus « sage des hommes. » Ici les juges firent éclater leur indignation *(b)*. Socrate continua : « Étonné de cet oracle, « j'interrogeai, dans les diverses classes des citoyens, « ceux qui jouïssoient d'une réputation distinguée ; je ne « trouvai par-tout que de la présomption et de l'hypo- « crisie. Je tâchai de leur inspirer des doutes sur leur « mérite, et m'en fis des ennemis irréconciliables : je con- « clus de là que la sagesse n'appartient qu'à la divinité, « et que l'oracle, en me citant pour exemple, a voulu « montrer que le plus sage des hommes est celui qui croit « l'être le moins *(c)*. Si on me reprochoit d'avoir consa- « cré tant d'années à des recherches si dangereuses, je « répondrois qu'on ne doit compter pour rien, ni la vie, « ni la mort, dès qu'on peut être utile aux hommes. Je « me suis cru destiné à les instruire ; j'ai cru en avoir « reçu la mission du ciel même *(d)* : j'avois gardé, au pé- « ril de mes jours, les postes où nos généraux m'avoient « placé à Amphipolis, à Potidée, à Délium ; je dois garder « avec plus de courage celui que les dieux m'ont assigné « au milieu de vous ; et je ne pourrois l'abandonner, sans « désobéir à leurs ordres, sans m'avilir à mes yeux *(e)*.

« J'irai plus loin ; si vous preniez aujourd'hui le parti « de m'absoudre, à condition que je garderois le si- « lence *(f)*, je vous dirois : O mes juges ! je vous aime « et vous honore sans doute, mais je dois obéir à dieu « plutôt qu'à vous ; tant que je respirerai, je ne cesserai « d'élever ma voix, comme par le passé, et de dire à « tous ceux qui s'offriront à mes regards : N'avez-vous

(a) Plat. in apol. t. 1, p. 21.
(b) Xenoph. in apol. p. 703.
(c) Plat. ibid. p. 23.
(d) Id. ibid. p. 30.
(e) Id. ibid. p. 28.
(f) Id. ibid. p. 29.

pas

CHAPITRE LXVII.

« pas de honte de courir après les richesses et les hon-
« neurs, tandis que vous négligez les trésors de sagesse
« et de vérité, qui doivent embellir et perfectionner
« votre âme? Je les tourmenterois à force de prières et
« de questions; je les ferois rougir de leur aveuglement
« ou de leurs fausses vertus, et leur montrerois que leur
« estime place au premier rang, des biens qui ne méri-
« tent que le mépris.

« Voilà ce que la divinité me prescrit d'annoncer sans
« interruption aux jeunes gens, aux vieillards, aux ci-
« toyens, aux étrangers; et comme ma soumission à
« ses ordres, est pour vous le plus grand de ses bien-
« faits, si vous me faites mourir, vous rejetterez le don
« de dieu, et vous ne trouverez personne qui soit animé
« du même zèle. C'est donc votre cause que je soutiens
« aujourd'hui, en paroissant défendre la mienne. Car
« enfin Anytus et Mélitus peuvent me calomnier, me
« bannir, m'ôter la vie; mais ils ne sauroient me nuire;
« ils sont plus à plaindre que moi, puisqu'ils sont in-
« justes *(a)*. »

« Pour échapper à leurs coups, je n'ai point, à l'exem-
« ple des autres accusés, employé les menées clandes-
« tines, les sollicitations ouvertes. Je vous ai trop res-
« pectés, pour chercher à vous attendrir par mes lar-
« mes ou par celles de mes enfans et de mes amis ras-
« semblés autour de moi *(b)*. C'est au théâtre qu'il faut
« exciter la pitié par des images touchantes; ici la vérité
« seule doit se faire entendre. Vous avez fait un serment
« solennel de juger suivant les lois; si je vous arrachois

(a) Plat. in apol. t. 1, p. 30.

(b) Id. ib. p. 34. Xenoph. memor. l. 4, p. 804.

CHAPITRE LXVII.

« un parjure, je serois véritablement coupable d'impiété. « Mais plus persuadé que mes adversaires de l'existence « de la divinité, je me livre sans crainte à sa justice, « ainsi qu'à la vôtre *(a)*. »

JUGEMENT DE SOCRATE.

Les juges de Socrate étoient la plupart des gens du peuple, sans lumières et sans principes; les uns prirent sa fermeté pour une insulte; les autres furent blessés des éloges qu'il venoit de se donner *(b)*. Il intervint un jugement qui le déclaroit atteint et convaincu. Ses ennemis ne l'emportèrent que de quelques voix *(c)*; ils en eussent eu moins encore, et auroient été punis eux-mêmes, s'il avoit fait le moindre effort pour fléchir ses juges *(d)*.

Suivant la jurisprudence d'Athènes, il falloit un second jugement pour statuer sur la peine *(e)*. Mélitus, dans son accusation, concluoit à la mort. Socrate pouvoit choisir entre une amende, le bannissement ou la prison perpétuelle. Il reprit la parole, et dit qu'il s'avoueroit coupable, s'il s'infligeoit la moindre punition *(f)*; mais qu'ayant rendu de grands services à la république, il mériteroit d'être nourri dans le Prytanée aux dépens du public *(g)*. A ces mots, 80 des juges qui avoient d'abord opiné en sa faveur, adhérèrent aux conclusions de l'accusateur *(h)*, et la sentence de mort fut prononcée*;

(a) Plat. in apol. t. 1, p. 35. Xenoph. memor. lib. 1, p. 722.
(b) Xenoph. in apol p. 707.
(c) Plat. ibid. p. 36.
(d) Xenoph. memor. lib. 4, p. 804.
(e) Cicer. de orat. cap. 54, t. 1, p. 182.
(f) Plat. ibid. p. 37. Xenoph. in apol. p. 705.
(g) Plat. ibid.
(h) Diog. Laert. lib. 2, §. 42.

* Suivant Platon (in apol. t. 1, p. 38), Socrate consentit à proposer une légère amende, dont quelques-uns de ses disciples, et Platon entre autres, devoient répondre. D'autres auteurs avancent la même chose (Diog. Laert. lib. 2, §. 41). Cependant Xénophon lui fait dire qu'il ne pouvoit, sans se reconnoître criminel, se condamner à la moindre peine.

elle portoit que le poison termineroit les jours de l'accusé.

CHAPITRE LXVII.

Socrate la reçut avec la tranquillité d'un homme qui pendant toute sa vie avoit appris à mourir *(a)*. Dans un troisième discours, il consola les juges qui l'avoient absous, en observant qu'il ne peut rien arriver de funeste à l'homme de bien, soit pendant sa vie, soit après sa mort *(b)*: à ceux qui l'avoient accusé ou condamné, il représenta qu'ils éprouveroient sans cesse les remords de leur conscience *(c)*, et les reproches des hommes; que la mort étant un gain pour lui, il n'étoit point irrité contre eux, quoiqu'il eût à se plaindre de leur haine. Il finit par ces paroles: « Il est temps de nous retirer, « moi pour mourir, et vous pour vivre. Qui de nous « jouïra d'un meilleur sort? la divinité seule peut le sa- « voir *(d)*. »

Quand il sortit du palais pour se rendre à la prison, on n'apperçut aucun changement sur son visage, ni dans sa démarche. Il dit à ses disciples, qui fondoient en larmes à ses côtés: « Eh pourquoi ne pleurez-vous que d'au- « jourd'hui? ignoriez-vous qu'en m'accordant la vie, la « nature m'avoit condamné à la perdre? Ce qui me dé- « sespère, s'écrioit le jeune Apollodore dans l'égarement « de son affliction, c'est que vous mourez innocent. Ai- « meriez-vous mieux, lui répondit Socrate en souriant, « que je mourusse coupable? » Il vit passer Anytus, et dit à ses amis: « Voyez comme il est fier de son triom- « phe; il ne sait pas que la victoire reste toujours à « l'homme vertueux *(e)*. »

(a) Plat. in Phædon. t. 1, p. 64 et 67.
(b) Id. in apol. t. 1, p. 41.
(c) Xenoph. in apol. p. 705. Plat. in apol. p. 39.
(d) Plat. ibid. p. 40 et 42.
(e) Xenoph. ibid. p. 706.

CHAPITRE LXVII.

Le lendemain de son jugement, le prêtre d'Apollon mit une couronne sur la poupe de la galère qui porte tous les ans à Délos les offrandes des Athéniens *(a)*. Depuis cette cérémonie jusqu'au retour du vaisseau, la loi défend d'exécuter les jugemens qui prononcent la peine de mort.

Socrate passa trente jours dans la prison *(b)*, entouré de ses disciples, qui, pour soulager leur douleur, venoient à tous momens recevoir ses regards et ses paroles; qui, à tous momens, croyoient les recevoir pour la dernière fois.

Un jour, à son réveil, il apperçut Criton, assis auprès de son lit *(c)*; c'étoit un de ceux qu'il aimoit le plus. « Vous voilà plus tôt qu'à l'ordinaire, lui dit-il; n'est-il « pas grand matin encore? Oui, répondit Criton, le jour « commence à peine... *Socrate.* Je suis surpris que le garde « de la prison vous ait permis d'entrer. *Crit.* Il me connoît; « je lui ai fait quelques petits présens.... *Socr.* Y a-t-il « long-temps que vous êtes arrivé? *Crit.* Assez de temps... « *Socr.* Pourquoi ne pas m'éveiller? *Crit.* Vous goûtiez « un sommeil si paisible! je n'avois garde de l'interrom- « pre; j'avois toujours admiré le calme de votre âme, « j'en étois encore plus frappé dans ce moment. *Socr.* Il « seroit honteux qu'un homme de mon âge pût s'inquié- « ter des approches de la mort. Mais qui vous engage à « venir si tôt? *Crit.* Une nouvelle accablante, non pour « vous, mais pour moi et pour vos amis; la plus cruelle « et la plus affreuse des nouvelles. *Socr.* Le vaisseau est-il « arrivé? *Crit.* On le vit hier au soir à Sunium; il arrivera

(a) Plat. in Phædon. t. 1, p. 58.
(b) Xenoph. memor. lib. 4, p. 816.
(c) Plat. in Crit. t. 1, p. 43.

Digitized by Google

« sans doute aujourd'hui, et demain sera le jour de votre « trépas. *Socr.* A la bonne heure, puisque telle est la vo- « lonté des dieux *. »

Alors Criton lui représenta que ne pouvant supporter l'idée de le perdre, il avoit, avec quelques amis, pris la résolution de le tirer de la prison; que les mesures étoient concertées pour la nuit suivante; qu'une légère somme leur suffiroit pour corrompre les gardes, et imposer silence à leurs accusateurs; qu'on lui ménageroit en Thessalie une retraite honorable, et une vie tranquille; qu'il ne pouvoit se refuser à leurs prières, sans se trahir lui-même, sans trahir ses enfans qu'il laisseroit dans le besoin, sans trahir ses amis, auxquels on reprocheroit à jamais de n'avoir pas sacrifié tous leurs biens, pour lui sauver la vie *(a)*.

« Oh! mon cher Criton, répondit Socrate! votre zèle « n'est pas conforme aux principes que j'ai toujours fait « profession de suivre, et que les plus rigoureux tour- « mens ne me forceront jamais d'abandonner *(b)*.

« Il faut écarter d'abord les reproches que vous crai- « gnez de la part des hommes; vous savez que ce n'est « pas à l'opinion du grand nombre qu'il faut s'en rap- « porter, mais à la décision de celui qui discerne le juste « de l'injuste, et qui n'est autre que la vérité *(c)*. Il faut « écarter aussi les alarmes que vous tâchez de m'inspirer « à l'égard de mes enfans; ils recevront de mes amis les « services que leur générosité m'offre aujourd'hui *(d)*. « Ainsi toute la question est de savoir s'il est conforme

* Criton pensoit que le vaisseau arriveroit dans la journée au Pirée; il n'y arriva que le lendemain, et la mort de Socrate fut différée d'un jour.

(a) Plat. in Crit. t. 1, p. 44.
(b) Id. ibid. p. 46. Xenoph. in apol. p. 705.
(c) Plat. ibid. p. 48.
(d) Id. ibid. p. 54.

CHAPITRE LXVII.

« à la justice, que je quitte ces lieux sans la permission « des Athéniens *(a)*.

« Ne sommes-nous pas convenus souvent que dans au- « cune circonstance, il n'est permis de rendre injustice « pour injustice *(b)* ? N'avons-nous pas reconnu encore « que le premier devoir du citoyen est d'obéir aux lois, « sans qu'aucun prétexte puisse l'en dispenser ? Or, ne se- « roit-ce pas leur ôter toute leur force, et les anéantir, « que de s'opposer à leur exécution ? Si j'avois à m'en « plaindre, j'étois libre, il dépendoit de moi de passer en « d'autres climats *(c)*; mais j'ai porté jusqu'à présent leur « joug avec plaisir, j'ai mille fois éprouvé les effets de « leur protection et de leur bienfaisance ; et, parce que « des hommes en ont abusé pour me perdre, vous vou- « lez que, pour me venger d'eux, je détruise les lois, et « que je conspire contre ma patrie, dont elles sont le « soutien !

« J'ajoute qu'elles m'avoient préparé une ressource. Je « n'avois, après la première sentence, qu'à me condamner « au bannissement ; j'ai voulu en subir une seconde, et « j'ai dit tout haut que je préférois la mort à l'exil *(d)*. « Irai-je donc, infidèle à ma parole, ainsi qu'à mon devoir, « montrer aux nations éloignées Socrate proscrit, humi- « lié, devenu le corrupteur des lois, et l'ennemi de l'au- « torité, pour conserver quelques jours languissans et « flétris ? Irai-je y perpétuer le souvenir de ma foiblesse « et de mon crime, et n'oser y prononcer les mots de « justice et de vertu, sans en rougir moi-même, et sans « m'attirer les reproches les plus sanglans ? Non, mon

(a) Plat. in Crit. t. 1, p. 48.
(b) Id. ibid. p. 49.
(c) Id. ibid. p. 51.
(d) Id. ibid. p. 52.

Digitized by Google

« cher ami, restez tranquille, et laissez-moi suivre la voie « que les dieux m'ont tracée *(a)*. »

CHAPITRE LXVII.

Deux jours après cette conversation *(b)*, les onze magistrats qui veillent à l'exécution des criminels, se rendirent de bonne heure à la prison, pour le délivrer de ses fers, et lui annoncer le moment de son trépas *(c)*. Plusieurs de ses disciples entrèrent ensuite; ils étoient à-peu-près au nombre de vingt; ils trouvèrent auprès de lui Xanthippe, son épouse, tenant le plus jeune de ses enfans entre ses bras. Dès qu'elle les apperçut, elle s'écria d'une voix entrecoupée de sanglots : « Ah ! voilà « vos amis, et c'est pour la dernière fois ! » Socrate ayant prié Criton de la faire remener chez elle, on l'arracha de ce lieu, jetant des cris douloureux, et se meurtrissant le visage *(d)*.

Jamais il ne s'étoit montré à ses disciples avec tant de patience et de courage; ils ne pouvoient le voir sans être oppressés par la douleur, l'écouter sans être pénétrés de plaisir. Dans son dernier entretien, il leur dit qu'il n'étoit permis à personne d'attenter à ses jours, parce que, placés sur la terre comme dans un poste, nous ne devons le quitter que par la permission des dieux *(e)*; que pour lui, résigné à leur volonté, il soupiroit après le moment qui le mettroit en possession du bonheur qu'il avoit tâché de mériter par sa conduite *(f)*. De là, passant au dogme de l'immortalité de l'âme, il l'établit par une foule de preuves qui justifioient ses espérances : « Et quand même, disoit-il, ces espérances ne seroient « pas fondées, outre que les sacrifices qu'elles exigent,

(a) Plat. in apol. t. 1, p. 54.
(b) Id. ibid, p. 44.
(c) Id. in Phædon. t. 1, p. 59.
(d) Id. ibid. p. 60.
(e) Id. ibid. p. 62.
(f) Id. ibid. p. 67 et 68.

CHAPITRE LXVII.

« ne m'ont pas empêché d'être le plus heureux des hom-
« mes, elles écartent loin de moi les amertumes de la
« mort, et répandent sur mes derniers momens une joie
« pure et délicieuse *(a)*.

« Ainsi, ajouta-t-il, tout homme qui, renonçant aux
« voluptés, a pris soin d'embellir son âme, non d'or-
« nemens étrangers, mais des ornemens qui lui sont
« propres, tels que la justice, la tempérance et les autres
« vertus, doit être plein d'une entière confiance, et at-
« tendre paisiblement l'heure de son trépas. Vous me
« suivrez quand la vôtre sera venue; la mienne appro-
« che, et, pour me servir de l'expression d'un de nos
« poètes, j'entends déja sa voix qui m'appelle. »

« N'auriez-vous pas quelque chose à nous prescrire à
« l'égard de vos enfans et de vos affaires, lui demanda
« Criton? Je vous réitère le conseil que je vous ai sou-
« vent donné, répondit Socrate, celui de vous enrichir
« de vertus. Si vous le suivez, je n'ai pas besoin de vos
« promesses; si vous le négligez, elles seroient inutiles
« à ma famille *(b)*. »

Il passa ensuite dans une petite pièce pour se baigner: Criton le suivit; ses autres amis s'entretinrent des discours qu'ils venoient d'entendre, et de l'état où sa mort alloit les réduire: ils se regardoient déja comme des orphelins privés du meilleur des pères, et pleuroient moins sur lui que sur eux-mêmes. On lui présenta ses trois enfans; deux étoient encore dans un âge fort tendre; il donna quelques ordres aux femmes qui les avoient amenés, et après les avoir renvoyés, il vint rejoindre ses amis *(c)*.

(a) Plat. in Phædon. t. 1, p. 91 et 114.
(b) Id. ibid p. 115.
(c) Id. ibid. p. 116 et 117.

Un

CHAPITRE LXVII.

Un moment après, le garde de la prison entra. « Socrate, « lui dit-il, je ne m'attends pas aux imprécations dont « me chargent ceux à qui je viens annoncer qu'il est « temps de prendre le poison. Comme je n'ai jamais vu « personne ici qui eût autant de force et de douceur « que vous, je suis assuré que vous n'êtes pas fâché « contre moi, et que vous ne m'attribuez pas votre infor- « tune; vous n'en connoissez que trop les auteurs. Adieu, « tâchez de vous soumettre à la nécessité. » Ses pleurs lui permirent à peine d'achever, et il se retira dans un coin de la prison pour les répandre sans contrainte. « Adieu, lui répondit Socrate, je suivrai votre conseil; » et se tournant vers ses amis : « Que cet homme a bon « cœur, leur dit-il ! Pendant que j'étois ici, il venoit « quelquefois causer avec moi..... Voyez comme il « pleure..... Criton, il faut lui obéir : qu'on apporte le « poison, s'il est prêt; et s'il ne l'est pas, qu'on le broie « au plus tôt. »

Criton voulut lui remontrer que le soleil n'étoit pas encore couché, que d'autres avoient eu la liberté de prolonger leur vie de quelques heures. « Ils avoient leurs « raisons, dit Socrate, et j'ai les miennes pour en agir « autrement *(a)*. »

Criton donna des ordres, et quand ils furent exécutés, un domestique apporta la coupe fatale; Socrate ayant demandé ce qu'il avoit à faire. « Vous promener « après avoir pris la potion, répondit cet homme, et « vous coucher sur le dos quand vos jambes commence- « ront à s'appesantir. » Alors, sans changer de visage, et d'une main assurée, il prit la coupe, et après avoir

(a) Plat. in Phædon. t. 1, p. 116.

CHAPITRE LXVII.

adressé ses prières aux dieux, il l'approcha de sa bouche.

Dans ce moment terrible, le saisissement et l'effroi s'emparèrent de toutes les âmes, et des pleurs involontaires coulèrent de tous les yeux; les uns, pour les cacher, jetoient leur manteau sur leur tête; les autres se levoient en sursaut, pour se dérober à sa vue; mais lorsqu'en ramenant leurs regards sur lui, ils s'apperçurent qu'il venoit de renfermer la mort dans son sein, leur douleur, trop long-temps contenue, fut forcée d'éclater, et leurs sanglots redoublèrent aux cris du jeune Apollodore, qui, après avoir pleuré toute la journée, faisoit retentir la prison de hurlemens affreux *(a)*. « Que faites-« vous, mes amis, leur dit Socrate sans s'émouvoir? « J'avois écarté ces femmes, pour n'être pas témoin de « pareilles foiblesses. Rappelez votre courage; j'ai toujours « ouï dire que la mort devoit être accompagnée de bons « augures. »

Cependant il continuoit à se promener: dès qu'il sentit de la pesanteur dans ses jambes, il se mit sur son lit, et s'enveloppa de son manteau. Le domestique montroit aux assistans les progrès successifs du poison. Déja un froid mortel avoit glacé les pieds et les jambes; il étoit près de s'insinuer dans le cœur, lorsque Socrate, soulevant son manteau, dit à Criton: « Nous devons un coq à « Esculape; n'oubliez pas de vous acquitter de ce vœu *. « Cela sera fait, répondit Criton: mais n'avez-vous pas « encore quelque ordre à nous donner? » Il ne répondit point: un instant après il fit un petit mouvement; le domestique l'ayant découvert, reçut son dernier regard, et Criton lui ferma les yeux.

(a) Plat. in Phædon. t. 1, p. 117.

* On sacrifioit cet animal à Esculape (Voy. Pompeius Festus, de signif. verb. lib. 9, p. 189).

Digitized by Google

CHAPITRE LXVII.

Ainsi mourut le plus religieux, le plus vertueux et le plus heureux des hommes *(a)*; le seul peut-être qui, sans crainte d'être démenti, pût dire hautement : Je n'ai jamais, ni par mes paroles, ni par mes actions, commis la moindre injustice *(b)* *.

(a) Plat. in Phædon. t. 1, p. 118. Xenoph. memor. lib. 4, p. 818.

(b) Xenoph. ibid. lib. 1, p. 721. lib. 4, p. 805.

* Voyez la note à la fin du volume.

FIN DU CHAPITRE SOIXANTE-SEPTIÈME.

CHAPITRE LXVIII.

Fêtes et Mystères d'Éleusis.

CHAPITRE LXVIII.

JE vais parler du point le plus important de la religion des Athéniens, de ces mystères, dont l'origine se perd dans la nuit des temps, dont les cérémonies n'inspirent pas moins de terreur que de vénération, et dont le secret n'a jamais été révélé que par quelques personnes dévouées aussitôt à la mort et à l'exécration publique *(a)*: car la loi n'est pas satisfaite par la perte de leur vie, et la confiscation de leurs biens; une colonne exposée à tous les yeux, doit encore perpétuer le souvenir du crime et de la punition *(b)*.

De tous les mystères établis en l'honneur de différentes divinités, il n'en est pas de plus célèbres que ceux de Cérès. C'est elle-même, dit-on, qui en régla les cérémonies. Pendant qu'elle parcouroit la terre, sur les traces de Proserpine enlevée par Pluton, elle arriva dans la plaine d'Éleusis, et flattée de l'accueil qu'elle reçut des habitans, elle leur accorda deux bienfaits signalés, l'art de l'agriculture, et la connoissance de la doctrine sacrée *(c)*. On ajoute que les petits mystères qui servent de préparation aux grands, furent institués en faveur d'Hercule *(d)*.

Mais laissons au vulgaire de si vaines traditions; il seroit moins essentiel de connoître les auteurs de ce système

(a) Meurs. in Eleus. cap. 20.
(b) Andoc. de myst. p. 7.
(c) Isocr. paneg. t. 1, p. 132. Aristid. Eleus. orat. t. 1, p. 450.
(d) Meurs. ibid. cap. 5.

Digitized by Google

CHAPITRE LXVIII.

religieux, que d'en pénétrer l'objet. On prétend que partout où les Athéniens l'ont introduit, il a répandu l'esprit d'union et d'humanité *(a)*; qu'il purifie l'âme de son ignorance et de ses souillures *(b)*; qu'il procure l'assistance particulière des dieux *(c)*, les moyens de parvenir à la perfection de la vertu, les douceurs d'une vie sainte *(d)*, l'espérance d'une mort paisible et d'une félicité qui n'aura point de bornes *(e)*. Les initiés occuperont une place distinguée dans les champs Élysées *(f)*; ils jouiront d'une lumière pure *(g)*, et vivront dans le sein de la divinité *(h)*: tandis que les autres habiteront, après leur mort, des lieux de ténèbres et d'horreur *(i)*.

Pour éviter une pareille alternative, les Grecs viennent de toutes parts mendier à Éleusis le gage du bonheur qu'on leur annonce. Dès l'âge le plus tendre, les Athéniens sont admis aux cérémonies de l'initiation *(k)*; et ceux qui n'y ont jamais participé, les demandent avant de mourir *(l)*; car les menaces et les peintures des peines d'une autre vie, regardées auparavant comme un sujet de dérision, font alors une impression plus vive sur les esprits, et les remplissent d'une crainte qui va quelquefois jusqu'à la foiblesse *(m)*.

Cependant quelques personnes éclairées ne croient pas

(a) Cicer. de leg. lib. 2, cap. 14, t. 3, p. 148. Diod. Sic. lib. 13, p. 155.

(b) Augustin. de Trinit. lib. 4, cap. 10, t. 8, p. 819. Procl. in rep. Plat. p. 369.

(c) Sopat. divis. quæst. t. 1, p. 370.

(d) Id. ibid. p. 335.

(e) Isocr. paneg. t. 1, p. 132. Cicer. ibid. Crinag. in anthol. lib. 1, cap. 28.

(f) Diog. Laert. lib. 6, §. 39. Axioch. ap. Plat. t. 3, p. 371.

(g) Pind. ap. Clem. Alex. strom. lib. 3, p. 518. Aristoph. in ran. v. 155 et 457. Spanh. ibid. p. 304. Sophocl. ap. Plut. de aud. poët. t. 2, p. 21.

(h) Plat. in Phæd. t. 1, p. 69 et 81.

(i) Id. ibid. p. 69. Id. in Gorg. t. 1, p. 493. Id. de rep. t. 2, p. 363. Aristoph. in ran. v. 145. Spanh. ibid. Pausan. lib. 10, cap. 31, p. 876.

(k) Terent. in Phorm. act. 1, scen. 1, v. 15. Don. t. ibid. Turneb. adv. lib. 3, cap. 6. Mém. de l'Acad. des Belles Lettr. t. 4, p. 654. Note de Mde. Dacier sur le passage de Térence.

(l) Aristoph. in pac. v. 374.

(m) Plat. de rep. lib. 1, p. 330. Zaleuc. ap. Stob. serm. 42, p. 279.

Digitized by Google

CHAPITRE LXVIII.

avoir besoin d'une telle association, pour être vertueuses. Socrate ne voulut jamais s'y faire agréger, et ce refus laissa quelques doutes sur sa religion *(a)*. Un jour, en ma présence, on exhortoit Diogène à contracter cet engagement; il répondit : « Patæcion, ce fameux voleur, obtint l'initiation; Épaminondas et Agésilas ne la sollicitèrent jamais. « Puis-je croire que le premier sera heureux dans les « champs Élysées, tandis que les seconds seront traînés « dans les bourbiers des enfers *(b)* ? »

Tous les Grecs peuvent prétendre à la participation des mystères *(c)* : une loi ancienne en exclut les autres peuples *(d)*; on m'avoit promis de l'adoucir en ma faveur; j'avois, pour moi, le titre de citoyen d'Athènes, et la puissante autorité des exemples *(e)*. Mais comme il falloit promettre de m'astreindre à des pratiques et à des abstinences qui auroient gêné ma liberté, je me contentai de faire quelques recherches sur cette institution, et j'en appris des détails que je puis exposer sans parjure. Je vais les joindre au récit du dernier voyage que je fis à Éleusis, à l'occasion des grands mystères qu'on y célèbre tous les ans *(f)*, le 15 du mois de boédromion *(g)* *. La fête des petits mystères est également annuelle, et tombe six mois auparavant.

Pendant qu'on solennise la première, toute poursuite en justice est sévèrement prohibée; toute saisie contre un débiteur déja condamné, doit être suspendue. Le

---

(a) Lucian. in Demonact. t. 2, p. 380.
(b) Plut. de aud. poet. t. 2, p. 21. Diog. Laert. lib. 6, §. 39.
(c) Herodot. lib. 8, cap. 65.
(d) Meurs. in Eleus. cap. 19.
(e) Id. ibid.
(f) Herodot. ibid.
(g) Julian. orat. 5, p. 173. Petav. de doct. temp. lib. 1, cap. 8, t. 1, p. 10. Id. in Themist. p. 408.

* Dans le cycle de Méton, le mois boédromion commençoit l'un des jours compris entre le 23 du mois d'août et le 21 du mois de septembre.

Digitized by Google

CHAPITRE LXVIII.

lendemain des fêtes, le Sénat fait des perquisitions sévères contre ceux qui, par des actes de violence, ou par d'autres moyens, auroient troublé l'ordre des cérémonies *(a)*. La peine de mort ou de fortes amendes, sont prononcées contre les coupables *(b)*. Cette rigueur est nécessaire peut-être pour maintenir l'ordre parmi cette multitude immense qui se rend à Éleusis *(c)*. En temps de guerre les Athéniens envoient de toutes parts des députés offrir des sauf-conduits à ceux qui desirent y venir *(d)*, soit à titre d'initiés, soit comme simples spectateurs *(e)*.

Je partis avec quelques-uns de mes amis, le 14 de boédromion, dans la 2e. année de la 109e. olympiade*. La porte par où l'on sort d'Athènes, s'appelle la porte sacrée ; le chemin qui de là conduit à Éleusis, se nomme la voie sacrée *(f)* ; l'intervalle entre ces deux villes, est d'environ 100 stades **. Après avoir traversé une colline assez élevée, et couverte de lauriers-roses *(g)*, nous entrâmes dans le territoire d'Éleusis, et nous arrivâmes sur les bords de deux petits ruisseaux, consacrés, l'un à Cérès, et l'autre à Proserpine. J'en fais mention, parce que les prêtres du temple ont seuls le droit d'y pêcher, que les eaux en sont salées, et que l'on en fait usage dans les cérémonies de l'initiation *(h)*.

(a) Andocid. de myst. p. 15 etc.

(b) Demosth. in Mid. p. 631. Pet. leg. Att. p. 36.

(c) Herodot. lib. 8, cap. 65.

(d) Æschin de fals. leg. p. 416.

(e) Lys. in Andocid. p. 106.

* Dans cette année, le 1er. de boédromion concouroit avec le 29 de notre mois de septembre ; le 14 de boédromion avec le 4 de notre mois d'octobre. Les fêtes commencèrent le 5 octobre de l'an 343 avant J. C.

(f) Meurs. in Eleus. cap. 27.

** Environ 3 lieues $\frac{1}{4}$.

(g) Spon, voyag. t. 2, p. 161. Whel. a journ. book 6, p. 425. Pocok. t. 2, part. 2, p. 170.

(h) Pausan. lib. 1, cap. 38, p. 91. Hesych. in Πτίλεὰ. Spon, ibid. Whel. ibid.

CHAPITRE LXVIII.

Plus loin, sur le pont d'une rivière qui porte le nom de Céphise, comme celle qui coule auprès d'Athènes, nous essuyâmes des plaisanteries grossières de la part d'une nombreuse populace. Pendant les fêtes, elle se tient dans cette espèce d'embuscade, pour s'égayer aux dépens de tous ceux qui passent, et sur-tout des personnes les plus distinguées de la république *(a)*. C'est ainsi, disoit-on, que Cérès en arrivant à Éleusis, fut accueillie par une veille femme, nommée Iambé *(b)*.

A une légère distance de la mer, se prolonge dans la plaine, du nord-ouest au sud-est, une grande colline, sur le penchant et à l'extrémité orientale de laquelle on a placé le fameux temple de Cérès et de Proserpine *(c)*. Au dessous est la petite ville d'Éleusis. Aux environs et sur la colline même, s'élèvent plusieurs monumens sacrés, tels que des chapelles et des autels *(d)*; de riches particuliers d'Athènes y possèdent de belles maisons de campagne *(e)*.

Le temple, construit par les soins de Périclès, en marbre Pentélique *(f)*, sur le rocher même qu'on avoit applani, est tourné vers l'orient. Il est aussi vaste que magnifique; l'enceinte qui l'entoure, a du nord au midi environ 384 pieds, du levant au couchant environ 325 *(g)* *. Les plus célèbres artistes furent chargés de conduire ces ouvrages à leur perfection *(h)*.

Parmi les ministres attachés au temple, on en remarque

(a) Strab. lib. 9, p. 400. Hesych. et Suid. in Γεφυρ.

(b) Apollod. lib. 1, p. 17.

(c) Note manuscr. de M. Wood. Chandl. trav. in Greece, p. 190.

(d) Pausan. lib. 1, cap. 38, p. 93.

(e) Demosth. in Mid. p. 628.

(f) Note manuscr. de M. Wood. Whel. a journ book 6, p. 427.

(g) Id. ibid.

* Longueur, environ 363 de nos pieds; largeur, environ 307.

(h) Strab. lib. 9, p. 395. Vitruv. in præf. lib. 7, p. 125. Plut. in Pericl. t. 1, p. 159.

quatre

quatre principaux *(a)*. Le premier est l'Hiérophante; son nom désigne celui qui révèle les choses saintes *(b)*, et sa principale fonction est d'initier aux mystères. Il paroît avec une robe distinguée, le front orné d'un diadême, et les cheveux flottans sur ses épaules *(c)*; il faut que son âge soit assez mûr pour répondre à la gravité de son ministère, et sa voix assez belle pour se faire écouter avec plaisir *(d)*. Son sacerdoce est à vie *(e)*; dès le moment qu'il en est revêtu, il doit s'astreindre au célibat; on prétend que des frictions de ciguë le mettent en état d'observer cette loi *(f)*.

Le second des ministres est chargé de porter le flambeau sacré dans les cerémonies, et de purifier ceux qui se présentent à l'initiation; il a, comme l'Hiérophante, le droit de ceindre le diadême *(g)*. Les deux autres sont le héraut sacré, et l'assistant à l'autel; c'est au premier qu'il appartient d'écarter les profanes, et d'entretenir le silence et le recueillement parmi les initiés; le second doit aider les autres dans leurs fonctions *(h)*.

La sainteté de leur ministère est encore relevée par l'éclat de la naissance. On choisit l'Hiérophante dans la maison des Eumolpides *(i)*, l'une des plus anciennes d'Athènes; le héraut sacré dans celle des Céryces, qui est une branche des Eumolpides *(k)*; les deux autres appartiennent à des familles également illustres *(l)*. Ils ont tous quatre au dessous d'eux plusieurs ministres

(a) Meurs. in Eleus. c. 13. Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 21, p. 93.
(b) Hesych. in Ἱεροφ.
(c) Arrian. in Epict. lib. 3, cap. 21, p. 441. Plut. in Alcib. t. 1, p. 202.
(d) Arrian. ibid. Philostr. in vit. soph. lib. 2, p. 600.
(e) Pausan. lib. 2, cap. 14, p. 142.
(f) Meurs. ibid.
(g) Id. ibid. cap. 14.
(h) Id. ibid.
(i) Hesych. in Εὐμολπ.
(k) Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 21, p. 96.
(l) Pausan. lib. 1, cap. 37, p. 89.

CHAPITRE LXVIII.

subalternes, tels que des interprètes, des chantres, et des officiers chargés du détail des processions et des différentes espèces de cérémonies *(a)*.

On trouve encore à Éleusis des prêtresses consacrées à Cérès et à Proserpine. Elles peuvent initier certaines personnes *(b)*, et, en certains jours de l'année, offrir des sacrifices pour des particuliers *(c)*.

Les fêtes sont présidées par le second des Archontes, spécialement chargé d'y maintenir l'ordre, et d'empêcher que le culte n'y reçoive la moindre atteinte. Elles durent plusieurs jours. Quelquefois les initiés interrompent leur sommeil, pour continuer leurs exercices : nous les vîmes pendant la nuit, sortir de l'enceinte, marchant deux à deux, en silence, et tenant chacun une torche allumée *(d)*. En rentrant dans l'asyle sacré, ils précipitoient leur marche, et j'appris qu'ils alloient figurer les courses de Cérès et de Proserpine, et que dans leurs évolutions rapides ils secouoient leurs flambeaux, et se les transmettoient fréquemment les uns aux autres. La flamme qu'ils en font jaillir sert, dit-on, à purifier les âmes, et devient le symbole de la lumière qui doit les éclairer *(e)*.

Un jour, on célébra des jeux en l'honneur des Déesses *(f)*. De fameux athlètes, partis de différens cantons de la Grèce, s'étoient rendus aux fêtes; et le prix du vainqueur fut une mesure de l'orge recueillie dans la plaine voisine, dont les habitans, instruits par Cérès, ont les premiers cultivé cette espèce de blé *(g)*.

(a) Poll. lib. 1, cap. 1, §. 35.
(b) Suid. in Φιλαΐδ.
(c) Demosth. in Neær. p. 880. Tayl. not. ad Demosth. t. 3, p. 623.
(d) Whel. a journ. book 6, p. 428. Spon, voyag. t. 2, p. 166.
(e) Meurs. in Eleus. cap. 26.
(f) Id. ibid. cap. 28.
(g) Pausan. lib. 1, cap. 38, p. 93.

CHAPITRE LXVIII.

Au sixième jour, le plus brillant de tous, les ministres du temple, et les initiés conduisirent d'Athènes à Éleusis la statue d'Iacchus *(a)*, qu'on dit être fils de Cérès ou de Proserpine. Le Dieu couronné de myrte *(b)*, tenoit un flambeau *(c)*. Environ trente mille personnes l'accompagnoient *(d)*. Les airs retentissoient au loin du nom d'Iacchus *(e)*; la marche, dirigée par le son des instrumens et le chant des hymnes *(f)*, étoit quelquefois suspendue par des sacrifices et des danses *(g)*. La statue fut introduite dans le temple d'Éleusis, et ramenée ensuite dans le sien avec le même appareil et les mêmes cérémonies.

Plusieurs de ceux qui suivoient la procession n'avoient encore participé qu'aux petits mystères, célébrés tous les ans dans un petit temple situé auprès de l'Ilissus, aux portes d'Athènes *(h)*. C'est là qu'un des prêtres du second ordre est chargé d'examiner et de préparer les candidats *(i)*; il les exclut, s'ils se sont mêlés de prestiges, s'ils sont coupables de crimes atroces, et sur-tout s'ils ont commis un meurtre même involontaire *(k)*; il soumet les autres à des expiations fréquentes; et leur faisant sentir la nécessité de préférer la lumière de la vérité aux ténèbres de l'erreur *(l)*, il jette dans leur esprit les semences de la doctrine sacrée *(m)*, et les exhorte à réprimer toute passion violente *(n)*, à mériter par la pureté de

(a) Plut. in Phoc. t. 1, p. 754. Meurs. in Eleus. cap. 27.
(b) Aristoph. in ran. v. 333.
(c) Pausan. lib. 1, cap. 2, p. 6.
(d) Herodot. lib. 8, cap. 65.
(e) Aristoph. ibid. v. 319. Hesych. in Ἴακ.
(f) Vell. Paterc. lib. 1, cap. 4.
(g) Plut. in Alcib. t. 1, p. 210.
(h) Meurs. in Eleus. c. 7. Polyæn. strateg. lib. 5, cap. 17, §. 1. Eustath. in iliad. 2, p. 361. Steph. Hesych. et etymol. magn. in Ἀγρ.
(i) Hesych. in Ὑδροῦ.
(k) Julian. orat. 5, p. 173. Meurs. in Eleus. cap. 19.
(l) Clem. Alex. strom. lib. 1, p. 325; lib. 7, p. 845.
(m) Id. ibid. lib. 5, p. 689.
(n) Porphyr. ap. Stob. eclog. phys. p. 142.

CHAPITRE LXVIII.

l'esprit et du cœur, l'ineffable bienfait de l'initiation *(a)*.

Leur noviciat est quelquefois de plusieurs années; il faut qu'il dure au moins une année entière *(b)*. Pendant le temps de leurs épreuves, ils se rendent aux fêtes d'Éleusis; mais ils se tiennent à la porte du temple, et soupirent après le moment qu'il leur sera permis d'y pénétrer *(c)*.

Il étoit enfin arrivé ce moment: l'initiation aux grands mystères avoit été fixée à la nuit suivante. On s'y préparoit par des sacrifices et des vœux que le second des Archontes, accompagné de quatre assistans, nommés par le peuple *(d)*, offroit pour la prospérité de l'état *(e)*. Les novices étoient couronnés de myrte *(f)*.

Leur robe semble contracter en cette occasion un tel caractère de sainteté, que la plupart la portent jusqu'à ce qu'elle soit usée, que d'autres en font des langes pour leurs enfans, ou la suspendent au temple *(g)*. Nous les vîmes entrer dans l'enceinte sacrée, et le lendemain, un des nouveaux initiés, qui étoit de mes amis, me fit le récit de quelques cérémonies dont il avoit été le témoin.

Nous trouvâmes, me dit-il, les ministres du temple revêtus de leurs habits pontificaux. L'Hiérophante, qui dans ce moment représente l'auteur de l'univers, avoit des symboles qui désignoient la puissance suprême; le porte-flambeau, et l'assistant de l'autel paroissoient avec les attributs du soleil et de la lune; le héraut sacré, avec ceux de Mercure *(h)*.

(a) Arrian. in Epict. lib. 3, cap. 21, p. 440. Liban. declam 19, t. 1, p. 495.

(b) Meurs. in Eleus. cap. 8.

(c) Petav. ad Themist. p. 414.

(d) Aristot. ap. Harpocr. et Suid. in Ἐπιμελ.

(e) Lys. in Andocid. p. 105. Meurs. in Eleus. cap. 15.

(f) Schol. Sophoc. in Œdip. col. v. 713.

(g) Meurs. ibid. cap. 12.

(h) Euseb. præpar. evang. lib. 3, cap. 12, p. 117.

CHAPITRE LXVIII.

Nous étions à peine placés, que le héraut s'écria : « Loin « d'ici les profanes, les impies, et tous ceux dont l'âme « est souillée de crimes *(a)*. » Après cet avertissement, la peine de mort seroit décernée contre ceux qui auroient la témérité de rester dans l'assemblée, sans en avoir le droit *(b)*. Le second des ministres fit étendre sous nos pieds les peaux des victimes offertes en sacrifice, et nous purifia de nouveau *(c)*. On lut à haute voix les rituels de l'initiation *(d)*, et l'on chanta des hymnes en l'honneur de Cérès.

Bientôt un bruit sourd se fit entendre. La terre sembloit mugir sous nos pas *(e)*; la foudre et les éclairs ne laissoient entrevoir que des phantômes et des spectres errans dans les ténèbres *(f)*. Ils remplissoient les lieux saints de hurlemens qui nous glaçoient d'effroi, et de gémissemens qui déchiroient nos âmes. La douleur meurtrière, les soins dévorans, la pauvreté, les maladies, la mort se présentoient à nos yeux sous des formes odieuses et funèbres *(g)*. L'Hiérophante expliquoit ces divers emblêmes, et ses peintures vives redoubloient notre inquiétude et nos frayeurs.

Cependant, à la faveur d'une foible lumière *(h)*, nous avancions vers cette région des enfers, où les âmes se purifient, jusqu'à ce qu'elles parviennent au séjour du bonheur. Au milieu de quantité de voix plaintives, nous entendîmes les regrets amers de ceux qui avoient attenté

(a) Sueton. in Ner. cap. 34. Capitol. in Anton. philos. p. 33. Lamprid. in Alex. Sev. p. 119.

(b) Liv. lib. 31, cap. 14.

(c) Hesych. et Suid. in Διὸς Κώδ.

(d) Meurs. in Eleus. cap. 10.

(e) Virgil. æneid. lib. 6, v. 255. Claud. de rapt. Proserp. lib. 1, v. 7.

(f) Dion. Chrysost. orat. 12, p. 202. Themist. orat. 20, p. 235. Meurs. cap. 11. Dissert. tirées de Warburt. t. 1, p. 299.

(g) Virgil. ibid. v. 275. Orig. cont. Cels. lib. 4, p. 167.

(h) Lucian. in catapl. t. 1, p. 643.

CHAPITRE LXVIII.

à leurs jours *(a)*. « Ils sont punis, disoit l'Hiérophante, « parce qu'ils ont quitté le poste que les dieux leur « avoient assigné dans ce monde *(b)*. »

A peine eut-il proféré ces mots, que des portes d'airain, s'ouvrant avec un fracas épouvantable, présentèrent à nos regards les horreurs du Tartare *(c)*. Il ne retentissoit que du bruit des chaînes, et des cris des malheureux ; et ces cris lugubres et perçans laissoient échapper par intervalles ces terribles paroles : « Appre- « nez, par notre exemple, à respecter les dieux, à être « justes et reconnoissans *(d)*. » Car la dureté du cœur, l'abandon des parens, toutes les espèces d'ingratitude, sont soumises à des châtimens, ainsi que les crimes qui échappent à la justice des hommes, ou qui détruisent le culte des dieux *(e)*. Nous vîmes les Furies, armées de fouets, s'acharner impitoyablement sur les coupables *(f)*.

Ces tableaux effrayans, sans cesse animés par la voix sonore et majestueuse de l'Hiérophante, qui sembloit exercer le ministère de la vengeance céleste, nous remplissoient d'épouvante, et nous laissoient à peine le temps de respirer, lorsqu'on nous fit passer en des bosquets délicieux, sur des prairies riantes, séjour fortuné, image des champs Élysées, où brilloit une clarté pure, où des voix agréables faisoient entendre des sons ravissans *(g)* ; lorsque, introduits ensuite dans le lieu saint, nous jetâmes les yeux sur la statue de la Déesse, res-

(a) Virgil. æneid lib. 6, v. 434.
(b) Plat. in Phædon. t. 1, p. 62. Id. de leg. lib. 9, t. 2, p. 870.
(c) Virgil. ibid. v. 572.
(d) Id. ibid. v. 620. Pind. pyth. 2, v. 40.
(e) Virgil. ibid. v. 608. Dissert. tirées de Warburt t. 1, p. 332.
(f) Virgil. ibid. Lucian. in catapl. t. 1, p. 644.
(g) Virgil. ibid. v. 638. Stob. serm. 119, p. 604.

Digitized by Google

plendissante de lumière, et parée de ses plus riches ornemens *(a)*. C'étoit là que devoient finir nos épreuves, et c'est là que nous avons vu, que nous avons entendu des choses qu'il n'est pas permis de révéler *. J'avouerai seulement que dans l'ivresse d'une joie sainte, nous avons chanté des hymnes, pour nous féliciter de notre bonheur *(b)* **.

Tel fut le récit du nouvel initié ; un autre m'apprit une circonstance qui avoit échappé au premier. Un jour, pendant les fêtes, l'Hiérophante découvrit ces corbeilles mystérieuses, qu'on porte dans les processions, et qui sont l'objet de la vénération publique. Elles renferment les symboles sacrés, dont l'inspection est interdite aux profanes, et qui ne sont pourtant que des gâteaux de différentes formes, des grains de sel, et d'autres objets *(c)* relatifs, soit à l'histoire de Cérès, soit aux dogmes enseignés dans les mystères. Les initiés, après les avoir transportés d'une corbeille dans l'autre, affirment qu'ils ont jeûné, et bu le cicéon *(d)* ***.

Parmi les personnes qui n'étoient pas initiées, j'ai vu souvent des gens d'esprit se communiquer leurs doutes sur la doctrine qu'on enseigne dans les mystères de Cérès. Ne contient-elle que l'histoire de la nature et de ses révolutions *(e)*? N'a-t-on d'autre but que de montrer qu'à la faveur des lois et de l'agriculture *(f)*, l'homme

---

(a) Themist. orat. 20, p. 235.

* Voyez la note à la fin du volume.

(b) Aristoph. in ran. v. 451.

** Voyez la note à la fin du volume.

(c) Clem. Alex. cohort. ad gent. p. 19.

(d) Id. ibid. p. 18. Meurs. in Eleus. cap. 10.

*** Espèce de boisson, ou plutôt de bouillie, qu'on avoit présentée à Cérès. (Clem. Alex. cohort. ad gent. p. 17. Athen. lib. 11, cap. 12, p. 492. Casaub. ibid. p. 512. Turneb. advers. lib. 12, cap. 8.)

(e) Cicer. de nat. deor. lib. 1, cap. 42, t. 2, p. 433.

(f) Varr. ap. Aug. de civ. dei, lib. 7, cap. 20, t. 7, p. 177.

Digitized by Google

CHAPITRE LXVIII.

a passé de l'état de barbarie, à l'état de civilisation? Mais pourquoi de pareilles notions seroient-elles couvertes d'un voile? Un disciple de Platon proposoit avec modestie une conjecture que je vais rapporter *.

Il paroît certain, disoit-il, qu'on établit dans les mystères, la nécessité des peines et des récompenses qui nous attendent après la mort, et qu'on y donne aux novices la représentation des différentes destinées que les hommes subissent dans ce monde et dans l'autre *(a)*. Il paroît aussi que l'Hiérophante leur apprend que parmi ce grand nombre de divinités, adorées par la multitude, les unes sont de purs Génies, qui, ministres des volontés d'un être suprême, règlent sous ses ordres les mouvemens de l'univers *(b)*; et les autres furent de simples mortels, dont on conserve encore les tombeaux en plusieurs endroits de la Grèce *(c)*.

D'après ces notions, n'est-il pas naturel de penser que, voulant donner une plus juste idée de la divinité *(d)*, les instituteurs des mystères s'efforcèrent de maintenir un dogme, dont il reste des vestiges plus ou moins sensibles dans les opinions et les cérémonies de presque tous les peuples, celui d'un dieu, principe et fin de toutes choses? Tel est, à mon avis, le secret auguste qu'on révèle aux initiés.

Des vues politiques favorisèrent sans doute l'établissement de cette association religieuse. Le polythéisme étoit généralement répandu, lorsqu'on s'apperçut des

---

* Voyez la note à la fin du volume.

(a) Orig. cont. Cels. lib. 3, t. 1, p. 501; lib. 8, p. 777. Dissert. tirées de Warburt. t. 1, p. 175.

(b) Plat. in conv. t. 3, p. 202. Plut. de orac. def. t. 2, p. 417.

(c) Cicer. tuscul. lib. 1, cap. 13, t. 2, p. 243. Id. de nat. deor. lib. 2, cap. 24, t. 2, p. 454. Lactant. divin. instit. lib. 5, cap. 20.

(d) Etymol. magn. in Τελεί.

funestes

funestes effets qui résultoient pour la morale, d'un culte dont les objets ne s'étoient multipliés que pour autoriser toutes les espèces d'injustices et de vices : mais ce culte étoit agréable au peuple, autant par son ancienneté que par ses imperfections mêmes. Loin de songer vainement à le détruire, on tâcha de le balancer par une religion plus pure, et qui répareroit les torts que le polythéisme faisoit à la société. Comme la multitude est plus aisément retenue par les lois que par les mœurs, on crut pouvoir l'abandonner à des superstitions, dont il seroit facile d'arrêter les abus; comme les citoyens éclairés doivent être plutôt conduits par les mœurs que par les lois, on crut devoir leur communiquer une doctrine propre à inspirer des vertus.

Vous comprenez déja pourquoi les dieux sont joués sur le théâtre d'Athènes : les magistrats, délivrés des fausses idées du polythéisme, sont très éloignés de réprimer une licence qui ne pourroit blesser que le peuple, et dont le peuple s'est fait un amusement.

Vous comprenez encore comment deux religions si opposées dans leurs dogmes, subsistent depuis si longtemps en un même endroit, sans trouble et sans rivalité; c'est qu'avec des dogmes différens, elles ont le même langage, et que la vérité conserve pour l'erreur, les ménagemens qu'elle en devroit exiger.

Les mystères n'annoncent à l'extérieur que le culte adopté par la multitude; les hymnes qu'on y chante en public, et la plupart des cérémonies qu'on y pratique, remettent sous nos yeux plusieurs circonstances de l'enlèvement de Proserpine, des courses de Cérès, de son arrivée et de son séjour à Éleusis. Les environs de cette ville sont couverts de monumens construits en l'honneur

CHAPITRE LXVIII.

de la Déesse, et l'on y montre encore la pierre sur laquelle on prétend qu'elle s'assit épuisée de fatigue *(a)*. Ainsi, d'un côté, les gens peu instruits se laissent entraîner par des apparences qui favorisent leurs préjugés; d'un autre côté, les initiés, remontant à l'esprit des mystères, croient pouvoir se reposer sur la pureté de leurs intentions.

Quoi qu'il en soit de la conjecture que je viens de rapporter, l'initiation n'est presque plus qu'une vaine cérémonie : ceux qui l'ont reçue ne sont pas plus vertueux que les autres; ils violent tous les jours la promesse qu'ils ont faite de s'abstenir de la volaille, du poisson, des grenades, des fèves et de quelques autres espèces de légumes et de fruits *(b)*. Plusieurs d'entre eux ont contracté cet engagement sacré, par des voies peu conformes à son objet; car, presque de nos jours, on a vu le gouvernement, pour suppléer à l'épuisement des finances, permettre d'acheter le droit de participer aux mystères *(c)*; et depuis long-temps, des femmes de mauvaise vie ont été admises à l'initiation *(d)*. Il viendra donc un temps où la corruption défigurera entièrement la plus sainte des associations *(e)*.

(a) Meurs. in Eleus. cap. 3.

(b) Porphyr. de abstin. l. 4, p. 353. Julian. orat. 5, p. 173.

(c) Apsin. de art. rhetor. p. 691.

(d) Isæ. orat. de hæred. Philoctem. p. 61. Demosth. in Neær. p. 862.

(e) Clem. Alex. in protrep. p. 19.

FIN DU CHAPITRE SOIXANTE-HUITIÈME.

CHAPITRE LXIX.

Histoire du Théâtre des Grecs.

CHAPITRE LXIX.

VERS ce temps-là, je terminai mes recherches sur l'art dramatique. Son origine et ses progrès ont partagé les écrivains, et élevé des prétentions parmi quelques peuples de la Grèce *(a)*. En compilant autant qu'il m'est possible l'esprit de cette nation éclairée, je ne dois présenter que des résultats. J'ai trouvé de la vraisemblance dans les traditions des Athéniens, et je les ai préférées.

C'est dans le sein des plaisirs tumultueux, et dans l'égarement de l'ivresse, que se forma le plus régulier et le plus sublime des arts *(b)*. Transportons-nous à trois siècles environ au-delà de celui où nous sommes.

Aux fêtes de Bacchus, solennisées dans les villes avec moins d'apparat, mais avec une joie plus vive qu'elles ne le sont aujourd'hui *(c)*, on chantoit des hymnes enfantés dans les accès vrais ou simulés du délire poétique; je parle de ces dithyrambes, d'où s'échappent quelquefois des saillies de génie, et plus souvent encore les éclairs ténébreux d'une imagination exaltée. Pendant qu'ils retentissoient aux oreilles étonnées de la multitude, des chœurs de Bacchans et de Faunes, rangés autour des images obscènes qu'on portoit en triomphe *(d)*, faisoient

(a) Buleng. de theatr. lib. 1, cap. 2. Aristot. de poet. t. 2, cap. 3, p. 654.
(b) Athen. lib. 2, cap. 3, p. 40.
(c) Plut. de cupid. divit. t. 2, p. 527.
(d) Id. ibid.

CHAPITRE LXIX.

entendre des chansons lascives, et quelquefois immoloient des particuliers à la risée du public.

Une licence plus effrénée régnoit dans le culte que les habitans de la campagne rendoient à la même divinité; elle y régnoit sur-tout lorsqu'ils recueilloient les fruits de ses bienfaits. Des vendangeurs barbouillés de lie, ivres de joie et de vin, s'élançoient sur leurs chariots, s'attaquoient sur les chemins par des impromptus grossiers, se vengeoient de leurs voisins en les couvrant de ridicules, et des gens riches en dévoilant leurs injustices *(a)*.

Parmi les poètes qui florissoient alors, les uns chantoient les actions et les aventures des dieux et des héros *(b)*; les autres attaquoient avec malignité les vices et les ridicules des personnes. Les premiers prenoient Homère pour modèle; les seconds s'autorisoient et abusoient de son exemple. Homère, le plus tragique des poètes *(c)*, le modèle de tous ceux qui l'ont suivi, avoit, dans l'Iliade et l'Odyssée, perfectionné le genre héroïque; et dans le Margitès, il avoit employé la plaisanterie *(d)*. Mais comme le charme de ses ouvrages dépend, en grande partie, des passions et du mouvement dont il a su les animer, les poètes qui vinrent après lui, essayèrent d'introduire dans les leurs une action capable d'émouvoir et d'égayer les spectateurs; quelques-uns même tentèrent de produire ce double effet, et hasardèrent des essais informes, qu'on a depuis appelés indifféremment tragédies ou comédies, parce qu'ils réunissoient à-la-fois les caractères de ces deux dra-

---

(a) Schol. Aristoph. in nub. v. 295. Schol. in prolegom. Aristoph. p. xij. Donat. fragm. de comœd. et tragœd. Buleng. de theatr. lib. 1, cap. 6.

(b) Aristot. de poet. cap. 4, t. 2, p. 654.

(c) Plat. de rep. lib. 10, p. 598 et 607. Id. in Theæt. t. 1, p. 152.

(d) Aristot. ibid.

mes *(a)*. Les auteurs de ces ébauches ne se sont distingués par aucune découverte ; ils forment seulement dans l'histoire de l'art, une suite de noms qu'il est inutile de rappeler à la lumière, puisqu'ils ne sauroient s'y soutenir *(b)*.

On connoissoit déja le besoin et le pouvoir de l'intérêt théâtral ; les hymnes en l'honneur de Bacchus, en peignant ses courses rapides et ses brillantes conquêtes, devenoient imitatifs *(c)* ; et dans les combats des jeux Pythiques, on venoit, par une loi expresse, d'ordonner aux joueurs de flûte qui entroient en lice, de représenter successivement les circonstances qui avoient précédé, accompagné et suivi la victoire d'Apollon sur Python *(d)*.

Quelques années après ce règlement *(e)*, Susarion et Thespis, tous deux nés dans un petit bourg de l'Attique, nommé Icarie *(f)*, parurent chacun à la tête d'une troupe d'acteurs, l'un sur des tréteaux, l'autre sur un chariot*. Le premier attaqua les vices et les ridicules de son temps ; le second traita des sujets plus nobles, et puisés dans l'histoire.

Les comédies de Susarion étoient dans le goût de ces farces indécentes et satiriques, qu'on joue encore dans quelques villes de la Grèce *(g)* ; elles firent long-temps les délices des habitans de la campagne *(h)*. Athènes n'adopta ce spectacle qu'après qu'il eut été perfectionné en Sicile *(i)*.

(a) Schol. Aristoph. in proleg. p. xij. Mém. de l'Acad. des Bell. Lettr. t. 15, p. 260. Prid. in marm. Oxon. p. 420.

(b) Suid. in Θέσπ.

(c) Aristot. probl. cap. 19, probl. 15, t. 2, p. 764.

(d) Strab. lib. 9, p. 421. Pausan. lib. 10, cap. 7, p. 813. Poll. lib. 4, cap. 10, §. 84. Prid. in marm. Oxon. p 419.

(e) Marm. Oxon. epoch. 40 et 44.

(f) Suid. in Θέσπ. Horat. de art. poet. v. 275. Athen. lib. 2, cap. 3, p. 40.

* Susarion présenta ses premières pièces vers l'an 580 avant J. C. Quelques années après, Thespis donna des essais de tragédie : en 536 il fit représenter son Alceste.

(g) Aristot. de poet. cap. 4, t. 2, p. 655.

(h) Id. ibid. cap. 3, p. 654.

(i) Id. ibid. cap. 5, p. 656.

CHAPITRE LXIX.

ORIGINE ET PROGRÈS DE LA TRAGÉDIE.

Thespis avoit vu plus d'une fois, dans les fêtes où l'on ne chantoit encore que des hymnes, un des chanteurs, monté sur une table, former une espèce de dialogue avec le chœur *(a)*. Cet exemple lui inspira l'idée d'introduire dans ses tragédies, un acteur qui, avec de simples récits ménagés par intervalles, délasseroit le chœur, partageroit l'action et la rendroit plus intéressante *(b)*. Cette heureuse innovation, jointe à d'autres libertés qu'il s'étoit données, alarma le législateur d'Athènes, plus capable que personne d'en sentir le prix et le danger. Solon proscrivit un genre où les traditions anciennes étoient altérées par des fictions. « Si nous honorons le mensonge « dans nos spectacles, dit-il à Thespis, nous le retrou- « verons bientôt dans les engagemens les plus sacrés *(c)*. »

Le goût excessif qu'on prit tout-à-coup à la ville et à la campagne pour les pièces de Thespis et de Susarion, justifia et rendit inutile la prévoyance inquiète de Solon. Les poètes, qui jusqu'alors s'étoient exercés dans les dithyrambes et dans la satire licencieuse, frappés des formes heureuses dont ces genres commençoient à se revêtir, consacrèrent leurs talens à la tragédie et à la comédie *(d)*. Bientôt on varia les sujets du premier de ces poèmes. Ceux qui ne jugent de leurs plaisirs que d'après l'habitude, s'écrioient que ces sujets étoient étrangers au culte de Bacchus *(e)*; les autres accoururent avec plus d'empressement aux nouvelles pièces.

Phrynichus, disciple de Thespis, préféra l'espèce de vers qui convient le mieux aux drames, fit quelques

---

(a) Poll. lib. 4, cap. 19, §. 123.
(b) Diog. Laert. lib. 3, §. 56.
(c) Plut. in Sol. t. 1, p. 95. Diog. Laert. lib. 1, §. 59.
(d) Aristot. de poet. cap. 4, t. 2, p. 655.
(e) Plut. sympos. lib. 1, t. 2, p. 615.

autres changemens *(a)*, et laissa la tragédie dans l'enfance.

CHAPITRE LXIX.

VIE D'ESCHYLE.

Eschyle la reçut de ses mains, enveloppée d'un vêtement grossier, le visage couvert de fausses couleurs, ou d'un masque sans caractère *(b)*, n'ayant ni grâces ni dignité dans ses mouvemens, inspirant le desir de l'intérêt qu'elle remuoit à peine, éprise encore des farces et des facéties qui avoient amusé ses premières années *(c)*, s'exprimant quelquefois avec élégance et dignité, souvent dans un style foible, rampant, et souillé d'obscénités grossières.

Le père de la tragédie, car c'est le nom qu'on peut donner à ce grand homme *(d)*, avoit reçu de la nature une âme forte et ardente. Son silence et sa gravité annonçoient l'austérité de son caractère *(e)*. Dans les batailles de Marathon, de Salamine et de Platée, où tant d'Athéniens se distinguèrent par leur valeur, il fit remarquer la sienne *(f)*. Il s'étoit nourri, dès sa plus tendre jeunesse, de ces poètes qui, voisins des temps héroïques, concevoient d'aussi grandes idées, qu'on faisoit alors de grandes choses *(g)*. L'histoire des siècles reculés offroit à son imagination vive, des succès et des revers éclatans, des trônes ensanglantés, des passions impétueuses et dévorantes, des vertus sublimes, des crimes et des vengeances atroces, par-tout l'empreinte de la grandeur, et souvent celle de la férocité.

Pour mieux assurer l'effet de ces tableaux, il falloit les détacher de l'ensemble où les anciens poètes les avoient

(a) Suid. in Φρύν.
(b) Id. in Θέσπ.
(c) Aristot. de poet. cap. 4, t. 2, p. 655.
(d) Philostr. vit. Apoll. lib. 6, cap. 11, p. 245.
(e) Schol. Aristoph. in ran. v. 857.
(f) Vit. Æschyl.
(g) Aristoph. in ran. v. 1062.

CHAPITRE LXIX.

enfermés; et c'est ce qu'avoient déja fait les auteurs des dithyrambes et des premières tragédies : mais ils avoient négligé de les rapprocher de nous. Comme on est infiniment plus frappé des malheurs dont on est témoin, que de ceux dont on entend le récit *(a)*, Eschyle employa toutes les ressources de la représentation théâtrale, pour ramener sous nos yeux le temps et le lieu de la scène. L'illusion devint alors une réalité.

Il introduisit un second acteur dans ses premières tragédies *(b)*; et dans la suite, à l'exemple de Sophocle, qui venoit d'entrer dans la carrière du théâtre, il en établit un troisième *(c)*, et quelquefois même un quatrième *(d)*. Par cette multiplicité de personnages, un des acteurs devenoit le héros de la pièce; il attiroit à lui le principal intérêt; et comme le chœur ne remplissoit plus qu'une fonction subalterne, Eschyle eut la précaution d'abréger son rôle, et peut-être ne la poussa-t-il pas assez loin *(e)*.

On lui reproche d'avoir admis des personnages muets. Achille, après la mort de son ami, et Niobé, après celle de ses enfans, se traînent sur le théâtre, et pendant plusieurs scènes y restent immobiles, la tête voilée, sans proférer une parole *(f)*; mais s'il avoit mis des larmes dans leurs yeux, et des plaintes dans leur bouche, auroit-il produit un aussi terrible effet que par ce voile, ce silence, et cet abandon à la douleur?

Dans quelques-unes de ses pièces, l'exposition du sujet

(a) Aristot. rhet. lib. 2, cap. 8, t. 2, p. 559.
(b) Id. de poet. cap. 4, t. 2, p. 655. Diog. Laert. lib. 3, §. 56.
(c) Æschyl. in Choeph. v. 665, etc. v. 900, etc. Id. in Eumenid. Dacier, rem. sur la poét. d'Aristote, p. 50.
(d) Poll. lib. 4, cap. 15, §. 110.
(e) Aristoph. in ran. v. 945. Aristot. de poet. cap. 4.
(f) Aristoph. ibid. v. 942. Schol. ibid. Spanh. ibid. p. 311.

a trop d'étendue *(a)*; dans d'autres, elle n'a pas assez de clarté *(b)*: quoiqu'il pèche souvent contre les règles qu'on a depuis établies, il les a presque toutes entrevues.

On peut dire d'Eschyle, ce qu'il dit lui-même du héros Hippomédon : « L'épouvante marche devant lui la tête « élevée jusqu'aux cieux *(c)*. » Il inspire par-tout une terreur profonde et salutaire; car il n'accable notre âme par des secousses violentes, que pour la relever aussitôt par l'idée qu'il lui donne de sa force. Ses héros aiment mieux être écrasés par la foudre, que de faire une bassesse, et leur courage est plus inflexible que la loi fatale de la nécessité. Cependant il savoit mettre des bornes aux émotions qu'il étoit si jaloux d'exciter; il évita toujours d'ensanglanter la scène *(d)*, parce que ses tableaux devoient être effrayans, sans être horribles.

Ce n'est que rarement qu'il fait couler des larmes *(e)*, et qu'il intéresse la pitié, soit que la nature lui eût refusé cette douce sensibilité, qui a besoin de se communiquer aux autres, soit plutôt qu'il craignit de les amollir. Jamais il n'eût exposé sur la scène des Phèdres et des Sthénobées; jamais il n'a peint les douceurs et les fureurs de l'amour *(f)*; il ne voyoit dans les différens accès de cette passion, que des foiblesses ou des crimes d'un dangereux exemple pour les mœurs, et il vouloit qu'on fût forcé d'estimer ceux qu'on est forcé de plaindre.

Continuons à suivre les pas immenses qu'il a faits dans la carrière. Examinons la manière dont il a traité les différentes parties de la tragédie; c'est-à-dire, la fable,

---

(a) Æschyl. in Agam.
(b) Aristoph. in ran. v. 1163.
(c) Sept. contr. Theb. v. 506.
(d) Aristoph. in ran. v. 1064. Philostr. vit. Apoll. lib. 6, cap. 11, p. 244.
(e) Vit. Æschyl.
(f) Aristoph. in ran. v. 1075.

CHAPITRE LXIX.

les mœurs, les pensées, les paroles, le spectacle et le chant *(a)*.

Ses plans sont d'une extrême simplicité. Il négligeoit ou ne connoissoit pas assez l'art de sauver les invraisemblances *(b)*, de nouer et dénouer une action, d'en lier étroitement les différentes parties, de la presser ou de la suspendre par des reconnoissances et par d'autres accidens imprévus *(c)*; il n'intéresse quelquefois que par le récit des faits, et par la vivacité du dialogue *(d)*; d'autres fois, que par la force du style, ou par la terreur du spectacle *(e)*. Il paroit qu'il regardoit l'unité d'action et de temps, comme essentielle; celle de lieu, comme moins nécessaire *(f)*.

Le chœur, chez lui, ne se borne plus à chanter des cantiques; il fait partie du tout; il est l'appui du malheureux, le conseil des rois, l'effroi des tyrans, le confident de tous; quelquefois il participe à l'action pendant tout le temps qu'elle dure *(g)*. C'est ce que les successeurs d'Eschyle auroient dû pratiquer plus souvent, et ce qu'il n'a pas toujours pratiqué lui-même.

Le caractère et les mœurs de ses personnages sont convenables, et se démentent rarement. Il choisit pour l'ordinaire ses modèles dans les temps héroïques, et les soutient à l'élévation où Homère avoit placé les siens *(h)*. Il se plaît à peindre des âmes vigoureuses, franches, supérieures à la crainte, dévouées à la patrie, insatiables de gloire et de combats, plus grandes qu'elles ne sont aujourd'hui, telles qu'il en vouloit former pour la défense de la

(a) Aristot. de poet. cap. 6, t. 2, p. 656.
(b) Dion. Chrys orat. 52, p. 549. Æschyl. in Agam.
(c) Vit. Æschyl.
(d) Æschyl. in sept. contr. Theb.
(e) Id. in suppl. et Eumen.
(f) Id. in Eumen.
(g) Id. in suppl. et Eumen. Trad. de M. de Pompignan, p. 431.
(h) Dion. Chrys. orat. 52, p. 549.

Grèce *(a)*; car il écrivoit dans le temps de la guerre des Perses.

Comme il tend plus à la terreur qu'à la pitié, loin d'adoucir les traits de certains caractères, il ne cherche qu'à les rendre plus féroces, sans nuire néanmoins à l'intérêt théâtral. Clytemnestre, après avoir égorgé son époux, raconte son forfait avec une dérision amère, avec l'intrépidité d'un scélérat. Ce forfait seroit horrible, s'il n'étoit pas juste à ses yeux, s'il n'étoit pas nécessaire, si, suivant les principes reçus dans les temps héroïques, le sang injustement versé ne devoit pas être lavé par le sang *(b)*. Clytemnestre laisse entrevoir sa jalousie contre Cassandre, son amour pour Égisthe *(c)*; mais de si foibles ressorts n'ont pas conduit sa main. La nature et les dieux *(d)* l'ont forcée à se venger. « J'annonce avec courage ce que j'ai « fait sans effroi, dit-elle au peuple *(e)*; il m'est égal « que vous l'approuviez ou que vous le blâmiez. Voilà « mon époux sans vie; c'est moi qui l'ai tué; son sang a « rejailli sur moi; je l'ai reçu avec la même avidité qu'une « terre brûlée par le soleil, reçoit la rosée du ciel *(f)*. Il « avoit immolé ma fille, et je l'ai poignardé; ou plutôt « ce n'est pas Clytemnestre *(g)*, c'est le démon d'Atrée, « le démon ordonnateur du sanglant festin de ce roi; « c'est lui, dis-je, qui a pris mes traits, pour venger avec « plus d'éclat les enfans de Thyeste. »

Cette idée deviendra plus sensible par la réflexion suivante. Au milieu des désordres et des mystères de la nature, rien ne frappoit plus Eschyle que l'étrange destinée

(a) Æschyl. in Prom. v. 178. Aristoph. in ran. v. 1046, 1073.
(b) Æschyl. in Agam. v. 1571.
(c) Id. ibid. v. 1445.
(d) Id. ibid. v. 1494.
(e) Id. ibid. v. 1411.
(f) Id. ibid. v. 1398.
(g) Id. ibid. v. 1506. Trad. de M. de Pomp.

CHAPITRE LXIX.

du genre humain : dans l'homme, des crimes dont il est l'auteur, des malheurs dont il est la victime ; au dessus de lui, la vengeance céleste et l'aveugle fatalité *(a)*, dont l'une le poursuit quand il est coupable, l'autre, quand il est heureux. Telle est la doctrine qu'il avoit puisée dans le commerce des sages *(b)*, qu'il a semée dans presque toutes ses pièces, et qui tenant nos âmes dans une terreur continuelle, les avertit sans cesse de ne pas s'attirer le courroux des dieux, de se soumettre aux coups du destin *(c)*. De là ce mépris souverain qu'il témoigne pour les faux biens qui nous éblouïssent, et cette force d'éloquence avec laquelle il insulte aux misères de la fortune. « O grandeurs humaines, s'écrie Cassandre avec indi-« gnation, brillantes et vaines images qu'une ombre peut « obscurcir, une goutte d'eau effacer ! la prospérité de « l'homme me fait plus de pitié que ses malheurs *(d)*. »

De son temps on ne connoissoit pour le genre héroïque, que le ton de l'épopée et celui du dithyrambe. Comme ils s'assortissoient à la hauteur de ses idées et de ses sentimens, Eschyle les transporta, sans les affoiblir, dans la tragédie. Entraîné par un enthousiasme qu'il ne peut plus gouverner, il prodigue les épithètes, les métaphores, toutes les expressions figurées des mouvemens de l'âme ; tout ce qui donne du poids, de la force, de la magnificence au langage *(e)* ; tout ce qui peut l'animer et le passionner. Sous son pinceau vigoureux, les récits, les pensées, les maximes se changent en images frappantes par leur beauté ou par leur singularité. Dans cette

(a) Æschyl. in Prom. v. 105 et 513.
(b) Eurip. in Alc. v. 962.
(c) Æschyl. in Pers. v. 293.
(d) Id. in Agam. v. 1335.
(e) Vit. Æschyl. Dionys. Halic. de prisc. script. cap. 2, t. 5, p. 423. Phrynic. ap. Phot. p. 327. Horat. de art. poet. v. 280.

tragédie *(a)*, qu'on pourroit appeler à juste titre l'enfantement de Mars *(b)*, « Roi des Thébains, dit un courrier « qu'Étéocle avoit envoyé au-devant de l'armée des Ar- « giens, l'ennemi approche, je l'ai vu, croyez-en mon « récit.

« Sur un bouclier noir, sept chefs impitoyables
« Epouvantent les dieux de sermens effroyables ;
« Près d'un taureau mourant qu'ils viennent d'égorger,
« Tous, la main dans le sang, jurent de se venger.
« Ils en jurent la Peur, le dieu Mars et Bellonne *(c)*.

Il dit d'un homme dont la prudence étoit consommée *(d)*: « Il moissonne ces sages et généreuses résolutions qui « germent dans les profonds sillons de son âme * ; » et ailleurs : « L'intelligence qui m'anime est descendue du « ciel sur la terre, et me crie sans cesse : N'accorde qu'une « foible estime à ce qui est mortel *(e)*. » Pour avertir les peuples libres de veiller de bonne heure sur les démarches d'un citoyen dangereux par ses talens et ses richesses : « Gardez-vous, leur dit-il, d'élever un jeune lion, de « le ménager quand il craint encore, de lui résister quand « il ne craint plus rien *(f)*. »

A travers ces lueurs éclatantes, il règne, dans quelques-uns de ses ouvrages, une obscurité qui provient, non-seulement de son extrême précision, et de la hardiesse de ses figures, mais encore des termes nouveaux *(g)* dont il affecte d'enrichir ou de hérisser son style. Eschyle

(a) Sept. contr. Theb.

(b) Aristoph. in ran. v. 1053. Plut. sympos. lib. 7, cap. 10, t. 2, p. 715.

(c) Æschyl. sept. contr. Theb. v. 39. Longin de subl. cap. 15. Traduct. de Boileau, ibid.

(d) Æschyl. ibid. v. 599.

* Le scholiaste observe que Platon emploie la même expression dans un endroit de sa république.

(e) Æschyl. in Niob. ap. Æschyl. fragm. p. 641.

(f) Aristoph. in ran. v. 1478.

(g) Dionys. Halic. de prisc. script. cap. 2, t. 5, p. 423.

CHAPITRE LXIX.

ne vouloit pas que ses héros s'exprimassent comme le commun des hommes; leur élocution devoit être au dessus du langage vulgaire *(a)*; elle est souvent au dessus du langage connu : pour fortifier sa diction, des mots volumineux et durement construits des débris de quelques autres, s'élèvent du milieu de la phrase, comme ces tours superbes qui dominent sur les remparts d'une ville. Je rapporte la comparaison d'Aristophane *(b)*.

L'éloquence d'Eschyle étoit trop forte pour l'assujettir aux recherches de l'élégance, de l'harmonie et de la correction *(c)*; son essor trop audacieux, pour ne pas l'exposer à des écarts et à des chutes. C'est un style en général noble et sublime; en certains endroits, grand avec excès, et pompeux jusqu'à l'enflure *(d)*; quelquefois méconnoissable et révoltant par des comparaisons ignobles *(e)*, des jeux de mots puériles *(f)*, et d'autres vices qui sont communs à cet auteur, avec ceux qui ont plus de génie que de goût. Malgré ses défauts, il mérite un rang très distingué parmi les plus célèbres poètes de la Grèce.

Ce n'étoit pas assez que le ton imposant de ses tragédies laissât dans les âmes une forte impression de grandeur; il falloit, pour entraîner la multitude, que toutes les parties du spectacle concourussent à produire le même effet. On étoit alors persuadé que la nature, en donnant aux anciens héros une taille avantageuse *(g)*, avoit gravé sur leur front, une majesté qui attiroit au-

---

(a) Aristoph. in ran. v. 1092.
(b) Id. ibid. v. 1036.
(c) Vit. Æschyl. Dionys. Halic. de compos. verb. cap. 22, t. 5, p. 150. Longin. de subl. cap. 15. Schol. Aristoph. in ran. v. 1295.
(d) Quintil. lib. 10, cap. 1, p. 632.
(e) Æschyl. in Agam. v. 330 et 875.
(f) Æschyl. ibid. v. 698.
(g) Philostr. vit. Apoll. lib. 2, cap. 21, p. 73; lib. 4, cap. 16, p. 152. Aul. Gell. lib. 3, cap. 10.

Digitized by Google

CHAPITRE LXIX.

tant le respect des peuples que l'appareil dont ils étoient entourés. Eschyle releva ses acteurs par une chaussure très haute *(a)*; il couvrit leurs traits, souvent difformes, d'un masque qui en cachoit l'irrégularité *(b)*; et les revêtit de robes traînantes et magnifiques, dont la forme étoit si décente, que les prêtres de Cérès n'ont pas rougi de l'adopter *(c)*. Les personnages subalternes eurent des masques et des vêtemens assortis à leurs rôles.

Au lieu de ces vils tréteaux qu'on dressoit autrefois à la hâte, il obtint un théâtre *(d)* pourvu de machines, et embelli de décorations *(e)*. Il y fit retentir le son de la trompette; on y vit l'encens brûler sur les autels, les ombres sortir du tombeau, et les furies s'élancer du fond du Tartare. Dans une de ses pièces, ces divinités infernales parurent, pour la première fois, avec des masques où la pâleur étoit empreinte, des torches à la main, et des serpens entrelacés dans les cheveux *(f)*, suivies d'un nombreux cortège de spectres horribles. On dit qu'à leur aspect et à leurs rugissemens, l'effroi s'empara de toute l'assemblée; que des femmes se délivrèrent de leur fruit avant terme; que des enfans moururent *(g)*; et que les magistrats, pour prévenir de pareils accidens, ordonnèrent que le chœur ne seroit plus composé que de quinze acteurs, au lieu de cinquante *(h)*.

Les spectateurs étonnés de l'illusion que tant d'objets nouveaux faisoient sur leur esprit, ne le furent pas moins

---

(a) Philostr. vit Apoll. lib. 6, c. 11, p. 245. Id. vit. soph. lib. 1, p. 492. Lucian. de salt. §. 27, t. 2, p. 284. Vit. Æschyl. ap. Robort. p. 11.

(b) Horat. de art. poet. v. 278.

(c) Athen. lib. 1, cap. 18, p. 21.

(d) Horat. ibid. v. 279.

(e) Vitruv. in præf. lib. 7, p. 124. Vit. Æschyl. ap. Robort. p. 11. Vit Æschyl. ap. Stanl. p. 702.

(f) Aristoph. in Plut. v. 423. Schol. ibid. Pausan. lib 1, cap. 28, p. 68.

(g) Vit. Æschyl.

(h) Poll. lib. 4, cap. 15, §. 110.

Digitized by Google

CHAPITRE LXIX.

de l'intelligence qui brilloit dans le jeu des acteurs. Eschyle les exerçoit presque toujours lui-même; il régloit leurs pas, et leur apprenoit à rendre l'action plus sensible par des gestes nouveaux et expressifs. Son exemple les instruisoit encore mieux; il jouoit avec eux dans ses pièces *(a)*. Quelquefois il s'associoit, pour les dresser, un habile maître de chœur, nommé Télestès. Celui-ci avoit perfectionné l'art du geste. Dans la représentation des sept chefs devant Thèbes, il mit tant de vérité dans son jeu, que l'action auroit pu tenir lieu des paroles *(b)*.

Nous avons dit qu'Eschyle avoit transporté dans la tragédie le style de l'épopée et du dithyrambe; il y fit passer aussi les modulations élevées, et le rhythme impétueux de certains airs, ou *nomes*, destinés à exciter le courage *(c)* : mais il n'adopta point les innovations qui commençoient à défigurer l'ancienne musique. Son chant est plein de noblesse et de décence, toujours dans le genre diatonique *(d)*, le plus simple et le plus naturel de tous.

Faussement accusé d'avoir révélé, dans une de ses pièces, les mystères d'Éleusis, il n'échappa qu'avec peine à la fureur d'un peuple fanatique *(e)*. Cependant il pardonna cette injustice aux Athéniens, parce qu'il n'avoit couru risque que de la vie; mais quand il les vit couronner les pièces de ses rivaux, préférablement aux siennes : C'est au temps, dit-il, à remettre les miennes à leur place *(f)*; et, ayant abandonné sa patrie, il se rendit

(a) Athen. lib. 1, cap. 18, p. 21.
(b) Aristocl. ap. Athen. ibid. p. 22.
(c) Timarch. ap. schol. Aristoph. in ran. v. 1315. Æschyl. in Agam. v. 1162. Mém. de l'Acad. des Bell. Lettr. t. 10, p. 285.
(d) Plut. de mus. t. 2, p. 1137.
(e) Aristot. de mor. lib. 3, cap. 2, t. 2, p. 29. Ælian. var. hist. lib. 5, cap. 19. Clem. Alex. strom. lib. 2, cap. 14, p. 461.
(f) Athen. lib. 8, cap. 8, p. 347.

en

CHAPITRE LXIX.

en Sicile *(a)*, où le roi Hiéron le combla de bienfaits et de distinctions. Il y mourut peu de temps après, âgé d'environ 70 ans *. On grava sur son tombeau, cette épitaphe, qu'il avoit composée lui-même *(b)* : « Ci-gît « Eschyle, fils d'Euphorion, né dans l'Attique; il mou- « rut dans la fertile contrée de Géla; les Perses et le « bois de Marathon attesteront à jamais sa valeur. » Sans doute que dans ce moment, dégoûté de la gloire littéraire, il n'en connut pas de plus brillante que celle des armes. Les Athéniens décernèrent des honneurs à sa mémoire; et l'on a vu plus d'une fois, les auteurs qui se destinent au théâtre, aller faire des libations sur son tombeau, et déclamer leurs ouvrages autour de ce monument funèbre *(c)*.

Je me suis étendu sur le mérite de ce poète, parce que ses innovations ont presque toutes été des découvertes, et qu'il étoit plus difficile, avec les modèles qu'il avoit sous les yeux, d'élever la tragédie au point de grandeur où il l'a laissée, que de la conduire après lui à la perfection *(d)*.

Les progrès de l'art furent extrêmement rapides. Eschyle étoit né quelques années après que Thespis eut donné son Alceste **; il eut pour contemporains et pour rivaux Chœrilus, Pratinas, Phrynicus, dont il effaça la gloire, et Sophocle, qui balança la sienne.

VIE DE SOPHOCLE.

Sophocle naquit d'une famille honnête d'Athènes, la

(a) Plut. in Cim. t. 1, p. 483.

* L'an 456 avant J. C. (Marm. Oxon. epoch. 60. Corsi, fast. Att. t. 3, p. 119.)

(b) Schol. vit. Æschyl. Plut. de exil. t. 2, p. 604. Pausan. lib. 1, cap. 14, p. 35. Athen. lib. 14, p. 627.

(c) Vit. Æschyl. ap. Stanl.

(d) Schol. vit. Æschyl. ap. Robort. p. 11.

** Thespis donna son Alceste l'an 536 avant J. C. Eschyle naquit l'an 525 avant la même ère; Sophocle, vers l'an 497.

CHAPITRE LXIX.

4e. année de la 70e. olympiade *(a)*, 27 ans environ après la naissance d'Eschyle, environ 14 ans avant celle d'Euripide *(b)*.

Je ne dirai point qu'après la bataille de Salamine, placé à la tête d'un chœur de jeunes gens, qui faisoient entendre, autour d'un trophée, des chants de victoire, il attira tous les regards par la beauté de sa figure, et tous les suffrages par les sons de sa lyre *(c)*; qu'en différentes occasions, on lui confia des emplois importans *(d)*, soit civils, soit militaires *; qu'à l'âge de 80 ans *(e)*, accusé, par un fils ingrat, de n'être plus en état de conduire les affaires de sa maison, il se contenta de lire à l'audience, l'Œdipe à Colone qu'il venoit de terminer; que les juges indignés lui conservèrent ses droits, et que tous les assitans le conduisirent en triomphe chez lui *(f)*; qu'il mourut à l'âge de 91 ans *(g)*, après avoir joui d'une gloire dont l'éclat augmente de jour en jour. Ces détails honorables ne l'honoreroient pas assez : mais je dirai que la douceur de son caractère et les grâces de son esprit, lui acquirent un grand nombre d'amis qu'il conserva toute sa vie *(h)*; qu'il résista sans faste et sans regret à l'empressement des rois qui cherchoient à l'attirer auprès d'eux *(i)*; que si, dans

(a) Marm. Oxon. epoch. 57. Corsin. fast. Att. t. 2, p. 49.

(b) Vit. Sophocl. Schol. Aristoph. in ran. v. 75. Marm. Oxon. ibid.

(c) Schol. vit. Soph. Athen. l. 1, c. 17, p. 20.

(d) Strab. lib. 14, p. 638. Plut. in Pericl. t. 1, p. 156. Cicer. de offic. lib. 1, cap. 40, t. 3, p. 220.

* Il commanda l'armée avec Périclès. Cela ne prouve point qu'il eut des talens militaires, mais seulement qu'il fut un des dix généraux qu'on tiroit tous les ans au sort.

(e) Aristot. rhet. lib. 3, cap. 15, t. 2, p. 601.

(f) Cicer. de senect. cap. 7, t. 3, p. 301. Plut. an seni etc. t. 2, p. 785. Val. Max. lib. 8, cap. 7, extern. n°. 12.

(g) Diod. Sic. lib. 13, p. 22 Marm. Oxon. epoch. 65.

(h) Schol. vit. Sophocl.

(i) Id. ibid.

CHAPITRE LXIX.

l'âge des plaisirs, l'amour l'égara quelquefois *(a)*, loin de calomnier la vieillesse, il se félicita de ses pertes, comme un esclave qui n'a plus à supporter les caprices d'un tyran féroce *(b)*; qu'à la mort d'Euripide, son émule, arrivée peu de temps avant la sienne, il parut en habit de deuil, mêla sa douleur avec celle des Athéniens, et ne souffrit pas que, dans une pièce qu'il donnoit, ses acteurs eussent des couronnes sur leur tête *(c)*.

Il s'appliqua d'abord à la poésie lyrique *(d)* : mais son génie l'entraîna bientôt dans une route plus glorieuse, et son premier succès l'y fixa pour toujours. Il étoit âgé de 28 ans; il concouroit avec Eschyle, qui étoit en possession du théâtre *(e)*. Après la représentation des pièces, le premier des Archontes qui présidoit au jeu, ne put tirer au sort les juges qui devoient décerner la couronne; les spectateurs divisés faisoient retentir le théâtre de leurs clameurs; et, comme elles redoubloient à chaque instant, les dix généraux de la république, ayant à leur tête Cimon, parvenu, par ses victoires et ses libéralités, au comble de la gloire et du crédit, montèrent sur le théâtre, et s'approchèrent de l'autel de Bacchus, pour y faire, avant de se retirer, les libations accoutumées. Leur présence et la cérémonie dont ils venoient s'acquitter, suspendirent le tumulte, et l'Archonte, les ayant choisis pour nommer le vainqueur, les fit asseoir après avoir exigé leur serment. La pluralité des suffrages se réunit en faveur de Sophocle *(f)*, et son concurrent, blessé de cette préférence, se retira quelque temps après en Sicile.

(a) Athen. lib. 13, p. 592 et 603.

(b) Plat. de rep. lib. 1, t. 2, p. 329. Plut. non posse etc. t. 2, p. 1094. Cicer. de senect. cap. 14, t. 3, p. 309. Athen. lib. 12, cap. 1, p. 510. Stob. serm. 6, p. 78.

(c) Thom. Mag. in vit. Euripid.

(d) Suid. in Σοφοκλ.

(e) Marm. Oxon. epoch. 57. Corsin. fast. Att. t. 2, p. 48; t. 3, p. 189.

(f) Plut. in Cim. t. 1, p. 483.

CHAPITRE LXIX. VIE D'EURIPIDE.

Un si beau triomphe devoit assurer pour jamais à Sophocle l'empire de la scène : mais le jeune Euripide en avoit été le témoin, et ce souvenir le tourmentoit, lors même qu'il prenoit des leçons d'éloquence sous Prodicus, et de philosophie sous Anaxagore. Aussi, le vit-on à l'âge de 18 ans *(a)*, entrer dans la carrière, et pendant une longue suite d'années, la parcourir de front avec Sophocle, comme deux superbes coursiers qui, d'une ardeur égale, aspirent à la victoire.

Quoiqu'il eût beaucoup d'agrémens dans l'esprit, sa sévérité, pour l'ordinaire, écartoit de son maintien, les grâces du sourire, et les couleurs brillantes de la joie *(b)*. Il avoit, ainsi que Périclès, contracté cette habitude, d'après l'exemple d'Anaxagore leur maître *(c)*. Les facéties l'indignoient. « Je hais, dit-il dans une de ses pièces, « ces hommes inutiles, qui n'ont d'autre mérite que de « s'égayer aux dépens des sages qui les méprisent *(d)*. » Il faisoit sur-tout allusion à la licence des auteurs de comédies, qui, de leur côté, cherchoient à décrier ses mœurs, comme ils décrioient celles des philosophes. Pour toute réponse, il eût suffi d'observer qu'Euripide étoit l'ami de Socrate, qui n'assistoit guère aux spectacles, que lorsqu'on donnoit les pièces de ce poète *(e)*.

Il avoit exposé sur la scène, des princesses souillées de crimes, et, à cette occasion, il s'étoit déchaîné plus d'une fois contre les femmes en général *(f)*; on cherchoit à les soulever contre lui *(g)* : les uns soutenoient

---

(a) Aul. Gell. noct. Att. lib. 15, cap. 20.
(b) Alex. Ætol. ap. Aul. Gell. ibid.
(c) Plut. in Pericl. t. 1, p. 154. Ælian. var. hist. lib. 8, cap. 13.
(d) Euripid. in Melan. ap Athen. lib. 14, p. 613.
(e) Ælian. var. hist. lib. 2, cap. 13.
(f) Euripid. in Melan. ap. Barn. t. 2, p. 480.
(g) Aristoph. in Thesmoph. Barn. in vit. Euripid. n°. 19.

qu'il les haïssoit *(a)*; d'autres, plus éclairés, qu'il les aimoit avec passion *(b)*. « Il les déteste, disoit un jour « quelqu'un. Oui, répondit Sophocle, mais c'est dans « ses tragédies *(c)*. »

Diverses raisons l'engagèrent, sur la fin de ses jours, à se retirer auprès d'Archélaüs, roi de Macédoine : ce prince rassembloit à sa cour tous ceux qui se distinguoient dans les lettres et dans les arts. Euripide y trouva Zeuxis et Timothée *(d)*, dont le premier avoit fait une révolution dans la peinture, et l'autre dans la musique; il y trouva le poète Agathon, son ami *(e)*, l'un des plus honnêtes hommes et des plus aimables de son temps *(f)*. C'est lui qui disoit à Archélaüs : « Un « roi doit se souvenir de trois choses; qu'il gouverne « des hommes, qu'il doit les gouverner suivant les lois, « qu'il ne les gouvernera pas toujours *(g)*. » Euripide ne s'expliquoit pas avec moins de liberté : il en avoit le droit, puisqu'il ne sollicitoit aucune grâce. Un jour même que l'usage permettoit d'offrir au souverain quelques foibles présens, comme un hommage d'attachement et de respect, il ne parut pas, avec les courtisans et les flatteurs empressés à s'acquitter de ce devoir. Archélaüs lui en ayant fait quelques légers reproches : « Quand le « pauvre donne, répondit Euripide, il demande *(h)*. »

Il mourut quelques années après, âgé d'environ 76 ans *(i)*. Les Athéniens envoyèrent des députés en Ma-

---

(a) Schol. argum. in Thesmoph. p. 472.
(b) Athen. lib. 13, cap. 8, p. 603.
(c) Hieron. ap. Athen. lib. 13, p. 557. Stob. serm. 6, p. 80.
(d) Ælian. var. hist. lib. 14, cap. 17. Plut. in apophth. t. 2, p. 177.
(e) Ælian. ibid. lib. 2, cap. 21.
(f) Aristoph. in ran. v. 84.
(g) Stob. serm. 44, p. 308.
(h) Euripid. in Archel. ap. Barn. t. 2, p. 456, v. 11.
(i) Marm. Oxon. epoch. 64.

CHAPITRE LXIX.

cédoine, pour obtenir que son corps fût transporté à Athènes : mais Archélaüs, qui avoit déja donné des marques publiques de sa douleur, rejeta leurs prières, et regarda comme un honneur pour ses états, de conserver les restes d'un grand homme; il lui fit élever un tombeau magnifique, près de la capitale, sur le bord d'un ruisseau dont l'eau est si excellente, qu'elle invite le voyageur à s'arrêter *(a)*, et à contempler en conséquence le monument exposé à ses yeux. En même temps les Athéniens lui dressèrent un cénotaphe sur le chemin qui conduit de la ville au Pirée *(b)*; ils prononcent son nom avec respect, quelquefois avec transport. A Salamine, lieu de sa naissance, on s'empressa de me conduire à une grotte où l'on prétend qu'il avoit composé la plupart de ses pièces *(c)*; c'est ainsi qu'au bourg de Colone, les habitans m'ont montré plus d'une fois la maison où Sophocle avoit passé une partie de sa vie *(d)*.

Athènes perdit presque en même temps ces deux célèbres poètes. A peine avoient-ils les yeux fermés, qu'Aristophane, dans une pièce jouée avec succès *(e)*, supposa que Bacchus, dégoûté des mauvaises tragédies qu'on représentoit dans ses fêtes, étoit descendu aux enfers, pour en ramener Euripide, et qu'en arrivant, il avoit trouvé la cour de Pluton remplie de dissentions. La cause en étoit honorable à la poésie. Auprès du trône de ce dieu, s'en élèvent plusieurs autres, sur lesquels sont assis les premiers des poètes dans les genres nobles

(a) Plin. lib. 31, cap. 2, t. 2, p. 550. Vitruv. lib. 8, cap. 3, p. 163. Plut. in Lyc. t. 1, p. 59. Anthol. Græc. p. 273. Suid. in Εὐριπίδ.

(b) Pausan. lib. 1, cap. 2, p. 6. Thom. Mag. vit. Eurip.

(c) Philoch. ap. Aul. Gell. lib. 15, cap. 20.

(d) Cicer. de fin. lib. 5, cap. 1, t. 2, p. 197.

(e) Argum. Aristoph. in ran. p. 115 et 116.

CHAPITRE LXIX.

et relevés *(a)*, mais qu'ils sont obligés de céder, quand il paroît des hommes d'un talent supérieur. Eschyle occupoit celui de la tragédie. Euripide veut s'en emparer; on va discuter leurs titres : le dernier est soutenu par un grand nombre de gens grossiers et sans goût, qu'ont séduits les faux ornemens de son éloquence. Sophocle s'est déclaré pour Eschyle : prêt à le reconnoître pour son maître, s'il est vainqueur; et s'il est vaincu, à disputer la couronne à Euripide. Cependant les concurrens en viennent aux mains. L'un et l'autre, armé des traits de la satire, relève le mérite de ses pièces, et déprime celles de son rival. Bacchus doit prononcer : il est long-temps irrésolu; mais enfin il se déclare pour Eschyle, qui, avant de sortir des enfers, demande instamment que pendant son absence, Sophocle occupe sa place *(b)*.

Malgré les préventions et la haine d'Aristophane contre Euripide, sa décision, en assignant le premier rang à Eschyle, le second à Sophocle, et le troisième à Euripide, étoit alors conforme à l'opinion de la plupart des Athéniens. Sans l'approuver, sans la combattre, je vais rapporter les changemens que les deux derniers firent à l'ouvrage du premier.

J'ai dit plus haut que Sophocle avoit introduit un troisième acteur dans ses premières pièces; et je ne dois pas insister sur les nouvelles décorations dont il enrichit la scène, non plus que sur les nouveaux attributs qu'il mit entre les mains de quelques-uns de ses personnages *(c)*. Il reprochoit trois défauts à Eschyle : la hauteur excessive

---

(a) Aristoph. in ran. v. 773.
(b) Id. ibid. v. 1563.
(c) Aristot. de poet. cap. 4, t. 2, p. 655. Suid. in Σοφοκλ. Schol. in vit. Sophocl.

CHAPITRE LXIX.

des idées, l'appareil gigantesque des expressions, la pénible disposition des plans; et ces défauts, il se flattoit de les avoir évités *(a)*.

Si les modèles qu'on nous présente au théâtre, se trouvoient à une trop grande élévation, leurs malheurs n'auroient pas le droit de nous attendrir; ni leurs exemples, celui de nous instruire. Les héros de Sophocle sont à la distance précise où notre admiration et notre intérêt peuvent atteindre : comme ils sont au dessus de nous, sans être loin de nous, tout ce qui les concerne, ne nous est ni trop étranger, ni trop familier; et comme ils conservent de la foiblesse dans les plus affreux revers *(b)*, il en résulte un pathétique sublime qui caractérise spécialement ce poète.

Il respecte tellement les limites de la véritable grandeur, que dans la crainte de les franchir, il lui arrive quelquefois de n'en pas approcher. Au milieu d'une course rapide, au moment qu'il va tout embraser, on le voit soudain s'arrêter et s'éteindre *(c)* : on diroit alors qu'il préfère les chutes aux écarts.

Il n'étoit pas propre à s'appesantir sur les foiblesses du cœur humain, ni sur des crimes ignobles; il lui falloit des âmes fortes, sensibles, et par-là même intéressantes; des âmes ébranlées par l'infortune, sans en être accablées ni enorgueillies.

En réduisant l'héroïsme à sa juste mesure, Sophocle baissa le ton de la tragédie, et bannit ces expressions qu'une imagination furieuse dictoit à Eschyle, et qui jetoient l'épouvante dans l'âme des spectateurs : son style,

---

(a) Plut. de profect. virt. t. 2, p. 79.
(b) Dionys. Halic. de vet. script. cens. cap. 2, t. 5, p. 423.
(c) Longin. de subl. cap. 33.

comme

CHAPITRE LXIX

comme celui d'Homère, est plein de force, de magnificence, de noblesse et de douceur *(a)*; jusque dans la peinture des passions les plus violentes, il s'assortit heureusement à la dignité des personnages *(b)*.

Eschyle peignit les hommes plus grands qu'ils ne peuvent être; Sophocle, comme ils devroient être; Euripide, tels qu'ils sont *(c)*: les deux premiers avoient négligé des passions et des situations que le troisième crut susceptibles de grands effets. Il représenta, tantôt des princesses brûlantes d'amour, et ne respirant que l'adultère et les forfaits *(d)*, tantôt des rois dégradés par l'adversité, au point de se couvrir de haillons, et de tendre la main, à l'exemple des mendians *(e)*. Ces tableaux, où l'on ne retrouvoit plus l'empreinte de la main d'Eschyle, ni de celle de Sophocle, soulevèrent d'abord les esprits; on disoit qu'on ne devoit, sous aucun prétexte, souiller le caractère ni le rang des héros de la scène; qu'il étoit honteux de tracer avec art, des images honteuses, et dangereux de prêter au vice, l'autorité des grands exemples *(f)*.

Mais ce n'étoit plus le temps où les lois de la Grèce infligeoient une peine aux artistes qui ne traitoient pas leur sujet avec une certaine décence *(g)*. Les âmes s'énervoient, et les bornes de la convenance s'éloignoient de jour en jour. La plupart des Athéniens furent moins blessés des atteintes que les pièces d'Euripide portoient aux idées reçues, qu'entraînés par le sentiment dont il avoit su les animer; car ce poète, habile à manier

(a) Dion. Chrysost. orat. 52, p. 552. Quintil. lib. 10, cap. 1, p. 632. Schol. vit. Soph.

(b) Dionys. Halic. de vet. script. cens. cap. 2, t. 5, p. 423.

(c) Aristot. de poet. cap. 25, t. 2, p. 673.

(d) Aristoph. in ran. v. 874 et 1075.

(e) Aristoph. in nub. v. 919 Schol. ibid. Id. in ran. v. 866 et 1095. Schol. ibid. Id. in Acharn. v. 411. Schol. ibid.

(f) Aristoph. in ran. v. 1082.

(g) Ælian. var. hist. lib. 4, cap. 4.

CHAPITRE LXIX.

toutes les affections de l'âme, est admirable lorsqu'il peint les fureurs de l'amour, ou qu'il excite les émotions de la pitié *(a)*; c'est alors que se surpassant lui-même, il parvient quelquefois au sublime, pour lequel il semble que la nature ne l'avoit pas destiné *(b)*. Les Athéniens s'attendrirent sur le sort de Phèdre coupable; ils pleurèrent sur celui du malheureux Télèphe; et l'auteur fut justifié.

Pendant qu'on l'accusoit d'amollir la tragédie, il se proposoit d'en faire une école de sagesse : on trouve dans ses écrits le système d'Anaxagore, son maître, sur l'origine des êtres *(c)*, et les préceptes de cette morale, dont Socrate, son ami, discutoit alors les principes. Mais comme les Athéniens avoient pris du goût pour cette éloquence artificielle dont Prodicus lui avoit donné des leçons, il s'attacha principalement à flatter leurs oreilles; ainsi les dogmes de la philosophie, et les ornemens de la rhétorique, furent admis dans la tragédie : et cette innovation servit encore à distinguer Euripide de ceux qui l'avoient précédé.

Dans les pièces d'Eschyle et de Sophocle, les passions empressées d'arriver à leur but, ne prodiguent point des maximes qui suspendroient leur marche; le second surtout a cela de particulier, que, tout en courant, et presque sans y penser, d'un seul trait il décide le caractère, et dévoile les sentimens secrets de ceux qu'il met sur la scène. C'est ainsi que dans son Antigone, un mot échappé comme par hasard à cette princesse, laisse éclater son amour pour le fils de Créon *(d)*.

(a) Quintil. lib. 10, cap. 1, p. 632. Diog. Laert. lib. 4, §. 26.

(b) Longin. de subl. cap. 15 et 39.

(c) Walck. diatr. in Euripid. cap. 4 et 5.

(d) Soph. in Antig. v. 578.

Digitized by Google

CHAPITRE LXIX.

Euripide multiplia les sentences et les réflexions *(a)*; il se fit un plaisir ou un devoir d'étaler ses connoissances, et se livra souvent à des formes oratoires *(b)*; de là les divers jugemens qu'on porte de cet auteur, et les divers aspects sous lesquels on peut l'envisager. Comme philosophe, il eut un grand nombre de partisans; les disciples d'Anaxagore et ceux de Socrate, à l'exemple de leurs maîtres, se félicitèrent de voir leur doctrine applaudie sur le théâtre; et, sans pardonner à leur nouvel interprète quelques expressions trop favorables au despotisme *(c)*, ils se déclarèrent ouvertement pour un écrivain qui inspiroit l'amour des devoirs et de la vertu, et qui, portant ses regards plus loin, annonçoit hautement qu'on ne doit pas accuser les dieux de tant de passions honteuses, mais les hommes qui les leur attribuent *(d)*; et comme il insistoit avec force sur les dogmes importans de la morale, il fut mis au nombre des sages *(e)*, et il sera toujours regardé comme le philosophe de la scène *(f)*.

Son éloquence, qui quelquefois dégénère en une vraie abondance de paroles *(g)*, ne l'a pas rendu moins célèbre parmi les orateurs en général, et parmi ceux du barreau en particulier: il opère la persuasion par la chaleur de ses sentimens; t la conviction, par l'adresse avec laquelle il amène les réponses et les répliques *(h)*.

Les beautés que les philosophes et les orateurs admi-

(a) Quintil. lib. 10, cap. 1, p. 632. Dion. Chrysost. orat. 52, p. 553.

(b) Dionys. Halic. de vet. script. cens. t. 5, p. 423.

(c) Plat. de rep. lib. 8, t. 2, p. 568.

(d) Euripid. in Ion. v. 442; in Hercul. fur. v. 1341.

(e) Æschin. in Tim. p. 283. Oracul. Delph. ap. Schol. Aristoph. in nub. v. 144.

(f) Vitruv. in præf. lib. 8. Athen. lib. 4, cap. 15, p. 158; lib. 13, cap. 1, p. 561. Sext. Empir. adv. gramm. lib. 1, cap. 13, p. 279.

(g) Aristoph. in ran. v. 1101. Plut. de audit. t. 2, p. 45.

(h) Quintil. lib. 10, cap. 1, p. 632. Dion. Chrys. orat. 52, p. 551.

CHAPITRE LXIX.

rent dans ses écrits, sont des défauts réels aux yeux de ses censeurs : ils soutiennent que tant de phrases de rhétorique, tant de maximes accumulées, de digressions savantes, et de disputes oiseuses *(a)*, refroidissent l'intérêt ; et ils mettent à cet égard Euripide fort au dessous de Sophocle, qui ne dit rien d'inutile *(b)*.

Eschyle avoit conservé dans son style, les hardiesses du dithyrambe ; et Sophocle, la magnificence de l'épopée : Euripide fixa la langue de la tragédie ; il ne retint presque aucune des expressions spécialement consacrées à la poésie *(c)* ; mais il sut tellement choisir et employer celles du langage ordinaire, que sous leur heureuse combinaison, la foiblesse de la pensée semble disparoître, et le mot le plus commun s'ennoblir *(d)*. Telle est la magie de ce style enchanteur, qui, dans un juste tempérament entre la bassesse et l'élévation, est presque toujours élégant et clair, presque toujours harmonieux, coulant et si flexible, qu'il paroît se prêter sans effort à tous les besoins de l'âme *(e)*.

C'étoit néanmoins avec une extrême difficulté qu'il faisoit des vers faciles : de même que Platon, Zeuxis et tous ceux qui aspirent à la perfection, il jugeoit ses ouvrages avec la sévérité d'un rival, et les soignoit avec la tendresse d'un père *(f)*. Il disoit une fois, « que trois de ses vers « lui avoient coûté trois jours de travail. J'en aurois « fait cent à votre place, lui dit un poète médiocre. Je

---

(a) Quintil. lib. 10, cap. 1, p. 632. Aristoph. in r n. v. 787, 973, 1101.

(b) Dionys. Halic. de vet. script. cens. t. 5, p. 423.

(c) Walck distrib. in Eurip. cap. 9, p. 96.

(d) Aristot. rhet. lib. 3, cap. 2, t. 2, p. 585. Longin de subl. cap. 39, p. 217.

(e) Dionys. Halic. de comp. verb cap. 23, t. 5, p. 173. Id. de vet. script. cens. t. 5, p. 423

(f) Longin. de subl. cap. 15, p. 168. Dion. Chrysost. orat. 52, p. 551.

« le crois, répondit Euripide, mais ils n'auroient subsisté « que trois jours *(a)*. »

CHAPITRE LXIX.

Sophocle admit dans ses chœurs l'harmonie phrygienne *(b)*, dont l'objet est d'inspirer la modération, et qui convient au culte des dieux *(c)*. Euripide, complice des innovations que Timothée faisoit à l'ancienne musique *(d)*, adopta presque tous les modes, et sur-tout ceux dont la douceur et la mollesse s'accordoient avec le caractère de sa poésie. On fut étonné d'entendre sur le théâtre des sons efféminés, et quelquefois multipliés sur une seule syllabe *(e)* : l'auteur y fut bientôt représenté comme un artiste sans vigueur, qui ne pouvant s'élever jusqu'à la tragédie, la faisoit descendre jusqu'à lui ; qui ôtoit en conséquence à toutes les parties dont elle est composée, le poids et la gravité qui leur conviennent *(f)* ; et qui, joignant de petits airs à de petites paroles, cherchoit à remplacer la beauté par la parure, et la force par l'artifice. « Faisons chanter Euripide, disoit Aristophane ; « qu'il prenne une lyre, ou plutôt une paire de coquil- « les *(g)* ; c'est le seul accompagnement que ses vers puis- « sent soutenir. »

On n'oseroit pas risquer aujourd'hui une pareille critique : mais du temps d'Aristophane, beaucoup de gens, accoutumés dès leur enfance au ton imposant et majestueux de l'ancienne tragédie, craignoient de se livrer à l'impression des nouveaux sons qui frappoient leurs oreilles. Les grâces ont enfin adouci la sévérité des règles, et il leur a fallu peu de temps pour obtenir ce triomphe.

Quant à la conduite des pièces, la supériorité de

(a) Val. Max. lib. 3, cap. 7, extern. n°. 1.
(b) Aristox. ap. Schol. in vit. Soph.
(c) Plat. de rep. lib. 3, t. 2, p. 399.
(d) Plut. an seni etc. t. 2, p. 795.
(e) Aristoph in ran. v 1336, 1349 et 1390.
(f) Id. ibid. v. 971.
(g) Id. ibid. v. 1340. Didym ap. Athen. lib. 14, cap. 4, p. 636.

CHAPITRE LXIX.

Sophocle est généralement reconnue : on pourroit même démontrer que c'est d'après lui que les lois de la tragédie ont presque toutes été rédigées : mais comme en fait de goût, l'analyse d'un bon ouvrage est presque toujours un mauvais ouvrage, parce que les beautés sages et régulières y perdent une partie de leur prix, il suffira de dire en général, que cet auteur s'est garanti des fautes essentielles qu'on reproche à son rival.

Euripide réussit rarement dans la disposition de ses sujets *(a)* : tantôt il y blesse la vraisemblance ; tantôt les incidens y sont amenés par force ; d'autres fois son action cesse de faire un même tout ; presque toujours les nœuds et les dénouemens laissent quelque chose à desirer, et ses chœurs n'ont souvent qu'un rapport indirect avec l'action *(b)*.

Il imagina d'exposer son sujet dans un prologue, ou long avant-propos, presque entièrement détaché de la pièce : c'est là que pour l'ordinaire un des acteurs *(c)* vient froidement rappeler tous les événemens antérieurs et relatifs à l'action ; qu'il rapporte sa généalogie ou celle d'un des principaux personnages *(d)* ; qu'il nous instruit du motif qui l'a fait descendre du ciel, si c'est un dieu ; qui l'a fait sortir du tombeau, si c'est un mortel ; c'est là que pour s'annoncer aux spectateurs, il se borne à décliner son nom : *Je suis la déesse Vénus (e). Je suis Mercure, fils de Maïa (f). Je suis Polydore, fils d'Hécube (g). Je suis Jocaste (h). Je suis Andromaque (i).*

(a) Aristot. de poet. cap. 13, t. 2, p. 662. Remarq. de Dacier, p. 197.
(b) Aristot. ibid. cap. 18, t. 2, p. 666. Dacier, ibid. p. 315.
(c) Aristoph. in ran. v. 977. Corneille, 1er. discours sur le poëm. dramat. p. 25.
(d) Euripid. in Hercul. fur. ; in Phœniss. ; in Electr. etc.
(e) Id. in Hippol.
(f) Id. in Ion.
(g) Id. in Hecub.
(h) Id. in Phœniss.
(i) Id. in Androm.

CHAPITRE LXIX.

Voici comment s'exprime Iphigénie, en paroissant toute seule sur le théâtre *(a)* : « Pélops, fils de Tantale, « étant venu à Pise, épousa la fille d'Œnomaüs, de « laquelle naquit Atrée ; d'Atrée naquirent Ménélas et « Agamemnon ; ce dernier épousa la fille de Tyndare ; « et moi Iphigénie, c'est de cet hymen que j'ai reçu le « jour *. » Après cette généalogie, si heureusement parodiée dans une comédie d'Aristophane *(b)*, la princesse se dit à elle-même que son père la fit venir en Aulide, sous prétexte de lui donner Achille pour époux, mais en effet pour la sacrifier à Diane, et que cette déesse, l'ayant remplacée à l'autel par une biche, l'avoit enlevée tout-à-coup, et transportée en Tauride, où règne Thoas, ainsi nommé à cause de son agilité, comparable à celle des oiseaux **. Enfin, après quelques autres détails, elle finit par raconter un songe dont elle est effrayée, et qui lui présage la mort d'Oreste, son frère.

Dans les pièces d'Eschyle et de Sophocle, un heureux artifice éclaircit le sujet dès les premières scènes ; Euripide lui-même semble leur avoir dérobé leur secret dans sa Médée et dans son Iphigénie en Aulide. Cependant quoique en général sa manière soit sans art, elle n'est point condamnée par d'habiles critiques *(c)*.

Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que, dans quelques-uns de ses prologues, comme pour affoiblir l'in-

---

(a) Euripid. in Iphig. in Taur.

* Le Père Brumoy, qui cherche à pallier les défauts des anciens, commence cette scène par ces mots qui ne sont point dans Euripide : « Déplorable Iphigénie, dois-je rappeler mes « malheurs ? »

(b) Aristoph. in Acharn. v. 47.

** Euripide dérive le nom de Thoas, du mot grec Θοὸς, qui signifie *léger à la course* ; quand cette étymologie seroit aussi vraie qu'elle est fausse, il est bien étrange de la trouver en cet endroit.

(c) Aristot. rhet. lib. 3, cap. 14, t. 2, p. 600.

CHAPITRE LXIX.

térêt qu'il veut inspirer, il nous prévient sur la plupart des événemens qui doivent exciter notre surprise *(a)*. Ce qui doit nous étonner encore, c'est de le voir tantôt prêter aux esclaves le langage des philosophes *(b)*, et aux rois celui des esclaves *(c)*; tantôt, pour flatter le peuple, se livrer à des écarts, dont sa pièce des Suppliantes offre un exemple frappant.

Thésée avoit rassemblé l'armée Athénienne. Il attendoit, pour marcher contre Créon, roi de Thèbes, la dernière résolution de ce prince. Dans ce moment le héraut de Créon arrive, et demande à parler au roi d'Athènes. « Vous le chercheriez vainement, dit Thésée; « cette ville est libre, et le pouvoir souverain est entre « les mains de tous les citoyens. » A ces mots le héraut déclame 17 vers contre la démocratie *(d)*. Thésée s'impatiente, le traite de discoureur, et emploie 27 vers à retracer les inconvéniens de la royauté. Après cette dispute si déplacée, le héraut s'acquitte de sa commission. Il semble qu'Euripide aimoit mieux céder à son génie, que de l'asservir, et songeoit plus à l'intérêt de la philosophie qu'à celui du sujet.

Je releverai dans le chapitre suivant d'autres défauts, dont quelques-uns lui sont communs avec Sophocle; mais comme ils n'ont pas obscurci leur gloire, on doit conclure de là que les beautés qui parent leurs ouvrages sont d'un ordre supérieur. Il faut même ajouter en faveur d'Euripide, que la plupart de ses pièces, ayant une catastrophe funeste, produisent le plus grand effet, et

---

(a) Euripid. in Hecub. in Hippol.

(b) Aristoph. in ran. v. 980 Schol. ibid. in Acharn. v. 395 et 400. Schol. ibid. Orig. in Cels. lib. 7, p. 356.

(c) Euripid. in Alcest. v. 675, etc.

(d) Id. in suppl. v. 409.

le

le font regarder comme le plus tragique des poètes dramatiques *(a)*.

Le théâtre offroit d'abondantes moissons de lauriers aux talens qu'il faisoit éclore. Depuis Eschyle jusqu'à nos jours, dans l'espace d'environ un siècle et demi, quantité d'auteurs se sont empressés d'aplanir ou d'embellir les routes que le génie s'étoit récemment ouvertes : c'est à leurs productions de les faire connoître à la postérité. Je citerai quelques-uns de ceux dont les succès ou les vains efforts peuvent éclaircir l'histoire de l'art, et instruire ceux qui le cultivent.

Phrynichus, disciple de Thespis, et rival d'Eschyle, introduisit les rôles de femmes sur la scène *(b)*. Pendant que Thémistocle étoit chargé par sa tribu de concourir à la représentation des jeux, Phrynichus présenta une de ses pièces ; elle obtint le prix, et le nom du poète fut associé sur le marbre avec le nom du vainqueur des Perses *(c)*. Sa tragédie, intitulée la Prise de Milet, eut un succès étrange ; les spectateurs fondirent en larmes, et condamnèrent l'auteur à une amende de 1000 drachmes*, pour avoir peint, avec des couleurs trop vives, des maux que les Athéniens auroient pu prévenir *(d)*.

Ion fut si glorieux de voir couronner une de ses pièces, qu'il fit présent à tous les habitans d'Athènes, d'un de ces beaux vases de terre cuite, qu'on fabrique dans l'île de Chio, sa patrie *(e)*. On peut lui reprocher, comme écrivain, de ne mériter aucun reproche ; ses ouvrages sont tellement soignés, que l'œil le plus sévère n'y

(a) Aristot. de poet. cap. 13, t. 2, p. 662.
(b) Suid. in Φρύνιχ.
(c) Plut. in Themist. t. 1, p. 114.
* 900 livres.
(d) Herodot. lib. 6, cap. 21. Corsin. fast. Attic. t. 3, p. 172.
(e) Athen. lib. 1, cap. 3, p. 3.

CHAPITRE LXIX.

discerne aucune tache. Cependant tout ce qu'il a fait ne vaut pas l'Œdipe de Sophocle, parce que malgré ses efforts, il n'atteignit que la perfection de la médiocrité *(a)*.

Agathon, ami de Socrate et d'Euripide, hasarda le premier des sujets feints *(b)*. Ses comédies sont écrites avec élégance, ses tragédies avec la même profusion d'antithèses et d'ornemens symétriques, que les discours du rhéteur Gorgias *(c)*.

Philoclès composa un très grand nombre de pièces, qui n'ont d'autre singularité qu'un style amer, qui l'a fait surnommer *la bile (d)*. Cet écrivain, si médiocre, l'emporta sur Sophocle, au jugement des Athéniens, dans un combat où ce dernier avoit présenté l'Œdipe, une de ses plus belles pièces, et le chef-d'œuvre peut-être du théâtre Grec *(e)*. Il viendra sans doute un temps où, par respect pour Sophocle, on n'osera pas dire qu'il étoit supérieur à Philoclès *(f)*.

Astydamas, neveu de ce Philoclès, fut encore plus fécond que son oncle, et remporta quinze fois le prix *(g)*. Son fils, de même nom, a donné de mon temps, plusieurs pièces; il a pour concurrens Asclépiade, Apharée, fils adoptif d'Isocrate, Théodecte et d'autres encore, qui seroient admirés, s'ils n'avoient pas succédé à des hommes véritablement admirables.

J'oubliois Denys l'ancien, roi de Syracuse; il fut aidé, dans la composition de ses tragédies, par quelques gens d'esprit, et dut à leurs secours la victoire qu'il remporta

---

(a) Longin. de subl. cap. 33, p. 187.
(b) Aristot. de poet. cap. 9, t. 2, p. 659.
(c) Ælian. lib. 14, cap. 13. Philostr. vit. soph. lib. 1, p. 493. Athen. lib. 5, p. 187.
(d) Suid. in Φιλοκλ.
(e) Dicæarch. in Argum. Œdip.
(f) Aristid. orat. t. 3, p. 422.
(g) Diod. Sic. lib. 14, p. 270. Suid. in Ἀστυδ.

Digitized by Google

dans ce genre de littérature *(a)*. Ivre de ses productions, il sollicitoit les suffrages de tous ceux qui l'environnoient, avec la bassesse et la cruauté d'un tyran. Il pria un jour Philoxène de corriger une pièce qu'il venoit de terminer; et ce poète, l'ayant raturée depuis le commencement jusqu'à la fin, fut condamné aux carrières *(b)*. Le lendemain Denys le fit sortir, et l'admit à sa table; sur la fin du dîné, ayant récité quelques-uns de ces vers : Eh bien, dit-il, qu'en pensez-vous, Philoxène? Le poète, sans lui répondre, dit aux satellites de le remener aux carrières *(c)*.

Eschyle, Sophocle et Euripide sont et seront toujours placés à la tête de ceux qui ont illustré la scène *(d)*. D'où vient donc que sur le grand nombre de pièces qu'il présentèrent au concours *, le premier ne fut couronné que treize fois *(e)*, le second que dix-huit fois *(f)*, le troisième que cinq fois *(g)*? C'est que la multitude décida de la victoire, et que le public a depuis fixé les rangs. La multitude avoit des protecteurs dont elle épousoit les passions, des favoris dont elle soutenoit les intérêts; de là tant d'intrigues, de violences et d'injustices, qui éclatèrent dans le moment de la décision. D'un autre côté, le public, c'est-à-dire, la plus saine partie de la nation, se laissa quelquefois éblouïr par de légères beautés, éparses dans des ouvrages médiocres; mais il ne tarda pas à mettre les hommes de

(a) Plut. in x rhet. t. 2, p. 833.
(b) Id. de fort. Alex. t. 2, p. 334.
(c) Diod. Sic. lib. 15, p. 331.
(d) Plut. in x rhet. t. 2, p. 841. Aristid. orat. t. 3, p. 703. Quintil. lib. 10, cap. 1, p. 632. Cicer. de orat. lib. 3, cap. 7, t. 1, p. 286.
* Voyez la note à la fin du volume.
(e) Anonym. in vitâ Æschyl.
(f) Diod. Sic. lib. 13, p. 222.
(g) Suid. in Πρίνιδ. Varr. ap. Aul. Gell. lib. 17, cap. 4.

CHAPITRE LXIX.

génie à leur place, lorsqu'il fut averti de leur supériorité, par les vaines tentatives de leurs rivaux et de leurs successeurs.

HISTOIRE DE LA COMÉDIE.

Quoique la comédie ait la même origine que la tragédie, son histoire, moins connue, indique des révolutions dont nous ignorons les détails, et des découvertes dont elle nous cache les auteurs.

Née, vers la 50e. olympiade *, dans les bourgs de l'Attique, assortie aux mœurs grossières des habitans de la campagne, elle n'osoit approcher de la capitale; et si par hasard des troupes d'acteurs indépendans, s'y glissoient pour jouer ses farces indécentes, ils étoient moins autorisés que tolérés par le gouvernement *(a)*. Ce ne fut qu'après une longue enfance qu'elle prit tout-à-coup son accroissement en Sicile *(b)*. Au lieu d'un recueil de scènes sans liaison et sans suite, le philosophe Épicharme établit une action, en lia toutes les parties, la traita dans une juste étendue, et la conduisit sans écart jusqu'à la fin. Ses pièces, assujetties aux mêmes lois que la tragédie, furent connues en Grèce; elles y servirent de modèles *(c)*, et la comédie y partagea bientôt avec sa rivale, les suffrages du public, et l'hommage que l'on doit aux talens. Les Athéniens sur-tout l'accueillirent avec les transports qu'auroit excités la nouvelle d'une victoire.

Plusieurs d'entre eux s'exercèrent dans ce genre, et leurs noms décorent la liste nombreuse de ceux qui, depuis Epicharme jusqu'à nos jours, s'y sont distingués. Tels furent, parmi les plus anciens, Magnès, Cratinus, Cratès, Phérécrate, Eupolis et Aristophane mort environ

* Vers l'an 580 avant J. C.

(a) Aristot. de poet. cap. 3, t. 2, p. 654. Diomed. de orat. lib. 3, p. 485.

(b) Aristot. ibid. cap. 5. Horat. lib. 2, ep. 1, v. 58.

(c) Plat. in Theæt. t. 1, p. 152.

Digitized by Google

CHAPITRE LXIX.

30 ans avant mon arrivée en Grèce. Ils vécurent tous dans le siècle de Périclès.

Des facéties piquantes valurent d'abord des succès brillans à Magnès; il fut ensuite plus sage et plus modéré, et ses pièces tombèrent *(a)*.

Cratinus réussissoit moins dans l'ordonnance de la fable, que dans la peinture des vices; aussi amer qu'Archiloque, aussi énergique qu'Eschyle, il attaqua les particuliers sans ménagement et sans pitié *(b)*.

Cratès se distingua par la gaieté de ses saillies *(c)*, et Phérécrate par la finesse des siennes *(d)* : tous deux réussirent dans la partie de l'invention, et s'abstinrent des personnalités *(e)*.

Eupolis revint à la manière de Cratinus : mais il a plus d'élévation et d'aménité que lui. Aristophane, avec moins de fiel que Cratinus, avec moins d'agrémens qu'Eupolis, tempéra souvent l'amertume de l'un, par les grâces de l'autre *(f)*.

Si l'on s'en rapportoit aux titres des pièces qui nous restent de leurs temps, il seroit difficile de concevoir l'idée qu'on se faisoit alors de la comédie. Voici quelques-uns de ces titres : Prométhée *(g)*, Triptolème *(h)*, Bacchus *(i)*, les Bacchantes *(k)*, le faux Hercule *(l)*, les noces d'Hébé *(m)*, les Danaïdes *(n)*, Niobé *(o)*, Amphiaraüs *(p)*, le naufrage d'Ulysse *(q)*, l'âge d'or *(r)*,

(a) Aristoph. in equit. v. 522.
(b) Platonius in argum. Aristoph. p. xj. Schol. de comœd. ibid. p. xij; et in equit. v. 534.
(c) Schol. Aristoph. ibid. p. xij.
(d) Athen. lib. 6, p. 268.
(e) Aristot. de poet. cap. 5, p. 654. Argum. Aristoph. p. xij.
(f) Platonius in argum. Aristoph. p. xj.
(g) Epicharm. ap. Athen. lib. 3, p. 86.
(h) Pherecr. ibid. lib. 2, p. 67.
(i) Aristom. ibid. lib. 14, p. 658.
(k) Epicharm. ibid. lib. 3, p. 106.
(l) Pherecr. ibid. lib. 3, p. 122.
(m) Epicharm. ibid, p. 85, etc.
(n) Aristoph. ibid. lib. 2, p. 57, etc.
(o) Id. ibid. lib. 7, p. 301.
(p) Id. ibid. lib. 4, p. 158.
(q) Epicharm. ibid. lib. 14, p. 619.
(r) Eupol. ibid. lib. 9, p. 375.

CHAPITRE LXIX.

les hommes sauvages *(a)*, le ciel *(b)*, les saisons *(c)*, la terre et la mer *(d)*, les cicognes *(e)*, les oiseaux, les abeilles, les grenouilles, les nuées *(f)*, les chèvres *(g)*, les lois *(h)*, les peintres *(i)*, les Pythagoriciens *(k)*, les déserteurs *(l)*, les amis *(m)*, les flatteurs *(n)*, les efféminés *(o)*.

La lecture de ces pièces prouve clairement que leurs auteurs n'eurent pour objet que de plaire à la multitude, que tous les moyens leur parurent indifférens, et qu'ils employèrent tour-à-tour la parodie, l'allégorie et la satire, soutenues des images les plus obscènes, et des expressions les plus grossières.

Ils traitèrent, avec des couleurs différentes, les mêmes sujets que les poètes tragiques. On pleuroit à la Niobé d'Euripide, on rioit à celle d'Aristophane; les dieux et les héros furent travestis, et le ridicule naquit du contraste de leur déguisement avec leur dignité : diverses pièces portèrent le nom de Bacchus et d'Hercule; en parodiant leur caractère, on se permettoit d'exposer à la risée de la populace, l'excessive poltronnerie du premier, et l'énorme voracité du second *(p)*. Pour assouvir la faim de ce dernier, Epicharme décrit en détail, et lui fait servir toutes les espèces de poissons et de coquillages connus de son temps *(q)*.

(a) Pherecr. ap. Athen. lib. 5, p. 218.
(b) Amphis. ibid. lib. 3, p. 100.
(c) Cratin. ibid. lib. 9, p. 374. Aristoph. ibid. lib. 14, p. 653.
(d) Epicharm. ibid. lib. 3, p. 120.
(e) Aristoph. ibid. lib. 9, p. 368.
(f) Aristoph.
(g) Eupol. ibid. lib. 3, p. 94.
(h) Cratin. ibid. lib. 11, p. 496.
(i) Pherecr. ibid. lib. 9, p. 395.
(k) Aristoph. ibid. lib. 4, p. 161.
(l) Pherecr. ibid. lib. 3, p. 90.
(m) Eupol. ibid. lib. 6, p. 266.
(n) Id. ibid. lib. 7, p. 328.
(o) Cratin. ibid. lib. 14, p. 638.
(p) Aristoph. in pac. v. 740. Schol. ibid.
(q) Epicharm. in nupt. Heb. ap. Athen. lib. 3, p. 85; lib. 7, p. 313, 318, etc.

Le même tour de plaisanterie se montroit dans les sujets allégoriques, tel que celui de l'âge d'or, dont on relevoit les avantages *(a)*. Cet heureux siècle, disoient les uns, n'avoit besoin ni d'esclaves ni d'ouvriers; les fleuves rouloient un jus délicieux et nourrissant; des torrens de vin descendoient du ciel en forme de pluie; l'homme, assis à l'ombre des arbres chargés de fruits, voyoit les oiseaux, rôtis et assaisonnés, voler autour de lui, et le prier de les recevoir dans son sein *(b)*. Il reviendra ce temps, disoit un autre, où j'ordonnerai au couvert de se dresser de soi-même; à la bouteille, de me verser du vin; au poisson à demi cuit, de se retourner de l'autre côté, et de s'arroser de quelques gouttes d'huile *(c)*.

De pareilles images s'adressoient à cette classe de citoyens, qui, ne pouvant jouïr des agrémens de la vie, aime à supposer qu'ils ne lui ont pas toujours été, et qu'ils ne lui seront pas toujours interdits. C'est aussi par déférence pour elle, que les auteurs les plus célèbres, tantôt prêtoient à leurs acteurs des habillemens, des gestes et des expressions déshonnêtes, tantôt mettoient dans leur bouche des injures atroces contre des particuliers.

Nous avons vu que quelques-uns, traitant un sujet dans sa généralité, s'abstinrent de toute injure personnelle. Mais d'autres furent assez perfides pour confondre les défauts avec les vices, et le mérite avec le ridicule : espions dans la société, délateurs sur le théâtre, ils livrèrent les réputations éclatantes à la ma-

(a) Cratin. ap. Athen. lib. 6, p. 267. Eupol. ibid. lib. 9, p. 375, 408, etc.

(b) Pherecr. ibid. lib. 6, p. 268 et 269.

(c) Cratin. ibid. p. 267.

CHAPITRE LXIX.

lignité de la multitude, les fortunes bien ou mal acquises à sa jalousie. Point de citoyen assez élevé, point d'assez méprisable, qui fût à l'abri de leurs coups ; quelquefois désigné par des allusions faciles à saisir, il le fut encore plus souvent par son nom, et par les traits de son visage empreints sur le masque de l'acteur. Nous avons une pièce où Timocréon joue à-la-fois Thémistocle et Simonide *(a)* ; il nous en reste plusieurs contre un faiseur de lampes, nommé Hyperbolus, qui, par ses intrigues, s'étoit élevé aux magistratures *(b)*.

Les auteurs de ces satires recouroient à l'imposture, pour satisfaire leur haine ; à de sales injures, pour satisfaire le petit peuple. Le poison à la main, ils parcouroient les différentes classes de citoyens, et l'intérieur des maisons, pour exposer au jour des horreurs qu'il n'avoit pas éclairées *(c)*. D'autres fois ils se déchaînoient contre les philosophes, contre les poètes tragiques, contre leurs propres rivaux.

Comme les premiers les accabloient de leur mépris, la comédie essaya de les rendre suspects au gouvernement, et ridicules aux yeux de la multitude. C'est ainsi que dans la personne de Socrate, la vertu fut plus d'une fois immolée sur le théâtre *(d)*, et qu'Aristophane, dans une de ses pièces, prit le parti de parodier le plan d'une république parfaite, telle que l'ont conçue Protagoras et Platon *(e)*.

Dans le même temps, la comédie citoit à son tribu-

(a) Suid. in Τιμοκρ.

(b) Aristoph. in nub. v. 552.

(c) Id. in equ t. v. 1271. Horat. l. 2, epist. 1, v. 150.

(d) Aristoph. in nub. Amcips. ap. Diog. Laert. lib. 2, §. 28. Eupol. ap. Schol. Aristoph. in nub. v. 96. Senec. de vitâ beatâ, cap. 27.

(e) Schol. Aristoph. in argum. concion. p. 440. Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. t. 30, p. 29.

nal

nal tous ceux qui dévouoient leurs talens à la tragédie. Tantôt elle relevoit avec aigreur les défauts de leurs personnes, ou de leurs ouvrages; tantôt elle parodioit d'une manière piquante, leurs vers, leurs pensées et leurs sentimens *(a)*. Euripide fut toute sa vie poursuivi par Aristophane, et les mêmes spectateurs couronnèrent les pièces du premier, et la critique qu'en faisoit le second.

Enfin la jalousie éclatoit encore plus entre ceux qui couroient la même carrière. Aristophane avoit reproché à Cratinus son amour pour le vin, l'affoiblissement de son esprit, et d'autres défauts attachés à la vieillesse *(b)*. Cratinus, pour se venger, releva les plagiats de son ennemi, et l'accusa de s'être paré des dépouilles d'Eupolis *(c)*.

Au milieu de tant de combats honteux pour les lettres, Cratinus conçut, et Aristophane exécuta le projet d'étendre le domaine de la comédie. Ce dernier, accusé par Créon d'usurper le titre de citoyen *(d)*, rappela dans sa défense deux vers qu'Homère place dans la bouche de Télémaque, et les parodia de la manière suivante :

> Je suis fils de Philippe, à ce que dit ma mère.
> Pour moi je n'en sais rien. Qui sait quel est son père *(e)*?

Ce trait l'ayant maintenu dans son état, il ne respira que la vengeance. Animé, comme il le dit lui-même, du courage d'Hercule *(f)*, il composa contre Créon une pièce pleine de fiel et d'outrages *(g)*. Comme aucun ouvrier n'ôsa dessiner le masque d'un homme si redouta-

(a) Aristoph. in Acharn. v. 8. Schol. ibid. Id. in vesp. v. 312. Schol. ibid. Id. in equit. Schol. ibid. etc. etc. Suid. in Παῤῥασ.

(b) Aristoph. in equit. v. 399. Suid. in Ἀφίλ.

(c) Schol. Aristoph. in equit. v. 528.

(d) Aristoph. in Acharn. v. 378. Schol. ibid. et in vitâ Aristoph. p. xiv.

(e) Brumoy, théâtr. des Grecs, t. 5, p. 267.

(f) Aristoph. in pac. v. 751. Schol. ibid.

(g) Id. in equit.

CHAPITRE LXIX.

ble, ni aucun acteur se charger de son rôle; le poète, obligé de monter lui-même sur le théâtre, le visage barbouillé de lie *(a)*, eut le plaisir de voir la multitude approuver, avec éclat, les traits sanglans qu'il lançoit contre un chef qu'elle adoroit, et les injures piquantes qu'il hasardoit contre elle.

Ce succès l'enhardit; il traita dans des sujets allégoriques, les intérêts les plus importans de la république. Tantôt il y montroit la nécessité de terminer une guerre longue et ruineuse *(b)*; tantôt il s'élevoit contre la corruption des chefs, contre les dissentions du Sénat, contre l'ineptie du peuple dans ses choix et dans ses délibérations. Deux acteurs excellens, Callistrate et Philonide, secondoient ses efforts: à l'aspect du premier, on prévoyoit que la pièce ne rouloit que sur les vices des particuliers; du second, qu'elle frondoit ceux de l'administration *(c)*.

Cependant la plus saine partie de la nation murmuroit, et quelquefois avec succès, contre les entreprises de la comédie. Un premier décret en avoit interdit la représentation *(d)*; dans un second, on défendoit de nommer personne *(e)*; et dans un troisième, d'attaquer les magistrats *(f)*. Mais ces décrets étoient bientôt oubliés ou révoqués; ils sembloient donner atteinte à la nature du gouvernement, et d'ailleurs le peuple ne pouvoit plus se passer d'un spectacle qui étaloit contre les objets de sa jalousie, toutes les injures et toutes les obscénités de la langue.

(a) Vita Aristoph. p. xiij. Schol. in argum. equit. p. 172.
(b) Aristoph. in Acharn. et in pac.
(c) Schol. in vitâ Aristoph. p. xiv.
(d) Schol. Aristoph. in Acharn. v. 67.
(e) Id. ibid. v. 1149, et in av. v. 1297.
(f) Schol. Aristoph. in nub. v. 31. Pet. Leg. Att. p. 79.

Digitized by Google

CHAPITRE LXIX.

Vers la fin de la guerre du Péloponèse, un petit nombre de citoyens s'étant emparés du pouvoir, leur premier soin fut de réprimer la licence des poètes, et de permettre à la personne lésée de les traduire en justice *(a)*. La terreur qu'inspirèrent ces hommes puissans, produisit dans la comédie une révolution soudaine. Le chœur disparut, parce que les gens riches, effrayés, ne voulurent point se charger du soin de le dresser, et de fournir à son entretien; plus de satire directe contre les particuliers, ni d'invectives contre les chefs de l'état, ni de portraits sur les masques. Aristophane lui-même se soumit à la réforme, dans ses dernières pièces *(b)*; ceux qui le suivirent de près, tels qu'Eubulus, Antiphane et plusieurs autres, respectèrent les règles de la bienséance. Le malheur d'Anaxandride leur apprit à ne plus s'en écarter; il avoit parodié ces paroles d'une pièce d'Euripide : *La nature donne ses ordres, et s'inquiète peu de nos lois.* Anaxandride, ayant substitué le mot *ville* à celui de *nature*, fut condamné à mourir de faim *(c)*.

C'est l'état où se trouvoit la comédie, pendant mon séjour en Grèce. Quelques-uns continuoient à traiter et parodier les sujets de la fable et de l'histoire : mais la plupart leur préféroient des sujets feints; et le même esprit d'analyse et d'observation qui portoit les philosophes à recueillir dans la société, ces traits épars dont la réunion caractérise la grandeur d'âme ou la pusillanimité, engageoit les poètes à peindre dans le général les singularités qui choquent la société, ou les actions qui la déshonorent.

(a) Plat. in argum. Aristoph. p. x.

(b) Aristoph. in Plut. in Cocal. et in Æolos. Fabric. bibl. Græc. t. 1, p. 710 et 713.

(c) Barnes ad Phœniss. v. 396. Id. in vitâ Euripid. p. xxj.

CHAPITRE LXIX.

La comédie étoit devenue un art régulier, puisque les philosophes avoient pu la définir. Ils disoient qu'elle imite, non tous les vices, mais uniquement les vices susceptibles de ridicule *(a)*. Ils disoient encore qu'à l'exemple de la tragédie, elle peut exagérer les caractères, pour les rendre plus frappans *(b)*.

Quand le chœur reparoissoit *(c)*, ce qui arrivoit rarement, l'on entremêloit, comme autrefois, les intermèdes avec les scènes, et le chant avec la déclamation. Quand on le supprimoit, l'action étoit plus vraisemblable, et sa marche plus rapide; les auteurs parloient une langue que les oreilles délicates pouvoient entendre; et des sujets bizarres n'exposoient plus à nos yeux des chœurs d'oiseaux, de guêpes, et d'autres animaux revêtus de leur forme naturelle. On faisoit tous les jours de nouvelles découvertes dans les égaremens de l'esprit et du cœur, et il ne manquoit plus qu'un génie qui mit à profit les erreurs des anciens, et les observations des modernes *.

DE LA SATYRE.

Après avoir suivi les progrès de la tragédie et de la comédie, il me reste à parler d'un drame qui réunit à la gravité de la première, la gaieté de la seconde *(d)*; il naquit de même dans les fêtes de Bacchus. Là des chœurs de Silènes et de Satyres entremêloient de facéties, les hymnes qu'ils chantoient en l'honneur de ce dieu.

Leurs succès donnèrent la première idée de la satyre, poème, où les sujets les plus sérieux sont traités d'une manière à-la-fois touchante et comique *(e)*.

(a) Aristot. de poet. cap. 5, t. 2, p. 655.
(b) Id. ibid. cap. 2, p. 653.
(c) Id. ibid. cap. 1, p. 653. Theophr. charact. cap. 6.

* Ménandre naquit dans une des dernières années du séjour d'Anacharsis en Grèce.

(d) Horat. de art. poet. p. 222.
(e) Demetr. Phal. de eloc. cap. 170.

CHAPITRE LXIX.

Il est distingué de la tragédie, par l'espèce de personnages qu'il admet, par la catastrophe qui n'est jamais funeste, par les traits, les bons-mots, et les bouffonneries qui font son principal mérite; il l'est de la comédie, par la nature du sujet, par le ton de dignité qui règne dans quelques-unes de ses scènes *(a)*, et par l'attention que l'on a d'en écarter les personnalités; il l'est de l'une et de l'autre par des rhythmes qui lui sont propres *(b)*, par la simplicité de la fable, par les bornes prescrites à la durée de l'action *(c)* : car la satyre est une petite pièce qu'on donne après la représentation des tragédies, pour délasser les spectateurs *(d)*.

La scène offre aux yeux des bocages, des montagnes, des grottes et des paysages de toute espèce *(e)*. Les personnages du chœur, déguisés sous la forme bizarre qu'on attribue aux Satyres, tantôt exécutent des danses vives et sautillantes *(f)*, tantôt dialoguent ou chantent avec les dieux, ou les héros *(g)*; et de la diversité des pensées, des sentimens et des expressions, résulte un contraste frappant et singulier.

Eschyle est celui de tous qui a le mieux réussi dans ce genre; Sophocle et Euripide s'y sont distingués, moins pourtant que les poètes Achéus *(h)* et Hégémon. Ce dernier ajouta un nouvel agrément au drame satyrique, en parodiant de scène en scène des tragédies connues *(i)*; ces parodies, que la finesse de son jeu rendoit très piquantes, furent extrêmement applaudies, et souvent cou-

(a) Euripid. in Cyclop.

(b) Mar. Victorin. art. gram. lib. 2, p. 2527. Casaub. de satyr. lib. 1, cap. 3, p. 96.

(c) Euripid. ibid.

(d) Horat. de art. poet. v 220. Diomed. de orat. lib. 3, p. 488. Mar. Victorin. ibid.

(e) Vitruv. de archit. lib. 5, cap. 8.

(f) Athen. lib. 14, p. 630.

(g) Casaub. ibid. lib. 1, cap. 4, p. 102.

(h) Mened. ap. Diog. Laert. lib. 2, §. 133.

(i) Mém. de l'Acad. des Bell. Lettr. t. 7, p. 404. Hesych. in Παρῳδ.

CHAPITRE LXIX.

ronnées *(a)*. Un jour qu'il donnoit sa Gigantomachie, pendant qu'un rire excessif s'étoit élévé dans l'assemblée, on apprit la défaite de l'armée en Sicile : Hégémon voulut se taire; mais les Athéniens, immobiles dans leurs places, se couvrirent de leurs manteaux, et après avoir donné quelques larmes à la perte de leurs parens, ils n'en écoutèrent pas avec moins d'attention le reste de la pièce. Ils dirent depuis, qu'ils n'avoient point voulu montrer leur foiblesse, et témoigner leur douleur en présence des étrangers qui assistoient au spectacle *(b)*.

(a) Athen. lib. 15, p. 609.

(b) Id. lib. 9, p. 407. Casaub. in Athen. p. 438.

FIN DU CHAPITRE SOIXANTE-NEUVIÈME.

Digitized by Google

NOTES.

CHAPITRE LI, PAG. 18.

Sur les sommes d'argent introduites à Lacédémone par Lysander.

DIODORE de Sicile *(a)* rapporte qu'après la prise de Sestus ville de l'Hellespont, Lysander fit transporter à Lacédémone, par Gylippe, beaucoup de dépouilles, et une somme de 1500 talens, c'est-à-dire, huit millions cent mille livres. Après la prise d'Athènes, Lysander, de retour à Lacédémone, remit aux magistrats, entre autres objets précieux, 480 talens, qui lui restoient des sommes fournies par le jeune Cyrus *(b)*. S'il faut distinguer ces diverses sommes, il s'ensuivra que Lysander avoit apporté de son expédition, en argent comptant, 1980 talens, c'est-à-dire, dix millions six cent quatre-vingt-douze mille livres.

CHAPITRE LII, PAG. 34.

Sur la cessation des sacrifices humains.

J'AI dit que les sacrifices humains étoient abolis en Arcadie dans le quatrième siècle avant J. C. On pourroit m'opposer un passage de Porphyre, qui vivoit 600 ans après. Il dit en effet, que l'usage de ces sacrifices subsistoit encore en Arcadie et à Carthage *(c)*. Cet auteur rapporte dans son ouvrage beaucoup de

(a) Diod. Sic. lib. 13, p. 225.
(b) Xenoph. hist. Græc. lib. 2, p. 462.
(c) Porphyr. de abstin. lib. 2, §. 27, p. 150.

détails empruntés d'un traité que nous n'avons plus, et que Théophraste avoit composé. Mais comme il avertit *(a)* qu'il avoit ajouté certaines choses à ce qu'il citoit de Théophraste, nous ignorons auquel de ces deux auteurs il faut attribuer le passage que j'examine, et qui se trouve en partie contredit par un autre passage de Porphyre. Il observe en effet *(b)*, qu'Iphicrate abolit les sacrifices humains à Carthage. Il importe peu de savoir si, au lieu d'Iphicrate, il ne faut pas lire Gélon; la contradiction n'en seroit pas moins frappante. Le silence des autres auteurs m'a paru d'un plus grand poids dans cette occasion. Pausanias, sur-tout, qui entre dans les plus minutieux détails sur les cérémonies religieuses, auroit-il négligé un fait de cette importance? et comment l'auroit il oublié, lorsqu'en parlant de Lycaon, roi d'Arcadie, il raconte qu'il fut métamorphosé en loup, pour avoir immolé un enfant *(c)*? Platon, à la vérité *(d)*, dit que ces sacrifices subsistoient encore chez quelques peuples; mais il ne dit pas que ce fût parmi les Grecs.

CHAPITRE LVI, PAG. 140.

Sur les droits d'entrée et de sortie à Athènes.

PENDANT la guerre du Péloponèse ces droits étoient affermés 36 talens, c'est-à-dire, cent quatre-vingt-quatorze mille quatre cents livres *(e)*. En y joignant le gain des fermiers, on peut porter cette somme à deux cent mille livres, et conclure de là que le commerce des Athéniens avec l'étranger étoit tous les ans d'environ dix millions de nos livres.

(*a*) Porphyr. de abstin lib. 2, §. 32, p. 162.
(*b*) Id. ibid. §. 36, p. 202.
(*c*) Pausan. lib. 8, cap. 2, p. 600.
(*d*) Plat. de leg. lib. 6, t. 2, p. 782.
(*e*) Andoc. de myst. p. 17.

MÊME

MÊME CHAPITRE, PAG. 116.

Sur les Contributions des alliés.

Les 460 talens qu'on tiroit tous les ans des peuples ligués contre les Perses, et que les Athéniens déposoient à la citadelle, formèrent d'abord une somme de 10,000 talens * suivant Isocrate *(a)*, ou de 9,700 ** suivant Thucydide *(b)*. Périclès, pendant son administration, en avoit déposé 8,000 *(c)*; mais en ayant dépensé 3,700, soit pour embellir la ville, soit pour les premières dépenses du siège de Potidée, les 9,700 s'étoient réduits à 6,000 *** au commencement de la guerre du Péloponèse *(d)*.

Cette guerre fut suspendue par une trève que les Athéniens firent avec Lacédémone. Les contributions qu'ils recevoient alors, s'étoient élevées jusqu'à 12 ou 13 cents talens; et pendant les sept années que dura la trève, ils mirent 7,000 talens dans le trésor public *(e)* ****.

CHAPITRE LVII, PAG. 127.

Sur la Définition de l'homme.

Porphyre, dans son introduction à la doctrine des Péripatéticiens, définit l'homme un animal raisonnable et mortel *(f)*. Je n'ai pas trouvé cette définition dans les ouvrages qui nous res-

* 54 millions.
(a) Isocr. de pac. t. 1, p. 395.
** 52 millions 380 mille livres.
(b) Thucyd. lib. 2, cap. 13.
(c) Isocr. ibid. p. 424.
*** 32 millions 400 mille livres.
(d) Id. ibid.
(e) Andoc. de pac. p. 24. Plut. in Aristid. t. 1, p. 333.
**** 37 millions 800 mille livres.
(f) Porph. isagog. in oper. Aristot. t. 1, p. 7.

tent d'Aristote. Peut-être en avoit-il fait usage dans ceux que nous avons perdus; peut-être ne l'avoit-il jamais employée. Il en rapporte souvent une autre, que Platon, ainsi que divers philosophes, avoient adoptée, et qui n'est autre chose que l'énumération de quelques qualités extérieures de l'homme *(a)*. Cependant, comme alors on admettoit une différence réelle entre les animaux raisonnables et les animaux irraisonnables *(b)*, on pourroit demander pourquoi les philosophes n'avoient pas généralement choisi la *faculté de raisonner* pour la différence spécifique de l'homme. Je vais tâcher de répondre à cette difficulté.

Le mot dont les Grecs se servoient pour signifier *animal*, désigne l'être vivant *(c)* : l'animal raisonnable est donc l'être vivant doué d'intelligence et de raison. Cette définition convient à l'homme, mais plus éminemment encore à la Divinité; et c'est ce qui avoit engagé les Pythagoriciens à placer Dieu et l'homme parmi les animaux raisonnables, c'est-à-dire, parmi les êtres vivans raisonnables *(d)*. Il falloit donc chercher une autre différence qui séparât l'homme de l'Être suprême et même de toutes les intelligences célestes.

Toute définition devant donner une idée bien claire de la chose définie, et la nature des esprits n'étant pas assez connue, les philosophes qui voulurent classer l'homme dans l'échelle des êtres, s'attachèrent par préférence à ses qualités extérieures. Ils dirent que l'homme est un *animal*; ce qui le distinguoit de tous les corps inanimés. Ils ajoutèrent successivement les mots *terrestre*, pour le distinguer des animaux qui vivent dans l'air ou dans l'eau; *à deux pieds*, pour le distinguer des quadrupèdes, des reptiles etc.; *sans plumes*, pour ne pas le confondre avec les oiseaux. Et quand Diogène, par une plaisanterie assez connue, eut montré que cette définition conviendroit également à un coq et à tout oiseau dont on auroit arraché les plumes, on prit le parti d'ajouter à la définition un nouveau caractère, tiré de la forme des ongles *(e)*.

(a) Aristot. topic. lib. 6, cap. 3, p. 244; cap. 4, p. 246. Id. metaph. lib. 7, cap. 12, t. 2, p. 920.

(b) Id. de anim. lib. 3, cap. 11, t. 1, p. 659.

(c) Plat. in Tim. t. 3, p. 77.

(d) Aristot. ap. Jambl. de vit. Pythag. c. 6, p. 23.

(e) Diog. Laert. lib. 6, §. 40.

Du temps de Porphyre, pour obvier à une partie des inconvéniens dont j'ai parlé, on définissoit l'homme un animal raisonnable et mortel *(a)*. Nous avons depuis retranché le mot *mortel*, parce que, suivant l'idée que le mot *animal* réveille dans nos esprits, tout animal est mortel.

CHAPITRE LVIII, PAG. 164.

Sur un mot de l'orateur Démade.

DÉMADE, homme de beaucoup d'esprit, et l'un des plus grands orateurs d'Athènes, vivoit du temps de Démosthène. On cite de lui quantité de réponses heureuses et pleines de force *(b)*; mais parmi ses bons-mots il en est que nous trouverions précieux. Tel est celui-ci : comme les Athéniens se levoient au chant du coq, Démade appeloit le trompette qui les invitoit à l'assemblée, *le coq public d'Athènes (c)*. Si les Athéniens n'ont pas été choqués de cette métaphore, il est à présumer qu'ils ne l'auroient pas été de celle de *greffier solaire*, hasardée par La Motte, pour désigner un cadran *(d)*.

CHAPITRE LIX, PAG. 190.

Sur ce qu'un Particulier d'Athènes retiroit de son champ.

DÉMOSTHÈNE *(e)* parle d'un particulier d'Athènes, nommé Phénippe, qui, ayant recueilli la quantité d'orge et de vin que j'ai mentionnée dans le texte, avoit vendu chaque médimne d'orge 18 drachmes (16 liv. 4 sols), chaque *métrète* de vin 12 drachmes

(a) Porph. isagog. in oper. Aristot. t. 1, p. 7.
(b) Demetr. Phaler. de elocut. cap. 299.
(c) Athen. lib. 3, cap. 21, p. 99.
(d) Liv. 3, fable 2.
(e) Demosth. in Phænip. p. 1025.

(10 liv. 16 sols); mais comme il dit plus bas *(a)*, que ce prix, peut-être à cause de quelque disette, étoit le triple du prix ordinaire, il s'ensuit que de son temps le prix commun du médimne d'orge étoit de 6 drachmes, celui de la métrète de vin, de 4 drachmes. 1000 médimnes d'orge (un peu plus de 4000 boisseaux) faisoient donc 6000 drachmes, c'est-à-dire 5400 liv.; 800 métrètes de vin, 3200 drachmes, ou 2880 liv. : Total 8280 liv.

Phénippe avoit de plus six bêtes de somme, qui transportoient continuellement à la ville, du bois et diverses espèces de matériaux *(b)*, et qui lui rendoient par jour 12 drachmes (10 liv. 16 sols). Les fêtes, le mauvais temps, des travaux pressans, interrompoient souvent ce petit commerce; en supposant qu'il n'eût lieu que pour 200 jours, nous trouverons que Phénippe en retiroit tous les ans un profit de 2160 liv. Ajoutons-les aux 8280 liv. et nous aurons 10440 liv. pour le produit d'une terre qui avoit de circuit un peu plus d'une lieue et demie.

MÊME CHAPITRE, PAG. 193.

Sur la Mère-abeille.

Il paroît, par le passage de Xénophon, cité dans le texte, que cet auteur regardoit la principale abeille, comme une femelle. Les naturalistes se partagèrent ensuite; les uns croyoient que toutes les abeilles étoient femelles, tous les bourdons des mâles; les autres soutenoient le contraire. Aristote, qui réfute leurs opinions, admettoit dans chaque ruche, une classe de rois qui se reproduisoient d'eux mêmes. Il avoue pourtant qu'on n'avoit pas assez d'observations pour rien statuer *(c)*. Les observations ont été faites depuis, et l'on est revenu à l'opinion que j'attribue à Xénophon.

(a) Demosth. in Phœnip. p. 1027.
(b) Id. ibid. p. 1023.
(c) Aristot. hist. anim. lib. 5, cap. 21, t. 1, p. 852. Id. de gener. anim. lib. 3, cap. 10, p. 1110.

Digitized by Google

MÊME CHAPITRE, PAG. 199.

Sur les Melons.

D'APRÈS quelques expressions échappées aux anciens écrivains, on pourroit croire qu'au temps dont je parle, les Grecs connoissoient les melons, et les rangeoient dans la classe des concombres: mais ces expressions n'étant pas assez claires, je me contente de renvoyer aux critiques modernes, tels que Jul. Scalig. in Theophr. hist. plant. lib. 7, cap. 3, p. 741; et Bod. à Stapel. in cap. 4, ejusd. libr. p. 782, et d'autres encore.

MÊME CHAPITRE, PAG. 215.

Sur l'Ame du monde.

LES interprètes de Platon, anciens et modernes, se sont partagés sur la nature de l'âme du monde. Suivant les uns, Platon supposoit que de tout temps il existoit, dans le chaos, une force vitale, une âme grossière, qui agitoit irrégulièrement la matière, dont elle étoit distinguée; en conséquence, l'âme du monde fut composée de l'essence divine, de la matière, et du principe vicieux, de tout temps uni avec la matière. *Ex divinæ naturæ portione quâdam, et ex re quâdam aliâ distinctâ à Deo, et cum materiâ sociatâ (a).*

D'autres, pour laver Platon du reproche d'avoir admis deux principes éternels, l'un auteur du bien, et l'autre du mal, ont avancé que, suivant ce philosophe, le mouvement désordonné du chaos, ne procédoit pas d'une âme particulière, mais étoit inhé-

(a) Mosheim. in Cudw. t. 1, cap. 4, §. 13, p. 310.

rent à la matière. On leur oppose que, dans son Phèdre et dans son livre des lois, il a dit nettement que tout mouvement suppose une âme qui l'opère. On répond : Sans doute, quand c'est un mouvement régulier et productif; mais celui du chaos étant aveugle et stérile, n'étoit point dirigé par une intelligence; ainsi Platon ne se contredit point *(a)*. Ceux qui voudront éclaircir ce point, pourront consulter entre autres, Cudw. cap. 4, §. 13. Moshem, ibid. not. k. Bruck. hist. philos. t. 1, p. 685 et 704.

CHAPITRE LX, PAG. 223.

Sur le temps précis de l'expédition de Dion.

La note que je joins ici, peut être regardée comme la suite de celle que j'ai faite plus haut sur les voyages de Platon, et qui se rapporte au XXXIIIe. chapitre de cet ouvrage.

Plutarque observe que Dion alloit partir de Zacynthe pour se rendre en Sicile, lorsque les troupes furent alarmées par une éclipse de lune. On étoit, dit-il, au plus fort de l'été; Dion mit douze jours pour arriver sur les côtes de la Sicile; le treizième, ayant voulu doubler le promontoire Pachynum, il fut accueilli d'une violente tempête; car, ajoute l'historien, c'étoit au lever de l'arcturus *(b)*. On sait que, sous l'époque dont il s'agit, l'arcturus commençoit à paroître en Sicile vers le milieu de notre mois de septembre. Ainsi, suivant Plutarque, Dion partit de Zacynthe vers le milieu du mois d'août.

D'un autre côté, Diodore de Sicile *(c)* place l'expédition de Dion sous l'archontat d'Agathocle, qui entra en charge au commencement de la 4e. année de la 105e. olympiade, et par conséquent, au 27 juin de l'année 357 avant J. C. *(d)*.

(a) Bruck. hist. philos. t. 1, p. 688.
(b) Plut. in Dion. t. 1, p. 968.
(c) Diod. Sic. lib. 16, p. 413.
(d) Corsin. fast. Att. t. 4, p. 20. Dodw. de cycl. p. 719.

Digitized by Google

Or, suivant les calculs que M. de la Lande a eu la bonté de me communiquer, le 9 août de l'an 357 avant J. C. il arriva une éclipse de lune, visible à Zacynthe. C'est donc la même que celle dont Plutarque a parlé; et nous avons peu de points de chronologie établis d'une manière aussi certaine. Je dois avertir que M. Pingré a fixé le milieu de l'éclipse du 9 août, à six heures trois quarts du soir. Voyez la chronologie des éclipses, dans le vol. 42 des Mém. de l'Acad. des Belles-Lettres, Hist. p. 130.

CHAPITRE LXII, PAG. 345.

Sur le traité de la République, d'Aristote.

Aristote a suivi, dans cet ouvrage, à-peu-près la même méthode que dans ceux qu'il a composés sur les animaux *(a)*. Après les principes généraux, il traite des différentes formes de gouvernemens, de leurs parties constitutives, de leurs variations, des causes de leur décadence, des moyens qui servent à les maintenir, etc. etc. Il discute tous ces points, comparant sans cesse les constitutions entre elles, pour en montrer les ressemblances et les différences, et sans cesse confirmant ses réflexions par des exemples. Si je m'étois assujetti à sa marche, il auroit fallu extraire, livre par livre, et chapitre par chapitre, un ouvrage qui n'est lui-même qu'un extrait; mais, ne voulant que donner une idée de la doctrine de l'auteur, j'ai tâché, par un travail beaucoup plus pénible, de rapprocher les notions de même genre, éparses dans cet ouvrage, et relatives, les unes aux différentes formes de gouvernemens, les autres à la meilleure de ces formes. Une autre raison m'a engagé à prendre ce parti : le traité de la république, tel que nous l'avons, est divisé en plusieurs livres; or d'habiles critiques prétendent que cette division ne vient point de l'auteur, et que des copistes ont, dans la suite, interverti l'ordre de ces livres *(b)*.

(a) Aristot. de rep. lib. 4, c. 4, t. 2, p. 366. | (b) Fabr. bibl. Græc. t. 2, p. 157.

Digitized by Google

MÊME CHAPITRE, PAG. 346.

Sur les titres de Roi et de Tyran.

XÉNOPHON établit entre un roi et un tyran, la même différence qu'Aristote. Le premier, dit-il, est celui qui gouverne suivant les lois, et du consentement de son peuple; le second, celui dont le gouvernement arbitraire et détesté du peuple, n'est point fondé sur les lois *(a)*. Voyez aussi ce qu'observent à ce sujet Platon *(b)*, Aristippe *(c)*, et d'autres encore.

MÊME CHAPITRE, PAG. 384.

Sur une Loi des Locriens d'Italie.

DÉMOSTHÈNE *(d)* dit que pendant deux siècles, on ne fit qu'un changement aux lois de ce peuple. Suivant une de ces lois, celui qui crevoit un œil à quelqu'un, devoit perdre l'un des siens. Un Locrien ayant menacé un borgne de lui crever un œil, celui-ci représenta que son ennemi, en s'exposant à la peine du talion infligée par la loi, éprouveroit un malheur infiniment moindre que le sien. Il fut décidé qu'en pareil cas, on arracheroit les deux yeux à l'agresseur.

(*a*) Xenoph. memor. lib. 4, p. 813.
(*b*) Plat. in polit. l. 2, p. 276.
(*c*) Aristip. ap. Stob. serm. 48, p. 344.
(*d*) Demosth. in Timocr. p. 795.

CHAPITRE

CHAPITRE LXVII, PAG. 499.

Sur l'ironie de Socrate.

Je ne me suis point étendu sur l'ironie de Socrate, persuadé qu'il ne faisoit pas un usage aussi fréquent et aussi amer de cette figure que Platon le suppose. On n'a pour s'en convaincre qu'à lire les conversations de Socrate, rapportées par Xénophon, et celles que Platon lui attribue. Dans les premières, Socrate s'exprime avec une gravité qu'on regrette souvent de ne pas retrouver dans les secondes. Les deux disciples ont mis leur maître aux prises avec le sophiste Hippias *(a)*; que l'on compare ces dialogues, et l'on sentira cette différence. Cependant Xénophon avoit été présent à celui qu'il nous a conservé.

MÊME CHAPITRE, PAG. 523.

Sur les prétendus regrets que les Athéniens témoignèrent après la mort de Socrate.

Des auteurs postérieurs à Socrate de plusieurs siècles, assurent qu'immédiatement après sa mort, les Athéniens, affligés d'une maladie contagieuse, ouvrirent les yeux sur leur injustice *(b)*; qu'ils lui élevèrent une statue; que sans daigner écouter ses accusateurs, ils firent mourir Mélitus et bannirent les autres *(c)*; qu'Anytus fut lapidé à Héraclée, où l'on conserva long-temps son tombeau *(d)*: d'autres ont dit que les accusateurs de Socrate, ne pouvant supporter la haîne publique, se pendirent de désespoir *(e)*. Ces traditions ne peuvent se concilier avec le silence de

(a) Xenoph. memor. lib. 4, p. 804. Plat. t. 1, p. 363; t. 3, p. 281.
(b) Argum. in Busir. Isocr. t. 2, p. 149.
(c) Diod. Sic. lib. 14, p. 266. Diog. Laert. lib. 2, §. 43. Menag. ibid.
(d) Themist. orat. 20, p. 239.
(e) Plut. de invid. t. 2, p. 538.

Xénophon et de Platon, qui sont morts long-temps après leur maître, et qui ne parlent nulle part ni du repentir des Athéniens, ni du supplice des accusateurs. Il y a plus : Xénophon, qui survéquit à Anytus, assure positivement que la mémoire de ce dernier n'étoit pas en bonne odeur parmi les Athéniens, soit à cause des dérèglemens de son fils dont il avoit négligé l'éducation, soit à cause de ses extravagances particulières *(a)*. Ce passage prouve invinciblement, si je ne me trompe, que jamais le peuple d'Athènes ne vengea sur Anytus la mort de Socrate.

CHAPITRE LXVIII, PAG. 535.

Quel étoit à Éleusis, le lieu de la scène, tant pour les cérémonies que pour les spectacles ?

Je ne puis donner sur cette question que de légers éclaircissemens.

Les auteurs anciens font entendre que les fêtes de Cérès attiroient quelquefois à Éleusis 30 mille associés *(b)* sans y comprendre ceux qui n'y venoient que par un motif de curiosité. Ces 30 mille associés n'étoient pas témoins de toutes les cérémonies. On n'admettoit sans doute aux plus secrètes, que le petit nombre de novices qui tous les ans recevoient le dernier sceau de l'initiation, et quelques-uns de ceux qui l'avoient reçu depuis long-temps.

Le temple, un des plus grands de ceux de la Grèce *(c)*, étoit construit au milieu d'une cour fermée d'un mur, longue de 360 pieds du nord au midi, large de 301 de l'est à l'ouest *(d)*. C'est là, si je ne me trompe, que les mystes, tenant un flambeau à la main, exécutoient des danses et des évolutions.

Derrière le temple, du côté de l'ouest, on voit encore une terrasse taillée dans le roc même, et élevée de 8 à 9 pieds au dessus

(*a*) Xenoph. in apol. p. 707.
(*b*) Herodot. lib. 8, cap. 65.
(*c*) Strab. lib. 9, p. 395. Vitruv. in præf. lib. 7, p. 125.
(*d*) Wood, note manuscrite. Chandl. trav. in Greece, chap. 42, p. 190.

Digitized by Google

de l'aire du temple; sa longueur est d'environ 270 pieds, sa largeur en certains endroits de 44. A son extrémité septentrionale on trouve les restes d'une chapelle à laquelle on montoit par plusieurs marches *(a)*.

Je suppose que cette terrasse servoit aux spectacles dont j'ai parlé dans ce chapitre; qu'elle étoit dans sa longueur divisée en 3 longues galeries; que les deux premières représentoient la région des épreuves et celle des enfers; que la troisième, couverte de terre, offroit aux yeux des bosquets et des prairies; que de là on montoit à la chapelle où se trouvoit cette statue, dont l'éclat éblouissoit les nouveaux initiés.

MÊME CHAPITRE, MÊME PAGE.

Sur une Formule usitée dans les mystères de Cérès.

Meursius *(b)* a prétendu que l'assemblée étoit congédiée par ces mots : *konx*, *ompax*. Hésychius *(c)*, qui nous les a transmis, dit seulement que c'étoit une acclamation aux initiés. Je n'en ai pas fait mention, parce que j'ignore si on la prononçoit au commencement, vers le milieu, ou à la fin de la cérémonie.

Le Clerc a prétendu qu'elle signifioit : *Veiller et ne point faire de mal.* Au lieu d'attaquer directement cette explication, je me contenterai de rapporter la réponse que je fis, en 1766, à mon savant confrère M. Larcher, qui m'avoit fait l'honneur de me demander mon avis sur cette formule *(d)* : « Il est visible que les deux « mots, Κόγξ, ὄμπαξ, sont étrangers à la langue grecque; mais « dans quelle langue faut-il les chercher? Je croirois volontiers « qu'ils sont égyptiens, parce que les mystères d'Éleusis me pa- « roissent venus d'Égypte. Pour en connoître la valeur, il fau-

(a) Chandl. trav. in Greece, chap. 42, p. 190. Note de M. Foucherot.
(b) Meurs. in Eleus. cap. 11.
(c) Hesych. in Κόγξ.
(d) Supplément à la philosophie de l'histoire, p. 373.

« droit, 1°. que nous fussions mieux instruits de l'ancienne lan-
« gue égyptienne, dont il ne nous reste que très peu de choses
« dans la langue cophte; 2°. que les deux mots en question, en
« passant d'une langue dans une autre, n'eussent rien perdu de
« leur prononciation, et qu'en passant dans les mains de plusieurs
« copistes, ils n'eussent rien perdu de leur orthographe primitive.

« On pourroit absolument avoir recours à la langue phénicienne,
« qui avoit beaucoup de rapports avec l'égyptien. C'est le parti
« qu'a pris le Clerc, qui, à l'exemple de Bochart, voyoit tout dans
« le phénicien. Mais on donneroit dix explications différentes de
« ces deux termes, toutes également probables, c'est-à-dire, toutes
« également incertaines. Rien ne se prête plus aux desirs de ceux
« qui aiment les étymologies, que les langues orientales; et c'est
« ce qui a presque toujours égaré ceux qui se sont occupés de ce
« genre de travail.

« Vous voyez, Monsieur, combien je suis éloigné de vous dire
« quelque chose de positif, et que je réponds très mal à la con-
« fiance dont vous m'honorez. Je ne puis donc que vous offrir
« l'aveu de mon ignorance, etc. »

MÊME CHAPITRE, PAG. 536.

Sur la Doctrine sacrée.

WARBURTON a prétendu que le secret des mystères n'étoit autre chose que le dogme de l'unité de Dieu : à l'appui de son sentiment, il rapporte un fragment de poésie, cité par plusieurs pères de l'église, et connu sous le nom de palinodie d'Orphée. Ce fragment commence par une formule usitée dans les mystères: *Loin d'ici les profanes.* On y déclare qu'il n'y a qu'un dieu, qu'il existe par lui-même, qu'il est la source de toute existence, qu'il se dérobe à tous les regards, quoique rien ne se dérobe aux siens *(a)*.

(a) Clem. Alex. in protrept. p. 64.

S'il étoit prouvé que l'Hiérophante annonçoit cette doctrine aux initiés, il ne resteroit plus aucun doute sur l'objet des mystères; mais il s'élève, à cet égard, plusieurs difficultés.

Que ces vers soient d'Orphée, ou de quelque autre auteur, peu importe. Il s'agit de savoir, s'ils sont antérieurs au christianisme, et si on les prononçoit dans l'initiation.

1°. Eusèbe les a cités d'après un Juif, nommé Aristobule, qui vivoit du temps de Ptolémée Philopator *(a)*, roi d'Égypte, c'est-à-dire, vers l'an 200 avant J. C.; mais la leçon qu'il nous en a conservée, diffère essentiellement de celle qu'on trouve dans les ouvrages de S. Justin *(b)*. Dans cette dernière, on annonce un être unique qui voit tout, qui est l'auteur de toutes choses, et auquel on donne le nom de Jupiter. La leçon rapportée par Eusèbe, contient la même profession de foi, avec quelques différences dans les expressions; mais il y est parlé de Moyse et d'Abraham. De là de savans critiques ont conclu que cette pièce de vers avoit été fabriquée ou du moins interpolée par Aristobule, ou par quelque autre Juif *(c)*. Otons l'interpolation, et préférons la leçon de S. Justin; que s'ensuivra-t-il? que l'auteur de ces vers, en parlant d'un être suprême, s'est exprimé à-peu-près de la même manière que plusieurs anciens écrivains. Il est sur-tout à remarquer que les principaux articles de la doctrine annoncée par la palinodie, se trouvent dans l'hymne de Cléanthe *(d)*, contemporain d'Aristobule, et dans le poème d'Aratus *(e)*, qui vivoit dans le même temps, et dont il paroît que S. Paul a cité le témoignage *(f)*.

2°. Chantoit-on, lors de l'initiation, la palinodie d'Orphée? Tatien et Athénagore *(g)* semblent, à la vérité, l'associer aux mystères; cependant ils ne la rapportent que pour l'opposer aux absurdités du polythéisme. Comment ces deux auteurs, et les autres

---

(*a*) Euseb. præpar. evang. lib. 13, cap. 12, p. 664.

(*b*) Justin. exhort. ad Græc. p. 18; et de monarch. p. 37.

(*c*) Eschenb. de poes. Orph. p. 148. Fabr. bibl. Græc. t. 2, p. 281. Cudw. cap. 4, §. 17, p. 445. Mosheim. ibid.

(*d*) Fabr. ibid. t. 2, p. 397.

(*e*) Arat. phænom. v. 5 Euseb. præp. evang. lib. 13, cap. 12, p. 666.

(*f*) Act. Apost cap 17, v. 28.

(*g*) Tatian. orat. ad Græc. p. 33. Athenag. legat. pro christian. in init.

Digitized by Google

pères de l'église, voulant prouver que le dogme de l'unité de dieu avoit toujours été connu des nations, auroient-ils négligé d'avertir qu'une telle profession de foi se faisoit dans les cérémonies d'Éleusis ?

En ôtant à Warburton ce moyen si victorieux, je ne prétends pas attaquer son opinion sur le secret des mystères; elle me paroît fort vraisemblable. En effet il est difficile de supposer qu'une société religieuse, qui détruisoit les objets du culte reçu, qui maintenoit le dogme des peines et des récompenses dans une autre vie, qui exigeoit, de la part de ses membres, tant de préparations, de prières et d'abstinences, jointes à une si grande pureté de cœur, n'eût eu d'autre objet que de cacher sous un voile épais les anciennes traditions sur la formation du monde, sur les opérations de la nature, sur l'origine des arts, et sur d'autres objets qui ne pouvoient avoir qu'une légère influence sur les mœurs.

Dira-t-on qu'on se bornoit à développer le dogme de la métempsychose ? mais ce dogme, que les philosophes ne craignoient pas d'exposer dans leurs ouvrages, supposoit un tribunal qui, après notre mort, attachoit à nos âmes les destinées bonnes ou mauvaises qu'elles avoient à remplir.

J'ajoute encore une réflexion : suivant Eusèbe *(a)*, dans les cérémonies de l'initiation, l'Hiérophante paroissoit sous les traits du Démiurge, c'est-à-dire, de l'auteur de l'univers. Trois prêtres avoient les attributs du soleil, de la lune, et de mercure; peut-être des ministres subalternes représentoient-ils les quatre autres planètes. Quoi qu'il en soit, ne reconnoît-on pas ici le Démiurge tirant l'univers du chaos? et n'est-ce pas là le tableau de la formation du monde, tel que Platon l'a décrit dans son Timée?

L'opinion de Warburton est ingénieuse, et l'on ne pouvoit l'exposer avec plus d'esprit et de sagacité; cependant, comme elle offre de grandes difficultés, j'ai pris le parti de la proposer comme une simple conjecture.

(*a*) Euseb. præp. evang. lib. 3, cap. 12, p. 117.

CHAPITRE LXIX, PAG. 571.

Sur le nombre des Tragédies d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide.

ESCHYLE, suivant les uns, en composa 70 *(a)*; suivant d'autres, 90 *(b)*. L'auteur anonyme de la vie de Sophocle lui en attribue 113; Suidas, 123; d'autres, un plus grand nombre *(c)*; Samuel Petit ne lui en donne que 66 *(d)*. Suivant différens auteurs, Euripide en a fait 75 ou 92 *(e)*. Il paroît qu'on doit se déterminer pour le premier nombre *(f)*. On trouve aussi des différences sur le nombre des prix qu'ils remportèrent.

(a) Anonym. in vit. Æschyl.
(b) Suid. in Αἰσχυλ.
(c) Suid in Σοφοκλ.
(d) Pet. leg. Att. p. 71.
(e) Suid. in Εὐριπ. Varr. ap. Aul. Gell. l. 17, cap. 4.
(f) Walek. diatrib. in Euripid. p. 9.

FIN DU TOME TROISIÈME.

ERRATA

du troisième volume.

Page 42, ligne 2, ils n'y désaltèrent pas, *lisez*, ils n'y étanchent pas.

Page 87, lettrine *(a)*, *au lieu de* p. 551 et p. 53, *lisez*, p. 451 et p. 537.

Page 122, ligne 7, *effacez depuis le mot*, ainsi, *jusques et compris le mot*, religieuses; *effacez aussi la citation correspondante.*

Page 283, lettrine *(a)*, *après la citation de* Diogène Laerce, *ajoutez*, Etymol. in Γέγαα.

Page 292, ligne 14, *ponctuez ainsi :* Il a beaucoup d'esprit, et sur-tout le ton de la bonne plaisanterie, quoiqu'il vive avec la dernière classe des courtisanes; on cite, etc.

Page 390, ligne 1, dix, *lisez*, onze.

Page 498, lettrine *(b)*, in conv. t. 1, *lisez*, in conv. t. 3.

Page 563, ligne 20, en une vraie, *lisez*, en une vaine.
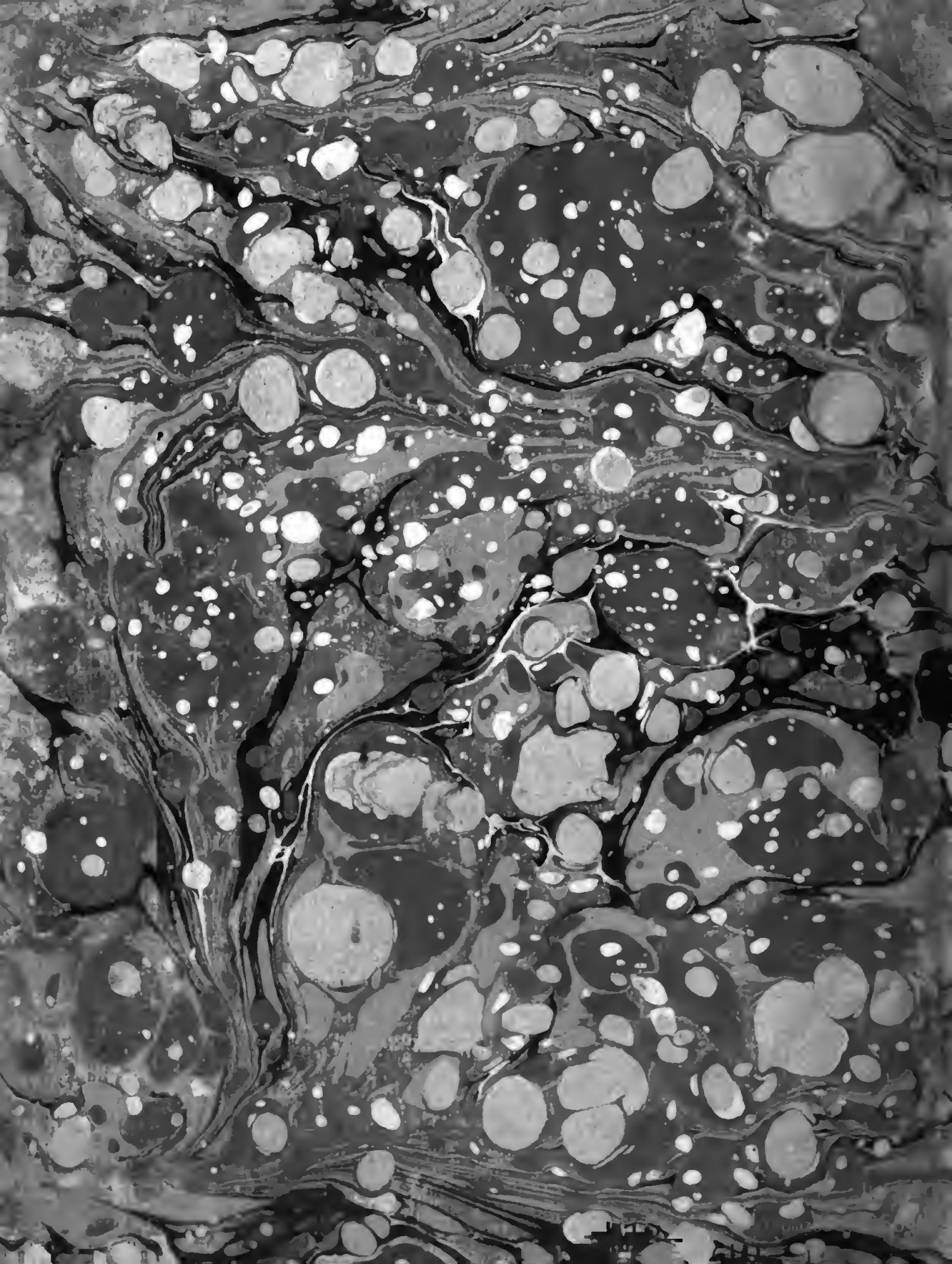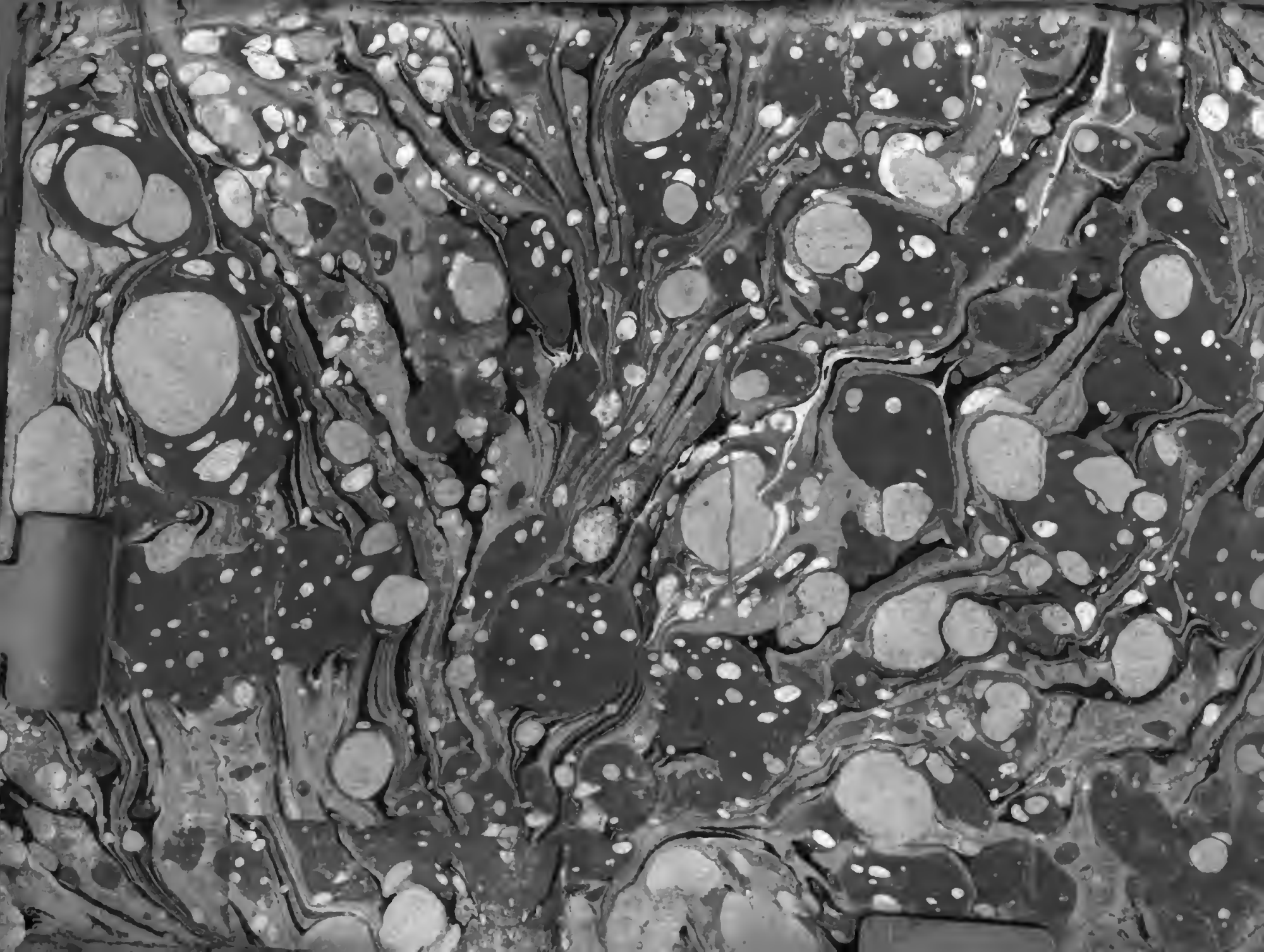
00564582 9